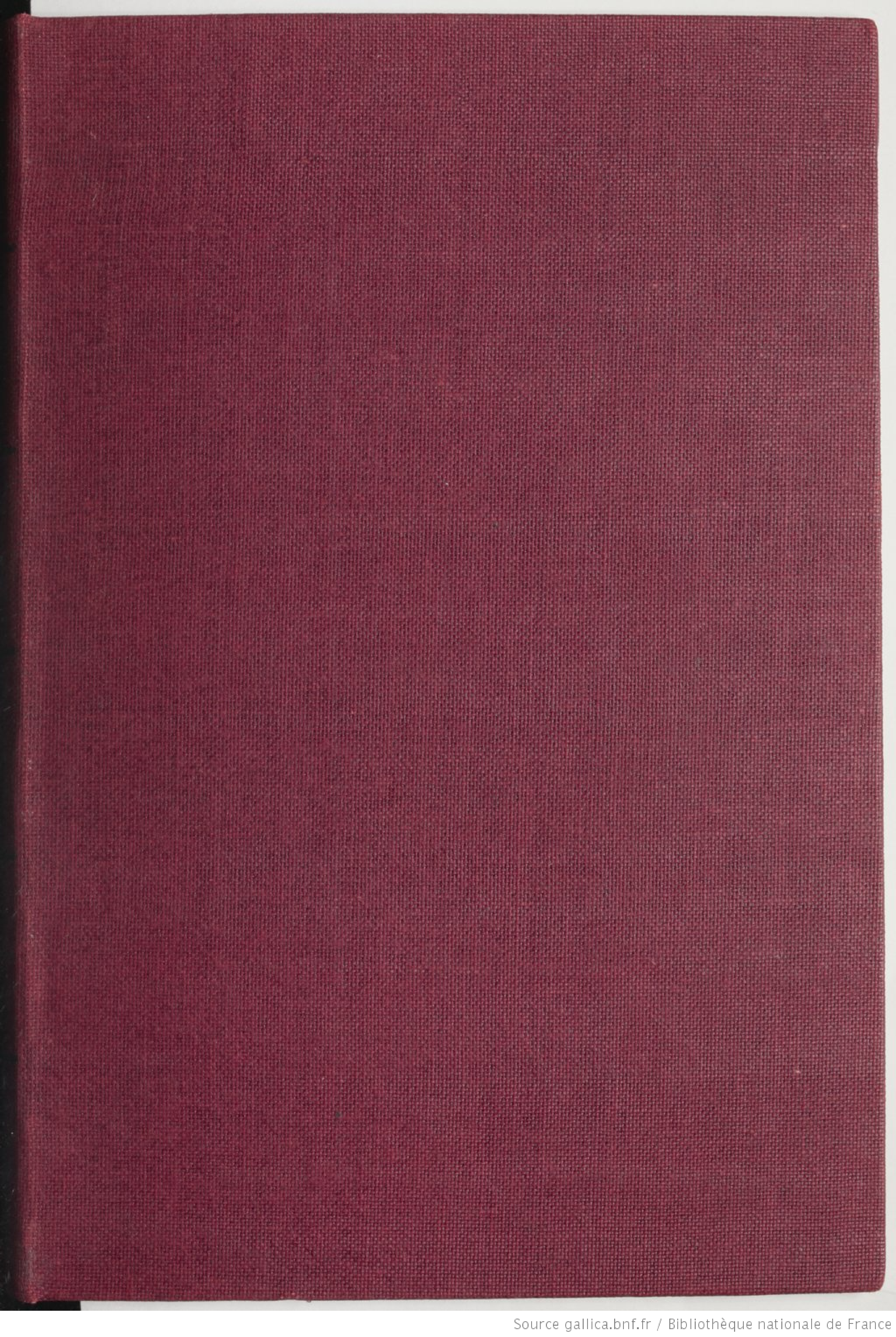


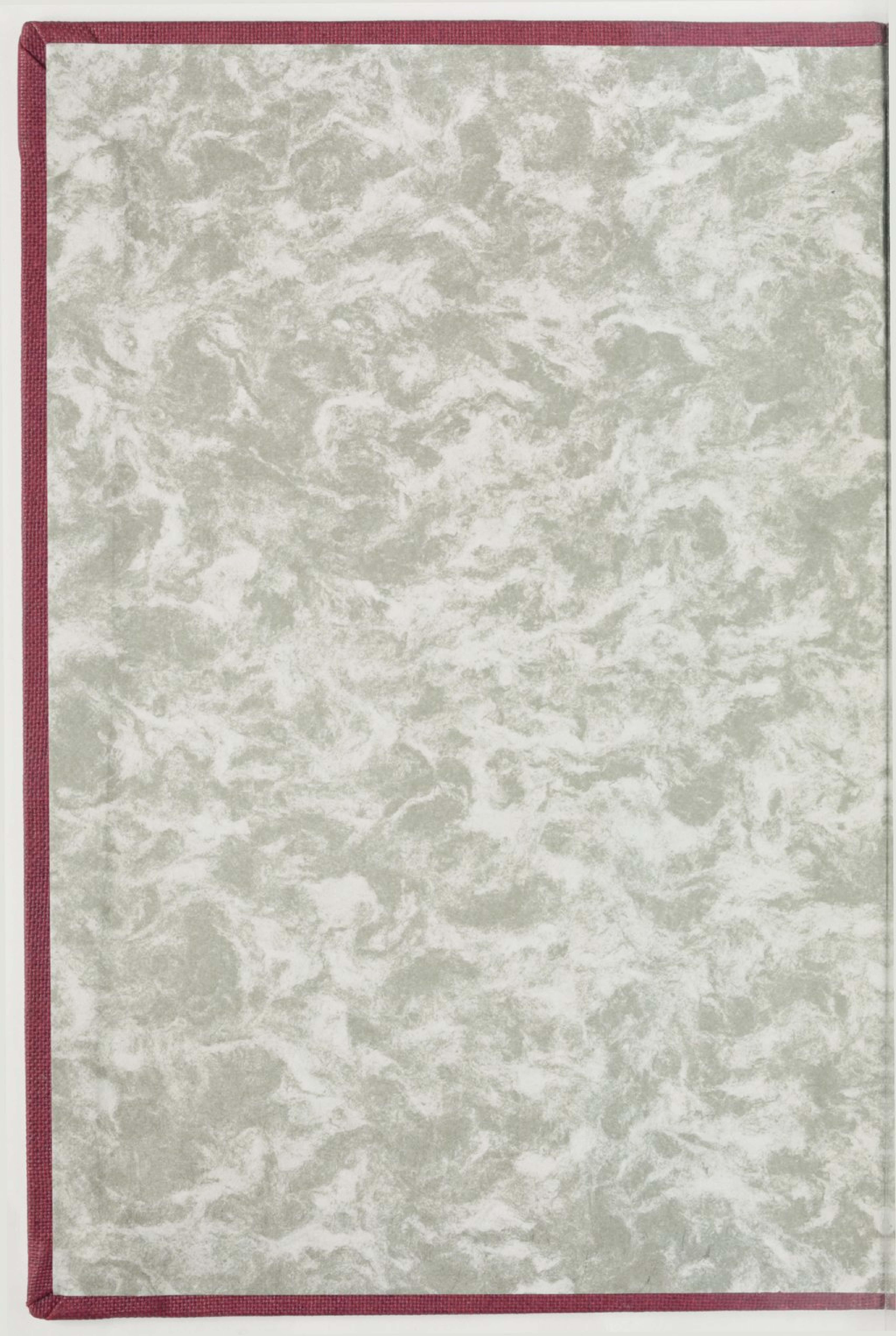
La Belgique sous la domination française (1792-1815). Dumouriez dans les ci-devant Pays-Bas autrichiens . Par le major [...]





Cruyplants, Eugène. La Belgique sous la domination française (1792-1815). Dumouriez dans les ci-devant Pays-Bas autrichiens . Par le major Eugène Cruyplants... Ouvrage écrit en collaboration avec M. Winand Aerts.... 1912.







R.CHASSAING 198[illegible]

4

JEMAPPES

NEERWINDEN

LA DÉFECTION

LA BELGIQUE SOUS LA DOMINATION FRANÇAISE (1792-1815)

DUMOURIEZ

DANS LES

Ci-Devant Pays-Bas Autrichiens

PAR

Le Major Eugène CRUYPLANTS
Ancien Président du Comité Belge du monument français à Waterloo
Lauréat de l'Académie française
Chevalier des ordres de Léopold et de la Légion d'honneur
Officier de l'Instruction publique.

Ouvrage écrit en collaboration avec M. Winand AERTS d'après les Mémoires du Général DUMOURIEZ les études de M. Arthur CHUQUET, de l'Institut les Documents inédits tirés des Archives du Ministère de la Guerre de la République Française, etc., etc.



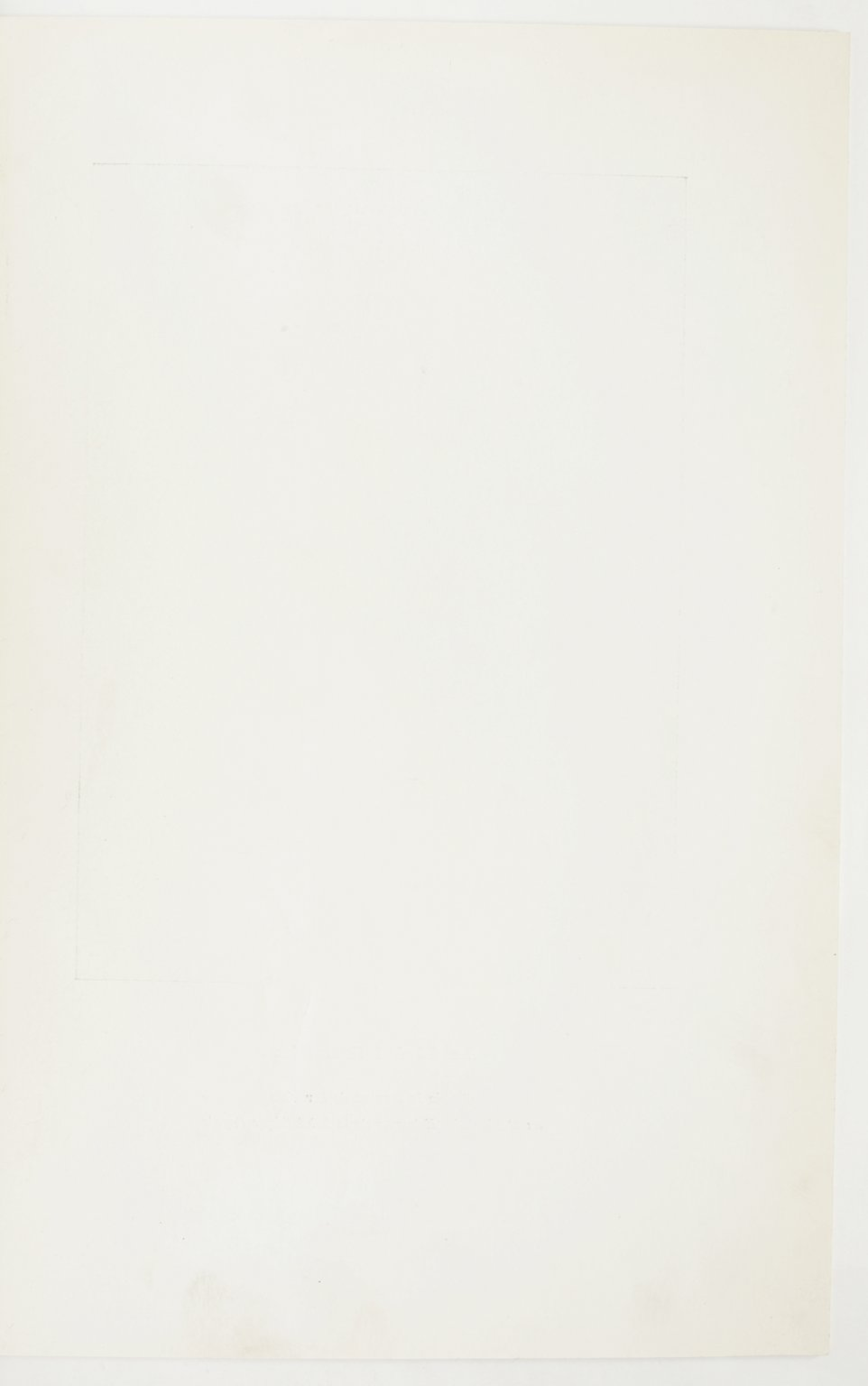
PARIS
LIBRAIRIE GÉNÉRALE DES
SCIENCES, ARTS ET LETTRES
5, rue Dante, 5

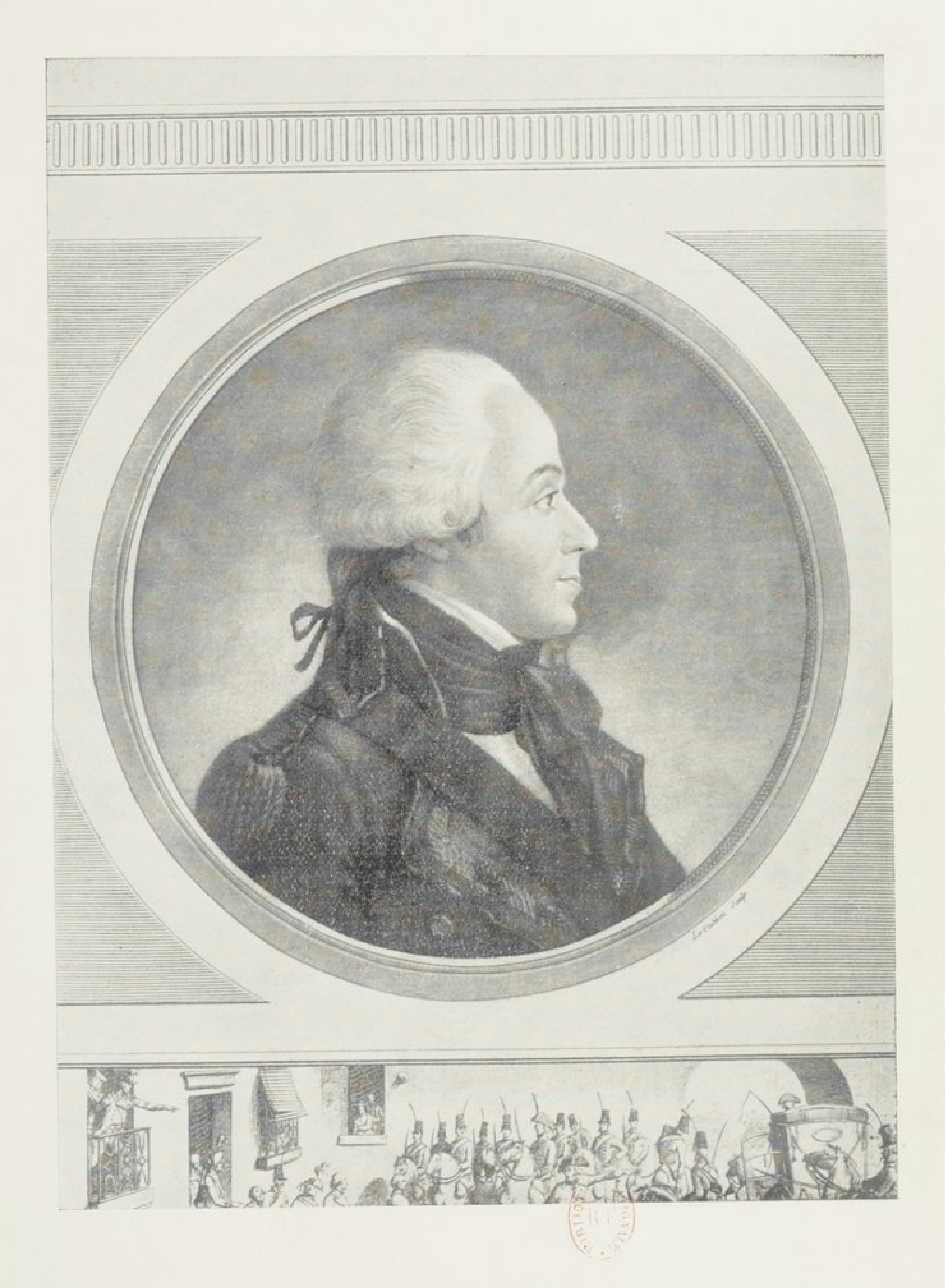
1912

DUMOURIEZ

DANS LES

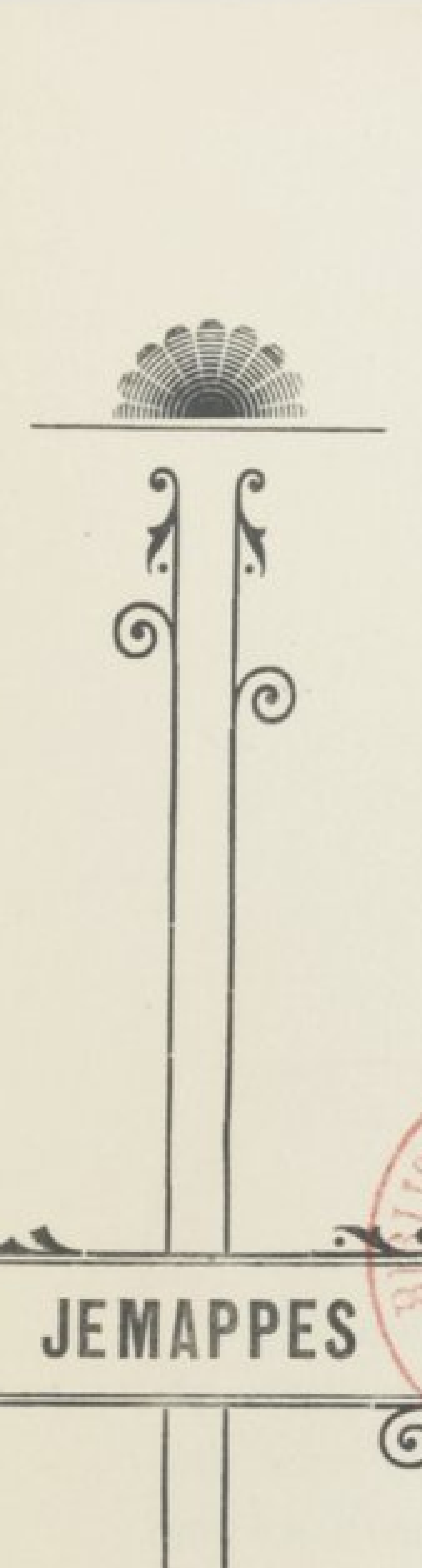
Ci-Devant Pays-Bas Autrichiens





Le Général Dumouriez

d'après la gravure de Levachez
au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Royale



LA BELGIQUE SOUS LA DOMINATION FRANÇAISE (1792-1815)

DUMOURIEZ

DANS LES

Ci-Devant Pays-Bas Autrichiens



PAR

Le Major Eugène CRUYPLANTS
Ancien Président du Comité Belge du monument français à Waterloo
Lauréat de l'Académie française
Chevalier des ordres de Léopold et de la Légion d'honneur
Officier de l'Instruction publique.

Ouvrage écrit en collaboration
avec M. Winand AERTS d'après les Mémoires du Général DUMOURIEZ
les études de M. Arthur CHUQUET, de l'Institut
les Documents inédits tirés des Archives
du Ministère de la Guerre de la République Française, etc., etc.

TOME I

PARIS
LIBRAIRIE GÉNÉRALE DES
SCIENCES, ARTS ET LETTRES
5, rue Dante, 5

1912

Avant-Propos

Un comité s'est formé à Mons, dans le pays de Hainaut, en vue de célébrer la commémoration de la bataille de Jemappes. Voici ce que nous avions lu dans un des principaux organes de l'opinion publique en France :

« *Le Monument de Jemappes. — Un comité vient de se fonder à Mons, sous la présidence du baron Jules Du Vivier, pour dresser à Jemappes un souvenir durable de la victoire qui, avec Valmy, donna à la jeune République française, avec un laurier immortel, les premiers gages de l'existence.*

» *La France souscrira.* » (Numéro du 30 novembre 1909 du *Journal.*)

Voici, d'autre part, le texte du manifeste envoyé par le comité d'action de Mons à la presse et au public de l'ancien département de Jemappes :

« *La bataille de Jemappes marque une date considérable, non seulement dans les annales de la France, mais encore et surtout dans celles de l'humanité. Ce fut là que la réaction, arrêtée à Valmy, subit un échec décisif.*

» *Jemappes, c'est plus qu'un fait de guerre fécond en résultats : c'est le vieil ordre de choses qui sombre, une ère nouvelle qui commence, la porte qui s'ouvre au régime de liberté et de progrès.*

» *Nous voulons célébrer ce moment glorieux de l'histoire.*

» *Nous gardons le souvenir reconnaissant de tout ce que la France a fait pour nous; de notre plein gré, nous nous sommes associés à ses gloires; nous participons à sa culture intellectuelle et à sa civili-*

sation; nous pensons qu'il nous appartient de prendre l'initiative de la commémoration de la journée du 6 novembre 1792.

» *Nous vous invitons à la célébrer avec nous* » (1).

Parmi les membres du Comité d'action, nous remarquons des hommes de lettres d'origine belge, Maurice des Ombiaux, le comte Albert du Bois, Louis Dumont-Wilden, Frantz Foulon, Georges Garnir, Léon Souguenet; des avocats, des hommes politiques, Gonzalès Decamps, Jules Destrée, André Harmegnies, Charles Houzeau-de Lehaie, sénateur à Mons, Fulgence Masson, député à Mons, Gaston Talaupe, président de la Société des Auteurs et Chansonniers wallons, Jules Delhaize, historien, etc., etc.

Le Comité d'honneur est composé des sommités scientifiques et des historiens les plus en vue de la France contemporaine : *Paul Adam*, *Maurice Barrès*, de l'Académie Française, *Arthur Chuquet*, membre de l'Institut, l'illustre auteur des « Guerres de la Révolution », *Jules Claretie*, de l'Académie Française, *Georges d'Esparbès*, le général *Langlois*, sénateur et académicien, *Maxime Lecomte*, vice-président du Sénat, *Georges Lenôtre*, le délicat auteur de « Paris Révolutionnaire », des « Vieilles Maisons, Vieux Papiers », *Frédéric Masson*, de l'Académie Française, l'érudit et fécond panégyriste de Napoléon, *Alfred Mézière*, secrétaire perpétuel de l'Académie Française, pour ne citer que quelques noms de cette illustre pléiade, ont adhéré au projet; pour les Belges, citons, au courant de la plume, les sénateurs Henry Crombez, O. de Séjournet, Hanrez, Hiard, Huet, Steurs, Van der Borght, les députés Asou, Boël, Fléchet, L. Horlait, Royer, des hommes de lettres, Léon Dommartin, Camille Lemonnier, Emile Verhaeren, Maurice Wilmotte, professeur à l'Université de Liége...

N'oublions pas non plus *Georges Ducrocq*, directeur des Marches de l'Est à Paris; *Paul Flat*, directeur de la « Revue Bleue »; *Jacques Rouché*, directeur de la « Grande Revue » à Paris, et *Georges Brandès*, homme de lettres à Copenhague.

Le but est donc déterminé, et les hommes politiques belges, qui ont pris la responsabilité de l'œuvre, défendront avec énergie et conviction leurs idées philosophiques et celles de la Révolution.

---

(1) Cette pièce porte la signature des membres du bureau du Comité d'action : le président : *baron Jules Du Vivier*, membre du Conseil provincial du Hainaut; les vice-présidents : *F. de Fuisseaux*, sénateur, à Baudour; *Gérard Harry*, homme de lettres, à Bruxelles; *Jean Lescarts*, bourgmestre de Mons; *Georges Masset*, directeur de l'*Express*, à Liége; le secrétaire général, *Hector Voituron*, homme de lettres, à Jemappes; *Louis Piérard*, à Mons; *P.-H. Devos*, à Bruxelles, et le trésorier, *Paul Heupgen*, avocat, à Mons.

D'autre part, le parti conservateur s'est posé immédiatement en adversaire irréductible du projet, et invoque à son appui tous les griefs que le gouvernement impérial et royal des Pays-Bas autrichiens pouvait formuler contre la République naissante et les principes de 1789.

« Cette domination nouvelle, écrit, à la date du 1er janvier 1909, M. *Ernest Desenfans*, ne fut, en effet, ni meilleure ni plus enviable, ni moins énervante que les précédentes, et nous ne pouvons oublier qu'elle contribua à introduire dans notre pays, avec le règne de la terreur et du jacobinisme, des souffrances de toutes sortes, dont fourmillent les archives du temps et qu'il est inutile de rappeler ici. » Un peu plus loin : « A notre point de vue, Jemappes fut avant tout un fait de guerre préparant des désastres sans nombre. »

» Oublier cela, c'est oublier notre histoire nationale.

» Au surplus, à la fin du XVIIIe siècle, l'ancien régime avait, dans presque toute l'Europe occidentale, donné tout ce qu'il pouvait donner.

» De toute part, il sombrait et « les idées modernes », pour pénétrer en Belgique, n'avaient pas nécessairement besoin de la bataille de Jemappes.

» Certes, nous ne demandons point que l'on déplore la bataille de Jemappes.

» Nous nous bornons à penser qu'il n'y a pas lieu de la commémorer.

» Comme tant d'autres qui ont assombri nos annales, elle ne devrait, si nous étions sages, que nous donner la ferme volonté de nous mettre à même, le cas échéant, de contribuer efficacement à empêcher le retour d'événements comme celui-là.

» Asservis, nous ne produisons rien ou presque rien.

» Libres, nous tenons une place honorable au milieu des peuples civilisés. »

Riposte du Comité : « Nous n'avons jamais songé, nous écrivait à la date du 7 décembre 1909, le baron Du Vivier, à faire de la commémoration de la bataille de Jemappes une manifestation de parti, mais dès que cette idée a été lancée, la presse catholique nous a combattus avec acharnement. Quant à nous, nous continuerons à poursuivre notre but : *Commémorer la bataille de Jemappes où les volontaires de 1792, Français et Belges,* se couvrirent de gloire.

» Célébrer le triomphe de la Révolution et des *idées modernes.*

» Témoigner notre reconnaissance à la France, qui, plus tard encore, *en 1831,* acheva son œuvre, *en venant sauver notre indépendance déjà menacée.* »

Il serait dangereux, inopportun assurément, pour un historien impartial, de prendre, en Belgique, position entre ces deux partis, si obstinément divisés, si diamétralement opposés, si irréductiblement ennemis. Nous ne pouvons que nous incliner devant cette inéluctable situation qui procède du caractère national, de l'essence même de notre amour de la liberté.

Pourtant, l'amour de la vérité historique, qui toujours guida notre plume, nous suggère l'idée de publier sur cette importante partie de l'histoire politique et militaire de notre pays, une étude approfondie, documentée, puisée aux sources les plus impartiales, les plus autorisées et les plus récentes, en sorte que, dans le feu de la controverse, rien ne soit laissé dans l'ombre ni dénaturé pour les besoins de l'une ou de l'autre cause.

L'histoire est une science auguste que rien ne peut déflorer.

Nous n'inventerons rien et nous nous mettrons en garde contre des détails oiseux, proclamations, allocutions officielles et vaines; nous pillerons, au besoin, en indiquant loyalement les sources, les « *Archives du Ministère de la Guerre* » à Paris, les écrivains autorisés, des maîtres tels que *Arthur Chuquet*, de l'Institut, feu le commandant *La Jonquière*, de la « Section historique de la guerre », d'autres encore qui nous ont aidé de leurs consciencieux travaux.

Un de nos plus sérieux historiens, Louis Navez, l'auteur si justement apprécié des « *Champs de bataille historiques de la Belgique* », fait remarquer que, « pour notre cercle d'études modernes, nombre de documents qui s'y rapportent étaient jusqu'à présent inédits. C'est, dit-il, une soixantaine d'années seulement après la bataille de Waterloo qu'on a pu croire que les assertions basées sur les documents connus concernant la campagne de 1815, ne risquaient plus d'être renversées par la découverte de documents nouveaux. Peut-être, ajoute-t-il, ne sera-ce qu'après une période de temps très longue que toutes les pièces indispensables pour faire la lumière complète sur la campagne des *Dix jours en 1831*, par exemple, seront mises au jour? » Nous nous permettons de compléter la pensée du sympathique écrivain, en ajoutant à ses réflexions : *et des premières campagnes de la Révolution en Belgique.*

Un des auteurs contemporains les plus en vue en Belgique, Louis Pirenne, le célèbre professeur d'histoire de l'Université de Gand, nous met fort à l'aise par la définition qu'il donne du rôle actuel de l'historien. Récemment encore, dans une conférence donnée à Bruxelles (mai 1910), sur le règne des archiducs Albert et Isabelle, il soulignait la mission de ceux que l'étude de l'histoire passionne et séduit.

« Il serait absurde, à un historien, de sortir du domaine de l'observation; nous ne pouvons juger un règne, déclare-t-il, mais nous essaierons de le comprendre.

» On commence à faire une synthèse provisoire du règne d'Albert et d'Isabelle. Nous ne saurons jamais tout. Nous saurons la vérité complète d'aujourd'hui, qui sera peut-être à revoir dans quelques années, sur de nouveaux documents » (1).

C'est précisément ce que nous nous proposons de faire, en relatant les premières invasions françaises de 1792 dans les ci-devant Pays-Bas autrichiens.

Une autre question, très importante par sa hardiesse, peut-être, vient tout naturellement se poser à notre esprit inquiet, toujours en éveil, luttant pour la justice et la vérité : Dumouriez?

Depuis bien des années déjà, nous avons subi, en des phrases ronflantes, très habilement tournées et envenimées, les impressions des publicistes français, en arrêt devant cette grande figure. Nous avons courbé la tête, presque le genou, sous l'anathème de Lamartine. Pourquoi? Dumouriez était-il si coupable que cela? Les événements qui se déroulaient d'une façon vertigineuse n'ont-ils pas contribué à créer la situation inextricable dans laquelle il s'est désespérément débattu? Ne dit-il pas dans ses mémoires : « Chaque jour, chaque heure diminuait son espoir. Il voyait sa position sans se flatter et sans s'abattre; il la combinait sous toutes les faces et il ne se rappelle pas ces cinq jours d'avril sans frémir. »

Ne perdons pas de vue que nous arrivons là précisément à l'un des grands tournants de l'Histoire.

Qui oserait se prononcer aujourd'hui, alors que tous les documents sont mis au jour, au grand jour de la publicité?

Depuis les temps héroïques, remontant à la plus haute antiquité, depuis les tourmentes révolutionnaires des siècles d'Athènes, de Sparte, de Rome, depuis les guerres civiles et les proscriptions de Marius et de Sylla, depuis les règnes soupçonneux et cruels de Tibère et de Néron, depuis les empereurs romains de la décadence, depuis l'anarchie militaire et les scènes d'égorgement des gardes prétoriennes, jamais on ne vit chose pareille, jamais on ne traversa, dans le sang, dans la boue, dans la brutalité de vils bourreaux, de crise plus atroce, plus démente, plus furieuse.

---

(1) Voici une des récentes boutades du savant professeur : « On parle souvent du tribunal de l'histoire... Quelle erreur!... Les siècles ne sont pas des prévenus. » (*La Gazette*, 27 mai 1910.)

Durant la lutte sauvage de la Terreur, l'enjeu était la tête du vaincu et Dumouriez ne voulut pas livrer la sienne.

Voilà la vérité toute nue, sans ambages et sans voiles!

Le sort de Louis XVI, de Marie-Antoinette et de Madame Elisabeth, celui des plus hauts chefs de l'armée, de Custine, de Biron, de Houchard, de Luckner, de Philippe d'Orléans, de La Marlière, de Chancel, de Brunet, de Coustard, de Westermann, de Dillon, de O'Moran, du Belge Davaine, de Philippe de Vaux, de tant de nobles victimes, maréchaux de France, ministres, généraux vainqueurs ou vaincus, de l'ancien et surtout du nouveau régime, ce sort, répétons-le, ne tentait pas Dumouriez. Il avait la hantise de l'infâme guillotine. Il en eut le juste pressentiment (1).

Mais, si au point de vue français, au point de vue républicain, au point de vue des mœurs militaires du temps, on peut juger différemment Dumouriez et même le proscrire, hâtons-nous de déclarer, après examen de toutes les versions, que nous, Belges de la Révolution brabançonne aux abois, que nous Belges insurgés contre notre souverain légitime l'empereur Joseph II, en révolte contre les augustes princes de la lignée impériale, ses successeurs Léopold II et François, nous n'avons, nous ne trouvons rien à reprocher au général en chef des armées de la République durant son passage, son séjour, son action, ses influences, sur notre territoire.

* * *

Nous ne conclurons pas, nous nous contenterons de raconter fidèlement les événements tels qu'ils se sont passés; nous ne jugerons pas Dumouriez, nous essaierons de faire comprendre la mentalité exceptionnelle du général en chef par nos chers lecteurs, par nos amis des partis opposés, qui voudront bien tirer les conclusions qui leur seront suggérées par leur éducation politique et leurs préférences personnelles.

---

(1) Ministre des affaires étrangères, Dumouriez avait approché le roi, il l'aimait, ayant pu l'apprécier; aussi, et ce fut là l'origine de sa défection, garda-t-il une haine mortelle contre ceux qui furent cause de sa fin lamentable. Il ne s'en cache pas dans ses mémoires. « Un marchand raisonnable tint un jour au général (qui était à Paris pour essayer de sauver le roi) cette réponse, en baissant les yeux et rougissant de honte : « Citoyen, je vois ce que vous voudriez nous inspirer. Nous sommes des lâches, le roi sera victime. Que pouvez-vous attendre d'une ville qui, ayant quatre-vingt mille hommes de gardes nationales, superbes et bien exercées, s'est laissé désarmer dans les premiers jours de septembre par moins de six mille fédérés marseillais ou bretons? » Le général sortit et alla gémir au fond d'une promenade publique écartée. » (*Mémoires de Dumouriez. Londres 1794. T. I, p. 54.*)

Notre conscience sera déchargée d'un grand poids, car la façon dont fut traité le vainqueur de Jemappes nous a, durant toute la vie, pesé sur le cœur.

A quoi bon discuter et essayer de persuader le lecteur dont le jugement est fait? Quand l'illustre Thiers écrivit l'Histoire de la Révolution française, les passions étaient loin d'être éteintes. le feu couvait encore terriblement sous la cendre; il s'en tira très habilement en se plaçant alternativement, ainsi qu'il le dit lui-même, sur le seuil du palais d'un privilégié de la fortune ou sous l'humble chaume d'un déshérité du sort.

Quant à nous, nous réclamons humblement de l'âme généreuse de nos lecteurs le bénéfice de notre charitable pensée : exposer la conduite d'un homme de génie, très discuté de nos jours encore, assurément incompris, et peut-être injustement jugé (1).

(1) Nous n'avons rien changé à cet avant-propos que M. le major Eugène Cruyplants écrivit quelque temps avant sa mort, survenue le 5 mai 1911, et par conséquent avant l'inauguration d'un monument à Jemappes. W. A.

Avertissement

Nous croyons nécessaire d'indiquer en quelques mots la méthode suivie dans la présente étude.

Elle coïncide avec l'ordre chronologique des événements.

Comme c'est à l'armée autrichienne que nos soldats auront affaire, tant en 1790 que pendant la première campagne de Belgique en 1792, au siège de Lille, à Jemappes et Neerwinden, nous consacrons tout d'abord à cette armée une étude courte mais puisée aux meilleures sources.

Les événements qui nous occupent ont pour prélude la Révolution brabançonne et la Révolution liégeoise. C'est dans les troupes insurgées de 1790 que vont se recruter les légions de réfugiés, c'est aussi en 1790 que le général Dumouriez fera connaissance avec les Belges, c'est enfin la Révolution de 1790 qui expliquera l'exode de nos compatriotes vers la France.

L'armée française étant en pleine période de transition au moment où éclata la guerre contre l'Autriche, nous avons cru indispensable de lui réserver quelques pages, intéressantes d'ailleurs, comme tout ce qui touche à l'histoire militaire de nos voisins du Sud.

La première campagne de 1792 est caractérisée par l'hésitation, le manque de confiance des généraux et des soldats français, et cela jusqu'au moment où Dumouriez prend le commandement de l'armée du Nord.

Après avoir présenté cette originale et puissante figure, nous passerons rapidement sur les épisodes de la campagne célèbre de l'Argonne (septembre 1792), pour revenir à Lille assiégée, et nous engager avec une nouvelle armée française dans cette conquête de la Belgique qui suit la brillante victoire de Jemappes (6 novembre 1792).

Malheureusement, la Convention, qui vient de juger et de condamner Louis XVI et qui est toute puissante, va traiter la Belgique en pays conquis, et malgré tous les efforts de Dumouriez pour conserver aux Belges leur indépendance, la réunion de nos provinces à la France sera bientôt un fait accompli.

L'armée belge, dont la création est l'œuvre de Dumouriez, et qui, soit dit en passant, était parfaitement inconnue jusqu'à ce jour, l'armée belge, que nous avons enfin tirée de l'obscurité, suivra le sort de nos provinces.

Sur ces entrefaites, Dumouriez, tout occupé par son expédition en Hollande, est rappelé par la nouvelle du retour offensif des Autrichiens, qui ont refoulé les avant-postes français à Aldenhoven et Aix-la-Chapelle (1er mars 1793). Rentré en Belgique, il rétablit l'ordre, réorganise l'armée, mais il est battu à Neerwinden le 18 mars.

Contraint d'évacuer la Belgique, qui fait retour à ses anciens maîtres, découragé par l'attitude de la Convention, par l'insuccès de toutes ses combinaisons, Dumouriez projette de s'unir aux Autrichiens pour marcher sur Paris, mais l'armée, sur laquelle il comptait, lui tourne le dos et les trois places de guerre sur lesquelles il fondait ses espérances, demeurent fermées.

C'est alors que, menacé d'être mis en jugement, il livre aux Autrichiens les commissaires de la Convention venus pour l'arrêter.

Désormais, son rôle est terminé.

Il nous restera enfin à parler des suites de la défection du général et à dire ce qu'il advint des soldats belges qui avaient débuté en 1792.

Pour tout ce qui concerne nos soldats, nous ne nous sommes servis, à vingt lignes près, que de documents inédits.

Qu'il nous soit permis de revendiquer ce mérite à défaut d'autres...

CHAPITRE I

L'Armée Autrichienne

L'armée autrichienne. — Appréciations. — Organisation en 1792. — Troupes réunies dans les Pays-Bas au moment de la bataille de Jemappes. — Les généraux. — Les régiments nationaux des Pays-Bas.

Nous croyons combler une lacune en consacrant, au début de ce livre, quelques pages à l'armée autrichienne. Ni M. Arthur Chuquet (1), qui a peint d'une main de maître l'armée prussienne de 1792, ni le regretté général baron Guillaume, qui a écrit tout un volume sur l'histoire de nos régiments nationaux au service de l'Autriche, n'ont jugé nécessaire de décrire cette armée qui fut longtemps la première et peut-être la plus belle de l'Europe.

Les « Kaiserlics » ont joué pour nous ce rôle singulier d'être à la même époque nos alliés et nos adversaires ; car on voyait en 1792, dans les deux camps, un nombre sensiblement égal de Belges. A ce double titre, ils mériteraient bien de retenir notre attention.

Nous avons dit, et nous répéterons à satiété, que depuis l'époque de ces guerres homériques, le temps a fait son œuvre, que les passions sont éteintes, et que nous avons ce droit d'admirer également Dumonceau et ses braves « Canaris », Latour et ses dragons « hardis au feu comme des lions », Ransonnet qui conduit à la bataille ses jeunes fils en criant « Vive la République ! », la dame de Mesemaere qui présente son dernier enfant « pour remplacer ses aînés, morts au service de

(1) *Arthur Chuquet. Les Guerres de la Révolution. IV. Jemappes et la Conquête de la Belgique. Paris, E. Plon, Nourrit et C[ie].*

l'Empereur », et tous ces braves, enfin, bleus ou blancs, dévoués à la cause qui personnifie leur idéal.

Ceci dit, et en nous plaçant à un point de vue plus spécial et exclusivement militaire, nous admirons franchement l'armée autrichienne de 1792. Vieillie sur les champs de bataille de la Guerre de Sept-Ans et de la campagne contre les Turcs, elle était pleine de la tradition qui fait la force militaire lorsqu'elle est accompagnée d'une direction raisonnée et clairvoyante dans le sens d'une évolution en rapport avec les circonstances. Une telle armée forme le principal outil de la puissance d'un peuple. Depuis le règne de Marie-Thérèse jusqu'aux sombres journées de 1867, le roi de Prusse, les généraux de la Révolution, Napoléon lui-même et le « chancelier de fer » ont dû compter avec l'empire d'Allemagne, et tous ont témoigné de leur admiration pour l'armée autrichienne, pour son admirable tenue, sa discipline, sa vaillance et ses chefs.

Les armées autrichiennes ont été souvent malheureuses, mais leurs échecs ont toujours été honorables, et peu de gouvernements ont montré plus de sang-froid et moins de découragement dans la défaite (1).

Appréciations sur l'Armée Autrichienne

L'armée autrichienne, dit l'auteur des Guerres de la Révolution (2), ne partageait pas la manie de se modeler sur celle de Frédéric II : les dernières campagnes de Bohême et de Turquie, sous la direction du célèbre Laudon, lui avaient rendu une partie de sa confiance, un peu ébranlée dans la Guerre de Sept-Ans.

Son système de recrutement différait peu de celui des Prussiens; en temps de paix, la voie des enrôlements volontaires était suffisante; en temps de guerre, on arrachait les compagnons ouvriers à leurs métiers, les habitants des campagnes à leurs charrues, et souvent les pauvres bourgeois à leurs familles, pour les assigner aux régiments que telle province devait fournir. Différentes classes de recrues étaient formées à cet effet, chaque régiment avait une réserve déterminée et toute prête à le porter au complet de guerre. La Croatie, le Bannat, frontières de la Turquie, et ayant à se défendre de leurs barbares voisins, étaient organisés militairement. Là, tout individu mâle est

---

(1) *Cf. R. Peyre. Napoléon Ier et son temps. Paris, 1888.*

(2) *Histoire critique et militaire des Guerres de la Révolution, par le lieutenant général Jomini, aide de camp général de S. M. l'Empereur de Russie. Paris, 1819. T. 1, p. 283 et suiv.*

soldat en naissant, et les arrondissements civils ne sont, à proprement parler, que de grands cadres de bataillons. Les milices de ces provinces, déjà célèbres dans la Guerre de Sept-Ans, sont très propres au service de troupes légères.

La Hongrie, encore placée sous un joug féodal semblable au servage des Polonais, fournissait onze régiments d'infanterie et huit de cavalerie, qui, avec les Wallons, formaient l'élite des troupes impériales. Dans les grandes crises, la noblesse de ce royaume marchait à la tête de ses paysans. L'insurrection hongroise avait sauvé Marie-Thérèse en 1742, et ce peuple belliqueux assurait d'immenses ressources à la Maison d'Autriche.

L'avancement était généralement réservé à l'ancienneté; cependant, on en déviait souvent : la noblesse avait beaucoup de part dans les promotions, sans qu'elle fût absolument indispensable pour arriver au dernier terme de la carrière. L'épée ennoblissait celui qui la portait; nous avons vu plus d'un plébéien parvenir au grade de lieutenant général, et certes on ne niera pas qu'ils ne fussent des plus distingués de l'armée impériale.

L'infanterie, quoique bien dressée et disciplinée, manquait de vivacité; la cavalerie, supérieurement composée en hommes et en chevaux, rivalisait avec les escadrons prussiens pour l'instruction et les surpassait sous d'autres rapports. L'artillerie se perfectionnait en même temps que le génie. Le matériel, moins parfait que celui des Français, était lourd pour les pièces de position, et les pièces de 3 affectées à chaque bataillon, laissaient beaucoup à désirer.

L'état-major ne manquait ni d'érudition ni de talents, mais ses théories étaient outrées et vagues, car elles reposaient en partie sur le système de cordon attribué à Lacy (1).

Le prince de Ligne, dans ses mémoires prolixes, mais d'ailleurs estimés, s'élève avec raison contre la manie de vouloir déterminer les chances dans toutes les hypothèses et de prétendre faire de la guerre un jeu à combinaisons limitées. On voulut, dit-on, pousser le ridicule jusqu'à fixer, par un règlement, ce qu'un officier aurait à faire dans toutes les circonstances. Une chose certaine, c'est que celui qui déter-

(1) *Lacy (Joseph-François-Maurice, comte de)*, fils du feld-maréchal russe comte de Lacy, et la plus grande illustration militaire d'Autriche, né en 1725, mort en 1801, avait reçu le bâton de maréchal à la suite de la guerre de Sept Ans. Sous Joseph II, il prit le commandement de l'armée qui opéra contre les Turcs (1788), fit partie du Conseil Aulique, réforma l'armée et établit tout un système de fortifications dans la Bohême. A la mort de Joseph II, il eut la signature suprême jusqu'à l'avènement de Léopold II et fut chargé, en 1794, de diriger les affaires de la guerre.

mina en 1769 le service de l'état-major, s'écarte fort peu de cette marche surprenante.

La guerre de positions, qui fit la réputation de Daun, avait de nombreux partisans dans l'état-major, sans être beaucoup préférable à celle de cordon.

Ces deux systèmes, qui dénotent déjà l'absence du génie, exigent cependant, de la part du général qui les emploie, des talents particuliers ; et il faut en convenir, l'Autriche ne manquait pas d'officiers qui les possédassent.

Quoi qu'il en soit, il était facile de présager que l'armée impériale éprouverait de grands désastres, pour peu que ses ennemis, adoptant un système offensif, l'exécutassent avec vigueur.

Nous ajouterons que, d'une façon générale, l'armée autrichienne, pas plus que les autres armées de l'Europe à cette époque, n'était en mesure, à cause de sa tactique surannée, de résister aux armées républicaines, où les généraux avaient fait table rase des vieux principes.

Dans les campagnes qui nous occupent, il est indispensable, pour porter un jugement impartial sur les événements, de se rappeler que ni l'Autriche, ni la Prusse, n'osèrent détacher vers le théâtre de la guerre des forces suffisantes pour leur assurer le succès. Franchement unies, dit L. Navez (1), et disposant de la totalité de leurs forces, l'Autriche et la Prusse, aidées de plusieurs des petits Etats de l'Empire, devaient cependant, selon toute vraisemblance, l'emporter sur la France, mais ces deux conditions ne purent être réalisées, à cause surtout de la politique de la Russie en Pologne. Les armées russes, devenues disponibles, par suite de la signature de la paix entre Catherine II et le Sultan, à Jassy, le 9 janvier 1792, avaient été dirigées vers les frontières de la Podolie. Les gouvernements de Vienne et de Berlin craignaient que les Russes, voyant les forces autrichiennes et prussiennes engagées contre la France, ne voulussent profiter de cette circonstance pour envahir la Pologne et se l'attribuer en entier, excluant de tout partage les deux puissances allemandes. Il s'ensuivait que François II et Frédéric-Guillaume II destinaient à la guerre contre la France le moins de troupes possible et ne les engageaient qu'avec une grande circonspection.

---

(1) *Louis Navez, Les Champs de bataille historiques de la Belgique. Bruxelles. J. Lebègue et Cie. 1902.*

Organisation en 1792

Après le traité de paix de Sistowo, conclu avec la Turquie en 1791, les troupes autrichiennes avaient été réduites à l'effectif total de 268,129 hommes.

L'infanterie comprenait 77 régiments, dont 5 des Pays-Bas, 2 italiens, 11 hongrois, 3 de garnison, 39 allemands (1) et 17 des frontières (Grenz-Truppe), formant un total d'environ 180,000 hommes;

La cavalerie, 38 régiments dont 2 de carabiniers, 9 de cuirassiers, 10 de dragons, 5 de chevau-légers, un de dragons dit « d'état-major », 9 de hussards, 1 de uhlans (lanciers) et 1 des frontières (Szeckler-Grenz-Husaren); au total 40,000 hommes;

Les corps francs et de chasseurs, au nombre de 9, dont 1 de cavalerie;

Et enfin 10 bataillons d'artillerie plus 4 compagnies et 10 compagnies du génie.

Tous les régiments d'infanterie étaient à trois bataillons de fusiliers et une division de grenadiers (on appelait division la réunion de 2 compagnies d'infanterie ou de 2 escadrons de cavalerie) (2).

Dans chaque régiment, le 1er bataillon (Leib-Bataillon ou Bataillon du Corps) et le 2e (Oberst-Bataillon ou Bataillon-Colonel) avaient chacun six compagnies; le 3e (Garnison-Bataillon) n'en avait que quatre.

En temps de guerre, les divisions de grenadiers réunies deux par deux, formaient des bataillons à quatre compagnies, désignés par le nom de leur chef. Cette formation portait le nom caractéristique de « Schwadronierung » (escadronnement).

Chaque bataillon avait deux drapeaux et trois canons de 6. Le Leib-Bataillon avait un drapeau en plus (Leibfahne). Les régiments des frontières, considérés comme infanterie légère, avaient des pièces de 3.

Dans la cavalerie, les régiments de hussards et de carabiniers

---

(1) *Allemands* (*deutsche*) par opposition à *hongrois*, car on ne disait pas *Oesterreichische Regiment.* Tous les régiments, tant de cavalerie que d'infanterie, étaient désignés par le nom de leur propriétaire, mais ils portaient également un numéro d'ordre.

(2) En principe, l'effectif du régiment d'infanterie était de 2,912 hommes, celui du bataillon de grenadiers de 969 hommes, celui de l'escadron de 203 hommes.

avaient quatre divisions, ceux de dragons, cuirassiers et chevau-légers trois, celui des uhlans deux, les Szeckler-Grenz-Husaren cinq (1).

Outre les pièces régimentaires, l'artillerie possédait encore, réparties en batteries indépendantes, des pièces de différents calibres.

Corps francs et chasseurs. — En 1788, le gouvernement impérial décida de reconstituer les corps de chasseurs supprimés depuis la guerre de Sept-Ans. On y ajouta plusieurs corps francs, dont voici la nomenclature :

Date de création	*Dénomination et chefs en 1792*	*Composition*
1788	Tiroler Scharfchützen Corps, l[t]-col. Geppert	1 bataillon
1788	Deutsche Feldjäger Corps ou Chasseurs de Dandini	1 bataillon
1789	Chasseurs wallons, major Leloup	6 compagnies
1790	Corps franc du colonel comte O'Donell	12 compagnies hongroises
1790	Grün-Laudon-Regiment, col. baron Mylius	2 bataillons de grenadiers hongrois
1790	Ulans francs de Galicie, l[t]-col. Degelmann	3 divisions
1792	Corps serbe-esclavon, col. Stephan Mihalowich	6 compagnies
1792	Corps franc croate, col. comte Ignace Gyulay	?

L'emploi de ces troupes légères (on dirait aujourd'hui des tirailleurs) avait été préconisé par Frédéric II, mais pas une armée en Europe ne savait utiliser avec autant de succès que l'armée autrichienne leur étonnante mobilité, leur audace et leur tir redoutable (2).

Les Tyroliens. — Le célèbre corps des chasseurs tyroliens a son origine dans les milices tyroliennes levées en 1511, d'où fut tiré en 1703 le Tiroler-Land-Bataillon, devenu en 1745 le Tiroler-Feld und Land-Regiment, reconstitué en 1788 sous le nom de Tiroler-Scharfschützen-Corps (Corps des Tirailleurs Tyroliens) et commandé en 1788 par le lieutenant-colonel Geppert, en 1793 par le lieutenant-colonel baron Thomas de Brady, d'origine irlandaise, plus tard colonel du régiment wallon de Murray (1794) et général-major (1806). En 1801 : Tiroler-Jäger-Regiment n° 64, colonel marquis Jean-Gabriel

(1) Il peut être utile de savoir que le *s* hongrois doit être prononcé *ch*, le *sz* comme *s* dur, le *cz* polonais et le *cs* hongrois *tch*, le *z* comme *tz*.

(2) Cf. pour l'organisation et l'histoire de l'armée autrichienne, le magistral ouvrage de *Teuber et Ottenfeld. Die Oesterr. Armée 1700-1867.*

du Chasteler de Courcelles, feldmaréchal-lieutenant; en 1813 : Tiroler-Jäger-Corps ou Fenner-Jäger-Corps, du nom de son chef le feldmaréchal-lieutenant Philippe chevalier de Fenner. En 1815 : Tiroler-Kaiser-Jäger, propriété de l'empereur; les seconds propriétaires du régiment furent les feldmaréchaux-lieutenants Philippe baron Fenner von Fenneberg (1816-1824), Philippe baron Pflüger von Lindenfels (1824-1837), Georges baron Waldstätten (1837-1843), Pierre baron Pirquet de Mardaga et Cesenatico (1843-1861) (1), Jean comte Castiglione (1861-1871) (Napoléon François-Charles, duc de Reichstadt, fut capitaine dans ce régiment de 1828 à 1830) (2).

Les Tyroliens formèrent ensuite quatre régiments. Ce nombre a été réduit à un, de nos jours, mais l'unique régiment est fort de 19 bataillons.

En 1816, à l'endroit même où les troupes autrichiennes, aidées par les milices du Tyrol, avaient en 1809 repoussé d'Innsbruck les Français et les Bavarois, on installa sur le mont Isel qui domine la ville (630 mètres) un champ de tir pour les chasseurs tyroliens.

C'est là que fut créé, en 1881, et restauré en 1898, par le colonel Aloïs Edler von Knöpfler, le musée des chasseurs, où ont été réunis les portraits et les souvenirs de tous ceux dont la bravoure honora le régiment. Une galerie du musée porte le nom du légendaire patriote tyrolien Andreas Hofer, mort pour l'indépendance de sa patrie en 1809.

Les chasseurs tyroliens portaient en 1792 l'uniforme gris à distinctifs verts et la casquette de l'infanterie, sans la plaque de cuivre, mais à galon vert.

Ils étaient armés d'une carabine rayée à laquelle pouvait se fixer

---

(1) *Pierre Pirquet, dit Mardaga, baron de Cesenatico*, né à Liége en 1781, mort en 1861, était le fils d'un officier des gardes du corps du prince-évêque de Liége; cadet au régiment de Beaulieu en 1799, Pirquet devint un des généraux les plus distingués de l'armée autrichienne; ses admirables états de services ont été donnés par M. E. Poswick dans son « Histoire des Troupes liégeoises au XVIII[e] siècle ». Nous rappellerons que le feldzeugmeister Pirquet accompagna en Belgique l'archiduchesse Marie-Henriette, lors de son mariage avec notre regretté Souverain Léopold II (août 1853).

(2) Le baron Pirquet et le marquis du Chasteler ne sont pas les seuls Belges dont le nom ait laissé quelque éclat dans l'histoire des Tyroliens et nous pouvons citer entre autres le colonel *Dumoulin*, ancien capitaine du régiment wallon de Wurtemberg, cité pour sa belle conduite au combat de Templeuve (1793) et devenu général-major aux Pays-Bas en 1814, commandant de la Flandre Occidentale jusqu'en 1826, puis lieutenant-général et commandant d'Utrecht.

une longue baïonnette. Les meilleurs tireurs possédaient un fusil à vent, la carabine Girandoni.

Les Chasseurs allemands ou « Deutsche Feldjäger » ont porté le nom de leurs chefs : en 1788 le major Pompeo Dandini, en 1792 le major comte Mahony, en 1797 le lieutenant-colonel Philippe Plank, en 1799 le colonel baron van Hoobroeck d'Asper, en 1801, enfin, Kurz von Traubenstein. Ils furent alors fondus avec les Tyroliens.

L'uniforme était le même que celui des Tyroliens, mais avec la buffleterie noire et le chapeau corse.

Les Volontaires limbourgeois. — Au moment de la Révolution brabançonne, un assez grand nombre de Limbourgeois, demeurés fidèles à la cause impériale, se réunirent en armes et obtinrent l'autorisation de former un bataillon franc. C'étaient surtout des gens du pays de Herve. Ils avaient placé à leur tête un ancien lieutenant du régiment de Murray, Michel de Grand-Ry.

Leur existence comme troupe soldée fut reconnue par décret impérial daté du 10 août, et le capitaine d'Asper, du régiment de Ligne, dont nous retracerons brièvement la carrière, fut chargé de les inspecter, de les instruire et de les conduire, et de fait, bien qu'il demeurât attaché à son régiment, il fut le vrai commandant du corps des volontaires limbourgeois. Ceux-ci formaient 28 compagnies ou groupes, commandés chacun par un « chef » et un « sous-chef ».

Ces douze cents volontaires, conduits par d'Asper, ne pouvaient manquer de se distinguer.

Ils subsistèrent jusqu'à la fin de la campagne et furent renvoyés dans leurs foyers le 17 novembre 1790.

Mais on les rappela sous les armes en 1792. Dès le 27 avril de cette année, le corps fut réorganisé sur le pied de 2 bataillons chacun à 3 divisions, au total 12 compagnies. Toutefois comme le nombre de volontaires n'excédait pas 385 hommes, on réduisit ce nombre à 4 puis à 3 compagnies. Grand-Ry commandait la première, mais comme d'Asper était devenu major et que son service l'appelait en d'autres lieux, on décida que le capitaine vicomte d'Harnoncourt, du régiment de Vierset, chambellan de l'Empereur, le remplacerait (1).

Les volontaires limbourgeois furent placés sous les ordres du général-major de Moitelle, qui commandait à Namur, et tinrent gar-

---

(1) *Archives générales du Royaume de Belgique.*

Le corps des volontaires limbourgeois ne doit pas être confondu avec la Légion limbourgeoise de l'archiduc Charles, créé en 1794, d'après le général

nison dans cette ville. Leur première revue fut assez émouvante : quand arrivèrent les officiers et les commissaires autrichiens, ceux-ci s'aperçurent avec étonnement que le bataillon limbourgeois n'était composé que de vieillards et d'enfants. Leur premier mouvement fut de renvoyer chez eux tous ces braves, mais les Limbourgeois se prirent à pleurer, protestant qu'ils sauraient faire leur devoir, et que l'enthousiasme des uns et l'expérience des autres (il y avait parmi les anciens beaucoup de vétérans de la guerre de Sept-Ans) compenseraient tous les autres défauts.

Le corps fut maintenu jusqu'au 30 janvier 1794, après avoir subi plusieurs transformations, et l'archiduc Charles donna aux sous-officiers et aux volontaires les plus grandes facilités pour continuer leur carrière dans les corps francs ou dans les chasseurs.

Les Limbourgeois portaient l'habit bleu à collet, parements et revers blancs, la veste et la culotte blanches (1), les longues guêtres noires (qui paraissent avoir été remplacées plus tard par des guêtres grises plus courtes, pour ne pas gêner l'articulation du genou), la capote bleue, le chapeau. Ils étaient équipés d'un havre-sac, et d'une giberne à banderole de buffle blanc. Leur armement consistait dans le fusil à baïonnette et dans un sabre porté au ceinturon.

Les Laudons-Verts, etc. — L'historien des Régiments nationaux cite le baron d'Asper comme chef en 1792 et 1793 du régiment franc de Vert-Laudon ou chasseurs limbourgeois, dit-il (pp. 182, 196 et 201).

Le baron d'Asper commanda les Laudons en 1794 seulement, et en 1799 le corps des chasseurs allemands, qui prit son nom. En 1792, il était major au régiment de Ligne où il s'était engagé en 1770. Il n'avait eu sous ses ordres que temporairement le corps des volontaires limbourgeois (1790) lequel n'avait rien de commun avec le régiment vert de Laudon.

---

baron Guillaume, et commandée par le capitaine de Meys, du régiment de Murray.

D'après Teuber, cette légion fut levée en 1792. Une compagnie de Limbourgeois avait déjà renforcé en 1790 les chasseurs Leloup.

En 1794, la Légion limbourgeoise de l'archiduc Charles comprenait, sous le major Jean de Meys, 8 compagnies. Elle fut versée en 1798 aux 2e et 14e bataillons légers.

(1) Les Limbourgeois détestaient cet uniforme, qui était cependant un trophée, car ils l'avaient enlevé aux soldats du régiment patriote de West-Flandre, faits prisonniers par eux; mais ils s'indignaient qu'on les forçât de porter la tenue des insurgents. (*Archives générales du Royaume de Belgique.*)

Celui-ci tirait son nom du célèbre général de ce nom (1) et de la couleur de son uniforme. Créé en 1758, licencié en 1763, il avait été réorganisé en 1790 par un adjudant de Laudon, le colonel baron Antoine Mylius, auquel succéda, en 1793, le lieutenant-colonel baron Milgers et en 1794 le colonel baron d'Asper. En 1798, les Laudon-Verts, qui formaient deux bataillons de grenadiers hongrois, furent versés aux 3[e] et 4[e] bataillons d'infanterie légère.

Tel fut aussi le sort des corps francs O'Donell (2) (1[er], 2[e] et 12[e] bataillons légers), des Croates de Gyulaj (3) (6[e], 7[e], 9[e], 10[e] et 13[e] bataillons), des Serbes-Esclavons de Mihołowich (2[e] et 15[e] bataillons). Quant aux Uhlans francs de Galicie, ils servirent à former, en 1798, le 2[e] régiment de uhlans.

Les Laudons, les Serbes et les O'Donell avaient un shako évasé sans visière, avec cocarde sur le devant, et plumet (sauf pour les Laudons). L'habit, à un rang de boutons pour les Serbes et les O'Donell, était brun à distinctifs ponceau pour les premiers, vert à distinctifs de même pour les seconds.

Les Laudons portaient un habit ouvert, de couleur verte, ainsi que la veste et la culotte hongroise; les distinctifs garance. Les deux autres corps portaient également la culotte hongroise (verte?). Tous étaient armés de fusil à baïonnette. Les uhlans de Galicie portaient à peu de chose près le même uniforme que les uhlans réguliers.

Quant aux chasseurs de Leloup, nous nous en occuperons en parlant des régiments wallons.

---

(1) *Laudon ou Loudon* (Gédéon-Ernest), né à Trolzen en 1716, mort en 1790. Il vainquit Frédéric II dans plusieurs batailles, sauva l'Autriche en 1788, en repoussant les Turcs, auxquels il prit Belgrade, et reçut le titre de feld-maréchal généralissime des armées autrichiennes.

Ayant accompagné Joseph II dans une entrevue que ce prince eut avec Frédéric-le-Grand, en 1770, le roi de Prusse le combla d'égards et lui dit, au moment de se mettre à table : « Mettez-vous ici, M. Laudon, j'aime beaucoup mieux vous voir à côté de moi qu'en face. »

(2) *Charles, comte O'Donell*, général de cavalerie, d'origine irlandaise, se distingua particulièrement pendant la guerre de Sept Ans (1715-1771).

(3) *Gyulaj de Maros-Nemeth et Nadaska (Ignace, Comte)*, feldzeug meister (1763-1831).

Troupes autrichiennes réunies dans les Pays-Bas au moment de la bataille de Jemappes (6 novembre 1792)

Commandant en chef, le duc de *Saxe-Teschen*, feld-maréchal;

Feldzeugmeisters : comte de *Clerfayt* et baron *Bender* (commandant à Bruxelles);

Feld-maréchaux lieutenants : baron de *Beaulieu*, comte de *Latour*, duc de *Wurtemberg* (1), baron de *Lilien;*

Généraux-majors : *Civalart d'Apponcourt* (commandant à Tournai) (2), *Schrœder de Lilienhof* (3), *de Moitelle* (4), *de Diesback*, baron *de Wenkheim*, archiduc *Charles*, *Mikovini*, *Lamberg*, *Boros*, *Jordis* et *Sztaray* (5).

Infanterie

Régiments wallons de *Clerfayt* n° 9 (2,072 hommes), de *Ligne* n° 30 (2,073), de *Wurtemberg* n° 38 (2,477), de *Murray* n° 55 (2,179) tous à 3 bataillons, et *Vierset* n° 58 (1,324) à 2 bataillons; régiments hongrois à 2 bataillons : de *Nicolas Estherazy* n° 34 (1,833) et *Sztaray* n° 33 (1,939); régiments allemands de *Hohenlohe* n° 17 (1,861), de *Stuart* n° 18 (2,055), d'*Ulrich Kinski* n° 36 (2,025) et de *Mathesen* n° 42, à 2,206 hommes, tous à 2 bataillons; de *Bender* n° 41 (2,453)

---

(1) *Wurtemberg (Ferdinand-Frédéric-Auguste, duc de)*, né à Stuttgart en 1763, mort à Wiesbaden en 1834, devint feld-maréchal. Il était le frère du roi Frédéric de Wurtemberg et avait épousé la sœur du célèbre ministre prince de Metternich. Le régiment wallon n° 38 était sa propriété.

(2) *Louis-François comte Civalart d'Happoncourt*, appartenait à une famille noble originaire de la Lorraine. Après avoir servi dans différents régiments allemands, il obtint le 1er mai 1759 le commandement des dragons wallons qu'il conserva jusqu'en 1787. Il fut alors promu au grade de général-major.

(3) *Schrœder de Lilienhof (Godefroid, baron)*, né en 1740, il avait servi sous Daun et Loudon pendant la guerre de Sept Ans. Général-major en 1789, il fut disgrâcié à la suite de ses défaites de Turnhout et de Gand, mais il fut bientôt autorisé à reprendre du service. Il se fit battre encore à Arlon en 1793 et perdit tous ses bagages; nommé feld-maréchal-lieutenant, il répara ses revers en 1794, en aidant le vieux Bender dans sa belle défense de Luxembourg. Il avait des talents et de la bravoure, mais ce fut un général malheureux. Il mourut en 1807, alors qu'il était gouverneur de Cracovie.

(4) *Jean de Moitelle*, Belge d'origine, avait commandé le régiment de Ligne, wallon, de 1786 à 1789.

(5) *Antoine Sztaray*, descendant d'une vieille famille hongroise, avait fait la guerre de la Succession d'Autriche et la guerre de Sept Ans. Il devint feldzeugmeister en 1800. C'était un chevalier de Malte.

à 3 bataillons; d'*Alton* n° 15 (1,204), de *Franz Kinski* n° 47 (1,157) et de *Colloredo* (1,207) à un bataillon; 4 compagnies du 3e régiment de garnison n° 77.

Troupes des principautés tributaires : 2 bataillons de *Wurtzbourg* (1,634), 1 bataillon de *Bamberg* (508) et un demi-bataillon d'*Anhalt-Zerbst* (308).

Bataillons de grenadiers impériaux wallons de *Rousseau* (546) et de *Briey* (461), bataillons allemands de *Puckler* (418), de *Leuwen* (587), de *Barthodeisky* (604) et de *Morzin* (568).

Cavalerie

Régiment wallon des dragons de *Latour* (8 escadrons, 1,287 hommes); régiment allemand des dragons de *Cobourg* (8 escadrons, 1,208).

Régiments des hussards de *Wurmser*-allemand (4 1/2 escadrons, 763); de *Blanckenstein*-allemand (8 escadrons, 1,534) et d'*Estherazy*-hongrois (8 escadrons, 1,058).

Troupes des principautés tributaires : 1 1/2 escadron des dragons de *Wurtzbourg* (152) et 1/2 escadron des dragons d'*Anhalt* (80).

Corps francs et Chasseurs

Régiment hongrois *Vert-Laudon* (6 compagnies de grenadiers : 728 hommes); corps franc hongrois de *O'Donell* (8 compagnies : 1,065); corps franc serbe-esclavon de *Mihalowich* (6 compagnies : 1,001); uhlans francs de *Galicie (6 escadrons* : 1,000).

Chasseurs *Leloup-wallons* (6 compagnies), chasseurs *allemands* et *tyroliens* (20 compagnies) (ces 26 compagnies formant un total de 1,919 hommes).

Artillerie et Génie

7 compagnies d'artillerie, 1 de mineurs, 1 de sapeurs, 1 de pionniers et 1/2 de pontonniers.

Ce qui fait au total :

35	1/2 bataillons d'infanterie	30,515	hommes
6	bataillons de grenadiers	3,184	»
26	compagnies de chasseurs	1,919	»
20	compagnies franches	2,794	»
38	1/2 escadrons de cavalerie	6,082	»
6	escadrons francs	1,000	»
		45,494	hommes

auxquels il faudrait ajouter l'effectif de l'artillerie, du génie et du bataillon de garnison (1).

Les Généraux Autrichiens

Bien que l'armée autrichienne possédât d'excellents généraux et des troupes de premier ordre, elle fut souvent défaite. Il faut chercher la raison de ces continuels revers, non seulement dans le grand âge des chefs et l'infériorité de la tactique allemande vis-à-vis de la tactique frédéricienne et plus tard vis-à-vis de la tactique française, mais aussi, et surtout, dans le manque d'initiative des généraux, dont tous les mouvements étaient soumis aux décisions d'un conseil siégeant à Vienne et qu'on appelait le « *Conseil Aulique de la Guerre* », institution surannée qui prétendait diriger de loin toutes les opérations militaires.

Pendant la deuxième coalition, le général russe Souwaroff, qui était venu joindre en Italie ses troupes à celles des Autrichiens, ne pouvait comprendre cette manière de faire la guerre. Il s'indignait des lenteurs que le *Kriegskofrath* de Vienne imposait aux généraux et, reprenant à sa manière les critiques de Frédéric II, « savoir vaincre, bon, disait-il, mais être toujours battu n'est pas malin. L'empereur veut que lorsqu'il y a à livrer bataille demain, je m'adresse préalablement à Vienne! Les circonstances de la guerre changent rapidement; on ne peut s'astreindre à un plan déterminé; la fortune vole comme l'éclair; il faut saisir l'occasion par les cheveux, elle ne revient pas... »

Comme le duc de *Saxe-Teschen* (2) était en même temps gouverneur des Pays-Bas et feld-maréchal, il semblait tout naturel qu'il prît la direction des affaires militaires en Belgique, mais il n'était certainement pas à la hauteur de la situation, et il le comprit très bien en se retirant. Il repoussa facilement les tentatives des Français au prin-

---

(1) *Cf. Christen. Oesterreich im Kriege gegen die französische Revolution.* (*Mittheilungen des K. K. Kriegs-Archivs 1898-1900.*)

(2) *Albert-Casimir*, prince royal de Pologne (il était le fils du roi Auguste), était né à Moritzburg, près de Dresde, le 11 juillet 1738. *L'Almanach de la Cour de Bruxelles pour 1789* le qualifie de prince royal de Pologne et de Lithuanie, duc de Saxe, de Juliers, de Clèves, de Berg, d'Angirie, de Westphalie et de Teschen, landgrave de Thuringe, margrave de Misnie et de la Haute et Basse-Alsace, prince et comte de Henneberg, comte de la Marck, de Ravensberg, de Barby et de Hanau, seigneur de Ravenstein, etc., grand-croix de l'Ordre royal de Saint-Etienne, feld-maréchal des armées de S. M. l'Empereur et Roi et de celles du Saint-Empire romain, colonel-propriétaire d'un régiment de carabiniers, lieutenant-gouver

temps de 1792 (1), mais il échoua plus tard devant Lille, puis à Jemappes. Après quoi, il rentra dans la vie privée.

Les principaux lieutenants de Saxe-Teschen étaient Beaulieu, Clerfayt et Latour.

Beaulieu (Jean-Pierre, baron de) né le 26 octobre 1725 à Lathuy, près de Jodoigne, mort à Lintz le 22 décembre 1819. Il avait fait la guerre de Sept-Ans comme aide de camp du maréchal Daun, obtint ensuite d'être attaché comme colonel au gouvernement militaire des Pays-Bas et passa une vingtaine d'années dans la tranquillité, se livrant tout entier à sa passion de collectionneur. Il reprit du service lors de la Révolution brabançonne comme général-major, devint bientôt lieutenant général et fit la campagne de 1792. Feldzeugmeister en 1796, il fut le premier adversaire de Bonaparte en Italie et fut battu par lui à Montenotte et à Millesimo. Il était d'un caractère altier, orgueilleux et cassant que corrigeaient une grande loyauté et beaucoup de désintéressement.

Clerfayt (François-Sébastien-Charles-Joseph de la Croix, comte de) né le 14 octobre 1733 au château de Bruille près de Binche, mort à Vienne en 1798.

Colonel après la guerre de Sept-Ans, feldzeugmeister en 1788, il fut le lieutenant de Laudon à Belgrade. Pendant les campagnes de 1792 à 1795, il se montra souvent moins habile que brave, mais on doit reconnaître en lui un des plus intrépides soldats de l'époque. « Les jours de bataille étaient, disait-il, ses jours de fête. » Battu à Jemappes, il reprit son avantage à Neerwinden, mais le perdit de nouveau à Wattignies. Nommé feld-maréchal en 1795, il fut toutefois remplacé dans son commandement par l'archiduc Charles, et l'octroi du collier de la Toison-d'Or ne put consoler le brave maréchal d'une disgrâce que lui valurent des intrigues de cour. La ville de Vienne lui fit élever un mausolée pour rappeler « que la Flandre perdait en lui un citoyen qui faisait sa gloire, l'empereur le soutien de son trône, l'armée un chef adoré, la religion un de ses plus fervents adeptes ».

---

neur et capitaine-général des Pays-Bas. Saxe-Teschen était encore chevalier de la Toison d'Or et grand-croix de Léopold. Après la malheureuse campagne de 1792, il se retira dans la vie privée et se livra à sa passion de collectionneur. On lui doit aussi plusieurs œuvres d'utilité publique et de charité. Il mourut à Vienne le 10 février 1822. Il avait épousé en 1766 la fille de Marie-Thérèse et de l'Empereur François, *Marie-Christine*, sœur de Joseph II et de Marie-Antoinette, née le 13 mai 1742, morte le 26 juin 1798.

(1) L'étude que nous avons entreprise embrassant deux campagnes bien distinctes, celle de 1792 et de 1793, nous renvoyons le lecteur au chapitre IX pour ce qui concerne l'état-major de l'armée autrichienne à Neerwinden.

Latour (Maximilien de Baillet comte de), né au château de Latour près de Virton le 25 juin 1737, mort le 22 juillet 1806. Il est surtout connu des Belges pour son régiment de dragons, et c'est un beau titre de gloire, mais il en a d'autres. Comme Beaulieu et Clerfayt, il avait fait la guerre de Sept Ans et avait été nommé général en 1782. On l'avait vu, pendant la Révolution brabançonne, raffermir et réorganiser les troupes wallonnes engagées dans cette fâcheuse campagne. En 1792 il avait envahi la France et enlevé le camp de Maulde. Après Jemappes, après Fleurus, il avait couvert la retraite avec une inébranlable fermeté. Mais il savait aussi marcher de l'avant, témoin cette attaque de Kreuznach où, mettant en poche l'ordre prudent que lui envoyait Clerfayt, il monta à cheval, attaqua et emporta la ville, puis la défendit à outrance contre Pichegru. « Battu, j'étais perdu, dit-il plus tard; vainqueur, je fus admiré. » Feldzeugmeister en 1795 il remplaça Wurmser contre Moreau, mais ne fut pas heureux. Il était président du Conseil Aulique de la guerre en 1804.

Son frère *Louis-Willebrord-Antoine* (1753-1836), feldzeugmeister en 1807, passa en 1810 au service de la France comme général de division.

Le doyen d'âge de tous les généraux autrichiens était *Blaise de Bender*. Plus vieux que Lacy et Laudon, il avait atteint l'âge respectable de soixante dix-sept ans quand il fut envoyé en Belgique pour réprimer le mouvement insurrectionnel. Né à Gengenbach (Bade) en 1713, il avait combattu avec le grade d'enseigne sous les ordres du prince Eugène de Savoie; lieutenant-colonel pendant la guerre de Sept Ans, général-major en 1769 et feld-maréchal lieutenant en 1775, il commandait en dernier lieu comme « general-feldzeugmeister » dans le Luxembourg. Après la campagne contre les insurgents, il fut nommé gouverneur militaire de Bruxelles. Son âge et ses infirmités ne lui permirent pas de reprendre du service actif, mais on prétend qu'il s'était vanté, si on lui donnait carte blanche, d'aller en avant sans s'arrêter et de ne quitter ses bottes qu'à Paris. Les bottes de Bender firent beaucoup rire, mais le vieux brave, nommé feld-maréchal, défendit encore vaillamment Luxembourg en 1794 et ne rendit la place qu'après avoir épuisé tous les moyens de défense. Il était gouverneur de la Bohême, quand il mourut en 1798. (1)

Il est assez curieux de remarquer que le plus jeune d'entre les généraux de l'armée impériale en 1792 fut aussi le plus célèbre : il avait vingt ans, et s'appelait *Charles Louis de Lorraine*, mais il est mieux

---

(1) *Oesterreichische National-Encyclopädie. Vienne 1835.*

connu sous le nom de « *l'archiduc Charles* ». Nous n'avons pas à retracer sa biographie et nos lecteurs connaissent déjà celui que Napoléon lui-même plaçait au premier rang des hommes de guerre du XIX[e] siècle.

Né à Vienne en 1771, il était le troisième fils de Léopold II et le frère de l'empereur François.

Deux noms, bien connus des lecteurs, reviendront souvent sous notre plume au cours de ce récit : Ce sont ceux d'*Asper* et de *Chasteler.*

Constant-Ghislain-Charles van Hoobroeck, baron d'Asper (1754-1809) était gantois. Il avait débuté en 1770 au régiment wallon de Ligne, était resté fidèle à la cause impériale en 1790, ce qui lui avait valu le grade de major, le titre de baron et la croix de Marie-Thérèse, puis, continuant la série de ses braves et loyaux services, il avait fait la campagne de 1792 et toutes celles de la Révolution comme colonel des Laudon-Verts en 1794, et du Corps des Chasseurs allemands en 1799. Le reste de sa brillante carrière est étranger au sujet que nous traitons. Rappelons seulement qu'il fut fait prisonier à Wœrtingen après avoir déployé la plus grande bravoure, et qu'il ne sortit de captivité que pour être blessé mortellement à Wagram où il commandait, avec le grade de feldzeugmeister, le corps des grenadiers.

Jean-Gabriel-Joseph Albert, marquis du Chasteler, né à Mons en 1763, entra en 1778 comme sous-lieutenant dans le corps du génie autrichien. Major après la campagne de Turquie, lieutenant-colonel en 1790, il présida aux travaux du siège de Lille en 1792, puis il passa à Namur comme colonel commandant de la forteresse. Fait prisonnier à la suite du siège de cette place, par le général français Valence, il fut échangé en 1793 et put assister aux actions d'Aldenhoven, Neerwinden, Valenciennes (où il conquit son grade de général-major au prix de sept blessures), Wattignies, etc.

Il est surtout célèbre pour sa campagne dans le Tyrol de 1805 à 1809, campagne où il agit de concert avec le patriote Andreas Hofer, et pendant laquelle sa tête fut mise à prix par Napoléon.

Son nom est intimement lié à celui des Chasseurs Tyroliens, régiment dont il fut le propriétaire en 1801. Feldzeugmeister après la campagne de 1809, il mourut dans son gouvernement de Venise en 1825. (1)

---

(1) Outre les généraux que nous avons cités et les cadres des régiments wallons, l'armée autrichienne comptait encore un grand nombre d'officiers belges de la plus grande valeur. Parmi les généraux ou ceux qui le devinrent: *Charles d'Amadeï* de Mons (1723-1795), *Eugène-Gillion-Alexis comte d'Argenteau d'Ochain*, *Ignace-François-Joseph baron de Loen d'Enschede* (1737-

Les régiments nationaux des Pays-Bas

Notice historique. — A la suite de la bataille de Ramillies (23 mai 1706), l'Espagne perdit de fait la Belgique, qui reconnut pour Souverain l'archiduc Charles d'Autriche, plus tard empereur sous le nom de Charles VI. Les régiments wallons au service de l'Espagne restèrent à la solde de la France jusqu'au moment où ils se rendirent en Espagne. Leur départ priva le pays de troupes expérimentées. C'est alors que le Conseil d'Etat, chargé du gouvernement des Pays-Bas, décréta le 4 juillet 1706, la formation de 10 régiments, dont 7 d'infanterie, 2 de dragons et un de cavalerie. Cette organisation fut modifiée en 1725 et le nombre de régiments réduit à 3 d'infanterie et un de dragons. Tel est le point de départ, ou si l'on veut l'origine, des régiments nationaux des Pays-Bas qui existaient à l'époque de la Révolution française, et que nous allons passer rapidement en revue.

Infanterie. — Le régiment de Los Rios (1), créé en 1725, devint régiment de Clerfayt en 1775. Le régiment de Prié (2), créé en 1725, devint régiment de Saxe-Gotha en 1753, puis de Ligne (3) en 1771. Le régiment Claude de Ligne, créé en 1725, prit le nom de Deynze (4) en 1766, puis celui de Kaunitz (5) en 1774, et enfin celui de Wurtemberg en 1785. En 1745 fut créé le régiment d'Arberg (6), devenu régi-

1820) et ses deux frères dont l'un, *Joseph*, devint également général et fut tué pendant la campagne de 1809; *Philippe-Joseph baron de Brou*, de Bruxelles (1732-1796); *Charles-François-Joseph de Ten Walle*, frère du baron d'Asper, et que ses soldats appelaient Latour-d'Auvergne (1793-1801); *Charles Soudain de Niederwerth*, né à Hyon près de Mons, colonel en 1799 du régiment « Archiduc Joseph », lequel réunissait tous les débris des régiments wallons; *de Rouvroy* et *Wacquant*, généraux, tués à Wagram; les deux frères *de Hemricourt de Grünne*; le *comte de Baillet de Merlemont*; *Charles-Louis comte de Ficquelmont* (1777-1857), etc., etc.

(1) François-Guttieres, marquis et comte de Los Rios y Córdova, gouverneur d'Ath et feld-maréchal (1672-1775).

(2) C'était le fils du marquis de Prié, qui fut gouverneur des Pays-Bas.

(3) Charles de Ligne, fils de Claude-Lamoral et le plus illustre des princes de cette famille, mourut à Vienne le 13 décembre 1814. Il était feld-maréchal.

(4) Jean-Charles-Joseph comte de Mérode, marquis de Deynze, lieutenant général (1719-1774).

(5) François-Wenceslas, prince de Kaunitz-Rietberg, général-major. C'est dans ce régiment que Kléber fit ses premières armes. Menacé d'un conseil de guerre à la suite d'une altercation avec son colonel, il donna sa démission en 1788 et retourna en France, sa patrie.

(6) Charles-Antoine comte d'Arberg et de Valengin, feldzeugmeister, mort en 1768.

ment de Murray (1) en 1768. En 1763 le régiment de Vierset-liégeois (2), au service de la France depuis 1757, passa au service de l'Autriche en gardant son nom.

En 1789 fut créé un nouveau corps : le bataillon des chasseurs de Leloup, auquel on donna l'uniforme gris à distinctifs verts des Tyroliens, la casquette et la carabine rayée.

Grenadiers. — Il n'exista jamais de corps spéciaux de grenadiers, mais en temps de guerre on réunissait les compagnies de grenadiers des régiments d'infanterie pour former des bataillons d'élite, selon l'usage répandu à cette époque dans presque toutes les armées d'Europe. Ces bataillons prenaient le nom de leur chef. Il y en avait deux au moment de la Révolution.

Cavalerie. — Le régiment des dragons du prince Ferdinand de Ligne, formé en 1732, prit successivement le nom des comtes Daun (1757), de Löwenstein (1758), de Saint-Ignon (1759), d'Arberg (1779), du duc d'Ursel (1789) et enfin du comte Maximilien de Baillet-Latour (1790) sous lequel il est le plus connu. Un corps d'invalides, créé en 1752, avait été transformé en 1771 en bataillon de garnison.

Un corps d'artillerie et une brigade d'officiers ingénieurs, supprimés vers 1770, ne furent pas reconstitués (3), non plus qu'un régiment d'infanterie d'Arenberg, créé en 1745 et licencié trois ans plus tard.

Nous ne retracerons pas, après le général baron Guillaume, les faits d'armes de nos régiments nationaux (4). Qu'il nous suffise de dire que leur service ne se bornait point à tenir garnison dans nos provinces. Appelés à faire partie des armées de campagne autrichiennes, ils assistèrent aux différentes actions de la guerre de la Succession de Pologne, de la guerre de Succession d'Autriche, et de la guerre de Sept-Ans. Ils montrèrent à Fontenoy, à Turkheim, à Ramillies, à Raucoux, à Lawfeld, à Kollin, à Leuthen, que les Belges étaient des vaillants, et que le refrain guerrier des dragons de Latour, de ces dragons de

(1) Joseph, comte de Murray et Melgum, feld-maréchal, né à Tournai en 1718; il était d'origine écossaise.

(2) Ch.-Alb. Gaëtan de Saint-Omer, baron de Billehé et Vierset (1720-1794), général autrichien.

(3) Le corps national des Pays-Bas n'avait donc pour toute artillerie, en 1792, que les pièces régimentaires au nombre de trois par bataillon.

(4) *Guillaume (lieutenant général baron). Histoire des Régiments nationaux des Pays-Bas au service de l'Autriche. Bruxelles. 1877.*

Latour dont les cavaliers autrichiens de notre époque ne parlent qu'avec respect et admiration, n'était pas menteur quand il disait :

« Hardis au feu comme des lions,
» Quoique nous sommes des quatre nations (*sic*),
» Wallons, Lorrains, Flamands et Brabançons ! »

(Depuis 1734 jusqu'en 1801, le régiment des dragons wallons participa à plus de quatre-vingts combats et batailles.)

Composition et effectif des régiments. — A l'exception des Chasseurs Leloup, considérés comme un corps franc, tous les régiments nationaux des Pays-Bas étaient numérotés dans l'armée autrichienne, et leur organisation n'était pas différente de celle des régiments allemands ou hongrois. Clerfayt portait le n° 9, Ligne le n° 30, Wurtemberg le n° 38, Murray le n° 55, Vierset le n° 58.

Les Chasseurs Leloup qui, à l'origine, ne formaient qu'une seule compagnie de 68 hommes, avaient été portés à trois compagnies en mai 1790. Au mois de novembre suivant, on ajouta une quatrième compagnie; enfin, au commencement de l'année 1792, une 5e et une 6e compagnies.

Voici, à titre documentaire, l'effectif, la garnison et le nom des colonels des régiments nationaux au moment où éclata la révolution (décembre 1789) (1) :

Régim. de Ligne	à Tournai	Colonel	bon de Renette	1,109	
» Clerfayt	Gand	»	bon de Lunden	561	
» Vierset	Bruges	»	Le Roy-Duguet	488	
» Murray	Namur	»	Desjardins	1,204	(le 3e bon à Bruxelles)
Régim. de Wurtemberg	Luxembourg	»	bon de Bleckhem	2,625	

(1) Il est intéressant de comparer ces effectifs avec ceux que les régiments wallons montrèrent sur les champs de bataille de 1790 et 1792. En voici quelques-uns :

	Déc. 1879	*Mai 1790*	*Sept. 1790*	*N. 1792*
Grenadiers Vanier puis Rousseau .	179	299	?	546
Grenadiers Reyniac puis Briey . .	322	298	?	461
Régiment de Clerfayt	561	441	150	2072
Régiment de Ligne	1109	1386	?	2073
Régiment de Murray	1294	1275	321	2179
Régiment de Wurtemberg . . .	2625	2870	720	2477
Régiment de Vierset	488	?	150	1324
Bataillon de garnison	?	162	?	?
Chasseurs Leloup	36	98	?	?
Dragons d'Arberg puis Latour . .	800	941	?	1287

Régim. d'Arberg	Mons	Colonel chev. Le Bailly d'Osthoven	800
Bat. gren. Vanier	Bruxelles	Colonel Vanier	179
» Reyniac	Bruxelles	» Reyniac	322
Chasseurs Leloup	Bruxelles	Capitaine Leloup	36 (créés après Thurnout)
Bat. de Garnison	?	Major Durieux	?

Les événements de la révolution brabançonne. — Ces événements qui firent éclater dans plusieurs villes des séditions et des émeutes que l'autorité dut réprimer, furent pour les régiments nationaux une crise douloureuse, dit le général Guillaume. Instruments dévoués et passifs d'un gouvernement malhabile, lequel, malgré sa louable intention de faire disparaître des abus incompatibles avec les aspirations au progrès manifestées à cette époque dans la nation, ne sut pas choisir les moyens à employer pour empêcher une révolution, les régiments nationaux durent concourir à des répressions qui, dans plusieurs localités, exaspérèrent contre eux les populations et amenèrent des collisions sanglantes.

L'armée, c'est-à-dire les régiments nationaux, était en effet le seul appui qu'eût trouvé le gouvernement autrichien en Belgique, et il est à remarquer que le nombre d'officiers qui embrassèrent la cause de la révolution fut infime. On répète à l'envi que les régiments wallons furent réduits à leurs propres moyens pour combattre l'insurrection. Rien n'est moins exact. Il suffit de consulter l'une des cartes de J. B. de Bouge (1791) (1) pour trouver à côté de nos compatriotes les corps étrangers dont voici la liste : Régiments d'infanterie autrichienne de Franz et Ulrich kinski, de Bender et de Mathesen, bataillons allemands de Wurtzbourg et d'Anhalt-Zerbst, dragons de Cobourg, hussards d'Estherazy et de Würmser, corps francs d'O'Donell et de Laudon, uhlans de Degelmann et tirailleurs tyroliens, artillerie et pionniers.

Placés sous le commandement du maréchal Bender et des généraux baron de Beaulieu, comte de Latour, comte d'Happoncourt et marquis de Corti (2), ces régiments prirent part à plus de cinquante combats contre les soldats improvisés de Van der Mersch, de Schoenfeld et de Kœhler, et, il faut le dire, comptèrent à leur actif autant de victoires que d'actions, ou à peu près.

Mais, précisément à cause de la bravoure déployée par les régi-

---

(1) *Cartes du théâtre de la guerre aux Pays-Bas en 1790*, dédiées au baron de Bender, par *J.-B. de Bouge*. Bruxelles, 1791.

(2) Les généraux *Alvinczy* et *Boros* intervinrent également vers la fin de la campagne.

ments nationaux, ceux-ci se trouvèrent extrêmement réduits en hommes valides à la fin de la campagne : en septembre 1790, le régiment de Murray ne comptait plus que 321 hommes, le régiment de Wurtemberg 720, les régiments de Clerfayt et de Vierset 150!

Les corps allèrent prendre garnison : le régiment de Clerfayt à Tournai, celui de Ligne à Bruxelles, puis à Tournai et Audenarde, le régiment de Wurtemberg à Gand, celui de Murray à Mons, celui de Vierset à Namur, les chasseurs Leloup à Mons, les grenadiers de Reyniac à Gand, ainsi que les dragons de Latour (avec deux escadrons à Tournai). Le régiment de Bender fut laissé en garnison à Bruxelles.

Pendant les quelques mois qui s'écoulèrent entre la fin de la révolution brabançonne et la déclaration de guerre que la France adressa à l'Autriche, les corps nationaux des Pays-Bays s'occupèrent à réparer leurs pertes et à compléter leurs effectifs.

Le régiment de dragons qui, par sa conduite intrépide à la bataille de Kollin (18 juin 1757), avait mérité l'honneur insigne de recevoir un étendard brodé des mains de l'impératrice Marie-Thérèse, obtint, le 20 juillet 1791, un nouveau témoignage de la sollicitude et de l'estime du Souverain : seul de tous les régiments de l'armée autrichienne, il se vit décerner par l'empereur une médaille d'or qui portait l'effigie de Léopold II et l'inscription française : « A la valeur signalée du régiment de Latour-dragons, reconnue par l'empereur et Roi. » La remise de cette médaille, qui orne encore aujourd'hui l'étendard du régiment, devenu le 14ᵉ dragons bohémiens de Windischgraetz, eut lieu en toute solennité sur la place Royale à Bruxelles.

Le régiment de Latour fut en outre autorisé, par faveur spéciale, à reprendre l'habit vert à distinctifs rouge-pompadour qu'il portait à Kollin. (1)

Au moment où la campagne de 1792 allait s'ouvrir, le régiment de Clerfayt était commandé par le *baron de Vogelsang*, qui avait succédé l'année précédente au baron de Lunden. *Louis de Vogelsang* (1748-1822), issu d'un famille noble de la Poméranie, était le fils du chevalier Christian de Vogelsang, felzeugmeister et gouverneur

(1) Les dragons de Latour avaient porté jusqu'à cette date l'habit blanc comme tous les régiments de cette arme. Ils conservèrent le chapeau (porté en bataille, avec plumet jaune et noir) pour se distinguer des chevau-légers qui avaient l'uniforme vert et le shako (casquette) de l'infanterie.

Les dragons wallons avaient d'autres privilèges : celui de ne pas devoir porter la moustache, celui de pouvoir entrer le sabre au poing dans la cour du palais impérial, celui de battre la marche du régiment sur des timbales d'argent enlevées à la cavalerie prussienne au combat de Westernitz (17 juin 1758).

de Luxembourg ; il devint également général d'artillerie et gouverneur de Josephstadt. Il avait été nommé lieutenant-colonel du régiment de Clerfayt à la suite du combat de Coutiche, livré en 1790 contre les patriotes brabançons.

Le régiment du prince Charles de Ligne avait pour chef *Jean-Robert-Gaspard baron de Renette*, né à Bruxelles en 1742, mort à Tournai en 1793 des suites de blessures reçues au combat de Pont-à-Chin.

Le régiment de Wurtemberg était commandé par le *comte Vinchant de Gontrœul (Charles-François-Jean-Auguste)* de Mons, qui devint plus tard général. Il avait succédé en 1790 au baron de Bleckhem tué au combat d'Anseremme.

Le régiment de Murray avait pour commandant le colonel *Desjardins*. Celui de Vierset le colonel *François de Reyniac*, l'ancien commandant des grenadiers, qui succédait, depuis 1791, au colonel Leroy-Duguet.

Renette et Vinchant de Gontrœul passaient, avec le colonel des dragons de Latour, pour les plus brillants officiers de l'armée.

Le bataillon de grenadiers formé des compagnies de Clerfayt, Ligne et Vierset, avait pour chef le *comte de Briey de Landres (Auguste-François)*, plus tard colonel du régiment de Beaulieu, puis général, chevalier de Marie-Thérèse et chambellan de l'Empereur, mort à Lintz en 1807.

L'autre bataillon, qui réunissait les bonnets à poils de Wurtemberg et de Murray, était commandé par le lieutenant-colonel Rousseau, remplaçant Vanier, tué en 1790. *François Rousseau d'Hériamont* s'était signalé à diverses reprises pendant la campagnie de 1790; celles de 1792 et de 1793 allaient lui permettre de récolter de nouveaux succès; colonel du régiment de Wurtemberg en 1796, général-major en 1799, il devint vice-commandant de Venise en 1804. Les deux noms qui suivent sont, comme on l'a dit, des synonymes de bravoure et d'honneur militaires.

Le premier est celui de *Jean Leloup*, le chef du bataillon des chasseurs à pied wallons. Né à Ath en 1736, Leloup était entré à l'âge de dix ans, en qualité de tambour, au régiment de Prié, et n'arriva au grade de capitaine qu'après quarante-trois ans de service ! C'est alors (1789) qu'il fut chargé d'organiser un corps de chasseurs à pied, à la tête duquel il se distingua dans vingt combats. Major en 1790, lieutenant-colonel en 1794, Leloup devint général et commandant de province. Il mourut à Lintz en 1804.

Le second, celui de *Philippe-Charles baron de Pfortzheim*, qui

commandait les dragons de Latour depuis le départ du colonel d'Osthoven (1791).

Né à Colpach, dans le Luxembourg, il entra au service en 1752 comme simple cavalier dans les dragons wallons. En 1757, à la bataille de Kollin, il fut fait enseigne pour s'être distingué à la prise d'une batterie. A Hohenkirchen, l'année suivante, il enleva un étendard prussien. Ayant été détaché avec une centaine de dragons vers Freiberg en 1759, ce fut lui qui dirigea la première attaque contre le bataillon Manteuffel-prussien, qui fut fait prisonnier. Ce fait d'armes lui valut le grade de lieutenant. Avec ses dragons, il forma ensuite l'arrière-garde de la colonne du général Brentano, reprit plusieurs canons tombés au pouvoir de l'ennemi et ramena un grand nombre de prisonniers. Le 20 novembre de la même année, à Maxen, il attaqua avec cinquante hommes, se fit jour au travers de deux régiments de cavalerie prussienne et enleva deux étendards. Il passa plus tard dans le régiment de Savoie avec le grade de capitaine, puis fut nommé major à la suite et créé baron (1773). Lors de la révolution brabançonne il reprit du service comme volontaire aux dragons de Latour et devint bientôt lieutenant-colonel. En 1790, au combat de Mirwart, il s'empara d'un canon dont il sabra lui-même tous les servants.

Il fut tué le 1er mars 1793 au combat d'Aldenhoven.

Comme on le voit, nos régiments wallons étaient dans de bonnes mains!

Les désertions. — Malheureusement, si les officiers demeuraient fidèles à leur serment, il n'en était pas de même de la troupe, et puisque nous avons parlé des effectifs, nous pouvons hardiment déclarer que sauf pour la cavalerie, le duc Albert de Saxe-Teschen ne pouvait plus guère compter sur la bonne volonté des Belges incorporés dans les régiments nationaux. Il n'eut aucune illusion à se faire à ce sujet. (1)

Le général baron Guillaume, dont le témoignage ne peut être suspecté quand il s'agit de vanter les prouesses des Autrichiens au détriment des Français, ne peut dissimuler son dépit au sujet du peu d'empressement des Belges à servir dans les rangs des Impériaux. Les régiments nationaux, dit-il, prirent peu de part à la bataille de Jemappes, dispersés qu'ils étaient alors dans tout le pays. En fait d'infanterie, on n'y voit figurer qu'un bataillon et les grenadiers du régiment de Murray, qui combattirent vaillamment à l'aile droite, près de

(1) La désertion remontait d'ailleurs à l'époque de la révolution brabançonne, mais elle n'atteignait pas alors la gravité qu'elle acquit par la suite.

Baudour, où ils éprouvèrent de grandes pertes (1). Le général ajoute un peu plus loin comme confirmation et explication de ce qu'il vient d'avancer : « Il y avait déjà beaucoup de Belges dans les rangs français à la bataille de Jemappes. Ce furent des bataillons belges, sous les ordres du colonel Dumonceau, qui enlevèrent à l'arme blanche la formidable position de Quaregnon. Le général Rosières y commandait également plusieurs bataillons de réfugiés belges. » Il termine son chapitre relatif à la campagne de 1792 par ce nouvel aveu : « L'effectif de tous les régiments nationaux se trouvait à cette époque extrêmement réduit ; les circonstances du temps avaient nécessairement amené un grand nombre de désertions. Ces pertes, jointes à celles résultant des nombreux combats auxquels ces corps avaient pris part, laissaient des vides d'autant plus sensibles que les moyens de recrutement étaient devenus sinon nuls, du moins très limités. »

La vérité est que les soldats belges passaient aux Français avec armes et bagages, et nous allons le prouver. Il existait une invitation du gouvernement français aux soldats prussiens et autrichiens à quitter leurs étendards pour s'établir en France. Cette invitation dut être distribuée en grand nombre au début des guerres de la Révolution et circuler sous le manteau dans les armées alliées. Toutes les marchandises expédiées en Allemagne, dit A. Chuquet, étaient enveloppées dans cette fameuse invitation, et des milliers d'exemplaires, renfermés dans de gros ballots, furent envoyés de Strasbourg aux armées ; la profusion à cet égard, disait Roland, ne peut être susceptible d'excès. Voici la teneur de cette pièce curieuse :

LIBERTÉ, EGALITÉ, JUSTICE,

Le Gouvernement établi par la Nation Française, à tous les soldats, Prussiens et Autrichiens qui aiment la justice et abhorrent une guerre injuste, Salut.

Amis et Frères! On veut vous forcer à hasarder votre vie pour

(1) Les troupes belges les plus rapprochées du champ de bataille étaient : à Baudour, un bataillon de Murray et à Bury, un bataillon de Clerfayt, les grenadiers de Briey et 4 escadrons de Latour, mais ni Baudour ni Bury ne sont situés sur le champ de bataille. Le seul détachement de troupes wallonnes présent à Jemappes était la division Mesemaere des dragons de Latour, soit 320 hommes. Ajoutons que, pour ne pas avoir assisté à la journée du 6 novembre, les troupes belges n'en combattirent pas moins honorablement pendant toute cette campagne dont Jemappes n'est que le principal épisode.

combattre une nation qui soutient que les hommes sont égaux et frères. L'Empereur et le Roi de Prusse croyaient que le Roi des Français et les gentilhommes avaient encore beaucoup de partisans dans le Royaume, mais ils se sont trompés. La trahison et les conspirations des gentilshommes et des prêtres superstitieux et avares ont été découvertes, et les coupables ont été tués, ou attendent encore leur punition. Les amis de l'égalité triomphent partout. Un si grand nombre d'hommes, qu'on pourrait en former cent armées, chacune de quarante à cinquante mille hommes, ont pris les armes et sont résolus à verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour l'égalité, la liberté et les droits sacrés de l'homme. Vous voyez bien, Amis et Frères, que la nation française est en état de maintenir la liberté quand même tous les rois de l'univers se réuniraient contre elle. Mais cette nation généreuse souhaite de terminer bientôt la guerre. Elle veut épargner le sang si précieux des hommes. Et voilà pourquoi elle offre à tous les soldats des armées ennemies le bonheur de vivre en France en qualité d'hommes libres. Pour vous donner des facilités et pour rassurer sur l'avenir, ceux qui gouvernent la France ont ordonné, au nom de la Nation, que chaque soldat qui abandonnerait les étendards Prussiens et Autrichiens pour s'établir en France, recevra cinquante livres au premier endroit français où il se présentera avec une assurance par écrit de toucher aussi longtemps qu'il vivra vingt-cinq livres tous les trois mois, ce qui fait un florin à peu près par semaine. Si vous êtes mariés, votre femme recevra après votre mort, aussi longtemps qu'elle vivra, une pension annuelle de cent livres. Vous aurez la liberté de vous établir dans ce beau pays, où vous voudrez; le gouvernement et tous les bons citoyens s'empresseront de vous rendre votre séjour agréable et de vous procurer toutes sortes d'avantages. Vous pourrez exercer tous les métiers, sans empêchement. Vous ne serez sujet à aucune corvée; vous n'aurez pas besoin de payer des accises; vous serez affranchis du joug des prêtres et pourrez professer telle religion que vous voudrez; bref, vous jouirez de toutes les douceurs de la liberté et de l'égalité comme tout autre citoyen français. Les officiers des armées ennemies qui seuls, ou avec les soldats qu'ils commandent, arriveront en France pour se faire citoyens, dans cet heureux pays de l'égalité, recevront des gratifications considérables de la Nation Française. Ces gratifications seront plus fortes à proportion du nombre des soldats qu'ils amèneront.

Voilà, Amis et Frères, le sort que la France vous offre. Com-

parez-le avec celui sous lequel vous gémissez depuis si longtemps et choisissez.

Le gouvernement établi par la Nation Française.
Au nom de la Nation.

On répandait, outre le décret, des brochures contre l'Autriche. La plupart avaient été imprimées sur l'ordre de Roland qui se disait, dans son langage parfois ampoulé, « chargé de l'administration des forces morales » et prétendait « les faire agir de front et d'accord avec les forces physiques ».

Une de ces brochures, sortie des presses de l'Imprimerie nationale, était intitulée « Schneider à ses anciens amis du régiment de Clerfayt. »

D'après une lettre de Beurnonville à Couthon (*Arch. hist. de la Guerre. Armée du Nord*), voici comment l'invitation passa aux Autrichiens dans certaines occasions : « M. Biron a envoyé le décret concernant les déserteurs aux Autrichiens dans des bouteilles d'élixir. Comme dans cette partie ces Messieurs sont un peu affamés, j'ai pris le parti de faire acheter du pain de munition par les paysans des villages français limitrophes, qu'ils revendraient à ces affamés, et dans chaque pain il y a une vingtaine de décrets. L'un des déserteurs d'hier soir nous a rapporté sa miche et le décret, que nous avons exécuté sur le champ. »

Le décret est du 3 août 1792. Les armes et, s'il est monté, le cheval sont payés au déserteur, celui-ci reçoit une gratification de 50 livres et promesse de 100 livres de rente. (*Léon Hennet. Carnet de la Sabretache, 1907, p. 557.*)

On retrouvera, au cours de ce récit, les effets de ces appels à la désertion. Notons seulement ici que, malgré les menaces des Autrichiens de faire pendre ou fusiller les Belges pris les armes à la main (menaces qui furent mises à exécution plus d'une fois), de nombreux soldats des régiments wallons allaient de jour en jour grossir l'effectif des bataillons réfugiés. A différentes reprises Clerfayt se plaint de la désertion des « garçons du pays ». On verra dans les rues de Bruxelles, lors de l'entrée de Dumouriez, la foule des déserteurs faisant la haie, et si nombreux que des régiments wallons il ne restera plus en fin de compte que des débris (1).

La fin des régiments nationaux. — Les régiments nationaux des Pays-Bas firent cependant encore les campagnes de la Révolution,

(1) *Cf. A. Chuquet. Les guerres de la Révolution. Jemappes. Op. cit.*

celles de 1792, 1793 et 1794 en Belgique, celles de 1795, 1796 et 1797 sur le Rhin, celle de 1799 en Allemagne et en Italie, et toujours avec honneur, mais dès 1795, leur faiblesse numérique était telle que l'on résolut de ne plus former provisoirement qu'un seul bataillon par régiment, malgré la requête d'une foule de braves officiers, dont la carrière se trouvait ainsi brisée. En 1798, les régiments nationaux furent réorganisés à trois bataillons, et on réunit tous les Belges au premier bataillon. Quant aux dragons de Latour, ils furent transformés la même année en dragons légers n° 11 et réduits à six escadrons. En octobre 1799 on réunit à Turin les premiers bataillons des cinq régiments, et au moyen de ces 2,278 Belges, on forma un seul régiment, qui fut donné en propriété à l'archiduc Joseph François. Ce nouveau corps prit le titre de 6e régiment d'infanterie wallonne, bien qu'en réalité les cinq autres n'eussent plus dans leurs rangs que quelques officiers belges, mais pas un seul soldat de cette nationalité. La glorieuse renommée que s'étaient acquise les Wallons avait engagé le gouvernement autrichien, non seulement à conserver leur nom dans l'armée impériale, mais encore à faire paraître ces troupes plus nombreuses qu'elles ne l'étaient réellement.

Le nouveau régiment se distingua particulièrement à Marengo où il perdit 443 hommes tués et blessés, dont 20 officiers. Le colonel Soudain et le major prince Ernest d'Arenberg reçurent des blessures graves.

En 1801, les chasseurs Leloup furent licenciés dans le Tyrol. Les officiers et chasseurs entrèrent en grande partie au corps des Chasseurs tyroliens, quelques-uns passèrent au service de la France et formèrent le noyau de la célèbre 112e demi-brigade (1). Les régiments de Murray et de Wurtemberg furent licenciés en 1809, les régiments de Clerfayt, de Ligne, de l'Archiduc Joseph et de Beaulieu (ancien Vierset) existent encore dans l'armée autrichienne où ils portent respectivement les numéros 9, 30, 55 et 58.

Il en est de même des dragons de Latour, devenus les dragons de Windischgraetz (Bohémiens) n° 14.

---

(1) Cf. La Belgique sous la domination française (1792-1814). Histoire illustrée d'un corps belge au service de la République et de l'Empire. *La 112e demi-brigade.* Côtes de l'Océan. Italie. Espagne. 11e corps de la Grande Armée. Bruxelles, librairie militaire Spineux et Cie. 1902. Ouvrage couronné par l'Académie française. Prix Thérouane. 5 mai 1904.

L'Ordre militaire austro-hongrois de Marie-Thérèse

Nous ne pouvons nous dispenser de toucher un mot de l'ordre militaire de Marie-Thérèse, lequel constituait la principale récompense de la valeur guerrière, et auquel on attachait (et on attache encore) une très grande importance dans l'armée autrichienne. Rien ne donne mieux une idée de la difficulté où se trouvait le militaire autrichien pour atteindre à cet honneur envié, que la teneur de l'article 3 des Statuts de cet ordre créé par la grande impératrice en 1757. « Ce sera une règle inviolable que personne, quel qu'il soit, ne puisse être admis dans l'ordre à cause de sa haute naissance, de ses longs services, de blessures reçues devant l'ennemi, et bien moins encore par faveur ou sur la proposition d'autrui. On n'admettra uniquement dans l'ordre que ceux qui auront fait non seulement leur devoir avec honneur, mais encore se seront fait connaître par une action particulièrement généreuse ou sage et qui, non seulement auront donné de sages conseils pour notre service militaire, mais auront aidé à les exécuter avec une bravoure marquée. Personne ne pourra faire exception à cette règle, et nous nous lions nous-même les mains à ce sujet. »

Dès 1765 il exista trois classes : celles de chevalier, de commandeur et de grand-croix. A l'origine, cet ordre, qui anoblissait de plein droit, devait être porté seul et ne pouvait être octroyé à des étrangers. Ces règles se sont quelque peu relâchées depuis un siècle, mais la Croix de Marie-Thérèse a toujours été distribuée avec parcimonie, et l'on ne compte pas plus de 833 membres autrichiens et 160 étrangers de l'Ordre depuis l'époque de sa création.

« La France militaire » (1) rappelle que le seul Français qui ait jamais reçu l'ordre de Marie-Thérèse fut le duc d'Angoulême (2).

On sait par contre que plusieurs officiers belges ayant servi dans l'armée impériale sont devenus chevaliers et même commandeurs. Toutefois ils ne peuvent être considérés comme des étrangers. Citons entre autres : Clerfayt, Baulieu, Chasteler, van Hoobroeck d'Asper, Maximilien de Baillet-Latour, Louis L'Olivier de la Trebbia, Thomas de Brady, de Colins de Ham, d'Amadeï, d'Argenteau d'Ochain, Baut de Rasmon ; de Ayassassa, de Franqué, de Looz-Corswarem, Antoine d'Aublux, Pfortzheim, de Jouve, de Beaumont Saint-Quentin, de Peesler, de Grünne et enfin... Léopold de Saxe-Cobourg qui fut S. M. Léopold Ier, roi des Belges.

---

(1) 16-17 juin 1907. Autriche-Hongrie. L'Ordre militaire austro-hongrois de Marie-Thérèse.

(2) Nous ajouterons l'Auvergnat de Montfleury, lieutenant au régiment wallon de Ligne, décoré pour sa belle conduite en 1799, et François Roussel d'Hurbal, général en Autriche, puis général de division en France.

CHAPITRE II.

L'Armée Française

L'armée Royale. — La Révolution. — La Garde Nationale. — Les Transformations apportées dans l'Armée. — Les Corps francs. — Les Volontaires de 1791. — Les Volontaires de 1792. — Les Fédérés. — Les Généraux de la Révolution. — Tableau des Corps de troupes composant l'Armée française au début de la Révolution.

L'Armée Royale [1]

A la fin du règne de Louis XVI, l'armée se bornait aux exhibitions théâtrales des grandes parades, où les officiers, accommodés et parés avec afféterie, étalaient de luxueux uniformes, où les troupes, soignées et pomponnées, faisaient admirer la variété de leurs costumes et l'éclat de leurs armes, véritables apothéoses de la vanité. Les manœuvres, d'ailleurs, n'avaient plus pour objet que ces montres prétentieuses, visant surtout à la copie de ces fameuses revues de Potsdam, que la plupart des officiers de l'armée française étaient allés voir en grande pompe et d'où ils avaient rapporté les coutumes et le pédantisme prussien. Certes, le spectacle en était agréable et plaisait à la foule; mais on entendait dire aux anciens soldats, qui avaient fait la Guerre de Sept Ans, que ce n'était point avec ces beaux alignements, réglés par des maîtres à danser, qu'on gagnerait des batailles si la guerre venait à reprendre. Et chacun de répéter le mot du maréchal de Saxe : *C'est avec ses jambes que l'infanterie gagne les batailles.*

---

(1) *D'après l'étude du commandant Picard, parue dans « La Giberne », publication militaire illustrée.*

Ce n'était d'ailleurs qu'à ces revues que l'on voyait les officiers à la tête de leur troupe; car l'éducation ne portait plus la noblesse à se tenir dans les rangs de l'armée; les exercices futiles et de petites vanités l'attachaient aux chasses et aux muettes de la Cour. Elle laissait l'instruction militaire et le service de garnison aux officiers sans fortune ou sans relief historique. Aussi, au lieu d'être à leur commandement, les officiers de grande famille éternisaient leur absence sous tous les prétextes de l'ambition et des manies étrangères.

On allait avec un grand luxe d'uniformes français assister aux manœuvres prussiennes; on s'échelonnait sur la route de Sans-Souci pour quêter un regard de Frédéric. Et, quand les colonels et les propriétaires de compagnies revenaient au milieu de leurs troupes, c'était pour montrer avec jactance leur nouvelle coiffure avec longue queue, leurs habits écourtés, et faire donner, à la façon prussienne, quelques coups de canne aux soldats qui ne se montraient pas assez conformes aux modèles des automates allemands.

Dans l'intervalle des revues à la mode, tous les nobles qui se piquaient de bon ton se donnaient rendez-vous aux courses de Londres. Et il était admis alors que pour faire preuve d'un grand état de maison, il fallait avoir dans ses écuries quelques chevaux de course de vieille origine avec un jockey de pure race. Mgr le comte d'Artois, ainsi que quelques grands seigneurs, en avaient donné l'exemple et déjà des courses de vitesse avaient lieu en France à l'instar de celles d'Angleterre. L'anglomanie faisait autant de progrès que la prussomanie, et cet amalgame, s'associant à la préciosité qui était alors de bon genre, faisait à la noblesse militaire un caractère composite, où dominait la morgue et les préoccupations futiles.... Le Roi, plein de bon sens, voulait arrêter ces exagérations frivoles, mais la mode était plus forte que sa volonté, hélas! trop faible.

L'armée était d'ailleurs encombrée d'officiers sans emploi, propriétaires ou titulaires de grades dont ils n'exerçaient pas les fonctions; sans compter toutes les sinécures militaires que chaque grande famille cherchait à perpétuer dans sa descendance: Colonels-généraux, Mestres de camp généraux, Commissaires et Inspecteurs généraux, Colonels propriétaires, Colonels mestres de camp en second, Colonels en troisième, Colonels par commission, Colonels à la suite, Colonels attachés à l'armée, Lieutenants-colonels, Majors-colonels, Capitaines-Colonels, Sous-lieutenants et Maréchaux des logis colonels, Capitaines réformés, Capitaines à la suite, Capitaines à finance, etc...

La plupart paraissaient peu ou point dans les rangs de l'armée, mais se montraient très jaloux des prérogatives attachées à leurs titres.

Et c'était à la Cour que s'exerçait leur émulation, qui avait pour principal objet la conquête de quelque nouvelle faveur, par un bon mot, une vantardise, ou quelque épigramme sur le compte de leurs rivaux. C'était là le plus clair de leurs prouesses, et leurs principaux titres à l'avancement étaient leurs victoires dans ces luttes à coups d'épingle.

On disait que les troupes de la Maison du Roi n'étaient plus qu'une troupe de théâtre commandée par des courtisans qui en réglaient la comédie.

Certes, tous les officiers de l'armée, pour futiles qu'ils étaient, n'en étaient pas moins braves, étant Français, mais on comptait plus leurs titres de noblesse que leurs talents militaires. D'ailleurs le maréchal de Ségur avait interdit tout accès au grade d'officier à quiconque ne pouvait produire quatre degrés de noblesse; c'était la porte fermée aux jeunes gens qui, malgré leur chauvinisme, n'avaient point de lignée à faire valoir.

Aussi les officiers formaient une caste très exclusive, et cette noblesse en prenait vraiment trop à son aise. Ses mœurs et sa vie privée avaient des licences qui soulevaient bien des vexations. Déjà quelques libelles avaient paru disant que « la possession d'état des officiers dans les garnisons était de corrompre les épouses et les filles pour tuer le temps, d'insulter les magistrats par orgueil, de vexer les habitants des villes de guerre et de leur faire éprouver toutes sortes de souffrances et d'humiliations toujours impunies par la connivence des chefs. »

Pour être exagérée, cette opinion n'en avait pas moins quelque fondement (1), mais ce qui était plus grave que de troubler dans l'oisiveté de la vie de garnison le repos de quelques ménages, d'enlever à la bourgeoisie ses joyeuses commères, qui le plus souvent avaient fait les avances, c'était l'esprit dont la caste était animée.

La Maison militaire du Roi était surtout considérée comme un luxe superflu. Avec un roi comme Louis XVI et des princes comme le comte de Provence et le comte d'Artois, la Maison militaire ne constituait plus qu'un coûteux anachronisme (2).

Depuis Fontenoy, elle n'avait paru sur aucun champ de bataille; c'était sa plus belle, mais aussi sa dernière page, et, dorénavant, son

(1) En 1789, l'armée était fort belle, fort bien habillée, fort bien disciplinée, mais d'incroyables abus s'y perpétraient à l'ombre de l'autorité royale qu'on faisait intervenir toutes les fois qu'il s'agissait de violer la règle et qu'on n'invoquait jamais pour la faire respecter. *Cf. J. Richard. L'Armée française; illustr. d'Edouard Detaille. Paris. Boussod, Valadon et Cie. 1885.*

(2) D'après *Taine*, la Maison militaire grevait annuellement le budget de sept millions six cent quatre-vingt livres.

principal office, en dehors de la garde du roi, n'était plus qu'un service d'ordre intérieur. Sa composition d'ailleurs laissait fort à désirer et contrastait de la façon la plus choquante avec la constitution générale de l'armée (1).

Le souffle de libéralisme, répandu en France par les philosophes et par les tendances égalitaires du Tiers-Etat, commençait à gagner les esprits. Les grondements précurseurs de l'orage se faisaient entendre où dominaient les voix réclamant des économies sur les dépenses de l'armée et particulièrement sur le budget du Roi.

Le 2 mars 1788, le ministre Loménie de Brienne fit signer à Louis XVI une ordonnance qui prononçait une refonte générale de l'armée. De toute la splendide cavalerie de la Maison du Roi, il ne devait plus subsister que quatre compagnies des Gardes du Corps.

On décréta également le licenciement des célèbres Gendarmes Rouges de Lunéville (2).

---

(1) Voici par ordre d'ancienneté et avec les noms de leurs chefs, les corps de la Maison royale tels qu'ils existaient au moment du licenciement :

Compagnie des Gardes de la Porte (1261), 60 h., vicomte de Vergennes;

Compagnie des Gardes de la Prévôté de l'Hôtel (1271), 111 h.;

1re Compagnie des Gardes du Roi ou Gardes du Corps écossais (1445), 380 h., de Noailles duc d'Ayen;

2e Compagnie des Gardes du Roi ou Gardes du Corps (1475), 380 h., duc de Villeroy;

3e Compagnie des Gardes du Roi ou Gardes du Corps (1479), 380 h., de Noailles prince de Poix;

Compagnie des Cent Suisses (1496), 137 h., de Cossé duc de Brissac;

4e Compagnie des Gardes du Roi ou Gardes du Corps (1516), 380 h., comte de Luxembourg;

Régiment des Gardes françaises (1563), 6 bat. formant 30 comp., duc du Châtelet d'Haraucourt;

Régiment des Gardes suisses (1567), 4 bat. formant 20 comp., d'Affry;

Compagnie des Chevau-légers (1599), 244 h., duc d'Aiguillon;

Compagnie des Gendarmes (1609), 231 h., de Rohan prince de Soubise;

1re Compagnie des Mousquetaires gris (1622), 307 h., comte de la Chèze;

2e Compagnie des Mouquetaires noirs (1660), 307 h., vicomte de Montboissier;

Compagnie des Grenadiers à cheval (1676), 138 h., marquis de Lujeac;

1re et 2e Compagnies des Gardes du Corps de Monsieur, comte d'Artois (1773);

Compagnie des Suisses de Monsieur, comte d'Artois (1773);

Les Gardes de la Manche n'étaient qu'un détachement de 18 hommes de la Compagnie écossaise.

Cf. E. Titeux. Histoire de la Maison militaire du Roi.

(2) Les Gendarmes Rouges (ou Gendarmerie de France) descendaient des Compagnies d'ordonnance de Charles VII. Au moment du licenciement, ce corps, composé de 10 compagnies, tenait garnison à Lunéville.

Ces réformes procédaient surtout d'une tendance de nivellement donnée en satisfaction aux idées égalitaires prêchées par Rousseau, et, partant, c'était l'espoir d'un accès plus ouvert au grade d'officier pour les soldats-citoyens, comme on disait depuis la guerre d'Amérique.

Déjà toutes les jeunes têtes, montées par l'écho des aventures chevaleresques de cette guerre, tournaient leurs espérances vers une carrière qui flattait à la fois leur penchant libéral en même temps que leur désir de distinction. Car dans les réclamations contre les abus de la noblesse il y avait une bonne part d'envie de ses privilèges.

La réorganisation de l'armée ajoutait encore à cet espoir. Jusqu'alors, après chaque guerre, le gouvernement réformait, par raison d'économie, tous les régiments dont il n'avait pas strictement besoin et distribuait les autres dans les garnisons. Naturellement, les corps ainsi isolés, réduits souvent à de faibles effectifs, abandonnés de beaucoup de leurs officiers qui reprenaient le chemin de la Cour ou de leurs terres, se morfondaient dans la paresse et l'oisiveté. La guerre reprenait-elle, vite on rassemblait ces corps épars, on les appareillait tant bien que mal, soit entre eux, soit avec des régiments de nouvelle levée, on les plaçait sous le commandement d'officiers inconnus, tous frais émoulus de Versailles, et qu'ils n'étaient pas même assurés de garder à leur tête; après quoi, lorsque, avec des peines et des lenteurs infinies, on était parvenu à faire de ces éléments disparates une ou deux armées, la campagne s'ouvrait enfin.

Cette méthode réclamait une réforme urgente. L'ordonnance du 17 mars 1788 y pourvut. L'embrigadement et l'endivisionnement des troupes, qui avait reçu un commencement d'exécution sous Saint-Germain (1), fut rendu définitif.

---

(1) *Claude-Louis, comte de Saint-Germain*, est célèbre par la réforme qu'il tenta d'introduire dans l'armée française. Il était né à Verthamboz, le 15 avril 1707, et mourut à Paris le 15 janvier 1778. Les jésuites firent son éducation; puis il acheta un brevet de sous-lieutenant, mais dut bientôt quitter la France à la suite d'un duel et prit successivement du service dans les armées de l'Electeur Palatin, de Marie-Thérèse et de l'Electeur de Bavière. Le maréchal de Saxe le fit rentrer en France avec le grade de maréchal de camp. Il se distingua pendant la guerre de Sept Ans et pour remédier aux fautes nombreuses dont il avait été le témoin, il fit paraître, en 1758, des mémoires sur les vices du système militaire français. Cet ouvrage déplut à la coterie des généraux courtisans et Saint-Germain quitta derechef son pays pour aller réorganiser l'armée danoise et, après la mort du vieux roi Frédéric V, qui l'avait appelé, se retira à Lauterbach. C'est là que Turgot et Malesherbes allèrent le chercher en 1775 pour le faire ministre de la guerre. Saint-Germain s'efforça de restreindre les états-majors qu'on avait démesurément accru pour donner grades et pensions à des favoris au grand détriment

Le préambule de cette ordonnance royale était ainsi conçu : « Sa Majesté veut que ses troupes soient toujours disposées à entrer en action et qu'elles soient à cet effet organisées, équipées et pourvues de tous les effets de campagne comme elles doivent l'être à la guerre, en sorte que la paix soit pour elles une école constante de discipline et d'instruction en même temps qu'elle sera pour les généraux une école de commandement. »

Il fut institué 21 divisions mixtes, comprenant 48 brigades d'infanterie et 32 brigades de cavalerie, dont la plus notable partie fut disposée sur les frontières. Ce fut là une des mesures les plus sages.

Les troupes se trouvèrent placées sous l'autorité directe des officiers généraux, qui avaient ordre de les faire manœuvrer devant eux toutes les fois qu'ils le jugeraient à propos. Les troupes légères, chasseurs et hussards, étaient seules exceptées de cet embrigadement, vu la nature de leur service à la guerre.

Mais cela n'était point encore assurer l'autorité qu'il faut au commandement. Car c'était la partie la plus défectueuse par suite de la vénalité des grades, de l'absence d'une règle d'avancement, de la multiplicité des emplois militaires, du favoritisme et des abus qui en découlaient. Trop de grades et surtout beaucoup trop de gradés, tel était le cri de tous ceux qui envisageaient plus l'intérêt de l'armée que le leur. Tout ce luxe d'emplois, la plupart du temps honorifiques, de titres sans fonctions et de titulaires sans attributions, compliquait singulièrement le service et entravait l'avancement. Comment, en effet, se démêler dans ce désordre et se tirer des embarras et des prétentions de toute espèce qui en étaient la suite?

En temps de paix, passe encore, mais en temps de guerre? Comment donner des lettres de service à 11 maréchaux de France, à 176 lieutenants généraux, à 770 maréchaux de camp, à 113 brigadiers

---

de la discipline et des finances; il supprima aussi les corps inutiles et coûteux. Egalement fut modifiée l'organisation des corps de troupes, infanterie et cavalerie, d'après les indications que Saint-Germain avait relevées en Allemagne. Ses soins s'appliquèrent aussi à la discipline et au service intérieur. Ce fut en voulant introduire dans l'armée les châtiments corporels en usage parmi les troupes prussiennes qu'il s'attira auprès des soldats la même impopularité que lui avaient valu ses autres réformes de la part des courtisans. Les intrigues de Maurepas précipitèrent sa disgrâce. Il fut remplacé par le comte de Montbarey, de caractère plus souple. Cependant, les idées et les méthodes de Saint-Germain furent consignées dans des mémoires publiés, un an après sa mort, par son ami et disciple Wimpfen et elles servirent à instruire les contingents qui formèrent le noyau le plus solide des armées révolutionnaires. (*M. Vitrac et A. Galopin. Mémoires du duc de Lauzun.*)

d'infanterie, à 69 brigadiers de cavalerie ou de dragons, et à plus de 900 colonels? Comment satisfaire un pareil état-major?

L'ordonnance du 17 mars 1788 supprima les colonels généraux, les mestres de camp généraux, et le commissaire général de la cavalerie, ainsi que les colonels en second (1). Le titre de colonel devait remplacer celui de mestre de camp pour les commandants de régiments de cavalerie. Mais il n'était pas moins important d'augmenter les effectifs de la troupe pour ramener les uns et les autres à une proportion plus convenable.

La désertion était devenue si effrayante que pour la réprimer on avait dû établir à la frontière un cordon de troupes et que la France entière était infestée de soldats en rupture de ban, tout prêts à se jeter dans les pires excès. Aussi le Conseil de la guerre ordonnait-il que tous les officiers et soldats s'emploieraient à procurer à leurs corps des hommes « de bonne et sûre espèce » pour assurer à leur régiment les moyens de s'entretenir complets. A cet effet, il fut prescrit que tout soldat qui irait en semestre ou congé limité et qui amènerait un homme de recrue avancerait de trois mois la date à laquelle il devait avoir son congé absolu et ainsi de trois mois en trois mois pour chaque homme qu'il amènerait.

Tout sujet nommé à l'emploi de cadet-gentilhomme (2) ou de sous-lieutenant serait tenu de fournir deux hommes de recrue sans pouvoir se servir à cet effet des recruteurs du régiment, à peine de subir une retenue de 100 livres par homme non fourni. Tout officier revenant de semestre, à l'exception des officiers supérieurs du régiment, serait tenu de ramener deux hommes de recrue. Les recrues devaient avoir de 16 ans accomplis à 35 ans en temps de paix et 45 ans en temps de

---

(1) En 1789, au moment de la Révolution, l'armée comptait environ 172,000 officiers et soldats, mais il n'y avait pas moins de 15 maréchaux et 1,183 généraux, soit un général pour 145 soldats! (*Cf. J. Richard. L'Armée française.*)

(2) Les cadets, jeunes gens entrant dans les troupes pour y parvenir au grade d'officier, sont, comme origine, antérieurs à Louis XIV et existèrent avec des vicissitudes diverses jusqu'à la Révolution. Ils se recrutaient principalement parmi les fils et neveux d'officiers en activité ou en retraite. Tantôt on les réunissait en compagnies que leur turbulence faisait bientôt dissoudre, tantôt on les répartissait dans les compagnies d'infanterie et de cavalerie de l'armée. Ils y faisaient le service de soldat, sauf les corvées, passant ensuite par les grades de sous-officiers, ne recevant aucune instruction spéciale, sinon parfois des aumôniers qui, à diverses époques, furent chargés d'être leurs précepteurs et attendant souvent l'épaulette pendant de longues années. Ils se reconnaissaient par une aiguillette rouge. (*Tenues des Troupes de France. Aquarelles de Job.*)

guerre, pourvu que, dans ce cas, ils aient déjà servi et soient en état de remplir un engagement de huit ans. On peut imaginer la propagande que souleva pareille mesure. Les recruteurs eurent ainsi de sérieux concurrents et les intéressés ne se firent point faute des plus astucieux mensonges pour promettre à leurs dupes la vie la plus fastueuse et la condition la plus enviable (1).

Pour la formation de cette armée de volontaires, dit Bouchot (2), les recruteurs courent les provinces, affichent leurs propositions ronflantes aux carrefours, avec sur la plupart d'entre elles, un coquet soldat à pied ou à cheval, et le texte étourdissant de barnums en quête: « Amoureux de la gloire, chantent les antiennes, beaux hommes du pays, qui rêvez les lauriers de Mars et les palmes de Bellone, soyez aux premiers sons du tambour à l'auberge du Cheval Blanc, vous y trouverez satisfaction et joie! » Alors on apercevait par les rues le plus étonnant gaillard du monde, tiré à quatre épingles, flambant le neuf, superbe d'allure et de crânerie, lequel commandait un ban et groupait ses trouvailles. Hélas! en dépit des alléchances, malgré le tirage à la milice pour les corps provinciaux (3), le recrutement ne parvenait point à combler les vides. Il fallait que le Roi « entendît » aux mercenaires, aux Allemands, aux Suédois, aux Suisses surtout, aux Irlandais et aux fantassins de Bavière (4).

* * *

Nous avons parlé plus haut de la guerre d'Amérique et de son influence sur la transformation des idées. Rien ne fera mieux comprendre l'état d'esprit d'une grande partie de la noblesse au moment où éclata la Révolution que les lignes suivantes, empruntées à l'étude de M. J. Durieux sur l'Ordre de Cincinnatus (5).

---

(1) Chaque soldat enrôlé coûtait au Roi 100 livres ainsi réparties : 30 pour l'enrôlé, plus 36 à son arrivée au corps, 10 au recruteur et 24 de frais de buvette et d'auberge. (*Cf. E. Detaille. L'Armée française. Texte par J. Richard.*)

(2) *H. Bouchot. L'Epopée du Costume militaire français.*

(3) En 1776, il y avait 106 bataillons de milice dont 26 formant 13 « Régiments Royaux ». Les 80 bataillons restant formaient les bataillons de garnison des régiments de ligne. Tous les bataillons étaient à 5 compagnies, dont 1 de grenadiers et 4 de fusiliers. En temps de guerre, on réunissait les compagnies de grenadiers des 80 bataillons en 8 régiments à 10 compagnies. (*Ordonnance de 1776.*) Le tirage au sort épargnait tous ceux qui avaient un crédit ou un protecteur quelconque.

(4) L'infanterie comptait en 1789 vingt-trois régiments étrangers dont douze suisses.

(5) *Carnet de la Sabretache. 1909.*

Nos lecteurs verront, par l'exposé de ces tableaux nominatifs, combien les expéditions au secours de Georges Washington et des faibles colons américains furent populaires en France; dès le début de l'intervention, tout l'armorial de la vieille noblesse des Gaules avait donné avec empressement; plus tard, lors des premiers orages de la Révolution, nous verrons reparaître ces soldats patriciens revenus d'Amérique, épris d'un fol esprit de réforme et d'amour de la liberté!

Habitués là-bas à la simplicité, à la sincérité des mœurs américaines d'alors, initiés aux douceurs de la vie patriarcale, menée en ces paisibles contrées, ayant vu de près le jeu naturel des libres et nouvelles institutions que la jeune colonie, à peine émancipée, venait de se donner, quels ne furent point leur désappointement, leur désillusion, leur dégoût, quand ils se retrouvèrent dans la mère-patrie, au milieu de l'effroyable pêle-mêle des passions malsaines, des coteries cyniques et sans vergogne, des privilèges, des criantes injustices, des intrigues féroces et des passe-droits d'un régime suranné!

Cet affreux cauchemar gouvernemental ne leur laissa ni trêve ni repos qu'ils ne l'eussent écarté, et la plupart devinrent révolutionnaires sans s'en douter, sans prévoir non plus où les mènerait un trop généreux enthousiasme.

L'Ordre de Cincinnatus. — L'Ordre de Cincinnatus, société d'amis que présida le général Washington, fut institué le 10 mai 1783, afin de perpétuer l'amitié mutuelle et l'alliance de la France et des Etats-Unis. Il se composa d'officiers américains et français qui avaient pris part à la guerre de l'Indépendance (1).

Décoration et brevet. — La décoration, en or émaillé, représentait un aigle aux ailes éployées *(Bald Eagle)*, encadré dans une couronne de laurier que soutiennent deux cornes d'abondance enlacées d'où sortent des fruits. L'aigle porte, de chaque côté, un écusson à l'effigie de *Cincinnatus* qui change sa charrue contre l'épée de dictateur et qui vient ensuite, après le triomphe de la République, reprendre ses travaux champêtres. Sur le premier écussion se trouve, en lettres d'or, l'exergue : *Omnia reliquit Servare Rem Publicam.* Au revers on lit cette inscription :*Soc. Cincinnatorum Inst. A. D. 1783 Virtutis Præmium.* Elle se portait à la boutonnière, suspendue par un ruban de soie bleu foncé, bordé d'un liseré blanc, en signe de l'union des Etats-Unis avec la France.

---

(1) Nom donné à la lutte que soutinrent les colonies anglaises de l'Amérique du Nord contre leur métropole et qui amena la fondation des Etats-Unis (1775-1782).

Deux décorations de Cincinnatus ont figuré à l'Exposition de Chicago en 1893, au Pavillon de la République Française, parmi les souvenirs franco-américains de la guerre de l'Indépendance. L'une avait appartenu au baron de Viomenil ; l'autre, portée autrefois par Georges Washington, avait été donnée solennellement à La Fayette, le 6 septembre 1824, par les membres de la Société de Cincinnatus.

On pouvait admirer à la même Exposition, un diplôme de membre de l'Ordre de Cincinnatus décerné par Washington à un héros de York-Town, le général François d'Aboville (1).

Liste des Cincinnati. — La Société de Cincinnatus se fit honneur de considérer tout d'abord comme membres le chevalier de *La Luzerne* et M. *Gérard*, ministres plénipotentiaires; les comtes d'*Estaing*, de *Grasse*, et de *Barras*, le chevalier *Des Touches*, amiraux et commandants de la marine; le comte de *Rochambeau*, commandant en chef, ainsi que les généraux et colonels de son armée.

Par lettre datée de Versailles, le 18 décembre 1783, le ministre de la Guerre autorisait, de par le Roi, les officiers français à porter la décoration américaine.

Voici l'état des officiers français qui firent partie de l'Association, d'après un document manuscrit tiré aussi des papiers du général d'Aboville :

Employés dans l'armée américaine : MM. Marquis de *La Fayette*, du *Portail*, de *Launois*, de *Gouvion*, de *Froussard*, de *Fleuri*, chevalier de *Mauduit*, *L'Enfant*, de *Pontgibeau*.

De l'armée de Rochambeau : MM. comte de *Rochambeau*, baron de *Viomenil*, marquis de *Chastellux*, vicomte de *Viomenil*, baron de *Choisi*, de *Bévile*, comte de *Custine*, duc de *Lauzun*, duc de *Laval*, d'*Aboville*, des *Androuins*, chevalier de *La Valette*, comte Christian des *Deux-Ponts*, comte de *Saint-Mesmes* (Saint-Maime), duc de *Castries* (de Charlus), vicomte de *Noailles*, comte Guillaume des *Deux-Ponts*, vicomte de *Rochambeau*, comte de *Ségur*, prince de *Broglie*, comte de *Fersen*, comte de *Damas*, marquis de *Chausnay* (Champcenetz), comte de *Vauban*, comte d'*Avor*, comte Robert *Dillon*, comte de *Cheldon* (Sheldon), de *Querenay* (Querenet de la Combe).

Du détachement de M. le marquis de Saint-Simon : MM. mar-

(1) Marie-François, comte d'Aboville, né à Brest en 1730, chef de l'artillerie de Rochambeau, brigadier d'infanterie après le siège d'York, ensuite général de division et sénateur, grand officier de la Légion d'honneur, mort à Paris en 1817.

quis de *Saint-Simon;* marquis de *Rostaing*, marquis d'*Autichamps*, comte de *Fléchen* (Fléchin), vicomte de *Poudins* (Poudenx).

De la marine : MM. le comte d'*Estaing*, comte de *Grasse*, comte de *Baras* (Barras), chevalier des *Touches*.

Admis depuis par M. le marquis de La Fayette, en vertu du pouvoir que lui a donné la Société : MM. marquis de *Bouillé*, comte Arthur de *Dillon*, marquis de *Bethisy*, comte de *Sedan*.

Ainsi que la société l'avait décidé, les officiers français ayant coopérer à assurer l'indépendance en servant soit dans l'Amérique septentrionale, soit dans les colonies françaises ou sur les flottes, pourraient porter les marques distinctives de la Société lorsqu'ils seraient parvenus au grade de colonel.

Louis XVI sanctionna à Versailles l'établissement de la Société de Cincinnatus.

Rochambeau fut chargé de demander son agrément pour ceux qui avaient servi dans l'Amérique septentrionale. D'Estaing reçut pareille mission pour ceux qui avaient servi dans les colonies et sur les flottes.

* * *

Le dossier de l'Ordre de Cincinnatus, que conservent les Archives administratives de la Guerre, renferme des notices par lesquelles M. Léon Hennet renseigne sur un certain nombre d'officiers français ayant pris part à la guerre de l'Indépendance.

En dehors de noms déjà mentionnés, nous citerons : *D'Angely*, de *Beffroy*, *Du Bouchet*, de *Bressolles*, de *Cambray-Digny*, *Capitaine Duchesnoy*, de *Capriol*, de *Péchassant*, *Castaing*, de *Casteras*, de *Seignan*, *Celeron*, de *Chabannes*, de *Chabannes La Palisse*, du *Châtelet*, de *Choin*, de *Closen*, *Collot*, de *La Colombe*, de *Conway*, *David*, *Des Bordes*, *Dubuysson des Hayes*, *Dumouchel*, *Ethis* de *Corny*, de *Frey*, *Gau*, *Gaultier* de *Kervéguen*, de *Gimat*, de *Gimel*, *Godard* de *Vaudremont*, *Goullet de la Tour*, d'*Hervilly*, de *Kalb*, *Keating*, de la *Prade*, de *La Roque-Percin*, de *Lauberdière*, *de Léaumont*, *Lenoir* de *Rouvray*. *Le Seigneur du Chevalier*, *Lillancourt-Taste*, *Lombard de Noirmont*, *Lombart de la Neuville*, de *Loménie*, *Mac-Carthy*, *de Mac-Donald*, *Mac-Mahon*, de *Malves*, de *Mondion*, de *Sassay*, de *Montesquieu*, de *Montmort*, de *Mory*, *Mullens*, de *Nadal*, *Nagle*, de *Neufvy*, *O'Dunne*, d'*Ollone*, *O'Moran*, de *Peyrelongue*, *Reynaud* de *Villevert*, de *Riclé*, de *Rochefontaine*, *La Rouërie*, de *Sablières* de la *Tribale*, de *Saint-Juéry*, de *Saint-Victor*, *Stack*,

Tarlé (Jean-Josse et *Benoit-Joseph), Tousard, Vigoureux-Duplessis,* de *Villefranche.*

En 1905, *Asa Bird Gardiner,* citoyen américain, a consacré un volume aux Français membres originaires ou honoraires de cet Ordre. Parmi les personnages dont il a étudié la biographie, nous signalons le chevalier d'*Anselme,* de *Lestrade* de *Conti,* de *Fontanges,* les *Lameth,* d'*Osmond, Boson-Jacques,* de *Taylleyrand-Périgord,* le colonel de *Riquetti* de *Mirabeau,* de la *Roche-Fontenilles, Bailli* de *Suffren,* comte de *Bougainville, Pléville, Le Peley, Latouche-Tréville,* comte de *Monteil,* marquis de *Kergariou,* comte de *Chastenet-Puységur, Emériau, Borda, Cramezel* de *Kerhué, Sutton* de *Clonard,* Alexandre *Berthier, Langeron, Rafélis* de *Broves, Mathieu-Dumas, De Losse* de *Bayac,* de *Lort* de *Sérignan, A. R.* du *Cluzel, Beaupoil* de *Saint-Aulaire,* Claude *Blanchard, Villemanzy,* etc. etc.

Louis XVI avait décidé de ne plus autoriser l'Ordre de Cincinnatus en France; Louis XVIII, par l'Ordonnance du 16 avril 1824, ne reconnut qu'aux Souverains seuls le droit de conférer des Ordres ou décorations; spécialement en ce qui concerne l'Ordre de Cincinnatus, il maintint la décision de 1785 portant qu'il ne serait plus proposé personne pour accepter et porter cette décoration.

L'Ordre de Cincinnatus, association de simples particuliers qui continue d'exister aux Etats-Unis, n'est pas assimilable à un Ordre institué par une puissance souveraine. Il n'en est moins vrai que le 10 mai 1783, les officiers de l'armée américaine ayant généralement été pris dans le nombre des citoyens de l'Amérique, avaient la plus haute vénération pour le caractère de cet illustre romain : *Lucius Quintius Cincinnatus,* et étant résolus de suivre son exemple en retournant à son domicile, ils pensent qu'ils peuvent avec convenance se dénommer la Société de Cincinnatus. (Art. III des statuts de la société.)

* * *

Le vent de réforme qui s'était levé et qui déjà soufflait sur toutes les intitutions avait commencé à faire sortir peu à peu l'armée de ses routines. Mais c'était surtout sa constitution et son recrutement qui réclamaient une transformation : il y avait toute une classe de la nation qui n'y figurait pas et qui allait bientôt en faire le fond. En effet la bourgeoisie ne lui fournissait à cette époque qu'un faible contingent, surtout parce que l'espoir d'arriver aux grades était encore limité pour elle à celui de bas-officier, ce qui arrêtait bien des vocations. Les sept ou huit deniers que touchait un cavalier par jour, ne pouvaient

être une grande tentation; voire même les vingt sous par jour d'un maréchal-des-logis chef, le grade le plus élevé des bas-officiers.

Ce nom de bas-officier était même devenu choquant; avec les idées nouvelles il avait pris une acception humiliante qu'il n'avait pas dans le principe, il marquait trop les distances. Or ces bas-officiers n'étaient point inconscients de leur valeur, ils savaient surtout que c'était sur eux que reposait la plus grande partie du service de la troupe. La plupart étaient de vieux soldats de huit ou dix ans au moins, ayant lentement et péniblement conquis leurs galons à force de patience et de mérite.

Le règlement du 1er juillet 1788 sur le service intérieur commença de les relever dans l'estime publique et dans celle du soldat en les astreignant à de sévères examens.

Sans doute il y avait bien dans leurs rangs quelques têtes chaudes et des esprits ardents, inquiets et troublés par le vague pressentiment des grands changements qui se préparaient. La guerre d'Amérique avait fait affluer vers l'armée beaucoup de jeunes gens d'une intelligence, d'une éducation au-dessus du commun et qu'en d'autres temps la carrière militaire n'eût pas attirés. A côté des vieux grognards encore très dévoués à l'ancien régime et ne voyant guère au-delà, s'était aussi formée petit à petit toute une élite de jeunes bas-officiers et soldats, pleins d'amour-propre et d'ambition. Mais c'était toujours le petit nombre.

Il répugnait aussi à l'esprit de libéralisme qui hantait tous les cerveaux de subir les coups de plat de sabre que Saint-Germain avait empruntés au code prussien, bien que les protestations des officiers eux-mêmes y eussent apporté quelques ménagements. Le règlement du 1er juillet 1788 sur la discipline et la police des troupes, d'ailleurs fort remarquable en beaucoup de points et vraiment inspiré du souffle libéral, prescrivit que « les coups de plat de sabre ne seraient jamais » donnés autrement que sur les fesses, l'homme condamné à les rece- » voir étant à cet effet couché sur le ventre et allongé sur une botte » de paille ou sur un lit de camp. »

Mais ces tempéraments n'étaient pas encore à la hauteur de la répugnance de la plupart et les enrôleurs ne recrutaient le plus souvent que les vagabonds sans aveu, les infortunés, les ouvriers sans travail et les désespérés.

Et pourtant, que d'aspirations au métier des armes, que de qualités militaires couvaient dans les esprits, qui allaient se révéler d'un élan spontané dans la guerre prochaine où ces méconnus, qu'on appe-

lait les officiers de fortune, allaient devenir les organisateurs de la victoire (1).

Malgré cela la discipline du soldat avait toujours été bonne. Par-ci par-là quelques actes de mutinerie individuels et quelques querelles de cabaret, une rixe avec le guet ou avec le bourgeois; c'était tout. Son défaut capital était l'ivrognerie qui amenait quelquefois l'indocilité. Mais avec de bons cadres, il est toujours facile en temps de paix de maintenir le soldat; les baguettes et quelques coups de plat de sabre le mettaient bien vite à la raison.

En campagne le problème est moins simple... surtout dans les troupes légères recrutées parmi les aventuriers auxquels on avait recommandé de vivre sur le pays et d'affamer l'adversaire. Pourtant on ne pouvait contester tous les services rendus par ces troupes légères. Si leurs chefs les plus célèbres, MM. de Conflans, d'Estherazy et de Lauzun étaient des grands seigneurs, ce n'étaient point des modèles d'austérité. Fallait-il leur reprocher leur caractère licencieux et soldatesque, qui était leur principal ascendant sur la troupe?... Les folies héroïques de tous ces brillants soldats, leur vie licencieuse même, leurs succès auprès du beau sexe, les récits véridiques ou ampoulés des aventures militaires étaient bien faits pour tenter la jeunesse, mais restaient toujours pour le Tiers-Etat cette exclusion à peu près absolue du grade d'officier.

Cependant, plusieurs exceptions étaient déjà apportées à la preuve des quatre quartiers de noblesse, en faveur des fils, petit-fils et arrière petit-fils d'officiers généraux; des fils de chevaliers de Saint-Louis ayant servi comme capitaines titulaires et des fils de capitaines tués à l'ennemi.

Enfin les « colonels à la bavette » (2) se trouvaient écartés par la nouvelle ordonnance qui portait qu'aucun sujet ne pouvait être admis au service de Sa Majesté dans les emplois de sous-lieutenant, qu'autant qu'il avait 16 ans révolus (à l'exception des cadets-gentilshommes qui pouvaient l'être à 15 ans), et après avoir subi devant les inspecteurs un examen détaillé sur la discipline, l'exercice, le service et les devoirs

---

(1) *Command. Picard. Op. cit.*

(2) C'est-à-dire des enfants nobles qui recevaient un régiment alors qu'ils étaient encore à la bavette. Le 25 mars 1776 parut la célèbre ordonnance qui abolissait l'achat des grades. Avant cette ordonnance, il en coûtait 40,000 livres pour être capitaine aux gardes françaises, 20,000 pour être lieutenant, 10,000 pour être sous-lieutenant; un vieux régiment coûtait parfois 75,000 livres; ceux de dragons allaient plus haut encore et Lauzun raconte dans ses mémoires que le roi lui donna le Royal-Dragons sans rien exiger, bien que le prix en fût de 40,000 écus.

des soldats, caporaux, bas-officiers et officiers jusqu'au grade de capitaine exclusivement. C'était déjà une place faite au mérite.

Ce n'est pas que les appointements de 700 livres par an du sous-lieutenant sans autre fortune fussent une grande ressource pour faire figure à la Cour ou seulement parmi la compagnie de ces officiers nobles aux brillants équipages et au train princier; mais sans astreindre encore l'officier à sa modeste condition de soldat, les règlements s'occupaient déjà de leur interdire les étalages de luxe qu'on avait vus aux armées dans les dernières guerres. C'est ainsi qu'il était fait défense aux commandants de divisions d'avoir plus de seize plats à leur table, aux maréchaux de camp plus de douze. « La chère, ajoutait le règlement, sera simple et militaire, sans aucune recherche de luxe; on ne pourra faire usage ni de cristaux, ni de fruits montés. » Tout tendait en organisation militaire, comme en politique, au sacrifice des privilèges, à la suppression des faveurs, au nivellement des conditions.

Infanterie. — Elle comprenait le régiment des gardes-françaises, le régiment des gardes-suisses et 102 régiments d'infanterie dont 11 de Suisses, 3 d'Irlandais, 1 de Liégeois et 7 d'Allemands. Sauf les gardes et le régiment du Roi, tous les régiments étaient à deux bataillons, chacun de 4 compagnies de fusiliers. Il y avait de plus, par régiment, une compagnie de grenadiers marchant avec le 1er bataillon et une compagnie de chasseurs marchant avec le second. Les compagnies étaient toutes de 6 officiers et 102 bas-officiers, musiciens et soldats aux grenadiers, 165 aux chasseurs et aux fusiliers (1).

Cavalerie. — La cavalerie comprenait 26 régiments de grosse cavalerie, dont 2 des « Carabiniers de Monsieur », 18 régiments de dragons et 6 de hussards.

---

(1) Nous avons donné plus haut l'organisation de la milice.

Les gardes-françaises avaient 6 bataillons chacun de 4 compagnies de fusiliers et 1 de grenadiers, les gardes suisses et le régiment du Roi (23e) 4 bataillons. Les compagnies des gardes étaient de 6 officiers et 103 troupes pour les grenadiers, 7 officiers et 126 à 169 troupes, y compris les canonniers, (car les gardes avaient encore en 1789 un canon par bataillon) pour les fusiliers.

Uniforme des Gardes françaises (1789) :

Habit à la française, bleu de roi, sans revers, mais orné de galons ou brandebourgs blancs; collet rabattu et parements en bottes rouges galonnés de blanc; quatre retroussis blancs ornés de fleurs de lis rouges, épaulettes rouges sans brides à franges blanches. Veste rouge galonnée de blanc; culotte et guêtres blanches. Les fusiliers avaient le tricorne noir galonné de blanc

Les carabiniers et les hussards avaient 4 escadrons de 2 compagnies par régiment, la cavalerie et les dragons 3 escadrons. L'escadron avait 6 officiers et de 160 à 210 hommes suivant le pied de paix ou de guerre. Les compagnies de gardes du corps formaient en réalité 4 régiments de cavalerie à 2 escadrons chacun.

Chasseurs à cheval et à pied. — L'ordonnance de mai 1784 avait institué les Légions mixtes, composées chacune d'un bataillon d'infanterie et d'un régiment de cavalerie. En 1788, ces légions servirent à former 12 bataillons de chasseurs à pied à 4 compagnies et 12 régiments de chasseurs à cheval à 4 escadrons. (On utilisa aussi pour leur composition 2 régiments d'infanterie et 6 de dragons).

Artillerie. — Le corps royal de l'artillerie avait 22 directions, 10 inspecteurs-généraux, 6 écoles, 7 régiments, 9 compagnies d'ouvriers.

Le régiment se composait de 20 compagnies, dont 14 de canonniers, 4 de bombardiers et 2 de sapeurs. Six compagnies de sapeurs et 6 de mineurs étaient en outre attachées à l'artillerie.

Ingénieurs. — Ce corps comprenait 329 officiers, dont 12 directeurs, et formait 21 brigades réparties aux frontières. Chaque brigade avait un chef, un sous-brigadier, un major et 4 premiers lieutenants.

Colonies. — Les troupes des colonies se composaient de 6 régiments d'infanterie et un d'artillerie.

Marine. — Il y avait 8 régiments d'infanterie de marine désignés par le nom d'un port: Toulon, Le Hâvre, Saint-Malo, Marseille, Bayonne, Brest, Bordeaux, Rochefort.

---

avec la cocarde blanche. Les grenadiers le bonnet à poils avec plaque de cuivre aux armes de France, plumet rouge et blanc à gauche et gland de fil blanc à droite, calot rouge à fleur de lis blanche. Fusil garni de cuivre. Sabre à dragonne de buffle blanc à gland rouge. La giberne aux armes de France et le fourreau de baïonnette se portaient à une banderole de buffle blanc passée sous l'épaulette gauche.

Le sabre au ceinturon. Celui-ci se portait sous l'habit, sur la veste. Il était également de buffle blanc, avec une plaque de cuivre. Le col était blanc; le jabot de la chemise en dehors; la perruque à rouleaux, poudrée avec un petit nœud noir à longue queue. Les Gardes avaient le privilège de porter la moustache. (Cet uniforme n'a jamais paru sur aucun champ de bataille.)

La Révolution

Les gardes-françaises furent les premiers à faire défection à la cause du Roi. Ce beau régiment, créé en 1563, s'était distingué dans vingt batailles, mais son histoire militaire s'était terminée avec la Guerre de Sept Ans et depuis il n'avait fait que décliner.

Nous empruntons à l'historien du régiment (1) le récit des faits qui marquèrent les débuts de la Révolution, débuts dans lesquels les gardes jouèrent un rôle marquant.

Le maréchal de Biron, colonel depuis Fontenoy, meurt en 1788. Il est remplacé par le sévère duc du Châtelet (2), qui cherche vainement à rétablir dans le régiment l'ancienne discipline. Une chose, entre autres, paraissait, à juste titre, déplorable au nouveau chef de corps: l'étroite intimité existant entre le peuple de Paris et les gardes. Ceux-ci, logés très longtemps chez l'habitant ou dans des maisons louées par les capitaines, n'étaient rassemblés en des bâtiments militaires que depuis 1764. Encore ne se tenaient-ils que fort peu dans les casernes, occupant leurs nombreux loisirs à travailler chez des particuliers, ou à vagabonder dans les endroits mal famés, en quête de fructueuses bonnes fortunes. Une grande camaraderie d'atelier s'était ainsi établie avec la population ouvrière des faubourgs. Que feraient de tels hommes mis, dans une émeute, en présence de leurs amis de la veille et recevant l'ordre de les charger? Le duc du Châtelet se le demandait avec une anxiété que la bonne attitude de sa troupe lors des premiers troubles fut impuissante à dissiper.

En 1788, un détachement commandé par le capitaine d'Agoust, arrête, au parlement, les conseillers d'Epremesnil et Guislard. En 1789, le 29 avril, un poste de grenadiers, installé dans la manufacture de papiers peints de Réveillon, au faubourg Saint-Antoine, est attaqué par une bande de soi-disant « manifestants », venus en réalité

---

(1) *Histoire des Gardes-françaises par le capitaine N. Lacolle. Paris. H. C. Lavauzelle, éditeurs.*

(2) *Marie-Louis-Florent du Châtelet d'Haraucourt, duc du Châtelet-Lomont*, né à Semur, le 20 novembre 1727, exécuté à Paris le 13 décembre 1793. Il débuta aux mousquetaires, combattit en Flandre et à Dettingen; devint colonel au régiment de Quercy en 1745, puis menin du Dauphin et chambellan du roi Stanislas. Il commandait le régiment de Navarre à la bataille d'Hastembeck (1757). Brigadier la même année, il combattit à Crévelt, à Minden et à Corbacq. En 1761, il fut fait maréchal de camp et ambassadeur à Vienne, puis colonel du régiment du Roi en 1767, ambassadeur d'Angleterre, duc et gouverneur de Toul. Colonel des gardes le 29 octobre 1787, il siégea l'année suivante aux Etats-Généraux.

pour piller. Le sergent chef de poste, manquant d'énergie, se retire sans combattre. Quelques heures après le régiment y marche. Bien que privé d'une bonne partie de ses officiers, qui n'ont pas le temps de rejoindre, ou en sont empêchés par la foule, les gardes donnent énergiquement et rétablissent l'ordre. Plus de 500 émeutiers restent sur le carreau (1). Le 20 juin, une troupe, dirigée par M. de Vastan, s'installe dans l'hôtel des Etats Généraux à Versailles, et en interdit l'accès aux députés du tiers, qui se réunissent dans le jeu de paume.

Jusque-là, les gardes, commandés pour rétablir l'ordre, avaient obéi. Le 23 juin, deux compagnies de grenadiers refusent de tirer sur le peuple. Un ancien officier du régiment, M. de Valady, allant de caserne en caserne, prêchait la résistance à l'autorité du « tyran », se gardant d'ajouter qu'en quittant purement et simplement le service, il était loisible à chacun d'éviter tout conflit entre ses devoirs de soldat et ceux de « bon patriote ».

Dès le 20 juin, les gardes, en prévision de troubles, sont consignés, ce qui n'empêche pas bon nombre d'entre eux de sortir les 25 et 26. Le peuple les acclame et, au Palais-Royal, leur offre argent et boisson.

Le 23 juin, la 1[re] compagnie de grenadiers, commandée pour renforcer la garde de Versailles (2), refuse de recevoir son pain avant le départ. Elle ne cède qu'aux sollicitations répétées de ses officiers. Quelques heures après, deux compagnies consignées aux casernes du faubourg Saint-Martin, sortent malgré les ordres et vont aux « guinguettes », où les attendait un repas préparé pour elles par les soins des agents provocateurs. Une autre compagnie, logée faubourg du Temple, suit bientôt cet exemple.

---

(1) Une scène déplorable eut lieu au faubourg Saint-Antoine et, comme on veut donner un auteur à tous les événements, la Cour rendit responsable le duc d'Orléans. Un fabricant de papiers peints, Réveillon, qui, par son habileté, entretenait de vastes ateliers, perfectionnait notre industrie et fournissait la subsistance à trois cents ouvriers, fut accusé d'avoir voulu réduire les salaires à moitié prix. La populace menaça de brûler sa maison. On parvint à la disperser, mais elle y retourna le lendemain; la maison fut envahie, incendiée, détruite. Malgré les menaces faites la veille par les assaillants, malgré le rendez-vous donné, l'autorité n'agit que fort tard et agit alors avec une rigueur excessive. On attendit que le peuple fût maître de la maison; on l'y attaqua avec furie et on fut obligé d'égorger un grand nombre de ces hommes féroces et intrépides, qui depuis se montrèrent dans toutes les occasions et qui reçurent le nom de brigands. *Thiers. Histoire de la Révolution française.*

(2) Un bataillon était détaché à Versailles tous les quatre mois, pour le service de la Cour.

Chose digne de remarque, les hommes commandés de garde ont grand soin de rentrer à l'heure voulue pour prendre le service.

Le 30 juin, on apprend le soir, au Café de Foy, que onze gardes sont détenus dans les prisons militaires du régiment, à l'abbaye de Saint-Germain, « pour avoir refusé de marcher » et qu'on les doit, cette nuit même, conduire à Bicêtre. La foule se porte vers la prison, les délivre, les met en sûreté, leur faisant servir des vivres, surtout boisson, et... amener des filles!

Une députation de l'Assemblée obtient du Roi la grâce de ces soldats, qui, pour la forme, doivent seulement revenir à l'Abbaye passer quelques heures.

Les premiers jours de juillet, la Cour, voulant à tout prix soustraire le régiment à l'influence du peuple de Paris, lui ordonne de se rendre, sans armes, à Saint-Denis, où un camp doit être formé. Les gardes, craignant, non sans raison, que les plus compromis ne soient sévèrement punis, refusent de sortir de la ville. Aussi bien, ce fait de les convoquer sans armes était-il assez significatif!

Une autre mesure, non moins maladroite, vient envenimer les choses quelques jours plus tard. C'est la tentative, avortée, de retirer leurs pièces de canon aux gardes.

Cependant, le Roi, ne se sentant plus en sûreté, avait appelé au Champ de Mars une division de troupes étrangères (1), ce qui, au plus haut point, surexcitait les esprits. Le 12 juillet, la nouvelle du renvoi de Necker amène une manifestation en faveur de ce ministre et du duc d'Orléans. Leurs bustes sont portés en triomphe. Le prince de Lambesc, à la tête du Royal-Allemand, refoule les manifestants. Place Vendôme, un garde-française est tué dans la bagarre; Lambesc, chargeant à travers les Tuileries, gagne la place Louis XV. On répand aussitôt la nouvelle que Royal-Allemand égorge le peuple et les

---

(1) Pendant que l'Assemblée nationale paraissait s'abandonner avec une sorte de sécurité aux sentiments d'amour et de confiance que les Français de ce temps accordaient sans réserve à Louis XVI, ce prince, jouet des intrigues qui se nouaient autour de lui, fut sur le point, dès les premiers jours de juillet 1789, de couvrir de son nom un des actes de rigueur les plus violents dont un gouvernement puisse se rendre responsable. L'Assemblée nationale devait être dispersée, ses arrêts déclarés séditieux, ses membres proscrits, le Palais-Royal et les maisons des patriotes livrés au pillage, les électeurs et les députés au bourreau. La nuit du 14 au 15 juillet avait été fixée, dit-on, pour l'invasion de Paris. Les Invalides devaient faire résistance et s'opposer à l'enlèvement des armes et du canon en faisant feu sur le peuple. Au même instant, les brigades campées au Champ de Mars, composées des régiments de *Salis-Samade*, *Châteauvieux* et *Diesbach suisses*, des *hussards de Bercheny* et *d'Estherazy* et du *Royal-Dragons* devaient courir au secours des

gardes-françaises. Pendant qu'on pille les boutiques des armuriers, le régiment, violant sa consigne, sort des casernes, sans qu'officiers ni sergents le puissent arrêter. Le colonel du Châtelet, à peine délivré d'une attaque de furieux qui avaient voulu saccager son quartier-général, accourt et se jette au devant de ses soldats. Ceux-ci nourrissaient une vieille rancune contre Royal-Allemand, qui, sur l'ordre formel du prince de Lambesc, ne frayait pas avec eux. Rien ne les peut retenir, et, par dessus la tête du duc, ils font feu sur les cavaliers qui battaient en retraite; deux hommes et trois chevaux sont tués; le reste se replie en ordre parfait.

Après ce gage sanglant donné à la cause de la Révolution, les gardes ne pouvaient plus reculer. A 11 heures du soir, au nombre d'environ, 1,200, ils se réunissent au Palais-Royal, d'où ils marchent contre les troupes de la place Louis XV, qui, avec celles campées au Champ de Mars, se replient sur Versailles. Paris demeure livré à lui-même.

Le 13 juillet, les gardes-françaises s'organisent et aident de leurs conseils les citoyens chargés de former une garde nationale. Un seul soldat, Julien, refuse. L'histoire doit enregistrer le nom de cet honnête homme, fidèle à son serment malgré tout et contre tous.

Une tentative, faite par ordre du colonel, la nuit du 13 au 14, pour enclouer les canons, achève d'exaspérer les hommes.

Le 14, la Bastille, défendue par 32 grenadiers du régiment de Salis-Samade (Suisse) et 82 invalides, est assaillie par la population. Après un certain nombre d'attaques sans ensemble, une troupe de gardes, commandée par le sergent-major Wargnier et le sergent Labarthe, amène dans la cour de l'Orme cinq canons et un mortier. Les trois premières pièces et le mortier sont pointés sur les embrasures de la forteresse; les deux dernières tirent sur la porte située entre la cour intérieure et le jardin de l'Arsenal et l'enfoncent. Une trombe humaine

---

Invalides avec de l'artillerie, tandis qu'un autre corps de troupes légères aurait fondu sur l'hôtel de ville et enlevé les magistrats et les échevins. Au premier coup de canon, le prince de Lambesc se serait transporté rue Saint-Honoré avec le *Royal-Allemand* et les autres régiments de cavalerie, le sabre à la main, avec ordre de charger tout ce qui se présenterait et de s'emparer de la place de Grève. Ce coup de canon étant le signal pour toutes les troupes qui investissaient Paris, les régiments de *Provence* et de *Vintimille* seraient accourus de Neuilly; ceux de *Royal-Cravate*, *Helmstadt* et *Royal-Pologne*, de Sèvres et de Meudon, auraient été suivis de *4 régiments de chasseurs* destinés pour la porte Saint-Antoine, 3 régiments allemands avec leurs canons se seraient rendus à la porte d'Enfer... les régiments de *Besançon* et de la *Fère* auraient foudroyé Paris des hauteurs de Montmartre avec 50 pièces d'artillerie. Le duc de Broglie et le baron de Besenval avaient reçu le commandement de ces troupes.

se précipite par le passage ainsi ouvert. En formant, au delà du pont, une barrière vivante, les gardes sauvent des milliers de personnes, qui eussent été précipitées dans les fossés par la poussée aveugle de la multitude. D'autres, pendant ce temps, faisaient des efforts désespérés pour protéger les vaincus. Un sergent de grenadiers, Marqué, au péril de ses jours, arracha à la populace et conduisit en sûreté à la Nouvelle France, 32 invalides et 11 Suisses, qu'il plaça entre une double haie de gardes. Elie et Hullin défendirent le gouverneur Delaunay jusqu'à la dernière extrémité. Cent cinquante hommes du régiment tinrent garnison à la Bastille jusqu'à sa démolition.

Le 15 juillet, le duc du Châtelet remet au Roi sa démission de colonel des gardes-françaises. Les officiers suivent son exemple.

Le 21 juillet, par lettre adressée à La Fayette, Louis XVI autorise l'incorporation des bas-officiers et soldats dans les troupes nationales parisiennes, sauf ceux des quatre compagnies de service près de lui. Le 30 juillet, ces quatre compagnies abandonnent leur poste et reviennent à Paris.

Le 31 août 1789, paraît une ordonnance portant réforme du régiment des gardes-françaises. Il est dit à l'art. 1er: « Sa Majesté supprime à compter du 1er septembre prochain, le régiment de ses gardes-françaises. » L'art. 3 dispose que les officiers seront, avec leurs appointements actuels, attachés à la suite de l'armée.

La Garde Nationale

Un arrêté, rendu sur la proposition de La Fayette, avait, pendant le mois d'août, organisé solidement la Garde Nationale à 30,000 hommes, dont 6,000 soldats recrutés parmi les gardes-françaises et les isolés de divers régiments. Chaque district eut, l'opération terminée, un bataillon de 5 compagnies à effectif de 100 hommes, dont une compagnie casernée et soldée. Ces 60 bataillons formèrent six divisions ayant chacune une compagnie de grenadiers soldée. De la cavalerie et de l'artillerie complétèrent l'ensemble.

Un uniforme fut prescrit, obligatoire pendant le service, et des drapeaux donnés à chaque bataillon (1). Cet uniforme, qui compor-

---

(1) Le 26 janvier 1790, les anciens gardes-françaises se réunirent et portèrent, en grande pompe, à Notre-Dame, les vieux drapeaux du régiment (au nombre de 30), qui furent suspendus aux voûtes de la basilique.

Dans la garde nationale parisienne, les compagnies dites « du centre », qui eurent la garde du drapeau, provenaient en grande partie du régiment. Ce drapeau ne fut autre que l'ancienne enseigne des gardes-françaises, bleu

tait un habit bleu à collet rouge et revers blancs, une veste et une culotte blanches, fut porté sans grandes modifications par l'infanterie française, jusqu'en 1815. Telle fut la première création révolutionnaire qui, en réalité, a son origine dans la milice bourgeoise formée à Paris le 12 juillet dans la nuit.

Le peuple de Paris, toujours frondeur, n'avait pas manqué de chansonner un peu les soldats-citoyens du marquis de La Fayette :

Cadet Roussel a des plats bleus
Qui sont beaux, qui n'vont pas au feu.
Si vous voulez en faire emplette,
Adressez-vous à La Fayette...
Ah ! ah ! ah ! mais vraiment... etc.

La Constitution de 1791 définissait ainsi la Garde Nationale : « Les gardes nationales ne forment ni un corps militaire, ni une institution dans l'Etat ; ce sont les citoyens eux-mêmes, appelés au service de la force publique. Dans la garde nationale, les officiers sont élus à temps et ne peuvent être élus qu'après un intervalle de service comme soldats.

Les transformations apportées à l'armée

Voici les principales transformations apportées par la Révolution à l'armée royale. L'émigration avait commencé après la prise de la Bastille ; une grande quantité de seigneurs, comme le comte d'Artois, le duc de Broglie, les princes de Condé, de Polignac, de Conti, de Lambesc, ne se sentant plus en sûreté, avaient cherché un refuge à l'étranger. Ils entraînèrent à leur suite des officiers et des soldats par centaines, commençant ainsi la désagrégation de l'armée. Parmi les régiments qui avaient déserté en masse on remarquait surtout Royal-Allemand-cavalerie et Saxe-hussards. L'infanterie, au contraire, pre-

---

azur, de forme carrée, de 1 m. 50 de côté, partagée en quatre cantons par une croix blanche et dans laquelle les couronnes chargeant les bras de la croix étaient remplacées par des bonnets de la liberté. On avait, de plus, figuré, au milieu, la Bastille embrasée avec l'inscription : « Ex servitute Libertas » et une couronne civique portant la devise : « Pro Patria et lege ».

La première cocarde adoptée fut celle aux couleurs de la ville de Paris : bleu et rouge, mais bientôt on y ajouta la couleur blanche qui était celle du roi. C'est là cette cocarde tricolore dont La Fayette prédit les destinées, en annonçant qu'elle ferait le tour du monde. (*Cf. N. Lacolle et A. Thiers. Op. cit.*) Camille Desmoulins avait bien, il est vrai, proposé la cocarde verte, mais comme c'était la couleur du comte d'Artois, on la rejeta.

nait le parti de la nation. A Metz, à Nancy, le général marquis de Bouillé (1) eut fort à faire pour comprimer l'insurrection des régiments de Châteauvieux (Suisses) et du Roi. Ce dernier fut licencié (août 1790). Mais des faits semblables se produisaient sur tous les points de la France.

L'Assemblée Nationale, bien qu'elle eût décrété que « la nation française renonce à entreprendre aucune guerre dans la vue de faire des conquêtes, et n'emploiera jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple » (art. VI de la Constitution de 1791), n'avait pas cru pouvoir licencier l'armée royale. Elle l'avait seulement démocratisée en déclarant que « tous les soldats sont habiles à obtenir tous les emplois et grades militaires «, en supprimant les punitions corporelles, en introduisant l'élection pour la nomination d'une partie des cadres, en lui adjoignant les célèbres volontaires, dont nous reparlerons. Par règlement du 1er janvier 1791, il fut décidé que les régiments quitteraient leurs noms et ne seraient plus désignés à l'avenir que par le n° du rang. Les Suisses faisaient seuls exception à cette règle. Quant aux régiments allemands, irlandais et liégeois, ils étaient dès lors considérés comme français.

L'Assemblée supprima également les milices provinciales (mars 1791), transforma la garde nationale soldée de Paris (ex-gardes-françaises) en trois régiments d'infanterie et 2 bataillons de chasseurs (août 1791), porta le nombre de compagnies de chaque bataillon

---

(1) Mirabeau avait dit en mourant : « J'emporte avec moi le deuil de la monarchie; ses débris vont être la proie des factieux. » Sa prévision se réalisa après sa mort. La défiance augmentait entre le Roi, d'une part, l'Assemblée et le peuple de l'autre. Le Roi, prisonnier aux Tuileries, ne donnait qu'une adhésion contrainte aux actes de l'Assemblée. Il subissait de plus en plus l'influence de sa femme, la Reine Marie-Antoinette. La royauté, désarmée à Paris, songea à ressaisir son pouvoir en s'enfuyant de Paris et en s'appuyant sur des troupes dévouées réunies sur la frontière de l'est et sur les puissances étrangères. Au mois de mai 1791, Louis XVI autorisa son frère, le comte d'Artois, à traiter à Mantoue avec l'Empereur Léopold et à concerter une démonstration des puissances sur les frontières de France pour la fin du mois de juillet. En même temps, il s'entendit avec le marquis de Bouillé, qui commandait une armée réunie autour de Metz. Bouillé établit un camp à Montmédy et échelonna des détachements de cavalerie sur la route de Paris. Dans la nuit du 20 au 21 juin 1791, Louis XVI, accompagné de la Reine, de ses deux enfants et de sa sœur, s'enfuit de Paris sous un déguisement pour rejoindre Bouillé. Le maître de poste Drouet reconnut le roi et prévint la municipalité de Varennes, qui l'empêcha de continuer sa route. La famille royale avait déjà repris le chemin de Paris (où elle rentra le 25), lorsqu'arriva le détachement de hussards de Bouillé qui devait l'escorter. (*Cf. Corréard. Op. cit.*)

à neuf et leur adjoignit 2 canons, créa les 24e et 25e de cavalerie, l'artillerie à cheval (janvier-avril 1791) et réforma complètement l'état-major trop nombreux de l'armée royale (1).

Nous avons vu qu'après le licenciement de la Maison militaire en 1788 et la prise de la Bastille, il ne restait plus auprès du Roi pour sa garde personnelle que deux troupes d'élite : les gardes suisses du colonel d'Affry et les quatre compagnies de gardes à cheval (2). Mais déjà ces derniers étaient désignés à la fureur du populaire. A la suite d'un banquet qu'ils avaient offert le 2 octobre 1789 au régiment de Flandre, banquet où fut, dit-on, foulée aux pieds la cocarde tricolore, le peuple de Paris s'était porté sur Versailles, avait envahi le château, et plusieurs gardes du corps avaient payé de leur vie cette funeste

---

(1) Nous avons vu qu'en 1789, il n'y avait pas moins de 15 maréchaux et 1,183 généraux. Le 18 août 1790, il fut décidé que ce nombre serait réduit à 94, savoir : 4 généraux en chef, 30 lieutenants généraux et 60 maréchaux de camp, aux appointements respectifs de 40,000, 20,000 et 10,000 francs.

Le nombre d'officiers généraux ayant été jugé insuffisant, fut augmenté le 4 juin 1791 de 12 maréchaux de camp, puis en septembre de 2 lieutenants généraux et 10 nouveaux maréchaux de camp. Enfin l'ordonnance de janvier 1792 porta ce nombre à 48 lieutenants généraux et 94 maréchaux de camp.

Voici à titre documentaire quels étaient les généraux en 1790 :

Commandants en chef : de Mailly, de Rochambeau et de Bouillé.

Lieutenants-généraux : de Vaubecourt, de Ray, de Chamborant, de Grandpré, de Falkenhain, de Gilb, de Belmont, Luckner, Coincy, de Durfort, de Jamilhac, Fumel, Verteuil, Toustain de Viré, Crussol d'Amboise, Drunmont de Melfort, La Roque, d'Affry, Alexandre de Sparre, Esparbès, de la Morlière, Chabriant.

Maréchaux de camp : Boistel d'Elbeck, La Marck, La Noue, Saarlaboust, de Plantade, d'Heymann, de Kinglin, d'Hoffelize, de Frimont, de Franc, Duportail, Sombreuil, Behague, Rossi, Biron, Bouthellier, Bercheny, d'Harville, Rostaing, Crillon l'aîné, d'Hallot, Marcé, Chaluss, Noue, La Fayette, d'Affry, La Valette, Thumery, Liancourt, Casteja, Dumouriez, d'Harambure, Cély, Canclaux, d'Aumont, Chilleau, Gontaut, de Pagnat, de Wimpfen, de Wittinghof, de Choisy, de Kellermann, Toulongeon, de La Salle, Ferrières, Custine, de Muy, Moyeu, d'Albignac, de Montesquiou-Fezensac, Cholet.

J. Richard. L'Armée Française. Op cit.

(2) Une des compagnies de la Maison, celle des gardes de la Prévôté de l'Hôtel, tout en cessant de faire partie de la garde, n'avait pas été licenciée et continuait de faire son service auprès du grand prévôt, dont la charge avait été confondue avec celle de capitaine de cette compagnie depuis le règne de Henri III. Lors de la célèbre journée du Jeu de Paume, la garde de la Prévôté trahit le roi pour Bailly et prit les ordres de celui-ci au lieu d'exécuter ceux du grand prévôt. Il n'en fallait pas plus pour qu'elle acquît le titre de « Rempart de la Démocratie » et pour qu'elle subsistât au licenciement de toute la garde. Ce fut d'elle que sortirent les gardes de la Convention et plus tard une bonne partie des grenadiers à pied de la Garde consulaire.

soirée. Le 25 juin 1791, les compagnies, fort dégarnies, il est vrai, furent licenciées. La Constituante décida de donner au roi une garde constitutionnelle, composée de 1,800 hommes à pied et à cheval, commandée par le dernier capitaine-colonel des Cent-Suisses, Louis-Hercule-Timoléon de Cossé duc de Brissac (1). Cette garde elle-même inquiéta les révolutionnaires qui la firent licencier le 29 mai 1792 en déclarant que la garde nationale veillerait désormais sur la personne du souverain, alors à trois mois de sa chute. Quant aux gardes suisses, après s'être défendus en désespérés le 10 août 1792, ils furent presque tous écharpés lors de la prise des Tuileries. La garde royale avait vécu.

L'année 1792 vit aussi l'émigration du régiment d'infanterie Royal-Liégeois, qui avait été créé le 8 juillet 1787 en vertu d'une convention passée entre le roi et le prince-évêque. Disparurent également les onze régiments suisses, licenciés de mai à novembre.

Tandis que les n^{os} qu'ils occupaient dans la ligne demeuraient vacants, les régiments coloniaux devenaient les 106e, 107e, 108e, 109e et 110e d'infanterie.

Le gouvernement républicain se préoccupait aussi de former en compagnie de pontonniers militaires la corporation des bateliers de Strasbourg (1792) et de couvrir ses armées d'une quantité de corps francs qui ne vécurent que l'espace d'un matin.

Corps francs (2)

L'Assemblée devenait, selon le mot de Vergniaud, un grand comité militaire plutôt qu'un corps législatif. Elle décrétait que les employés de l'Etat qui courraient aux armes pour la défense du sol, conserveraient le tiers de leurs appointements. Elle décidait la formation en deux régiments de ligne des officiers, sous-officiers et soldats des régiments ci-devant coloniaux de la *Martinique*, de la *Guadeloupe* et de *Port-au-Prince*. Elle augmentait le nombre des troupes légères et des corps francs et décrétait successivement la formation de *deux compagnies à cheval*, de 80 hommes chacune, levées dans la *ville de Versailles*, habillées de l'uniforme des *gardes du roi*, montées *sur les*

---

(1) *Brissac* (Louis-Hercule-Timoléon de Cossé), né en 1734, pair et grand-panetier de France, gouverneur de Paris, colonel des Cent-Suisses de la garde du Roi et chevalier de ses ordres, commandait, en 1791, la *Garde constitutionnelle de Louis XVI*.

Il fut massacré à Versailles en septembre 1792.

(2) *A. Chuquet. La Retraite de Brunswick, p. 29.*

chevaux des écuries du château ; d'une légion étrangère, *la légion des Germains*, qui serait composée de 3,000 hommes, dont 1,000 cavaliers et 2,000 fantassins (1) ; d'un corps de chasseurs à cheval qui prendrait le nom de *hussards braconniers;* d'une compagnie franche de *chasseurs bons tireurs de l'Oise et de la Somme*, au nombre de 150 hommes, qui devraient soit harceler l'ennemi, soit s'opposer aux chasseurs tyroliens (2). Elle ordonnait que tous les chevaux laissés en France par les émigrés appartiendraient à la nation et serviraient à monter les compagnies franches ; Coblentz, disait *Choudieu*, nous fournit de la cavalerie. Elle décrétait, sur le rapport de *Beaupuy*, que le conseil exécutif provisoire pourrait requérir, pour le service de l'armée. d'abord les chevaux de luxe, ensuite les chevaux de commerce, enfin les chevaux d'agriculture. Elle autorisait tout Français à lever des corps armés. Elle acceptait des offres de deux citoyens, *Louis Rutteau*, de Paris, et *Louis Dumont*, de Lille, qui levèrent chacun un corps de *hussards de la liberté*, composés de 400 hommes qui « avaient déjà servi dans les troupes légères ou dans la ligne ».

Cependant, de toutes parts, les jeunes gens se présentaient pour s'enrôler. 300 habitants de Bar-le-Duc s'engageaient du 11 juillet au 15 août ; 650 hommes prenaient les armes dans le district de Cognac ; 30 dans la commune de Boyer (Saône-et-Loire) qui comptait à peine trois cents âmes et ne fournissait qu'un milicien sous l'ancien régime ; 33 dans la paroisse de Longpont. Chaque village, dit l'auteur du « *Tableau historique* », envoie au moins un fantassin ; tous les esprits sont stimulés par la crise révolutionnaire et la crainte d'un joug étranger ; une prodigieuse quantité d'individus, même des pères de famille, prennent les armes par pur patriotisme ».

Les corps francs s'organisaient à l'envi. *Mlle Montansier* levait une compagnie composée de 85 artistes et ouvriers de son théâtre. Les peintres, les sculpteurs, les graveurs formaient la compagnie des artistes qui casernait au Louvre ; les nègres, les mulâtres, la *compagnie des hommes de couleur;* les acteurs, la *compagnie franche des acteurs;* les élèves les plus âgés du collège Louis-le-Grand, la *seconde compagnie des volontaires du Panthéon*. Cent dix boursiers de cet établissement s'enrôlaient dans l'armée.

Les dons patriotiques affluaient. De généreux citoyens offraient de prendre à leur charge les enfants de ceux qui mourraient pour la

---

(1) Marceau entra le 1er mai 1793 dans les cuirassiers de cette légion germanique.

(2) Une compagnie de canonniers serait adjointe à tous les bataillons de volontaires. *Assemblée nationale : 13, 14, 16 août 1792.*

patrie. D'autres envoyaient à l'Assemblée leurs modestes épargnes. Les officiers donnaient leur croix de Saint-Louis et la garnison de Philippeville, un jour de sa paye pour les frais de la guerre.

Bataillons, détachements, compagnies, escouades défilaient dans la salle où siégeait l'Assemblée, au son de la musique militaire et au cliquetis des armes, en jurant de vaincre ou de mourir.

Les Volontaires de 1791

La Révolution avait désorganisé l'armée. La Constituante avait supprimé les milices provinciales; l'armée de ligne avait été affaiblie par les désertions, l'émigration des officiers royalistes, l'indiscipline des soldats. Elle était loin d'être au complet de guerre. Dans les régiments d'infanterie, le premier bataillon seul était envoyé à la frontière; le second demeurait à l'intérieur pour servir au recrutement.

Il en était de même dans la cavalerie, où l'on faisait partir 2 escadrons sur 3 ou 3 sur 4, malgré les réclamations incessantes de généraux expérimentés.

Et comme les seconds bataillons se réduisaient de jour en jour, le recrutement des premiers devenait à peu près impossible. La raison de cet état de choses est que les jeunes gens qui voulaient défendre la patrie entraient dans les bataillons nationaux où la discipline était plus douce, où on touchait 15 sous par jour et où les officiers étaient élus par la troupe.

En juin 1791, l'Assemblée avait décrété dans chaque département une conscription libre de gardes nationaux de bonne volonté dans la proportion de un sur vingt. Ces volontaires devaient former 169 bataillons de 574 hommes répartis en 8 compagnies de fusiliers et une de grenadiers; chaque bataillon avait à sa tête un lieutenant-colonel. Les volontaires étaient libres de se retirer après la campagne. Ils nommaient à l'élection leurs officiers et leurs sous-officiers, choisis parmi ceux qui avaient déjà servi dans l'armée de ligne ou dans les milices bourgeoises. Au nombre des élus furent Bessières, Bon, Championnet, Davout, Delmas, Doppet, Gazan, Haxo, Dumas, Humbert, Jourdan, Laharpe, Lecourbe, Lemoine, Marceau, Moreau, René Moreaux, Oudinot, Pérignon, Souham, Suchet, Valhubert, Victor, Friant, Lefèvre, Leval, Belliard, Charpentier, Compans, Dessoles, Delort, Dessaix, Duhem, Gouvion-Saint-Cyr, Maison, Meunier, Michaud, Morand, Molitor, Mortier, Pêcheux, Soulier, Soult, Brune, Masséna, Radet, Verdier, Bonnet, Boudet, Heudelet, Jacquinot, Leclerc, Mou-

ton, Subervie, Defrance, Guillemot, Lannes, Vincent, Pichegru, Malet, Pajol, Kléber, Hoche.

L'Assemblée aurait pu décréter que l'armée de ligne pourrait se recruter parmi les volontaires. Elle ne le voulut point, se contentant de favoriser l'enrôlement et d'exiger des quatre-vingt-trois départements une levée de 50,000 hommes destinés à l'armée de ligne.

La formation des bataillons de volontaires par les municipalités et les corps administratifs leur imprimait, disait-elle, une sorte de naissance civique qui écartait les préjugés militaires; la discipline de l'armée affaiblirait leur patriotisme, leur inspirerait un esprit d'obéissance aveugle et absolue, les rendrait idolâtres à leurs chefs, les attacherait à la cause du royalisme... (1).

Les Volontaires de 1792 et les Fédérés

Il ne restait qu'un seul moyen de remédier à la diminution de l'armée, c'était d'accroître le nombre des volontaires nationaux.

Un élan généreux répondit d'abord à l'appel de la Constituante, mais on ne crée pas des soldats à coups de plume. Le second appel, celui du 5 mai 1792, qui ajoutait 45 bataillons aux 169 premiers et les portait tous à 800 hommes, nuisit au premier, car la première levée n'était pas achevée (2). C'est alors que l'Assemblée déclara la patrie en danger et décréta que tous les citoyens en état de servir et ayant déjà servi dans la garde nationale étaient mis en activité permanente et tenus de choisir parmi eux, au prorata des contingents demandés, ceux qui marcheraient au secours de la France. (Juillet 1792.)

Cinq fédérés furent appelés par canton; cela fit 20,000 hommes, qui devaient former un camp sous Paris, mais dans la suite on décida qu'après avoir assisté à la fête du 14 juillet, ils seraient envoyés à Soissons où se joignent les deux routes stratégiques de Maubeuge et de Longwy (3).

---

(1) *A. Chuquet. La première invasion prussienne.*

(2) Chaque département fournit un nombre variable de bataillons, depuis celui du Mont-Terrible (Doubs) qui en donna un jusqu'à celui de la Seine qui en leva quarante-six.

(3) *Les Fédérés* étaient primitivement les gardes nationaux réunis au camp de Soissons, par ordre de Servan, puis de Lajard, après avoir assisté au serment fédératif du 14 juillet; mais on nomma fédérés, les volontaires de toute provenance, composant les bataillons qui ne pouvaient porter le nom d'un département. Nous voyons qu'on forma, du 14 juillet au 15 septembre, dix-sept bataillons de ces fédérés, ainsi qu'un bataillon dit « des 83 départements ». Il y eut, en outre, 31 bataillons de la réserve qui furent formés du

L'Assemblée autorisa également la formation de 54 compagnies franches et légions étrangères, de compagnies de chasseurs volontaires nationaux et de légions qui prirent le nom des armées ou des généraux. Elle accorda, par un décret traduit en plusieurs langues, une pension et une gratification à tous les déserteurs des armées alliées (3). Elle réquisitionna les compagnies d'élite de la garde nationale et arma de piques les volontaires auxquels elle ne put donner des fusils.

Les fédérés ne valurent jamais les volontaires de 91, qui, une fois à l'armée, devinrent des soldats disciplinés et aguerris. Suivant une opinion longtemps répandue, la France de 1792 aurait été sauvée par les volontaires. La vérité est qu'une grande partie de cette gloire revient à l'armée régulière.

Qu'il nous soit permis d'emprunter à M. Chuquet le tableau qu'il fait de l'armée de ligne après le 10 août 1792; nous résumons :

« On peut affirmer qu'à cette époque, l'armée ne connaissait plus que la nation. Beaucoup d'officiers non émigrés étaient, il est vrai, encore attachés au roi, mais les autres formaient la majorité et l'emportèrent; très peu d'officiers démissionnèrent ou émigrèrent après le 10 août. Et il faut voir dans cet ardent patriotisme qui leur faisait mettre la nation avant le roi, le secret des victoires de la Révolution. En réalité, l'émigration fut un bienfait pour l'armée française, car elle désencombra les rangs d'une grande quantité de gentilshommes de province, fiers, insubordonnés, dépourvus d'instruction. Les sous-officiers qui les remplacèrent en savaient autant qu'eux et même davantage.

Pour parer au manque de discipline, d'instruction et à la faiblesse des effectifs, Dumouriez adopta pour maxime de changer la grande guerre en une série d'engagements isolés, et cette maxime il l'appliqua pendant les campagnes de l'Argonne et de Belgique. Cette nouvelle

---

27 avril au 28 octobre de la même année (1792). Quinze d'entre eux portent en même temps le nom d'un département; le nom de fédérés ne leur appartient donc pas proprement et revient plutôt aux seize autres. Fédérés, volontaires des réserves, volontaires des départements, ou volontaires de 1792 se réunirent un peu au hasard. Remarquons seulement qu'à Meaux se rendirent les hommes réquisitionnés par le décret du 27 août, dans les seize départements voisins de Paris; le camp de Soissons, disait Servan, nous couvre suffisamment du côté du Nord; il faut faire à Meaux un autre rassemblement, car, si l'ennemi veut venir, il se dirigera de Châlons sur Montmirail. Observons, en outre, que lorsqu'on décida la formation d'un corps de troupes à Châlons, Versailles, Paris et les Fédérés qui s'y trouvaient en fournirent le noyau.

(3) On trouvera cette curieuse pièce au chapitre I, p. 24.

manière de combattre était favorable à l'infanterie, moins dressée, moins instruite que l'infanterie prussienne. Déjà La Fayette avait introduit dans son armée une manœuvre encore inconnue qui convenait particulièrement à l'ardeur du soldat français, à son intelligence remuante et à la prestesse de ses mouvements. Il imagina de couvrir la masse agissante des troupes par un rideau de nombreux tirailleurs qui profitaient des accidents du terrain pour se porter aussi loin que possible, lestes, résolus, toujours prêts à suivre leur pointe ou à regagner le gros de l'armée. Il se rappelait que le marquis de Pescaïre avait gagné la bataille de Pavie en lançant pêle-mêle et sans ordre 1,500 arquebusiers bien exercés au milieu de l'ordonnance française. Ce furent les tirailleurs qui décidèrent la victoire de Jemappes (1).

Mais c'est en réalité du combat de Grandpré, dans l'Argonne (12 septembre 1792), qu'il faut dater les commencements de l'histoire de ces tirailleurs français qui devaient être employés durant les guerres de la Révolution et de l'Empire avec tant de succès, et qui, lancés en grandes bandes sur l'ennemi, contribuèrent, par la hardiesse et la mobilité de leurs mouvements, autant que par la justesse de leurs feux, à ruiner la vieille tactique des derniers lieutenants de Frédéric. *(Cf. A. Chuquet, Valmy, p. 113.)*

On choisit de préférence pour ce service des soldats d'élite: grenadiers et chasseurs, qu'on forma en bataillons à l'aide des compagnies de bataillons laissés en garnison. Dumouriez avait six bataillons de grenadiers dans son armée. Cette tactique et ces formations furent en usage pendant toute la durée de l'empire.

La cavalerie française ne valait pas la cavalerie prussienne, mais elle était brave, manœuvrière et bien montée.

L'artillerie était supérieure à celle des Alliés. Ses cadres, dans

---

(1) C'est une erreur de croire que la tactique française provient d'un mouvement inconscient des armées républicaines, de leur enthousiasme, de leur peu d'instruction. Elle fut, au contraire, le résultat d'études de plus de 50 années et les partisans de méthodes nouvelles: Menil-Durand, Joly, Bohan, etc., eurent à lutter contre l'introduction des méthodes prussiennes préconisées par Guibert et qui prévalurent, sur le terrain des manœuvres du moins. Heureusement, la première guerre que la France eut à soutenir fut menée par des partisans de l'école française : Dumouriez, Custine, Luckner, Rochambeau, etc. Valmy et Iéna furent des coups mortels pour la tactique frédéricienne. (*A. Dufour*, *capitaine-commandant d'état-major. Précis de tactique.*)

Mais il est indispensable d'ajouter que, malgré la rigueur pédantesque des ordonnances à la prussienne, les troupes, quoique tracassées mal à propos, avaient gagné beaucoup d'instruction manœuvrière et devenaient de plus en plus « disponibles », comme le disait Lafayette.

lesquels on admettait des roturiers sous l'ancien régime, avaient moins souffert de l'émigration que ceux des autres armes. Elle avait été réorganisée en 1776 par le premier inspecteur général Gribeauval (1) qui avait créé un matériel distinct pour chaque service, rendu plus courtes les proportions des pièces, limité pour la guerre de campagne les bouches à feu au nombre de quatre: trois canons de 12, 8 et 4 et un obusier de 5 1/2 pouces, introduit la hausse, la prolonge séparant les trains, etc. Ce fut La Fayette qui introduisit l'artillerie à cheval, en usage dans l'armée prusienne depuis Frédéric II. Il y eut d'abord deux compagnies: Barrois à l'armée de La Fayette et Chanteclair à l'armée de Luckner. Le 29 avril 1792 parut un décret par lequel on organiserait 9 compagnies ou batteries à cheval attachées aux sept régiments d'artillerie alors existants (2 au 1er, 2 au 2e et une aux cinq autres).

Disons enfin que l'intendance assura toujours la subsistance d'une façon convenable et que l'armée française fut mieux ravitaillée en 1792 qu'en 1870!

Il n'en est pas moins vrai que dans la campagne de l'Argonne, les volontaires ont joué un rôle important, mais il faut distinguer les volontaires de 91 et les fédérés de 92, les premiers de beaucoup supérieurs aux autres.

On a écrit avec plus de passion que d'exactitude l'histoire militaire des années 1791, 1792 et 1793, dit M. J. Richard. Les uns ont fait une épopée à propos des volontaires de 91 et 92. Leurs adversaires ont alors prétendu que sans les habits blancs (les vieux régiments), les habits bleus (les volontaires de la garde nationale) auraient été culbutés sans rémission. La vérité n'est même pas entre ces deux opinions, elle est toute autre. L'armée régulière s'était affaiblie moralement et militairement au contact de la Révolution. Elle reprit beaucoup de solidité devant l'ennemi. La garde nationale, au contraire, pleine

---

(1) Né à Amiens le 15 septembre 1715, l'année de la mort de Louis XIV, *Jean-Baptiste Vauquette de Gribeauval* était entré en 1732 comme volontaire dans le régiment de Royal-Artillerie. En 1752, il passa au corps des mineurs. En 1760, le ministre de la guerre d'Argenson le chargea d'aller étudier en Prusse l'artillerie légère de Frédéric II. La réputation de Gribeauval était dès lors établie, car Marie-Thérèse d'Autriche demanda à s'attacher le brave officier français, qui fut employé comme général pendant la guerre de Sept Ans et fut pour le grand Frédéric un adversaire redoutable. Rentré en France, Gribeauval ne tarda point à être nommé inspecteur général de l'artillerie et réorganisa complètement cette arme. Il mourut en 1789. Le système de Gribeauval n'a été modifié que par l'introduction des pièces rayées.

d'entrain lorsqu'elle ne contenait que des volontaires et lorsqu'elle luttait pour la liberté, devint très mauvaise après la levée en masse et la réquisition. Ce fut de la fusion des deux éléments, garde nationale et armée, après deux années de tâtonnements administratifs et de défaites militaires, que sortirent les premières demi-brigades. Cette fusion, ou cet amalgame, est l'œuvre du général Dubois de Crancé (1).

On peut donc affirmer que les armées de la Révolution n'ont dû leur solidité qu'au temps, qu'à l'expérience et au travail. C'est seulement à partir de 1794 que la France eut une armée, non pas absolument homogène, mais déjà façonnée au devoir militaire et alors, parmi ceux qui se battaient réellement, on ne distinguait plus un soldat de la levée d'un ancien habit blanc. Lorsqu'en avril 1792 la France lança à l'Europe coalisée un glorieux défi, les gardes nationales et les troupes de ligne n'avaient encore aucun rapport entre elles.

De plus, nous l'avons dit, les premières recrutaient tandis que les seconds ne recrutaient plus. Les gardes nationales avaient trouvé d'assez bons cadres dans les troupes provinciales licenciées; les vieux régiments avaient par contre perdu presque tous leurs officiers. On a mené grand bruit des admirables sous-officiers devenus généraux.

---

(1) L'amalgame consistait à joindre un bataillon de ligne à deux bataillons de volontaires pour former une *demi-brigade* commandée par un *chef de brigade;* en 1803, on reprit les noms de *régiment* et de *colonel.*

Dubois de Crancé (Edmond-Louis-Alexis de), général et homme politique français, né à Charleville en 1747, mort à Rethel en 1814.

Il servit quelque temps aux mousquetaires et fut élu, en 1789, député du Tiers-Etat de Vitry-le-François aux Etats-Généraux. Il prit l'initiative de la plupart des réformes introduites dans le régime militaire français, proposa le *service obligatoire et personnel.* Pendant la Législature, il reprit du service et parvint rapidement au grade de colonel. Elu député des Ardennes à la convention nationale, il prit place à la Montagne et vota la mort du roi. C'est à lui que l'on doit les mesures qui assurèrent la cohésion des armées républicaines, l'amalgame (1793) et l'embrigadement (1794). Il fut envoyé à l'armée des Alpes comme général et représentant en mission (août 1793), avec mandat de réduire Lyon révolté. Accusé de modérantisme, il fut arrêté par le Comité de Salut public; mais il se justifia facilement. Exclu plus tard des Jacobins, par l'influence de Robespierre, il se joignit à ceux qui l'écrasèrent au 9 thermidor. Il entra dans la commission des Cinq et fit accueillir par la Convention les patriotes qui s'offraient pour le défendre.

Réélu au conseil des Cinq-Cents, il fut appelé aux fonctions d'inspecteur-général de l'infanterie, puis au ministère en 1799. Sa courageuse opposition au coup d'Etat du 18 brumaire le mit en disgrâce. Il rentra dans la vie privée et vécut dans la retraite et l'obscurité pendant le Consulat et l'Empire. Dubois de Crancé a laissé de nombreux écrits.

Il est certain qu'il y eut des fortunes extraordinaires et méritées comme celle de Soult qui, caporal dans « Picardie » en 1788, devint maréchal en 1804; mais la légende est exagérée et doit être restreinte aux glorieuses exceptions.

L'ancienne infanterie comptait tout au plus 5,000 sous-officiers; il fallait 20,000 officiers à la République pour encadrer ses troupes à pied. Les jeunes gens de la bourgeoisie élus par les réquisitionnés, les ont fourni en grande partie; le reste a été pris parmi des soldats illettrés, se battant bien, vigoureux et tenaces, qui ont formé le fond des régiments jusqu'à la fin de l'empire et ont rarement dépassé le grade de capitaine.

Le 26 juin 1792, l'effectif de l'armée régulière, qui devait s'élever à 205,000 hommes, n'en présenta, malgré de généreux efforts, que 178,000. Voici l'effectif des quatre armées alors existantes :

	Commandée	Comptait
L'armée du Nord,	par Luckner,	25,049 hommes de troupes régulières
L'armée du Centre,	par Lafayette,	25,227 hommes de troupes régulières
L'armée du Rhin,	par La Morlière,	20,943 hommes de troupes régulières
L'armée du Midi,	par Montesquiou,	23,380 hommes de troupes régulières

A côté de ces vieilles troupes, venaient se ranger tant bien que mal des bataillons de volontaires ou de gardes nationales, car une fois la guerre engagée, la fusion s'opéra entre la garde nationale, les volontaires, les hommes de la réquisition et ceux de la levée en masse, au fur et à mesure qu'ils arrivaient sous les drapeaux.

La levée générale de 1792, disait Dumouriez, ne pouvait opposer à l'invasion qu'une tourbe sans ordre et sans force, qui, rassemblée tumultueusement, aurait le sort de ces immenses armées indiennes que quelques hommes aguerris dissipaient facilement. Heureusement, elle n'eut pas le temps de se rendre aux armées. Quelques corps francs arrivèrent et rendirent d'importants services; ce furent entre autres : *la légion belge* et, la *1re compagnie franche;* la légion belge, composée de 350 hommes et divisée en 4 compagnies, accompagna Duval et Beurnonville en Champagne; la 1re compagnie franche ou des *Ransonnets*, ainsi appelée parce qu'elle était commandée par le capitaine liégeois Jean-Pierre Ransonnet, dont les fils servaient dans le même corps, fit la campagne de l'Argonne à l'avant-garde de Dumouriez (1).

---

(1) La compagnie de Lorient et celle des Quatre-Nations eurent le temps d'arriver au camp de Braux et subirent, le 20 septembre, sur le mont d'Yvron, la canonnade prussienne. Les volontaires de Cambrai, ou, comme

Les bataillons de grenadiers volontaires formés des compagnies d'élite de la garde nationale, purent renforcer les garnisons. Mais ni les fédérés du camp de Soissons, ni les bataillons de volontaires que l'Assemblée appelait en 1792 à la défense de la patrie en danger, ne prirent part à la lutte (1). Deux armées, celle du Nord et celle du Centre, devaient tenir tête à l'invasion; au 10 août, la première ne comptait que 32 bataillons au lieu de 44, la seconde 18 au lieu de 58, et ces bataillons appartenaient à la levée de 1791 décrétée par la Constituante!

Les sept bataillons de fédérés que Beurnonville avait amenés de Châlons eurent quelques velléités d'indiscipline. Ils annonçaient à leur arrivée, qu'ils ne souffriraient ni épaulettes, ni croix de Saint-Louis, ni habits brodés et qu'ils sauraient mettre les généraux à la raison. Mais Dumouriez n'était pas du tout d'humeur à endurer cet état de choses. Il passa les fédérés en revue. Il avait placé devant eux de l'artillerie et derrière eux de la cavalerie. Il était accompagné de son état-major et de cent hussards. « *Vous autres*, dit-il aux fédérés, *car je ne veux vous appeler ni citoyens, ni soldats, ni mes enfants, vous vous êtes déshonorés par des crimes; mais je ne souffre ici ni assassins ni bourreaux. Vous voyez cette artillerie et cette cavalerie; elle vous hâcheront à la moindre émeute.* Si, au contraire, vous vous corrigez, si vous vous conduisez comme cette brave armée dans laquelle vous avez l'honneur d'être admis, *vous trouverez en moi un père.* » Ce langage émut les fédérés qui « furent très souples et promirent monts

---

on les nommait, les Cambrelots, firent aussi partie de l'armée de Dumouriez. Mais les chasseurs du Louvre et ceux de l'Observatoire, les hussards de la mort, n'arrivèrent en Champagne que lorsque la retraite des Prussiens était déjà commencée. La compagnie des hommes de couleur, qui prit le nom de Légion des Américains, ne fut prête que pour la campagne de Belgique. Les hussards de la Liberté étaient encore casernés le 16 septembre à l'école militaire. La bizarre Légion des Germains qui devait comprendre 4 escadrons de cuirassiers légers, 4 escadrons de piqueurs à cheval et 1 bataillon d'arquebusiers, se trouvait encore cantonnée au mois de décembre à Fontainebleau.

(1) Kellermann estimait que les troupes de ligne et les volontaires de 1791 étaient seuls capables de résister à l'invasion. Il n'hésita pas à renvoyer sur les derrières de l'armée les bataillons de nouvelle levée qu'il voyait arriver sans armes et en haillons. Il ne gardait de chaque bataillon que les grenadiers et les cent hommes les plus robustes et les mieux vêtus, les grenadiers pour servir dans les troupes légères, les autres pour être pionniers et ne combattre que derrière des retranchements. Je ne veux, dit-il, que des hommes de ligne ou des volontaires d'ancienne levée; quant aux nouvelles recrues, sans armes, sans instruction, que peut-on en faire? (*Cf. A. Chuquet. Op. cit.*)

et merveilles ». « Je leur tiendrai parole, écrivait Dumouriez à Labourdonnaye, et je ne les raterai pas, car si je ne prenais ce parti, ils ruineraient mon armée et finiraient par me pendre ». Quelques jours après, il mandait à Dubouquet: « Dites aux fédérés de Châlons que je compte sur eux, qu'ils sont des hommes, des Français, des républicains. Mais dites leur aussi que la nation m'a transmis les pouvoirs les plus étendus et que j'en userai ». Il déclara que tout séditieux périrait sur le champ et que tout bataillon mutin serait désarmé et renvoyé comme noté d'infamie. Ces menaces furent suivies d'exécution. « Je ferai, avait dit Dumouriez à Servan, une justice sévère et expéditive. » Le bataillon des Lombards abandonnait un convoi de vivres à l'approche des hussards prussiens; vingt-cinq soldats de ce bataillon eurent la tête rasée et furent chassés en veste (30 septembre). Des volontaires des bataillons parisiens Républicain et Mauconseil massacraient à Rethel quatre déserteurs du corps émigré des chasseurs impériaux russes; Dumouriez déclara qu'il licencierait les deux bataillons et enverrait les hommes les plus coupables à la barre de la Convention; neuf soldats du Républicain furent garrottés par leurs camarades et livrés à Beurnonville (4 octobre).

Ces faits d'indiscipline de la garde nationale remontèrent l'esprit des vieux corps qui tinrent à ne pas être confondus avec elle.

Les Parisiens surtout, excités par Marat dans « L'Ami du Peuple », se distinguaient par leur indiscipline. Partout où passaient les volontaires de 1792, à Meaux, à Soissons, à Reims, à Sedan, se produisaient les mêmes désordres. A Meaux et dans les villages voisins, on se plaignait de leurs excès qu'on ne pouvait tolérer plus longtemps. A Soissons, ils ne voulaient pas de riz ni de pain de munition; ils refusaient de camper sous la tente; ils demandaient vingt sous par jour; ils arrêtaient au passage les farines destinées à l'armée du Nord; ils ouvraient les tombeaux des religieux, jetaient les corps par dessus les remparts et promenaient les têtes par la ville; ils massacraient un officier, trois sous-officiers et l'ancien bourreau du bailliage. A Reims, où il n'y avait encore au 7 septembre, ni général, ni commissaire des guerres, ils faisaient la loi aux administrateurs. Le 6e bataillon des fédérés exigeait une somme de 40,000 livres en argent; Duhoux, consterné, entouré de séditieux qui l'accusaient de trahison, piquait des deux et fuyait à Châlons. A Saint-Quentin, des bataillons de récente création se saisissaient, malgré les efforts de leurs officiers, de 1,900 fusils qu'on transportait de Saint-Omer à Reims et, dans le tumulte, brisaient la moitié des armes. Les volontaires de la garnison de Sedan, chargés par Miaczynski d'enlever un magasin de vivres dans une

ferme de l'abbaye d'Orval, s'arrêtaient à Carignan pour s'enivrer et piller les maisons. A Charleville, un bataillon de Seine-et-Oise, malgré la généreuse résistance de son commandant Persinet, se mêlait à la populace pour égorger le lieutenant-colonel Juchereau et menaçait de mort les officiers municipaux. Quelques mois devaient s'écouler encore avant que les volontaires, oubliant les déclamations politiques, confiants dans leurs généraux, aguerris aux dangers, assouplis par le temps à l'obéissance, pénétrés de la grandeur et de la justice de leur cause, fiers de leur dévouement à la patrie, devinssent les soldats admirables qui portèrent leurs armes au cœur de l'Allemagne, au delà du Rhin et du Danube. Il fallait, dit énergiquement Hulot, purifier ces bandes au feu de l'ennemi et les purger en leur tirant du sang (1).

Voilà ce que fut ce magnifique élan si vanté par les contemporains; voilà ce que furent les volontaires de 1792, soupçonneux, méfiants, s'obstinant à ne voir autour d'eux qu'incurie et trahison, inexercés, indisciplinés, ignorants de parti pris leur devoir militaire, dépensant leur ardeur en manifestations inutiles ou sanglantes, et enfin, lorsqu'ils virent l'ennemi, prenant honteusement la fuite, comme ce bataillon des Lombards qui lâchait pied devant un escadron de hussards prussiens.

On ne saurait trop le répéter; ce ne furent pas ces bataillons levés pendant les mois de juillet, d'août et de septembre qui sauvèrent la France en 1792; ce ne fut pas cette cohue qui vainquit les Prussiens et refoula l'invasion. L'honneur de la résistance revient aux soldats de ligne et aux volontaires de la première formation, aux braves du camp de Maulde que Beurnonville menait à Sainte-Menehould, à l'armée de Sedan que Lafayette avait organisée et que Dumouriez anima de sa confiance et de sa hardiesse, à l'armée du Centre presque entièrement formée de troupes régulières.

En ce qui concerne l'armée de Sedan, la défection de Lafayette avait ébranlé les courages pendant quelques jours. On était dégoûté, écrit Westermann, et tout avait jeté cette armée dans l'abattement et la désolation. Mais Dumouriez ranima les troupes par son attitude, par ses bons mots, par ses proclamations. Sa présence, dit Galbaud, encouragea tous les esprits et il sut remédier à la désorganisation. On prit peu à peu le génie du général; on devint, à son exemple, actif, alerte, confiant. On manquait de tout, mais la plus grande gaîté, la gaîté française de Dumouriez, régnait dans les marches et aux bivouacs. On ne parlait des massacres de Paris qu'avec horreur. On

(1) L'épithète de « fédéré » était devenue une injure qu'aucun soldat ne pardonnait, dit dans ses mémoires le général baron Thiébault.

brûlait de se mesurer avec l'ennemi. Quelques historiens prétendent que l'armée de Sedan était en proie à l'insubordination. Elle avait, au contraire, le plus vif sentiment du devoir, le respect du drapeau, le patriotisme. Elle sentait d'elle-même le besoin d'une discipline rigoureuse en présence de l'ennemi et demandait à son général un règlement plus sévère. Elle aimait ses chefs et déclarait aux commissaires de l'Assemblée qu'elle ne voulait pas élire ses officiers, comme faisaient les volontaires, que « c'était le plus grand malheur qui pût arriver ». Dumouriez trouva dans ses troupes plus de vertus militaires qu'il ne l'avait cru. Un soldat du 8e régiment avait pris quelques nippes à une pauvre femme; elle se plaignit au général Money, qui lui fit rendre son bien; à peine le général avait-il tourné le dos, que les camarades du voleur se jetèrent sur celui-ci, déchirèrent son uniforme et le fusillèrent sans pitié. Money raconte que partout les soldats respectaient scrupuleusement les propriétés; il leur ordonna, au camp de Mouzon, de couper de l'orge et de s'en servir à défaut de paille; ils s'y refusèrent obstinément... Ils battaient le blé du paysan et ne lui demandaient en échange que la paille qui leur servait de litière (1).

Les Généraux de la Révolution (2)

L'émigration d'une partie des officiers, l'accroissement de l'armée, la nécessité de trouver des chefs énergiques et capables, bouleversèrent les règles de l'avancement. Le péril national donna l'essor à de splendides générations militaires.

Ces générations surgissent et se succèdent sans interruption à partir de 1791. La Révolution désorganise et affaiblit l'armée de l'ancien régime. L'infanterie et la cavalerie perdent leurs officiers par l'émigration et ne conservent guère que leurs cadres inférieurs. Seule l'artillerie, avec le corps des ingénieurs, est moins atteinte par l'émigration.

Les volontaires de 1791, appelés pour renforcer l'armée régulière, sont patriotes et enthousiastes, mais sans obéissance et sans commandement.

Les généraux de l'ancien régime commandant en chef cette armée, au moment de la déclaration de guerre, comme Rochambeau, Lafayette, Luckner, disparaissent promptement de la scène. Ils sont

---

(1) *Cf. A. Chuquet. Valmy. pp. 56 et 57.*

(2) Nous croyons être agréable aux lecteurs en reproduisant, pour terminer notre aperçu sur l'armée française, cette belle page de *M. Albert Sorel*, extraite de *L'Europe et la Révolution.*

remplacés par une première classe de généraux républicains qui, élevée sous l'ancien régime, entreprend la guerre révolutionnaire avec les habitudes, les vues, les procédés et les routines de la guerre politique du XVIII[e] siècle. Les plus jeunes ont trente-huit ans, les plus vieux soixante. Ils correspondent, dans la guerre, à ce qu'ont été, dans la politique, les constitutionnels. Ce sont des aventuriers d'ancien régime, comme Dumouriez, qui surgit le premier, mais chez qui la politique domine, égare et ruine le militaire; des gentilshommes philosophes, mécontents de l'ancienne Cour, comme Biron, Custine, Menou, Montesquiou, La Bourdonnaye, Canclaux; des officiers plus réguliers et plus modérés dans leurs désirs, comme Dagobert, Dugommier, Pérignon, La Tour d'Auvergne; enfin des hommes que les ordonnances sur les titres de noblesse retenaient dans les grades inférieurs ou avaient découragés de servir, comme Kellermann, Kléber, Sérurier, Schérer.

La seconde classe est la génération de 92, les jeunes gens dont les plus vieux ont trente ans, les uns officiers, dont quelques-uns ont passé par les écoles royales, comme Bonaparte, Davout, « le plus redoutable guerrier de l'Europe après lui », Desaix, Dommartin, Clarke, Macdonald, Grouchy, Marmont, tous gentilshommes, et un plébéien, fils d'artisan, Drouot; les autres servant dans le rang, comme Lazare Hoche, fils de soldat, élevé parmi les maraîchers, pourvu, grâce à la charité d'un curé de village, des rudiments de l'éducation populaire, réduit un instant, pour vivre, à l'emploi de palefrenier des écuries royales, engagé dans les gardes-françaises, s'acharnant, dans ses heures libres du jour, à travailler de ses mains pour acheter des livres qu'il dévore la nuit, sergent-major de la garde nationale à l'époque de la guerre, né général d'armée; Marceau, clerc procureur, engagé à seize ans, en congé depuis 1789 avec les galons de sergent, réengagé en 1792; Victor, fils d'un huissier, simple soldat d'artillerie, las du métier, en congé depuis 1791; Oudinot, engagé puis démissionnaire, faute d'avancement; Lecourbe; Jourdan, réformé après la guerre d'Amérique, mercier à Limoges; Masséna, ancien sergent, découragé par les mécomptes; Friant, fils de paysan, sergent instructeur aux gardes-françaises, en congé depuis 1787; Lefèbvre, sergent instructeur aux gardes-françaises; Augereau, soudard retors ayant couru les garnisons et ne sachant guère que son métier de maître d'armes; Murat, choisi par ses compatriotes du Lot pour faire partie de la garde constitutionnelle de Louis XVI; Bessières, perruquier, parti avec lui pour servir dans le même corps; Ney, Soult, Pichegru, d'origine bourgeoise, caporaux ou sous-officiers à l'époque de la guerre; Moncey, fils

d'avocat; Championnet, ayant étudié le droit, l'un capitaine, l'autre lieutenant; Bernadotte, sergent-major, mort roi de Suède en 1844.

La plupart de ces soldats de fortune entrent en 1792 dans les bataillons de volontaires; c'est là qu'ils obtiennent leurs premiers grades. Ils trouvent des émules parmi les recrues dont l'événement décida la vocation secrète: Lannes, simple enfant du peuple; Sébastiani, fils d'un artisan; Junot, Mortier, Morand, Maison, ayant fait quelques études; Franceschi et Gouvion-Saint-Cyr, artistes au moment où ils s'engagèrent; Moreau, avocat distingué; Suchet, fabricant à Lyon; Brune, littérateur et gazetier politique; Pelleport, destiné à l'Eglise; Lasalle, né gentilhomme; Joubert.

Tous ces admirables éléments ont trouvé des organisateurs comme Dubois de Crancé, ancien mousquetaire, conventionnel, qui fondit ensemble la ligne et les volontaires et contribua ainsi à créer la nouvelle armée et, comme Carnot, le chef d'état-major général de la République.

Tableau des Corps de troupe de l'Armée française au début de la Révolution

Infanterie de ligne.

N°	DÉNOMINATION	N°	DÉNOMINATION	N°	DÉNOMINATION
1	Colonel-Général	40	Soissonnais	79	Boulonnais
2	Picardie	41	La Reine	80	Angoûmois
3	Piémont	42	Limousin	81	Conti
4	Provence	43	Royal-Vaisseau	82	Saintonge
5	Navarre	44	Orléans	83	Foix
6	Armagnac	45	La Couronne	84	Rohan
7	Champagne	46	Bretagne	85	Diesbach, suisse
8	Austrasie	47	Lorraine	86	Courten, id.
9	Normandie	48	Artois	87	Dillon, irlandais
10	Neustrie	49	Vintimille	88	Berwick, id.
11	La Marine	50	Hainaut	89	Royal Suédois, all
12	Auxerrois	51	La Sarre	90	Chartres
13	Bourbonnais	52	La Fère	91	Barrois
14	Forez	53	Alsace	92	Walsh, irlandais
15	Béarn	54	Royal Roussillon	93	Enghien
16	Agenois	55	Condé	94	Royal Hesse-Darmstadt, allemand
17	Auvergne	56	Bourbon		
18	Royal Auvergne	57	Beauvoisis	95	Salis-Grison, suisse
19	Flandre	58	Rouergue	96	Nassau, allemand
20	Cambrésis	59	Bourgogne	97	Steiner, suisse
21	Guyenne	60	Royal Marine	98	Bouillon
22	Viennois	61	Vermandois	99	Royal Deux-Ponts, allemand
23	Royal	62	Salm-Salm, allem.		
24	Brie	63	Ernest, suisse	100	Rheinach, suisse (1)
25	Poitou	64	Salis-Samade, id.	101	Royal Liégeois (2)
26	Bresse	65	Sonnenberg, id.	102	Le Roi (3)
27	Lyonnais	66	Castella, id.	103	Régim. d'infant. (4)
28	du Maine	67	Languedoc	104	Id. (5)
29	Dauphin	68	Beauce	105	Id. (6)
30	Perche	69	Vigier, suisse	106	Rég. colon. du Cap
31	Aunis	70	Médoc	107	Rég. colon. de Pondichéry
32	Bassigny	71	Vivarais		
33	Touraine	72	Vexin	108	Rég. colon. de l'Isle de France
34	Angoulême	73	Royal Comtois		
35	Aquitaine	74	Beaujolais	109	Rég. colon. de la Martinique et de la Guadeloupe
36	Anjou	75	Monsieur		
37	Nivernois ou Maréchal de Turenne	76	Châteauvieux, suisse		
		77	La Marck, allemand	110	Rég. colon. de Port-au-Prince
38	Dauphiné	78	Penthièvre		
39	Isle de France				

(1) Les onze régiments suisses furent licenciés de mai à novembre 1792.

(2) Le régiment de Royal-Liégeois ayant émigré en septembre 1792, le n° 101 demeura vacant jusqu'en 1793.

(3) Ce régiment s'étant révolté en août 1790, à Nancy, fut licencié le 12 décembre, puis le n° fut occupé par les mêmes éléments que les 103e et 104e. (4) et (5). Ces régiments furent formés en 1791 au moyen de la garde nationale soldée de Paris (anciens gardes-françaises). (6) Le 105e fut formé en août 1791 avec les débris du régiment du Roi licencié en 1790. Ce régiment avait porté, du 28 janvier 1791 au 28 août 1791, le n° 2.

Cavalerie de Ligne

N° en 1791 DÉNOMINATION	DÉNOMINATION. — Nos en 1789	
1er rég. de carabiniers	Carabiniers de Monsieur	22
2e rég. de carabiniers	Carabiniers de Monsieur	22 *bis*
1er rég. de cavalerie	Colonel-Général	1
2e rég. de cavalerie	Royal	4
3e rég. de cavalerie	Commissaire-Général	3
4e rég. de cavalerie	La Reine	18
5e rég. de cavalerie	Royal-Pologne	12
6e rég. de cavalerie	Le Roi	5
7e rég. de cavalerie	Royal-Etranger	6
8e rég. de cuirassiers	Cuirassiers du Roi	7
9e rég. de cavalerie	Artois	23
10e rég. de cavalerie	Royal-Cravatte	8
11e rég. de cavalerie	Royal-Roussillon	9
12e rég. de cavalerie	Dauphin	19
13e rég. de cavalerie	Orléans	24
14e rég. de cavalerie	Royal-Piémont	10
15e rég. de cavalerie	Royal-Allemand n° 11, puis Royal-Lorraine	13 (1)
16e rég. de cavalerie	Royal-Lorraine, puis Royal-Bourgogne	20
17e rég. de cavalerie	Royal-Bourgogne, puis Berry	21
18e rég. de cavalerie	Berry, puis Royal-Normandie	17
19e rég. de cavalerie	Royal-Normandie, puis Royal-Champagne	15
20e rég. de cavalerie	Royal-Champagne, puis Royal-Picardie	14
21e rég. de cavalerie	Royal-Picardie, puis Royal-Navarre	16
22e rég. de cavalerie	Royal-Navarre, puis Royal-Guyenne	16
23e rég. de cavalerie	Royal-Guyenne, puis Mestre-de-Camp	2
24e rég. de cavalerie	Mestre-de-Camp (2).	
25e rég. de cavalerie	Levé le 28 janvier 1791.	

Dragons

1	Royal	10	Mestre-de-Camp général
2	Condé	11	Angoulême
3	Bourbon	12	Artois
4	Conti	13	Monsieur
5	Colonel-Général	14	Chartres
6	La Reine	15	Noailles
7	Dauphin	16	Orléans
8	Penthièvre	17	Schomberg
9	Lorraine	18	Le Roi

(1) Le régiment de Royal-Allemand ayant émigré en entier, tous les régiments subséquents montèrent d'un n°.

(2) Par suite de l'observation qu'on vient de lire, le n° 24 demeurait vacant. Il fut reconstitué le 28 janvier 1791.

Chasseurs

Numéros	RÉGIMENTS A CHEVAL *Dénomination*	Numéros	BATAILLONS A PIED *Dénomination*
1	Alsace.	1	Chass. royaux de Provence.
2	Evêchés.	2	Chass. royaux du Dauphiné.
3	Flandre.	3	Chass. royaux de Corse.
4	Franche-Comté.	4	Chass. royaux de Corse.
5	Hainaut.	5	Chasseurs Cantabres.
6	Languedoc.	6	Chasseurs Bretons.
7	Picardie.	7	Chasseurs Auvergne.
8	Guyenne.	8	Chasseurs Vosges.
9	Lorraine.	9	Chasseurs Cévennes.
10	Bretagne.	10	Chasseurs Gévaudan.
11	Normandie.	11	Chasseurs Ardennes.
12	Champagne.	12	Chasseurs Roussillon.
		13	Chasseurs à pied.
		14	Chasseurs à pied (1).

Hussards (2)

N^os en 1789	*Dénominations*	*N^os subséquents*
1	Bercheny.	N° 1 en 1791.
2	Chamborant.	N° 2 en 1791.
3	Estherazy.	N° 3 en 1791.
4	Colonel-Général.	N° 5 en 1791 et 4 en juin 1793.
5	Saxe.	
6	Lauzun.	N° 6 en 1791 et 5 en juin 1793.

Artillerie (3)

Numéros	*Dénominations*	*Nos*	*Dénominations*	*Nos*	*Dénominations*
1	La Fère.	4	Grenoble.	7	Toul.
2	Metz.	5	Strasbourg.	8	Colonies.
3	Besançon.	6	Auxonne.		

(1) Ces bataillons (n°s 13 et 14) furent formés en 1791 au moyen de la garde nationale soldée de Paris (ex-gardes françaises).

(2) Le changement de numéros provient de l'émigration de Saxe-hussards le 4 mai 1792.

(3) Règlement du 1er avril 1792, concernant le service du corps de l'artillerie en campagne :

Article premier. — L'artillerie de campagne est divisée en canons de réserve et en canons de régiment. L'artillerie de réserve sera composée de 12, de 8 et de 4 et d'obusiers de 6 pouces; le canon de régiment sera du calibre de 4.

Art. 2. — Ces bouches à feu seront formées en divisions de 8 canons ou obusiers de même calibre et chaque division sera servie par une compagnie de canonniers.

Art. 3. — Les divisions de canon de 12, de 8 et les obusiers seront partagés sur le front de l'armée en 3 ou 4 réserves, chacune de différents calibres.

Art. 5. — Les canons de régiment suivront toujours l'infanterie; il y aura une division de 8 canons par brigade, à raison de 2 par bataillon.

CHAPITRE III

Les Réfugiés

La Révolution brabançonne. — Les Troupes de la Révolution brabançonne. — La Défaite des Patriotes. — Les Réfugiés. — Attitude de la France. — Dumouriez en Belgique. — La Révolution liégeoise. — Les Quatre rassemblements liégeois. — Les Rassemblements de Lille et de Douai. — Les Belges et Liégeois unis. — Le Comité de Lille. — Les Légions belges et liégeoises. — Les Ransonnets.

La Révolution Brabançonne

Nous ne referons pas ici l'histoire de la révolution brabançonne, mais nous croyons qu'il est indispensable d'en rappeler au moins les traits principaux, si l'on veut bien comprendre la situation de nos compatriotes au début de l'année 1792, féconde en événements.

L'empereur Joseph II, grand admirateur des encyclopédistes français, mais innovateur sans adresse, avait résolu de rendre uniformes, en les renouvelant d'après ses propres idées, les institutions et les usages divers de la monarchie dont il était le chef. Ses réformes devaient embrasser à la fois l'administration civile qu'il se proposait de fortifier par une plus grande centralisation, et la puissance ecclésiastique qu'il voulait amoindrir et subordonner presque complètement à l'autorité souveraine.

Les édits qui parurent successivement dans les Pays-Bas tendirent à l'accomplissement de ce système.

Joseph II voulait aussi déchirer le traité de la Barrière qui donnait le droit aux Provinces-Unies de tenir garnison dans les places de

Namur, Tournai, Menin, Warneton, Furnes, Knocke et Termonde et d'exiger une forte rente. Il y parvint en faisant démolir tous ces remparts inutiles depuis l'alliance conclue en 1756 avec la France. D'autre part, l'Escaut était fermé depuis la paix de Munster au profit de la Hollande.

Joseph II fit croiser dans le fleuve deux navires autrichiens avec l'ordre de ne point verser le péage aux Hollandais. Ceux-ci armèrent et la guerre sembla inévitable (1). Toutefois, en présence de l'attitude de la France, l'empereur céda et se contenta d'une indemnité. (Traité du 8 novembre 1785). (2)

Les réformes religieuses et politiques n'eurent pas une issue aussi favorable. Dans le Brabant surtout, toutes les classes se coalisèrent pour défendre l'antique charte, dite de « la Joyeuse Entrée », laquelle contenait en cinquante-neuf articles tous les privilèges des Etats.

Les gouverneurs généraux : le duc Albert de Saxe-Teschen et sa femme Marie-Christine, sœur de l'empereur, effrayés de l'exaltation des esprits, suspendirent provisoirement l'exécution des décrets, mais les concessions de Joseph II ne parvinrent pas à satisfaire les Etats des provinces.

Le comte de Belgiojoso, qui avait exercé jusqu'à ce moment les fonctions de ministre plénipotentiaire, fut remplacé par le comte de Trautmannsdorff, habile politique ; on adjoignit malheureusement pour commander l'armée le comte d'Alton, dont l'énergie soldatesque devait sans cesse contrarier la modération souvent adroite du nouveau ministre (décembre 1787).

Des troubles éclatèrent à Bruxelles le 22 janvier 1788, puis quelques semaines plus tard à Malines et à Anvers, à la nouvelle que l'empereur avait suspendu l'Université de Louvain qui s'était signalée par son opposition au nouvel ordre de choses.

---

(1) *Cf. Th. Juste. Histoire de Belgique.*

Ce conflit porte dans l'histoire le nom de « Guerre de la Marmite », la seule victime ayant été une marmite brisée par un boulet hollandais sur le pont d'un brigantin impérial.

(2) En 1784, *le comte de Maillebois* leva un corps français pour le service de la Hollande. Les Sept Provinces Unies, constituées en république fédérative, possédaient une excellente marine, mais leur armée de terre était très peu nombreuse. Elles s'étaient donc vues dans la nécessité de recruter partout des officiers et des soldats. C'est ainsi que Maillebois leva une légion mixte, où son nom et sa réputation avaient attiré un grand nombre de jeunes gens plein d'enthousiasme. Mais, au moment d'entrer en campagne, la paix se fit et la légion fut licenciée. C'est dans la Légion de Maillebois que débutèrent *Macdonald*, *Dupont*, *Willot*, *de Segond de Sedron*, *Rosières*, *Boudet*, *Schérer*, *Desprez de Crassier*, etc., qui devinrent plus tard généraux.

Le 21 novembre, les Etats de Brabant et de Hainaut ayant refusé les subsides, ceux du Hainaut furent cassés et Joseph II fit annoncer aux Etats de Brabant que son intention était de réformer la constitution de cette province. Enfin, le 6 juin 1789, il décréta qu'à compter de ce jour, toutes les concessions faites, accordées et confirmées à la province de Brabant, ainsi que les privilèges de cette province et le contenu entier de la « Joyeuse Entrée » étaient révoqués, cassés et annulés avec le Conseil de Brabant.

L'insurrection devenait légale. En effet, les deux derniers articles de la « Joyeuse Entrée » obligeaient le souverain à confirmer, dès son avènement, tous les privilèges du Brabant, et autorisaient les citoyens à lui refuser obéissance s'il violait le pacte constitutionnel.

Après la suppression des Etats, les chefs des patriotes cherchèrent un refuge à Rosendael, près de Bréda. C'étaient l'avocat bruxellois Henri Van der Noot,qui frisait alors la soixantaine, Pierre-Jean-Simon Van Eupen, chanoine et pénitencier de Notre-Dame d'Anvers, Godefroid Hermans, abbé de Tongerloo depuis 1779.

Van der Noot, personnage assez nul, mais à qui la multitude obéissait aveuglément parce qu'il avait épousé ses opinions et même adopté son langage, se fit appeler « agent plénipotentiaire du peuple brabançon ».

Sur ces entrefaites, les plénipotentiaires des Etats-généraux de Hollande avaient signé un traité d'alliance avec la France (10 novembre 1785). Cet acte fut le signal du triomphe des patriotes sur le parti orangiste.

Non content d'avoir ôté au stathouder le commandement de la garnison de La Haye, on lui contesta le droit de nommer les magistrats des villes; les Etats allèrent jusqu'à le suspendre de la charge de Capitaine-général de leurs provinces. Enfin une guerre civile était près d'éclater lorsque, à la sollicitation de la princesse d'Orange, le roi de Prusse se décida à envoyer dans les Provinces-Unies une armée de 30,000 hommes, sous les ordres du duc régnant de Brunswick (septembre 1787). L'armée prussienne n'eut pas de peine à pénétrer au cœur de la Hollande. Les patriotes n'avaient à leur opposer que quelques compagnies franches, qui furent bientôt désarmées. Le rhingrave Frédéric de Salm, qui avait consenti à prendre le commandement de ces troupes, les abandonna clandestinement. Après deux années d'absence, le prince d'Orange fit son entrée à La Haye le 20 septembre 1787. Amsterdam résista jusqu'au 10 octobre. Le traité avec la France fut annulé.

Le 13 juin 1788, après la restauration du stathouder Guillaume V

par les armes de la Prusse, une triple alliance fut conclue entre cette puissance, la Hollande et l'Angleterre pour balancer l'influence de l'Autriche, de la France et la Russie. C'est ce qui explique la neutralité du rôle joué par ces puissances dans la révolution brabançonne.

* * *

A côté du parti de Van der Noot, qui faisait une révolution rétrograde, s'était formé un parti de démocrates-progressistes, dirigé par l'avocat *François Vonck*. Né à Baerdegem, près de Termonde, le 29 novembre 1743, Vonck était devenu avocat au Conseil souverain du Brabant. On l'appelait le patriarche, bien qu'il fût jeune encore, mais sa santé était précaire, ce qui l'empêchait d'être un homme d'action. (Il mourut à Lille, le 1er décembre 1792).

Après le coup d'Etat de Joseph II, Vonck se réfugia d'abord à Breda, puis à Hasselt (principauté de Liége), pour revenir ensuite à Breda, où les deux chefs du parti révolutionnaire s'unirent, déclarèrent la déchéance du gouvernement autrichien, et appelèrent le colonel Van der Mersch pour conduire les troupes patriotes à la frontière.

Jean-André Van der Mersch, né à Menin le 10 février 1734, était issu d'une ancienne famille noble. Entré au service de la France dans le régiment de La Marck, que commandait alors le duc d'Arenberg, sa conduite pendant la guerre de Sept Ans lui valut la croix de Saint-Louis et le surnom de « brave Flamand ».

Lieutenant-colonel en 1761, il prit du service en Autriche sur les instances du comte Würmser, qui avait su apprécier ses qualités militaires, mais les promesses qu'on lui avait faites ne furent pas tenues. Il dut se contenter du grade de colonel et quitta le service en 1786. Il vivait dans une sorte de retraite à Dadizeele près de Menin, quand Vonck, qui avait entendu parler de son audace et de son sang-froid, lui fit offrir par le Comité de Breda le grade de général-major.

L'armée des patriotes était très faible et manquait d'artillerie et de munitions. On l'avait divisée en deux corps : la petite armée sous le Liégeois *Jean-Pierre Ransonnet* et le futur adjudant général de Dumouriez, *Philippe de Vaux*, comptait 600 hommes. Elle s'empara des forts de l'Escaut, puis, après un arrêt occasionné par une panique, alla occuper Gand; la grande armée, forte de 2,800 hommes sous *Van der Mersch* battit les Autrichiens de Schroeder à Turnhout (28 octobre), s'empara de Diest et de Tirlemont, obtint ensuite, grâce à l'habileté de son chef, un armistice de dix jours qui la sauva, et qui permit de réparer l'échec subi à Ciney par les nouvelles levées de

Dolomieux et *d'Arnoldi*, puis elle exécuta sa jonction à Namur avec les colonnes de *Rosières* et de *Kleinenberg*. En même temps, *le vicomte de Walckiers* chassait les Impériaux de Bruxelles (10 décembre).

Les troupes autrichiennes évacuèrent toutes nos provinces, sauf le Luxembourg, et le 17 décembre, Van der Noot, à la tête du Comité de Breda, fit son entrée triomphale dans la capitale.

* * *

Voici quelques renseignements sur les chefs dont nous venons de parler (1) : Le *Comte de Dolomieux*, Français de naissance, avait servi sous Louis XVI puis dans l'armée des Etats de Hollande, lors du soulèvement contre le Stathouder. Il devint général-major dans l'armée des patriotes brabançons le 19 février 1790. *Arnoldi* avait d'abord servi en France comme Dolomieux et Kleinenberg. Il fut envoyé à l'armée comme lieutenant-colonel par le comité de Breda. *Le baron de Kleinenberg* était d'origine allemande et passait, dit Dumouriez, pour un grand ivrogne. On l'employa aux recrues tout en le tenant éloigné de l'armée.

Walckiers était l'un des personnages les plus remarquables du parti vonckiste. On l'avait surnommé Lafayette second.

Edouard-Dominique vicomte de Walckiers de Tronchiennes, seigneur de Saint-Amand, était né le 17 novembre 1758. Fils du grand bailli de Termonde, Adrien-Ange de Walkiers, il devint conseiller des finances de Joseph II et chef de l'importante maison connue sous la firme de Mme de Nettine et fils, que le Calendrier de la Cour pour 1789 qualifie de Trésorier de la Cour et Receveur des Subsides. Capitaine d'une compagnie de 330 bourgeois de Bruxelles, qu'il avait levée à ses frais, il fut le promoteur de l'insurrection du 10 décembre 1789, mais en désaccord avec les vonckistes, il se retira le 31 mars, au château de Hem, près de Lille. En 1791, il s'installa à Paris et se fit naturaliser français.

* * *

Les aspirations toutes différentes du parti des statistes et du parti démocratique devaient nécessairement amener un conflit.

Van der Noot dirigeait le Congrès souverain des Etats belgiques unis (11 janvier 1790). Il gouvernait avec la lie de la population et

(1) Nous aurons l'occasion de retracer plus loin la carrière de *Ransonnet*, de *Philippe de Vaux* et de *Rosières*.

faisait montre surtout d'égoïsme et d'impéritie. A Bruxelles, Vonck avait créé la société « Pro aris et focis », sorte de comité patriotique qui ralliait la partie la plus avancée de la nation. Les *ducs d'Arenberg* et *d'Ursel* y comptaient parmi les membres les plus actifs avec *Lehardi*, *Torfs*, *T'Kint* et *Verlooy*, avocats, *Fisco*, ingénieur, *Daubremé* et *Weemaels*, commerçants.

Sur ces entrefaites, Joseph II mourut à Vienne le 20 février. (1)

Peut-être les progressistes auraient-ils eu confiance dans son frère et successeur Léopold II (2), qui paraissait faire montre d'un libéralisme éclairé; mais les statistes n'étaient pas disposés à renoncer au pouvoir. Après un semblant de réconciliation, les partisans de Van der Noot invitèrent la société patriotique à exprimer par écrit les vœux des démocrates. La société présenta le 15 mars aux Etats de Brabant une adresse signée par Vonck, son président, et quarante de ses membres. Les signataires déclaraient qu'ils n'avaient en vue que d'assurer à un peuple libre la conservation de sa liberté et d'augmenter la prospérité publique. Mais ces innovations n'eurent pas le don de plaire aux statistes, et la guerre, qui couvait depuis longtemps, éclata. Pendant trois jours, Bruxelles fut au pouvoir de la populace excitée par les chefs du parti statiste. Vonck et ses partisans furent traqués, proscrits, et durent se réfugier en France.

Van der Noot était désormais le seul maître, mais il ne sut pas se servir de cette sorte de dictature. Déjà il avait fait nommer lieutenant général des forces révolutionnaires le prussien Schœnfeld. Il le chargea d'arrêter Van der Mersch, accusé non sans raison, de vouloir renverser le parti statiste (6 avril 1790).

Vonck, en quittant la Belgique à la suite de l'échec du pronunciamento de l'armée des Etats à Namur, avait gagné Givet avec ses amis, *Verlooy*, *Daubremé* et *Weemaels*, qui avaient répondu comme lui, à l'appel des officiers mécontents. Ils s'y trouvaient le 6 avril et y restèrent dans l'expectative une douzaine de jours (3). D'autres

---

(1) Quelques jours avant sa mort, il avait dit au comte de Ségur : « Une folie générale semble s'être emparée de tous les peuples; ceux du Brabant, par exemple, se révoltent parce que j'ai voulu leur donner ce que votre nation demande à grands cris. » Au moment de sa fin, ses plaintes contre les insurgés belges furent poignantes : « Votre pays, dit-il au prince de Ligne, votre pays m'a tué; Gand, pris, a été mon agonie, et Bruxelles abandonné, ma mort. Quelle avanie pour moi ! »

Cf. Th. Juste. Histoire de la Révolution belge de 1790.

(2) Léopold II, fils de François I[er] et de Marie-Thérèse (1747-1792).

(3) Il y avait encore parmi les réfugiés : *Walckiers, Dumont, Bosschaert, Offhuys, Cumell, le baron de Loen, le comte de Saint-Remy.*

échappés de Namur, parmi lesquels *le baron de Haack*, inspecteur général de l'infanterie, vinrent les y rejoindre.

Le désir de se rapprocher de plusieurs de ses partisans, notamment de l'avocat *Sandelin*, que Van der Mersch avait choisi pour présenter sa défense, et du *comte de La Marck*, qui s'était réfugié dans son château de Raismes, conduisit ensuite Vonck à Valenciennes où il demeura jusqu'à la fin d'avril 1790. Le comte de la Marck, dont Vonck cherchait le concours, était, comme lui, en lutte avec le gouvernement des Etats-Unis de Belgique, mais il appartenait à une autre fraction de l'opposition. Ainsi que son frère *le prince Louis d'Arenberg* et son beau-frère *le duc d'Ursel*, qui étaient membres des Etats, il appuyait le parti démocratique de l'autorité et du crédit que leur donnaient leur nom et l'importance sociale de leur famille. Au reste, lui et le duc d'Ursel voulaient, le cas échéant, utiliser la Révolution belge pour leur profit personnel et rêvaient de combinaisons qui les auraient faits souverains constitutionnels des Pays-Bas autrichiens. Ce groupe ne tarda pas à s'établir à Paris tout en demeurant en relation avec les réfugiés du Nord, mais leurs relations avec la cour de France, le duc d'Orléans et les révolutionnaires modérés tels que Lafayette et Mirabeau, leur situation qui les mettait à même de réunir les fonds nécessaires, leur donnaient une grande force.

En dépit des menées statistes et de la défaite des patriotes, le vonckisme restait debout dans les Flandres qui s'indignaient de l'arrestation de leur compatriote Van der Mersch. Vonck résolut d'en profiter, et après s'être fixé à Lille (le 30 avril) qui devint le point de ralliement des réfugiés de la classe moyenne (1), et où il fonda *le Comité de Lille* et une société secrète *Pro Patria* (2), il entreprit de soulever les Flandres (3).

---

(1) Le quartier général des Vonckistes, à Lille, fut l'Hôtel de la Cloche d'Or, près du théâtre, sur la Petite-Place. Vonck y prenait ses repas, quand sa santé lui permettait de sortir; il logeait rue de la Grande-Chaussée, chez Hippolyte Becquart, maître cordonnier.

(2) L'organisation de la société « Pro Patria » fut calquée sur celle de la société patriotique « Pro aris et focis », qui, l'année précédente, avait rendu de si grands services dans l'insurrection contre les Autrichiens. Le but de l'association était surtout de procurer au parti démocratique des adhérents cachés, des enrôlés prêts à marcher au premier signal. Chaque enrôlé ne connaissait que son enrôleur, entre les mains de qui il avait signé son engagement, et lui-même, s'il faisait des enrôlements à son tour, était seul connu de ses enrôlés. Par ce moyen, tous les adhérents du parti, qu'ils fussent en France ou en Belgique, finissaient par se trouver dans la main de quelques chefs ignorés.

(3) *H. Boulanger. L'affaire des Belges et Liégeois unis, dans la Revue du Nord, n° 2, Mai 1910.*

Il comptait sur l'appui du Comité de Paris, qui ouvrit en effet une souscription, et sur le concours des gardes nationales de Tournai, de Gand et de plusieurs petites cités environnantes, travaillées par la *Pro Patria*.

L'entreprise échoua par suite de lenteurs dans l'exécution et de la trahison de certains affiliés au Comité de Lille, notamment d'un aventurier français appelé Robineau, dit Beaunoir.

Le 28 mai, les volontaires de Menin, dirigés par *Osten* et renforcés d'un groupe d'enrôlés venus de France par Tourcoing, et faisant en tout 300 hommes, arrivèrent seuls au rendez-vous qui était fixé à Courtrai; les autres villes ne bougèrent pas. Cette petite troupe, que commandait *le baron de Haack*, se trouva de ce fait dans la plus fâcheuse position et dut repasser la frontière.

Aux quelques réfugiés politiques de Lille, venaient donc s'ajouter un contingent de militaires des Etats-Belgiques, en activité de service. Van der Noot fit demander leur extradition, mais sans l'obtenir.

En même temps que la question des réfugiés belges en France se présentait, pour la première fois, comme une affaire de sûreté générale, susceptible de provoquer à l'intérieur des mesures de haute police et à l'extérieur des difficultés diplomatiques, ces réfugiés, considérés comme une force capable d'être utilisée, devenaient l'objet de sollicitations intéressées. Le gouvernement des Etats-Unis de Belgique n'avait été reconnu par aucune des puissances européennes, son existence était précaire; sa chute à un moment donné pouvait se produire. On chercha, de divers côtés, à profiter du gâchis qui se révélait chez les révolutionnaires belges et à s'assurer du concours des vonckistes et des progressistes. Déjà le gouvernement autrichien essayait de traiter avec Vonck du rétablissement de son pouvoir dans les Pays-Bas, l'Angleterre poussait en avant la candidature du duc *de Mecklembourg-Strelitz ; le duc d'Orléans* et *la famille d'Arenberg* travaillaient pour eux-mêmes; la France enfin allait dire son mot en prenant la direction de la Révolution belge.

Sur ces entrefaites, *Van Eupen*, plus avisé que Van der Noot, jugea bon de négocier avec l'adversaire. Le 31 mai, il eut à Douai une entrevue avec les amis de Vonck, d'Aubremez, Sandelin, Verlooy et Weemaels. On décida que Vonck ferait les premiers pas, et, dès le lendemain, le chef des démocrates envoyait à Van Eupen une lettre touchante qui ne parlait que de réconciliation, d'union, de concorde, « du sacrifice de tout ressentiment ». Mais, sur la dénonciation de Beaunoir, le parti statiste avait accusé les démocrates des crimes les plus horribles. Les négociations furent rompues, les statistes soulevè-

rent le peuple : ce fut la Croisade des Paysans. Tous les signataires de l'adresse du 15 mars furent arrêtés. Le Brabant compta 2,000 proscrits. « Tuer un vonckiste, disait un capucin en chaire, c'est faire une œuvre agréable à Dieu ! » En même temps, les mesures de rigueur employées pour discipliner et épurer l'armée ne parvenaient qu'à la désagréger, et le nombre de réfugiés à Lille et à Douai croissait de jour en jour. De nouveaux rassemblements se formèrent, *Depuydt*, de Poperinghe, en organisa un à Dunkerque, Verlooy un autre à Valenciennes, Brancas un troisième à Avesnes.

L'idée d'agir par la force domina bientôt ces groupes, où l'existence matérielle devait être des plus pénibles. Verlooy, d'accord avec le colonel Lochee, organisa une entreprise, dont le but immédiat était de s'emparer de Mons. Elle échoua.

La première émigration des Belges en France était finie; la seconde allait bientôt commencer. L'une avait suivi le triomphe des statistes, l'autre devait être la conséquence du retour au pouvoir des Autrichiens (1).

Les Troupes de la Révolution brabançonne

Les troupes de la Révolution brabançonne comprenaient plusieurs éléments distincts. C'étaient d'abord les régiments de l'armée insurrectionnelle, puis les corps de volontaires et plus tard la levée en masse ou croisade des paysans et enfin les compagnies agrégées aux Serments de Bruxelles. Celles-ci furent les premières à s'organiser; dès 1787 elles formaient un corps de 1,059 fantassins et de 82 dragons.

Les régiments et corps de l'armée commencèrent à se former dans presque toutes les villes, mais notamment à Namur, pendant les mois de novembre et décembre 1789. L'état-major devait comprendre un lieutenant général, un général-major, 17 colonels, 12 lieutenants-colonels et 24 majors.

Les chefs du parti dominant, occupés à consolider leur pouvoir, laissèrent l'armée dans une privation presque complète des objets les plus nécessaires; de plus, le trafic scandaleux des effets militaires et la brutalité de Nicolas Van der Noot, frère du ministre et président de la Commission de Namur, n'étaient pas faits pour encourager le recrutement. En janvier 1790, les Etats-généraux organisèrent un département général de la guerre, dont la présidence fut donnée au duc d'Ursel. Le 25 de ce mois, Van der Mersch fut nommé « feldzeug-

---

(1) *Cf. A. Chuquet et H. Boulanger. Op. cit.*

meister » (général d'artillerie), et, à son insu, quatre jours plus tard, M. de Schœnfeld, prussien d'origine, qui avait servi honorablement sous Frédéric II, fut admis au service de la Belgique en qualité de lieutenant général. En nommant clandestinement un étranger, on blessait non seulement Van der Mersch, mais on faisait aussi un affront sanglant au duc d'Arenberg qui avait offert ses services aux Etats-généraux, et au duc d'Ursel, qui, malgré sa situation, avait ignoré cette négociation. Le 13 avril 1790, Van der Mersch, accusé par les statistes de donner dans les vues du parti de l'opposition, fut arrêté. L'armée se trouva dès lors sous les ordres du prussien Schœnfeld.

A cette époque, elle se composait de 11 régiments d'infanterie, chacun à 3 bataillons de 6 compagnies; de 4 régiments de chasseurs à pied, de 5 régiments de dragons à 4 escadrons chacun, d'un corps d'artillerie et d'un corps de maréchaussée. Bien qu'un règlement eût prescrit que tous ces corps ne seraient plus désignés que par un numéro d'ordre, presque tous avaient gardé le nom de la ville ou de la province où ils avaient été levés. Le 10e régiment d'infanterie portait indistinctement les noms de Légion belgique, Légion britannique ou Régiment d'Angleterre. Ce corps avait été créé pour faire croire aux Belges que l'Angleterre soutenait leur cause. Le colonel Bath s'était effectivement chargé de lever ce corps dans son pays, mais l'autorisation lui en ayant été refusée, il se contenta d'enrôler quelques hommes au delà de la Manche; d'autres Anglais, qui se trouvaient en Flandre, s'engagèrent aussi, mais le reste, c'est-à-dire le plus grand nombre, se composait de Liégeois, d'Allemands et de Belges affublés d'habits rouges.

L'artillerie avait été organisée par le colonel anglais Kœhler; enfin les Namurois avaient formé une compagnie de pontonniers.

Le corps des Canaris passait pour un des plus braves de l'armée; attaché au 4e d'infanterie, il se composait de volontaires qu'on avait, dit-on, refusés pour défaut de taille ou faiblesse apparente de constitution; mais telle était leur bonne volonté que l'on consentit à en faire une compagnie spéciale à laquelle on donna un uniforme jaune, taillé dans du drap de rebut.

La solde de chaque fantassin fut fixée à six patars; celle de chaque cavalier à deux liards en plus. Les Etats fournissaient le feu, la chandelle, le pain, le couchage et l'uniforme.

Les soldats belges étaient animés du meilleur esprit, pleins de bonne volonté, d'une bravoure incontestable, mais ils manquaient absolument de discipline, d'officiers instruits; et la cavalerie, qui ne s'improvise pas, était des plus faibles. Enfin l'armée coûtait fort cher.

Au mois de mai 1790, la force totale des troupes régulières était de 13,000 hommes, nombre qui fut porté à 20,000 au mois de septembre. A côté de l'armée viennent se placer ces innombrables formations patriotiques dont Dumouriez disait qu'elles étaient plus dangereuses qu'utiles : compagnies de volontaires des Brabançons, d'Anvers, de Gand, les quatre compagnies de Bruges, les huit compagnies Montoises dont le tambour-major, affublé d'une fantastique tenue à l'orientale, était M. le vicomte de Tallard ; la compagnie de Namur, celle de Tournai, et les Luxembourgeois, et les deux compagnies de Louvain, et celles de Tirlemont, Diest, Soignies, Ypres, Menin, Courtrai, Wetteren, Deynze, et la Légion étrangère qui s'intitulait fièrement « les Héros de Turnhout », et les canonniers du Hainaut, sans oublier les dragons multicolores de Brabant, de Gand, de Mons, de Louvain, de Menin, d'Ypres, de Schœnfeld, les volontaires liégeois, les hussards de Louvain et ceux de Tongerloo. Toutes ces compagnies avaient pour origine l'arrêté du 17 juin 1790, lequel prescrivait aux Etats des provinces d'organiser des corps de volontaires dans tout le pays.

Le 28 août, le Congrès décida que les volontaires seraient partout mobilisés et qu'un appel serait fait aux villageois pour les engager à marcher en masse après la moisson. Arrivés dans leurs lieux de rassemblement, les volontaires devaient être formés en compagnies, puis en bataillons. Leur engagement était limité à trois semaines et on leur promettait une solde de huit sous par jour ainsi que le pain, sans distinction de grade.

L'appel fut entendu ; conduits par leurs curés, plus de 20,000 hommes furent réunis en peu de temps. Les volontaires de chaque district, composé d'un certain nombre de villages, étaient commandés par un seigneur de ce district. Les officiers seuls portaient un uniforme. Ces braves gens étaient partis de leurs villages avec des chariots remplis de jambons, de saucisses, de lard, de pains, etc. Ils avaient aussi des tentes, dont chacune n'était qu'une grande toile tendue pouvant contenir jusqu'à cinquante hommes.

Après qu'on eût fatigué ces paysans par quinze jours de manœuvres dans leurs camps respectifs, on les dirigea sur l'armée et on les répartit dans les différents corps. Mais, comme il arrive souvent en pareil cas, le courage personnel ne pouvait suppléer à l'inexpérience, et ces multitudes ne firent que gêner les mouvements des troupes.

* * *

Les forces belges furent réparties en deux corps principaux, désignés dans l'histoire de la révolution sous la dénomination de colonne

d'Andoy et colonne de Bouvignes. Le général Schœnfeld commandait la première et le général Kœhler (Georges-Frédéric) la seconde, en remplacement du comte Henri du Chastel.

Schœnfeld restait dans l'inaction; retiré à Andoy, il ne s'y occupait que de fêtes fréquentées plus particulièrement par les dames chanoinesses et la noblesse; ses aides de camp faisaient les honneurs des salons. De nombreuses guinguettes étaient établies sous des tentes; aussi le camp était-il devenu en très peu de temps la promenade favorite des habitants de Namur des deux sexes. Les officiers s'occupaient peu de leurs soldats et y passaient leurs journées fort agréablement.

La conduite de Kœhler était toute différente. Celui-ci servait loyalement la cause qu'il avait embrassée. Il avait servi avec distinction comme aide de camp du général Elliott pendant les trois années du siège de Gibraltar. Il était officier d'artillerie et c'est comme colonel de cette arme que les Etats demandèrent ses services pour organiser l'artillerie de l'armée belgique (16 février 1790). « Jeune homme très ardent, bon canonnier, mais purement soldat, dit Dumouriez, l'anglais Kœhler rendit de grands services. » Il avait établi dans l'arsenal de Namur un atelier pour la construction des affûts de canon à l'anglaise et il en avait adopté l'exercice comme étant le plus simple et le plus facile à concevoir. Chaque matin il exerçait les artilleurs avec dix pièces de canon sur la place Saint-Aubin et dans la cour du gouvernement. Les après-midi, il les faisait manœuvrer hors de la ville et tirer à poudre.

La colonne de Bouvignes se composait des régiments d'infanterie de Namur et de Bruges, d'un bataillon des régiments de West-Flandre et d'Anvers, des chasseurs de Lorangeois et de Marneffe, des Canaris, de quelques autres compagnies de volontaires et des dragons de Flandre et de Cumptich, en tout 7,000 hommes avec 73 bouches à feu (1).

---

(1) Voici, à titre documentaire, l'effectif des corps de l'armée brabançonne en mai et en septembre 1790 :

Infanterie de ligne

1er rég. de	Namur	1,112	puis	1,500	7e rég. de	Bruges	734	puis	1,133
2e »	Brabant	1,080	»	900	8e »	Flandre	830	»	1,654
3e »	Tournai	500	»	380	9e »	Hainaut	911	»	1,207
4e »	West-Flandre	800	»	1,624	10e »	Légion belge	230	»	1,028
5e »	Anvers	1,000	»	1,560	11e »	Lég. liégeoise	230	»	278
6e »	Flandre	800	»	1,460	Canaris (att. au 4e)		710	»	340

Chasseurs à pied

1er rég.	(toutes provinces)	510	puis	950	3e rég. de	Brabant et Flandre	158	puis	1,340
2e »	Campine ou Tongerloo	801	»	460	4e »	Luxembourg	158	»	320

Un grand nombre d'officiers belges qui entrèrent dans la composition des Légions de réfugiés en 1792, puis dans les corps de l'armée nationale en 1792 et 1793, et enfin dans les troupes au service de la France, débutèrent dans l'armée brabançonne. C'est là qu'il faut pour ainsi dire rechercher leur extrait de naissance à la vie militaire. Nous consacrerons donc quelques pages à nos combattants de 1790 (1).

Comme on l'a vu, l'armée brabançonne fut commandée en chef par *Van der Mersch*, puis par le Prussien *Schœnfeld*. Ses généraux furent : *le vicomte de Dam*, *le comte de Lannoy*, qui, arrivé du Tournaisis à Namur avec la Légion Nervienne au commencement de janvier 1790, quitta le service le 23 mai suivant; *Dierícx*, mal noté par Van der Mersch, retenu d'ailleurs par une goutte persistante; les Anglais *Kœhler* et *Money*, les Français *Rosières* et *Dolomieu*, l'Allemand *Kleinenberg*, *de Vicq de Cumptich* qui commanda sous Kœhler l'héroïque colonne de Bouvignes et enfin le *duc d'Ursel*.

Money avait combattu pendant la guerre de Sept Ans dans les dragons d'Elliott et fait, comme maréchal général des logis de Burgoyne, la campagne d'Amérique. Il offrit en 1789 son épée à la Belgique insurgée et obtint le grade de général-major. Il fit plus tard la campagne de l'Argonne dans les rangs français avec le grade de maréchal de camp (2).

Charles-Joseph de Nozières d'Envezin comte de Rosières était né à Nancy le 11 juillet 1739. Après avoir servi dans les chevau-légers de la maison du Roy, où il s'était engagé à seize ans, puis dans la cavalerie de ligne, où ses services pendant la campagne de la guerre de Sept Ans lui valurent la croix de Saint-Louis (1779) et le grade de lieutenant-colonel (1780), il fit partie de la Légion de Maillebois, dont nous avons déjà eu l'occasion de parler (1785) et fut nommé lieutenant-colonel titulaire au corps des lanciers hollandais. A son retour, Rosières fut chargé provisoirement du commandement des troupes brabançonnes par le général Van der Mersch, le 12 novembre 1789. Il

---

Dragons

1er rég. Flandre	300 puis 390	3e rég, Brabant	600 puis 818
2e » Namur ou Cumptich	360 » 829	4e » Hainaut	602 » 788
		5e » Tongerloo	506 » 818

Artillerie

De toutes les provinces : 390 puis 790.

(1) D'après le *Mémoire Justificatif de Dinne;* le *Répertoire alphab. des Officiers de la Révolution brabançonne (Arch. Gén. du Royaume de Belgique), les documents tirés des Arch. de la guerre R. F.* les *Mémoires militaires publiés à Londres en 1791*, etc.

(2) *Cf. A. Chuquet. Valmy.*

était alors colonel. En décembre, il fut nommé général-major et commandant de Namur (1).

Wolfgang-Guillaume-Joseph-Léopold-Vital duc d'Ursel et de Hoboken, prince d'Arche et de Charleville, comte de Grobbendonck, baron de Weesemael et d'Oostcamp, maréchal héréditaire du duché de Brabant et chambellan, entra au service autrichien dans le régiment de Lorraine, où il obtint le grade de capitaine et passa ensuite au régiment wallon de Los Rios dont il devint lieutenant-colonel. Colonel du régiment de Ligne de 1777 à 1784, il fut nommé général, mais quitta le service par suite des événements de 1789.

Arrêté à Loo-Christy le 31 mai 1700 parce qu'on le considérait avec raison comme un des représentants les plus en vue du parti vonckiste, il fut relâché et se réfugia à Douai. Il était le fils de Charles d'Ursel, lieutenant général, qui fut gouverneur de Bruxelles et mourut en 1775.

Les aides de camp, ou, comme on disait alors, les adjudants du général en chef Van der Mersch étaient le capitaine *Emmanuel-Joseph Dinne*, né à Namur en 1765, et qui partagea la disgrâce de son chef, malgré sa belle conduite à Turnhout et à Gand; *Charles-François baron de Haack*, né à Lippe le 14 mars 1744, ancien lieutenant-colonel du régiment de La Marck, puis quartier-maître général, colonel et inspecteur général de l'infanterie dans l'armée brabançonne, et plus tard colonel en France (2); le capitaine *Leunckens* (*Jacques*), de Bruxelles, ancien lieutenant de la compagnie de volontaires agrégés au serment de Saint-Christophe de Bruxelles, puis major de cavalerie; le capitaine de cavalerie *André-Joseph De Neck*, né à Bruxelles le 17 novembre 1765, ancien dragon volontaire dans la compagnie agrégée au serment de Saint-Georges et qui fut nommé chef d'escadron le 3 mars 1790; les capitaines *Messemakers*, *Pasteels*, *Loyaerts* et *Lancretelle*.

---

(1) Furent encore nommés généraux : *Power*, ex-lieutenant-colonel du 10e d'infanterie; le *vicomte de Patin*, colonel du 2e d'infanterie, et le colonel *baron van der Gracht*, du 5e dragons.

(2) Le frère du baron de Haack, le *chevalier Ernest-Charles de Haack*, né le 12 juin 1752, à Lippe, était major au régiment de la Marck en 1787 et fut proposé pour remplacer son frère quand celui-ci eût accepté les propositions du Congrès Belgique. Ernest Charles devint colonel du 77e (ex-La Marck) en 1792, à la date du 5 février, mais il démissionna le 5 juillet suivant.

Quant au baron de Haack, de retour en France, il commanda successivement le régiment de Nassau-Saarbruck (96e), le 21 octobre 1791, celui de Hesse-Darmstadt (94e), le 23 novembre suivant, enfin, le 20 décembre, celui d'Austrasie (8e). Il fut nommé adjudant-général avec le grade de colonel le 8 février 1792.

Le vicomte *Charles Vilain XIIII* était l'adjudant du général Kœhler (1) ; le capitaine *comte de Quarré*, celui de Dolomieu, les capitaines *Alexandre Legrand* et *Pierre-André de Caluwé*, ceux de Kleinenberg, le capitaine -lieutenant *Monfranc*, celui de Rosières. Schœnfeld avait pour aides de camp les lieutenants-colonels *de Bousies*, *de L'Halle*, *Sinclair* et *de Kaynack*, et le capitaine *comte Raoul Coussy*.

Citons encore *Jean-Charles Gottmann*, de Niederkorn (Luxembourg), né le 21 juin 1762, d'abord volontaire, sergent, puis adjudant au régiment de Tournai, et devenu le 17 juin 1790, capitaine aide de camp à l'état-major général. Il devait commander plus tard le régiment de Tournai reconstitué pour l'armée belgique en 1793. C'est ce même Gottmann qui commandait à Porto-Longone (île d'Elbe), quand Napoléon y fut envoyé en 1814.

L'état-major se composait du grand-prévôt *Robyns*, qui avait mérité d'être appelé « l'honnête Robyns », remplacé en mai 1790 par le major de cavalerie *van Hamme ;* du grand-aumônier *Godefroid Hermans*, le fougueux abbé de Tongerloo, du vicaire général *Havelange;* du commissaire-général *Adrien-Alexandre Hoverlant de Beauwelaere*, de Tournai, qui fut membre du Conseil des Cinq-Cents sous le Directoire; du quartier-maître général *A.-J.-E. de Dieudonné;* de l'auditeur-général *P.-E. de Launay* et de ses lieutenants *Thomas Van den Eynde*, de Malines et *P.-J.-J. de Behault;* du trésorier *Somers*.

Les inspecteurs en chef du génie furent successivement *Fisco* et le *chevalier de Nieuport*.

Charles-Antoine Fisco, né à Louvain en 1736, entré au service impérial en qualité de cadet dans le corps du génie des Pays-Bas en 1753, fit les campagnes de la guerre de Sept Ans, puis donna sa démission et fut appelé à Bruxelles aux fonctions de contrôleur et de directeur des travaux publics. Sur ses plans on construisit la place Saint-Michel, aujourd'hui place des Martyrs, celle du Nouveau Marché-aux-Grains et la route de Bruxelles à Wavre. Il fut aussi nommé inspecteur des travaux publics à Louvain et dota sa ville natale de plusieurs édifices, le collège du Faucon et l'établissement de *Frascati* entre autres. Le 6 juin 1787, il fit partie du comité des Volontaires qui venait de se former à Bruxelles. Les Etats-Unis belgiques lui ayant offert le brevet de général, il le refusa, se contentant du grade de colonel directeur du génie. En conséquence il forma ce corps tel

(1) Après l'arrestation de Van der Mersch, *Jacques Leunckens* devint aide de camp de Köhler avec le major Bourne; le vicomte *Charles Vilain XIIII* fut nommé quartier-maître général lieutenant.

qu'il l'avait projeté avant son emprisonnement (1), et qui fit le service pendant toute la campagne. Mais Fisco était un des chefs du parti vonckiste. Il partagea la disgrâce de Van der Mersch, refusa le commandement d'Ostende que lui offraient les statistes et fut derechef emprisonné, puis exilé. Devenu général du génie de l'armée belge en 1793, il fut encore incarcéré en mars 1794 à Saint-Lazare et n'en sortit qu'à la chute de Robespierre. Rendu à la vie privée, il alla s'établir à Louvain où il mourut en 1825.

Le directeur général de l'artillerie était un Allemand, *Ernest-Albert Mylius*, né à Stuttgart (Wurtemberg). Lieutenant au régiment d'Anhalt de 1770 à 1771, puis capitaine d'artillerie au service du duc de Wurtemberg de 1771 à 1790, époque à laquelle il prit du service dans les Etats belgiques en qualité de lieutenant-colonel, puis de colonel d'artillerie (5 avril 1790). Le brevet que lui décernèrent les Etats était signé par l'évêque d'Anvers et par P. J. van Eupen. Rendant justice aux qualités brillantes et distinguées du dit citoyen Mylius, et voulant reconnaître ses services importants, les Etats le promurent au grade de général-major directeur de l'artillerie en octobre 1790.

Régiment d'infanterie de Namur, n° 1.

Colonels : Baron de Cuvelier et de Sire.

Jean-Baptiste Cuvelier, né à Forges en 1745 (2), ancien grenadier du régiment de Bouillon (1760) puis successivement sergent de Nassau (Provinces-Unies) en 1766, lieutenant de l'Amirauté à Rotterdam, sergent à Dillon-infanterie (France) en 1784, lieutenant dans la Légion de Maillebois puis dans la Légion de Sternbach, enfin, capitaine en 1789 dans l'armée brabançonne au régiment de Namur et, en 1790, major au même régiment. Il avait fait les campagnes de 1760 à 1762 en Allemagne et de 1786 à 1787 en Hollande.

Jean-Pierre Osten, dit « Palouche », né le 4 avril 1759 à Menin, devint sous-lieutenant au régiment de Namur le 24 novembre 1789 et capitaine l'année suivante.

Laurent-Joseph Boucher (3), né le 1er janvier 1764 à Namur, était

(1) Le gouvernement autrichien l'avait fait incarcérer à la suite des plans qu'il avait préparés avec Van der Mersch, mais la victoire de Turnhout lui rendit la liberté.

(2) D'autres pièces portent : Né à Villèles (Namur), en 1746.

(3) D'après le Répertoire Alphab. (op. cit.), L.-J. Boucher était capitaine au 2e d'infanterie.

volontaire à 23 ans; capitaine en 1789, il enleva au combat de Turnhout trois canons autrichiens qui constituèrent la première artillerie de l'armée des patriotes; Vander Mersch le nomma capitaine en premier sur le champ de bataille.

Jean-François-Joseph Dieudonné, un autre Namurois, né le 22 septembre 1752, sortait du régiment wallon de Murray et devint capitaine le 15 avril 1790.

Gilles Collinet, né à Tongres le 27 février 1761, ancien soldat de l'armée autrichienne, volontaire au début de la révolution.

Régiment d'infanterie de Bruxelles, n° 2.

Colonel : vicomte de Patin (1); lieut.-col. : baron de Kleitz (?)

Laurent-François-Joseph Volcke, né le 16 septembre 1770, ancien sergent dans un corps franc au début de la Révolution, devint sous-lieutenant le 2 février 1790.

Mathieu Klein, né dans le Luxembourg en 1768, ancien soldat autrichien, lieutenant.

Joseph Griffon, né à Mâcon en 1758, officier au régiment de Bourgogne, devint capitaine-lieutenant le 6 novembre 1789 dans le régiment de Bruxelles.

Régiment d'infanterie de Tournai, n° 3.

Colonel : de Lierneux (2); lieut.-col. : comte de Nieuport.

Henri-Charles Raeymakers, né à Tirlemont en 1769, fut blessé d'un coup de feu à Turnhout. Après être passé au régiment de Tournai, il entra le 4 mars 1790 au service de la France (3).

Nicolas-Joseph Cresteau, né à Tournai, ancien soldat du régiment wallon de Wurtemberg, devint capitaine-lieutenant au 3e d'infanterie.

---

(1) Plusieurs membres de cette famille servaient encore à cette époque dans les rangs autrichiens. *Charles, vicomte de Patin*, lieutenant au service impérial, fut tué dans un engagement contre les patriotes.

(2) *Jean-Charles-Joseph-Ghislain de Lierneux*, de Dinant, ancien officier au service de la France, fut tué au combat de Falmagne.

(3) *Henri Raeymakers* avait trois frères qui périrent, le premier à Lille, en 1792, étant officier d'artillerie de la Légion belge, le second à Lagronegro (Naples), en mars 1806, capitaine au 1er léger, et le troisième en 1813, capitaine au 147e de ligne.

Régiment d'infanterie de West-Flandre, n° 4.

Colonel : comte Henri du Chastel; lieut-col. : baron d'Ernasius.

Alexandre-Henri-Joseph Dupont, né à Auvelais, le 8 mai 1771, était entré comme cadet le 30 juillet 1787 au service hollandais dans un régiment wallon, congédié en novembre 1788, il devint sous-lieutenant au 4e d'infanterie le 5 février 1790 et lieutenant le 8 décembre suivant.

Yves-Benoît Vandaele, né le 22 juillet 1760 à Moorseele (Lys), devint lieutenant au régiment de West-Flandre. Il avait servi de 1871 à 1788 au régiment de Vierset.

Régiment d'infanterie d'Anvers, n° 5.

Colonel : de Thiennes; lieut-col. : comte de Berlo.

Jean-Baptiste van Merlen, né à Anvers le 15 avril 1773, s'était engagé dans l'armée patriote le 17 mars 1789; il devint lieutenant le 4 juin 1790.

Régiment d'infanterie de Flandre, n° 6.

Colonel : François Meus (?); lieut.-col. : Rukart.

Hyppolite Van Rossem, né à Gand en 1771, capitaine.

Régiment d'infanterie de Bruges, n° 7.

Colonel : de Serret; lieut.-col. : baron de Bar.

François-Joseph-Léonard de Serret, né à Villers-le-Gambon près Givet le 16 février 1739. Entré au service de la France lors de la création du régiment de Vierset à Givet, il devint lieutenant en second en 1758 et assista aux expéditions de Saint-Cat en Normandie (tentative d'invasion anglaise) et de Wesel. Lieutenant en 1760, après avoir combattu à Corbach et à Friberg, il assista aux sièges de Dilembourg, Ham et Siegenheim, à la bataille de Clostercamp et à la défense de Dornstein où il fut blessé et fait prisonnier. Capitaine en 1762, colonel en 17 (?), de Serret continua de servir avec le régiment de Vierset passé au service autrichien, jusqu'en 1786. Ayant quitté le service, il remplit alors les fonctions de consul à Bruges, et fut choisi en 1789 par les représentants du peuple belge pour lever une légion à la tête de laquelle il combattit victorieusement les Autrichiens. Il commanda jusqu'à la fin de la campagne la colonne de droite de

l'armée. Ses deux fils : *François-Joseph-Jean-Baptiste*, né le 19 décembre 1767, et *Louis-Bernard-Jean-Chrysostome*, né le 30 avril 1769, servaient sous ses ordres.

Charles-François-Antoine Steenhaudt, né à Bruges le 20 octobre 1764, capitaine.

Régiment d'infanterie de Flandre, n° 8.

Colonel : van der Noot de Kelfs (?); lieut.-col. : Le Jeune.

Régiment d'infanterie de Hainaut, n° 9.

Colonels : comte de Braine et baron de Saint-Symphorien.

Louis-Joseph Lahure, sous-lieutenant. D'une famille originaire de la Hongrie, établie en Belgique vers la fin du XVIe siècle, et le second de onze enfants, Louis-Joseph était né à Mons le 29 décembre 1767. Il fit ses études à l'Université de Louvain. A la fermeture de cet établissement par le gouvernement autrichien, il entra en 1787 comme volontaire dans les rangs des patriotes et fut nommé en 1788 vice quartier-maître (sergent-fourrier) dans le régiment de Hainaut. Il devint sous-lieutenant en 1789. Un de ses frères, Germain, servait dans d'artillerie.

François-Joseph Latteur, né à Mons le 6 juin 1759, devint capitaine au 9e régiment le 1er janvier 1790; lieutenant dans les compagnies bourgeoises en 1787, il était passé aux chasseurs l'année suivante. Il sortait des rangs de l'armée autrichienne.

Boniface Fontaine, d'Ath, servait depuis 1789 dans le 9e régiment. Il obtint sa démission le 3 décembre 1790.

Hubert-Amand Battelet, né à Mons en 1757, adjudant.

Joseph Desrumeaux, de Leysele (Flandre), né en 1765.

Charles-Joseph d'Assonville, né à Hal en 1765.

Paul-Hyacinthe Sainglant, de Mons, né le 26 janvier 1765, sous-lieutenant.

Jean-Baptiste Somme, de Dinant, enseigne.

Jules-François-Joseph Pourcelle, né à Namur en 1770, enseigne.

François Brédart,, né à Ath, le 1er avril 1771, servait depuis 1787 comme lieutenant dans l'armée des patriotes brabançons. Il était passé successivement aux chasseurs de Lorangeois, aux dragons du Hainaut, et était parvenu le 18 octobre 1790 au grade de capitaine en pied dans le 9e régiment d'infanterie.

Légion Belgique-Britannique ou Régiment d'Angleterre, n° 10 (1)

Colonel : Lochee; lieut.-col. : Bath et Power.

Plusieurs étrangers versèrent leur sang et combattirent avec vaillance pour la liberté des Belges. Parmi ceux-là était *Pierre-François-Gabriel Ronzier*, né le 9 juin 1764 à Valenciennes, entré à l'âge de 19 ans comme soldat au régiment irlandais de Walsh (92e d'infanterie), il était passé le 1er octobre 1789 au service de la révolution brabançonne comme caporal dans la compagnie de Meurs; sergent le 16 octobre suivant, puis sous-lieutenant le 28 dans la compagnie Skenaers, il entra enfin le 13 mai 1790 comme capitaine au 10e régiment. Etant sergent, Ronzier avait fait prisonnier une arrière-garde autrichienne avec l'officier qui la commandait. Il n'obtint ses grades qu'à la pointe de l'épée, à Turnhout, à Diest et à Marche-en-Famenne.

Louis Defacqz, d'Ath, sous-lieutenant.

Légion liégeoise ou 11e Régiment

Colonel : Graillet; lieut.-col. : de Fraye de Schiplaken, baron d'Huart et de Resteigne.

Henri-Joseph Dor, né en 1761 à Liége. Volontaire de la révolution hollandaise en 1787, puis chasseur au 1er bataillon liégeois, passé comme chef dans l'artillerie en 1790, et enfin sous-lieutenant au 11e régiment le 2 août de la même année.

Corps des Canaris, attaché au 4e d'infanterie.

Major : Dumonceau.

Jean-Baptiste Dumonceau, né à Bruxelles le 7 novembre 1760, s'était livré d'abord à l'architecture et avait séjourné à Rome pour se perfectionner. Quand éclata la Révolution, il s'engagea dans les dragons volontaires à Diest et devint sous-lieutenant en novembre 1789. Capitaine en mars 1790, il se signala en enlevant une batterie à Dinant. Major des Canaris le 10 juillet, il fut blessé à Falmagne.

1er Bataillon de Chasseurs.

Lieutenant-colonel : Lorangeois.

André-Joseph Boussart, né le 13 novembre 1758 à Binche; engagé en 1776 comme cadet au régiment de Vierset, Boussart devint bientôt

(1) Au 10e régiment était attaché le corps franc de l'Anglais Power.

enseigne, se distingua pendant la guerre de la Succession de Bavière et obtint sa démission en 1787. Deux ans plus tard, il rejoignit à Bréda les patriotes de Vander Mersch et assista au combat de Turnhout. Il devint capitaine dans le bataillon Lorangeois.

Alexandre Bauwens, de Bruxelles, capitaine.

2e Bataillon de Chasseurs (de Campine ou de Tongerloo).

Lieutenant-colonel : Janssens.

3e Bataillon de Chasseurs (de Brabant et de Flandre).

Majors : Marneffe et Dirix.

Joseph Chômé, né à Gand en 1764, sous-lieutenant.

4e Bataillon de Chasseurs (de Luxembourg).

Major : Letange.

1er Régiment de Cavalerie (Dragons de Flandre).

Colonel : N...; lieut.-col. : Comte du Chastel et d'Avaine.

Jean-Baptiste d'Avaine. (Nous retracerons plus loin sa biographie inédite.)

Louis Legrand, né à Saint-Omer, ancien capitaine de la Garde nationale en France, capitaine. Il avait d'abord servi sur mer et comptait quatre campagnes.

Albert Davaine, fils du lieutenant-colonel Davaine, né à Gand le 20 août 1765, entra au service en qualité de lieutenant au 1er régiment de Dragons le 29 novembre 1789 et fut confirmé dans son grade le 23 mars 1790.

Pierre-Antoine d'Aywailles, né à Liége le 17 avril 1773, était cadet dans ce régiment. Il avait servi depuis le mois d'août 1789 dans la garde nationale liégeoise et entra au régiment en mars 1790.

François Deglain, né à Bruxelles le 23 mars 1770, ancien soldat du régiment de Clerfayt où il avait servi de 1782 à 1788. Il quitta les dragons de Flandre le 24 mars 1790, pour entrer dans la police de Bruxelles (1).

Lambert-Henry-François Frantzen, né à Louvain le 4 décembre

---

(1) Par police, il faut entendre ici la garde du « Drossart » ou gendarmerie.

1769. Capitaine le 20 octobre 1790, il servait la cause de la Révolution depuis 1787. Il avait épousé la fille du général Vander Mersch.

2e Régiment de Cavalerie (Dragons de Namur).

Colonel : de Vicq de Cumptich; lieut.-col. : de Guaita.

François-Marie de Guaita, général en 1802, était lieutenant-colonel des dragons de Namur. Né à Cologne le 11 juin 1743, il avait servi dans les hussards autrichiens de Lœwenstein comme capitaine, puis dans les hussards des Etats-Généraux des Provinces-Unies comme chef d'escadron.

Charles-Joseph Evers, de Bruxelles (voir plus loin).

Senig, né à Wetzlar le 8 novembre 1769, lieutenant, avait servi en 1780 comme cadet, puis comme sous-lieutenant, sans la cavalerie autrichienne, et en particulier aux dragons de Latour et de Cobourg.

Mathieu Ermens, né à Louvain le 15 juillet 1761, capitaine, avait servi depuis 1779 dans les dragons autrichiens d'Arberg.

3e Régiment de Cavalerie (Dragons de Brabant).

Colonel : baron d'Herbestein; lieut.-col. : Scherer.

Marie-Louis-Englebert Crassier, né à Liége le 6 février 1776, sous-lieutenant; il avait d'abord servi comme porte-enseigne dans les troupes liégeoises.

4e Régiment de Cavalerie (Dragons du Hainaut).

Colonel : comte Dominique du Chastel; lieut.-col. : baron d'Huart.

Denis-Pierre-Dominique Comte du Chastel de la Howarderie, né à Haarlem en 1748, ancien officier au service des Etats-Généraux des Provinces-Unies, puis au régiment de Nassau au service de la France, devint commissaire du pouvoir exécutif à Braine-l'Alleud et à Louvain, puis sous-préfet de l'Empire à Malines, et mourut à La Haye en 1833.

5e Régiment de Cavalerie (Dragons de Tongerloo).

Colonel: van der Gracht.

Pierre-Corneille Vermeulen, né à Anvers le 5 août 1771, volontaire le 15 août 1789, sous-lieutenant le 5 avril 1790. Il fut blessé au combat de Modave.

Mathieu Sisterman, né le 23 juillet 1750 près de Ruremonde, avait servi vingt-sept ans dans les troupes hessoises, puis en Hollande.

Régiment d'Artillerie.

Colonel : Massart.

Germain Lahure, né à Mons le 4 juillet 1773, ancien aspirant de marine, revint de l'île de France pour entrer dans l'armée des patriotes où il devint sous-lieutenant. C'était le frère aîné de Louis-Joseph Lahure.

Constantin Eghels, de Gand, sous-lieutenant en 1790.

Constant Brancas, dont nous retraçons plus loin la biographie, capitaine.

Nicolas Du Cellier, capitaine; *Charles-Alexandre Schlosser*, capitaine; *Jean Beck*, capitaine;

Jacques Cornelis, lieutenant.

Anselme-Ignace Colin, *Josse van Campenhout*, *Lambert Rops*, *Bertrand de Mol*, *Henri Penseel*, *Philippe Van Eyck*, *Gabriel Courouble*, *Jean-Joseph Segers* et *Jacques Massart*, sous-lieutenants.

Corps du Génie.

Colonel : Spanoghe.

Louis de Stephan, né Belge (d'après un rapport au Directoire), entra au service de la France en 1765 comme commis aux fortifications. En 1768, il prit du service en Autriche comme lieutenant au corps du génie, et y resta jusqu'en 1783. En 1784 il fut fait adjudant de place de la garde bourgeoise de Gand, et obtint en 1790 le grade du premier lieutenant du génie.

Dans un lettre aux Jacobins, il dit que sa famille était originaire de Thionville, que son père était militaire, et que sa mère, qui suivait l'armée, lui donna le jour en passant à Luxembourg où il fut baptisé. « Transporté dans la Flandre, je suis devenu bourgeois de Gand et de Namur, dit-il. »

Il servit plus tard en France, où nous le retrouverons.

Paternôtre, sous-lieutenant; *Paul Beaulieu*, enseigne.

* * *

Voici encore quelques noms retrouvés au cours de nos recherches dans les Archives de la Guerre de la République Française.

Louis Delenne, lieutenant de cavalerie. Né en 1741 à Philippeville, il avait fait les campagnes de 1759 à 1763 dans les volontaires de Fischer.

Pierre-Mathieu Vandael, d'Anvers, né le 20 août 1767, lieutenant de volontaires.

Louis Coppens, né à Audenaerde en 1759.

Pierre Lejeune, né à Visé (pays de Liége), le 11 octobre 1762, et qui devint colonel du 56e de ligne français en 1812, servait aussi en 1790 dans les troupes patriotes. Il était beau-frère du maire de Visé, M. Philippin.

Jean-Louis Sépulcre, né le 11 mai 1770 à Liége, avait servi comme soldat au Royal-Liégeois et devint capitaine dans l'armée brabançonne.

Joseph Demollin, né à Nivelles (Dyle), le 11 novembre 1752. Servit dans les volontaires de cette localité à partir de 1787 et devint fourrier, puis lieutenant. Capitaine par ordre du général Dolomieux après le combat de Laroche, il fut blessé à diverses reprises, entre autres au combat de la Cense-Hordenne.

François-Adolphe Crooy, né à Tongres en 1763, lieutenant.

Henri Pappaert, né à Bruxelles en 1770.

François Bulcke, de Bruges, né en 1767.

Joseph des Bleumortiers, né à Warneton en 1758, ancien soldat français.

Marcel Coucke, né à Courtrai en 1743, capitaine d'infanterie. Il avait fait les campagnes du Hanovre.

François Roelants, né à Anvers en 1765, avait servi cinq ans dans les dragons impériaux. Il était en 1790, sous-lieutenant de cavalerie.

Joseph Synberge, de Gand, capitaine d'infanterie.

Dominique De Waele, né à Gand en 1771.

Pierre Gautier, né à Gand en 1769.

François Scheire, de Gand, né en 1771, lieutenant d'infanterie.

Rheingraf, né à Luxembourg en 1747 : il avait 30 ans de service et huit campagnes à son actif ; il était en 1790 lieutenant d'infanterie.

Conrad Rijvenberg, de Rotterdam, né en 1751.

Charles-Albert Legros, de Corbais, avait servi l'Autriche. Il était réservé au peloton d'exécution autrichien.

Charles Sacqueleu, né à Tournai en 1769.

Pierre-André-J. Lestienne, né à Tournai en 1746, major des volontaires de cette ville depuis le début de la révolution, lieutenant-colonel le 6 juillet 1790 et colonel quelque temps après, il se fit remarquer en plusieurs circonstances par la sagesse de ses conseils, son

courage et son zèle. Il avait pris vivement le parti de Van der Mersch et du duc d'Ursel, et lors du retour des Autrichiens, il s'exposa pour sauver le général en le faisant partir pour Lille. Cet acte de dévouement lui mérita la haine des Autrichiens. Arrêté, il ne fut relâché que lors de l'entrée des Français en Belgique.

Charles-Etienne Ghigny, né à Bruxelles en 1771, fils d'un modeste maréchal-ferrant de la paroisse de Coudenberg, habitant rue de Ruysbroeck, paraît-il, fut admis en 1787 dans la compagnie des dragons volontaires agrégés au Serment de Saint-Georges de Bruxelles, et fit partie, deux ans plus tard de l'armée dont Vander Mersch devait prendre le commandement à Bréda. Nommé brigadier pour avoir fait prisonniers plusieurs dragons du célèbre régiment d'Arberg, il passa aux volontaires de Van Geest, obtint les galons de sous-officier pour avoir enlevé un drapeau autrichien et fut nommé sous-lieutenant de cavalerie (1).

Charles-Joseph Evers, né à Bruxelles le 8 mai 1773, eut les mêmes débuts que son concitoyen Ghigny : du même âge, de la même vaillance, Evers et Ghigny devaient suivre d'ailleurs une carrière à peu près identique. En 1790, Evers passa dans les dragons de Cumptich et fit toute la campagne dans leurs rangs.

Alexandre-Charles-Joseph-Ghislain Daubremé, un des généraux de Waterloo, comme Ghigny, né à Bruxelles le 18 juin 1773.

Charles-Joseph de Boucq, né à Mons le 7 février 1771.

Félix-Nicolas-Joseph Boussart, né à Binche le 1er mars 1771, frère d'André Boussart.

Joseph Van Geen, né à Gand le 1er septembre 1775, cadet dans l'armée des patriotes depuis le 20 novembre 1789; plus tard général baron van Geen.

Nicolas Declaye, né à Liége en 1758. Il avait d'abord servi la cause des patriotes liégeois, puis il devint colonel dans l'armée brabançonne et général de division en France.

Jean-François Wuyts, né à Westerloo le 10 mai 1772; depuis, officier de la Légion d'honneur.

Joseph Larmey, de Mons, né le 11 août 1765; *Joseph Nillis*, de Bruxelles; l'enseigne *Charles-Joseph Haccart*, d'Antoing, plus tard officiers à la 112e brigade; ainsi que *Dieudonné*, *Eghels*, *Cresteau*, *Bauwens* et *d'Aywailles* déjà cités, firent partie de l'armée des patriotes.

---

(1) D'après le Répertoire Alphab. (op. cit.), Ghigny fut reconnu dans cette qualité le 20 septembre 1789.

Victor Marlier, né à Ramousy, près d'Avesnes. Il avait servi sept ans comme grenadier au régiment d'Orléans. Sous-lieutenant d'infanterie, puis adjudant-major.

Jean-Baptiste Arnould, dit Fontès, débuta en 1756 au service de la France dans le régiment de la Couronne (49ᵉ en 1791) et devint capitaine dans l'armée brabançonne.

Guillaume, baron Richtersleben, originaire de Hesse-Cassel, major de place à Namur.

Charles-Claude-Liévin de Bonne, dit Dabonval, né le 22 novem- 1749, ancien dragon du régiment du Roi où il servit pendant huit ans. Ayant quitté le service, il fut recommandé au comité de Bréda par van der Noot et devint capitaine puis major de cavalerie. Il était né à Hesdin en Artois.

A. de Boubers, capitaine.

Jean-BaptisteMorlay, né en 1739 à Noville-les-Bois (Namur); après avoir servi en France de 1762 à 1768, il était devenu sous-lieutenant dans l'armée brabançonne.

Antoine Rigaud, né à Agen le 14 mai 1758, soldat au régiment de la Sarre (51ᵉ d'infanterie), quitta ce corps pour prendre du service dans la cavalerie belge pendant la Révolution brabançonne. Il devint général sous l'Empire (1).

Philippe-Jacques-Joseph de Grégoire, né le 5 septembre 1759 à Hodœnge (Belgique), baptisé le 6 septembre 1759. Cadet au régiment de Grenier-wallon au service des Etats-Généraux des Provinces-Unies le 12 novembre 1779. Sous-lieutenant au régiment de dragons du prince de Hesse-Cassel (même service), le 12 mars 1783; lieutenant le 21 juin 1787, suspendu du service militaire par résolution des Hautes-Puissances des Etats de Hollande, le 19 septembre 1787. Entré au service de France en qualité de lieutenant pensionné, le 12 octobre 1787, après avoir fait la révolution de Hollande. Major de dragons au service de la République belgique, le 11 décembre 1789 et lieutenant-colonel le 1ᵉʳ août 1790.

Thomas-Joseph-Guillaume de Grysperre, né le 14 mai 1759 à Ostende, fils de Thomas et de Marie-Anne-Joséphine Petit d'Obechies, capitaine dans la cavalerie brabançonne le 18 avril 1790 (2).

---

(1) Nom retrouvé dans les *Victoires et Conquêtes, Tables du Temple de la Gloire*.

(2) Plusieurs pièces indiquent : né à Bruxelles, le 20 mai 1762. La date du 14 mai 1759, Ostende, est donnée par la traduction d'un acte de baptême joint au dossier. (*Arch. Guerre R. F.*)

La Défaite des Patriotes

L'armée des patriotes ne connut que des revers. Malgré la désertion qui décimait leurs rangs, les régiments nationaux, secondés par plusieurs corps autrichiens et conduits par les généraux Bender, Clerfayt, Latour, Corti, d'Happoncourt, Moitelle, puis plus tard Alvinczy et Boros, vainquirent à Nassogne (1er janvier 1790), à Neupont (13 janvier), à l'Etoile (17 janvier), à Fay-en-Famenne (7 mars), à Beauraing (29 mars), à Sinsin (18 mai), à Hogne (23 mai), à Mirwart (24 mai), à Cense-le-Haut (10 juin), à Freyr (17 juin), à Vesier l'Ay (6 juillet) et à Herve (7 août) les troupes improvisées du Congrès belgique. (1)

Mais déjà l'Angleterre, la Prusse et la Hollande s'étaient occupées des affaires de Belgique dans la conférence de Reichenbach et s'étaient engagées à restaurer la domination autrichienne dans les Pays-Bas, en garantissant à ceux-ci l'amnistie plénière et le rétablissement des anciennes constitutions.

Le Congrès refusa de discuter ces propositions, nomma grand-duc héritier de la Belgique l'archiduc Charles-Louis, troisième fils de Léopold II et fit notifier ce décret au commandant en chef des troupes impériales, le général Bender, qui refusa de recevoir les députés.

Le 22 septembre, les deux colonnes de l'armée des Etats se formèrent pour tourner l'ennemi, l'une par la droite, l'autre par la gauche. La colonne de gauche, aux ordres de Schœnfeld, se dirigeait sur Marche, celle de droite, qui se portait sur Rochefort, avait à sa tête Kœhler, nommé général-major par le Congrès. Kœhler emporta la forte position d'Anseremme, et marcha sur Falmagne, mais l'explosion d'un caisson jeta la panique dans ses troupes. L'affaire de Falmagne décida du sort de la Belgique (2). Les deux colonnes abandonnèrent Namur et battirent en retraite sur Bruxelles, devant les Autrichiens, qui avaient passé la Meuse le 22 novembre.

« La Belgique, dit de Pradt, fut reprise avec autant de facilité qu'elle avait été perdue. Cette petite expédition fut une promenade militaire sous les ordres d'un vieux général autrichien, le maréchal Bender, vieillard qui touchait à la décrépitude et à l'affaiblissement d'esprit qui en est la suite, plus recommandable par la durée que par l'éclat de ses services. »

---

(1) On trouvera dans la carte de J.-B. de Bouge, déjà citée, la nomenclature complète des actions livrées du 1er janvier au mois de novembre 1790.

(2) *Cf. A. Chuquet. Jemappes.* Op. cit.

Schœnfeld se retira paisiblement devant les Autrichiens, évacua Namur, et, sans même défendre la forêt de Soignes ni couvrir Bruxelles, alla camper le 26 novembre à Anderlecht. Le Congrès lui demanda sa démission et confia le commandement des troupes à Kœhler qui les conduisit à Gand où il les licencia. Van der Noot, Van Eupen, Hermans et Feller se réfugièrent en Hollande. Bruxelles ouvrit ses portes aux Impériaux le 2 décembre.

* * *

Huit jours plus tard parut une proclamation où on lisait entre autres choses: « S.M.Impériale consent à ensevelir dans un parfait oubli tous les excès et désordres commis dans le temps des troubles, et de les comprendre dans une amnistie générale qui sera incessamment publiée. Et quoique la déclaration signée à Francfort le 14 octobre 1790 ait limité cette amnistie à ceux qui avant le 20 novembre auraient posé les armes et cessé l'instigation contre l'autorité légitime, S. M. Impériale veut bien également étendre sa clémence à tous et un chacun, en se réservant seulement l'exception d'un très petit nombre d'individus qui par leur propre faute, *se sont mis dans la malheureuse situation de ne pas mériter ce pardon général.* »

Cette restriction suffirait déjà pour expliquer l'émigration d'une quantité de patriotes, mais l'exode a d'autres raisons encore.

Les colères se ravivèrent bientôt. Léopold II avait tenu parole, dit A. Chuquet, il révoqua les édits de Joseph II et organisa le gouvernement comme sous le règne de Marie-Thérèse.

Le comte de Mercy-Argenteau, nommé ministre plénipotentiaire et gouverneur général par intérim, s'appuya sur les vonckistes pour tenir les statistes en échec, quitte à s'arranger avec ceux-ci dès qu'il le pourrait: il autorisa la société des « Amis du bien public » que Walckiers présida, il obtint la soumission de Van der Mersch et fit une ovation à l'ancien général des patriotes; il pria Vonck de rentrer dans sa patrie et de lui donner des conseils. Mais ce système de bascule, préconisé par Kaunitz, mécontenta tout le monde. Le comte de Metternich-Winnebourg remplaça Mercy. Lui aussi ne fit qu'irriter statistes et démocrates. La société des « Amis du bien public » qui demandait des réformes et ne recevait que des promesses, cessa de se réunir ; Walkiers alla s'établir à Paris.

Les Etats de Brabant refusèrent les subsides. Les deux partis tournaient leurs regards vers la France. L'émigration recommença. Presque seul de tous les révolutionnaires, Vonck s'était obstiné à ne

pas quitter Lille. Il connaissait trop, dit H. Boulanger, la faiblesse numérique de ses partisans et leur peu d'influence sur les populations pour vouloir risquer son prestige en collaborant ouvertement à leurs entreprises. Il se défiait trop des Autrichiens pour compter sur une entente durable entre eux et les démocrates. Il préférait demeurer, en exil, un sujet d'inquiétude pour les premiers et un oracle révérencieusement consulté par les seconds. Quant aux statistes, nous avons vu qu'ils se réfugièrent en Hollande. Aux mesures de rigueur prises contre eux dès le début de 1791, venaient s'ajouter des poursuites arbitraires et des arrestations sans forme de procès. Quiconque criait: « Vive Henri Van der Noot », était, par ordre de Bender, passible de recevoir cinquante coups de bâton sur les fesses devant la grand'garde, et de bannissement.

Les Réfugiés.
Attitude de la France. — Dumouriez en Belgique

La Révolution belge avait suivi de très près la Révolution française, dit M. Chuquet ; des deux côtés de la frontière retentirent les mêmes mots : patriotes, démocrates, assemblée nationale. Il semblait que la Belgique voulût essayer les ressorts que la France allait mouvoir. Le Congrès devance et rappelle à quelques égards la Convention : il s'attribue toute l'autorité, envoie des commissaires aux armées, décrète la levée en masse, et s'imagine que les volontaires forceront la victoire. Le peuple défile devant lui et lui apporte processionnellement des dons patriotiques. La populace de Bruxelles lui fait la loi. Van der Mersch tente en 1790 ce que tenteront en 1792 et 1793 Lafayette et Dumouriez. Les statistes emploient résolument contre les démocrates les mêmes moyens que la Montagne contre la Gironde, et l'abbé de Feller, poussant le peuple au meurtre et au pillage, a mérité le surnom d'un Marat ecclésiastique.

Toutefois les rôles étaient renversés. La Belgique défendait les abus, la France les combattait; l'une voulait restaurer les privilèges, l'autre les détruire, et la révolution brabançonne passait à Paris pour une contre-révolution. Mais la France détestait l'Autriche, qu'elle regardait comme son adversaire naturel et son ennemi héréditaire. Elle suivit attentivement les progrès de l'insurrection belge, et le journal de Camille Desmoulins porta le nom de « Révolutions de France et de Brabant. »

Montmorin dirigeait alors les affaires étrangères : circonspect, timide, partisan de l'alliance autrichienne et de la paix à tout prix, il

n'avait aucune influence. Le véritable maître du gouvernement était Lafayette, celui que Mirabeau nommait amèrement l'idole du jour, le général de la constitution, le maire du palais et le rival du monarque.

« Il n'est, disait Lafayette, aucun Français qui ne doive au peuple de Belgique des applaudissements et des vœux. » Etablir dans les Pays-Bas la vraie liberté, y proclamer le principe de la souveraineté du peuple, y faire élire une convention nationale qui donnerait aux Belges une constitution à la française, tel était son but. Il patronnait toutes les révolutions. Voici d'ailleurs, d'après Dumouriez, comment se présentait aux yeux des Français, c'est-à-dire *de loin*, la révolution belgique : «... elle n'annonçait ni désordre, ni déchirement, ni destruction. Les trois ordres de la nation étaient réunis dans le même esprit de liberté. Tout le peuple était armé, l'argent abondait et un général prussien ayant de la réputation, commandait dans le Luxembourg une armée de troupes enrégimentées et régulières. »

Lafayette envoya *La Sonde* (1) et *Sémonville* (2) à Bruxelles. La Sonde, dit Mirabeau, était son jockey politique et Sémonville son « bout d'oreille ». Tous deux devaient encourager secrètement les vonckistes. Le 25 février 1790, Sémonville provoquait une émeute devant Sainte-Gudule; au sortir de la grand'messe, quelques démocrates arborèrent les couleurs françaises et crièrent: « Vive le peuple! Plus d'Etats souverains! » (3).

L'avocat *Torfs*, intime ami de Vonck, représentait à Paris le parti démocratique. Lafayette eut avec lui de fréquentes entrevues, et, dans le dessein de terminer la Révolution belge par un accommodement

(1) *Tort de la Sonde*, né à Peyriac, dans l'Aude, avait été secrétaire de l'ambassadeur de France en Angleterre, le comte de Guines, qui le fit mettre à la Bastille (1770-1771). C'était, dit Merlin de Douai, un des hommes les plus déliés de l'Europe. Il se retira, dès 1778, à Bruxelles, et devint l'intime confident de Dumouriez, qui logea chez lui, en 1792, après Jemappes et, en 1793, après sa défection, avec sa maîtresse, Mme de Beauvert. (Cf. Tort de la Sonde peint par lui-même ou suite aux Mémoires de Dumouriez.)

(2) *Sémonville* (*Charles-Louis-Huguet, marquis de*), né à Paris en 1754, mort accidentellement à Versailles en 1839. Ambassadeur à Gênes en 1791, il se rallia au parti républicain, fut en relations avec Paoli, puis ambassadeur à Constantinople en 1793. Il fut arrêté avec Maret en traversant le pays des Grisons et détenu trente mois. Echangé avec d'autres prisonniers contre la fille de Louis XVI, il obtint, après le 18 brumaire, l'ambassade de Hollande, fut nommé sénateur en 1805 et comte de l'empire en 1808. Louis XVIII le nomma grand référendaire de la Chambre des Pairs et Louis-Philippe le maintint dans ces fonctions jusqu'en 1834.

(3) *Cf. A. Chuquet. Jemappes. Op. cit. et Dumouriez. Mémoires.*

équitable, il rédigea les propositions suivantes qu'il comptait faire agréer au gouvernement autrichien: 1° Les Pays-Bas se choisiraient un chef constitutionnel dans la maison d'Autriche; 2° Ils auraient une représentation libre et élective, choisie dans les trois ordres; 3° Leur armée serait nationale et prêterait serment, non seulement au chef, mais aux représentants de la nation; 4° Les représentants dispenseraient les revenus de l'Etat. Torfs porta ces propositions à Bruxelles. Van der Mersch conseillait de les accepter : « C'est de l'or, disait-il, plus tard vous n'aurez que du cuivre. » Mais Van der Noot les rejeta dédaigneusement et Van Eupen menaça Torfs de la bastonnade s'il les publiait.

Après le triomphe des statistes, Lafayette résolut un instant de « ne se mêler en aucune manière des affaires intérieures de la Belgique ». Le 17 mars, *le comte de Thiennes* et l'avocat *Latteur* apportaient une lettre du Congrès au président de l'Assemblée constituante. Lafayette observa que le Congrès belge n'avait pas « les caractères qui émanent de la puissance souveraine du peuple » et la lettre ne fut pas ouverte.

Mais bientôt les défiances contre l'Autriche se réveillèrent. On craignait que Léopold, une fois la Belgique soumise, n'intervînt en France et ne secourût Louis XVI. Lafayette fit des avances à M. de Thiennes, à l'avocat Latteur et à un troisième personnage, *le comte Cornet de Grez*, ancien membre du Conseil privé, homme austère, plein de franchise et d'honneur, très pénétrant, qui connaissait à fond la Belgique et que tous les partis consultaient (1). Il exigeait, en échange de son appui, la réconciliation des statistes et des vonckistes.

Ce fut alors que Van Eupen, accompagné de M. de Thiennes, vint trouver à Douai les amis de Vonck. On décida de se mettre sous la protection de la France, et le 3 juin 1790, à l'instigation de Van Eupen, le Congrès demandait à Lafayette un officier de distinction auquel il pût se fier entièrement « tant par rapport aux relations politiques que relativement à l'état et aux opérations de l'armée. » Il désirait le colonel de Royal-Liégeois, *le chevalier de Ternant*, habile diplomate et vaillant soldat, qui servait en 1787 la cause des patriotes hollandais. Mais Ternant avait une mission en Allemagne. Lafayette envoya le maréchal de camp *Dumouriez*.

---

(1) *Cornet de Grez* avait déplu à Joseph II et s'était retiré à Douai. Lafayette attachait un prix infini à sa correspondance, promettait de le consulter sur toutes les démarches qu'il pourrait faire ou proposer, louait à l'extrême ses sages conseils et ses grandes lumières en politique et en administration. (*Cf. A. Chuquet*).

Dumouriez appartient à la Flandre par sa naissance, car cet homme, d'une vivacité toute méridionale, naquit à Cambrai. Il avait de grandes intelligences dans cette Belgique qui fut toujours son point de mire. Dès 1763, il séjournait à Mons et il « y connaissait beaucoup de monde ». Il s'offrit à Lafayette: « Je vous prie, lui écrivait-il, de déterminer M. de Montmorin à me laisser partir. C'est avec vous que je conviendrai de tout ce que je traiterai; je me placerai sous votre direction et je vous prouverai mon tendre attachement. Vous êtes persuadé, comme moi, que les deux révolutions, quoique marchant en sens inverse, ont trop d'analogie pour que le sort, bon ou mauvais, des Flamands n'influe pas sur le nôtre. »

Le nouvel agent de Lafayette apportait au Congrès une lettre de recommandation ainsi conçue: « M. Dumouriez, qui se rend aux eaux de Spa, doit s'arrêter quelques jours à Bruxelles; je vous exhorte à montrer une entière confiance à cet officier général dont les talents et l'expérience sont connus. » Trois semaines suffirent à Dumouriez pour juger la situation (1). A son avis, les Belges devaient se donner une véritable représentation nationale et un pouvoir exécutif rigoureux. Provisoirement, le Congrès ferait bien de quitter Bruxelles, où il était esclave, et de se réunir dans une ville dont il aurait la haute police. Van der Noot était un Masaniello et Van Eupen un fourbe hypocrite; le premier, « abhorré des honnêtes gens et fort aimé de la canaille », n'entendait rien aux affaires et cachait sa timidité sous les dehors d'une brutale audace; le second menait le Congrès à sa guise, disposait de tous les emplois et de tous les fonds, tronquait, falsifiait, supprimait les dépêches: tous deux, d'ailleurs, instrument et jouet de la Hollande et de la Prusse.

Il visita l'armée belge, ce « simulacre d'armée ». Elle lui parut faible, mal administrée, énormément coûteuse. Si les chasseurs avaient de bonnes carabines, la cavalerie ne valait rien, l'infanterie manquait absolument d'instruction et les volontaires étaient plus dangereux qu'utiles. Schœnfeld avait de l'esprit, de la finesse, mais ne cachait pas qu'il fallait « tenir les Belges dans un état passif, vu

---

(1) Il s'exprime sans aucune réticence dans ses *Mémoires*. Il ne lui fallut pas une grande pénétration, dit-il, pour juger combien le Congrès était au-dessous de la confiance du peuple. Van der Noot et Van Eupen étaient les instruments et les jouets des cours de La Haye et de Berlin. Un fanatisme aveugle étouffait toutes les idées d'une sage politique et une canaille insolente appuyait un despotisme cruel. Dumouriez se rendit à l'armée; remplie de courage, elle manquait d'armes, d'habits, de vivres, de munitions, d'argent, d'officiers et de discipline.

qu'ils dépendaient du Congrès de Reichenbach ». Dumouriez essaya de supplanter Schœnfeld. Il demanda le commandement de l'armée belge; il voulait être Belge, disait-il, et il l'était par naissance; il promettait d'amalgamer les troupes soldées et la garde nationale, et, de l'aveu du Congrès, ses plans augmentaient considérablement les forces de la République et diminuaient ses dépenses. Mais on n'osait remercier Schœnfeld. « M. de Schœnfeld, répondit le président du Congrès à Dumouriez, a formé notre armée et lui a donné la consistance; mais vous voulez vous dévouer aux Belges. Or, ce n'est pas toujours l'épée à la main qu'on sert le mieux sa patrie. Franklin a partagé les lauriers de Washington. Soyez, vous, Monsieur, notre Franklin, soyez-le en France même; plaidez notre cause, envoyez-nous des conseils; faites-nous reconnaître libres et indépendants par la nation française. » Dumouriez regagna Paris en prophétisant la victoire des Autrichiens, et bientôt un membre du Congrès, le greffier de Mons, *Gendebien*, lui mandait tristement que s'il était resté dans les Pays-Bas, les choses eussent autrement tourné (1).

Lafayette abandonna les Pays-Bas à leur sort. Il avait prié le Congrès de mettre Van der Mersch en liberté; c'était « le premier et indispensable moyen de remplir les vues qui devaient animer tous les cœurs patriotes », et le Congrès avait répondu que Van der Mersch devait être jugé parce que l'opinion publique se prononçait contre lui.

Lafayette fut désormais convaincu que la révolution belge n'était qu'une intrigue de l'aristocratie et du clergé. Vainement le Congrès fit appel à sa générosité. Le général ne répondit pas, et la défaite de Falmagne n'émut que les journalistes.

Le sort des Liégeois inspirait plus d'intérêt et de sympathie (2).

La Révolution Liégeoise

Vers la fin du XVIIIe siècle, la principauté épiscopale de Liége, dont la population était de cinq à six cent mille âmes, contenait vingt-huit villes murées, plus de soixante baronnies, plusieurs comtés et dix-sept cent cinquante bourgs ou villages. Elle appartenait au cercle de

(1) Dumouriez jugea (c'est ainsi qu'il parle dans ses *Mémoires)* qu'il n'y avait pour la France aucun avantage à tirer d'un pareil chaos; il prévit que la révolution belge tirait à sa fin et que les Belges seraient plus heureux s'ils rentraient sous la domination de leurs souverains légitimes. En partant, il remit au Congrès un mémoire militaire pour les avertir du genre de guerre qu'ils avaient à faire contre une puissance aussi formidable que l'Autriche.

(2) *Cf. A. Chuquet. Jemappes.*

Wesphalie et s'étendait sur la Hesbaye, le Condroz, la Famenne, l'Ardenne et la Campine.

Quoique les princes-évêques eussent grandement fortifié leur autorité, les Liégeois étaient encore un des peuples les plus libres de l'Europe et un de ceux qui s'étaient le moins abâtardis. Telle qu'elle avait survécu aux mutilations opérées par les princes de la Maison de Bavière, la Constitution de Liége égalait sous le rapport des garanties politiques et civiles, peut-être même surpassait-elle les chartes des Pays-Bas autrichiens. Ces garanties, toutefois, paraissaient insuffisantes à ceux qui conservaient la tradition du passé, la mémoire des libertés perdues. Sous l'impulsion des idées qui prédominaient en France, à une époque où la France exerçait sur l'Europe une véritable dictature intellectuelle, le parti le plus éclairé ou le plus aventureux devait essayer tôt ou tard de ramener le gouvernement de la principauté dans les voies de la démocratie. Aussi la révolution liégeoise, toute progressiste, ne ressemble nullement à la révolution brabançonne, toute rétrograde.

Les esprits étaient déjà favorables à l'opposition lorsque le chanoine Hoensbroech fut élu prince-évêque le 21 juillet 1784.

A Velbruck, prince d'un caractère doux et affable, fort tolérant pour ne pas dire plus, relâché dans ses mœurs et protecteur du mouvement intellectuel, succéda, dit M. Borgnet, Constantin-François de Hoensbroech, d'un caractère tout différent. D'un esprit assez étroit, d'une piété plus ardente qu'éclairée, il ne sentait que de l'antipathie, ou tout au moins de l'indifférence, pour une renaissance littéraire qui effarouchait son orthodoxie, et ne tarda pas à fournir à ses sujets les éléments d'un parallèle qui lui fut entièrement défavorable. Dévôt, presque bigot, il éloigna peu à peu les hommes qui avaient eu la confiance de son prédécesseur, et finit par renouveler son entourage. Il se forma ainsi, dans la partie la plus intellectuelle du peuple, un noyau de mécontents que grossirent la froideur et l'extérieur peu sympatique du prince. Insensiblement se préparait un conflit qui n'attendait qu'une occasion pour éclater. Elle se présenta dans la question des jeux de Spa. (1)

Un spéculateur, nommé Noël Levoz, ayant voulu ouvrir une salle de jeu à Spa et faire ainsi concurrence aux deux salles déjà existantes,

(1) Cf. pour la Révolution liégeoise : *Ad. Borgnet. Histoire de la Révolution liégeoise en 1789. Liége. 1865. — Th. Juste. Histoire de Belgique. — A. Chuquet. Jemappes, etc. (op. cit.), etc.*

et dont une partie des revenus était touchée par le prince-évêque (1), celui-ci s'y opposa, et devant la résistance du Tribunal des Vingt-Deux qui donnait raison à Levoz, il fit occuper Spa par la force armée. Les esprits s'aigrirent, et ce qui n'était dans l'origine qu'un procès presque insignifiant devint une importante question de prérogative.

Deux partis se formèrent: les aristocrates, qui voulaient remettre tous les pouvoirs politiques au prince seul, et les patriotes, qui soutenaient que l'autorité du prince était limitée par les droits de la nation. A la tête des patriotes se signalaient trois hommes dont l'énergie égalait le talent: *Bassenge*, *Chestret* et *Fabry*. Avec *Donceel*, *Reynier*, *Brixhe*, *Henkart* et *Defrance* ils fondèrent la Société patriotique, et défendirent les franchises publiques dans des brochures. « Le prince, disait Bassenge, n'est que le premier commis de la nation. »

Les événements dont la France était le théâtre, et surtout la prise de la Bastille, encouragèrent les patriotes liégeois. L'insurrection éclata le 16 août 1789. Les bourgmestres Ghaye et de Villenfagne de Sorinne furent expulsés et remplacés par *Chestret*, *Fabry et Donceel*. L'évêque, qui résidait à Seraing, fut ramené à Liége par la multitude et contraint de céder au vœu de la nation qui demandait une représentation nationale au lieu d'un fantôme de tiers-état. En même temps. *Jean-Pierre Ransonnet* s'emparait de la citadelle et forçait le lieutenant-colonel de Buchwald, qui la commandait, de tirer le canon en l'honneur des nouveaux bourgmestres.

Mais peu de temps après, dans la nuit du 26 au 27 août, Hoensbroech, accompagné de son neveu le comte de Méan de Beaurieux, s'enfuit à l'abbaye Saint-Maximin, près de Trêves. On reçut bientôt la nouvelle que la Chambre Impériale de Wetzlar « cette assemblée de petits despotes, qui ne pouvaient sans compromettre leurs intérêts prononcer contre la tyrannie et les usurpations de l'évêque » (2), avait de son propre mouvement pris connaissance de ce qui venait de se passer à Liége, et qu'elle venait, par un décret daté du 27 août, de donner l'ordre aux princes composant le cercle du Bas-Rhin et de Westphalie, de courir sus aux rebelles. Ces princes étaient l'évêque de Münster, le duc de Juliers et le duc de Clêves, qui n'était autre que le roi de Prusse. Ce dernier offrit sa médiation que Liége accepta, et la

(1) Il convient de remarquer que si l'évêque retirait ainsi de gros revenus des jeux de Spa (un tiers, dit-on, des bénéfices de la société privilégiée), il employait la totalité de cette somme à l'entretien des hôpitaux.

(2) Expression employée par le général Fyon, l'un des acteurs de cette révolution. *(Documents inédits tirés des archives admin. de la guerre R. F.)*

ville fut occupée par un corps de troupes prussiennes. Mais en réalité le cabinet de Berlin continuait ici le rôle qu'il avait adopté pour encourager les mécontents des Pays-Bas autrichiens. Il voulait entretenir les illusions des insurgés liégeois, mais, n'ayant pu vaincre la résis-de la Chambre de Wetzlar, il retira ses troupes et déclara qu'il demeurerait neutre.

En présence de l'obstination de l'évêque, appuyé par les autres princes allemands, la révolution éclata furieuse. Les Liégeois nommèrent un mambour, sorte de magistrat chargé du pouvoir exécutif (1), et se préparèrent à la résistance.

***

Avant d'aller plus loin, nous examinerons, comme nous l'avons fait pour la révolution brabançonne, les forces militaires dont pouvaient disposer les Liégeois. Les troupes liégeoises au service du prince-évêque se composaient d'un régiment d'infanterie et d'une compagnie de gardes du corps à cheval. Le régiment d'infanterie, levé en 1714, et connu sous le nom de *Régiment national liégeois*, était composé de de 12 compagnies de 50 hommes et d'une compagnie d'artillerie. Il était commandé en dernier lieu par *le comte de Berlaymont*, sous le nom duquel on désigne souvent le régiment. (2)

La compagnie des gardes à cheval, créée au XVIIe siècle, supprimée

---

(1) *Le prince Ferdinand de Rohan*, archevêque de Cambrai, chanoine du chapitre de Liége et le frère du célèbre cardinal de Rohan compromis dans l'affaire du collier de la reine.

(2) *Florent-Théodore-Henri-Laurent comte de Berlaymont* (1755-1825). Deux de ses fils servirent plus tard dans la cavalerie impériale. *Le comte Jules de Berlaymont*, mort en 1855, fut page de Napoléon Ier, qu'il accompagna en Espagne. Lors de la prise de Madrid, il fut chargé d'en porter la nouvelle à l'impératrice Joséphine à Paris. Nommé en 1811 sous-lieutenant au 1er cuirassiers, il fit la campagne de Russie; ayant voulu, avec quelques cavaliers, reprendre l'étendard du régiment tombé aux mains des Russes, il fut accablé par le nombre, percé de treize coups de lance et fait prisonnier. Après 1814, il fut membre de l'Ordre équestre et des Etats de la province de Namur, chambellan du roi Guillaume Ier, colonel de la garde communale de Namur et chevalier du Lion néerlandais. Son frère *Adrien-Florent-Louis-Henri-Ghislain*, né à Liége en 1785, cadet dans le régiment de son père à l'âge de 9 ans, devint sous l'empire lieutenant au 13e dragons, avec lequel il fit les premières campagnes d'Allemagne. Passé au 6e dragons, il accompagna Kellermann comme aide de camp en Espagne. Nommé capitaine au 3e chasseurs, il prit part à la campagne de Russie. Le 16 août 1812, à Smolensk, le 3e chasseurs ayant échoué dans plusieurs charges contre un carré d'infanterie russe, le comte de Berlaymont, à la demande unanime des officiers et des

en 1702, puis rétablie en 1714, comptait 60 officiers et gardes. Elle avait pour capitaine en 1789 *le comte de Geloes d'Esden*.

Le régiment de Berlaymont ne fut pas licencié tout de suite; les officiers et les soldats continuèrent à recevoir leur solde, mais en réalité il pouvait se considérer comme supprimé, car il ne faisait plus de service de place et ses officiers avaient dû renoncer à porter leur uniforme, pour ne pas s'exposer aux insultes et aux injures de la populace (1). L'état-tiers fit une tentative pour prendre à son service 500 hommes de ce corps, mais il échoua devant le refus des deux autres ordres.

Le Conseil de la Cité décida alors de lever à sa solde un corps de 500 hommes qui fut désigné sous le nom de régiment municipal ou régiment de la Cité (1er novembre 1789). On en confia le commandement au bourgmestre Chestret et au major baron de Rossius de Humain.

Quant à la garde bourgeoise et à la garde patriotique (ci-devant garde patricienne), il n'y avait à compter sur elles que pour le maintien de l'ordre à l'intérieur.

C'est alors que pressé par les circonstances, et ne pouvant compter sur les autres ordres, l'état-tiers décréta la levée de deux régiments de 1,000 hommes chacun, et d'un corps de 150 cavaliers, si la chose était jugée nécessaire. En présence de cet acte de vigueur, l'état-noble et le clergé accédèrent. (14 avril 1790). Les deux régiments furent placés sous les ordres de Lambert-Joseph Donceel, ancien officier au service de l'Autriche et parent du bourgmestre. On lui donna le grade de général-major. Méticuleux, timide, vieux et podagre, il manquait,

---

soldats, reforma sous le feu et la mitraille, le 1er escadron de son régiment mis en déroute, et malgré la défense expresse de son colonel, le ramena à l'ennemi. Le carré fut enfoncé et fait prisonnier, mais le comte de Berlaymont paya de sa vie son héroïsme.

(1) Rétabli au mois de février 1791, le régiment de Berlaymont, qui était alors commandé par le baron de Wasseige, passa au service de l'Autriche le 15 juillet 1794. Il fut alors transformé en bataillon du prince-évêque de Liége, puis versé, en 1798, au bataillon de Carneville, créé en 1792 par deux émigrés de ce nom. Après la paix de Campo-Formio, le corps de Carneville forma le noyau du 11e bataillon d'infanterie légère autrichienne, licencié en 1801, et dont les éléments furent versés au régiment wallon « archiduc Joseph ».

La compagnie des gardes du corps, rétablie en 1791, fut définitivement licenciée en 1794. Elle avait alors pour capitaine le comte de Berlaymont de la Chapelle.

(Cf. pour l'histoire des troupes liégeoises : E. Poswick. Histoire des Troupes liégeoises au XVIIIe siècle. Liége 1893 et A. Borgnet. Op. cit.)

dit Borgnet, des qualités nécessaires à un chef militaire appelé à commander dans des circonstances aussi difficiles. Le commandement du 1[er] régiment fut offert aux comtes de Berlaymont, qui refusèrent puis au comte d'Aspremont-Lynden, qui accepta en faveur de son fils encore mineur. Antoine-Joseph Delcreyer, major au régiment de Berlaymont depuis 1785, accepta la lieutenance-colonelle.

Le 2[e] régiment eut pour colonel Jean-Lambert-Joseph Fyon, né à Verviers en 1745 et bourgmestre de cette ville depuis le 18 avril 1789. Deux ans auparavant, Fyon avait été chargé de porter à la Chambre impériale de Wetzlaer, les réclamations de ses concitoyens. Il était général à Jemappes.

Le lieutenant-colonel fut un ancien officier nommé de Ponthière, et le baron de Moffart fut chargé des fonctions de major en remplacement du verviétois Lonhienne.

La cavalerie ne fut recrutée que plus tard. Un petit corps d'artillerie fut commandé par Levoz.

Les volontaires étaient aussi en grand nombre, mais leurs compagnies manquaient de discipline et d'instruction. Parmi les troupes patriotes, on citait surtout les volontaires de Franchimont, les compagnies de Saint-Servais, qui avaient pour major le brave Ransonnet et le corps des chasseurs commandé par le verviétois Lonhienne.

Pierre Godefroid Lonhienne, né en 1750, mort en 1827 dans sa ville natale, avait servi comme capitaine dans le régiment Wallon des dragons de Bijlandt au service des Pays-Bas (1774), puis comme major au régiment de Fyon. Il employa une partie de ses revenus à équiper les chasseurs liégeois et reçut le grade de lieutenant-colonel. Par déférence pour sa valeur et ses talents, le stathouder lui conserva son grade de capitaine dans l'armée hollandaise.

« L'organisation des nouveaux corps fut assez difficile, dit M. Poswick ; la plupart des officiers et soldats, dévoués au prince, se retirèrent à Maestricht ou rentrèrent dans leurs foyers et se tinrent à l'écart des événements. Un petit nombre seulement, parmi lesquels dix-sept officiers, entrèrent dans la composition des nouveaux régiments et manquèrent au serment de fidélité qu'ils avaient prêté à leur souverain. »

Nous n'apprécions pas. Contentons-nous de faire remarquer que ces 17 officiers représentaient près de la moitié de l'état-major du régiment épiscopal (1). Il est du reste très exact de dire que l'organi-

(1) Le régiment de Berlaymont avait, il est vrai, 41 officiers, mais en comptant dans ce nombre l'auditeur, le chirurgien, le commissaire et l'aumônier.

sation des deux régiments fut des plus lentes. Le régiment de Fyon n'avait encore à la fin du mois d'août que 388 hommes (artilleurs et dragons compris).

Voici les noms des officiers de Berlaymont qui prirent le parti de la révolution :

Duperron (Charles-Louis-François), né à Liége en 1764, ancien militaire au service de la France, capitaine en 1781, fut nommé le 10 mai 1790 major au régiment de Fyon, et confirmé dans cette charge par commission du 28 septembre suivant.

Termonia (Pierre-Gaspard), né à Liége en 1736, lieutenant en 1789, devint le 1er juin 1790, officier au régiment de Lynden, puis capitaine au régiment de Fyon le 28 septembre (1).

Ces deux officiers devinrent plus tard capitaines à la 112e demi-brigade.

Pirlot (Edmond-Joseph), chirurgien-major), remplit les mêmes fonctions au régiment de Lynden.

Renson (Jean-Remacle) né à Liége en 1768, enseigne, fut nommé le 1er juin 1790, lieutenant au régiment de Lynden.

Tutot (Charles-Marie-Jacques-Gaspar-Joseph) enseigne en 1789, devint sous-lieutenant au régiment de Fyon.

Beckers (François-Léonard), enseigne en 1782, adjudant et quartier-maître au régiment de Lynden avant le mois d'août 1790.

Blochouse (Jean-Henri-Martin de), enseigne en 1779, devint lieutenant au régiment de Fyon le 28 septembre 1790.

Crassier (Guillaume-Joseph-Léopold, baron de), né à Liége en 1774. Il avait à peine 15 ans lorsqu'il fut nommé quartier-maître et auditeur au régiment de Berlaymont, avec le grade de capitaine. Il occupa les mêmes fonctions au régiment de Lynden à partir du 28 septembre 1790.

---

(1) *Pierre-Gaspard Termonia* appartenait par ses alliances aux familles des l'Hostellerie de Fallois, des de Blochouse de Schaltin. Son frère, *Pierre-Antoine-Louis*, né à Liége en 1765, continua de servir en Autriche.

Un autre *Termonia*, *Jean-Joseph*, est cité dans les Tables du Temple de la Gloire. Né à Douai, il entra au service en 1787 et devint capitaine à la 3e demi-brigade d'infanterie légère. En 1793, il traversa l'Escaut près de Valenciennes sous le feu de l'ennemi, fut délivrer quatre de ses camarades et les transporta à la nage sur la rive occupée par les Français. En 1797, à la bataille de Genala en Piémont, à la tête de 50 hommes, il enleva une pièce de canon défendue par plus de 600 fantassins. Dans une sortie pendant le blocus de Gênes, il chargea à la tête de quelques tirailleurs un bataillon autrichien auquel il fit douze prisonniers.

Crenwick (Jean-Mathieu-Pierre-Joseph de) né à Liége en 1758, enseigne en 1782 et lieutenant la même année, devint capitaine en second au régiment de Lynden.

Damry (Jean-Théodore-Joseph), né à Liége en 1764, lieutenant en 1787.

Debru (Walter), né à Liége en 1737, sous-maïeur par commission du prince Evêque de Velbruck le 2 décembre 1774, il fut nommé capitaine au régiment de Berlaymont en 1782.

Delatte (Antoine-François), aumônier du régiment depuis 1780.

Delcreyer (1) (Guillaume-Gérard), enseigne en 1759, passa au régiment de Lynden.

Delcreyer (Antoine-Joseph-Augustin), major en 1785, devint lieutenant-colonel du régiment de Lynden.

Keppel (Gilles-Joseph) enseigne en 1759, officier au régiment de Lynden le 1er juin 1790, puis capitaine au régiment de Fyon le 28 septembre.

Leroux (Jean-Baptiste-Joseph), fils d'un lieutenant-colonel du régiment de Berlaymont, devint enseigne en 1754, puis capitaine, et donna sa démission en 1757 pour passer au service de la France dans le régiment de Bouillon. Il fit la guerre de Sept Ans et fut réformé après la paix. De retour à Liége, il fut nommé capitaine en 1784. Il devint, en 1790, capitaine au régiment de Lynden et commandant de la place de Hasselt.

Ajoutons à cette liste *Laurent-Joseph de Reyniac*, né à Liége le 23 mars 1765. Il entra comme cadet au régiment de Berlaymont le 6 janvier 1777 et quitta le service du prince-évêque le 22 mars 1788; il prit le parti de la révolution, ainsi que ses deux frères *Léonard-Joseph*, né le 19 janvier 1776 et *Pierre*, né le 9 juillet 1757 (2).

* * *

Parmi les patriotes liégeois, de très nombreux passèrent plus tard au service de la France. Nous avons parlé de *Fyon* et de *Lonhienne;* nous reviendrons plus loin sur le compte de *Jean-Pierre Ransonnet* et de *Henri-Joseph Lantremange*. Voici encore quelques-uns des futurs

---

(1) Ou Dellecreyer (?)

(2) M. Poswick, dans son Histoire des Troupes liégeoises au XVIIIe siècle, ne cite pas moins de sept représentants de la famille de Reyniac. Nous regrettons qu'il ait cru pouvoir passer sous silence les trois officiers que nous mentionnons ici, Léonard-Joseph entre autres, qui devint colonel du 3e léger.

combattants de Valmy et de Jemappes, retrouvés au cours de nos recherches dans les Archives administratives de la Guerre à Paris.

Lambert-René-Joseph Bailly, de Liége, né en 1752; *Henri-Joseph Willeaume dit Closse*, né à Liége en 1756. Il avait servi en France dans la compagnie du lieutenant-colonel du 88e d'infanterie (Berwick-irlandais) de 1777 à 1781, et avait obtenu son congé. Il devint capitaine d'artillerie dans le régiment de Fyon; *Pierre-Antoine d'Aywailles*, né à Liége le 17 avril 1773, entra au service comme volontaire dans la garde nationale liégeoise le 18 août 1789, et passa ensuite comme cadet aux dragons de Flandre (armée brabançonne), le 19 mars 1790; *Arnold-Ferdinand Chevalier de Donckier de Donceel*, né à Liége le 10 avril 1761. Au service de la Hollande comme cadet, en 1784, sous-lieutenant en 1786, lieutenant en 1787, il passa en 1790 au service de la révolution liégeoise dans le corps des chasseurs; son frère *Charles-Emmanuel*, né le 12 mars 1769, devint lieutenant au régiment de Fyon le 12 avril 1790; *Nicolas Declaye*, plus tard général de division en France, était né à Liége le 8 juin 1758; il avait d'abord servi, avec son concitoyen Closse, dans les Irlandais de Berwick (1774-1785) puis comme adjudant écrivain attaché à l'état-major à Saint-Martin de Ré (7 septembre 1787). Rentré dans sa patrie lors de la Révolution, Declaye devint aide-major de la garde nationale de Liége le 25 septembre 1789, adjudant aux gardes patriotes le 12 novembre suivant, aide-major du régiment municipal le 18 avril 1790, major le 12 septembre, et passa ensuite, le 29 septembre 1790 comme colonel d'infanterie dans l'armée des patriotes brabançons. Il avait rédigé un « Abrégé de la Tactique militaire » à l'usage des troupes liégeoises.

A côté de ce général Declaye, que nous avons fait sortir de l'ombre, voici un nom mieux connu, c'est celui d'*Henri-Antoine Jardon*, fils de Léonard et d'Elisabeth-Lambertine Schaye, né à Verviers le 3 février 1768. Il avait servi, dit-il lui-même, dans les patriotes tout le temps de la révolution liégeoise, d'abord à la tête des volontaires de Franchimont, puis comme lieutenant au régiment de Fyon. On sait qu'il devint, comme Declaye, général de division. *Jean-Laurent Fressart*, né à Liége le 28 octobre 1759, qui avait débuté comme simple soldat au régiment de Berwick en 1782; *Gilles Godenne*, de Liége, et *Frédéric-Ignace-Erard-Joseph van Acken*, né à Liége en 1756, firent également partie, comme officiers, de l'armée patriote liégeoise avant de passer au service de la République française. Citons encore un ancien cadet du régiment suisse de Salis-Grisons au service de la France, *Guillaume-Armand-Joseph chevalier de Sépulchre*, né à Jemeppe-sur-Meuse le 28 janvier 1752, capitaine au régiment d'As-

premont le 28 novembre 1790, et *Antoine Martiny*, sorti du régiment de Boulonnais et devenu brigadier des gardes patriotiques, puis major au 6e régiment de la Garde nationale. Il était né à Liége en 1762.

De la Garde nationale liégeoise, nous ne dirons qu'un mot. Son organisation, projetée au mois d'août, ne reçut un commencement d'exécution qu'au mois de novembre, c'est-à-dire deux mois à peine avant la restauration du pouvoir épiscopal. Placée sous les ordres d'un officier français, le *baron de Goër de Herve*, elle devait comprendre 18,000 hommes répartis en 2 brigades et 6 régiments. Les colonels étaient, pour le 1er régiment, le bourgmestre de *Donceel*, pour le 2e, *Jean-Baptiste Winand Digneffe*, pour le 3e, *Lambert-Joseph Dupont-Fabry*, pour le 4e, *Gossuin fils*, pour le 5e, *Jean Rendaxhe*, de Fléron, et pour le 6e, l'avocat *Plumier*.

***

Sur ces entrefaites, un corps d'armée s'était réuni pour mettre à exécution les décrets de la Chambre de Wetzlaer. Il était commandé par le prince d'Isembourg et comprenait une brigade de Mayençais sous Hatzfeld, une brigade de Munstériens sous Wangen et une brigade de Palatins sous le second prince d'Isembourg. La force totale de cette division n'excédait pas 7,000 hommes. Dès le mois de juillet, le prince d'Isembourg avait pris son quartier-général à Maeseijk, et c'est non loin de là, à mi-chemin entre cette ville et Tongres, près du village de *Sutendael*, qu'eut lieu la principale rencontre de la campagne.

Le 9 août l'armée liégeoise vint heurter l'aile gauche de la division d'Isembourg formée par les Palatins du colonel Kinkel. Le centre de l'armée patriote était commandé par un membre de l'état-noble, le comte Blois de Cannenbourg, auquel on avait adjoint comme conseiller un vieil officier dalmate du nom de Rusanick de Peckse; il comprenait quelques centaines d'hommes du régiment de Fyon et du 1er régiment commandé par le lieutenant-colonel Delcreyer, et une partie des volontaires Franchimontois. L'aile gauche, sous les ordres de Fabry fils, comprenait les 200 chasseurs de Lonhienne et plusieurs compagnies de Volontaires.

L'aile droite, sous Chestret, se composait du régiment municipal et de quelques volontaires.

Des deux côtés, on s'attribua la victoire, mais il est cependant certain que l'armée des Cercles se replia après le 9 août et ne bougea plus.

Malheureusement, Liége n'obtenait de la France que des encouragements stériles (1), et l'Autriche l'abandonnait. Le 20 décembre, la Chambre Impériale décida le gouvernement autrichien d'appuyer l'armée des Cercles. Il était de l'intérêt de Léopold II, comme Souverain des Pays-Bas, de pacifier cette principauté, dont l'exemple pouvait être funeste pour les Belges à peine soumis.

Le gouvernement impérial accepta la mission qu'on lui confiait et exigea des Liégeois une soumission complète. Un corps autrichien de 8,000 hommes, dont Bender confia le commandement aux généraux Alvinczy et Keuhl, fut dirigé sur Liége. Après quelques hésitations, les Etats se résignèrent (2). Le 10 janvier 1791, le mambour renonça à sa dignité et quitta le pays. Le lendemain, le major van Hoobroeck d'Asper fut chargé d'avertir les Liégeois de l'entrée des troupes autrichiennes dans cette ville. Le 12, à 7 heures du matin, par un temps froid et pluvieux, le Conseil en masse, conduit par Chestret, sortit de la ville et prit la route de Ciney, pour de là, gagner Givet. Quant à l'autre bourgmestre, Fabry, que ses collègues avaient député à Vienne, il attendait à Wesel, avec son fils et Bassenge, la tournure qu'allaient prendre les événements, et ne devait pas tarder à se réfugier aussi sur le territoire français. Ce qui restait de la petite armée liégeoise, c'est-à-dire quelques centaines d'hommes, suivit le Conseil, tambour battant et bannières déployées. Derrière ces derniers défenseurs de la révolution du 18 août s'avançaient les pièces d'artillerie ramenées du fort de la Chartreuse.

Tous ceux qui avaient pris part à l'insurrection et se sentaient menacés, suivirent cet exemple et cherchèrent aussi un refuge à l'étranger.

Le même jour, à midi, Liége fut occupée par les troupes autrichiennes. Un mois après, César Hoensbroech rentrait lui-même dans sa capitale, plus impopulaire que jamais. Le retour du prélat fut le signal d'une violente réaction ; on poursuivit avec la dernière rigueur tous ceux qui avaient pris une part quelconque à la révolution. Leurs parents même, ne furent pas toujours à l'abri de cette fureur. C'est ainsi que la femme de Ransonnet « arrachée à ses infortunés enfants dont trois étaient en bas-âge, fut précipitée dans les repaires infects nommés prisons de Liége », Elle y languit six mois et n'en sortit que

(1) Peynier avait été envoyé à l'Assemblée Constituante par ses compatriotes pour solliciter l'appui de la France.

(2) Le patriote liégeois Henkart était parti pour Francfort, afin d'obtenir de Metternich que le gouvernement autrichien n'entreprît rien contre la révolution liégeoise, mais il échoua.

pour être bannie du pays; tout ce qu'elle possédait fut confisqué. Plus malheureuse encore fut la femme du commandant Bailly, qui, maltraitée par une « vile soldatesque », eut la main percée d'un coup de baïonnette.

Pour échapper à ces insultes, elle dut s'exiler avec son mari. Lors de l'entrée des Français à Liége, elle revint s'établir dans cette ville, mais après la défaite de Neerwinden, elle fut de nouveau en proie aux persécutions. « Un jour, les lâches soldats de l'évêque voulurent la saisir, mais elle put s'échapper en se laissant descendre, au moyen d'une corde, dans une cour voisine ». En 1794, alors qu'elle espérait goûter le bonheur et la tranquillité si longtemps attendus, elle eut la douleur d'apprendre que son mari, colonel au 1er bataillon des Tirailleurs, venait de périr au combat du Mont-Cassel (29 avril) (1).

Les quatre rassemblements liégeois

Le départ précipité des révolutionnaires liégeois fut l'origine du rassemblement de Givet. Cette ville était appelée à jouer pour les Liégeois un rôle analogue à celui de Lille pour les Belges. Donceel, qui y mourut le 19 février, rappelait par certains traits la figure de Vonck. Il avait autour de lui Defrance, Cralle, Levoz, Ghisels, Cox, Vanderheyden-à-Hauzeur et Digneffe. Le hasard fit que ces réfugiés de Givet comprenaient presque toute la minorité des exilés liégeois qui étaient disposés à confier le sort de leur pays aux sympapathies du parti qui l'emportait en France. Levoz y dominait, lui dont les démêlés avec le prince-évêque de Liége, à propos des jeux de Spa, avaient été une des causes de la révolution liégeoise; il représentait la faction la plus avancée et la plus violente des démocrates. De là l'importance de ce groupe, importance accrue par la présence en France, sur la frontière ardennaise, des révolutionnaires liégeois de la classe du peuple, soldats, ouvriers, paysans, qui, faute d'argent, s'étaient sauvés au plus près.

Le bourgmestre Fabry avec son fils Hyacinthe, Lesoinne et Bassenge formaient un second groupe, qui attendait les événements sur le teritoire prussien, à Wesel. Ils en partirent bientôt pour s'établir à Venloo, en Hollande, où ils se croyaient en sûreté. Un troisième groupe s'était constitué à Bruxelles; il comprenait surtout des nobles, le général de Donceel entre autres, et exerça peu d'influence. Enfin

---

(1) *Certificat du Conseil municipal de Liége, Octobre 1794. Arch. Guerre R. F.*

un dernier groupe, le plus important après celui de Givet, se forma à Paris; là se trouvaient Fyon, Delcreyer, Lonhienne, Colette, Rasquinet, etc. Chestret, brouillé avec tous les révolutionnaires, était à Kessel, près Ruremonde. Les exilés liégeois, dupés par la Prusse, repoussés par l'Autriche, s'adressèrent à la France. Ils avaient hésité longtemps avant d'en venir là, à cause de la guerre qui devait en résulter. Bassenge avait adressé à l'empereur une adresse qui, au dire de Borgnet, était « presque une histoire de la révolution liégeoise ». Mais ni le plaidoyer écrit de Bassenge, ni le plaidoyer oral de Henkart n'avaient fléchi Metternich.

Dès le début de la Révolution belge, des relations s'étaient établies entre les émigrés brabançons et liégeois, mais elles n'avaient pu aboutir à une entente. Il y avait trop d'écart entre l'idéal d'un Vander Noot et celui d'un Bassenge. Cependant, ces relations avaient créé un courant de sympathie entre les Liégeois et certains révolutionnaires belges comme les vonckistes. Des groupements se formèrent bientôt, qui comprenaient des proscrits des deux pays (1).

Les rassemblements de Lille et de Douai

On a vu qu'à la suite du retour au pouvoir des Autrichiens dans les Pays-Bas, un nombre considérable de Belges proscrits, compromis ou déçus, s'étaient réfugiés en France (les Vonckistes) ou en Hollande (les Statistes). Aussi, la situation générale rappelait celle qui existait à la fin de 1789.

L'arrivée des réfugiés eut pour résultat de porter à leur plus haut degré l'énervement et l'inquiétude qui régnaient alors en France. On pourrait, dit M. Boulanger, multiplier les exemples de cet état d'esprit qui avivait alors les prétentions contre les étrangers et les contre-révolutionnaires. C'est ainsi que les deux frères Dupont, les futurs divisionnaires de l'empire, qui appartenaient alors à la garnison hollandaise de Bréda, furent arrêtés comme espions pour s'être promenés sur les remparts de Lille.

A mesure que grandissait l'animosité contre les étrangers « suspects », la sympathie devenait plus vive pour les réfugiés « victimes des tyrans ». On ne leur donnait plus seulement asile, on n'observait plus seulement à leur égard une neutralité bienveillante, on tendait à leur prêter un appui effectif.

---

(1) *Cf. Borgnet. Op. cit. et H. Boulanger. L'Affaire des Belges et Liégeois Unis (1792-1793). (Revue du Nord.)*

La publication de la convention de Pillnitz (27 août 1791), où s'affirmait la coalition de l'Europe monarchique contre la France, donna encore plus de vigueur à ces manifestations. La société populaire de Maubeuge recevait une délégation de patriotes brabançons et les encourageait ouvertement à la révolte par une adresse qui fut imprimée et répandue dans la région. La société de Lille renouvelait aussi ses appels à l'insurrection des Belges. Le gouvernement autrichien s'en émut et protesta auprès du gouvernement français. Celui-ci était bien loin encore de vouloir faire cause commune avec les patriotes belges. Il accueillit favorablement les réclamations du Cabinet de Vienne et invita le département du Nord à sévir contre les auteurs des manœuvres incriminées. L'incident eut pour résultat de rendre plus mystérieuses les manœuvres des réfugiés belges, dont le nombre croissait sans cesse, car la Hollande avait chassé les patriotes brabançons qui s'étaient réfugiés à Douai, où les attirait la présence de Cornet de Grez, et les proscriptions se faisaient de plus en plus nombreuses à Liége. Fabry et Bassenge s'étaient d'abord réfugiés à Givet, ils allèrent ensuite s'établir à Bouillon.

Voici à ce propos ce qu'écrivait à la date du 21 décembre 1791 le général Biron (Armand Louis de Gontaut, duc de Biron et de Lauzun), au ministre de l'intérieur (1) :

« Le département du Nord vous a rendu compte de l'arrivée » d'environ 200 patriotes brabançons et des inquiétudes très exagérées » que ce petit événement avait causé dans les villes de Lille et Douay. » J'ai été avant hier dans cette dernière par ordre de M. de Rochambeau et n'y ai trouvé qu'environ 180 Brabançons très tranquilles et » très paisibles, qui ne demandaient autre chose que d'être répartis » dans autant de villages qu'on voudrait. Votre lettre avait déjà fait » grand bien, et en diminuant la sévérité des mesures que les corps » administratifs étaient disposés à prendre, et en les déterminant à » donner des asiles aux Brabançons dans les villages voisins, je les » ai fortement pressés de faire cesser les précautions surabondantes » qu'ils avaient exigées de la garnison, et qui ne laissaient point aux » soldats deux nuits de bonnes, fatigue regardée comme excessive » dans les moments même les plus actifs de la guerre. Pour satisfaire » le vœu de tout le monde, j'ai cependant fait venir cent chevaux du

(1) *Document inédit. Arch. Guerre R F.*
Biron commandait alors à la frontière du Nord sous les ordres de Rochambeau.

» 5[e] régiment de hussards (1), qui est à Cambray. Tout est maintenant » parfaitement tranquille; mais on nous annonce des émigrations » beaucoup plus considérables sur les villes de Givet, Maubeuge, » Valenciennes, Lille et Douai pour le courant de cette semaine; on » prétend aussi, ce qui n'est guère probable, que des bataillons entiers » des troupes de l'empereur déserteront avec armes et bagages et se » réfugieront sur les terres de France. Comme ces événements arrive- » ront, selon toute apparence, pendant que M. de Rochambeau sera » avec le ministre de la guerre à la conférence de Metz, et que je » commanderai ici pendant son absence, je désirerais vivement que ma » conduite pût être particulièrement dirigée relativement à l'admission » et répartition des Brabançons qui pourraient arriver dans les points » où je commande. Les corps administratifs me marquent une grande » confiance, je suis avec eux dans la plus grande union et je voudrais » bien que votre opinion pût les éclairer sur l'interprétation de quel- » ques articles de l'arrêté du département qu'ils commencent déjà à » regarder comme impraticable. Il est également essentiel de savoir » si le cartel qui jusqu'à présent a eu lieu pour la restitution des déser- » teurs entre les armées françaises et impériales, doit être maintenu » avec la même rigueur et s'il n'y a pas des inconvénients considérables » à le rompre, en admettant des corps qui déserteraient tout entier, » ou à le maintenir en les repoussant, ou en leur refusant asile sur les » terres de France. Ces objets m'ont paru d'une si véritable impor- » tance, et tellement liés aux fonctions dont je suis chargé, souvent » de concert avec les corps administratifs, que j'ai cru devoir les mettre » sous vos yeux, indépendamment des instructions ultérieures que je » dois demander au Ministre de la Guerre à son passage ici. J'ai » l'honneur d'être... etc. »

A la suite de cette lettre, le ministre de l'Intérieur (2) se borna à répondre que la loi « envoyée au Directoire du département du Nord pourvoyait à ce qui concernait les émigrés brabançons », et à faire

(1) C'était le régiment du colonel-général, créé en 1783 et propriété du duc de Chartres, colonel-général des hussards depuis 1779. Le colonel-commandant était en 1791 Drouot dit Lamarche (François-Joseph), né en 1733, plus tard maréchal de camp.

(2) *Cahier de Gerville* (Bon-Claude), né à Bayeux en 1752, mort en 1796. Avocat au Parlement de Paris quand éclata la Révolution, il devint en 1789 procureur-syndic adjoint du département de Paris. Un remarquable rapport sur les troubles de Nancy, en août 1790, le mit en lumière. Constitutionnel convaincu, il devint ministre de l'intérieur (1791), mais il dut démissionner quatre mois après, à la suite d'un rapport sur l'état de la France qui l'avait brouillé avec tous les partis. Il fut remplacé par Roland.

part, au Ministre de la Guerre (1) des observations de Biron relatives aux déserteurs autrichiens. De nouveau les statistes venus de Bréda, tentèrent de se rapprocher des démocrates. Lincé et Somers, l'ancien trésorier général de l'armée brabançonne, vinrent trouver Vonck à Lille, mais les pourparlers n'aboutirent qu'à fortifier l'antipathie réciproque des deux partis.

Renonçant à toute idée d'alliance de ce côté, les vonckistes travaillèrent à se rapprocher des Liégeois d'une part, et de l'autre à intriguer en vue d'obtenir l'intervention de la France. Ce projet d'union était favorisé par le désir avoué des Liégeois d'obtenir cette intervention, même au prix de l'annexion de leur territoire. Walckiers fut l'instrument principal de l'accord avec les Liégeois, et un projet d'alliance fut soumis à Vonck le 25 octobre. Désormais les Liégeois formeraient avec les Belges un seul et même peuple.

* * *

Les aristocrates ou « confédérés » résolurent d'agir seuls. Leurs chefs n'étaient plus Van der Noot et Van Eupen, qu'ils traitaient d'imposteurs. Ils avaient à leur tête un jeune homme de vingt et un ans, le Comte *Armand-Louis de Béthune-Charost*, ambitieux, remuant, irréfléchi, qui prétendait descendre des Comtes de Flandre et comptait devenir souverain des Pays-Bas. Béthune, disait Walckiers, ne veut la révolution que pour lui, pour le clergé et pour les nobles. Il prodigua l'argent et réunit un grand nombre d'aventuriers et d'anciens soldats de l'armée patriotique, « coureurs de révolution, comme disait Bonne-Carrère, qui appartiennent au dernier qui les paye et les nourrit ». Les vonckistes, qui voyaient Béthune faire des recrues jusque dans leurs rangs (2), se plaignirent au Directoire du département du Nord, puis à la Législative. De vifs débats s'engagèrent dans l'Assemblée. Fallait-il disperser les béthunistes? Duhem, Chabot, Hérault de Séchelles criaient à la persécution. Mais la France n'exigeait-elle pas de l'Empereur, dans le même instant, la dispersion des émigrés? Béthune et ses amis n'appartenaient-ils pas à l'aristocratie nobiliaire et sacerdotale? La Législative décréta que les rassemblements seraient dispersés et que ceux qui les composaient choisiraient provisoirement leur demeure

(1) *Louis comte de Narbonne-Lara*, dont nous parlerons plus loin.

(2) Un Belge, *Bouvier*, ex-capitaine de l'armée patriote, réfugié depuis quelque temps à Lille, réunissait les levées dans le quartier de la Madeleine. On disait qu'il cherchait à faire d'autres recrues dans le pays, qu'il enrôlait même des soldats de la garnison.

hors des villes de guerre. Walckiers avait déterminé cette résolution et « démasqué les aristocrates et leur chef Béthune au Comité diplomatique (1) ».

Béthune-Charost disparut bientôt de la scène politique. Arrêté comme suspect, il fut emprisonné aux Carmes et dénoncé par Barrère, ainsi que quarante-neuf de ses compagnons de captivité, d'avoir voulu incendier la prison, accusation si cruelle et si absurde, raconte Grâce Dalrymple Elliot, l'amie de Philippe-Egalité, également détenue aux Carmes, que, lorsque le Comité de Salut Public envoya prendre cinquante d'entre nous pour être jugés comme ayant participé à la conspiration, notre geôlier, qui était pourtant un affreux jacobin, éclata de rire au nez des soldats et dit : « Une conspiration? Hé! nos prisonniers se tiennent tous tranquilles comme des agneaux! » Cependant nos cinquante compagnons furent jugés, condamnés et exécutés (9 floréal An II = 28 avril 1794) pour cette soi-disant conspiration. Aucune femme ne se trouvait parmi eux. Il y avait notamment dans le nombre le pauvre Beauharnais (le mari de l'impératrice Joséphine), le chevalier de Champcenets (frère du marquis de Champcenets, gouverneur des Tuileries le 10 août), le jeune duc de Charost, le prince de Salm, le général Ward, irlandais au service de la France... Le duc de Charost était une espèce de fou. Il descendait du grand Sully et avait épousé une de ses cousines qui était immensément riche. » (2)

Les Belges et Liégeois unis. — Le Comité de Lille

Le premier soin de *Walckiers* fut de réunir à Paris les fondateurs de l'Alliance belge-liégeoise, mais il ne put décider Vonck à faire partie de cette nouvelle société, dont les membres étaient pour les Belges : *Dinne*, de Namur, connu par sa publication d'un mémoire justificatif de Vander Mersch, dont il avait été l'aide de camp (3), *Jacques Leunckens* de Bruxelles, un autre adjudant de Vander Mersch,

(1) Nous croyons, comme l'auteur de l'*Affaire des Belges et Liégeois*, que les confédérés se rappelèrent l'influence gênante exercée dans les fonctions de chef militaire par le général Van der Mersch, et que ce motif les détermina à faire choix d'un aventurier, sans relations dans les Pays-Bas, et dont il serait facile de se débarrasser quand on n'aurait plus besoin de lui.

Voir aussi A. Chuquet. Jemappes. Op. cit.

(2) *Sous la Terreur. Journal d'une amie de Philippe-Egalité. Avec introduction et notes de MM. M. Vitrac et A. Galopin. Modern-Collection, historique et anecdotique. A. Fayard, édit., Paris.*

(3) *Mémoire historique et Pièces justificatives pour M. Vander Mersch, par E.-J. Dinne, officier de la première armée belgique. Lille. 1791.*

le curé flamand *Vandersteen* et un nommé *Lespès;* pour les Franchimontois, *Fyon*, *Brixhe* et *Dethier;* pour les Liégeois, *Lesoinne*, *Bassenge*, *Levoz*, *Digneffe* et *Hyacinthe Fabry*. Plus tard, la société admit aussi dans ses rangs le général *Rosières*, *Jean-Baptiste Rens* de Grammont, le liégeois *Smits* et le hollandais *de Raet*.

La Société ou le Comité des Belges et Liégeois avait des appuis influents : Lebrun, chez qui se tenaient les séances, Hérault de Séchelles et Dumouriez qui assistèrent à quelques réunions, Condorcet, Brissot, etc. Tous ses efforts visaient à constituer la seule organisation belge acceptée et connue du Gouvernement français, au moment prochain où les hostilités éclateraient entre la France et l'Autriche. Dans ce but, les membres de la Société avaient, dès la fin de février, préparé leur propagande et leur action ; ils tenaient tout rédigés à l'avance les écrits qu'ils comptaient publier au dernier moment et dont le plus connu est le manifeste des Belges et Liégeois unis, formellement désapprouvé par Vonck et Dumouriez.

Dès la déclaration de guerre, la société se porta aux frontières, les Belges à Lille, les Liégeois à Givet, avec Dinne comme représentant des Belges, et le secrétaire d'ambassade Maret comme intermédiaire entre les réfugiés et l'Etat-major de l'Armée du Nord.

Ce fut le 20 juin 1792 que les membres de la Société déclarèrent former désormais le « Comité révolutionnaire des Belges et Liégeois unis » dont l'organisation intérieure fut décrétée le lendemain.

« Le Comité général sera dorénavant un et indivisible. Il sera permanent pendant son séjour dans les provinces belgiques et le pays de Liége jusqu'au moment où l'indépendance sera déclarée. Il existera là où seront les présidents et secrétaires. Il se transportera partout où sa présence sera jugée nécessaire aux intérêts de la patrie. Il ne pourra y avoir des sections, mais seulement des Commissions du Comité. Le président et le vice-président seront nommés pour huit jours, les deux secrétaires pour un mois.

Rens et Brixhe furent nommés respectivement président et vice-président, Dinne et Smits, secrétaires et Levoz, trésorier.

Quant au « manifeste », comme le Comité rencontrait trop d'opposition de ce côté, il se borna à rédiger une proclamation, dont la retraite soudaine de Luckner fit suspendre la publication (30 juin) (1).

* * *

(1) *Cf. Ad. Borgnet; A. Chuquet et H. Boulanger, op. cit.*

Sur ces entrefaites, Dumouriez était devenu ministre des Affaires étrangères. Adversaire déclaré de l'Autriche, qu'il comptait frapper dans les Pays-Bas, il voulut utiliser, au profit de la Révolution française, les Belges émigrés en France qui venaient de prendre le titre officiel de Belges et Liégeois unis et pour connaître à fond les moyens de tous les partis, leurs ressources actuelles, leurs espérances futures, enfin, l'influence que chacun d'eux pouvait avoir dans l'intérieur du pays, il envoya secrètement à Lille, au mois d'avril 1792, un jeune employé de son département, un jeune secrétaire d'ambassade dans lequel il avait toute confiance : Hugues-Bernard Maret, plus tard duc de Bassano et secrétaire de Napoléon (1).

D'après M. H. Boulanger, auquel nous empruntons les principaux linéaments de ce paragraphe (2), *l'Affaire des Belges et Liégeois*, car c'est sous ce nom que la désigne Dumouriez dans sa correspondance, a été mal comprise jusqu'à ce jour. Elle se trouve centralisée au printemps de 1792, entre les mains de deux hommes seulement : Maret va agir, Dumouriez va le couvrir. Eux seuls connaîtront les rouages de la machine qu'ils vont monter, pour parler comme on le faisait alors. Les autres, simples comparses, pantins dont on tire les ficelles ou gêneurs qu'on laisse dans l'ignorance, s'agiteront sans comprendre les secrets du ministre.

Maret réussit tout d'abord à s'aboucher avec certains membres des Etats des Pays-Bas autrichiens. L'un d'eux, le Comte de Limminghe, député du Brabant, avait pris connaissance des propositions de Dumouriez et avait remis à son envoyé un mémoire en réponse; il lui avait même donné sa parole d'honneur de conclure un accord.

De retour à Paris, Maret reçut une mission accessoire : celle de remettre personnellement aux généraux commandant l'Armée du Nord,

---

(1) *Hugues-Bernard Maret* était né à Dijon le 1er mars 1763; il débuta fort jeune dans la carrière diplomatique et devint, en décembre 1799, secrétaire du Conseil d'Etat des consuls. Il accompagna, depuis cette époque, Napoléon dans ses voyages et ses campagnes et obtint bientôt toute sa confiance.

Ce fut lui qui eut l'idée de publier les comptes rendus de la Constituante dans un journal intitulé le *Logographe*, ancêtre du *Journal Officiel*. Duc de Bassano en 1809 et plus tard pair de France et ministre sous Louis-Philippe, Maret mourut en 1839. Son fils, Napoléon-Joseph-Hugues, fut ministre de France en Belgique en 1851 et grand chambellan de Napoléon III jusqu'en 1870.

(2) *H. Boulanger*. L'Affaire des Belges et Liégeois Unis dans la Revue du Nord (région du Nord de la France, Belgique, Pays-Bas), publiée sous les auspices de l'Université de Lille. 1910.

des ordres secrets de mise en marche de leurs troupes, la guerre venant d'être déclarée (20 avril (1).

Dumouriez avait d'autres agents pour les « affaires belgiques » : *Fortair* (2), qui devint son aide de camp au mois d'août 1792, remplissait les mêmes fonctions que Maret, mais il agissait en plein jour, il était l'agent officiel du ministère; *Rutteau*, spécimen peu distingué du policier sans-culotte, borné, bavard, soupçonneux et fort en gueule, tout empreint de la lecture de l'Ami du peuple (3) ; *Berneron*, *Verdon*, *Mathieu*, d'un rang moins élevé mais plus utiles à Maret dans sa mission; une femme enfin, une espionne belge : *Mlle Gheys*. Car Maret avait ses « indicateurs » privés. Il savait utiliser les femmes et leurs liaisons. Les actrices du théâtre de Lille comptaieant parmi ses auxiliaires, pour acheter ou corrompre les officiers autrichiens.

La position de Maret est relativement nette vis-à-vis de la catégorie de personnes que nous venons de passer en revue; elle est plus délicate et plus complexe par rapport à l'armée et aux Corps administratifs du département du Nord. Il ne s'agit plus en effet, ici, de collaborateurs plus ou moins capables et bienveillants, mais de pouvoirs établis auprès desquels il est le représentant de Dumouriez. « Ambassadeur suivant l'Armée », comme il se qualifie lui-même, faute d'autre titre, il doit servir, ainsi que nous l'avons déjà dit, d'intermédiaire entre cette armée et les Belges. Mais à l'armée, chacun est à sa place, parce que chacun a son grade et son titre; et cependant il doit non seulement faire agir les généraux ou du moins provoquer leurs décisions, quand il s'agit des Belges et des Liégeois, mais encore surveiller les officiers (4). Il y a là *Rochambeau*, le « maréchal »,

---

(1) Sa mission, Maret la définit lui-même dans une lettre à son directeur des affaires étrangères, Bonne-Carrère : *Je dois être, je crois, une espèce d'intermédiaire entre le peuple belge et nos armées; quand les choses seront plus avancées, je serai l'intermédiaire entre le peuple belge et le peuple français...*

(2) *Charles-Marie Fortair*, né le 2 février 1757, élève du corps du génie. Entré à la garde nationale parisienne le 12 juillet 1789. Quatrième aide de camp de Dumouriez le 29 août 1792. Retiré en mai 1793 « pour raison de santé ». En mai 1816, on le retrouve sous-chef de bureau au secrétariat général de la grande chancellerie de la Légion d'honneur. Décédé en 1825.

(3) Ce *Rutteau* ne fut d'aucune utilité à Maret. On peut supposer qu'il fut choisi pour ne pas déplaire au parti démocratique. Rutteau fut l'organisateur du corps franc des hussards de la Liberté.

(4) Cette mission de surveillance qui s'explique par l'état de désorganition du commandement (dissentiments, émigration, etc.) ne plaisait pas à Maret. « Je brûle, disait-il, de quitter le portefeuille de dénonciateur pour le fusil du soldat, mais je crains de déplaire. »

comme on dit tout court, et que les patriotes du Nord appellent « un pauvre trembleur », *Biron*, un fidèle de Dumouriez, plein de zèle, d'ardeur et d'espérance, *La Bourdonnaye*, excellent patriote, en qui Dumouriez a pleine confiance (4), le maréchal de camp *Duhoux*, aimé du troupier, l'adjudant-général *Beauharnais*, l'ancien président du Club des Jacobins, très actif, s'occupant de faire imprimer et de répandre des adresses et des proclamations destinées à la Belgique.

Dans les administrations départementales, de même que dans l'armée, Maret ne lie partie qu'avec quelques personnages; *Merlin*, ancien Constituant, parfaitement renseigné sur les rassemblements d'émigrés belges, particulièrement sur celui de Douai, dont il connaissait le chef Béthune-Charost, mais dont il ne put rien tirer; *d'Aoust*, qui fit aussi partie de la Constituante, lui rendit de plus grands services.

Tout autre fut l'influence des recommandations dont il pouvait se prévaloir auprès du district de Lille. Cette administration avait, en avril 1792, comme procureur syndic, *Louis-Nicolas Sta* (2), un avocat qui, de même que Merlin de Douai, s'était lancé à fond dans le mouvement révolutionnaire. Sta à lui seul personnifiait le district et symbolisait à Lille les principes philosophiques et l'action démocratique. Il possédait un véritable ascendant sur les électeurs, de nombreuses relations et fut très utile au jeune diplomate. Maret s'aperçut, dès les premiers jours, que Sta avait développé de toutes les manières et en grande partie à ses frais personnels, deux entreprises qui lui tenaient à cœur : la désertion des troupes autrichiennes et la propagande révolutionnaire en Belgique.

Telles étaient les ressources dont disposait Maret en arrivant dans le Nord à la fin d'avril 1792. Il possédait l'appui assuré du ministre au pouvoir; on lui donnait carte blanche et il était en droit d'attendre des subsides très importants; enfin il savait sur quels hommes il pouvait compter dans le Nord et jusqu'à quel point leur collaboration lui était assurée.

* * *

En ce qui concerne les Belges eux-mêmes, deux années d'émigration n'avaient réussi qu'à accentuer leurs divisions et à les mieux préciser. Comme nous l'avons vu plus haut, une fraction du parti des démo-

---

(4) Les dissentiments de Dumouriez avec La Bourdonnaye n'éclatèrent que plus tard et n'entachèrent du reste jamais les qualités patriotiques de ce général.

(2) *H. Boulanger. Op. cit.*

crates, celle que dirigeait Walckiers, était seule arrivée à une organisation, factice d'ailleurs; *les projets de ce groupe n'avaient aucune racine dans le pays.* Les mêmes querelles, les mêmes divergences d'opinion caractérisaient l'état des esprits dans les Pays-Bas autrichiens et la principauté de Liége. C'était cependant dans ces conditions défavorables que le ministre français escomptait de révolutionner la Belgique et que Maret allait entamer la mission dont le chargeait Dumouriez (1).

Les Légions belges et liégeoises

C'est en vain qu'on chercherait dans les ouvrages d'histoire parus jusqu'à ce jour des renseignements tant soit peu précis sur ce que furent les Légions belges et liégeoises de 1792. Les écrivains les mieux placés pour écrire cette partie de notre histoire militaire ne sont guère explicites en ce qui concerne les troupes belges qui participèrent aux campagnes de 1792 en Belgique et dans l'Argonne.

Ouvrons *Fieffé, tome second de l'Histoire des Troupes étrangères au service de France :* « La Belgique, dit-il, enclavée dans les Pays-Bas autrichiens, venait de secouer le joug impérial et de chasser les troupes de Joseph II, puis elle s'était faite républicaine, et avait réclamé la protection de la France, république future. Les sympathies de ce pays n'étaient donc pas douteuses; elles se manifestaient d'une manière encore plus éclatante depuis l'ouverture des hostilités, car un grand nombre de bataillons belges passèrent dans l'armée française. Fidèles à leurs principes, les révolutionnaires, loin de laisser cet élan se ralentir, l'entretinrent très habilement, en rendant, le 20 juillet 1792, le décret suivant :

L'Assemblée Nationale, considérant qu'il est de sa justice de ne pas laisser dans le dénûment des hommes qui sont venus combattre sous les drapeaux de la nation française, et voulant donner à tous les peuples une preuve de l'accueil qu'elle fera à ceux qui se dévoueront à sa cause... décrète provisoirement que sur les six millions affectés aux dépenses secrètes de son département, le ministre des affaires étrangères emploiera, sous sa responsabilité, la somme de 500,000 livres, à l'entretien, armement et équipement de ceux des citoyens belges et liégeois qui se sont déjà réunis ou pourront se réunir à l'avenir pour combattre sous les drapeaux de la liberté et qu'ils continueront de servir en corps, comme ils l'ont fait jusqu'à présent, sous les ordres des

---

(1) *H. Boulanger. Op. cit.*

généraux français, auxquels ils seront tenus de se conformer, tant sur le territoire français qu'en pays étrangers.

Approuve et confirme le don qu'a fait le maréchal Luckner aux dits Belges et Liégeois du canon par eux enlevé à l'ennemi, dans la journée du 18 juin dernier, à la prise de Courtrai.

Déclare que la France s'honorera toujours de recevoir dans son sein et sous ses drapeaux les soldats de la liberté qui viendront s'y ranger pour la défendre, et quelle que soit leur patrie, ils ne seront jamais étrangers pour elle. »

Enfin un décret du 2 novembre de la même année ordonne le renvoi au général Dumouriez « des trois drapeaux pris sur les Autrichiens à la glorieuse journée de Virton (1), pour être rendus aux Belges. »

Fieffé continue en donnant la liste de vingt-quatre corps d'infanterie, cavalerie et artillerie belges reçus « en peu de temps » par la France. Mais, sauf pour la Légion liégoise, formée, dit-il, le 1er mai 1792, l'auteur ne donne point la date de création de ces corps qui, d'après M. A. Chuquet, ne commencèrent à s'organiser qu'à la fin de cette année 1792 et ne participèrent ni à la campagne du printemps, ni à la campagne de l'Argonne, ni au siège de Lille, ni à la journée fameuse de Jemappes et aux combats qui précédèrent et suivirent cette action décisive.

Le général baron Guillaume proteste contre l'accusation portée par Fieffé sur les nombreux bataillons belges qui passèrent en France en 1792. Il la qualifie d'injurieuse et de contraire à la vérité. « Il » n'existait pas d'armée belge en 1792, dit-il. Il y avait seulement des » régiments nationaux wallons (autrichiens), dont pas un seul ne » passa dans l'armée française. Quant à l'armée des patriotes, formée » en 1789, elle avait été complètement dispersée en 1790, lors de la » rentrée des Autrichiens en Belgique. Les militaires qui en faisaient » partie avaient émigré pour la plupart et ce furent eux qui entrèrent » dans la composition des corps belges et liégeois, organisés dans les » villes frontières de France, par les soins du comité révolutionnaire » siégeant à Paris et dont l'agent principal était le comte de Béthune » Charost. » (?)

L'auteur de l'*Histoire des troupes liégeoises au XVIIIe siècle* dit en parlant des réfugiés : « Ces Belges et Liégeois étaient libres de

(1) Il s'agit sans doute d'un combat livré près de *Virton* contre la division Clerfayt, à l'époque du siège de *Longwy*. Un bataillon de la Légion belge participa, en effet, à la campagne de l'Argonne.

» tout engagement militaire; les corps dont ils avaient fait partie
» étaient dissous, les gouvernements révolutionnaires qui les avaient
» levés n'existaient plus; ils pouvaient entrer au service de la Répu-
» blique française et n'avaient pas abandonné leurs drapeaux, comme
» Fieffé semble le dire. Mais on doit regretter qu'ils se soient mis
» au service d'une puissance étrangère qui voulait conquérir leur patrie,
» et que, dans cette occasion, eux-mêmes n'hésitèrent pas à porter
» leurs armes contre elle. Aucune considération politique ne saurait
» justifier cette conduite peu patriotique. »

Nous voulons croire que l'auteur fait allusion à la France quand il parle d'une puissance étrangère qui voulait conquérir la Belgique. Mais si l'on se remémore les événements qui eurent pour théâtre nos provinces depuis 1787, il nous semble que cette expression peut aussi bien s'appliquer à l'Autriche? Comme nous le démontrerons, Dumouriez ne voulait pas conquérir la Belgique. Il fut trompé par la Convention et tous les Belges le furent avec lui. Mais qu'on prenne parti pour l'une ou l'autre de ces puissances, étrangères au même titre, il est absolument contraire à la vérité d'affirmer que les réfugiés qui combattirent à Lille, à Jemappes, à Anderlecht, à Namur, à Waroux, à Aldenhoven et à Neerwinden portèrent les armes contre leur patrie! La patrie belge ne résidait pas, que nous sachions, dans le petit groupe de personnages officiels autrichiens qui gouvernaient à Bruxelles, ni dans la demi-douzaine de régiments wallons fidèles à leur serment? Si les accusations de M. Poswick étaient fondées, de quel mépris ne devrions-nous pas envelopper nos révolutionnaires de 1789 et de 1830!

Nous avons eu la curiosité de consulter les archives du Ministère de la Guerre à Paris, pour nous éviter la réédition d'éternels « clichés », et nous nous sommes vite aperçu qu'il y avait mieux à faire, pour l'histoire de notre pays, que de s'indigner de l'assertion de Fieffé ou de la conduite de nos soldats en 1792. A feuilleter ces liasses de documents, nous avons revécu toute une période inconnue, dédaignée. Nous nous sommes rendu compte que, contrairement à ce qu'on a écrit jusqu'à ce jour, le comte de Béthune-Charost n'était pas l'agent principal du comité révolutionnaire, et que son rôle fut en réalité d'une durée éphémère et d'une importance médiocre; que non seulement la République française ne reçut pas « en peu de temps » une vingtaine de corps tout formés, mais que l'armée *nationale belge*, dont la création fut préconisée par le général Dumouriez, mit un temps très long à s'organiser, et n'exista en grande partie que sur le papier. Béthune-Charost ne joua aucun rôle dans l'organisation de cette

armée (1). Avant d'aller plus loin, qu'on nous permette de bien fixer, une fois pour toutes, la valeur des expressions que nous allons employer :

1° L'armée brabançonne une fois licenciée (décembre 1790), un certain nombre de soldats et d'officiers se réfugient en France. Il en est de même des troupes liégeoises. Au moyen de ces réfugiés, le Comité révolutionnaire belge de Paris, qui s'est transporté à Lille, forme deux légions (avril 1792);

2° Dès l'occupation de Bruxelles par les Français (novembre 1792), un nouveau comité militaire belge organise une armée pour la nouvelle république belge;

3° Le 9 mai 1793, la Convention (qui s'est annexé la Belgique) décide que notre armée formera désormais partie intégrante de l'armée française.

Il n'y a désormais plus de troupes belges, mais seulement quelques corps de l'armée française composés de Belges.

Aperçu général

En avril 1792, le Comité révolutionnaire des Belges et Liégeois Unis, siégeant à Lille, organise une légion qui prend le nom de Légion belge ou Légion des Belges et Liégeois unis. C'est ce Comité qui distribue les brevets aux officiers. Ceux-ci « jurent fidélité à la souveraineté de la nation belgique, respect et soumission au Comité militaire, aux représentants élus par le peuple souverain et obéissance à leurs chefs militaires. » Le Comité fonctionne en réalié d'avril 1792 au 15 novembre de la même année. A cette date, il délègue ses pouvoirs au Comité militaire bruxellois, qui commence ses opérations en secret, avant l'entrée des Français à Bruxelles, en jetant les bases d'une organisation militaire de la Belgique.

C'est également en avril 1792 que se forme à Givet la Légion liégeoise; mais celle-ci dépend comme la première du Comité de Lille (2).

---

(1) Et cependant nous sommes loin d'avoir éclairci tout ce que cette partie de notre histoire militaire a d'obscur. Que le lecteur veuille bien nous excuser si, en tentant cette reconstitution, notre talent n'a pas toujours été à la hauteur de notre bonne volonté.

(2) Les deux légions étaient placées sous les ordres du *comte de Rosières*, brigadier, et des colonels *Leunckens* et *Fyon*.

Il eût semblé naturel que la première portât le nom de Légion belge et la deuxième de Légion liégeoise, ou encore qu'elles fussent désignées sous le nom de première et deuxième légions des Belges et Liégeois, mais, sur sur toutes les pièces qui les concernent, la première porte le nom de Légion des Belges et Liégeois et la deuxième le nom de Légion liégeoise.

Quant à Ransonnet, dont on cite souvent le nom à ce propos, il ne commanda jamais la Légion liégeoise, mais seulement la première des 54 compagnies franches de 200 hommes, dont la formation avait été autorisée par l'Assemblée, lors de la déclaration de la patrie en danger (loi du 6 mai 1792 et décret du 7 juillet). Les Légions belge et liégeoise, formées des réfugiés, presque tous anciens militaires des armées patriotes brabançonne et liégeoise, n'étaient pas les seules au service de la France. Il y avait encore la Légion Allobroge, organisée par les patriotes savoisiens, la Légion Batave et la Légion franche étrangère, formées toutes deux des révolutionnaires hollandais, etc.

La Légion des Belges et Liégeois

Le but du Comité révolutionnaire des Belges et Liégeois unis, dit le général baron Lahure, dans ses « Souvenirs militaires », était de grouper ses compatriotes en compagnies et bataillons qui seraient prêts à entrer en Belgique lorsque éclaterait la lutte, à prévoir entre la France et l'Autriche. Grâce à la protection du gouvernement français, nous parvînmes à organiser assez rapidement la Légion belgique, forte de 1,500 hommes (Lille, 27 avril 1792) (1). Les avantages qui nous étaient accordés consistaient en ce que les troupes que nous formerions seraient à la solde de la France, tant qu'elles resteraient sur son territoire. Dans le cas où elles franchiraient la frontière, elles devaient être entretenues par la Belgique.

Il avait été prescrit que toutes les légions seraient composées de 14 compagnies d'infanterie légère (7 de fusiliers et 7 de carabiniers), plus un demi-régiment de cavalerie légère (ce qui s'appelait, comme en Prusse, un « bataillon ») et une compagnie d'artillerie. La Légion belge paraît s'être rapprochée de ce règlement.

D'après M. Chuquet, un bataillon de 4 compagnies, fort de 350 hommes, accompagna Duval et Beurnonville en Champagne; un autre, désigné sous le n° 3 et fort de 425 hommes, faisait partie de la garnison de Lille lors du siège (2).

---

(1) Dès le 26 février 1792, Walckiers écrivait à Vonck : « Nous avons la promesse des comités de l'Assemblée nationale, tant militaire que diplomatique, de nous céder deux légions pour y incorporer nos soldats et nos officiers, belges et liégeois, et conclure avec le pouvoir révolutionnaire provisoire un traité par lequel la nation française reconnaîtra notre indépendance et ne déposera les armes que lorsque nos ennemis communs seront dissipés. » (*Cf. Borgnet. Op. cit.*)

(2) Maret, dans une lettre à Luckner, parle de 1,200 réfugiés.

Il est certain qu'à l'époque de la bataille de Jemappes, la Légion comprenait 4 bataillons de chasseurs à pied, un détachement de cavalerie non monté, et un détachement d'artillerie.

Bien que la Légion dût normalement être amalgamée aux troupes de l'armée belge (créée en novembre 1792), elle n'en conserva pas moins, pendant quelque temps, une organisation à part, et les renseignements qu'on va lire expliquent la filiation dont nous parlions tantôt. Ces renseignements sont extraits du *Régistre des Procès-Verbaux de la Commission de Guerre établie à Mons.*

Séance du 10 novembre 1792. — Les administrateurs provisoires des droits du peuple de la ville libre de Mons, ayant nommé dans leur sein, quatre membres pour les adjoindre au Comité général Révolutionnaire des Belges et Liégeois unis, les citoyens Benoît Ghislain, Lebrun, Masson, J. M. Duvivier, il a été arrêté que les deux premiers accompagneraient le Comité général à Tournai et dans les différentes villes de la Belgique où le bien public l'appellera et que les citoyens Masson et Duvivier resteraient à Mons avec le citoyen Deraet, membre du Comité général, pour y former une commission militaire, afin d'accélérer de tout leur pouvoir, l'augmentation, l'armement et l'équipement des troupes belges et liégeoises unies.

Séance du jeudi 15. — La Commission ayant résolu de lever dans le Hainaut un cinquième bataillon de chasseurs, pour renforcer les troupes de la République belgique, ce bataillon (devant être) composé de huit compagnies de cent hommes chacune, elle a formé ce bataillon et ces compagnies des sujets ci-après nommés. (Suit une liste nominative reproduite plus loin). Cinq jours plus tard, l'effectif de la « recrue » de ce bataillon était de 308 hommes, non compris les officiers (au nombre de 31), et le 28 novembre, il atteignait le chiffre de 406 officiers de chasseurs, répartis en sept compagnies (au lieu de huit).

Dans la *séance du 26*, les membres de la Commission présentèrent le citoyen Richtersleben, de Hesse-Cassel, pour être agréé « colonel des 5e et 6e bataillons de chasseurs belges... Ainsi donc, la Commission projetait de créer un 6e bataillon dès le mois de novembre. Elle ne put le réaliser que dans le courant de janvier 1793.

Séance du lundi 14 décembre. — La Commission militaire a déclaré au colonel Richtersleben qu'il pouvait, conformément à sa demande, augmenter les compagnies de chasseurs du 5e bataillon d'un 2e sergent, d'un caporal-fourrier avec la paye de seize patards par

jour, de trois autres caporaux ordinaires et de dix appointés avec la paye d'onze sous (sic) par jour. (Normalement la compagnie comprenait un capitaine, un lieutenant, un sous-lieutenant, un sergent-major, trois sergents, un caporal-fourrier, trois caporaux, un tambour et 88 soldats et appointés, ces derniers équivalant à nos soldats de 1re classe.)

Séance du samedi 19. — La Commission militaire ayant porté au complet le 5e bataillon de chasseurs, a présenté aujourd'hui à l'assemblée des représentants du peuple souverain de Hainaut, le mémoire tendant à déterminer cette assemblée à nommer les officiers nécessaires pour la formation d'un 6e bataillon, et de suite remplir les places vacantes du 5e bataillon par la promotion de ce corps; ayant été joint au dit mémoire une liste de personnes capables et méritantes pour exercer les différents grades, outre une «« tabelle » qui présente la force de deux bataillons sous le commandement du colonel Richtersleben.

Le 6e bataillon fut créé le 10 janvier 1793. Le 13 mars, le lieutenant-colonel Marlier « déposa sur le bureau l'état effectif de la compétence du 12 courant, du 6e bataillon de chasseurs » (1).

Mais le registre n'a pas tenu compte de quelques changements qui s'étaient produits dans le corps, et dont voici les principaux.

Par son décret du 26 janvier 1793, la Convention arrêta que les trois (?) (2) légions belges et liégeoises feraient partie provisoirement des armées de la République et qu'elles seraient soldées de la même manière.

Depuis plusieurs semaines déjà les 5e et 6e bataillons avaient reçu une nouvelle dénomination; on les appelait les 1er et 2e bataillons de *chasseurs de Jemappes.*

* * *

Le Comité militaire de Bruxelles, qui fonctionna officiellement à partir du 15 novembre, en remplacement du Comité de Lille, dissous, utilisa les troupes de la Légion pour former les corps de la nouvelle armée. En comparant les lettres, les états de service, les listes nominatives, les requêtes, etc., on peut, nous semble-t-il, établir la

(1) *Arch. Guerre R. F.*

(2) Ce chiffre trois provient très probablement du projet combiné par Dumouriez et le colonel Osten, en novembre 1792, de lever trois légions, projet qui ne fut pas exécuté. Osten fut nommé le 28 février 1793 commandant en chef des Légions belges par Dumouriez. (*Arch. Guerre. R. F.*)

filiation suivante qui n'a rien d'absolu, sauf en ce qui concerne les cadres :

Le 1er bataillon de la Légion devint le 1er bataillon du 1er régiment vers la fin de février 1793.

Le 2e, devint le 2e bataillon de chasseurs avant le 7 avril.

Le 3e, devint le 3e bataillon de chasseurs avant le 2 mai.

Le 4e, devint le 4e bataillon d'infanterie avant le 29 mai.

Les 5e et 6e, devinrent les 1er et 2e bataillons de *chasseurs de Jemappes*, dès le moment de leur création.

Pour le surplus, nous renvoyons le lecteur à notre étude sur l'armée belge de 1793. Quant à la cavalerie de la Légion, il en exista dès le début un détachement commandé par le colonel d'Abonval, mais par suite de la pénurie en chevaux, ce détachement ne fit jamais que du service à pied. L'artillerie de la Légion fut utilisée de même pour former le corps de l'artillerie belge (1).

Les Officiers de la Légion belge

Le Comité révolutionnaire de Lille désigna pour commander les troupes belges et liégeoises unies *Charles-Joseph de Nozières d'Envezin, comte de Rosières*, ancien général-major de l'armée brabançonne, réfugié en France au mois de novembre 1791. Son grade de maréchal de camp fut reconnu par le gouvernement de la République le 7 septembre 1792. *Lambert-Joseph Fyon* fut désigné pour commander la Légion liégeoise avec le grade de colonel. *Jacques Leunckens* reçut le commandement de la Légion belge.

Né à Bruxelles, il avait été successivement premier lieutenant de la Compagnie des Volontaires agrégés au Serment de Saint-Christophe en 1787, aide de camp du général Vander Mersch, avec le grade de capitaine en 1790, major de cavalerie et aide de camp de Kœhler après l'arrestation de Vander Mersch, membre de la Société des Belges et Liégeois à Paris en 1791, membre du Comité général révolutionnaire des Belges et Liégeois unis, à Lille en 1792 (2).

---

(1) Lettre du colonel Dumonceau et du conseil d'administration du premier bataillon du premier régiment d'infanterie belge au citoyen X. Andouin, adjoint du ministre de la guerre; lettre de Griffon, commandant du quatrième bataillon d'infanterie à X. Andouin; lettre du conseil d'administration du troisième bataillon de chasseurs à pied au ministre; lettre de Lejeune, chef du 2e bataillon de chasseurs, etc., etc. (*Arch. Guerre. R. F.*)

(2) Cf. *Le Répertoire alphab. des Off. de l'armée brabançonne (Arch. Gén. du Royaume de Belgique); — Rapédius de Berg, par Gérard; — Mémoire justif. de Vander Mersch, par J.-E. Dinne; — Borgnet, Hist. de la Révol. liégeoise; — Arch. adm. de la guerre. R. F., etc.*

La Légion belge ne paraît pas avoir nommé des lieutenants-colonels (1) au début. Du moins *Jean-Baptiste Dumonceau*, qui fut le premier chef de bataillon des Belges, et qui s'était réfugié à Douai, ne reçut ce titre que provisoirement, et au mois de juin seulement. Un autre officier belge, *Henri-Joseph Lantremange*, fut chargé de remplir les mêmes fonctions. Né à Liége en 1736, il avait servi huit ans au régiment des Cars-cavalerie (2), avec lequel il avait fait trois campagnes; lieutenant dans le régiment liégeois d'Horion-infanterie au service de la France en 1760, il fit les campagnes du Hanovre et fut réformé en 1761 avec ce régiment. Capitaine de canonniers dans les troupes françaises au service des Etats-Généraux de Hollande en 1787, il fut proscrit par le Prince-Evêque de Liége et par l'Empereur. Lantremange se réfugia à Lille, forma une compagnie à ses frais et fut bientôt placé à l'avant-garde du maréchal Luckner.

* * *

La première partie de la campagne de 1792, celle qui s'étend de la fin du mois d'avril au 30 juin (abandon de Courtrai par Luckner), est une période de tâtonnements, d'organisation. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si les données qu'on possède sur les débuts de la Légion sont vagues et qu'il s'y mêle quelque obscurité. Dans cette époque assez chaotique, quelques noms surnagent cependant. Ce sont ceux des nombreux réfugiés belges ayant appartenu à l'armée brabançonne et qui organisent à Lille les troupes qu'ils ont amenées de Belgique. Plus tard viendront les promotions sérieuses; en avril 1792, le gouvernement républicain n'a pas encore sanctionné les décisions du Comité révolutionnaire.

A côté de Dumonceau et de Lantremange, voici les premiers capitaines de la Légion, *A. de Boubers* (3); *Emmanuel-Joseph Dinne*, l'ancien aide de camp de Vander Mersch, le secrétaire à Paris des exilés belges; *Jean-Baptiste Arnould Fontès*, qui a quitté l'armée des patriotes pour entrer dans la Garde nationale parisienne, au bataillon des Capucins du Marais; *Albert Davaine*, fils du général, qui a fait un stage dans la Garde nationale de Seine-et-Marne; *François*

---

(1) Dans les bataillons de volontaires — et la Légion en était — il y avait deux lieutenants-colonels chefs de bataillon.

(2) C'était le régiment dans lequel avait débuté le jeune Dumouriez.

(3) Il ne faut pas confondre cet officier avec le maréchal de camp *Alexandre-François-Joseph comte de Boubers* (1744-1819), qui sauva l'artillerie et le trésor au camp de Maulde, lors de la défection de Dumouriez.

Leunckens, François-Joseph Latteur, Osten... tous ont combattu dans vingt actions depuis Turnhout jusqu'à Falmagne.

Furent également capitaines dans la Légion, dès le début : *Jean Vleeschouwer*, né à Anvers en 1770; il avait servi aux hussards français d'Estherazy; *Louis-Joseph Lahure*, l'un des plus ardents promoteurs du comité de Lille, lieutenant le 15 avril, capitaine le 1er juin; *Boniface Fontaine*, d'Ath; *Victor Marlier*, de Ramousy, près Avesnes, adjudant-major au 1er bataillon; tous trois anciens officiers dans l'armée des patriotes; *Louis-Armand Cleynerman*, né en 1765 à Saint-Omer, ancien dragon d'Orléans, un aventurier dont nous retracerons plus loin les exploits. Capitaines encore : *Lambert Kreymans*, né le 24 janvier 1744 à Maeseyck ,et qui avait fait comme simple fusilier, puis comme sergent dans les régiments de Vierset et d'Horion, les campagnes de Hanovre; *Lambert Piquet*, né à Mons le 28 septembre 1767, capitaine le 10 juin.

Adjudant: *Jean-François-Albert-Ignace-Joseph Senault*, né à Mons, le 26 septembre 1762, et dont le nom se trouve inscrit sur les Tables du Temple de la Gloire. Avant d'entrer dans la Légion, il avait servi depuis 1782 dans la marine royale de France comme volontaire d'honneur et avait perdu un bras en combattant les Anglais sur un corsaire.

Lieutenants et sous-lieutenants : *Daubremé*, de Bruxelles, déjà cité; *Jean-Jacques-Christophe-Benoît Flon*, encore un Bruxellois, né en 1746, lieutenant le 12 mai, ainsi que le Gantois *François Scheire*, né le 5 mars 1771; *Jean-Baptiste Renault Serues*, né le 2 octobre 1769 à Menin, sous-lieutenant le 1er juin, *Modeste-Louis Defacqz*, né à Blaton le 20 juin 1769, lieutenant en avril.

Citons aussi quelques sous-officiers et simples chasseurs :

Louis-Joseph Decarnin, de Lille, et son amie célèbre, *Jeanne-Marie Schellinck*, l'héroïne gantoise à laquelle nous consacrerons une page inédite; *Joseph-Nicolas Sacré*, de Mons, né le 11 mars 1769, ancien soldat de Royal-Suédois et de Dillon; *François Devillé*, né à Mons le 16 avril 1770, canonnier le 15 juin; *Joseph Van Geen*, de Gand, ancien volontaire brabançon, plus tard lieutenant général et baron; *Charles Pardon*, né à Menin le 9 août 1771, sergent-major depuis le 29 avril; *François Magnier*, né à Chimay le 28 février 1762, soldat au Royal-Vaisseaux en 1780, puis au Royal-Liégeois; licencié comme sergent en 1791; sergent depuis le 17 mai; etc., etc.

* * *

Du 30 juin au 6 octobre, nos légionnaires, endurcis par leur passage au camp de Maulde, vont conquérir de nouveaux lauriers, les

uns en Champagne avec Dumouriez et Beurnonville, les autres en observant la frontière menacée par les Impériaux et en concourant à l'admirable défense de Lille. Et le Comité révolutionnaire profite de l'anniversaire désormais célèbre du 14 juillet, pour encourager les officiers de la Légion par une promotion considérable. Mais avant tout, rappelons quelques nominations faites le 1er juillet; celles de *Ferdinand d'Hauw*, né à Bruges en 1771, et de *Louis Massion*, né à Bruxelles en 1768, au grade de lieutenant. A la même date, *Lantremange* est nommé lieutenant-colonel.

Le 15 juillet, donc, le lendemain de la fête nationale qui fut cette année-là moins grandiose, mais aussi moins tragique que les années précédentes, sont nommés capitaines : *André-Joseph Deneck*, de Bruxelles, ancien aide de camp de Vander Mersch; *Pierre Gauthier*, de Gand; *Pierre Lejeune*, anciens soldats de l'armée patriote; puis *Laurent-Joseph de Reyniac*, né à Liége le 23 mars 1765, cadet au régiment de Berlaymont de 1777 à 1788 (1); *Jean-Baptiste Cuvelier*, du régiment de Namur, et deux Français, dévoués à la Belgique : *Béguin*, de Lannoy (Nord) qui avait 59 ans, et *Charles-Claude-Liévain de Bonne dit Dabonval*, de Hesdin, ex-capitaine dans l'armée brabançonne.

Sont encore nommés ce jour-là, lieutenants : *Louis Defacqz*, d'Ath, *Charles-Joseph Evers*, et *Charles-Etienne Ghigny*, de Bruxelles, *Jean-Baptiste van Merlen*, d'Anvers; sous-lieutenants: *Jean-François Wuyts*, de Westerloo, cité au cours de la Révolution brabançonne; *Jacques-Mathieu Raeymakers*, de Tirlemont, tué à Lille...

Du 15 juillet au 6 octobre, les nominations s'échelonnent suivant les besoins du service et les actions d'éclat :

Dabonval, *Osten*, *Gilles Collinet* sont promus au grade de lieutenant-colonel, respectivement le 1er, le 3 et le 13 août. Le 3 août, le Luxembourgeois *Jadot (Henri-Joseph)* né en 1758, et le Français *Joseph Griffon*, de Mâcon, ancien officier de l'armée patriote, sont nommés capitaines; le 15 août, c'est *François Scheire*, de Gand, et en même temps *Joseph-Nicolas Sacré* déjà cité, qui passent sous-lieutenants. Le 28, *Yves-Benoît Vandaele* (encore un ancien patriote) devient lieutenant. Le 1er septembre, *Evers et Ghigny* sont capitaines; le 6, c'est *Deghendt*, à qui ses 60 ans ne pèsent point; le 10, *Paul-Hyacinthe Sainglant*, né à Mons le 26 janvier 1765, devient lieutenant; le 13, c'est *Jacques-Joseph Nagan*, né à Liége en 1758, qui reçoit son

(1) Il appartenait à la vieille famille liégeoise de Reyniac, dont nous connaissons dix représentants au moins qui furent officiers, soit au service des princes-évêques de Liége, soit au service de la France.

brevet de capitaine; il avait levé à ses frais une compagnie et armé plusieurs chasseurs; le même jour, *Decarnin* est sous-lieutenant (il était sergent-major depuis le 1er juillet); le 17, *Wuyts*, déjà cité, obtient le grade de lieutenant; le 24, le Bruxellois *Vanderbelen (François)*, né en 1761, celui de sous-lieutenant, et *Marchal*, celui de capitaine d'artillerie.

Citons aussi *Pierre Sanders*, né en 1765 à Courtrai, nommé capitaine le 1er octobre, et l'allemand *Senig*, dont nous avons déjà parlé, nommé le lendemain; *Xaxier Dupont*, plus tard officier, entré le 7 août comme simple chasseur dans la Légion; il était né à Mons en 1774; *Deglain (François)* de Bruxelles, qui sortait des gardes du drossart après être passé par l'armée brabançonne, sergent le 20 septembre, puis sous-lieutenant; *François Brédart*, d'Ath, dont les états de services portent qu'il commanda à Lille une compagnie sous les ordres d'Osten; *Larmey (Joseph)* de Mons, légionnaire depuis avril, devenu capitaine; *Jacobs (Charles)* de Bruxelles, né le 30 octobre 1773, sergent en octobre 1792; *Magloire Demayer*, né à Tournai le 14 septembre 1769, fourrier le 21 septembre; *Louis Delacroix*, né à Milmort (Liége) en 1757, sergent à la même époque; il avait servi en 1774 au régiment de Walsh-irlandais, avait été congédié comme caporal en 1781, puis avait fait, avec ses concitoyens, la révolution de 1789 comme chasseur au 1er bataillon liégeois.

Nous relevons encore une douzaine de nominations faites à la veille de Jemappes, Ce sont celles de : *Pierre Lejeune*, au grade de lieutenant-colonel; (1) *Laurent Frérelet*, né à Sedan en 1771, sous-lieutenant le 10 octobre; *François-Adolphe Crooy*, né à Tongres le 10 décembre 1763, capitaine le 15 octobre; *Paul Sainglant*, déjà cité, capitaine le 29; puis, celles de *Jean-Baptiste Rens*, de Grammont, au grade de lieutenant-colonel, de *Langlois (François-Charles)*, né à Paris le 27 octobre 1759, ancien dragon du marquis de La Fayette (18e de l'arme) en 1778, puis capitaine dans la Légion du Nord le 5 août 1792, et enfin capitaine dans la Légion belge; de *Thuriaux*, comme capitaine, ainsi que de *Mathieu Klein*, de Krigkerscheim, né en 1768, et de *Yves-Benoît Vandaele*, de Moorsele, déjà cité. Dans cette promotion, qui date du 1er novembre, nous notons aussi les lieutenants *Ducarouge*, *Charles-Joseph Dassonleville*, né à Hal en 1765, *Jean-Baptiste Schwartz*, de Bruges (quartier-maître), *Vernemmen*, *Martin Emmerechts*, né à Bruxelles le 21 novembre 1773, et les sous-lieute-

---

(1) Le capitaine *Leunckens* (*François*) fut aussi nommé chef de bataillon dans le courant d'octobre.

nants *Lebrun* et *Jaumotte (Jean)*, né à Dinant le 21 septembre 1773, soldat dès le début, caporal le 20 mai et sergent le 5 juillet.

Enfin, le dernier officier nommé avant la bataille de Jemappes est, à notre connaissance, *Jean-Baptiste Cuvelier*, déjà cité, et dont la nomination au grade de lieutenant-colonel date du 3 novembre.

Dès le 8 novembre, plusieurs Légionnaires virent leur bravoure dans les champs de Boussu, de Thulin et de Jemappes récompensée par l'octroi d'un grade. *Joseph-François Deverchin*, né à Eugies en 1746 (1), et *Marlier* furent nommés lieutenants-colonels, *Capelle*, *Defacqz (Modeste-Louis)* et *Stoefs*, capitaines, *Pierre-Corneille Vermeulen*, d'Anvers, ancien soldat de l'abbé de Tongerloo, devint lieutenant; *Mannié*, sous-lieutenant en même temps que *Marie-Jeanne Schellinck*, et *Antoine Degand*, né à Mons le 3 février 1762, sergent-major.

Ce sont là les noms que nous avons pu relever d'une façon précise pour la période qui va du mois d'avril au 15 novembre 1792. Sans doute, il en est d'autres, et cette liste, la plus longue et la plus exacte qui ait été faite jusqu'à ce jour, croyons-nous, est peut-être bien incomplète encore. Mais le lecteur nous saura gré d'avoir montré sous son vrai jour et avec ses vrais éléments cette Légion belge dont on a beaucoup parlé sans la connaître (2).

Donnons pour finir, la liste nominative des officiers du 5ᵉ bataillon, créé nous l'avons dit, le 15 novembre 1792. Cette liste est extraite du Registre des Procès-Verbaux de la Commission de Guerre établie à Mons.

Etat-Major.

Le colonel était Henri *d'Huart*, de Luxembourg;
Le fourrier-major Pierre *Dearric*, de Mons;
Le chirurgien de bataillon, Henri *Lelièvre*, de Mons;
L'écrivain de bataillon, Jacques *Latteur*, de Bruxelles;
L'adjudant Louis-Charles *Bource*, de Mons.

Capitaines commandant les 8 compagnies (3).

François-Joseph *Latteur*, déjà cité; *Massion* l'aîné de Bruxelles;

---

(1) Il avait servi dans les compagnies franches depuis le 15 août 1792 et devint général de brigade en 1793.

(2) Nous avons pensé qu'il serait plus intéressant de trouver le détail des faits d'armes de nos soldats à la suite du récit de chaque action militaire. Aussi glorieuse qu'elle puisse être, une nomenclature de ce genre est toujours un peu sèche et, logiquement, les actions d'éclat doivent accompagner la narration des batailles et combats, sous peine d'obscurité.

(3) Les officiers ont été placés dans l'ordre des compagnies.

Jean-François *Senault*, cité; Jean-Baptiste *Somme*, de Dinant; Sauveur *Barboujac;* Antoine *Immerach*, de Namur; *Carton* et Louis-Joseph *Defacqz*, de Chimay, né en 1767, et qui avait servi dans l'armée brabançonne (1).

Lieutenants.

Joseph-Nicolas *Sacré*, déjà cité; Joseph *Hautelet*, de Givet; Hubert-Am. *Battelet*, né à Mons en 1757, un ancien soldat de Van der Mersch, de même que Louis *Coppens*, né à Audenaerde en 1759; J.-B. *Gilbert;* Joseph *Campion* de Mons; Louis *Mignon* de Namur, né en 1772, ancien soldat de la Révolution brabançonne, et Henri *Develette*, né à Dinant en 1773, qui avait servi en Brabant depuis 1787.

Sous-lieutenants.

Alexis *Latteur*, de Mons; Pierre-Joseph *Sacré* et André *Troyes*, de Mons; Joseph *Desrumeaux*, né à Leysele (Flandres) en 1765; *Miville;* Philippe *Debay*, de Mons; François *Leduc*, né à Wiers (Tournaisis) en 1761 et Jean *Jaumotte*, né en 1772 à Dinant, tous soldats de la Révolution brabançonne.

Le capitaine *Barboujac*, le lieutenant *Gilbert* et le sous-lieutenant *Miville*, tous trois français, avaient été proposés au Comité militaire par le général Dumouriez, mais ils ne rejoignirent point et furent remplacés respectivement dans leur grade par *Mathieu*, Jules-François-Joseph *Pourcelle*, né à Namur en 1770, ancien soldat de l'armée brabançonne, et Jean-Baptiste *Legros*, né à Pontoise en 1765, soldat en France depuis 1780.

La Légion liégeoise

Le citoyen *Gilles Godenne*, chef de bataillon à la Légion liégeoise, ayant eu à se plaindre de quelques-uns des officiers de ce corps, les dénonça au Comité de Salut public. C'était la mode. Marat dénonçait dans l'*Ami du Peuple*, Robespierre dénonçait à la tribune, Dumouriez dénonçait dans ses mémoires, et, ce qui de nos jours serait considéré comme une infamie, n'était en ce temps-là qu'un moyen de défense assez usuel.

La dénonciation de Godenne ne serait pour nous d'aucun intérêt

(1) Il ne doit pas être confondu avec *Modeste-Louis Defacqz* d'Ath, capitaine le lendemain de Jemappes.

si cet officier n'avait cru nécessaire de retracer pour le bien de la cause, l'historique à peu près complet de la Légion liégeoise! (1)

Grâce à lui, voilà un point d'histoire éclairci, et il est bien probable que si le lieutenant-colonel Closse, de la même légion, n'avait, en dépit des règlements, juré qu'il n'abandonnerait pas sa femme, laquelle passait des revues déguisée en lieutenant, nous ne saurions rien ou presque rien de ce régiment et nous en serions réduits à nous demander, comme l'historien de la Révolution liégeoise, si les Légions de Lille et de Givet n'en forment qu'une? (2)

Nous suivrons autant que possible le texte de la lettre de Godenne, quittes à l'enrichir des commentaires qu'il faudra.

« Tout homme libre, écrit-il dans ce style ampoulé qu'avaient mis à la mode les orateurs de la Convention, tout vrai républicain ne peut voir sans indignation mépriser les lois et les enfreindre; c'est pourquoi je tracerai ces lignes, non pas pour me disculper, mais bien pour dénoncer les coupables aux yeux des mandataires du peuple. Pénétré de ce sentiment, je parcourerai rapidement la formation de la Légion liégeoise dont je fais partie; je rappellerai en peu de mots comment elle a été formée, son accroissement, ses changements, enfin je démontrerai comment ceux qui la commandent en sont devenus les chefs.

L'an 1792, au moment de la déclaration de guerre, s'établit à Paris un Comité belge et liégeois qui, autorisé par l'Assemblée nationale, leva plusieurs corps belges et liégeois.

L'idée de former une légion liégeoise datait de l'année précédente. Le 18 décembre 1791, avant même la formation du Comité, quelques Liégeois, conduits par Lebrun, étaient venus à la barre de l'assemblée solliciter l'autorisation de former une légion. L'assemblée

(1) La lettre de Godenne est datée d'Amiens, 22 frimaire an II (12 décembre 1793) et se trouve à la section administrative des Archives du Ministère de la Guerre, à Paris.

Godenne avait été dénoncé par le capitaine Wilmotte, de la Légion, et suspendu pour avoir tenu des propos « inciviques et peu révolutionnaires ». Il aurait dit, entre autres, qu'il fallait « être fou pour inventer des révolutions, que la révolution de Hollande avait duré trente ans et plus, celle d'Angleterre aussi, etc. » Cette dénonciation porte la signature de Jardon. Mais tout se bornait à une exclamation indignée de Godenne à la suite de la reddition de Valenciennes : Mon Dieu ! serons-nous donc toujours trahis ? Les ennemis n'ont que ces armes-là pour faire tomber la France. Combien il est difficile de faire des révolutions ! Celle de la Hollande a été marquée par la trahison, celle de Liége et de Brabant de même et voilà qu'on dit la France en danger !

(2) *Ad. Borgnet. Op. cit.*

promit; c'est tout ce qu'elle pouvait faire, car il n'y avait pas encore rupture avec l'Autriche. (1)

Plusieurs membres du Comité, dit Godenne, vinrent à Givet lever la Légion liégeoise: Brixhe, notaire à Spa, Dethier, avocat à Theux, Noël Levoz de Liége, Dinne de Namur. (C'était, on se le rapelle, la partie liégeoise du Comité).

Les premiers officiers furent nommés vers la fin du mois d'avril. Le lecteur les connaît déjà. C'étaient: *Jean-Lambert-Joseph Fyon*, colonel-commandant, *Nicolas Declaye*, major, *Henri-Antoine Jardon*, de Verviers et *Deny*, capitaines-adjudants, *Moyse*, chirurgien-major.

Il n'y eut d'abord que trois compagnies, commandées respectivement : la 1re par *Gilles Godenne* (2), la 2me par *Lambert-René-Joseph Bailly;* tous deux de Liége, et la 3me par *Laurent-Joseph Boucher*, de Namur. Boucher, le héros de Turnhout, passa peu de temps après dans la 1re compagnie franche (Ransonnet) et fut remplacé par le lieutenant *Henri-Joseph Willeaume-Closse de Liége.*

Godenne ne dit pas combien furent pénibles les débuts de la Légion. Il lui déplaît d'avouer, et cela se conçoit, que son bataillon se distingua tout d'abord par son inconduite notoire. Plus d'une fois les officiers municipaux de Givet se plaignirent à Lafayette, qui commandait à la frontière, de cette bande aux uniformes de toutes les couleurs, qui mettait le désordre dans leur ville et se livrait à tous les excès. Puis cette exubérance se calma aux premiers revers, et la discipline aidant, la Légion devint bientôt un corps d'élite; phénomène commun à cette époque.

Au mois d'août, le nombre des compagnies fut porté à huit, commandées par *Godenne, Jardon, Bailly, Closse, Lepus, Wilmotte, Beaudinet* et *Chapuis (Jacques-Hubert).*

Declaye devint lieutenant-colonel; *Henrard*, chirurgien-major remplaça *Moyse* nommé lieutenant.

Enfin, au mois de septembre, *Fyon* ayant été nommé général de brigade, *Declaye* devint colonel commandant et on ajouta une 9e compagnie, capitaine *Prévôt*, de Fumay.

---

(1) *Cf. Ad. Borgnet. Op. cit.*

(2) Fyon, devenu général, délivra au commandant Godenne le certificat suivant (15 nivôse an III=4 janvier 1795) : Il s'est toujours comporté dans la vie privée comme un homme probe et vertueux, dans la vie politique en partisan zélé de la liberté de son pays, pour lequel il a fait tous les sacrifices possibles... J'ai toujours connu le citoyen Godenne comme un excellent père de famille, un excellent patriote et un brave officier.

Godenne ne parle pas des officiers subalternes de la Légion, mais nous pouvons suppléer à cette lacune dans une certaine mesure en citant *Closse*, lieutenant, devenu capitaine, *Moyse*, de chirurgien devenu lieutenant, *Jean-Baptiste-Michel Desaubliaux* (1), de Paris, qui devint adjudant-major, *Gilles Bertrand*, né à Spa en 1768, *Laporte*, *Lyon*, *Didot*, *Montulet*, *Chapuis (Jean-Jacques)* de Verviers, sous-lieutenant, fils du capitaine Chapuis; *François Jacob*, né à Theux en 1766, sous-lieutenant le 12 août (2).

* * *

La dite Légion, continue Godenne, fit toute la campagne de 1792 et rentra à Liége avec les troupes de la République.

Fyon était alors devenu maréchal de camp. La Légion partit pour l'Allemagne le 15 septembre (?) (3) et passa l'hiver à Mérode (château de Mérode près de Düren, entre Cologne et Aix-la-Chapelle) sous les ordres de *Declaye*, avec un détachement à Lemerdorf, commandé par le capitaine *Jardon*.

Après l'échec d'Aldenhoven (1er mars), la Légion se replia sur Liége, puis elle évacua cette ville et fut rejointe par deux compagnies de la garde nationale, les compagnies *Heusé* et *Desfossez* (4), qui furent incorporées dans la Légion sous les nos 10 et 11. Bientôt après, le corps fut renforcé par une 12e et une 13e compagnies sous les ordres des capitaines *Bury* et *Mathieu*.

Bien qu'un décret du 7 mars ne reconnût pour officiers que ceux qui avaient été nommés avant la réunion des Légions à l'armée française (26 janvier), arrivés à Louvain, Declaye et Closse projetèrent une nouvelle organisation de la Légion, par laquelle celle-ci comprendrait désormais deux bataillons à 9 compagnies chacun. On espérait être bientôt de retour à Liége. Godenne, Jardon, Bailly et Closse auraient été choisis comme lieutenants-colonels (5); mais les événements empêchèrent de donner suite à ce projet. Fyon quitta l'armée

---

(1) Cité dans un rapport du général Fyon. (*Arch. Guerre. R. F.*)

(2) Laporte, Lyon, Didot et Montulet, cités par A. Borgnet. Op. cit. Les autres proviennent des Archives de la Guerre à Paris.

(3) Lapsus calami pour le 15 décembre.

(4) Heusé ou Hansez, et Defossé ou Desfossés?

(5) Deux lieutenants-colonels par bataillon de volontaires, comme c'était la règle en France.

pour se rendre à Paris, Declaye disparut (en réalité il devint général de brigade le 30 juillet 1793). En attendant, les 13 compagnies existantes formaient un total de 400 hommes au plus et la revue passée à Hannappe près Lille en avril 1793 — revue que la femme du capitaine Closse passa comme lieutenant — montra la nécessité de réorganiser le corps. Closse revint à son ancien projet et fit demander l'appui du général Fyon, mais il essuya un refus, motivé par l'existence d'une loi (1).

Une nouvelle revue eut lieu le 28 mai 1793. C'était le moment, dit Godenne, de tromper la religion du commissaire des guerres en lui faisant passer la revue de deux bataillons. Closse, aussi intrigant qu'ambitieux, et de concert avec Bailly et Jardon, se chargea de former deux bataillons à 8 compagnies chacun. Jardon prit le commandement de la Légion. Mais comme on n'avait pas 400 hommes en tout, il fallut chercher un moyen de grossir quelque peu ces compagnies. On plaça dans le rang tous les domestiques, on porta sur la liste des absents 9 à 10 hommes par compagnie, autant de tués, un bon nombre de traînards égarés dans la retraite, le Commissaire des guerres passa la revue des deux bataillons, signa la liste de revue... et le tour fut joué!

Cette liste de revue la voici, telle que nous l'avons trouvée aux Archives de la guerre:

Armée du Nord. — Légion Liégeoise

suivant la Revue passée le 28 may 1793.

Fyon, général de brigade, chef de Légion

Etat-Major 1er Bataillon.

Henri Jardon . . .	Colonel.
Louis Bailly . . .	2e Lieutenant-Colonel.
Eustache Dubuisson	Adjudant-Major.
Benin.	Adjudant.

Etat-Major 2me Bataillon.

Gilles Godenne . .	1er Lieutenant-Colonel.
Henri Closse . . .	2e Lieutenant-Colonel.
Gilles Stouba . . .	Adjudant-Major.
Bertin.	Adjudant.

(1) Probablement le décret du 9 mai 1793, dont il a déjà été question.

1er Bataillon.

	Capitaines	Lieutenants	Sous-Lieutenants	Troupe
1re Comp.	Baudinet	Lelièvre	Deglain	31
2e »	Lepas	Massart	Frésart	31
3e »	Prévôt	Detombay	Marquet	23
4e »	Laport(e)	Duchet	Collart	33
5e »	Laruelle	Deglain	Glandet	33
6e »	Renardy	Lastay	Eradej	21
7e »	Jacob	Levoz	Piérard	31
8e »	Bury	Hansez	Lejeune	29

2me Bataillon.

1re Comp.	Wilmotte	Guérette	Wimotte	27
2e »	Hub. Chapuis	Jacq. Chapuis	Henri Chapuis	32
3e »	Moyse	Pahan	Sacré	20
4e »	Mathieu	Magnès	Marlier	23
5e »	Bertin	Germain	Derulle	23
6e »	Piette	Dethier	Ghyot	29
7e »	Thiry	Denoël	Laurent	37
8e »	Desfossez	Nahon	Gérardy	27

Hannappe, le 28 mai 1793. Présents sous les armes, officiers et troupe : 388.

Outre ceux des officiers déjà cités, plusieurs noms nous intéressent dans cette liste, (1) ceux de Guérette et de Fressart entre autres.

Jean-Louis Guérette qui fut plus tard aide de camp de Jardon, était né à Liége le 18 mars 1769. Nous aurons encore l'occasion de parler de lui.

Jean-Laurent Fressart, déjà cité, ancien soldat aux Irlandais de Berwick, plus tard officier à la 112e demi-brigade.

Les *Chapuis* étaient originaires de Verviers; *Jacques Hubert* était capitaine dans la Légion depuis le 12 août 1792; son fils *Jean-Jacques* était à la même époque sous-lieutenant.

Godenne ne dit pas ce qu'il advint de la Légion liégeoise, mais nous savons que dès la fin de l'année 1793, les représentants du peuple prononcèrent la transformation de toutes les troupes belges, liégeoises et bataves en cinq bataillons de chasseurs-tirailleurs.

La Légion liégeoise fut versée au 1er bataillon, colonel Jardon.

Les Ransonnets

A côté de la Légion belge et des compagnies franches de Lorient, des Quatre-Nations (Chasseurs parisiens), des Cambrelots (Chasseurs

---

(1) Nous n'avons rien voulu changer à l'orthographe des noms contenus dans cette liste.

de Cambrai) et de quelques autres, en très petit nombre, qui, au dire de M. Chuquet, purent rejoindre dans l'Argonne l'armée de Dumouriez et rendirent des services, on voit figurer la Compagnie des Ransonnets qui tirait son nom du colonel *Jean-Pierre Ransonnet* qui la commandait.

Ransonnet vit le jour à Liége le 13 octobre 1744. Il descendait, dit-on, d'une ancienne famille de robe de la Guyenne, venue à Liége vers le milieu du XVI[e] siècle. Son père avait été pourvu de la charge de Commissaire de la Cité et du Pays de Liége le 31 décembre 1739.

Entré en 1759 au service de l'Autriche, il fut admis comme cadet dans le régiment de cuirassiers de Kleinholtz et passa, trois ans plus tard, au régiment de Modène, où il obtint le grade de lieutenant, puis celui de capitaine en 1763. Mais l'inactivité de la vie de garnison allait mal à cette nature avide de mouvement. Aussi, après avoir donné sa démission (1766), Ransonnet, excité par le triomphe de l'insurrection américaine, résolut-il d'aller visiter cette terre de liberté, où Franklin et La Fayette avaient réalisé le rêve de la démocratie moderne. Il y vit de près ces hommes illustres, et puisa dans leurs entretiens ce feu sacré qui l'anima toute sa vie, et l'amour des libres institutions, à la défense desquelles il voua son épée. Rentré dans sa patrie en 1789, au moment où éclatait la révolution liégeoise, il se rangea du côté des patriotes et fut nommé lieutenant-colonel. Cependant, la révolution brabançonne offrant pour le moment un champ plus vaste à son activité militaire, car Vander Mersch se disposait à ouvrir la campagne contre les Autrichiens, il passa dans cette armée avec son grade, en vertu d'un accord fait entre les Etats de Liége et le Comité de Bréda. Commandant de l'aile droite des patriotes, il s'empara des forts de Lillo, Santvliet et Liefkenshoek; après quoi Van der Noot, qui voulait s'en débarrasser, le fit nommer colonel, et l'envoya sans argent, lever un corps de troupes dans le pays de Liége et soulever le Limbourg et les territoires brabançons situés sur la rive droite de la Meuse. Dégoûté de la marche que les statistes imprimaient aux affaires (on lui prenait les recrues qu'il avait payées de sa poche, puis on l'accusait d'être trop vif et trop bouillant), il vint reprendre son commandement à Liége et tint pendant quelque temps en échec l'armée des Cercles. Cependant, à l'arrivée des Autrichiens, il dut plier devant des forces supérieures et se vit réduit à se réfugier en France où La Fayette l'accueillit avec distinction, l'attacha à son état-major puis lui donna le commandement de la *1*[re] *compagnie franche* qu'il le chargea de lever à Givet.

Ce corps, aussi connu sous le nom de *compagnie des Ransonnets*,

Bataillon des Tirailleurs ou *Eclaireurs de la Meuse*, entra, en 1794, dans la composition de la 9e *demi-brigade d'infanterie légère*, devenue 9e *léger* en 1803, et qui mérita d'être désignée, sur son drapeau et dans l'armée par le titre d' « *Incomparable.* » (1)

On sait que le brave Ransonnet devint général en 1794 et mourut deux ans après à Moutiers en Tarentaise, des suites de fatigues et de blessures.

De son mariage en 1775 avec *Marie-Anne-Josèphe Magnée*, dont nous avons parlé, Ransonnet avait eu quatre fils qui se consacrèrent au service des armes en France, et dont deux périrent sur le champ de bataille.

C'étaient *Jean-François*, né à Liége le 9 septembre 1776, qui suivit son père dès 1792, devint capitaine en 1797, aide de camp du général Klein en 1800, chef d'escadrons en 1802 et premier aide de camp du général Leval, légionnaire en 1804, adjudant-commandant aux ordres de Soult en 1807, commandant des bouches de l'Oder, et enfin chef d'état-major de la cavalerie de Masséna et officier de la Légion d'honneur en 1809, année où un coup de canon l'emporta à Essling.

Jacques-Joseph, né à Liége le 18 avril 1778, qui débuta en Italie en 1795, puis entra dans la marine, devint aide de camp de Carnot à Anvers et fut réintégré en 1830 comme capitaine de frégate. Il était légionnaire.

Barthélemy-Gustave, né à Liége le 18 juin 1782, entré dans la marine, aspirant en 1801, enseigne en 1803, mort la même année de la fièvre jaune lors de l'évacuation de Saint-Domingue.

Louis-Joseph, né à Liége le 25 juillet 1785, sous-lieutenant en 1804, lieutenant en 1807, blessé mortellement à Friedland.

Parmi les officiers et sous-officiers de la Compagnie des Ransonnets, nous avons retrouvé *François-Gérard Nagant*, né à Liége le 31 janvier 1758. Entré au service en qualité de lieutenant dans cette compagnie le 28 juillet 1792, devint capitaine le 29 janvier 1793 et passa ensuite à la 30e demi-brigade légère devenue 8e légère (20 novembre 1793).

Nagant fut retraité en 1808 à cause de ses blessures. Il avait été atteint d'un coup de sabre au bras droit le 30 août 1792 à l'affaire de Stenay, et d'un coup de feu au pied droit le 12 août 1793 près de Rouck

(1) Ce régiment fut formé en 1794 au moyen du 9e bataillon de chasseurs (ex-Cévennes), du 28e bis de chasseurs et des Ransonnets. On en fait descendre le 84e régiment d'infanterie. C'est à Marengo que la 9e légère reçut du général Bonaparte le titre d'Incomparable et onze armes d'honneur. (*Historique des Corps de Troupe. Op. cit.*)

n Flandre. Il fit toutefois encore les campagnes à l'armée de Sambre-t-Meuse (1795-1796), à l'armée d'Italie (1797-1799), puis en Italie, n Istrie et en Dalmatie en 1806-1807.

En 1814, il écrivait au ministre de la Guerre, duc de Feltre : « Que '. E. daigne me nommer au grade de chef de bataillon, par ce moyen, l'aide d'un cheval, je pourrai encore servir à donner un bon coup e collier pour la défense de la patrie... C'est le seul sujet qui m'ap-elle, car aussitôt hors de danger, je demande à rentrer dans ma amille... » En marge de cette lettre se trouvent ces quelques mots, écompense d'un dévouement admirable : « *Il est âgé de 56 ans. ?épondre négativement. Il est estropié.* » Hélas! mais Daumesnil était aussi!

Le capitaine *Laurent-Joseph Boucher*, de Namur, sorti de la égion liégeoise.

Frédéric Herwegh, né à Bruxelles le 2 septembre 1769, entra le 5 septembre 1792 comme sergent dans cette compagnie.

Barrois (Pierre), né à Ligny en Barrois (Meuse) le 30 octobre 774, fils d'un boulanger, s'était engagé dans la Garde nationale devint sous-lieutenant le 28 avril 1792; il passa le 12 sepembre de même année comme lieutenant dans le corps des Ransonnets. Il evint général de division, baron de l'Empire et grand-croix de la égion d'honneur. Il commandait la 1re division de la Jeune Garde à Vaterloo.

André (Joseph) de Seraing, né le 7 mai 1770, soldat le 13 mai 792, puis sergent, et enfin sergent-major, passa le 1er janvier 1793 au r Bataillon liégeois.

CHAPITRE IV

Les Débuts de la Campagne de 1792

ésorganisation de la France. — L'armée du Nord à l'ouverture des hostilités. — L'état-major de l'armée du Nord. — Considérations générales sur les débuts de la campagne de 1792. — Le plan de guerre de Dumouriez. — Ouverture des hostilités. — Combats de Quiévrain et de Marquain. — Combats de Bavai, de Rumegies et de Hemptinnes-Florennes. — Changements dans le commandement. — Combat de la Glisuelle (Grisoelle). — Opérations de Luckner. — Prise de Menin et de Courtrai. — Retraite de Luckner. — Incendie des faubourgs de Courtrai. — Dumouriez. — Dumouriez à l'armée du Nord. — Le combat d'Orchies. — L'insurrection du 10 août. — La défection de Lafayette. — Situation des armées au 10 août. — Le camp de Maulde. — Dumouriez général en chef. — Les nominations de Dumouriez.

Combien de fois, de vive voix comme par écrit, n'a-t-on pas pété : Sans généraux, sans officiers, sans soldats, nous avons battu utes les armées du monde. Rien n'est plus ridicule et plus faux. ans les lenteurs systématiques des Autrichiens surtout, nous étions rdus cent fois pour une. Eux seuls nous ont sauvés, en nous donnant temps de faire des soldats, des officiers et des généraux ; quant aux laces, jamais un pays et une cause n'ont été mieux servis que par lles que nous avons perdues en 1793. C'est là un fait d'autant plus sentiel à établir que de telles fautes ne se recommenceront pas. A rce de les battre, nous avons appris la guerre aux peuples d'Allemagne et du Nord. Ils ont pris notre organisation par corps d'armée, nception magnifique, qui forme des échelons intermédiaires entre commandement d'une division et celui d'une armée, et met à même

de tirer tout le parti possible de chaque degré de capacité. Ils ont compris que la victoire restait incomplète quand on laissait à l'ennemi le temps de réparer ses pertes et de refaire le moral de ses troupes; ils ont compris que les seuls résultats décisifs d'une victoire sont dans la possession des capitales, et non dans celle de places qui, par les garnisons qu'elles requièrent, ne servent guère qu'à affaiblir les corps d'armée. Et c'est ainsi qu'ils ont pu rendre au nombre l'avantage que le génie de Napoléon lui avait enlevé, et qu'ils ont fini par rétablir un équilibre qui n'a pu manquer de nous être fatal. *(Général baron Thiébault.)*

Désorganisation de la France

Rien n'est plus triste à lire, dit M. A. Chuquet (1), que la correspondance des généraux et des ministres, pendant les quatre mois qui s'écoulent entre la déclaration de guerre et l'invasion. Un mot de Lafayette résume tout : « Je ne puis concevoir comment on a pu déclarer la guerre, en n'étant prêt sur rien. »

La France, en effet, est prise au dépourvu; elle ébauche à peine son organisation militaire et il semble évident que son armée, incomplète, confuse, déchirée par la méfiance et l'indiscipline, dénuée de tout, pliera dès le premier choc. On n'est prêt sur rien, non pas, comme on le croyait alors, parce que le roi trahit la nation et laisse, de dessein prémédité, la frontière sans défense; mais le désordre universel, la ruine de toute autorité, la désorganisation sans cesse croissante des administrations, le manque d'argent, voilà ce qui paralyse la défense, ce qui produit l'incohérence des préparatifs et l'insuffisance des moyens militaires.

Les ministres de la guerre se suivent avec rapidité sans avoir le temps de remédier au mal; après Narbonne, de Grave (2), après de Grave, Servan (3), après Servan, Dumouriez, après Dumouriez,

---

(1) *Cf. A. Chuquet. La première invasion prussienne.*

(2) *Pierre-Marie marquis de Grave* (1755-1823), colonel en 1782, puis maréchal de camp et premier écuyer du duc de Chartres, ministre le 9 mars 1792; il dut s'exiler, rentra en France en 1804 et fut commandant de l'île d'Oléron de 1809 à 1814. Louis XVIII le nomma général de division et pair de France.

(3) *Joseph de Servan*, né à Romans en 1741, ministre de la guerre sous Louis XVI, puis général en chef des armées de la République, était officier du génie. Ministre du 9 mai au 12 juin 1792, il fut chargé, le 3 octobre suivant, du commandement des troupes stationnées dans le Midi; le gouvernement consulaire l'appela à la présidence du comité des revues. Il mourut à Paris

Lajard (1), puis d'Abancourt. En cet instant de crise, où le département de la guerre devrait être dirigé par un seul homme qui eût la netteté des desseins et l'esprit de suite, sept ministres se succèdent dans l'espace de six mois, et leur impuissance égale leur instabilité. Dumouriez reste trois jours au ministère de la guerre et n'a que le temps de rédiger le rapport le plus décourageant.

Aussi le territoire est ouvert à l'invasion. On sait d'avance que la guerre débutera par des échecs. On ne compte pas sur la chance des premiers combats. On n'ignore pas que la frontière éclatera sous le premier coup des alliés. On regarde Châlons comme le point où pourront se rallier les débris d'une armée battue. La plupart des places, dit publiquement Dumouriez, sont aussi démantelées qu'en temps de paix. Il faudrait, assurait Bouillé dans une note confidentielle, dix à douze millions et au moins six mois de temps pour mettre en défense la frontière depuis Huningue jusqu'à Givet.

L'armée elle-même, rongée par l'émigration des troupes de ligne et l'indiscipline des volontaires de 1792, est d'ailleurs numériquement trop faible pour résister. On croyait opposer à l'envahisseur près de 300,000 hommes, mais en réalité, les garnisons déduites, les forces défensives de la France, de Dunkerque à Bâle, ne se composaient (au 10 août) que de 82,000 soldats (2).

En décembre 1791, le ministre de la guerre Narbonne (3), accom-

---

en mai 1808. Arrêté comme suspect en 1794, il ne dut son salut qu'au 9 thermidor. Il était frère de l'illustre Servan (1737-1807), avocat général au Parlement de Grenoble, ami de Voltaire, remarquable par son savoir, son éloquence et son ardent amour de l'humanité.

(1) *Pierre-Auguste Lajard, dit La Seine*, né à Montpellier en 1757, mort à Paris en 1837. Il était colonel et adjudant général de la garde nationale soldée, lorsqu'il fut nommé ministre le 16 juin 1792. Le 20 juin, il sauva Louis XVI en se plaçant devant lui avec quelques serviteurs; le 10 août, chargé de défendre la porte du château des Tuileries, il favorisa le trajet du roi et de la famille royale à l'Assemblée. Il émigra plus tard en Angleterre, rentra en 1800 et fit partie du Corps législatif en 1808. Officier de la Légion d'honneur et maréchal de camp lors de la Restauration, il se retira de la vie politique et mourut dans l'oubli.

(2) Cf. *A. Chuquet. Op. cit.*

(3) *Comte de Narbonne (Louis-Marie-Jacques-Amalric)*, fils de Jean et de Françoise de Chalus, né le 23 août 1755, à Parme. — Descendait d'une branche des Lara de Castille. — Ecole d'artillerie de Strasbourg le 8 juillet 1771. — Lieutenant en second au régiment de Besançon le 23 août 1771. — Capitaine en second au régiment de Montécler (dragons), 26 janvier 1773. — Colonel en second au régiment d'Angoumois le 7 août 1778. — Mestre de camp, commandant du régiment de Piémont, le 29 octobre 1786. — Maréchal de camp (17e division militaire), Paris, le 4 septembre 1791. — Ministre de la guerre

pagné du général d'Arçon, l'un des plus habiles officiers du génie (3), inspecta les place des frontières, fit proclamer Rochambeau et Luckner maréchaux de France à la tête de la garnison de Metz, où il concerta secrètement le plan de campagne avec ces deux officiers et le marquis de Lafayette. Son rapport sur l'état des frontières était très favorable, mais, malgré cet optimisme, le ministre était forcé d'avouer que l'armée présentait un déficit de 51,000 hommes.

Il fut décidé que chaque régiment d'infanterie porterait au complet de 812 hommes, y compris les 2 compagnies de grenadiers, celui de ses bataillons qui aurait été désigné par le général d'armée. L'autre bataillon formerait dépôt et garnison. Tous les régiments de cavalerie et de dragons devaient former 2 escadrons de guerre à 150 sabres; ceux de chasseurs et de hussards, 3 escadrons de même force. Les bataillons de ligne seraient dotés de 4 pièces de canon, les bataillons de volontaires et de Suisses de 2 canons.

Il serait en outre formé des légions dans chacune des armées.

On croyait pouvoir mettre en ligne les forces suivantes :

Armée du Nord, sous Rochambeau :

33,806 hommes de troupes de campagne;
25,702 » » de garnison.

Armée du Centre, sous Lafayette :

28,923 hommes de troupes de campagne;
15,316 » » de garnison;

Armée de l'Ouest, sous Luckner :

27,770 hommes de troupes de campagne;
13,605 » » de garnison (2).

---

le 6 décembre 1791. — Remplacé le 9 mars 1792. — Employé à l'armée du Centre le 4 avril 1792. — Lieutenant général (n'a pas accepté) le 22 mai 1792. Employé à l'armée du Nord le 12 juillet 1792. — Emigré le 16 août 1792. — Remis en activité en 1809; aide de camp de l'Empereur, 1812; décédé gouverneur de Torgan le 17 novembre 1813. — Campagnes : 1792, armées du Centre et du Nord; 1809, Allemagne; 1812, Russie; 1813, Saxe. — Chevalier de Saint-Louis, 12 novembre 1789. — Officier de la Légion d'honneur, 30 juin 1811. — Comte de l'Empire en 1810.

(1) D'Arçon, dont nous retrouverons le nom au cours de cette étude fit partie plus tard du Comité de la Guerre, dictant les arrêtés militaires du Comité de Salut public, et en fut peut-être l'un des inspirateurs. *(Revue militaire, 1899).*

(2) Non compris les officiers ni l'artillerie.

L'Armée du Nord à l'ouverture des hostilités

Etat-major

Commandant : M. le maréchal de Rochambeau;

Lieutenants généraux : MM. d'Aumont, D'Elbeck, Crillon l'aîné, Caulaincourt, d'Harville, Biron et Lanoue;

Maréchaux de camp : MM. Rochambeau fils, Fleury, Th. Dillon, Louis de Noailles, Collot, O'Moran, Ch. Lameth, Moreton, de Carles, Linch, Duhoux (1).

Adjudants généraux : Colonels de Jarry, Dupont-Chaumont et Valabris; lieutenants-colonels Chauvelain, Beauharnais, Chancel, Latour-Foissac, César Berthier, Rochefontaine et Lauberdière.

Adjoints aux adjudants généraux : Pontavice, Hédouville (2).

Infanterie de ligne

12e Auxerrois	2 bat.	1,263	5e Navarre	2 bat.	1,526
78e Penthièvre	2 bat.	1,264	89e Royal-Suédois	2 bat.	1,386
19e Flandre	2 bat.	1,213	1er Colonel-Général	2 bat.	1,547
24e Brie	2 bat.	1,515	49e Vintimille	2 bat.	1,146
56e Bourbon	2 bat.	1,515	18e Royal-Auvergne	2 bat.	1,176
85e Diesbach	2 bat.	984	68e Beauce	2 bat.	1,089
90e Chartres	2 bat.	1,511	100e Reinach	2 bat.	979
74e Beaujolais	[illegible] bat.	1,421	87e Dillon	1 bat.	283
86e Courten	2 bat.	978	81e Conti	2 bat.	1,019
44e Orléans	1 bat.	758	14e Forèz	1 bat.	802
45e La Couronne	2 bat.	1,513			

Chasseurs à pied

10e Gévaudan 552

Volontaires nationaux

1er de la Somme	549	1er de Seine-et-Marne . . .	548
3e du Nord	554	1er de l'Orne	561
1er de Seine-et-Oise	548	3e de la Somme	556
1er du Nord	561	2e de la Somme	548
2e de l'Orne	549	1er de la Seine-Inférieure . .	546
2e du Nord	557	2e de la Seine-Inférieure . .	537
2e de Paris	552	3e de l'Oise	570
2e de l'Oise	543	1er de l'Yonne	567
1er de la Charente	541	3e de Seine-et-Oise	558

(1) Les maréchaux de camp de Toulongeon, démissionnaire, et Hallot, malade à Lyon, ne rejoignirent point.

(2) Voyez à la fin de ce tableau la note sur les adjudants généraux.

Volontaires nationaux (Suite)

1er du Calvados	549	1er des Côtes-du-Nord . . .	547
Bataillon de la Vendée . .	550	1er du Pas-de-Calais . . .	547
Bataillon d'Indre et Loir . .	563	2e du Pas-de-Calais	552
1er de Paris	571	1er de l'Oise	556
4e du Pas-de-Calais	564	4e de la Somme	567
1er de l'Ille-et-Vilaine . . .	541	1er de l'Aisne	546

Cavalerie

1er Colonel-Général	3 esc.	516	10e Royal-Cravattes	3 esc.	433
3e Commissaire-Gén.	3 esc.	442	8e Cuirassiers	3 esc.	455
13e Orléans	3 esc.	430			

Dragons

6e La Reine	3 esc.	516	14e Chartres	3 esc.	579
5e Colonel-Général	3 esc.	518	3e Bourbon	3 esc.	411
17e Schomberg	3 esc.	476			

Chasseurs

1er régiment, Alsace, 4 escadrons	678
6e régiment, Languedoc, 4 escadrons	539
5e régiment, Hainaut, 4 escadrons	579

Hussards

3e régiment, Estherazy, 4 escadrons	670

Artillerie

7e régiment, Toul, 12 comp. ou 2 bat. . . .	720
3e régiment, Besançon, 2 bataillons	1,100

Récapitulation

Troupes stationnées dans le Nord,	30,204,	formant la première division
Troupes stationnées dans l'Aisne,	5,714,	formant la première division
Troupes stationn. dans le Pas-de-Calais,	16,716	formant la seizième division
Total général	52,634	

Génie

Une brigade, comprenant un colonel, un capitaine-adjudant, deux lieutenants-colonels, six capitaines et un lieutenant.

Matériel de l'artillerie

Pièces de régiments à 2 par bataillon . . .			80
de canons	12.	16	80
	8.	32	
	4.	16	
Obusiers de	6.	16	
		Total. . .	160

Il faudrait ajouter aux effectifs :

Une compagnie de guides d'état-major;
Un équipage de ponts (40 pontons);
Le parc;
L'hôpital ambulant;
Le détachement de gendarmerie nationale (1).

L'Etat-Major de l'armée du Nord

L'émigration ayant coïncidé avec les débuts de la Révolution, on croit généralement que les premières armées de la République furent commandées par des roturiers. Or, s'il est très exact d'affirmer que dès le 15 juillet 1789 le corps tout entier des officiers des Gardes françaises offrit au roi sa démission, s'il est non moins exact de dire que sans attendre la fin de cette même année 1789, une très grande quantité de princes et de gentilshommes passèrent la frontière, tels le comte d'Artois, les Condé, les Conti, les Polignac, les Broglie, les Vaudreuil, les Lambesc, etc., ce serait aller un peu loin que de croire à la démocratisation complète des états-majors français. On n'ignore pas que la noblesse avait déposé ses titres et ses privilèges dans la nuit du 4 août, mais on ne se doute guère du soin apporté par un grand nombre de membres du premier ordre à déguiser ce qui pouvait rappeler une origine qu'ils étaient jaloux d'afficher peu de temps auparavant. Les découvertes qu'il nous a été donné de faire à ce sujet nous ont causé plus d'un étonnement. Nous les noterons en temps et lieu. Contentons-nous de dire ici que les nobles étaient en majorité dans les armées de Rochambeau et de Luckner, et en nombre respectable encore, quoique moindre, dans les troupes que Dumouriez conduisit à Valmy, à Jemappes et à Neerwinden.

C'est que l'aristocratie elle-même était divisée sur la Révolution. Le parti de l'émigration, inflexible sur la question du principe de droit divin et d'absolutisme, avait en face de lui le groupe nombreux de la

(1) Cf. *Revue militaire 1899*. Cet état date du 15 avril 1792.

noblesse libérale, penchant pour la monarchie constitutionnelle et prête à s'allier au Tiers.

Il est facile de comprendre que nul n'entrevit d'abord les conséquences du mouvement révolutionnaire; la noblesse libérale y allait de tout son cœur, poussant à la marche des événements, se réjouissant de voir enfin appliqués les principes qui avaient fait son admiration dans la patrie de Georges Washington et de Benjamin Franklin.

Mais la tourmente révolutionnaire avait à peine laissé le temps d'esquisser la monarchie constitutionnelle, qu'elle plongeait brusquement la France dans la Terreur, sans lui avoir permis d'effleurer la république idéale de Platon. Les revers aidant, les moins fougueux d'entre les novateurs titrés s'éclipsèrent, et c'est ainsi que nous voyons fondre comme par miracle l'état-major des armées, où les nobles pourront désormais se compter, ou leur personnalité disparaîtra sous des noms transformés à souhait. Puis la mort, l'exil, la sinistre loi des suspects enfin (17 septembre 1793), élimineront successivement et définitivement tous les éléments nobles de l'armée, remplacés par d'admirables soldats sortis des rangs du peuple : des « ancêtres », selon le mot faux ou vrai de l'un d'eux.

Mais revenons à l'armée du Nord d'avril 1792, qui est vraiment encore une armée royale de par ses régiments, ses cadres, ses généraux, et pour compléter ce que nous avons dit de cette armée dans un chapitre précédent, voici quelques notices, inédites pour la plupart, qui concernent les derniers généraux de la monarchie; nous y voyons figurer le comte de Rochambeau, démissionnaire, ainsi que le duc d'Aumont, après les revers de Quiévrain et de Marquain, où périt assassiné l'un des comtes Dillon.

Avant la prise de Courtrai par Luckner, d'Elbhecq, qui est baron et chevalier de Saint-Louis, Crillon, un descendant de ce Crillon, compère du bon roi Henri, égal à Roland et à Bayard, Crillon, qui était marquis, chevalier de la Toison d'Or et qui s'appelait comme son ancêtre Louis Balbe Berton, Caulaincourt, le père des deux héros de l'épopée impériale, Louis de Noailles, vicomte, ont déposé l'épée.

Fleury démissionne le 24 juin et, si Biron, duc de Lauzun, quitte l'armée sans qu'il y ait de sa faute (21 juillet 1792), Lafayette, qui est le marquis de La Fayette, passe la frontière, ainsi que Bureaux de Pusy et Charles de Lameth (août 1792).

Luckner est destitué quelques jours plus tard, ce Luckner, né Bavarois, général en Prusse, pour lequel s'engouèrent les plus grands chefs de l'armée royale et auquel Rouget de Lisle dédia la Marseillaise ailée. Duhoux est suspendu en octobre 1792, à l'instant même où le che-

valier de La Noue, au nom évocateur des grandes journées de la monarchie, est incarcéré à Douai. De Carle disparaît, inconnu; Jarry émigre; Rochambeau le fils, Rochefontaine et Lauberdière s'en vont vers de lointaines Amériques.

Bien que ce soit anticiper sur les événements, nous dirons ici que la disparition à peu près complète des généraux de Louis XVI ne fut pas pour déplaire à Dumouriez qui trouva ainsi la place nette pour lui-même et les lieutenants qu'il s'était choisis.

Mais déjà au début des hostilités, il n'y avait point concurrence acharnée pour les emplois à l'armée du Nord et Rochambeau se plaignait de manquer de bons officiers généraux. Voici du moins ce qu'il écrivait à la date du 26 avril, la veille même de la guerre :

« J'ai l'honneur de rendre compte au ministre que M. Collot vient » de me mander qu'il est parti pour aller passer quatre jours à Paris, » et on m'assure qu'il est question de l'envoyer à St-Domingue. C'est » encore un maréchal de camp qui me manquera avec plusieurs autres » qui n'ont pas joint. Je demande que le ministre m'accorde sur le » champ M. de Romé pour remplacer M. de Toulongeon. Je ne » compte plus sur M. de l'Estrade, parce que son gendre vient de » me dire qu'il ne serait pas en état de marcher ni de faire son équi- » page. Je prie donc instamment que l'on m'envoie tout de suite » M. de Romé, parce que je manque d'officiers généraux de cavalerie; » je rappelle toujours au ministre la réclamation de mes maréchaux » de camp contre celui qu'il avait voulu employer à mon armée (1).

» Le Commandant général de l'Armée du Nord,
» (Signé) Maréchal ROCHAMBEAU.

» P. S. Dès que M. de Romé sera nommé, je prie qu'on lui » adresse sur le champ à Blois, son ordre pour partir tout de suite » et venir me rejoindre. Je demande également pour l'autre place qui » vaque M. de Marassé que j'ai vu cy-devant dans les Grenadiers » de France; je demande en grâce qu'on me les envoie tous deux le » plus tôt possible; il est fort douteux que M. d'Alleau puisse jamais » arriver, étant fort malade, d'une fluxion de poitrine, à Lyon. » (2)

Le maréchal Rochambeau. Jean-Baptiste Donatien de Vimeur, comte de Rochambeau, né le 1er juillet 1725, entré à seize ans comme cornette dans le régiment de cavalerie de Saint-Simon, fit les cam-

(1) ?
(2) *Arch. Guerre, R. F. Documents inédits.*

pagnes de Bohême et de Bavière sous le maréchal de Broglie, et servit à l'attaque des lignes de Wissembourg et au siège de Fribourg. Il fut ensuite aide de camp du duc d'Orléans et du comte de Clermont. Il assista avec ce dernier aux sièges d'Anvers, de Namur et à la bataille de Raucoux. Devenu, à vingt-deux ans, colonel du régiment de la Marche, il le commandait à la bataille de Lawfeldt où il fut grièvement blessé. En 1748, il investit Maestricht. Elevé au rang de brigadier d'infanterie, il fit le siège de Mahon et fut major-général de l'armée du Haut-Rhin en 1757. Il assista aux actions de Crefeld, Minden, Corbach et Clostercamp et donna partout des preuves de la plus grande valeur. Il combattit en 1760 au passage de la Lahn. En août il détruisit une division de 8,000 hommes. Nommé maréchal de camp, il continua de se distinguer dans les campagnes de 1761 et 1762, notamment à Cassel et à Filingham. En 1780 il fut lieutenant général et envoyé en Amérique. C'est à son habileté que fut due la fameuse capitulation d'York-Town, où l'armée anglaise mit bas les armes et livra 22 drapeaux et 180 pièces de canon, journée qui décida l'indépendance des Etats-Unis. De retour en France, il fut nommé chevalier des Ordres du roi. En 1789 il commanda en Alsace, et reçut le 4 septembre 1790, le commandement de l'armée du Nord.

Il n'était alors que lieutenant général et signait « de Vimeur Rochambeau ».

L'Armée du Nord s'étendait sur vingt-deux départements avec Paris comme point central, Lille et Brest comme points extrêmes. A peine nommé, Rochambeau fit transformer son commandement en un autre qui comprenait les côtes de Granville à Dunkerque et la frontière du Brabant, de Dunkerque à Givet. Il inspecta la frontière, s'occupa de raffermir la discipline, et fit renforcer les places et construire des camps retranchés à Maubeuge et à Sedan. Lors de la fuite du roi Louis XVI à Varenne, l'Assemblée lui décréta la défense de toutes les frontières du royaume, mais son âge et ses infirmités lui firent refuser cette charge écrasante (1), comme celle de ministre de la guerre qu'on lui avait offerte peu de temps auparavant.

En décembre 1791, Rochambeau fut élevé à la dignité de maréchal de France en même temps que Luckner. Il donna sa démission

---

(1) Une toux violente, écrit Maret, des crachements de pus, des ardeurs de vessie, un peu d'hydropisie et une insomnie que des pilules d'opium en abondance ne peuvent pas vaincre toujours. *(Cf. H. Boulanger. L'affaire des Belges et Liégeois Unis. Revue du Nord, n° 1).* Rochambeau avait à cette époque soixante-six ans.

en 1792, après la défaite de Quiévrain, et se retira dans sa terre de Rochambeau, où il mourut. Il a laissé d'intéressants mémoires. Son fils, maréchal de camp en 1792, devint général de division sous l'Empire et fut tué à Leipzig (1813).

Les Lieutenants Généraux

d'Aumont (Louis-Guy-Marie, duc). Né le 5 août 1732; a commencé à servir sous le nom et le titre de duc de Mazarin; a pris, en 1781, le nom et le titre de duc de Piennes, puis celui de duc d'Aumont à la mort de son père, arrivée le 14 avril 1782.

Le nom d'Aumont a été porté par plusieurs officiers généraux de la monarchie. Citons Antoine d'Aumont qui commanda la 4e compagnie des Gardes du Roi en 1632 et Louis d'Aumont qui lui succéda dans cette charge en 1663. C'était un Villequier. En 1665 le célèbre régiment des Cuirassiers du Roi fut commandé par un marquis de Villequier, duc d'Aumont.

Duc à brevet d'honneur en 1747, duc et pair en 1782, d'Aumont était colonel à seize ans d'un régiment de cavalerie de troupes boulonnaises. Aide maréchal-des-logis surnuméraire à l'armée d'Allemagne en 1757, il devint l'année suivante, colonel d'un régiment qui porta son nom. Brigadier d'infanterie en 1761, maréchal de camp en 1762, il fut nommé en 1789 commandant de la 6e division de la Garde nationale parisienne. Employé à l'Armée du Nord le 1er avril 1791, il devint lieutenant général commandant la 1re division le 20 mai suivant. Démissionnaire après les événements d'avril 1792, remis en activité le 12 juillet, il resta sans emploi sous les ordres de Dumouriez et fut remercié le 27 octobre 1792.

Il avait fait les campagnes de 1748 (siège de Maestricht), de 1757 à 1760 en Allemagne, de 1762 en Espagne et de 1792 à l'armée du Nord.

Il était commandeur de Saint-Louis, du 27 mars 1792.

Baron d'Elbhecq (Pierre-Joseph Duchambge, fils de Pierre-Joseph et de Marie-Pélagie Fruiet, né le 2 janvier 1733 à Lille.

Admis dans les Mousquetaires de la Garde du Roi, le 30 octobre 1754.

Capitaine en second du régiment de Bouillon, le 1er février 1757.

Colonel (rang de), le 31 décembre 1766.

Maréchal de camp, le 1er janvier 1784.

Lieutenant général, le 17 décembre 1791.

Employé près des troupes du maréchal de Rochambeau, le 15 février 1792.

Démissionnaire, le 17 mai 1792.

Remis en activité, le 8 mars 1793.

Commandant en chef les 3e et 4e divisions militaires.

Commandant provisoirement l'armée des Pyrénées Occidentales, 15 mai 1793.

Décédé à Saint-Jean-de-Luz, le 1er septembre 1793.

Campagnes: 1759 à 1792, Allemagne; 1792, armée du Nord; 1793, armée de la Moselle et Pyrénées occidentales.

Chevalier de Saint-Louis le 12 mai 1771.

Comte *d'Harville,* Louis-Auguste *Juvenal des Ursins,* né le 23 avril 1749 à Paris, fils de Claude-Constant Esprit, brigadier des armées du Roy, et de Marie-Antoinette de Matignon.

Rang de sous-lieutenant surnuméraire au régiment des carabiniers, 25 novembre 1766; capitaine au régiment Royal-Champagne (cavalerie) le 25 février 1770; brigadier de cavalerie le 1er janvier 1784; capitaine-lieutenant des gendarmes de la Reine le 13 mai 1786; maréchal de camp le 9 mars 1788, a cessé ses fonctions le 1er juillet 1790.

Lieutenant général employé à l'armée du Nord le 6 février 1792; suspendu par les représentants Hentz et La Porte et mis en état d'arrestation en avril 1793; non compris dans la réorganisation des Etats-majors le 15 mai 1793; mis en liberté le 20 août 1794; relevé de sa suspension le 18 mars 1795; employé à l'armée du Nord le 13 juin 1795; admis à la solde de retraite le 18 novembre 1801.

Campagnes : 1792, 1793 1795, armée du Nord, etc. etc., Chevalier de Saint-Louis en 1784. Membre de la Légion d'honneur le 2 octobre 1803. Grand-officier le 14 juin 1804. Grand-Aigle le 9 juin 1805. Comte de l'Empire en mai 1808. Pair de France le 4 juin 1814.

Marquis *de Crillon* (Louis-Pierre-Nolusque de Balbe de Berton, dit Crillon l'Aîné), fils de Louis et de Marie-Elisabeth de Conway, né à Avignon le 12 décembre 1742.

Capitaine au régiment de Septimanie, dragons, 1er mars 1748.

Aide de camp du lieutenant général de Crillon en 1757.

Colonel aux Grenadiers de France le 22 juin 1767.

Maréchal de camp le 1er janvier 1784.

Employé dans la 19e division militaire le 1er avril 1791.

Lieutenant général employé à l'armée du Nord (Rochambeau) le 13 janvier 1792.

Démissionnaire le 12 mai 1792.

Retraité le 27 mai 1798. Décédé le 29 avril 1806.

Campagnes: 1757 à 1762, Allemagne. 1781-1782, sièges de Mahon et Gibraltar. 1792, armée du Nord.

Chevalier de Saint-Louis le 2 mars 1771.

Chevalier de la Toison-d'Or le 22 janvier 1784.

Caulaincourt (Gabriel-Louis de), né le 15 novembre 1740 à Leschelle (Aisne), fils de Marc-Louis et de Catherine-Henriette d'Hervilly.

Admis dans les chevau-légers de la garde le 4 août 1757.

Capitaine au régiment de cuirassiers (cavalerie) le 4 août 1759.

Colonel aux Grenadiers de France le 3 janvier 1770.

Brigadier des armées le 5 décembre 1781.

Maréchal de camp le 9 mars 1788.

Lieutenant général employé à l'armée du Nord le 1er février 1792.

Démissionnaire le 22 mai 1792.

Campagnes : 1759, aide-de-camp du maréchal de Broglie, 1760; 1761, 1762, Allemagne. 1792, armée du Nord.

Chevalier de Saint-Louis le 14 janvier 1772.

Ne pas confondre le général Gabriel de Caulaincourt avec ses deux fils, Armand-Auguste, marquis de Caulaincourt (1773-1827), grand écuyer de l'Empereur, duc de Vicence, et Auguste de Caulaincourt (1774), gouverneur des Pages, tué en enlevant la grande redoute russe à la bataille de la Moskowa le 7 septembre 1812.

Biron. Armand-Louis de Gontaut, né le 13 avril 1747, devenu successivement comte de Biron, duc de Lauzun, puis duc de Biron (en 1788) était le petit-fils du duc de Biron, doyen des maréchaux de France, lequel eut vingt-six enfants, et le neveu du maréchal de Biron créé colonel des Gardes Françaises sur le champ de bataille de Fontenoy.

Parmi les noms en qui la légende s'est plue à incarner un type d'homme et de caractère, il n'en est pas de plus français que celui de Lauzun. Ce nom évoque une manière d'homme à bonnes fortunes, tout à fait particulier à la France. Un grand seigneur, de silhouette élégante, dont la séduction est faite d'esprit plus que de beauté, qui a la grâce de la parole et du geste, qui souriant et un mot spirituel aux lèvres, traverse la vie en vainqueur, laissant après soi comme une traînée d'amour, c'est Lauzun. Entré aux Gardes-Françaises en 1761, avec le

grade « d'enseigne à drapeau », il devint bientôt lieutenant et fit comme aide de camp du marquis de Chauvelin la campagne de Corse (1768). Colonel de la Légion Royale en 1774, puis de Royal-Dragons en 1776, il était maréchal de camp lorsque éclata la Révolution américaine. Lauzun accompagna La Fayette et Rochambeau à la tête de la Légion des Volontaires Etrangers qu'il venait de former, et se signala partout par sa brillante valeur et sa conduite chevaleresque. En septembre 1783, il fut autorisé à former un nouveau régiment de hussards (le 6[me]) qui prit son nom.

Député de la noblesse aux Etats-Généraux, il s'était prononcé chaudement dans le sens de la Révolution. Commandant en chef des armées du Rhin, du Var, puis des Côtes de la Rochelle, il ouvrit la campagne contre les Vendéens par la prise de Saumur et de Parthenay. Suspect pour ses anciennes relations avec le duc d'Orléans, il fut mandé à Paris au sujet de l'arrestation illégale du révolutionnaire Rossignol, alors lieutenant-colonel. Enfermé à Sainte-Pélagie le 21 juillet 1793, il fut traduit le 30 décembre devant le tribunal révolutionnaire. Condamné à mort, il accepta en souriant le sort qui l'attendait, et le lendemain, 31 décembre, au moment où on venait le chercher à la prison pour le conduire à l'échafaud, l'exécuteur le trouva dégustant une douzaine d'huîtres et buvant un vin blanc. « Citoyen, dit-il, permets-moi d'achever », et lui offrant un verre: « Prends ce vin, ajouta-t-il, tu dois avoir besoin de courage au métier que tu fais. »

Et Biron s'en fut vers la mort le sourire aux lèvres. (1)

Biron, dit Latour-Foissac, n'était que brave et courtisan, et, quoiqu'il passât pour l'homme de France qui eût le plus d'esprit, il manquait de ce feu du génie militaire qui voit et saisit au même instant le parti qu'il peut tirer d'une circonstance périlleuse et inattendue. (2)

Chevalier de La Noue (René-Joseph) *comte de Vair*, fils de René François et de Marie-Magdeleine-Françoise Le Carlier, né le 7 septembre 1731 à La Roche-Chermault (Indre-et-Loire).

Lieutenant en second au régiment de la Couronne (infanterie) le 12 mai 1744.

Rang de capitaine au corps des Grenadiers de France le 12 avril 1757.

Colonel du régiment provincial de Soissons le 4 août 1771.

---

(1) *Cf. Mémoires du duc de Lauzun, avec introduction et notes de M. Vitrac et A. Galopin. Paris, A. Fayard, édit.*

(2) *A. Chuquet. Valmy.*

Brigadier d'infanterie le 5 décembre 1781.

Mestre de camp du régiment des Grenadiers Royaux de Normandie le 1er janvier 1784.

Maréchal de camp le 9 mars 1788.

Employé dans le département du Nord le 15 février 1792.

Lieutenant général le 6 février 1792.

Employé de l'Armée du Nord le 15 février 1792.

Décrété d'accusation le 4 octobre 1792.

Incarcéré à la prison de Douai le 5 octobre 1792.

Acquitté par le tribunal criminel du département du Nord le 15 novembre 1792.

Employé à l'Armée des Ardennes le 16 novembre 1792.

Commandant les troupes stationnées à Liége le 29 novembre 1792.

Commandant la gauche de l'Armée des Ardennes le 12 janvier 1793.

Employé au siège de Maestricht le 22 février 1793.

Mandé à la barre de la Convention Nationale le 13 mars 1793.

Déchargé de toute accusation le 10 mai 1793.

Mis de nouveau en état d'arrestation le.......... 1793.

Mis en liberté le 29 avril 1794.

Retraité le 5 avril 1795. Décédé le 17 novembre 1820.

Campagnes : 1744, 1745, 1746, 1747, 1748 ; Flandre : 1757 à 1762 ; Allemagne : 1792, 1793 ; Armées du Nord et des Ardennes.

Chevalier de Saint-Louis le 27 avril 1761.

Les maréchaux de camp.

Rochambeau fils (le comte de) servit en qualité de maréchal de camp pendant la campagne de 1792. Il passa en Amérique en 1793 et défendit la Martinique contre les Anglais en 1794 ; après y avoir servi encore pendant 1795, il revint en France, et fut nommé au commencement de 1796, gouverneur général de Saint-Domingue. Il y arriva le 11 mai, fut forcé de revenir en France. En 1802, il fut envoyé de nouveau dans cette colonie et contribua beaucoup au succès du général Leclerc, notamment à la prise du fort Louis. Il entra ensuite dans la Ravine à Couleuvres, où il battit l'ennemi. Rochambeau s'empara peu de temps après du Port-au-Prince, puis du Fort-Dauphin. Après la mort du général Leclerc, Rochambeau fut chargé du commandement en chef ; il abandonna cette île en 1803, à l'Armée de Dessalines. Pris dans la traversée par les Anglais en février 1804, il revint en France en 1806 ; l'activité ne lui fut rendue qu'en 1812. Il combattit à Bautzen avec le plus brillant courage, et y fit preuve de talents militaires

les plus distingués; il continua à servir avec le même éclat jusqu'au 18 octobre 1813; il fut tué à la bataille de Leipzig.

Fleury (François-Louis Teissèdre de) né le 28 août 1749 à Saint-Hippolyte en Languedoc, fils de François Teissèdre et de Marguerite Donnadieu.

Volontaire au régiment de Rouergue, infanterie, 15 mai 1768. Sous-lieutenant, 1768. Major du régiment de Saintonge, infanterie, 19 mars 1780. Colonel d'un régiment de troupes à Pondichéry en 1784. Maréchal de camp le 30 juin 1791. A Givet en janvier 1792, à Cambrai le 15 avril 1792, sous les ordres de Rochambeau; a obtenu un congé pour blessures le 21 mai 1792 (Lettre du maréchal Luckner); démissionnaire le 24 juin 1792.

Campagnes : 1768, 1769 en Corse; 1776, 1777, 1778, 1779, en Amérique, monta le premier à l'assaut de Stnony-Point où il prit un drapeau; 1780, 1781, 1782 en Amérique. S'est distingué au siège de York-Town. 1792, armé du Nord. Chevalier de St-Louis le 5 décembre 1781.

Dillon (Théobald, comte Dillon), né à Dublin en 1746, offrit pendant toute sa carrière le modèle le plus parfait de l'officier esclave de la discipline et de son devoir. Cadet-gentilhomme dans le régiment de Dillon en 1761 (1), capitaine en 1778, il fit la campagne d'Amérique et prit part aux combats de la Grenade et de Savannah. Rentré en France avec le comte d'Estaing, il reçut le brevet de colonel en 1780 et la propriété du régiment qui portait son nom en 1787.

Maréchal de camp en 1791, il commandait la place de Lille, lors de la malheureuse sortie à la suite de laquelle il fut massacré. L'Assemblée lui décerna les honneurs du Panthéon, adopta ses enfants et pensionna sa veuve. Ses assassins furent condamnés à mort (2).

Vicomte Louis-Marie de Noailles, né le 17 avril à Paris; a com-

---

(1) Ce régiment s'appelait alors *Bulkeley*. Le 87e, créé en 1690 au moyen des débris des troupes irlandaises que Jacques II avait amenées en France après sa chute, et que Louis XIV avait prises à son service, porta jusqu'en 1791 le nom de son colonel : en 1690, de Mouncasshel, en 1694, A. de Lée, en 1704, M. de Lée, en 1733, F. de Bulkeley, en 1754, H. de Bulkeley, en 1775, A. Dillon, en 1794, de Walsh-Serrant, en 1788 chevalier Dillon.

(2) Quant au général *de Carles (Jacques)*, qui devait commander une des colonnes de l'armée du Nord, il était né en 1724 et avait commandé en 1776 le régiment de Rohan-Soubise-infanterie. Un représentant du peuple l'avait signalé ainsi à la Convention : « Ne fait ni bien ni mal, fatigué; à mettre à la retraite ». Ce qui fut fait en 1793. *(Arch. Guerre R. F.)*

mencé à servir sous le titre et le nom de Chevalier d'Arpagon jusqu'en 1775.

Garde du corps du Roi (Compagnie écossaise) le 14 décembre 1768. Aide-major surnuméraire au régiment de Noailles avec rang de capitaine le 2 mars 1773 : Colonel-général des hussards le 22 août 1779 (?) : Député du baillage de Nemours aux Etats généraux le 5 mai 1789 ; Président de l'Assemblée nationale constituante le 26 février 1791 ; Maréchal de camp employé dans la 2e division militaire le 28 novembre 1791. Démissionnaire le 27 mai 1792. Employé provisoirement comme Général de brigade par le Général en chef de l'armée de Saint-Domingue en 1802. Décédé à l'Ile de Cuba le 7 janvier 1804, par suite de blessures.

Campagnes : 1779, 1780, 1781 en Amérique ; 1802, 1803, 1084, armée de St-Domingue. A reçu plusieurs blessures dans le combat soutenu le 1er janvier 1804 en vue de l'île de Cuba, par la goëlette le « Coursier » contre la goëlette anglaise « Le Hasard ». Chevalier de Saint-Louis le 20 janvier 1780.

Collot (Georges-Henri-Victor), fils de Jean-François-Henry et de Marie-Françoise Sergent, né le 21 mars 1750 à Châlons-sur-Marne. Volontaire au régiment de Chamborant (hussards) en 1765. Sous-lieutenant le 12 novembre 1768. Capitaine attaché au corps de la cavalerie le 28 février 1778. Adjudant général colonel le 1er avril 1791. Maréchal de camp employé à l'armée du Nord le 1er décembre 1791, Etait à Boulogne en 1791 et au commencement de 1792. Gouverneur de la Guadeloupe le 27 mai 1792. Admis au traitement de réforme le 23 décembre 1801. Décédé à Paris en 1805.

Campagnes : 1780, 1781, 1782, 1783, Amérique et en captivité. Chevalier de Saint-Louis. Décoré de l'ordre de Cincinnatus.

Moreton Chabrillant, né à Paris le 5 décembre 1752 ; second lieutenant au regiment du Roy le 15 décembre 1767 ; capitaine au régiment Royal-Roussillon, le 7 avril 1774 ; capitaine en survivance d'une compagnie des Gardes du corps de Monsieur (rang de mestre de camp) le 21 décembre 1777 ; mestre de camp commandant le régiment de la Fère le 3 août 1785 ; démissionnaire le 24 juin 1788 ; conserve son activité comme capitaine des Gardes du corps ; maréchal de camp le 13 décembre 1791, pour prendre rang du 30 juin 1791 ; lieutenant général employé le 7 septembre 1792 ; mort en 1793.

Campagnes : 1792, 1793, armée du Nord.

Linch (Isidore), fils d'Isidore et de Judith Méade, né à Londres le 8 juin 1755.

Rang de sous-lieutenant au régiment de Berwick, infanterie, le 17 juin 1770; capitaine au régiment de Dillon, infanterie, le 20 mai 1778; colonel du régiment de Berwick le 17 mars 1788; maréchal de camp employé à l'armée du Nord, le 6 février 1792; passé à l'armée de la Moselle en 1792; général de division le 8 mars 1793; suspendu le 20 septembre 1793; remis en activité le 10 juin 1795; retraité comme inspecteur aux revues le 1er février 1815.

Campagnes : 1771, 1772, Iles de France et Bourbon; 1779, Antilles; 1780 à 1783, Amérique; 1792, 1793, armée du Nord et Moselle. Chevalier de Saint-Louis le 21 avril 1784. Membre de la Légion d'honneur le 25 mars 1804. Officier le 23 août 1814. A reçu la décoration de Cincinnatus.

Duhoux (Charles-François), né le 13 août 1736 à Nancy (Meurthe-et-Moselle) fils de Charles-François, et de Marguerite-Françoise d'Affinicourt.

Lieutenant de Milice lorraine le 1er février 1746; cadet du roi de Pologne le 21 novembre 1749; rang de capitaine aux Volontaires du Dauphiné le 7 mars 1761 ; lieutenant-colonel Légion lorraine le 13 juillet 1771 ; maréchal de corps le 1er mars 1791 ; lieutenant général employé à l'armée du Nord le 7 septembre 1792; suspendu le 10 octobre 1792; remis en activité à l'armée de l'Ouest le 18 mars 1793; démissionnaire le 28 septembre 1793; retraité le 15 pluviôse an 3 (3 février 1795).

Campagnes : 1746, 1747 en Flandre; 1757 à 1762, Allemagne; 1769 en Corse; 1771, 1772 était en Pologne; 1792, armée du Nord. Chevalier de l'ordre de Saint-Louis vers 1772.

Note sur les Adjudants généraux, les Adjoints et les Aides de camp.

Décret de l'Assemblée nationale du 5 octobre 1790 :

Art. I. — Trente adjudants généraux ou de division remplaceront les trois états-majors de l'armée existant aujourd'hui. De ces trente adjudants généraux, dix-sept auront rang de colonel et treize celui de lieutenant-colonel.

Instruction du 1er juin 1791 : Les fonctions des adjudants généraux dans les divisions sont les mêmes pour les colonels et les lieutenants-colonels; ils oberveront seulement entre eux la subordination de grade à grade, de manière que le plus ancien commande et reçoive les rapports.

Pour donner aux adjudants généraux les moyens de remplir avec succès les différentes fonctions qui leur sont attribuées, les généraux commandant les divisions choisiront, sur la présentation qui leur en sera faite par les adjudants généraux, des officiers de différentes armes qui leur seront adjoints pour le temps de la campagne seulement et rentreront ensuite dans leurs corps respectifs. Le nombre de ces officiers-adjoints ne pourra s'élever au-dessus de trois dans chaque division frontière.

L'art.II du décret cité plus haut disait qu'il serait attaché 136 aides de camp aux 94 officiers généraux, employés sur le pied de 4 par général d'armée, 2 pour chaque lieutenant général et 1 par maréchal de camp. Tous les aides de camp avaient le rang de capitaine, sauf ceux des généraux d'armée qui étaient colonels et lieutenants-colonels.

Antoine et Pierre Dupont-Chaumont, qui devinrent plus tard généraux de division et comtes de l'Empire, servaient tous deux à l'armée du Nord, le premier en qualité d'adjudant général, le second comme aide de camp de Théobald Dillon.

Pierre Dupont (1765-1840) est plus connu sous le nom de *Dupont de l'Etang* qu'il adopta quelques années après les événements dont nous parlons. Il avait débuté au service des Etats-généraux de Hollande en 1787 et devint successivement aide de camp de Théobald, puis d'Arthur Dillon; adjudant général en 1792 (18 septembre), général de brigade en 1793, et divisionnaire en 1797; ministre de la guerre en 1814. Grand Aigle de la Légion d'honneur en 1807; comte de l'Empire en 1808 (1).

Dupont-Chaumont (le comte Antoine), né à Chabanais en Périgord, le 27 décembre 1759, était au commencement de la Révolution, aide de camp de Lafayette; employé ensuite à l'armée du Nord, il se fit remarquer à l'affaire de Tournai, où il fut blessé; combattit avec valeur à Jemappes, sous Dumouriez, et obtint ensuite le grade d'adjudant général; général de division, il fut envoyé dans les départements de l'Ouest pour s'opposer au débarquement des Anglais; devint en 1805, commandant de la 27e division militaire (Turin); passa ensuite à l'armée de Hollande; en 1814, inspecteur général de l'infanterie de la 1re division militaire; Grand-croix de la Légion d'honneur, Commandeur de Saint-Louis; comte le 24 septembre 1814.

---

(1) Pierre Dupont de l'Etang a vu peser, sur sa mémoire, jusqu'à nos jours, un jugement dont le regretté colonel Titeux, de l'ex-corps d'état-major, a démontré la fausseté dans un ouvrage paru en 1903 et intitulé « Une Erreur historique ».

Considérations générales sur les débuts de la Campagne de 1792

Nous extrayons de l'étude publiée par la Revue militaire sous le titre *Les Débuts de la Campagne à l'armée du Nord* (1), les considérations suivantes :

Les deux paniques simultanées de Tournai et de Quiévrain, dont les conséquences stratégiques furent d'ailleurs médiocres, furent la conséquence fatale de l'état dans lequel se trouvait l'armée à cette époque : désordres, indiscipline, méfiance entretenue dans la troupe à l'égard des officiers; tentatives faites auprès d'elle pour l'amener à déserter; émigration continue et par suite désorganisation des cadres; divergence de vues entre le ministre de Grave, ou plutôt Dumouriez, qui, de Paris, voulait diriger les opérations offensives, et le maréchal de Rochambeau qui, voyant clairement la situation, voulait au début garder une prudente défensive; correspondance latérale entre Dumouriez et Biron à l'insu du général en chef; bases erronées sur lesquelles ils établissent leur plan commun, telles furent les causes principales des débuts malheureux de la campagne.

Cette désastreuse tentative est renouvelée par Luckner qui prend l'offensive par Menin et Courtrai, mais qui, s'étant borné à observer et n'ayant pas eu la précaution d'immobiliser tout d'abord l'ennemi qu'il veut manœuvrer, en est réduit à s'arrêter à la première crainte d'une menace de ce dernier sur son aile droite, et rétrograde sur Valenciennes.

Ce qui frappe surtout dans ces débuts, c'est que, bien qu'elle ait pris l'initiative de déclarer la guerre, la France n'exécute pas un plan ferme d'offensive. Bien plus, lorsque Lafayette prend le commandement de l'armée du Nord, il ne pense qu'à subordonner ses projets à ceux de l'ennemi, en laissant un faible détachement à Maulde et se tenant prêt à s'opposer, de concert avec Luckner, au débouché de l'ennemi par la trouée de Longwy. C'est qu'en effet, seul des généraux en chef qui se sont succédés jusqu'à lui, Dumouriez a voulu réellement la guerre; seul il l'a rendue inévitable comme ministre des affaires étrangères, et comme tel il a usé de toute son influence pour que Rochambeau d'abord, et Luckner ensuite, envahissent les Pays-Bas. Dès qu'il quitte le ministère, il accourt à Maulde, trop tard pour assurer l'exécution de ce plan; mais il s'y obstine encore malgré les

(1) *Revue militaire, rédigée à l'Etat-major de l'Armée, publiée par ordre du ministre. Avril-décembre 1899. Paris, R. Chapelot et Cie.*

ordres de Luckner et de Lafayette et grâce à la complaisance du ministre pour cet acte de grave indiscipline. Nommé, après le 10 août, au commandement de l'armée du Nord, il tente encore de réaliser ce plan, mais il est forcé de l'abandonner sous la pression des événements et d'adopter à la hâte la solution qui consista à s'offrir dans l'Argonne en plastron de manœuvre à l'armée envahissante.

... Au début de 1792 la troupe « travaillée » a mauvais esprit, les unités tactiques de l'infanterie n'existent plus au delà du bataillon, le dénuement de l'armée est extrême...

Au début de la préparation de guerre, à la veille de la panique de Mons, du 25 décembre 1791 au 20 avril 1792, ce ne sont que craintes au sujet du mauvais esprit, du mécontentement de la troupe ou des tentatives faites pour la « travailler ». Le cadre des officiers se trouvait livré à un renouvellement perpétuel, et par suite à une désorganisation incessante (1).

Les règlements des 1er janvier et 1er avril 1791 qui enlevèrent aux régiments et bataillons de l'armée française leurs noms traditionnels auxquels étaient attachés tant de souvenirs, pour y substituer un simple numéro, furent une nouvelle cause de mécontentement qu'il eût été facile d'éviter en accolant des numéros aux anciennes appellations, ainsi que le faisait le règlement du 1er janvier pour les 11 régiments suisses ou grisons qui conservaient les noms de leurs colonels (2).

Malgré toutes ces difficultés, les manœuvres destinées à exercer les troupes à la tactique des grands mouvements militaires avaient été exécutées en septembre 1791 avec plus de précision que l'on ne pouvait s'attendre d'un renouvellement d'officiers aussi considérable (3).

---

(1) Désordre, indiscipline, émigration, tel était le bilan de cette situation que le maréchal de Rochambeau résume si bien en ces termes : Narbonne (le ministre de la guerre) ne fut pas longtemps à s'apercevoir combien l'indiscipline, l'insubordination, protégées ouvertement par les sociétés populaires et par contre-coup par le corps législatif, avait désorganisé nos troupes. L'émigration des officiers qui augmentait chaque jour était pour le ministre l'ouvrage de Pénélope. Elle défaisait le lendemain tout son travail de la veille. Nombre de citoyens actifs, admis aux sous-lieutenances, se croyaient nobles dès qu'ils avaient l'habit d'officier et allaient recruter à Coblentz l'armée des princes. *(Mémoires)*.

(2) Les anciennes appellations subsistèrent cependant encore d'une façon assez générale jusqu'à l'amalgame, et dans certains rapports signés par des généraux républicains, les régiments qui ont combattu à Jemappes sont souvent désignés non par leur numéro mais par leur nom.

(3) *Rochambeau. Mémoires.*

Le plan de guerre de Dumouriez

Au moment de la déclaration de guerre à l'Autriche (20 avril 1792), Dumouriez, alors ministre des affaires étrangères, avait préconisé et fait prévàloir un plan de campagne nettement offensif, comportant l'invasion immédiate des Pays-Bas autrichiens (1). C'était, dit A. Chuquet, son projet favori, son idée fixe : il voulait porter la liberté dans ces provinces qui frémissaient sous le despotisme, opérer une diversion terrible contre la Maison d'Autriche. L'insurrection de 1790 n'était apaisée qu'à la surface et de plus, le démantèlement des places fortes de la Belgique par Joseph II avait ouvert nos provinces (2).

Les Pays-Bas ne devaient-ils pas se soulever au premier bruit d'une victoire française? Et Dumouriez envoyait à Lille, centre des réfugiés belges, son agent secret Hugues-Bernard Maret: il lui donnait, en même temps que des instructions politiques, des ordres pour le mouvement des troupes (3).

---

(1) Couper la coalition en deux, dit-il, dans ses Mémoires, et faire une brusque invasion en Belgique avant que la Prusse pût se trouver sur le terrain. Les Belges devaient nous conquérir la Belgique; les ferments de l'insurrection étaient mal étouffés dans ces provinces; le pas des premiers soldats français devait les remuer et les ranimer. La démolition des places et la rupture du traité des barrières avaient préparé ce pays à recevoir la loi de la France. Rochambeau aurait le commandement en chef, mais vieilli et usé par l'inaction, il n'aurait que les honneurs du rang.

Lafayette devait marcher sur Namur mal défendu, s'en emparer, marcher de là sur Bruxelles et sur Liége, ces deux capitales des Pays-Bas et ces deux foyers de l'indépendance belge. Lancer en même temps le général Biron avec dix mille hommes de Mons, contre le général autrichien Beaulieu, qui n'y avait que deux ou trois mille hommes; détacher de la garnison de Lille un autre corps de trois mille soldats qui occuperait Tournai et qui, après avoir mis garnison dans la citadelle, irait grossir le corps de Biron; faire sortir de Dunkerque douze cents hommes qui surprendraient Furnes, s'avancer ensuite en convergeant au cœur des provinces belges avec ces quarante mille hommes réunis sous la direction de Lafayette, insurger les populations derrière soi, renforcer cette armée d'attaque, y joindre les bataillons belges, levés au nom de leur indépendance, pour combattre l'armée de l'empereur, à mesure qu'elle arriverait d'Allemagne.

(2) Il n'existait pas d'autres forteresses que Luxembourg, la citadelle d'Anvers et le château de Namur, et encore, Dumouriez affirmait que ce dernier n'était qu'un vieux récrépissage, fort mal torché. Gand ne pouvait tenir, les fortifications de Mons n'étaient point en état de résister.

(3) Dumouriez croyait à juste titre qu'en portant la guerre en Allemagne on l'éterniserait sans profit, tandis qu'à tous les points de vue, une campagne courte mais énergique en Belgique amènerait le Cabinet de Vienne à traiter à bref délai.

Disons tout de suite que le futur vainqueur de Jemappes se trompait. Sans doute, la révolution récemment avortée avait laissé dans nos provinces beaucoup de mécontents, mais il ne s'ensuivait pas que ceux-ci fussent disposés à appuyer effectivement les armées françaises. Les éléments les plus hostiles à l'Autriche s'étaient groupés dans ces bataillons belges et liégeois qui firent souvent bonne figure dans les combats d'avant-garde. Quant aux déserteurs des régiments nationaux, ils cherchèrent surtout à profiter des avantages pécuniaires établis en leur faveur et ne procurèrent pas un sérieux appoint de forces. En définitive, les appels de Dumouriez et des comités de réfugiés, ne réussirent pas à soulever la population, qui demeura spectatrice inactive de la lutte entre les deux armées et se contenta de manifester, après les victoires françaises, un enthousiasme bruyant mais éphémère. Encore ces acclamations étaient-elles loin de traduire un sentiment unanime (1)...

J'ai été à portée de me convaincre, dit A. Liger, pendant trois ans que j'ai fait la guerre dans la Belgique, que les données qui nous ont été présentées sur les habitants du pays, étaient aussi fausses que celles que les émigrés fournissaient dans le même temps aux Prussiens sur les dispositions des Français, pour les encourager à faire leur expédition sur la Champagne. Dans la vérité, nos succès les plus réels dans tout le pays ne commencent à dater que de l'époque où, sans nous reposer avec trop de confiance sur l'amitié prétendue des Belges, nous nous sommes déterminés à faire la guerre, dans cette contrée, d'après les règles ordinaires (2).

Rochambeau était opposé au plan de Dumouriez. Tranquille sur l'état de défense de la frontière, il ne l'était pas également sur les troupes qui n'avaient pas combattu depuis trente ans, sauf dans des campagnes partielles en Amérique et en Corse. Il proposait une sorte de « défensive offensive ». On occuperait les camps retranchés de Dunkerque, Maubeuge, Givet et Sedan ; on rassemblerait l'armée au camp de Famars sous Valenciennes, avec une avant-garde au camp de Maulde. Rochambeau était persuadé que les Austro-Prussiens, ayant fort peu d'artillerie de siège, n'attaqueraient pas. S'il se trompait, on parerait les premiers coups sur une frontière hérissée de places fortes, puis on déboucherait par les deux ailes de l'ennemi dans les pays d'entre

(1) Cf. *La Bataille de Jemappes, par C. de La Jonquière, capitaine d'artillerie breveté. Paris. Chapelet et Cie, 1902. Publié sous la direction de la Section historique de l'Etat-Major de l'Armée.*

(2) *A. Liger, Campagne des Français pendant la Révolution.*

Sambre-et-Meuse et d'entre la Lys et la mer (1), coupés tous les deux et par conséquent propres à contrebalancer la supériorité de la cavalerie autrichienne et à réduire, comme l'avait si souvent recommandé le maréchal de Saxe, les grandes batailles de Flandre à des affaires de postes. On forcerait par cette manœuvre l'ennemi à abandonner tout l'intérieur des Pays-Bas et spécialement Bruxelles, Gand, Malines et Louvain, dépourvues de fortifications.

Luckner voulait qu'on fît la guerre à l'Europe entière. Il ne parlait, ajoute Rochambeau dans ses Mémoires, que d'attaquer et restait absolument court quand on lui en demandait les moyens. Il disait, comme les charlatans, que c'était son secret.

L'hiver fut d'ailleurs pluvieux et s'opposa à toute manœuvre en Flandre.

Le 9 mars 1792, Narbonne fut remplacé par de Grave. Celui-ci ne fut qu'un instrument docile entre les mains de Dumouriez qui s'ouvrit de ses projets à Biron, partisan de la guerre, sans consulter ni le ministre, ni le maréchal.

Dumouriez comptait non seulement sur le soulèvement des Pays-Bas, mais sur une vaste désertion de l'armée autrichienne. Rochambeau traitait ses plans de folie. On sait comment Dumouriez parvint à faire déclarer la guerre.

Après avoir cédé, dans une certaine mesure, aux résistances du maréchal, Dumouriez et Biron reprirent leur plan commun d'insurrection belge, favorisée par une offensive dans le Brabant. Leur projet était de marcher directement, et sans autre préparation, sur Mons et Tournai. Peut-être même Dumouriez n'attendait-il que le départ du maréchal, de Paris, pour en faire donner l'ordre par de Grave. Peut-être même avait-il cette arrière-pensée lorsqu'il écrivait, le 13, à Biron, qu'il croyait le maréchal très opposé au plan d'offensive et qu'il comptait sur Biron pour le convertir.

Toujours est-il que le 22, de Grave adressait à Rochambeau l'instruction destinée à ouvrir la campagne, et que Rochambeau trouva à son arrivée à Valenciennes. Cette instruction, en voici la portée :

L'insurrection des Belges, qui n'attendent que l'arrivée des Français pour lever l'étendard, favorisera l'invasion. Lafayette marchera

(1) Ce plan d'attaque par les deux ailes est le même que celui que le Comité de Salut public prescrivit en 1794 à Pichegru et qui aboutit aux victoires de Menin, Courtrai, Mouscron et Hooghlede dans le pays entre la Lys et la mer, et à celle de Fleurus dans l'entre Sambre-et-Meuse.

de Givet sur Namur le 30 avril avec 10,000 hommes (1) et sera suivi de près par toute son armée. A ce moment Rochambeau aura son avant-garde à Mons, peut-être même à Bruxelles. Le mouvement s'exécutera avec célérité, sans attendre les effets de campement, avec une partie des garnisons de Maubeuge, Avesnes, Landrecies, Le Quesnoy, Cambrai, Douai et Valenciennes, rassemblées à Quiévrain. L'avant-garde sera sous les ordres de Biron. En même temps, le général d'Aumont, commandant à Lille, fera exécuter une démonstration sur Tournai « pour masquer cette place, inquiéter l'ennemi et lui faire croire que c'est là qu'on veut entrer », et le général d'Elbeck, à Dunkerque, portera 1,200 hommes vers Furnes sous les ordres d'un maréchal de camp.

D'Aumont désigna Théobald Dillon et d'Elbhecq le maréchal de de camp Carles.

Lafayette se trouvait particulièrement chargé de l'exécution du plan conçu par Dumouriez, et ordonné, en apparence, par le ministre de la guerre de Grave. Rochambeau commandait l'armée le plus à portée d'agir, mais il ne pouvait être chargé de cette opération, à cause de ses dispositions chagrines et maladives, et surtout parce qu'il était moins capable que Lafayette d'une invasion moitié militaire, moitié populaire. On aurait voulu que Lafayette eût le commandement général, mais Dumouriez s'y refusa, sans doute par malveillance. Il allégua pour raison qu'on ne pouvait, en la présence d'un maréchal, donner le commandement en chef de cette expédition à un simple général. Il dit en outre, et cette raison était moins mauvaise, que Lafayette était suspect aux Jacobins et à l'Assemblée. Il est certain que jeune, actif, et le seul de tous les généraux qui fût aimé par son armée, Lafayette effrayait les imaginations exaltées, et donnait lieu, par son influence, aux calomnies des malveillants. Quoi qu'il en soit, il s'offrit de bonne grâce pour exécuter le plan du ministre diplomate et militaire à la fois; il demanda 50,000 hommes pour marcher sur Liége ou sur Bruxelles. Les mouvements opérés par les lieutenants de Rochambeau n'avaient d'autre but que de soutenir ou masquer la véritable attaque confiée à Lafayette, et les instructions de Dumouriez prescrivaient de ne pas s'engager à fond. Il voulait, dit le général Lahure, que les deux attaques de Biron et Dillon se bornassent à de

(1) En avril 92, la France avait sur pied quatre armées : *l'Armée du Nord*, sous Rochambeau, occupait la frontière de Dunkerque jusqu'à la Meuse et *l'Armée du Centre*, commandée par Lafayette, gardait le pays entre la Meuse et les Vosges, *l'Armée du Rhin* était placée entre ce fleuve et les Vosges sous les ordres de Luckner; enfin Montesquiou commandait *l'Armée du Midi* à Besançon.

simples démonstrations pour faciliter le mouvement principal du corps d'armée de Lafayette (1).

* * *

Malgré son mécontentement, Rochambeau se hâta d'annoncer au ministre de la guerre qu'il ferait tout le possible pour exécuter ses ordres, tout en lui faisant ses réserves sur une opération qu'il n'avait jamais approuvée, et en lui envoyant des renseignements qui semblaient en contradiction flagrante avec les illusions qu'avaient Biron et Dumouriez sur l'éventualité d'un soulèvement et d'une désertion en masse des Belges.

Il est certain que l'affaire se présentait mal. Le 25 avril, Théobald Dillon écrivait que l'Empereur venait d'accorder une amnistie générale dans les Pays-Bas ce qui occasionne une joie générale; que du côté de Baisieux, d'Aumont ne pourrait cantonner sa cavalerie. Biron écrivait le même jour que les Autrichiens faisaient marcher sur les frontières le plus de troupes possible, *ce qui dérangeait quelque peu les bases sur lesquelles Dumouriez et lui avaient établi leur plan d'offensive (sic)* (2).

Ouverture des hostilités

L'Autriche avait en Belgique, indépendamment de quelques faibles garnisons, 27,000 hommes de troupes actives, que le duc de Saxe-Teschen, gouverneur des Pays-Bas, se hâta de rassembler en trois corps : à la droite, le feld-maréchal lieutenant comte de Latour fut chargé de couvrir Tournai et l'espace qui sépare cette ville de la mer; le centre, formant le corps de bataille sous le maréchal Bender se réunit à Leuze; la gauche, composée seulement d'un petit corps sous le général baron Beaulieu, était chargée de garder Mons (3).

La France avait déclaré la guerre à l'Autriche le 20 du mois d'avril 1792; huit jours après, trois colonnes de l'armée du Nord partaient de Dunkerque, de Lille et de Valenciennes, pour franchir les frontières des Pays-Bas (4).

---

(1) *Cf. Thiers. A. Chuquet. Victoires et Conquêtes. Souvenirs militaires du général baron Lahure.*

(2) *Cf. Revue militaire. Op. cit.*

(3) La distance qui sépare Mons de Tournai est d'environ dix lieues françaises.

(4) *Général baron Guillaume : Histoire des régiments nationaux des Pays-Bas au service de l'Autriche.*

Une proclamation de la nation française était adressée, en même temps, au peuple belge. Cet appel à la révolte était ainsi conçu :

« La nation française aux Belges :

Nos armées sont sur vos frontières; elles apportent la guerre aux tyrans et la liberté aux citoyens.

Elles attendent les habitants de vos riches contrées pour vaincre avec eux et pour eux ; elles vont chercher les soldats des despotes pour venger les injures faites aux Français. Déclarez-vous; elles vengeront aussi votre sang qu'on a versé, vos droits qu'on a méconnus et détruits, et l'esclavage indigne dans lequel gémit un peuple fier et courageux.

Que le Lion belgique se réveille! l'heure de la liberté est sonnée, celle de la destruction des tyrans s'approche. Tout citoyen paisible qui demandera protection, sûreté, liberté, les obtiendra des soldats d'une nation généreuse. Tout soldat qui voudra répandre enfin, pour la liberté, le sang qu'il versait pour servir l'ambition des cours, sera reçu avec honneur par des compagnons d'armes fiers de combattre avec lui.

Citoyens, voulez-vous la liberté? Alors, vos contrées si belles, vos campagnes si riches seront préservées du fléau dévastateur de la guerre. Vos lois anciennes reprendront vigueur, vous seuls pourrez les changer et tout ce que vous ferez trouvera un appui formidable. Soldats! voulez-vous combattre encore pour des tyrans comme des esclaves, ou marcher contre les esclaves des tyrans en hommes libres! Venez sous nos drapeaux. Allons ensemble porter sur les rives du Rhin, la victoire et la liberté. L'armée française, composée d'hommes libres, a vu s'accroître encore son ancien courage : elle appelle, elle défie, elle désire ses ennemis; mais elle désire avec plus d'ardeur, mais elle appelle avec plus d'instance des amis et des frères. Peuples belges! nous jurons de vous rendre libres. Serez-vous tranquilles spectateurs de nos efforts pour votre liberté? Que l'union de deux nations soit pour tous les tyrans un exemple redoutable et l'espoir consolateur de tous les peuples opprimés. »

Combat de Quiévrain (29 avril 1792) (1)

Le 27 avril, le général Biron, qui commandait sous les ordres de Rochambeau le camp de *Famars* (Valenciennes), se dirigea sur Quié-

(1) D'après *A. Chuquet*. — *Dumouriez. Mémoires*. — *Les Victoires et Conquêtes*. — *La relation du colonel adjudant général Foissac-Latour*, etc.

Le 24 avril, *Foissac-Latour* avait été chargé d'aller notifier au général Beaulieu la déclaration de guerre.

vrain à la tête d'une dizaine de mille hommes (1). Ce poste, faiblement défendu par un détachement de Beaulieu fut pris le jour même. Biron ordonna que l'on campât dans cette position. Une circonstance singulière, raconte Latour-Foissac, frappa les officiers de l'état-major. La troupe s'était établie, le soldat mangeait la soupe; la nuit était là et nul officier général ne s'était mis en peine de reconnaître le terrain en avant du camp, ou d'y établir des postes et des grand'-gardes. Le général Biron ne songeait même pas au mot d'ordre, ni à aucune disposition pour marcher le lendemain. Il se contentait de se promener dans le camp, à cheval, et d'inviter les soldats à honorer le nom français par leur courage; on eût dit que tout autre moyen, toutes précautions étaient inutiles ou ignorés. Un des adjudants généraux en fit l'observation et courut réveiller l'attention du général sur ces objets importants. La matière lui parut presque neuve, tant l'art militaire est éloigné de celui des courtisans, et importe peu à étudier à ceux même qui paraissent vouloir en tirer leur fortune ou leur gloire. Il s'en remit du soin de dicter ses ordres aux officiers de son état-major. Les oublis furent rectifiés et les ordres donnés pour la marche du lendemain.

Le lendemain Biron se mit en marche pour attaquer les avant-

---

(1) *Etat-Major :*

M. de Biron, lieut. général, MM. Fleury et Rochambeau fils, maréchaux de camp.

MM. Alex. de Beauharnais et Foissac-Latour, adjudants généraux;

M. du Puch, lieut.-colonel, commandant l'artillerie;

M. Lafitte, colonel du génie.

Infanterie :

1[er] régiment (Colonel-Général) Colonel Rouillère.
18[e] régiment (Royal-Auvergne) Colonel de Tourville.
49[e] régiment (Vintimille) Colonel de Casabianca.
68[e] régiment (Beauce) Colonel de Montchoisy.
74[e] régiment (Beaujolais) Colonel Freytag.
2[e] et 3[e] bataillons de l'Orne.
2[e] bataillon de Paris, etc.

Cavalerie :

3[e] régiment de cavalerie (Commissaire-général) Colonel de Flers.
5[e] régiment de dragons (Colonel-Général) Colonel Dampierre.
6[e] régiment de dragons (La Reine) Colonel Duval de Hautmaret.
3[e] régiment de hussards (Estherazy) Colonel de Froissy-Brisson.

Artillerie :

30 pièces de canon et 300 canonniers.

(Relation de Foissac-Latour et Historiques des Corps de Troupe. Op. Cit.)

postes autrichiens qui occupaient les hauteurs de Boussu et défendaient les approches de Mons.

Après un léger combat, Biron se porta sur cette ville, dont Dumouriez croyait les habitants disposés à donner le premier signal de l'insurrection. Mais, contre toute attente, aucun mouvement n'ayant eu lieu, Biron craignit d'être attaqué par les forces qu'il apercevait sur les hauteurs de Jemappes et qu'il jugeait supérieures. Il donna l'ordre de rétrograder jusqu'à Boussu pour y passer la nuit, après avoir inutilement canonné les avant-postes ennemis.

L'ennemi était sorti de Mons, dit Foissac-Latour, et semblait se former en bataille derrière un rideau où, par des marches et des contre-marches, il faisait paraître un grand mouvement, beaucoup de poussière pour simuler un front étendu dont la gauche eût été en arrière du village de Wasmes et la droite au moulin de Quaregnon. Il n'avait que 1,800 hommes d'infanterie, 200 chevaux, 1 obusier et 1 pièce de canon... mais c'est ce que nous n'apprîmes que par le rapport du général autrichien. On n'avait pas eu le temps de déployer toutes les tentes, en sorte que cette nuit une partie de la troupe campa, tandis que l'autre demeura au bivouac.

Tout était tranquille dans le camp dont le général et son état-major parcoururent le front, et il était à peu près minuit lorsque des cris se firent entendre vers la gauche. Ils partaient du 6e régiment de dragons dont quelques hommes, faisant une patrouille sous le commandement d'un officier, prétendirent avoir été attaqués sur les derrières du camp par des ennemis qui l'avaient tourné et qui leur avaient tiré des coups à bout portant. Quelques coups de pistolet avaient, en effet, été entendus dans cette direction, ce qui avait fait prendre les armes aux troupes de la gauche et répandre l'alarme. Bientôt on entendit proférer ces mots : « A nous, camarades! nous sommes tournés, trahis! nous allons être égorgés! Cent mille Autrichiens sont derrière nous! Sauve qui peut! »

Biron accourt, et avec lui Rochambeau fils, Levasseur, aide de camp de Dumouriez, le duc de Montpensier, Foissac, Dampierre, qui tentent de rallier les fuyards. Les 5e et 6e dragons affolés, bousculent Dampierre, Biron est entraîné par son peloton d'escorte et les hussards menacent le général; toute la cohue dévale par la chaussée sous un beau clair de lune, qu'obscurcit un nuage de poussière. « Jamais la peur ne présenta une image plus effrayante », dit Foissac.

La présence d'esprit du capitaine Dorviller, qui commandait l'escorte et harangua les hussards allemands d'Estherazy dans leur langue, permit à Biron de rentrer au camp avec quelques pelotons, mais

le reste de la cavalerie continua à fuir jusqu'à Valenciennes, semant partout le désordre et l'épouvante.

Biron vit bien à l'attitude des troupes demeurées au camp qu'il ne pourrait compter sur elles, et comme il venait à l'instant de recevoir la nouvelle du désastre de Marquain, il donna l'ordre de la retraite.

Comme la plus grande partie de l'armée venait de prendre position derrière Quiévrain, une partie de l'aile gauche, se disant serrée de près par un gros d'ennemis, arriva en pleine course et jeta l'alarme dans toute la ligne qui se mit à fusiller et à canonner les arbustes qui bordaient le ruisseau de l'Anneau et les éclaireurs français. Sur ces entrefaites Beaulieu s'était mis à la poursuite des Français avec la plus grande partie de ses forces, tandis que le reste manœuvrait pour les tourner. Malgré les efforts de Biron, toute l'armée se débanda, suivie de 5 à 600 uhlans qui pillèrent le camp de Quiévrain, les équipages du général et la caisse militaire. Les Autrichiens profitant de leur victoire, tombèrent sur les Français qui n'opposèrent qu'une faible résistance et se replièrent en désordre sur Famars. Seuls les hussards d'Estherazy restent dignes d'eux-mêmes, mais le régiment de Beauce voit tomber le maréchal de camp Fleury et se débande. Vainement Biron mène le régiment de Vintimille commandé par le comte Raphaël de Casabianca, — à qui son héroïsme valut le grade de maréchal de camp, (1) — vainement ce régiment tient en respect les uhlans de Galicie, les autres corps refusent de suivre leur général. Escorté des hussards, Biron abandonne Quiévrain et repasse la frontière un des derniers.

Deux cent cinquante Français restèrent morts sur le champ de bataille. Cinq pièces de canon, un grand nombre de prisonniers et de voitures tombèrent au pouvoir des vainqueurs. La perte éprouvée dans cette première affaire par Biron eût été plus considérable encore si le maréchal de Rochambeau, informé du désastre, ne se fût avancé, au delà de Huin, avec trois régiments de cavalerie arrivés la veille à Valenciennes, un régiment d'infanterie, et n'eût placé sur les hauteurs de Sainte-Sauve huit pièces de canon dont le feu arrêta les Autrichiens (2).

Du côté des Autrichiens, le bataillon de grenadiers du lieutenant

---

(1) *Victoires et Conquêtes. Tables du Temple de la gloire.*

(2) Rochambeau avait chargé de cette opération Louis de Noailles, maréchal de camp avec le 1er chasseurs, les 14e et 17e dragons et le 5e d'infanterie, les seules troupes qui obéissaient encore. Tout le reste du corps de Biron accusait le maréchal de trahison. (Lettre de Rochambeau au Roi. Valenciennes, 2 mai).

colonel de Briey, deux divisions du régiment de Murray ainsi que les chasseurs Leloup prirent une part importante aux différents combats livrés pendant ces deux journées. Les chasseurs belges arrêtèrent l'ennemi partout où il voulut avancer; après avoir pénétré adroitement dans le village de Quaregnon, ils s'étaient établis dans un ravin, le long de la position occupée par les Autrichiens. Les troupes françaises s'épuisèrent en vains efforts pour les débusquer de ce poste.

Les capitaines Thierry et Lamey, du bataillon Leloup, se firent remarquer entre tous par leur belle conduite; le premier força le village de Pâturages malgré la quantité d'infanterie française qu'on y avait rassemblée et, après un combat acharné, resta maître de la position. Ce fut le capitaine Lamey qui attaqua la batterie française à Quiévrain. Un instant, cet officier se trouva complètement enveloppé par la cavalerie ennemie, mais il parvint à se frayer un passage au travers des rangs français, grâce à sa fermeté et à la résolution énergique de ses vaillants chasseurs.

L'empereur, pour reconnaître les services que le comte de Beaulieu avait rendus pendant ces deux journées, services auxquels les circonstances donnaient plus d'importance encore, lui accorda la propriété du régiment d'infanterie hongroise n° 31, devenu disponible par la mort du général Orosz. Beaulieu est ainsi le premier officier belge qui ait été propriétaire d'un régiment hongrois.

Combat de Marquain (29 avril) (1)

En même temps que le général Biron échouait dans son entreprise sur Quiévrain, le maréchal de camp Théobald Dillon faisait

---

(1) D'après les « *Victoires et Conquêtes* » dont le récit est confirmé par les *relations du général d'Aumont, du Colonel Pully du 8e cuirassiers* et de *Pierre Dupont-Chaumont*, aide de camp de Dillon.

Pully (Charles-Joseph Randon de Malboissière comte de Pully). Né à Paris le 18 avril 1751, il débuta à dix-neuf ans comme volontaire dans les hussards de Bercheny, passa en 1769 aux Mousquetaires gris et fut pourvu d'une compagnie dans Larochefoucauld-dragons (plus tard Angoulême) en 1772. Lieutenant-colonel des Cravattes en 1789 puis colonel le 5 février 1792 du régiment des Cuirassiers du Roi (8e de cavalerie), il devint maréchal de camp le 19 septembre et général de division le 8 mars 1793. Suspendu, puis réintégré et retraité, il reprit du service en 1800, devint inspecteur général de cavalerie des armées de Naples et d'Italie en 1807, gouverneur du palais de Meudon en 1812 et colonel du 1er régiment des gardes d'honneur en 1813. Retraité par les Bourbons, il fut placé à la section de réserve du cadre de l'état-major général sous la monarchie de juillet et mourut en 1832. Il était chevalier de Saint-Louis, grand-officier de la Légion d'honneur et comte de l'Empire. Son nom est inscrit au côté nord de l'Arc de Triomphe de l'Etoile.

sur Tournai une tentative dont l'issue fut plus malheureuse encore. Sorti de Lille où il commandait sous les ordres de d'Aumont avec 3,600 hommes dont un tiers à cheval (3 bataillons, 8 escadrons et 6 pièces de canon (1), le 28, à 9 heures du soir, il rencontra le général-major autrichien comte d'Happoncourt campé avec 3,000 hommes sur les hauteurs de Marquain. Là comme à Quiévrain, les Français étaient persuadés qu'ils n'auraient qu'à se montrer pour soulever les populations. De plus, Dillon avait ordre d'éviter toute espèce de combat. Voyant donc l'ennemi se mettre en mouvement pour venir à sa rencontre, il donne l'ordre de la retraite. Quelques signes d'insubordination, qui s'étaient manifestés parmi ses soldats, depuis son départ de Lille, lui prouvant qu'il devait peu compter sur eux, rendaient cette mesure encore plus nécessaire. Au premier mouvement rétrograde que font les Français, l'ennemi tire au hasard quelques coups de canon, dont les boulets n'atteignent pas même les derniers rangs de l'armée de Dillon. Cependant, telle était alors la défiance du soldat français envers ses généraux, que, de même qu'à Quiévrain, une terreur panique s'empare des escadrons qui couvraient la retraite (2). Au bruit du canon, qui tonnait vainement derrière eux, ils prennent l'épouvante et se jettent sur l'infanterie en criant « Sauve qui peut, nous sommes trahis. » Ce mouvement et ces cris répandent la confusion parmi les Français. Quatre canons, leurs caissons, les bagages sont abandonnés par les charretiers, et l'armée entière se jette pêle-mêle sur la chaussée, fuyant vers Baisieux. En vain le général Dillon tente d'y rallier les fuyards avant que l'ennemi les atteigne; des cris tumultueux, des apostrophes insultantes se font entendre autour du général; il est même atteint d'un coup de pistolet que lui tire un de ces furieux.

En même temps les Autrichiens surviennent : l'alarme est générale, et cette cohue de troupes désorganisées traverse précipitamment

(1) *Etat-Major :* Th. Dillon, maréchal de camp, Dupont-Chaumont (l'aîné) et Valabris, adjudants généraux, Dupont jeune, aide de camp, le colonel Berthois et les capitaines Marescot et Gobert, du génie.

Infanterie, sous le colonel Ruault, 1ers bataillons des 24e (Brie), 56e (Bourbon) et 90e (Chartres) et comp. des grenadiers du 1er bataillon de Seine-et-Oise.

Cavalerie : 2 escadrons de chacun des régiments suivants : 1er de cavalerie (Colonel-général), 8e (cuirassiers) et 13e (Orléans) et du 6e chasseurs (Languedoc).

Artillerie : 6 pièces de 4 et 50 canonniers.

(2) D'après le général Ameil, la panique fut occasionnée par les cuirassiers (8e de cavalerie). Le 6e chasseurs (ex-Languedoc) fit seul l'arrière-garde et se couvrit d'honneur en ne partageant pas cette terreur panique.

Baisieux, continuant à fuir vers Lille. A peine sont-elles arrivées dans cette dernière ville, qu'il se forme en dedans de la porte de Fives, un rassemblement considérable de soldats des différents régiments composant la garnison. Le colonel du génie Berthois, qui avait accompagné le général Dillon, est arrêté par eux, pendu à l'un des créneaux de la place et mis en pièces. Telle est la fureur aveugle qui les transporte, qu'ils se jettent sur trois ou quatre prisonniers ennemis qu'on ramenait et qu'on égorge. Cet excès d'atrocité ne peut encore assouvir la rage de ces lâches. Au moment où ils se couvraient de honte par cet abominable oubli des droits de la guerre, le malheureux Dillon, déjà blessé, rentrait, conduit dans une voiture; ils s'élancent sur lui, le massacrent à coups de fusil et de baïonnette, arrachent son cadavre de la voiture, le traînent dans les rues jusqu'à la grande place, où ils le jettent dans un feu allumé avec les enseignes de plusieurs auberges voisines (1).

Voici dans quels termes l'adjudant général Pierre Dupont-Chaumont annonçait au maréchal de Rochambeau le désastre de Marquain :

Lille, 11 heures du matin.

« Les troupes de M. Dillon, chassées dans Lille dans la déroute » la plus horrible. La moitié des hommes et des chevaux morts et » et blessés sur la route de fatigue et de coups. M. d'Aumont monte » à cheval pour rassembler ce qui reste des seconds bataillons et la » garde nationale pour empêcher que l'ennemi ne poursuive jusque » sur la place d'Armes les battus. On crie à la trahison. Je suis vic» time de ces indignes calomnies. »

Antoine Dupont-Chaumont, qui s'était distingué dans cette affaire, reçut la croix de Saint-Louis; son frère Pierre Dupont-Chaumont, connu plus tard sous le nom de Dupont de l'Etang, blessé par un soldat français aux côtés de son général, obtint la même distinction.

Du côté des Autrichiens, le colonel Vogelsang, à la tête d'un bataillon du régiment de Clerfayt et de quelques divisions du régiment de Ligne, contribua puissamment à ce succès; quatre escadrons

---

(1) *Victoires et Conquêtes, T. I. 1re coalition.*

Arthur Dillon, frère de Théobald, vint en personne porter ses plaintes à l'Assemblée. Les assassins furent punis, et la veuve de l'infortuné général obtint une pension pour élever ses enfants.

des dragons de Latour débordèrent le flanc des Français, pendant que l'infanterie wallonne les repoussait de front.

Le lieutenant Saint-Quentin (1), du régiment de Latour, qui, ce jour-là commandait une patrouille, trouva l'occasion de se distinguer : pendant que les Autrichiens attaquent les Français près de Marquain, cet officier pénètre dans le village et protège la marche offensive du régiment. Profitant ensuite du désordre avec lequel les Français effectuent leur retraite, il les charge avec impétuosité, près de Baisieux, les disperse complètement, fait de nombreux prisonniers et s'empare de quatre canons, d'autant de voitures de munitions et d'une immense quantité d'effets d'équipement Cet officier reçut pour prix de ce fait d'armes la croix de l'ordre de Marie-Thérèse.

Nous avons vu qu'une troisième colonne française, commandée par le général de Carles, devait s'avancer de Dunkerque sur Furnes. A la nouvelle des échecs de Dillon et Biron, elle se hâta de rétrogader et rentra à Dunkerque.

Quant à Lafayette, n'ayant rien trouvé de prêt pour son expédition, il resta au camp de Givet et poussa le 1er mai jusqu'à Bouvignes (Dinant) une avant-garde de 3,000 hommes qu'il fit rentrer peu de jours après.

La guerre, dit M. Chuquet, ne pouvait commencer sous de plus tristes auspices, et la double déroute de Quiévrain-Marquain trompa l'Europe sur la valeur de l'armée française. On crut partout qu'elle se débanderait à la première bataille. Les Autrichiens affichèrent sur les arbres de la Flandre les mots « vaincre ou courir ». « O Français, s'écriait le poète allemand Bürger, honte à vous qui cachez votre lâcheté sous des actes de tigres, qui égorgez votre général et vos prisonniers, qui fuyez comme des gredins ! Je voulais être votre Tyrtée, mais je souhaite la victoire à quiconque vous portera des chaînes. Celui qui ne peut mourir pour la liberté, mérite que le prêtre et le noble le chassent à coups de fouet de ses propres foyers ! » On croyait, en effet, dit Latour-Foissac, que pour vaincre ces fameux soldats de la Révolution, il n'y avait plus besoin que de fouets de poste (2)

Il est peu d'époques plus déshonorantes pour le militaire français, dit le général Ameil, mais c'était un coup monté... un complot très

---

(1) *Emmanuel-Joseph, chevalier Ghislain de Beaumont-Saint-Quentin* (1770-1813), né à Trazegnies, devint commandant de la landwehr de Vienne en 1809 et se distingua à Essling et à Wagram. Sa belle conduite lui fit conférer le titre de baron.

Guillaume. Op. cit.

(2) *A. Chuquet. Op. cit.*

noir, car les événements postérieurs ont prouvé que le plan combiné était exécutable. En effet, Dumouriez, quelques mois après, conquit toute la Belgique et fit cependant les mêmes attaques, et néanmoins il n'existait plus alors entre l'armée française et l'armée autrichienne autant de disproportion qu'au 1[er] mai, où les Autrichiens n'avaient eu le temps de recevoir aucun renfort et se trouvaient un contre quatre (1).

L'une des premières conséquences de ces échecs fut la retraite du vieux maréchal de Rochambeau auquel succéda Luckner. Rochambeau passa huit jours avec son successeur, lui donna tous les renseignements nécessaires et s'en fut avec lui reprendre Bavai aux Autrichiens. Après quoi il rentra à Paris où une fièvre le retint pendant un mois entre la vie et la mort. Vers la fin du mois de juin, il se retira définitivement dans sa terre de Rochambeau.

Le roi aurait voulu le retenir, mais le maréchal resta inflexible. Le 3 mai, il écrivait au ministre : « J'ai l'honneur de prévenir le Ministre de la Guerre qu'il m'est impossible de continuer à servir comme officier général dans une armée indisciplinée et méfiante à l'excès. Je resterai simple soldat (2). »

Combats de Bavai, de Rumegies et d'Hemptinnes-Florenne

A la suite des paniques de Quiévrain et de Marquain, Rochambeau était revenu à ses idées de défensive-offensive, car les mouvements des Autrichiens paraissaient remettre les choses dans l'état où elles se trouvaient au début des hostilités.

De son côté, le duc de Saxe-Teschen ne songeait à aucune combinaison offensive, mais cherchait, par une série de petites opérations heureuses, à maintenir le haut sentiment que ses troupes devaient avoir d'elles-mêmes et à leur donner la supériorité morale sur l'ennemi. Il voulait éprouver la contenance de l'ennemi, entretenir son découragement, ne lui laisser ni repos, ni force, ni consistance, ni valeur (3).

---

(1) *Notes et Documents du général baron Ameil (op. cit.)*

Foissac-Latour, dont nous avons cité la relation, croit aussi à l'existence d'un complot. Beauharnais en précise l'existence en disant : Les ennemis de la Patrie ont séduit quelques misérables pour crier : « Sauve qui peut ! » et ont, pour donner du crédit à leurs effroyables menées, semé la défiance envers leurs généraux... *(Relation d'Al. Beauharnais, citée par la Revue Militaire de 1900, p. 278).*

(2) *Revue militaire. Op. cit.*

(3) Cf. *L'armée du Nord, sous le commandement du maréchal Luckner.* Cette étude parue dans la Revue Militaire (1900) est écrite d'après les documents originaux : *relations de Gobert, de Pully, de Massieu, de Bureaux de*

La période qui sépare les échecs du mois d'avril de l'expédition de Luckner fut marquée seulement par des combats de peu d'importance au point de vue général des opérations.

Le 15 mai, le corps autrichien de Mons surprit la ville de Bavai et fit la garnison prisonnière. Les « Wallons », comme on disait à cette époque, représentés par un bataillon de chacun des régiments de Vierset, Murray et Wurtemberg, par le bataillon de grenadiers de Briey et un détachement des chasseurs Leloup, participèrent à cette affaire.

Le lendemain, quelques troupes du corps de Latour attaquèrent les postes établis à Maulde, Rumegies et Mouchin. Ce fut le capitaine Hoverlant, du régiment de Ligne, qui enleva le poste de Rumegies. Cet officier, ainsi que le sous-lieutenant Lefèbvre furent blessés. Le comte de Latour accorda également des éloges particuliers au lieutenant Gallez du régiment de Clerfayt (1).

Nous avons vu que Lafayette s'était contenté de pousser une pointe jusqu'à Dinant.

M. A. Chuquet donne quelques détails sur les combats qu'eut à soutenir cette avant-garde.

Déjà, dit-il, de petits combats livrés aux Impériaux avaient lavé la honte de Mons et de Tournai. Le 24 mai, un détachement chargé de faire du fourrage était attaqué près de Florennes, à Hemptinne, par les Autrichiens de Sztaray. Gouvion, qui le commandait, n'avait que 4,000 hommes, dont deux bataillons de volontaires, ceux de la Côte-d'Or et de la Marne. Il fit sa retraite en disputant le terrain avec obstination; il perdit trois pièces de canon, mais qui tirèrent jusqu'au dernier moment. Les chasseurs à cheval reçurent le feu de l'artillerie autrichienne « avec la bravoure la plus tranquille ». Pendant cinq heures, écrivait La Fayette au ministre de la guerre, pas un homme n'a quitté son rang et les troupes ont conservé le silence et le sang-froid comme le courage de vieux soldats.

Pusy, correspondance des généraux, situation des armées d'après les documents des archives. L'auteur s'est également servi du *Canevas d'un journal militaire pour les campagnes de 1792 à 1795*, rédigé par le Comité de Salut public, de l'œuvre du capitaine autrichien Hausenblas : « *Oesterreich im Kriege gegen die Französische Revolution 1792* », et *Die Ersten Feldzüge der französischen Revolution 1792-1793 par Alexandre chevalier Minarelli-Fitzgerald, Organ der militär-Wissenschaftlichen Vereine. Vienne 1889.*

(1) *Gén. baron Guillaume. Op. cit.*

Changements dans le commandement

A la suite des échecs du mois d'avril, dont la nouvelle jeta la consternation dans Paris, Rochambeau, Lafayette et Luckner furent appelés à Valenciennes pour être consultés (19 mai). On s'inspira du premier plan de campagne de Rochambeau, qui consistait, nous l'avons dit, à déboucher par les deux ailes de l'ennemi, et l'on décida que Lafayette, avec 18,000 hommes, occuperait le 6 juin le camp sous Maubeuge et lancerait son avant-garde sur la route de Mons pour contenir l'ennemi et l'empêcher d'inquiéter Luckner, qui dirigerait ses opérations sur Courtrai par la vallée de la Lys (1).

Lafayette crut d'abord qu'il allait hériter du commandement de l'armée du Nord, qu'il joindrait à celle du Centre. Dumouriez, par esprit de justice, s'y opposa. Lafayette venait de faire la faute de n'avoir pas attaqué Namur, celle d'avoir laissé battre son avant-garde; il avait fait des marches inutiles pour se rapprocher de Maubeuge, ces événements ne permettaient pas de lui confier le commandement en chef après un début si malheureux (2). Luckner prit la place de Rochambeau. En même temps Biron reçut le commandement de l'armée du Rhin. La panique du 29 avril eut d'autres conséquences : elle provoqua dans l'armée une réaction profonde et salutaire. On se répétait le mot héroïque d'un soldat du 74e (ex-Beaujolais), le grenadier Pie; grièvement blessé, il disait à l'adjudant général Beauharnais : « Mon officier, achevez-moi, que je ne voie pas la honte de cette journée; je meurs à côté de mon fusil et avec le regret de ne plus le porter ».

Lafayette eut du moins le mérite d'avoir établi dans son armée une rigoureuse discipline. On loua dans la marche qu'elle fit aux derniers jours de juillet l'ordre et la bonne tenue de ses bataillons. La vie des camps avait exercé sa bienfaisante influence sur les soldats. Les désordres causés par les clubs avaient cessé. Nous parvenons, écrivait Dommartin, dès le 20 août 1791, à mettre la discipline sur un pied où elle n'a jamais été (3).

Les troupes de Luckner avaient suivi l'exemple du vieux hussard qu'elles voyaient à leur tête; elles ont reçu la leçon de l'expérience, disait le maréchal, et ne sont plus étrangères à la guerre (4). Partout,

(1) *Revue militaire. Op cit.*

(2) *Cf. Dumouriez. Mémoires.*

(3) *Cf. A. Chuquet. Op. cit.*

(4) Il est vrai que Luckner était toujours aux avant-postes; en reconnaissance près d'Orchies, il fut enveloppé par la cavalerie autrichienne et ne dut son salut qu'au dévouement du capitaine Bourgeois, lequel chargea à la tête de cinquante hommes du 6e chasseurs à cheval. (Cf. *Historiques des Corps de troupe, op. cit.*)

dans son commandement, on avait strictement exécuté les règlements qu'il prescrivait le 6 mai 1792 : « Habituer les troupes d'infanterie à élever des retranchements et des ouvrages de fortification de campagne, à faire de longues marches en observant les précautions qui seraient prises à la guerre, exercer la cavalerie et l'artillerie simultanément avec l'infanterie ». Soult raconte que tous les matins, des corps entiers devaient aller à la découverte ou occuper avant le jour des positions sur la frontière; c'était, dit-il, une fort bonne pratique qui avait pour but d'entretenir la vigilance et d'instruire les troupes des détails du service (1).

Luckner avait pour chef d'état-major Alexandre Berthier (2), célèbre depuis dans ces mêmes fonctions qu'il occupa auprès de Napoléon.

Les sous-ordres étaient les généraux Valence, Charles de Lameth (3), Mathieu de Montmorency, Jarry...

Pour compléter l'exécution du plan de Rochambeau, on mit la plus grande activité à fortifier tous les postes de la frontière du Nord.

Luckner était allé lui-même reconnaître le camp de Maulde, qui, menaçant Tournai, avait pour objet de contraindre l'ennemi à rester en force sur cette place et de faciliter par ce moyen les mouvements de l'armée du Nord.

Ce camp fut occupé dès les premiers jours de juin par la division

---

(1) *Général baron Ameil. Op. cit.*

(2) *Alexandre Berthier*, né à Versailles en 1753, débuta pendant la guerre d'Amérique sous Rochambeau, devint chef d'état-major de l'armée d'Italie en 1796 et ministre de la guerre après le 18 brumaire, puis maréchal d'empire, prince souverain de Neuchâtel et connétable, enfin prince de Wagram et de Valengin. Il mourut à Bamberg en 1815, dans des circonstances demeurées assez mystérieuses.

Ses deux frères César et Léopold-Victor furent divisionnaires sous l'Empire. Le premier mourut en 1819, le second en 1807.

(3) Les quatre frères Lameth étaient fils du marquis de Lameth, chef d'état-major du maréchal de Broglie, mort pendant les guerres du Hanovre, et d'une sœur du maréchal de Broglie. C'étaient : Augustin-Louis-Charles, marquis de Lameth (1755-1837) qui fit partie du Corps Législatif sous l'Empire; Théodore, comte de Lameth (1756-1854) qui avait fait la guerre d'Amérique, commanda le régiment de Royal-Etranger cavalerie, fut député à la Législative, puis se retira de la vie politique, sauf une courte apparition comme député de la Somme pendant les Cent-Jours; Charles-Malo François, comte de Lameth (1757-1832), combattant de la guerre d'indépendance américaine, puis colonel du régiment des cuirassiers du Roi, député aux Etats-Généraux, constitutionnel avec Lafayette, Barnave, Duport, etc.; général à l'armée du Nord, puis, émigré à Hambourg, il fut employé à diverses missions sous l'Empire et nommé lieutenant général par Louis XVIII. En

de Maubeuge, commandée par le lieutenant général La Noue, avec Alexandre de Lameth comme maréchal de camp et Foissac-Latour comme adjudant général.

Luckner (Nicolas), fils d'un brasseur de Camb, dans le Haut-Patinat Bavarois, naquit le 12 janvier 1722, entra dans la carrière des armes à l'âge de 15 ans et servit successivement dans les troupes de l'Electeur de Bavière, en Hollande puis en Hanovre, où il devint lieutenant général et commandant de Ratzebourg. Après la guerre de Sept Ans, Luckner se rendit en France. On avait une si haute idée des lieutenants de Frédéric II qu'on regardait comme une bonne fortune d'en attacher un à l'armée française. Luckner y entra comme lieutenant général le 20 juin 1763. Il devint maréchal de France sous le ministère de Narbonne, en même temps que Rochambeau. Tout à fait illettré, borné, entêté, incapable, le « père Luckner » n'était qu'un hussard (1), aimé de ses soldats parce qu'il jurait fort et ferme et les tutoyait en leur frappant sur l'épaule. M[me] Roland le reçut à sa table pendant le ministère de son mari et fut épouvantée de sa nullité. « O mon pauvre pays, s'écria-t-elle, vous êtes donc perdu, puisqu'il faut aller chercher hors de votre sein un pareil être pour lui confier vos destinées ! »

Lorsque, à la nouvelle du 10 août, La Fayette voulut se mettre en révolte contre l'Assemblée législative, il envoya auprès de Luckner son aide de camp Alexandre Romeuf. Luckner promit d'appuyer son collègue et fit à ses soldats l'étrange discours suivant : *Il fient t'arri-*

1829, il fut un des 221 qui protestèrent contre les ordonnances de juillet et adhérèrent à la Révolution; Alexandre-Théodore-Victor, comte de Lameth (1760-1829), aide de camp de Rochambeau en Amérique, député aux Etats-Généraux, constitutionnel très libéral, il fit, en 1792, une campagne à l'armée du Nord, passa aux Pays-Bas avec Lafayette et fut retenu prisonnier pendant trois ans. Il fut préfet sous l'Empire et Napoléon le créa baron, chevalier de la Légion d'honneur et, en 1815, pair de France. En 1819, il devint député de la Seine Inférieure et siégea sur les bancs de la gauche jusqu'à sa mort.

C'est à tort qu'on a répété qu'Augustin de Lameth avait été élevé aux frais de la dauphine Marie-Antoinette. Il était du même âge que cette princesse et entrait au service au moment où elle quittait l'Autriche. Nous faisons cette observation, qui doit s'appliquer également à ses frères, parce que, lorsqu'ils entrèrent dans le parti constitutionnel, les royalistes se servirent de cette légende pour les taxer d'ingratitude.

(1) Luckner, dit M. Chuquet, ne voulait qu'escarmoucher et ne comprenait que la guérilla. Il ne put jamais concevoir ni se mettre dans la tête un plan de campagne; hussard il avait commencé, hussard il était resté. Lorsque Dumouriez lui expliquait l'invasion des Pays-Bas autrichiens : « *Oui, oui,* répondait-il, *moi tourne par la droite, tourne par la gauche et marcher vite.* » (*La première invasion prussienne.*)

ver un crant accident à Paris; l'ennemi qui l'est téfant nous, ché mé moque, mais l'ennemi qui l'est terrière nous, ché mé moque pas. Si on fous tonne te l'argent, prenez, mangez, ché mé moque; ne m'apantonnez pas, moi ne fous apantonne jamais. Le chénéral Lafayette, il a fait arrêter trois commissaires qui l'étaient fenus pour mettre le tésortre dans son armée; nous avoir pientôt le même fisite, et nous les recevoir te même. Foilà le aide de camp de La Fayette qui mé a apporté la noufelle, et qui tira à La Fayette les ponnes tispositions tes soldats te l'armée tu fieux Luckner (1). »

Toutefois quand Luckner apprit que la Révolution était partout victorieuse et Lafayette en fuite, il changea de langage et protesta de son civisme : « *Sacrétié*, s'écria-t-il, *moi, ché si jacobi.* » Il pleura devant les commissaires de l'Assemblée. Le ministre Servan ne l'en destitua pas moins à cause de son incapacité (25 août). On lui rendit ensuite le vain titre de généralissime et on le relégua à Châlons où se réunissaient les volontaires. Il ne pouvait donner que des « conseils » aux deux généraux de l'armée du Nord et de celle du Centre, Dumouriez et Kellermann. A Châlons même, Choderdos de Laclos, l'auteur des « Liaisons dangereuses » (2), colonel d'artillerie et commissaire du pouvoir exécutif, dirigeait tout sous le nom du vieux maréchal.

Luckner fut une des nombreuses victimes de la défection de Dumouriez. Décrété d'accusation, il fut condamné à mort et exécuté le 4 janvier 1794. Il mourut bravement.

Il avait été fait baron en 1778.

Il faut dire à la décharge de Luckner qu'il n'hésita pas à sacrifier les biens considérables (environ six millions) qu'il avait acquis dans

---

(1) *Mémoires de Dumouriez.*

(2) *Choderdos-Laclos* (Pierre-Ambroise-François), né le 18 octobre 1741. Élève d'artillerie le 21 janvier 1760; sous-lieutenant le 8 mars 1761; capitaine par commission le 23 janvier 1771; maréchal de camp le 22 septembre 1792; mandat d'arrêt décerné par le Comité de sûreté et de défense générale le 2 avril 1793; a cessé d'être en activité le 1er juin 1793; au traitement de réforme en vendémiaire an VIII (1799, septembre-octobre); réhabilité et placé dans l'artillerie en nivôse an VIII (décembre-janvier 1800) (armée du Rhin); mort à l'armée de Naples le 18 fructidor an XI (5 septembre 1803); chevalier de Saint-Louis.

3 septembre 1792. Le conseil exécutif provisoire a réglé que M. Choderdos-Laclos serait chargé d'une mission particulière auprès de M. le maréchal Luckner. Il a été décidé qu'il emmenerait avec lui 1° M. Barrault, nommé commissaire des guerres, auprès de ce général, etc., etc.

Que M. Choderdos-Laclos étant traité comme maréchal de camp, il lui serait payé 2,000 livres de gratification, plus les rations, etc., etc.

(*Archives de la Guerre. R. F.*)

le Holstein et que les Alliés avaient menacé de saisir s'il continuait à commander une armée française.

Ordre de bataille de l'armée du Nord.

Commandant en chef : le maréchal Luckner.

Chef de l'état-major : Alexandre Berthier.

Aides de camp : lieutenant-colonel Ihler, capitaines La Grange et Montmorency.

Adjudants généraux : colonels Beauharnais et Chancel, lieutenants-colonels Foissac-Latour (à Maulde), Duvigneau, Berneron et d'Hédouville.

Commandant l'artillerie : le maréchal de camp Daboville.

Avant-garde : maréchal de camp Jarry.

Légion belge, un bataillon de grenadiers, 3e hussards, 1er et 6e chasseurs.

Première ligne : lieutenant général Biron, maréchaux de camp Beurnonville et Linch.

1re brigade : 1er, 24e, 81e et 22e d'infanterie.
2e brigade : 5e, 74e, 89e et 49e d'infanterie.
3e brigade : 1er et 2e bat. de Paris, 1er de l'Aisne, 1er de Seine-Inf.

Seconde ligne : lieutenant général de Carles, maréchal de camp Achille Duchastelet.

4e brigade : 12e, 56e, 78e et 19e d'infanterie.
5e brigade : 1er et 2e bat. de l'Eure, 1er du Pas-de-Calais, 4e du Nord.
6e brigade : 1er et 4e bat. de la Somme, 1er d'Ile et Vil., 1er de la Manche.

Réserve : maréchal de camp Valence.

Division de grenadiers Delaage : 5 bataillons.
Brigade des carabiniers, maréchal de camp Berruyer.
1 bataillon d'infanterie légère.

Divisions de dragons : Duhoux; brigades N... et Egalité fils.

3e, 6e, 14e et 17e dragons.

Division de cavalerie : Ch. de Lameth.

3e, 8e, 10e et 13e de cavalerie.

Bataillons de flanc :

Droite : 44ᵉ d'infanterie.
Gauche : 90ᵉ d'infanterie.

Artillerie : Bataillon de l'Yonne, attaché à l'artillerie.

18 pièces de 12;
22 pièces de 8;
12 obusiers de 6 pouces.

Parc : colonel Dupuch.
Génie : capitaine Deveaux et lieutenant Senermont.

RECAPITULATION (1)

Avant-garde, infanterie	634	
Avant-garde, cavalerie	1,350	
Ligne, infanterie	13,608	
Ligne, cavalerie	2,400	
Flancs, infanterie	1,298	23,998
Artillerie, bataillon de l'Yonne	500	
Artillerie, canonniers	828	
Réserve, infanterie	2,480	
Réserve, carabiniers	900	

Quant à l'armée du Centre, sous Lafayette, avec le maréchal de camp Laumoy comme chef d'état-major et les adjudants généraux de Roques, Miaczinsky, Thouvenot aîné, Neuilly et La Marche, elle se composait d'une avant-garde, sous Gouvion (remplacé par Lallemand);

D'une division du centre sous Latour-Maubourg et Paris,
» » de gauche sous Le Veneur et Ernest,
» » de droite sous Arthur Dillon et Diettmann,
D'une aile gauche sous Stengel,
» » droite sous Tracy,

D'un corps de flanqueurs de gauche sous l'adjudant général La Marche, et d'un corps de flanqueurs de droite sous l'adjudant général Neuilly.

Elle comptait (sans les garnisons) 24,895 hommes, dont 17,865 fantassins, 6,050 cavaliers et 980 artilleurs (1).

Le général La Fayette. — Le marquis Marie-Paul-Joseph-Roch-Yves-Gilbert de Mottier de La Fayette, né au château de Chavagnac

(1) Non compris les troupes du camp de Maulde ni les garnisons.
(1) *Revue militaire. 1900. Op. cit.*

(Haute-Loire), le 6 septembre 1754, se dévoua à l'âge de 19 ans, à la cause de l'indépendance américaine, partit pour l'Amérique, débarqua aux Etats-Unis, devint le compagnon et l'ami de Washington ; blessé à la bataille de Brandywine, le 11 septembre 1777, il eut pendant deux ans des commandements principaux et plusieurs succès militaires dont il fut remercié par le Congrès. Lorsque les Etats-Unis eurent été reconnus par Louis XVI, il revint en France et Franklin lui remit de la part du Congrès une épée ornée d'emblèmes. Ayant obtenu des secours d'hommes, de vaisseaux et d'argent, La Fayette repartit pour l'Amérique ; commanda en 1780 l'avant-garde de Washington ; défendit en 1781 la Virginie contre les forces supérieures de Lord Cornwallis, l'enferma dans sa position ; la capitulation de York-Town fut le fruit de cette campagne. La Fayette, à son retour, fut chef d'état-major du comte d'Estaing, et lorsque la paix fut signée, il alla visiter les Etats-Unis ; son voyage fut un triomphe ; député aux Etats-Généraux, il présida l'assemblée dans les nuits des 13 et 14 juillet, et fut à la tête de la députation envoyée le 15 à Paris ; fut proclamé commandant-général de la garde nationale, fit démolir la Bastille ; il prédit alors que la cocarde tricolore ferait le tour du monde ; sauva dans la matinée du 6 octobre, à Versailles, la vie du roi, de sa famille et de ses gardes-du-corps, servit avec un égal dévouement la Sûreté publique et les intérêts démocratiques, et refusa, dit Bouillé, d'être dictateur, lieutenant-général du royaume et connétable. Lorsque la guerre fut sur le point d'éclater, il reçut le commandement de l'Armée du Centre, établit en France l'artillerie légère et fit quelques autres innovations.

Après la journée du 10 août, La Fayette se voyant proscrit et ne voulant ni exposer ses troupes à la frontière, ni se rendre aux Alliés, partit avec quelques amis pour un pays neutre, après avoir pris toutes les précautions en son pouvoir pour que l'ennemi ne pût profiter de cette circonstance. Tombé entre les mains des Autrichiens, il fut enfermé avec sa famille à Olmütz et ne fut relâché qu'après plus de cinq années de détention, sur la demande du général Bonaparte (1) (Paix de Campo-Formio, 17 octobre 1797). Le reste de la carrière du général est étrangère à ce récit.

---

(1) On a fait honneur à Bonaparte de cette libération. La vérité est que le général Hoche fut le premier qui la réclama dans ses rapports avec l'ennemi. Le Directoire et les Conseils firent suivre des négociations à ce sujet et, le 1er août 1797, Carnot, au nom du gouvernement, envoya des ordres très pressants à Bonaparte, qui dut faire de la mise en liberté de La Fayette une des clauses du traité de Campo-Formio; mais il dénatura ses instructions en spécifiant, par une note de sa main, que le général ne pourrait rentrer en France. (V. les Mémoires de La Fayette.)

Bureaux de Pusy (Jean-Xavier), né le 7 janvier 1750, à Port-sur-Saône (Haute-Saône).

Lieutenant en 2e à l'école du génie de Mézières, le 1er janvier 1771; ingénieur ordinaire le 1er janvier 1774; capitaine en résidence à Besançon le 4 mai 1875; Député du bailliage d'Aumont aux Etats-Généraux le 5 mai 1789; Secrétaire de l'Assemblée Nationale Constituante le 23 septembre 1789; Adjoint au comité militaire le 16 décembre 1789; *Président de l'Assemblée* le 2 février 1790; employé dans la direction des fortifications de Metz (Armée de La Fayette), le 25 mars 1792; Emigré le 19 août 1792.

Préfet de l'Allier le 2 novembre 1801; du Rhône le 30 juillet 1802. Admis au traîtement de réforme de capitaine du génie le 31 mars 1804. Préfet de Gênes le 31 juillet 1805. Décédé à Gênes le 7 février 1806.

Campagne : 1792 à l'Armée du Centre; A reçu la décoration militaire le 4 janvier 1792; Commandant de la Légion d'Honneur le 14 juin 1804.

Corps mobile autrichien

Sous le commandement du feld-maréchal *duc de Saxe-Teschen;* commandants en second: le feldm. *baron Bender* (1) et feldzm. *comte Browne.*

Quartier général de Leuze (7,400 h. et 2,000 chev.), sous les feldm.-lt *baron Lilien* et *prince de Wurtemberg;* génraux-majors *Archiduc-Charles, baron Biela, Boros* et *Wenkheim.*

8 bataillons : Leuwen, Rousseau et Barthodeisky, grenadiers, Alton, Hohenlohe, Wurtemberg, Estherazy et Joseph Colloredo.
6 compagnies de Tyroliens.
12 escadrons : 4 de Latour et 8 de Blankenstein (2).

Division de Mons (6,000 h. et 2,300 chev.); Feldm-lt *baron Beaulieu;* gén.-maj. *Mikovini.*

7 bataillons : Briey et Puckler, grenadiers, Sztaray, Bender, Murray (2), O'donell.
6 compagnies : 2 de chasseurs allem. et 4 des Leloup.
16 escadrons : 4 de Blankenstein, 6 de Cobourg et 6 des uhlans francs galiciens de Degelmann.

---

(1) Le 31 mai, Bender fut remplacé par Clerfayt, à cause de son grand âge.

(2) Cet état date du 6 mai. Quatre jours plus tard, toute la garnison de Leuze se porta sur Mons, à l'exception de 1 bataillon, 2 compagnie et 2 escadrons.

Division de Charleroi (4,000 h. et 700 chev.), Gm. *comte Sztaray.*

4 bataillons : Morzin, grenadiers, Sztaray, Estherazy et Stuart.
4 comp. de chasseurs allemands.
4 escadrons : 2 de Cobourg et 2 de Wurmser.

Division de Tournai (3,000 h. et 300 chev.), Feldm.-lt *Latour.*

3 bataillons : Clerfayt (2) et Ulrich Kinsky.
2 comp. de Tyroliens.
2 escadrons de Latour.

Détachement de Roulers (1,600 h. et 300 chev.) Gm. *Jordis.*

2 bataillons de Ligne.
2 compagnies de Tyroliens.
2 escadrons de Latour.

Il y avait de plus à Hal 1 compagnie de pionniers et un détachement de pontonniers, et 7 compagnies d'artillerie réparties.

Total général: 24 bataillons, 22 compagnies et 36 escadrons = 22,000 hommes et 5,600 chevaux (3).

Combat de La Glisuelle (Grisoelle) (11 juin 1792)

Le 9 juin, Luckner, qui avait rassemblé son armée au camp de Famars, sous Valenciennes, la mit en mouvement sur Saint-Amand, Orchies, s'arrêta deux jours à Lille, dans les camps d'Annappes et de la Madeleine, et pénétra le 17 juin sur le territoire ennemi à Wervicq. Mais avant de suivre les opérations de l'armée du Nord, nous dirons ce qu'il advint du mouvement que devaient exécuter les troupes de La Fayette pour concourir à la manœuvre projetée.

Les forts rassemblements de troupes à Famars et à Lille, la marche de La Fayette de Givet sur Maubeuge, de même que l'abandon du camp de Maulde (qui resta à peu près inoccupé jusqu'au 9 juin), indiquaient une attaque sur Mons; ainsi s'évanouissaient pour les Autrichiens les craintes d'une attaque des Français contre Namur et Charleroi, craintes qui avaient été inspirées par la marche effectuée par La Fayette pour se rapprocher de Maubeuge. Le duc de Saxe-Teschen se résolut alors à rappeler à Mons les troupes inutiles sur la Sambre, et réunit dans cette ville 18 bataillons, 15 compagnies et 27 escadrons tirés de Binche et de Charleroi, soit 20,000 hommes environ.

---

(3) *Revue militaire*, ouvrage cité.

Le 9 juin parvint la nouvelle surprenante que, dans la nuit précédente, les Français avaient évacué le camp de Famars et s'étaient portés partie dans la direction de Lille, partie dans celle de Maubeuge. Comme on ne possédait, au quartier général autrichien aucun renseignement suffisamment précis pour savoir si c'était Mons ou Tournai qui était menacé, on profita tout au moins de l'éloignement de Luckner pour chercher à écraser l'avant-garde de Lafayette (1).

Au mois de juin, les avant-postes de La Fayette se trouvaient établis à Grisoelle, à une lieue de Maubeuge; ils étaient séparés de l'armée autrichienne par le défilé de la Sambre. Le duc de Saxe-Teschen résolut de les attaquer, en détachant 12,000 hommes du camp de Mons sous Clerfayt. Cette entreprise exécutée le 11 juin et favorisée par le mauvais temps, eut un plein succès: les avant-postes français furent surpris et enlevés au point du jour; le corps lui-même eut à peine le temps de se former; le général *Gouvion* (2), qui le commandait, ayant été tué, la défaite de ce détachement fut complète.

C'est aussi dans ce combat que fut tué le lieutenant-colonel des volontaires de la Côte-d'Or, *Cazotte*, âgé de soixante-quinze ans et connu par cinquante ans de services distingués dans l'artillerie. Cazotte fut remplacé par Henri-François *Delaborde*, plus tard général de division, pair de France et Grand-Aigle de la Légion d'honneur. Enfin c'est à La Grisoelle que Junot, le futur duc d'Abrantès, reçut à la tête la première des trois blessures qui ne furent sans doute pas étrangères à sa folie (3).

---

(1) *Revue militaire. Op. cit.* Les relations de l'époque donnent le nom de *La Glisuelle.* La carte, au 80,000e, indique *Grisoelle.*

(2) *Gouvion (Jean-Baptiste)*, né à Toul, faisait partie du corps du génie lorsqu'il se rendit en Amérique pour prendre part à la guerre de l'indépendance. Lafayette le nomma en 1789 major-général de la garde nationale de Paris. Elu en 1791 à la Législative, Gouvion se démit de son mandat au mois d'avril 1792, après s'être vainement opposé à ce que l'assemblée admît aux honneurs de la séance des soldats du régiment suisse de Châteauvieux qui avaient été condamnés aux fers à la suite de la révolte de Nancy. Violemment apostrophé à ce sujet par le député Chodieu, il le blessa grièvement en duel, puis alla rejoindre l'armée Lafayette, sous les ordres duquel il combattit en qualité de général de division.

A Grisoelle, Gouvion, inquiet d'un caisson qui ne revenait pas, s'était porté, avec un hussard, vers une maison que l'ennemi ne découvrait point; et là, par l'accident le plus fatal, il a été atteint d'un boulet à ricochet qui l'a tué raide. *(Relation d'un officier, citée par la Revue militaire, 1900, p. 440.)* D'après Dumouriez, Gouvion aurait cherché la mort.

(3) *Andoche Junot*, né le 3 octobre 1771, à Bussi-le-Grand, près Semur, mort à Paris le 29 juillet 1813, s'enrôla comme volontaire en 1791. Il se distingua au siège de Toulon, suivit Bonaparte en Egypte et assista à la bataille

L'artillerie française continua les belles traditions de l'arme ; elle était commandée en position par *Nicolas-Marie-Songis*, lieutenant-colonel, plus tard inspecteur général de l'artillerie sous l'empire avec d'Aboville, Sorbier et Lariboisière (1771-1809).

Cette journée fut, pour les troupes wallonnes au service de l'Autriche, une nouvelle occasion de déployer leur bravoure : les bataillons de grenadiers de Briey et de Rousseau, un bataillon de Murray et un de Wurtemberg, les chasseurs Leloup et les dragons de Latour prirent une grande part à l'action. Il convient d'ajouter que La Fayette, dès qu'il fut averti du danger que courait son avant-garde, se porta rapidement à son secours et rétablit un instant le combat, mais les Autrichiens se voyant près d'être entourés par des forces supérieures, se retirèrent à leur tour et les Français reprirent leur position. La Fayette se borna, comme on en était convenu, à quelques mouvements pour inquiéter l'ennemi et empêcher que cette portion de leur armée n'allât troubler l'expédition de Luckner dans la Flandre maritime. C'est dans un de ces mouvements que le jeune colonel *Latour-Maubourg* si célèbre depuis, comme officier général de cavalerie, attaqua un corps ennemi avec son régiment de chasseurs (l'ancien chasseurs de Flandre, 3e de l'armée depuis 1791) et fit une centaine de prisonniers (1).

M. A. Chuquet raconte ainsi ce combat : « Quelques jours plus tard (29 juin), les Autrichiens tentaient une nouvelle attaque sur l'avant-garde de La Fayette et chassaient de Mairieux l'infanterie française. Mais le 99e d'infanterie (ex-Royal Deux-Ponts) défendait avec bravoure les haies qui bordent le village ; les 3e et 11e chasseurs à cheval (ex-Flandre et Normandie) faisaient une « charge furieuse », refoulaient les Impériaux et les poursuivaient au delà de Bettignies et de Gognies-Cauchies ; l'ennemi perdait 83 prisonniers. La Fayette renvoya les officiers à Mons. Il savait que les Autrichiens répandaient à dessein les bruits les plus odieux sur la cruauté des troupes françaises ; des uhlans, à la vue du chirurgien qui venait panser leurs blessures, avaient jeté des cris terribles ; ils s'imaginaient qu'on voulait les tuer. »

---

d'Austerlitz. Général de division en 1801, gouverneur de Paris et colonel-général des hussards en 1804, gouverneur du Portugal quelques années après, il signa la capitulation de Cintra en 1808, fit la campagne de Russie, puis devint gouverneur des Provinces Illyriennes. Au moyen de documents inédits, M. Arthur Chuquet a raconté dans la « Revue » la folie de Junot, qui est une terrible et cocasse série d'aventures.

(1) *Latour-Maubourg (Marie-Victor de Fay)*, né le 11 février 1756, fut nommé général de brigade à Austerlitz et divisionnaire à Heidelberg. Il eut la cuisse emportée par un boulet à Leipzig. Louis XVIII le créa pair de France, commandeur de Saint-Louis et ministre de la guerre.

Nous ajouterons que la *Légion liégeoise*, sous le commandement du colonel *Fyon*, se fit remarquer dans cette action qui était pour elle un début. Rappelons que le major *Declaye* commandait en second cette Légion forte des trois compagnies *Godenne*, *Bailly* et *Closse*. Le capitaine adjudant-major s'appelait *Jardon*.

Mais l'inaction de La Fayette après ces combats, et la médiocre qualité des troupes françaises, dit le capitaine autrichien Hausenblas, incitaient le duc de Saxe-Teschen à concentrer toute son attention sur l'Armée du Nord, qui, par son arrivée sur la ligne Orchies-Pont-à-Marcq, aussi bien que par la réoccupation du camp de Maulde, semblait maintenant menacer Tournai.

En peu de temps, le quartier général autrichien acquit une impression exacte de la situation. Le gros des troupes impériales se porta sur Courtrai, ne laissant à Tournai qu'une fraction de l'armée.

La Fayette aurait dû en profiter pour menacer la retraite des Autrichiens attaqués par Luckner à Courtrai. La campagne en eût peut-être été terminée d'un coup. Mais La Fayette commit la faute de rester immobile sous Maubeuge. L'histoire impartiale, dit l'auteur de « L'Armée du Nord sous le Commandement du maréchal Luckner », est obligée de reconnaître qu'influencé par le ministre Servan, qui lui annonçait le 14 juin la marche des Prussiens et attirait de ce côté son attention ; trop préoccupé de regarder vers l'intérieur au lieu d'avoir les yeux uniquement fixés sur l'extérieur ; croyant d'ailleurs avoir rempli sa mission pour s'être transporté de Givet à Maubeuge, puis de Maubeuge à Bavai, La Fayette laissa échapper l'occasion que lui offrait l'ennemi, de réparer ce que le plan de Luckner avait de défectueux, voire même l'inaction de ce dernier, et de jouer un rôle décisif dans cette campagne.

Opérations de Luckner

Avant d'aborder le récit des opérations de Luckner, disons quelles étaient les positions de l'armée autrichienne, positions modifiées, on l'a vu, par les renseignements très exacts parvenus au quartier général du duc de Saxe-Teschen.

A Tournai : Clerfayt, Latour, Beaulieu, Jordis, Boros, Biela et d'Happoncourt avec 12 bataillons, 7 compagnies et 13 escadrons, soit 11,000 hommes et 2,300 chevaux. Cette garnison fut bientôt réduite à 4 bataillons, 3 compagnies et 3 1/2 escadrons sous Biela.

A Bury, sous le colonel Salis : 1 bataillon, 1 compagnie, 1 section, soit 1,500 hommes et 150 cavaliers.

A Courtrai, sous le colonel Mylius : 5 compagnies et 1 peloton, soit 558 hommes et 26 cavaliers.

A Harlebeke et Deynze : une demi-compagnie soit 150 hommes.

A Mons : le duc de Saxe-Teschen, Alvinczy, Wurtemberg, Lilien, Sztaray, Wenkheim, Mikovini et l'archiduc Charles, avec 10 1/2 bataillons, 13 compagnies et 19 escadrons, soit 9,000 hommes et 3,000 cavaliers.

A Charleroi, 1 bataillon, 1 compagnie et 1 escadron, soit 1,300 hommes et 220 cavaliers (1).

Prise de Menin

Luckner était entré dans les Pays-Bas le 17 juin et avait occupé Pont-Rouge, Warneton, Comines et Wervicq, qui furent enlevés par Pierre-Jacques Osten, à la tête de 400 chasseurs de la Légion belge et d'un escadron d'Estherazy-hussards (2).

L'armée entra dans Menin le lendemain. Il y avait dans cette place un bataillon d'infanterie allemande et 300 chasseurs Tyroliens, qui avaient coupé la chaussée à l'entrée de la ville et avaient inondé les fossés. Mais les chasseurs de la Légion belge, toujours à l'avant-garde sous Rosières, franchirent bravement le fossé.

D'après les relations autrichiennes, le 17 juin à 3 heures du matin, l'armée du Nord, forte de 30 bataillons, 29 escadrons, environ 20,000 hommes, partit de Lille en trois colonnes, l'aile droite sur la route de Lille à Menin, la gauche sur la route de Wervicq, vers la Lys, que l'armée atteignit vers 9 heures du matin. Le général Valence, qui commandait l'aile droite française, occupa Menin, après que le capitaine Morzin, avec cent grenadiers hongrois du régiment franc de Laudon-Vert, lui eût disputé le passage durant 3 heures. Sur le point de céder à la supériorité des forces adverses, cet officier reçut comme renfort la compagnie de chasseurs du capitaine Stephanini, avec le soutien de laquelle il alarma de nouveau les Français, déjà entrés à Menin, et se retira sans perte vers Cour-

---

(1) *Capitaine Hausenblas. Op. cit.*

(2) *Arch. Guerre. R. F. Dossier Osten.*

Dans une escarmouche livrée en avant de Menin, *Jean-Louis-Joseph Fernig*, alors sous-lieutenant au 12e d'infanterie (ex-Auxerrois), fut blessé de deux coups de baïonnette. Né le 12 août 1772 à Mortagne, il était le frère de Théophile et de Félicité de Fernig, dont nous retracerons plus loin les exploits.

trai. Le centre et l'aile gauche des Français franchirent la Lys à Wervicq où ils se réunirent (1).

Les habitants de Menin reçurent les envahisseurs avec de bruyantes démonstrations de joie; ils arborèrent la cocarde tricolore et crièrent : Vive la Nation! Vivent les Français! (2).

Prise de Courtrai (18 juin 1792)

Le soir même, l'avant-garde de Luckner se porta sur Courtrai. Les Autrichiens y comptaient 558 fantassins et 26 cavaliers. Ils avaient coupé la chaussée en deux endroits avec 3 bouches à feu et placé du canon près d'un moulin sur le grand chemin. Après une vive canonnade, le général Valence attaqua les retranchements autrichiens en tête, tandis que Jarry les prenait en flanc. Les Impériaux luttèrent pendant trois heures avec acharnement, mais battirent finalement en retraite en abandonnant un canon aux mains du vainqueur (3).

Pendant le combat, Luckner, qui malgré son grand âge n'avait rien perdu de son ancienne valeur, prit part à l'action et anima ses troupes par son exemple. Ses officiers, effrayés de l'audace avec laquelle il se portait aux premiers rangs, lui ayant représenté que son devoir de général était de se conserver pour son armée : « Laissez, mes amis, répondit-il, les balles respectent les braves ».

Les Français furent reçus comme la veille en libérateurs (4).

Voici quelques détails sur le combat de Courtrai. Et d'abord, la relation autrichienne (5).

Le colonel Mylius qui avait reçu l'ordre de défendre à outrance Courtrai ne pouvait, avec son faible détachement, comptant à peine 600 hommes, défendre les débris étendus de la future forteresse; il organisa donc une position retranchée sur la rive gauche de la Lys

---

(1) *Capitaine Hausenblas. Op. cit.*

(2) *Cf. A Chuquet. Op. cit.*

Lors de la prise de Menin par Luckner, les délégués du Comité révolutionnaire belge trouvèrent près de là, habitant sa campagne de Dadizeele, *Van der Mersch*, à qui le gouvernement français offrait un service actif et le grade de maréchal de camp. Sollicité par ses compatriotes, qui désiraient le voir à leur tête, Van der Mersch n'avait encore ni accepté ni refusé quand la mort vint, deux mois plus tard, un peu avant Vonck, son ami, mettre fin à ses hésitations. *(Borgnet. Op. cit.)*

(3) *Revue militaire. 1900. Op. cit.*

(4) *A. Chuquet. Op. cit.*

(5) *Capitaine Hausenblas. Op. cit.*

dans le voisinage immédiat de la ville, des deux côtés de la route de Menin.

L'avant-garde de Luckner, sous les ordres du général Jarry, renforcée par quelques troupes du général Valence, partit le 18 vers midi de Menin vers Courtrai et s'approcha vers 4 heures de l'après-midi de la position du colonel Mylius, qu'attaqua aussitôt l'infanterie française, pendant que la nombreuse cavalerie de Jarry, tournant la position autrichienne par sa droite, s'avançait sur Cuerne. Vers 6 heures du soir, l'aile droite de l'avant-garde française, conduite par le général Valence, s'était rapprochée à portée de canon; elle fut reçue par un feu vif d'artillerie de même que par la fusillade des Tyroliens postés en avant des pièces et défilés dans les fossés et les buissons. L'assaillant fut mis en désordre et plia. Par contre le général Jarry, qui commandait l'aile gauche de l'infanterie française, réussit à ébranler l'aile droite des Impériaux et le détachement risqua fort de voir sa retraite coupée de Courtrai. Dans ce moment critique arrivèrent de Tournai 2 compagnies du régiment de Ligne et 40 hussards de Blankenstein. Le colonel Mylius se mit lui-même à la tête des hussards et attaqua l'aile gauche ennemie qui avançait; mais il ne put en arrêter les progrès à cause de sa trop grande supériorité numérique. Ce succès de Jarry détermina le général Valence à un retour offensif, de telle sorte que le colonel Mylius se trouva forcé d'ordonner, à 8 heures du soir, au crépuscule, la retraite par Courtrai sur la rive droite de la Lys. Cette mesure s'imposait d'autant plus qu'il y avait à craindre que la cavalerie ennemie, qui en attendant s'était avancée vers Harlebeke, ne forçât à la retraite la compagnie du régiment de Wurtemberg qui se tenait au pont, ce qui aurait coupé la retraite des Impériaux sur Gand. Elle se fit pas à pas et dans le meilleur ordre, après que la forte avant-garde ennemie eût été arrêtée là pendant 3 heures.

La perte des Français fut de 300 hommes, celle des Autrichiens de 36.

* * *

On lit dans les mémoires militaires du général *baron Lahure*, alors capitaine dans la Légion belge : Mon bataillon voulut mériter la confiance qu'on avait eue dans sa solidité en le plaçant à l'avant-garde. Il s'était constamment tenu en tête de l'attaque. Il marcha à la baïonnette sur les batteries ennemies et s'empara au pas de charge d'une pièce de canon. C'était la première qui était prise dans la campagne, aussi fut-il l'objet d'une ovation quand nous revînmes

présenter notre glorieux trophée à Luckner (1). Le général en chef m'embrassa et m'adressa ses éloges devant le front des troupes. J'avoue qu'à ce moment, je ressentis une de ces émotions inoubliables, que la fièvre de la guerre, seule, peut donner à un jeune officier jaloux de se distinguer et à qui la fortune permet de débuter par un succès envié.

Le Liégeois *Lantremange*, chef de bataillon dans la Légion belge a raconté d'une façon quelque peu différente cet épisode : On me donna l'ordre, dit-il, de faire l'avant-garde de l'armée de Luckner. En attaquant Courtrai, je fis observer à ce général qu'il y avait trois pièces de canon masquées sur le grand chemin. Sur ma demande, le général m'ayant accordé quelques compagnies de renfort, après quelque résistance, je saute dans les batteries autrichiennes, je prends les trois pièces de canon, leurs attelages et les caissons. Le général m'ordonna de remettre les chevaux à son quartier pour être vendus au profit de la troupe (mais on n'a jamais reçu une obole). Les canons et les caissons furent conduits à Lille.

Disons que le capitaine *Osten* s'attribue également la prise du premier canon enlevé aux Autrichiens à Courtrai (2).

D'autres traits de bravoure faisaient heureusement oublier les regrettables événements d'avril. A l'attaque de Courtrai, le maréchal des logis *Gélin*, du 6[e] chasseurs (ex-Languedoc) chargea à la tête de quinze hommes un détachement de trente cavaliers ennemis soutenus par une compagnie de Tyroliens, les mit en déroute et ramena un grand nombre de prisonniers (3).

C'est encore à Courtrai que se signala brillamment le maréchal de camp *Valence*, plus tard général de division sous l'empire (4).

Une des colonnes de la brigade Valence était commandée par l'adjudant général *Chancel*, victime du tribunal révolutionnaire (5).

---

(1) Afin d'honorer la bravoure des bataillons étrangers qui avaient combattu sous ses ordres, Luckner laissa aux Belges et aux Liégeois la pièce de canon qu'ils avaient enlevée à l'ennemi dans cette journée, et ce don fut confirmé par l'Assemblée nationale. (*E. Fieffé. Op. cit.*)

(2) *Documents inédits. Arch. Guerre. R. F.*

(3) *Historiques des Corps de Troupe de l'Armée française. Op. cit.*

(4) *Jean-Baptiste-Cyrus-Marie-Adélaïde de Timbronne-Timbrune, comte de Valence*, était né à Agen en 1757. Entré dans le corps de l'artillerie en 1774, il passa en 1778 au régiment de Royal-Cavalerie avec le grade de capitaine et devint aide de camp du maréchal Devaux. Colonel en second du régiment de Bretagne en 1784, il épousa la fille de Mme de Genlis et devint par le crédit du duc d'Orléans, colonel du régiment de Chartres-dragons et premier écuyer de ce prince. Il fut nommé lieutenant général le 20 août 1792.

(5) Les états de service de Chancel portent qu'il « s'est trouvé à la prise de

Le capitaine *Louis-Michel-Antoine Sahuc* se fit remarquer par sa bravoure, il fut blessé et nommé lieutenant-colonel. Il était aide de camp du général Jarry. Sahuc devint membre du tribunat le 1er germinal an X et général de division sous l'empire.

* * *

A Ypres, les Français furent accueillis comme à Menin et à Courtrai. Déjà le Comité révolutionnaire des Belges et Liégeois unis autorisait le général Rosières, au nom du peuple souverain, à prendre possession des villes et des villages, à maintenir les magistrats dans leurs fonctions, à ôter partout les armoiries du ci-devant comte de Flandre.

Mais Luckner ne voulait pas s'aventurer dans l'intérieur de la Belgique. Il sommait le Comité révolutionnaire de tenir ses promesses. Où était le secours de 40,000 hommes qu'il avait assuré? Voyait-on le moindre mouvement dans le pays? « Les Belges, écrivait le maréchal, ne se montrent pas d'une manière suffisante et je ne dois pas marcher en avant à moins que le parti révolutionnaire ne me garantisse à force armée le libre passage de la Lys ». Le ministre Lajard lui laissa carte blanche. Luckner recula; il craignait, disait-il, d'être attaqué sur son front par 3,000 Autrichiens qui se trouvaient à Gand et sur ses derrières par la garnison de Tournai (1). Il reprit sa position de Valenciennes. Le général Guilaume critique en ces termes la pusillanimité de Luckner : Le duc de Saxe-Teschen, qui avait, dit-il, concentré ses forces à Tournai et à Mons, se montra inquiet des rassemblements qui se formaient sur ses ailes et dissémina entièrement le corps de Latour; il étendit, outre mesure, sa droite vers la mer, plaça Beaulieu en avant d'Audenaerde avec 5,000 hommes, chargea Clerfayt du commandement du corps principal à

Courtrai; a conduit dans cette affaire la colonne commandée par le général Valence et a fait l'attaque des retranchements de La Chaussée et du grand moulin, à la tête de deux compagnies de grenadiers et d'un bataillon de gardes nationales.

(1) D'après le général Ameil, le maréchal Luckner était entouré d'une infinité de jeunes officiers fort attachés au roi et à Lafayette, qui redoutaient les projets de Dumouriez et frémissaient de le voir premier ministre et, comme il n'avait ni beaucoup de tête ni beaucoup de caractère, il embrassa et partagea bientôt les idées exaltées d'une partie de son état-major et, dès qu'il apprit la démission de Dumouriez, bien loin d'avancer en Belgique, il ne pensa plus qu'à gagner les frontières, invectivant contre le ministre disgracié et se plaignant de ce qu'il l'avait enfourné dans une entreprise si folle. (*Notes et documents du général baron Ameil. Op. cit.*)

Coeghem et laissa Latour à Tournai avec 4,000 hommes seulement. Heureusement, ajoute-t-il, les généraux français n'eurent pas l'idée de profiter de cette dispersion des forces autrichiennes pour détruire successivement de petits corps qui ne pouvaient se prêter un mutuel secours, et il n'y eut, pendant tout le mois de juin, que quelques combats d'avant-postes, entre autres ceux qui furent livrés les 23 et 25, près de Herseaux et de Méchin, à l'aile droite du comte de Latour; le lieutenant de Rheimbach, du régiment de Wurtemberg, se distingua, en défendant le poste de Néchin; sa conduite fut citée avec éloges, dans le rapport du comte de Latour. De leur côté les Légionnaires belges donnaient tous les jours de nouvelles preuves de vaillance.

Le 27 juin, sur la route d'Harlebeke, dans un combat d'avant-postes, le sergent-major *Sacré (Joseph-Nicolas)* de Mons, quoique perdant son sang par une forte blessure reçue au travers de la cuisse gauche, continua de combattre jusqu'à la rentrée de sa compagnie à Courtrai. Proposé pour le grade de sous-lieutenant par son capitaine, M. Boubers, il fut nommé à ce grade le 15 août suivant.

Sacré servait sous les ordres d'Osten qui avait reçu du maréchal de camp Jarry l'ordre d'enlever les villages d'Harlebeke et de Cuerne en brûlant le pont sur la Lys (1).

Retraite de Lukner. Incendie des faubourgs de Courtrai

29 juin 1792. — La retraite fut marquée par un douloureux épisode. Le maréchal de camp *Jarry* (2), qui commandait l'avant-garde,

---

(1) *Arch. Guerre. R. F. Dossier d'Osten.*

(2) *Jarry* avait servi vingt ans en Prusse. « J'aurais été rudement tancé par Frédéric II, écrivait-il à Lajard, si je me fusse soumis à perdre inutilement du monde pendant huit jours pour épargner les maisons de l'ennemi. » Agent des démocrates à Berlin dans la révolution belge, il proposait de donner le ministère de la guerre au duc d'Ursel, le titre de généralissime à Van der Mersch, le commandement de cavalerie à Schoenfeld, de l'infanterie au baron de Haack, de l'artillerie, du génie, de l'état-major à lui, *Jarry*. Adjudant général de l'armée du Nord, il fut recommandé par Biron à Talleyrand et au ministère. *Jarry*, disait La Marck, « a de l'esprit, des talents et une grande connaissance de la cour de Berlin. » Il reçut une mission secrète à Berlin avec « une énorme latitude de moyens de corruption », échoua et revint en France. Rochambeau le prit pour aide de camp général. Luckner le mit à la tête de l'avant-garde et, en cette qualité, *Jarry* fit partie de l'armée du Centre ou de Metz et commanda le camp de Fontoy. Mais on lui reprochait sans cesse l'incendie de Courtrai et, le 3 août, devant la législative, Pétion s'écriait : « L'incendiaire est encore au milieu du camp des Français! ». Jarry

fit brûler, dans la journée du 29 juin, les faubourgs de Courtrai. Depuis une semaine, les chasseurs tyroliens s'embusquaient dans ces faubourgs et leur feu plongeant était très meurtrier; il fallait les refouler dans la ville. « Je n'entends rien, disait *Jarry*, en politique ni en philosophie; les chasseurs, enhardis par la bonhomie qui nous faisait épargner les faubourgs, nous tuent du monde tous les jours; la vie des Français et l'honneur de nos armées ne seront pas mis en balance avec cinquante ou soixante maisons exposées au sort de la guerre sur le territoire ennemi! »

Cet incendie excita l'indignation du parti populaire. Il fut flétri comme une action infâme par les députés, par les journalistes, par les Jacobins. Ce n'était donc pas assez d'abandonner les patriotes brabançons qui se joignaient à nos drapeaux! On brûlait les toits de leurs pères! On voulait inspirer aux Belges la haine de la Révotion. On leur donnait comme gage de notre attachement les flammes de Courtrai. L'Assemblée législative décréta que les victimes de l'incendie seraient indemnisées par la nation française.

M. Jules Delhaize ajoute : « Le 3 juillet, arriva une lettre de Luckner qui dissipa tous les doutes. Tout était vrai.

« J'ai à vous apprendre, disait Luckner, un événement fâcheux. Nos avant-postes de Courtrai ont été vivement attaqués et se sont

---

émigra le 21 août 1792. L'année suivante, le brûleur de Courtrai envoyait à Mercy, par La Marck, qui fut toujours son protecteur et son patron, une lettre pleine d'idées lumineuses, qui fut communiquée à Cobourg. Mercy lui fit donner un subside. (*Arthur Chuquet. Jemappes. L'invasion prussienne, pp. 57 et 58.*)

Jarry, François. Entré au service de Prusse, sans date; capitaine-ingénieur, sans date; major, 28 octobre 1763; colonel, 30 mars 1790; admis au service en France en qualité d'adjudant général colonel, employé à l'armée du Nord, 6 juillet 1791; maréchal de camp, 27 mai 1792; a abandonné le 16 août 1792.

Campagnes. 1792. Armée du Nord.

Décorations. Chevalier de Saint-Louis, le 19 juin 1791. Passé au service d'Angleterre, inspecteur général des écoles militaires de High Wycomb et de Great Marlow. Décédé en 1807. A cet état est annexé la note suivante :

« Remis par la reine à M. de Saint-Paul.

» M. de Jarry a servi sous le feu Roy de Prusse pendant toute la guerre de Sept Ans. C'est un officier qui joint à cette rare expérience beaucoup d'esprit et de connaissances. Il n'existe pas au service de France quatre officiers qui puissent lui être comparés. »

Revue militaire. L'armée sous le commandement du maréchal Luckner, page 329, 1900. Jarry signait : « L'adjudant général en chef de l'armée du Nord ». *Ibid., p. 429.*

repliés. L'ennemi s'est emparé des maisons et de là il tirait sur nos détachements.

« Après en avoir été chassés, on a tiré d'une de ces maisons un coup de feu sur M. Jarry. On dit même qu'elle renfermait de la poudre. Pour empêcher que l'ennemi en profitât, M. Jarry a donné l'ordre d'y mettre le feu. Je ne voyais dans cette extrémité qu'une manœuvre de guerre, mais une députation du magistrat m'a appris que M. Jarry continuait à faire brûler les maisons. Je me suis empressé d'y aller et j'ai demandé par quel ordre. M. Jarry m'a répondu que, la défense de Courtrai lui étant confiée, il avait cru cette opération indispensable. M. Carles a mis trop de faiblesse à laisser agir M. Jarry, qui n'est qu'un sous-ordre. Je l'ai hautement blâmé, mais je n'ai pu le punir à raison des opérations militaires qu'il allègue. Je dois lui laisser approuver cette nécessité. Sans doute, la perte des incendiés est affligeante, mais c'est le fait en lui-même qui me peine à un point que je ne saurais exprimer. Je vous prie de faire part de ces faits à l'Assemblée Nationale et de réclamer de sa justice une indemnité en faveur des incendiés. »

En même temps on donna lecture à l'Assemblée d'une autre lettre explicite, plus claire, une lettre particulière aussi :

Du quartier général d'Orchies, le 2 juillet :

« Après quelques coups de canon auxquels on n'a pas répondu, les Autrichiens sont entrés avec beaucoup d'assurance à Courtrai, Menin, Ypres, etc. L'armée française arrivée à Lille, y a passé la journée dans un silence morne. Au moment où les troupes évacuaient Courtrai, les habitants de la ville ont assailli un chirurgien-major du 74e régiment qui était un peu en arrière : ils l'ont déshabillé totalement, et c'est ainsi qu'ils ont tiré vengeance sur ce simple individu, du désastre commis dans leurs murs par les Français, sous les ordres de M. Jarry. Mais ce qu'il y a de plus fatal, c'est qu'environ cinquante chasseurs belges qui se trouvaient dans Courtrai et qui n'avaient pas été prévenus de l'évacuation de la ville, ont été pris par les Autrichiens, et l'on devine le sort qui leur fut réservé. Aurait-on donc voulu perdre entièrement ces infortunés Belges, qui s'étaient dévoués à notre cause, qui en assuraient le succès et qui, comme nous, étaient dignes d'être libres. . . . .

L'acte odieux de Jarry, dit M. Delhaize, avait soulevé une indignation universelle. Jarry avait essayé de légitimer cet acte. Il avait même écrit, le 29 juin, une lettre au général Beaulieu, commandant l'armée autrichienne, dans laquelle il l'accuse de l'avoir obligé à

brûler les faubourgs de Courtrai. Beaulieu lui avait répondu par quelques mots aussi fiers que logiques.

Jarry, brûlant quelques maisons des faubourgs de Courtrai, ne faisait qu'obéir aux lois les plus ordinaires de la guerre, d'après lesquelles la destruction des habitations avoisinant une place forte est dûment autorisée. Nos tirailleurs belges n'agirent-ils pas de même à Lille en incendiant les faubourgs de Fives et de Saint-Maurice attaqués par les chasseurs tyroliens?

Quant aux malheureux Belges qui avaient été faits prisonniers par les Autrichiens lors de l'évacuation de Courtrai, faute d'avoir été avertis de la retraite, les uns furent fusillés, les autres pendus, par ordre du duc Albert. Celui-ci fit déclarer que le même sort attendait tout Belge qui serait fait prisonnier, mais cette menace ne ralentit pas les progrès de recrutement de la Légion.

Dumouriez

C'est alors qu'entre en scène le général Dumouriez. Jusque-là il s'est borné à diriger de loin les mouvements des troupes, à donner des plans, qu'on n'exécute pas ou qu'on exécute mal. Son arrivée au quartier général passe inaperçue, et nul ne se doute assurément que l'âme de l'armée est entrée au camp avec ce chétif personnage qui se glisse un beau matin dans Valenciennes sans escorte ni apparât.

Qu'était-ce que Dumouriez? Nous l'allons dire.

* * *

Il y a, dans la vie de Dumouriez, écrit G. Lenôtre (1), des aventures de guerre, des intrigues de politique et d'amour, de quoi défrayer dix romanciers. Son grand-père était un laquais de Molière, qui avait eu trente-deux enfants dont vingt-quatre fils, ce qui, dès l'abord, n'est point banal. Dans le tableau généalogique que fournit cette armée de rejetons, l'œil s'égare parmi les Jean, les Pierre-François, les Marie-Anne, les Anne-Edouarde, les Léon et les Nicolas. A partir du vingt et unième — on ne les connaît pas tous — la verve du père à trouver des prénoms inédits s'épuise visiblement; il y renonce et tous les garçons s'appellent François : on devait s'y perdre dans cette famille. (2)

(1) *Paris révolutionnaire. Vieilles maisons, vieux papiers, 2e série. Librairie académique, Perrin et Cie, Paris.*

(2) Voir sur toute cette généalogie les chapitres VI et VII du savant et curieux travail de *M. Georges Monval* sur le « *Laquais de Molière* ».

C'est d'un de ces François qu'était issu Dumouriez. Il naquit à Cambrai le 26 janvier 1739, « dans un état médiocre, quoique noble, d'un père très savant et très vertueux qui lui fit donner une éducation très rigoureuse et très étendue (1). »

Il eut deux sœurs nées de 1734 à 1738. L'une, Nicole-Amélie, mourut abbesse de Fervacques, à Saint-Quentin ; l'autre, Anne-Charlotte, épousa en 1767 le baron Jean-Ferdinand-Cesar de Schonberg, un Saxon, brigadier des armées du roi, mort lieutenant général au service de la France. (*Le laquais de Molière*, par Georges Monval).

Dumouriez reçut aussi le même prénom de François et ce ne fut pas comme on pourrait le croire son unique patrimoine; tous ces braves gens s'étaient si bien déménés dans la vie qu'ils avaient acquis de l'aisance et atteint des situations honorables.

« Sa mère était, d'après les mémoires qu'il publia vers 1807, une demoiselle de Châteauneuf, cousine germaine du général de Bussy, commandant l'armée française dans la dernière guerre de l'Inde. »

Lorsqu'après la campagne, Dumouriez gagna plus tard à petites journées sa garnison de Saint-Lô, il échoua à Pont-Audemer chez une de ses tantes mariée à messire J.-J. Léonard Legris de la Potterie, lieutenant civil et criminel du bailliage. Cette tante, l'une des trente-deux enfants du laquais de Molière, — avait une fille jolie comme les amours, qui se faisait appeler Estienne de Boissi : il faut dire, que, dans cette famille, dont tous les membres touchaient de près au théâtre, on s'affublait, suivant l'usage de l'époque, d'appellations fantaisistes, ce qui ne simplifie point les généalogies : la mère du futur vainqueur de Jemappes, fille aussi d'un comédien nommé Patissier, était devenue Mlle de Châteauneuf : le nom même de l'aïeul, du Mouriés, servait de pseudonyme à celui de Dupérier (2).

---

(1) *Dumouriez (Anne-François-Duperrier)*, poète français, né à Paris en 1707, mort en 1769, était un ancien officier du régiment de Picardie. Il fut commissaire des guerres (1732), puis intendant de l'armée du maréchal de Broglie. C'était un homme instruit qui cultivait la poésie, les belles lettres et les arts. Il composa des poésies fugitives, une tragédie intitulée Demetrius, un ouvrage sur l'administration des armées, etc. La seule production de lui qui ait vu le jour est une traduction du Richardet de Fortiguerra (Liége, 1766). (*Cf. Grande Encyclopédie et A. Chuquet. Op. cit.*)

(2) Il est à remarquer que le général Dumouriez ne sacrifia jamais à la petite vanité, si fréquente à cette époque, d'annoblir son nom. Le duc de Biron, le marquis de Lafayette et quelques autres personnages écrivirent souvent, en parlant de lui, M. du Mourier, mais lui-même signa toujours Dumouriez.

Arthur Chuquet avance que « né en Flandre, Dumouriez descendait d'une famille parlementaire de la Provence. Il mêle ainsi, dit-il, *le sang-froid du Nord à la vivacité méridionale.* »

« Le jeune Charles-François, écrit de son côté Jules Delhaize, était aussi destiné à l'état militaire, mais jusqu'à l'âge de six ans et demi, il resta malingre et chétif. Son père, ne pouvant s'en occuper comme il aurait voulu, le confia à un de ses amis, l'abbé Fontaine, qui prit soin de son éducation première. Cet honnête abbé soigna le corps aussi bien que l'esprit, et, au bout de quelques années, l'enfant débile était devenu un adolescent vigoureux, si bien qu'on put l'envoyer au collège Louis-le-Grand, à Paris, où il fit ses trois classes supérieures. Son père, étant rentré de campagne, s'occupe enfin de lui. Pendant deux ans, il lui enseigne les langues, qu'il possédait parfaitement, puis il lui fit lire les philosophes. Dumouriez prenait un tel goût à l'étude que plusieurs personnes conseillèrent à son père d'en faire un jésuite. Le père de Dumouriez répondit par un refus catégorique, et, aussitôt que la guerre de 1756 eût éclaté, obligé de rejoindre son poste aux armées, il emmena son fils avec lui. Dumouriez avait atteint l'âge de dix-huit ans; pendant cette guerre, ce jeune homme sentit définitivement s'affermir sa vocation militaire. Comme il était hardi et intrépide, plusieurs missions dangereuses lui furent confiées, et il les remplit entièrement à son honneur. »

Ici, laissons parler l'extrait de ses états de services : pendant la guerre de Sept Ans contre la Prusse (1756-1763), Dumouriez sert auprès du général marquis d'Armentières (1), en 1757, pendant la campagne de Hanovre, il est considéré comme volontaire, libre de tout engagement.

Il quitte l'état-major du marquis pour se diriger vers l'Ost-Frise; il rejoint le maréchal duc de Broglie aux environs de Brême et est placé dans une compagnie de grenadiers de la Légion royale, commandée par Saint-Victor, mort lieutenant général.

(Cette légion royale se composait de volontaires royaux, corps mixte de troupes légères, formé par ordonnance du 15 août 1745,

---

(1) Louis de Brienne de Conflans, marquis d'Armentières, maréchal de France, né en 1711, mort en 1774, est fréquemment désigné sous le nom de *maréchal d'Armentières.* Il entra au service en 1726, se distingua en Italie aux batailles de Parme et de Guastalla (1734), reçut le grade de maréchal de camp après sa belle défense de Leutmeritz, se battit vaillamment à Furnes, Ostende et Rocourt et fut promu lieutenant général en 1746.

Envoyé à l'armée d'Allemagne en 1757, il s'empara de Furstenberg, força Münster à capituler et reçut le bâton de maréchal de France en 1768.

avec des compagnies franches qui étaient sur pied depuis plusieurs années. Réorganisée et dénommée Légion royale en 1747, la Légion royale est dissoute le 25 mars 1776 et ses éléments répartis dans des régiments d'infanterie et de dragons). *(Historiques des corps de troupe de l'Armée française.)*

Notre jeune volontaire est blessé à Osterwick près de Brême ; il assiste à la retraite de Hanovre, pendant les mois d'hiver de 1757 à 1758 ; officiellement il n'était rien, n'étant que commis de son père à l'administration des armées.

Enfin, au mois de mai 1758, il entre comme simple cavalier au régiment des Cars, dragons (1), se bat aux environs de Wardbourg, où il fait prisonnier un officier anglais.

A. Chuquet assure qu'il reçut bientôt un brevet de cornette (21 octobre 1758) qu'il justifia par une bravoure extraordinaire. Il servait sous les ordres de Fischer, le plus habile chef de partisans qu'ait eu la France au XVIII siècle.

---

(1) *des Cars* (Jean-François de Pérusse, duc), général français, maître d'hôtel de Louis XVIII, issu d'une ancienne famille du Limousin, né en 1747, mort en 1822. Il servit successivement dans la marine et dans l'armée de terre, devint, en 1774, colonel du 12e régiment de dragons actuel, qui était, en ces temps-là, le régiment d'Artois, créé en 1675 et formé à Maestricht, en partie avec des compagnies liégeoises.

Quand Charles Dumouriez entra, à 19 ans, comme simple volontaire dans ce corps de dragons, il avait, en 1758, pour chef de corps, le chevalier de Flamarens, auquel succéda, en 1762, le comte de Coigny; avant que le régiment eût pour chefs le chevalier des Cars de Pérusse, en 1774, et le comte des Cars de Pérusse, en 1788, il avait eu pour commandant le comte de Damas d'Anlezy, marquis de Thianges.

Ce 12e régiment de dragons, ainsi appelé en 1791, avait, sous l'ancien régime, fait la guerre en Hollande (1678); les campagnes de Flandre et d'Allemagne (1696); les campagnes d'Italie et d'Allemagne, depuis la bataille de Luzzara, en 1702, jusqu'au siège de Fribourg, en 1713.

Après avoir assisté à des sièges fameux, Fontarabie, Saint-Sébastien, Warbach, Philipsbourg, et avoir guerroyé en 1742 à Eilenbogen, en 1744 aux affaires de Saverne et de Fribourg, le régiment fit la campagne de Hanovre de 1758-1759, la campagne du Rhin de 1762, et fut aux côtes de Bretagne en 1779-1780. Quant à *des Cars*, nommé maître d'hôtel du roi en survivance, il reçut le grade de maréchal de camp en 1783. Lorsqu'éclata la Révolution, des Cars suivit les frères du roi dans l'émigration.

Amédée-François-Régis de Pérusse, duc des Cars, son fils, passa sa jeunesse à l'étranger, rentra en France avec les Bourbons et, sous le régime renaissant du bon plaisir, se vit, par droit de naissance, mis à la tête d'un régiment. Lorsqu'éclata la révolution de 1830, *des Cars,* qui servait en Algérie, se démit de ses fonctions, se rendit à Holyrood et à Froksdorf. Vers 1840, il se décida à revenir en France et vécut depuis dans la retraite. Il resta un des champions les plus considérables du parti légitimiste.

Dans ses mémoires, Dumouriez avance qu'il fit la campagne de 1759, sous le même marquis d'Armentières, auprès duquel il avait débuté, assista au passage de la Lippe, aux combats d'Halteren, Emsdetten où il fut blessé d'une balle à la hanche, à celui d'Albachten et il se porta ensuite dans le petit comté d'Hackenbourg en Westphalie.

A Warbourg (1), pendant la retraite, il saisit un drapeau des mains d'un fuyard, rallie deux cents cavaliers autour de lui, sauve une batterie de cinq pièces de canon et couvre le passage de l'armée.

* * *

La veille de la bataille de Clostercamp (2) (15 octobre 1760), chargé d'une mission périlleuse, il fut assailli par des hussards prussiens et abandonné par son escorte; « resté seul à l'arrière-garde, dit-il, il se fait un rempart du cadavre de son cheval et blesse trois hussards ennemis ; criblé de balles et de coups de sabre, ayant deux doigts de la main droite coupés, le front déchiré, les yeux brûlés d'un coup de feu, il combat encore et ne se rend prisonnier qu'au baron de Beker, qui le sauve et le fait porter au camp des Anglais. »

Un exemplaire des « Provinciales », qu'il portait sur lui, arrêta une balle qui vraisemblablement l'eût tué. Il eut le bonheur de guérir sans infirmité grave ; cependant on dut lui extirper en partie le radius du bras gauche qui était fracassé.

D'après les mémoires de Dumouriez, guéri, il aurait rejoint à Wesel, les maréchaux de Soubise et de Broglie, et assisté aux déroutes de cette campagne; nommé commandant d'une compagnie en avril 1761, il serait retourné à Saint-Lô, nommé chevalier de Saint-Louis et réformé par retrait d'emploi le 1er janvier 1763.

---

(1) Warbourg, vieille ville de Prusse, province de Westphalie. Le 31 juillet 1760, les Français y essuyèrent un échec contre les Prussiens. Dumouriez et Philippe de Ségur s'y distinguèrent. (Guerre de Sept Ans.)

(2) La bataille de *Clostercamp* fut livrée dans la nuit du 15 au 16 octobre 1760, par le corps français du maréchal de Castries au duc de Brunswick, commandant les Anglo-Hanovriens. Ce dernier réussit, à la faveur de la nuit, à tourner une des ailes de l'armée française, qu'il faillit mettre en déroute, mais qui fut sauvée par l'héroïsme du chevalier d'Assas. Après une lutte très vive, elle repoussa l'ennemi à la baïonnette et assura ainsi au maréchal de Broglie la possession de la Hesse. Dans l'historique du 17e d'infanterie, on lit : Le chevalier d'Assas, capitaine de chasseurs d'Auvergne, faisant une reconnaissance, tombe dans une embuscade d'Anglo-Hanovriens. Menacé de mort s'il donne l'éveil, il crie : « Tirez, Auvergne, ce sont les ennemis ! » et tombe percé de coups.

Le jeune officier regagna à petites journées sa garnison et échoua à Pont-Audemer chez une de ses tantes ; « le capitaine Dumouriez ne perdit pas son temps à Pont-Audemer ; il y devint passionnément épris de sa belle cousine *Estienne* ; la mère de nature tendre et romanesque, favorisait les amoureux ; mais M. Dumouriez père, qui détestait sa sœur et sa nièce, interposa son autorité et interdit le mariage : supplications, larmes, résolution de suicide, projets d'enlèvement, longues épîtres enflammées dans le style de la Nouvelle Héloïse, qui servait de type à tous les amants de l'époque, et finalement réclusion de la jeune fille dans un couvent; telles furent les péripéties de cet orageux incident. L'officier quitta la Normandie désespéré et disparut pendant dix ans (1) ».

A 24 ans, Charles Dumuoriez avait donc sept années de services, vingt-deux blessures, une décoration et un brevet de pension de six cents livres qui, prétend-il, ne lui furent jamais payés.

« Sans ressources sérieuses, et sans état, ajoute un de ses biographes, mince gentilhomme sans protection et sans appui, Dumouriez sentit bien qu'il était destiné à végéter dans des positions inférieures, et il se mit à chercher hors des voies banales un aliment à son activité, un but à son ambition. Plein d'esprit et de connaissances, dans les genres les plus différents, philosophe et sceptique tout à la fois, il était surtout avide d'exercer une action, de jouer un rôle quelconque sur la scène du monde et n'avait d'ailleurs aucun principe arrêté, aucun scrupule de conscience ou d'opinion. (2)

C'est ainsi qu'il rapporte dans ses mémoires, sans embarras comme sans vanterie, simplement et en homme étranger à toute action morale, qu'il avait présenté au ministre Choiseul un projet pour affranchir la Corse, un autre pour l'asservir. Le dernier obtint la préférence, et Dumouriez se battit bravement pour le faire réussir. En 1789, il présenta aussi un projet pour empêcher qu'on ne prît la Bastille.

A l'époque dont nous venons de parler, il était dans une situation assez précaire, et il déploya une activité infatigable à chercher fortune de tous les côtés.

---

(1) *Grand dictionnaire universel du XIX*e *siècle. Tome sixième. Paris, rue Montparnasse.*

(2) « La paix s'est faite en 1763; je me suis mis à voyager, pour étudier les langues et les mœurs des peuples; car la morale a toujours été ma principale étude. Les émigrés ont imprimé que j'étais espion du ministre de France. Je suis persuadé que les *marquis* de Tarente ou d'Athènes en auraient dit autant de Pythagore et de Platon, s'ils s'étaient trouvés dans la même position que moi ». (*Précis de la vie du général Dumouriez. Londres, 1794.*)

Dumouriez et Favier. — Réformé le 1er janvier 1763, il demeura quelque temps à Paris et se lia d'une étroite amitié avec Favier (1). Ce Favier, l'homme de France qui savait le mieux son Europe, était l'un des principaux agents de la diplomatie secrète de Louis XV ; il avait composé pour le comte de Broglie, qui fut l'âme de cette diplomatie, un livre complet sur la politique étrangère de la France, les *Conjectures raisonnées sur l'état de l'Europe;* c'est le théoricien de la diplomatie révolutionnaire; il critiqua le premier, avec une vive sagacité, le système autrichien et préconisa l'alliance de la France avec la Prusse ; Sémonville, Maret, Barthélemy le reconnaissent comme leur maître; Favier, dit Dumouriez, m'apprit tout ce que je sais en politique.

Fatigué de son inaction, le jeune officier résolut de courir le monde, et, dès lors, sa vie est celle d'un génial aventurier qui cherche partout à se pousser et à se produire, tire parti de chaque occasion et de chaque rencontre, tantôt faisant le soldat l'épée au poing,

---

(1) *Favier*, Jean-Louis, publiciste français, né à Toulouse vers 1711, mort en 1784. Il était fils du syndic général des Etats du Languedoc, à qui il succéda à l'âge de 20 ans. Il dissipa rapidement sa fortune dans les plaisirs et se vit contraint de se démettre de la charge. Il se livra alors à l'étude de la diplomatie et de l'histoire, devint secrétaire de La Chétardie, ambassadeur à Turin, s'initia à tous les secrets de la politique et se fit remarquer par le ministre d'Argenson, qui, frappé de son intelligence et de son habileté, le chargea de rédiger des mémoires de la plus haute importance.

Sous le ministère Choiseul, Favier remplit avec talent plusieurs missions secrètes en Espagne et en Russie. Mais il perdit la faveur de ce ministre pour avoir travaillé à la correspondance que Louis XV entretenait secrètement avec ses ambassadeurs, par l'intermédiaire du comte de Broglie, et avoir rédigé des mémoires contraires aux instructions de Choiseul; il se vit même contraint de fuir pour ne pas être arrêté.

Il se rendit alors en Angleterre, passa ensuite en Hollande, fut compris dans l'affaire, demeurée mystérieuse, de *Dumouriez*, *Ségur*, *etc.*, enlevé à Hambourg, conduit à Paris et jeté à la Bastille, d'où il ne sortit qu'à l'avènement de Louis XVI.

Vergennes lui fit donner, peu de temps après, 40,000 francs pour payer ses dettes et une pension de 6,000 livres. Sa vie avait été une perpétuelle alternative de misère et d'aisance, d'étude et de dissipation. A ses talents en politique, Favier joignait beaucoup d'esprit. On trouve une partie des écrits de Favier dans l'ouvrage de de Ségur, intitulé : Politique de tous les cabinets de l'Europe pendant les règnes de Louis XV et de Louis XVI (1793, 2 vol. in-8°). Il a publié sans nom d'auteur : *Essai historique et politique sur le gouvernement présent de la Hollande* (Londres, 1748, 2 vol); *Mémoires secrets de Bolingbroke* (1754, 2 vol. in-8°); *Doutes et questions sur le traité de Versailles entre le roi de France et l'impératrice-reine de Hongrie* (1778, in-8°), etc., etc.

tantôt agent secret, toujours actif, résolu, prenant parfois la grand'route, mais le plus souvent les chemins couverts et les voies souterraines. Cette existence équivoque et flottante a gâté Dumouriez; il en a contracté les vices et gardé la marque jusqu'à ses derniers instants. Il étudia le fort et le faible de chaque pays, mais il joua tous les rôles, mêmes ceux de condottière et d'espion; si son caractère se trempa fortement, il se défit de tous les scrupules.

Il s'offre d'abord à Gênes contre Paoli (1), puis à Paoli contre Gênes, repoussé par la République et par le héros corse, il s'abouche avec Costa, chef d'un parti hostile à Paoli, débarque à Porto-Vecchio, trace quelques retranchements à Bogognano, se met à la tête des gens de Sartène et tente l'assaut de Bonifacio.

* * *

A son retour en France, il se présente au duc de Choiseul (2), qui le chasse. Il passe en Flandre, séjourne à Mons, où il est reçu par le prince de Ligne et le général Dombasle; une intrigue amoureuse le force à fuir les Pays-Bas; il s'embarque à Ostende et passe en Espagne; il obtient une mission du marquis d'Ossuna; il visite Lisbonne et Coïmbre, parcourt la région du Douro, recueille des notes de toute espèce, rédige pour le marquis d'Ossuna et le duc de Choiseul un système d'attaque et de défense du Portugal.

Aide maréchal général des logis dans l'expédition de Corse (10 mai 1768), il propose des plans, se querelle avec M. de Marbeuf, enlève des redoutes, essaie avec une poignée d'hommes de s'emparer du port de l'île Rousse et fait capituler le château de Corte (3).

En 1770, Choiseul l'envoie en Pologne : Dumouriez était chargé

---

(1) *Paoli* (Pascal), patriote corse, né à la Stretta de Morosoglia, mort près de Londres (1725-1807). Proclamé chef de l'île de Corse en 1755, il ne laissa que le littoral au pouvoir des Gênois, maîtres de la mer. Il fit beaucoup avec peu de moyens. Défait par le comte de Vaux en 1768, il se retira en Angleterre. Rappelé par l'Assemblée nationale, il fut mis hors la loi par la Convention. L'Angleterre donna à un autre le gouvernement de l'île, qu'il avait voulu rendre anglaise; il alla mourir obscurément à Londres, en 1807. En 1889, son corps fut transféré en Corse, mais un buste par Flaxman, dans l'abbaye de Westminster, rappelle le séjour à Londres du grand patriote corse

(2) *Choiseul* (Etienne-François, duc de), ministre des affaires étrangères sous Louis XV (1719-1785). Arrivé au pouvoir, grâce à l'appui de Mme de Pompadour, il montra une réelle habileté pour réparer les malheurs de la guerre de Sept Ans. Il signa la célèbre alliance autrichienne de 1759. La France lui doit la conquête de la Corse et la conclusion du Pacte de famille.

(3) *Marbeuf* (Louis-Charles-René, comte de), général français, né à

d'organiser l'infanterie des confédérés de Bar. (Il avait rang de mestre de camp depuis le 11 mai 1769.) Il appela de France la crème des aventuriers et recruta des déserteurs; il acheta des fusils de tous les côtés; il fit sa place d'armes du château de Landskron. Mais d'Aiguillon (1) le rappela; il revint, certain que les Polonais, ces Asiatiques de l'Europe, comme il les nommait, perdraient bientôt leur indépendance.

Il entra dans cette diplomatie confidentielle et occulte qu'on appelait le secret du Roy.

La politique étrangère de Louis XV était essentiellement conservatrice et tendait surtout à maintenir l'équilibre européen tel qu'il l'avait trouvé au début de son règne. Il apportait d'ailleurs à ce travail un esprit assez averti : les leçons du cardinal Fleury avaient en cela porté leurs fruits. Il se savait d'ailleurs fort mal servi et par des ministres animés d'un esprit opposé au sien. Aussi crut-il bon de s'entourer d'auxiliaires obscurs, mais dévoués, parce qu'ils n'étaient rien en dehors de lui, et qui travaillaient à l'insu des ministres, des ambassadeurs et même de Mme de Pompadour. Leur correspondance, marquée d'un signe convenu, était remise directement au Roi, qui la faisait déchiffrer dans son appartement. Le « Secret du Roy », comme on l'appelait, comptait au nombre de ses participants des hommes de valeur, comme le comte de Broglie, le baron de Breteuil, le comte de Saint-Priest, le vicomte de Vergennes et des intrigants comme le chevalier d'Eon, Favier et Dumouriez. Les ministres et la Cour soupçonnèrent l'existence de cette diplomatie occulte, mais ils n'en purent jamais percer le mystère. Par elle, Louis XV, qui semblait se désintéresser des affaires, exerça souvent une action personnelle sur leur marche et à considérer les choses dans l'ensemble, il semble que cette action ait été favorable aux intérêts du royaume (2).

Rennes, mot à Bastia (1712-1786), gouverneur de la Corse, où il fit aimer la domination française; il protégea la famille de Bonaparte et fit obtenir à ce dernier une bourse à l'école de Brienne.

(1) *Aiguillon* (Emmanuel-Armand *de Wignerot, duc d'*), ministre de Louis XV (1720-1782). Nommé gouverneur de Bretagne, il souleva contre lui les Etats par son despotisme administratif. Obligé de donner sa démission, il fit une opposition très active à Choiseul et, grâce à la protection de la Dubarry, fit partie, avec Maupeou et Terray, du scandaleux triumvirat. Devenu ministre des affaires étrangères, il ne sut pas empêcher le partage de la Pologne et se montra inférieur à sa tâche. Il fut exilé à l'avènement de Louis XVI.

(2) L'existence du « Secret du Roy » a été révélée par les ouvrages de M. Boutaric (1866) et du duc de Broglie (1878). *Cf. Mémoires sur Mme de Pompadour. Introd. et notes de MM. M. Vitrac et A. Galopin.*

Dumouriez fut la victime du « Secret du Roy ». Louis XV l'avait chargé de se rendre à Hambourg pour y former un corps de 7,000 hommes destinés à secourir la Suède contre la Russie, mais la négociation où s'engagea Dumouriez fut tellement obscure que Louis XV lui-même n'y comprit plus rien; le ministre de la guerre et le ministre des affaires étrangères en ignoraient chacun une partie; le chef de la politique secrète, le comte de Broglie (1), ne savait pas qu'elle fût entamée. Dumouriez, arrêté à Hambourg par un exempt, sur l'ordre du duc d'Aiguillon, se laissa mener à la Bastille; il y lut comme Mirabeau (2) à Vincennes, une foule de livres et répondit sur un ton goguenard aux questions de ses juges. Il aurait pu dire sans doute :

« Messieurs, la Bastille est pour moi
» Comme un fauteuil chez les Quarante;
» L'on m'y conduit et l'on m'y plante,
» Mais, d'honneur, je ne sais pourquoi. »

« En 1771, écrit Dumouriez, dans le « Précis de sa Vie », le marquis de Monteynard, ministre de la guerre, m'employa à des travaux sur les ordonnances militaires. A la fin de la même année,

---

(1) *Broglie (Charles-François, comte de)*, né en 1719, mort à Saint-Jean d'Angely, en 1781; ambassadeur de France en Pologne (1752), il combattit l'influence russe et fit les plus louables et les plus vains efforts pour retarder la chute de la nationalité polonaise. Il servit ensuite pendant quelque temps en Allemagne et se fit remarquer par sa belle défense de Cassel (1761). Après la guerre, Louis XV lui confia la direction du ministère secret.

(2) *Mirabeau* (Honoré-Gabriel Riquetti, comte de), né au château de Bignon (Loiret), mort à Paris (1749-1791), fut l'orateur le plus éminent de la Révolution française. Très durement traité par son père et enfermé plusieurs années, il parvint à s'enfuir à l'étranger en enlevant la marquise de Monnier (Sophie), fut arrêté en Hollande et incarcéré à Vincennes, où il resta de 1777 à 1781 et d'où il envoyait à sa maîtresse des lettres passionnées (*Lettres à Sophie*). Il mena ensuite une vie tourmentée et précaire. En 1789, repoussé par la noblesse, il fut envoyé aux Etats-Généraux comme député du Tiers, contribua par son savoir et son éloquence aux victoires de la Constituante. Beaucoup d'actes et de discours de sa carrière politique sont restés célèbres. Son apostrophe au marquis de Dreux-Brézé venant, le 23 juin, sommer l'Assemblée de se dissoudre : « *Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la volonté du peuple et que nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes* »; sa harangue sur la banqueroute, son discours pour le maintien du veto royal, etc. Son caractère était inférieur à son talent et à sa très remarquable intelligence politique. Il mourut, usé par le travail et la débauche, au moment où on l'accusait, avec raison, de pactiser avec la Cour.

par ordre de Louis XV, ce ministre me donna une mission relative à la révolution de Suède. Cette mission, sur laquelle j'avais reçu les ordres directement du Roi même, était ignorée du duc d'Aiguillon, ministre des affaires étrangères, qui m'a fait arrêter à Hambourg et conduire à la Bastille en 1773. Louis XV, faible par caractère, obsédé par la Dubarry, sa maîtresse, et par le ministre tout puissant, disgracia le vertueux Monteynard, cacha la part qu'il avait à ma mission, et me laissa tout le poids d'un procès criminel, que le duc d'Aiguillon, se doutant de la vérité, n'osa pousser à bout. Je refusai les offres et les amitiés de ce maire du palais, que je n'estimais pas. Au bout de six mois, je fus exilé au château de Caen, pour trois mois. »

Mais Louis XV mourut en 1774; d'Aiguillon fut disgracié et exilé, Dumouriez ne voulut pas reprendre sa liberté par le bénéfice de la lettre de cachet du feu roi. Il écrivit à Louis XVI pour le prier de le faire transférer à la Bastille et de lui donner de nouveaux juges. Le roi ne voulut pas le remettre en prison; on lui donna pour juges trois ministres, MM. du Muy, de Vergennes et de Sartines, qui déclarèrent et signèrent qu'il avait été injustement persécuté. Il fut sur le champ employé dans son grade de colonel et envoyé à Lille pour les nouvelles manœuvres militaires que le baron de Pirch avait apportées de Prusse. Il eut ensuite quelques instants de liberté, dont il profita pour aller retrouver ses parents.

Comme il se trouvait oisif en Normandie, il eut l'idée de revoir sa cousine, Estienne de Boissi; il la retrouva beaucoup moins jolie, mais toujours fidèle; on avait jadis échangé des serments, on se les rappela et le mariage fut célébré à Pont-Audemer, le 13 septembre 1774, dans l'église de Saint-Ouen (1). Il avait retrouvé dans un couvent de Caen, rapporte A. Chuquet, sa cousine germaine, Mlle de Broissy (2), qu'il aimait avec ardeur douze ans auparavant. Elle avait vieilli, ses traits étaient grossis par la petite vérole; Dumouriez la revit sans trouble et sans battement de cœur. Mais elle eut une fièvre maligne, il la

---

(1) Ce mariage ne fut pas heureux : il avait pourtant commencé par un double sacrifice de la part du futur général; la petite vérole avait défiguré sa fiancée; non seulement il persista à l'épouser, il vendit à cette occasion cinq mille volumes de sa bibliothèque.

Mlle de Broissy était bigote et acariâtre; elle eut cent vingt domestiques en quinze ans. Au bout de ce temps, les époux se séparèrent à l'amiable. Dumouriez prit une maîtresse, Mme de Barruel-Beauvert, sœur de Rivarol. Sa femme se retira dans un couvent de Paris.

(*Monval. Le laquais de Molière et A. Chuquet. Valmy. Op. cit.*)

(2) L'orthographe de ce nom, qui n'est d'ailleurs qu'un nom d'emprunt, a été donnée de diverses façons. On trouve tantôt *Boissi*, tantôt *Broissy*.

soigna durant un mois, sentit renaître pour elle une tendre affection et l'épousa.

Dumouriez maréchal de camp et commandant de Cherbourg

Cependant, Dumouriez était devenu colonel (1775), mais il n'avait pas de régiment. Il rédigeait mémoire sur mémoire, tantôt contre le redressement de la Lys et sur la création d'un port militaire à Ambleteuse, tantôt sur l'insurrection des colonies d'Amérique et la défense des côtes de Normandie. « En 1776, nous rapporte-t-il, je » fus envoyé commissaire du roi avec le chevalier d'Oïzy, capitaine » de vaisseau, et le maréchal de camp La Rizière, un des plus habiles » ingénieurs militaires de toute l'Europe, pour le choix d'un emplace- » ment sur les côtes de la Manche, pour la construction d'un port. » Je passai 1777 à la campagne, à vingt-quatre lieues de Paris. C'est » la seule année de repos de ma vie. Mais, à la fin de cette année, » je fus rappelé par M. de Montbarey, ministre de la guerre, à l'occa- » sion de la guerre d'Amérique, que j'avais prédite. »

En 1778, le 28 février, je fis rétablir pour moi le commandement de Cherbourg, que je trouvais le point le plus favorable pour nous créer un port dans la Manche. Aidé par le zèle, l'activité et le crédit du duc d'Harcourt, gouverneur de la province, je fis décider en faveur de Cherbourg le procès qui durait depuis cent ans entre ce local et celui de la Hougue, pour la confection d'un port militaire. Depuis cette époque jusqu'en 1789, j'ai été occupé des travaux de ce port et je n'ai été que trois fois à Paris. Cherbourg n'avait que 7,300 habitants quand j'y suis arrivé, je l'ai laissé peuplé de près de 20,000 âmes (1).

Ce fut là un des plus beaux moments de sa longue carrière, dit un de ses panégyristes. En 1786, il reçut Louis XVI, qui vint assister à l'immersion des cônes sur lesquels devaient reposer les piles de la nouvelle rade.

* * *

Aide maréchal général des logis de l'armée de Bretagne (1er juin 1779), brigadier d'infanterie (5 décembre 1781), il fut nommé maréchal de camp le 9 mars 1788. Il avait douze mille livres d'appointements. Mais, ce qu'il voulait, c'était le pouvoir, c'était l'influence sur la destinée de son pays, le ministère ou le commandement d'une armée.

(1) *Mémoires.*

« J'ai ouï dire à Vioménil que, dans les comptes que Dumouriez lui remit de l'argent du gouvernement (en Pologne), il avait reconnu la plus grande netteté. Dumouriez n'est pas intéressé, ni avide d'argent; tout ce qu'il a fait n'a eu d'autre motif que l'ambition de jouer un grand rôle. » *(Clermont-Gallerande, Mémoire III, 448.)*

Il allait entrer dans sa cinquantième année. L'âge des vastes pensées et des espérances glorieuses semblait passé pour lui. Mais il comptait toujours avec l'imprévu. Un jour, dans l'automne de 1788, il se promenait avec M. de Beuvron sur le port de Cherbourg : « Ne croyez pas, lui dit-il, que je reste longtemps encore à végéter ici; *un grand mouvement se prépare à Paris; je vais y aller et y faire fortune.* La Révolution éclata; Dumouriez l'accueillit avec joie. Dès que le branle commença, il n'eut plus d'autre pensée que de devenir le *maître du bal.*

« Enfin, en 1789, écrit-il dans le précis de sa vie, la révolution a commencé; je l'ai rendue douce et raisonnable dans la partie où je commandais; j'ai fait punir de mort légalement les excès de la populace, sans que le peuple pût m'accuser d'attenter à la liberté. Les commandements militaires ont été bientôt supprimés; alors je me suis rendu à Paris, où j'ai étudié pendant deux ans la marche de la révolution. La fuite des princes avait déjà fait bien du tort au roi; j'ai prévu que le *veto* lui serait inutile et occasionnerait sa perte; je m'y suis opposé autant que le pouvait un particulier, qui n'était point du nombre des législateurs (1). »

Dumouriez ne rêvait pas la destruction de la royauté. Il avait servi la monarchie durant de longues années et sans se croire enchaîné à aucun régime, il se contentait de cette forme de gouvernement, à condition de tout mener... Il se fit d'abord remarquer par une brochure spirituelle et piquante, intitulée : « Cahiers d'un bailliage qui ne débutera pas aux Etats-Généraux ». Elu commandant de la garde nationale de Cherbourg, il se déclara donc ouvertement contre l'ancien ordre des choses; il devint membre de la Société des Amis de la Constitution; il se lia avec Mirabeau, avec Lafayette, avec La Gironde.

Mais il fit à la Cour ses premières et ses plus grandes avances. Dès 1789, il proposait à Louis XVI un plan qui devait empêcher la prise de la Bastille. Il était le condisciple et l'intime ami de l'intendant de la liste civile, Laporte. (Guillotiné peu après la révolution du 10 août 1792.) Chaudement recommandé par Laporte, Dumouriez s'offrit au roi qu'il appelait *le plus honnête homme de son royaume.*

---

(1) C'est dans l'intervalle, au printemps de 1790, qu'il fut envoyé en mission secrète en Belgique. (Voir le chapitre III.)

« En 1791, j'ai été chargé du commandement militaire depuis Nantes jusqu'à Bordeaux. A mon arrivée, on avait la guerre de religion dans la Vendée; on y brûlait des châteaux; j'y ai tout sauvé, tout apaisé, jusqu'au mois de février 1792, que j'ai été appelé à Paris, nommé lieutenant général et ministre des affaires étrangères. »

Il avait demandé successivement le commandement de Lyon et l'ambassade de Mayence. Enfin, il s'engagea, s'il entrait au ministère, à sauver la monarchie. Son plan était simple et audacieux : il fallait, pour vaincre les Jacobins, se faire Jacobin, abonder dans leur sens, adopter leur esprit et leur langage, puis se retourner contre eux.

« Croyez-vous que je les aime plus que vous, disait-il un jour à Vaublanc; laissez-moi faire et vous verrez. » Après quelques hésitations, Louis XVI consentit à se servir de Dumouriez. On le fit venir à Paris; on le nomma lieutenant général (6 février 1792); on le pria d'aider de ses conseils le ministre Delessart. « Nous sommes sûrs de lui, écrit Sainte-Foy dans un rapport secret, puisque c'est nous et nous seuls qui l'avons appelé dans des vues utiles. »

Comme la Cour, le parti girondin désirait l'avènement de Dumouriez au ministère. Il commandait la 12e division militaire à Niort (depuis le 1er avril 1791) (1) et présidait le club de la ville, lorsqu'arrivèrent deux commissaires civils, *Gallois* et *Gensonné*, chargés par l'Assemblée constituante de faire un rapport sur les premiers troubles de la Vendée. Devenu membre de la Législative, Gensonné prôna Dumouriez à tout venant; il vanta devant l'Assemblée son patrio-

---

(1) D'après les mémoires, Dumouriez était attaché à la 12e division militaire (Mayenne et Loire, Angers); Loire inférieure, Nantes; Deux-Sèvres; Charente inférieure); *Verteuil* divisionnaire; *Dumouriez* et *d'Harambure*, brigadiers. Ce dernier n'a pas rejoint; le 19 juin tenait garnison à Nantes : un bataillon du 25e de ligne, ci-devant Poitou; *Drouart de Lezay*, commandant.

Au moment de la fuite du Roi, 20 juin, il se trouvait : Aux Sables, 1 bataillon du régiment prince de Rohan (84e d'infanterie), colonel d'Hervilly; en Vendée, 2 bataillons du même régiment; à Nantes, 1 bataillon de Poitou (25e de ligne); à Ancenis, le régiment Colonel-Général dragons (5e régiment en 1791) (Du Seuil, Charton et Dampierre, colonels en 1791 et 1792); à Niort et à Fontenay, le 6e régiment de cavalerie (Le Roi); de Dorthais, de Beaurecueil, successivement colonels en 1791. Dumouriez se fixe à Niort, y passe la fin de 1791 et le mois de janvier 1792. En janvier, l'émigration des officiers était si considérable, qu'il fut nommé lieutenant général à l'ancienneté. Le Roi nomma encore deux maréchaux de France, Rochambeau et Luckner. (*Mémoires du général Dumouriez, édition de 1807.*)

tisme, ses lumières et l'ardeur de son zèle; il proposa de le nommer général d'armée ou ministre.

Bientôt Dumouriez eut, selon le mot de Sainte-Foy, un crédit vraiment magique sur les Girondins; comme eux, il haïssait l'Autriche et poussait à la guerre; il lut au Club des Jacobins un mémoire diplomatique qu'on couvrit d'applaudissements. Brissot loua dans le *Patriote français* son expérience militaire et sa « connaissance des diverses Cours de l'Europe » ; les hommes, disait-il, qui veulent de la vigueur, des lumières, du patriotisme, désireraient voir M. Dumouriez au ministère.

Dumouriez ministre

Louis XVI lui offrit le portefeuille des affaires étrangères, rendu vacant par le décret d'accusation contre Delessart; mais, encore attaché au ministre accusé, le roi ne l'offrit que par intérim. Dumouriez, se sentant fortement appuyé, et ne voulant pas paraître garder la place pour un ministre feuillant, refusa le portefeuille avec cette condition et l'obtint sans intérim (1). Il ne trouva au ministère que Cahier de Gerville et de Grave. Cahier de Gerville, quoique ayant donné sa démission, n'avait pas encore quitté les affaires. De Grave avait remplacé Narbonne; il était jeune, facile et inexpérimenté; Dumouriez sut s'en emparer et il eut ainsi dans sa main les relations extérieures et l'administration militaire, c'est-à-dire les causes et l'organisation de la guerre. Il ne fallait pas moins à ce génie si entreprenant. A peine arrivé au ministère, Dumouriez se coiffa chez les Jacobins du bonnet rouge, parure nouvelle empruntée aux Phrygiens, et devenue l'emblème de la liberté. Il leur promit de gouverner par eux et pour eux. Présenté à Louis XVI, il le rassura sur sa conduite aux Jacobins; il détruisit les préventions que cette conduite lui avait inspirées; il eut l'art de le toucher par des témoignages de dévouement et de dissiper sa sombre tristesse à force d'esprit. Il lui persuada qu'il ne recherchait la popularité qu'au profit du trône et pour son raffermissement. Cependant, malgré toute sa déférence, il eut soin de faire sentir au prince que la constitution était inévitable et tâcha de le consoler en cherchant à lui prouver qu'un roi pouvait encore être très puissant avec elle. Ses premières dépêches aux puissances, pleines de raison et de fermeté, changèrent la nature des négociations, donnèrent à la France une attitude toute nouvelle, mais

(1) Le 15 mars 1792.

rendirent la guerre imminente. Il était naturel que Dumouriez désirât la guerre, puisqu'il en avait le génie et qu'il avait médité trente-six ans sur ce grand art; mais il faut convenir aussi que la conduite du cabinet de Vienne et l'irritation de l'Assemblée l'avaient rendue inévitable (1). Les conditions énumérées par le ministre Cobentzel pour le maintien de l'alliance et des bons rapports étaient les suivantes : Rétablissement de la monarchie sur les bases de la séance royale du 23 juin 1879 et, par conséquent, rétablissement des deux premiers ordres. Restitution des biens au clergé, des terres de l'Alsace aux princes allemands, avec tous leurs droits de souveraineté et de féodaelité. Restitution au pape d'Avignon et du comtat Venaissin.

Dumouriez, par sa conduite aux Jacobins, par ses alliances connues avec La Gironde, devait, même sans haine contre les Feuillants, se brouiller avec eux; d'ailleurs, il les déplaçait. Aussi fut-il dans une constante opposition avec tous les chefs de ce parti. Bravant du reste les railleries et les dédains qu'ils dirigeaient contre les Jacobins et l'Assemblée, il se décida à poursuivre sa carrière avec son assurance accoutumée. Le cabinet fut complété par Lacoste à la Marine, Duranthon à la Justice, Clavière aux Finances et Roland à l'Intérieur.

Louis XVI, frappé de l'activité de ses ministres, de leurs bonnes intentions et de leur talent pour les affaires, fut charmé un instant; leurs réformes économiques surtout lui plaisaient, car il avait toujours aimé ce genre de bien, qui n'exigeait aucun sacrifice de pouvoir ni de principe. S'il avait pu être rassuré toujours comme il le fut d'abord et se séparer des gens de Cour, il eût supporté facilement la constitution. Il le répéta avec sincérité aux ministres et parvint à convaincre les plus difficiles, Roland et Clavière. La persuasion fut entière de part et d'autre. La Gironde, qui n'était républicaine que par méfiance du roi, cessa de l'être alors et Vergniaud, Gensonné, Guadet, entrèrent en correspondance avec Louis XVI, ce qui, plus tard, fut contre eux un chef d'accusation (2).

---

(1) *A. Thiers. Histoire de la Révolution française, 15e édition. Bruxelles, 1840.*

(2) On sait que la Convention, à la chute de Louis XVI, se consuma dans des discordes intestines, qui bientôt divisèrent toute la France et qui finirent par entraîner la décadence et la ruine de la République; la défection de Dumouriez fut une nouvelle occasion pour les partis d'échanger de mutuelles accusations.

Les Girondins comptèrent sur l'épée de ce général pour les aider à réduire les sections parisiennes et la Montagne.

Ministère sans-culotte. — La Reine et le ministre Dumouriez

La Cour cherchait à répandre du ridicule sur la simplicité un peu républicaine du nouveau ministère, et sur la rudesse sauvage de Roland, qui se présentait au château sans boucles aux souliers (1). Dumouriez rendait les sarcasmes, et mêlant la gaieté au travail le plus assidu, plaisait au roi, le charmait par son esprit, et peut-être aussi lui convenait mieux que les autres par la flexibilité de ses opinions. La reine, s'apercevant que, de tous ses collègues, il était le plus puissant sur l'esprit du monarque, voulut le voir. Il nous a conservé dans ses mémoires cet entretien singulier, qui peint les agitations de cette princesse infortunée, digne d'un autre règne, d'autres amis, et d'un autre sort *(Thiers, Révolution française, t. I, p, 109).*

« Introduit, dit-il, dans la chambre de la reine, il la trouva seule, très rouge, se promenant à grand pas, avec une agitation qui présageait une explication très vive. Il alla se poster au coin de la cheminée, douloureusement affecté du sort de cette princesse, et des sensations terribles qu'elle éprouvait. Elle vint à lui d'un air majestueux et irrité et lui dit : *Monsieur, vous êtes tout puissant dans ce moment, mais c'est par la faveur du peuple, qui brise bien vite ses idoles. Votre existence dépend de votre conduite. Vous devez juger que ni le roi ni moi ne pouvons souffrir toutes ces nouveautés ni la constitution. Je vous le déclare franchement; prenez votre parti.*

Il lui répondit : *Madame, je suis désolé de la pénible confidence que vient de me faire Votre Majesté. Je ne la trahirai pas; mais je suis entre le roi et la nation, et j'appartiens à ma patrie. Permettez-moi de vous représenter que le salut du roi, le vôtre, celui de vos augustes enfants, est attaché à la Constitution, ainsi que le rétablissement de son autorité légitime. Je vous servirais mal et lui aussi, si je vous parlais différemment. Vous êtes tous les deux entourés d'ennemis qui vous sacrifient à leur propre intérêt. La Constitution, si une fois elle est en vigueur, bien loin de faire le malheur du roi, fera sa félicité et sa*

---

(1) La première fois que Roland parut à la Cour, la simplicité de son costume, son chapeau rond et les rubans qui nouaient ses souliers firent l'étonnement et le scandale de tous les valets, de ces êtres qui, n'ayant d'existence que par l'étiquette, croyaient le salut de l'Empire attaché à sa conservation. Le maître des cérémonies, s'approchant de Dumouriez d'un air inquiet, le sourcil froncé, la voix basse et contrainte, montrant Roland du coin de l'œil : « Eh ! Monsieur, point de boucles à ses souliers ! » — « Pas de boucles ! Ah ! Monsieur, tout est perdu, répliqua Dumouriez avec un sang-froid à faire éclater de rire..... »

(*Mémoires de Mme Roland.*)

gloire; il faut qu'il concoure à ce qu'elle s'établisse solidement et promptement.

L'infortunée reine, choquée de ce que Dumouriez heurtait ses idées, lui dit en haussant la voix, avec colère : *Cela ne durera pas; prenez garde à vous.*

Dumouriez répondit avec une fermeté modeste : *Madame, j'ai plus de cinquante ans; ma vie a été traversée de bien des périls, et en prenant le ministère, j'ai bien réfléchi que la responsabilité n'est pas le plus grand de mes dangers.*

— *Il ne manquait plus*, s'écria-t-elle avec douleur, *que de me calomnier! Vous semblez croire que je suis capable de vous faire assassiner!* Et des larmes coulèrent de ses yeux.

Agité autant qu'elle-même : *Dieu me préserve*, dit-il, *de vous faire une aussi cruelle injure! Le caractère de Votre Majesté est grand et noble; elle en a donné des preuves héroïques, que j'ai admirées, et qui m'ont attaché à elle.* Dans le moment, elle fut calmée, et s'approcha de lui. Il continua: *Croyez-moi, Madame, je n'ai aucun intérêt à vous tromper; j'abhorre autant que vous l'anarchie et les crimes. Croyez-moi, j'ai de l'expérience. Je suis mieux placé que Votre Majesté pour juger des événements. Ceci n'est pas un mouvement populaire momentané, comme vous semblez le croire. C'est l'insurrection presque unanime d'une grande nation contre des abus invétérés. De grandes factions attisent cet incendie; il y a dans toutes des scélérats et des fous. Je n'envisage dans la révolution que le roi et la nation entière; tout ce qui tend à les séparer conduit à leur ruine mutuelle; je travaille autant que je peux à les réunir, c'est à vous de m'aider. Si je suis un obstacle à vos desseins, si vous y persistez, dites-le moi; je porte sur-le-champ ma démission au roi, et je vais gémir dans un coin sur le sort de ma patrie et sur le vôtre.* »

La fin de cette conversation établit entièrement la confiance de la reine. Ils parcoururent ensemble les diverses factions; il cita les fautes et les crimes de toutes; il lui prouva qu'elle était trahie dans son intérieur; il lui cita des propos tenus dans sa confidence la plus intime. Cette princesse lui parut à la fin entièrement convaincue, et elle le congédia avec un air serein et affable. Elle était de bonne foi, mais ses entours et les horribles excès des feuilles de Marat et des Jacobins la replongèrent bientôt dans ses funestes résolutions.

Un autre jour, elle lui dit devant le roi : *Vous me voyez désolée; je n'ose pas me mettre à la fenêtre du côté du jardin. Hier au soir, pour prendre l'air, je me suis montrée à la fenêtre de la cour: un canonnier de garde m'a apostrophée d'une injure grossière, en ajoutant :*

Que j'aurais de plaisir à voir ta tête au bout de ma baïonnette! *Dans cet affreux jardin, d'un côté on voit un homme monté sur une chaise, lisant à haute voix des horreurs contre nous; d'un autre côté, c'est un abbé qu'on traîne dans un bassin en l'accablant d'injures et de coups; pendant ce temps-là, d'autres jouent au ballon ou se promènent tranquillement. Quel séjour! Quel peuple! (Mém. de Dumouriez, livre III, chapitre VI).*

Mme Campan rapporte autrement l'entretien de Dumouriez :

« Tous les partis s'agitaient, dit-elle, soit pour perdre le roi, soit pour le sauver. Un jour, je trouvai la reine extrêmement troublée; elle me dit qu'elle ne savait plus où elle en était; que les chefs des Jacobins se faisaient offrir à elle par l'organe de Dumouriez, ou que, Dumouriez abandonnant le parti des Jacobins, était venu s'offrir à elle; qu'elle lui avait donné une audience; que, seul avec elle, il s'était jeté à ses pieds, et lui avait dit qu'il avait enfoncé le bonnet rouge jusque sur ses oreilles, mais qu'il n'était ni ne pouvait être Jacobin; qu'on avait laissé rouler la révolution jusqu'à cette canaille de désorganisateurs qui, n'aspirant qu'après le pillage, étaient capables de tout, et pourraient donner à l'assemblée une armée formidable, prête à saper les restes d'un trône déjà trop ébranlé. En parlant avec une chaleur extrême, il s'était jeté sur la main de la reine, et la baisait avec transport, lui criant *laissez-moi vous sauver!*

La reine me dit qu'on ne pouvait croire aux protestations d'un traître; que toute sa conduite était si bien connue que le plus sage était sans contredit de ne point s'y fier; que d'ailleurs les princes recommandaient essentiellement de n'avoir confiance à aucune proposition de l'intérieur, etc. *(Ad. Thiers. Hist. de la Révol. franç. Tome II, page 202)* (1).

* * *

La nomination de Dumouriez, dit M. A. Chuquet, avait surpris l'émigration et l'Europe. « Dumouriez, s'écriait Fersen, cet intrigant et très mauvais sujet que le comte de Broglie avait employé dans la

(1) Le récit de cet entretien est ici, comme on le voit, différent à quelques égards; cependant, le fond est le même. Seulement, en passant à travers la bouche de la Reine et celle de Mme Campan, il a dû prendre une couleur peu favorable à Dumouriez. Celui de Dumouriez peint d'une manière vraisemblable les agitations de l'infortunée Marie-Antoinette; et, comme il n'a rien d'offensant pour cette princesse, ni rien qui ne s'accorde avec son caractère, je l'ai préféré. Il est possible, néanmoins, que la présomption de Dumouriez l'ait porté à recueillir de préférence les détails les plus flatteurs pour lui. (*Ad. Thiers. Notes et pièces justificatives, n° 31, p. 110.*)

correspondance secrète de Louis XV et qui espionna ensuite le comte de Broglie! » Mais un des hommes les plus libéraux de l'époque écrivait alors à Dumouriez : « Votre zèle, votre activité, l'énergie que vous témoignez en parlant au peuple français, commandent et justifient la confiance » et il exprimait son « estime profonde pour le civisme et les talents du ministre patriote ». (Victor de Broglie à Dumouriez, 2 mai).

L'un des premiers soins du ministre des affaires étrangères fut de faire déclarer la guerre à l'Autriche. Il était convaincu qu'une grande diversion au dehors serait utile à la monarchie; il comptait sur le succès et pensait que la victoire donnerait à la royauté le prestige, l'autorité et une armée; lui-même, dit Mathieu Dumas, voyait dans la guerre un moyen certain de prendre l'ascendant sur ses collègues et de se rendre populaire. Son langage fut ferme et résolu, sa politique habile et prévoyante.

Dumouriez, a dit Lamartine, d'accord en cela avec Lafayette, voulait la guerre, mais c'était comme un soldat, pour y conquérir la gloire et pour en foudroyer ensuite les factions.

Le 20 avril 1792, le roi Louis XVI, à la tête de son Conseil, se rendit à l'Assemblée nationale et proposa l'état de guerre contre le roi de Bohême et de Hongrie. La séance dura toute la journée et le vœu unanime fut pour la guerre. A 10 heures du soir, le décret fut rendu et porté au roi qui le sanctionna aussitôt.

Les premiers échecs des armées françaises eurent pour conséquence immédiate la chute du ministre de Grave, ami de Dumouriez, qui fut remplacé par Joseph Servan, ancien colonel du régiment du Dauphin (29e de ligne) et colonel d'un régiment parisien. Dès lors, la désunion commença d'éclater entre les ministres, dont une partie se méfiait du Roi. Dumouriez se sépara de la Gironde et tout aussitôt les journaux commencèrent l'attaque contre le futur vainqueur de Valmy. En même temps, Servan imagina, sans consulter ses collègues, d'écrire au président de l'assemblée pour lui proposer un décret afin de rassembler sous Paris un camp de 20,000 hommes, à l'occasion de la prochaine fédération du 14 juillet, sous le prétexte de maintenir la tranquillité dans la capitale et d'assurer les travaux de l'Assemblée. On voulait ainsi se rendre maître du Roi, dont on venait de dissoudre la garde constitutionelle que commandait le vieux duc de Brissac (1).

A peine la proposition de Servan fut connue que Dumouriez lui demanda, en plein conseil et avec la plus grande force, à quel titre

---

(1) *Cf. Dumouriez, Mémoires, et A. Thiers, op. cit.*

il avait fait une proposition pareille. Il répondit que c'était à titre d'individu. « En ce cas, lui répliqua Dumouriez, il ne fallait pas mettre à côté du nom de Servan le titre de ministre de la guerre. » La dispute fut si vive que, sans la présence du Roi, le sang aurait pu couler dans le conseil. Une proposition tendant à déporter les prêtres non assermentés, jointe à une lettre très dure du ministre Roland, que celui-ci lut en plein Conseil, vinrent encore aigrir Louis XVI.

Dumouriez fut appelé aux Tuileries. Le Roi et la Reine étaient réunis. « Devons-nous, dirent-ils, supporter l'insolence de ces trois ministres (Roland, Clavière et Servan)? — Non, répondit Dumouriez. — Vous chargez-vous de nous en délivrer? reprit le Roi. — Oui, Sire, ajouta encore le hardi ministre; mais il faut, pour y réussir, que Votre Majesté consente à une condition. Je suis dépopularisé, je vais l'être davantage en renvoyant trois collègues, chefs d'un parti puissant. Il n'y a qu'un moyen de persuader au public qu'ils ne sont pas renvoyés à cause de leur patriotisme. — Lequel? demanda le Roi. — C'est, répondit Dumouriez, de sanctionner les deux décrets. » La Reine s'écria que la condition était trop dure; mais Dumouriez s'efforça de lui faire entendre que les 20,000 hommes n'étaient pas à redouter; que le décret ne désignait pas le lieu où l'on devait les faire camper; qu'on pourrait, par exemple, les envoyer à Soissons; que là, on les occuperait à des exercices militaires, et qu'on les acheminerait ensuite peu à peu aux armées, lorsque le besoin s'en ferait sentir. « Mais alors, dit le Roi, il faut que vous soyez ministre de la Guerre. — Malgré la responsabilité, j'y consens, répondit Dumouriez, mais il faut que Votre Majesté sanctionne le décret contre les prêtres, je ne puis La servir qu'à ce prix. Ce décret, loin de nuire aux ecclésiastiques, les soutraira aux fureurs populaires. Le Roi céda, renvoya Servan, Clavière et Roland et nomma à leur place Mourgues, Beaulieu et Dumouriez, qui réunit ainsi deux portefeuilles. (13 juin.)

Roland se rendit aussitôt à l'Assemblée et fit lecture de la lettre qu'il avait écrite au Roi, et pour laquelle il était renvoyé. L'Assemblée ordonna que cette lettre serait imprimée et envoyée aux quatre-vingt-trois départements; elle déclara de plus que les trois ministres disgraciés emportaient la confiance de la nation.

C'est dans ce moment même que Dumouriez, sans s'intimider, osa paraître à la tribune avec son nouveau titre de ministre de la guerre (1).

Il avait préparé en toute hâte un rapport circonstancié sur l'état de l'armée, sur les fautes de l'administration et de l'Assemblée. Il

---

(1) *A. Thiers. Op. cit.*

n'épargna pas la sévérité à ceux qu'il savait disposés à lui faire le plus mauvais accueil. A peine parut-il que les huées lui furent prodiguées par les Jacobins; les Feuillants observèrent le plus profond silence. Il rendit compte d'abord d'un léger avantage remporté par La Fayette, et de la mort de Gouvion, qui, officier, député et homme de bien, désespéré des malheurs de la patrie, avait volontairement cherché la mort (1). L'Assemblée donna des regrets à la perte de ce généreux citoyen; elle écouta froidement ceux de Dumouriez, et surtout le désir qu'il exprima d'échapper aux mêmes calamités par le même sort. Mais quand il annonça son rapport comme ministre de la guerre, le refus d'écouter fut manifesté de toutes parts. Il réclama froidement la parole et finit par obtenir le silence. Ses remontrances irritèrent quelques députés : « L'entendez-vous? s'écria Guadet, il nous donne des leçons. — Et pourquoi pas? répliqua tranquillement l'intrépide Dumouriez. » Le calme se rétablit; il acheva sa lecture et fut tour à tour hué et applaudi. A peine eut-il fini, qu'il replia son mémoire pour l'emporter. — Il fuit! s'écria-t-on. — Non! reprit-il, et il remit hardiment son mémoire sur le bureau, le signa avec assurance et traversa l'Assemblée avec un calme imperturbable. Comme on se pressait sur son passage, des députés lui dirent : « Vous allez être envoyé à Orléans. — Tant mieux, répondit-il, j'y prendrai des bains et du petit lait, dont j'ai besoin, et je me reposerai.

Sa fermeté rassura le Roi, qui lui en témoigna sa satisfaction; mais le malheureux prince était déjà ébranlé et tourmenté de scrupules. Assiégé par de faux amis, il était déjà revenu sur ses déterminations et ne voulait plus sanctionner les deux décrets. Dumouriez donna sa démission, qui fut acceptée (18 juin). Il avait cru diriger la Révolution; il s'était imaginé qu'une fois ministre, il mènerait la France et la ferait marcher. Mais il oubliait qu'il y avait alors, comme sous Louis XV, un « secret du Roi » et que Louis XVI, en paraissant céder au parti populaire, demandait en même temps l'intervention de l'étranger.

Dumouriez méprisait les intrigues de l'émigration; enfin il se méprenait comme la plupart de ses contemporains sur la portée de la Révolution et sur sa force d'impulsion. La diplomatie occulte de Louis XVI, les manœuvres des émigrés, surtout la propagande, le fanatisme d'égalité, l'esprit de prosélytisme de la religion révolutionnaire rompirent les plans de Dumouriez (2).

---

(1) Le général de division *Jean-Baptiste Gouvion*, tué à Grisoelle, le 11 juin 1792.

(2) *A. Chuquet*, *Valmy*.

Voici comment Dumouriez raconte dans ses Mémoires son court passage au ministère de la guerre : « Il écrivit, dit-il, à tous les généraux son opinion sur le genre de guerre qu'on devait adopter et il exhorta Luckner, qui avait remplacé Rochambeau, à pousser vigoureusement l'expédition des Pays-Bas. Il fit marcher tous les régiments qui étaient à la portée de Paris, pour renforcer son armée. Il composa un mémoire sur le département de la guerre et alla le lire à l'Assemblée ; les bataillons d'infanterie de ligne devaient être portés à 800 hommes ; on avait été obligé, pour les porter à ce nombre, de fondre les seconds bataillons dans les premiers et les seconds se trouvaient n'être plus que 3 ou 400 hommes. On n'avait réellement de disponibles que 105 bataillons au lieu de 210 qu'on aurait eu, si avant de décréter de nouvelles levées, on avait soigné le complet de l'infanterie de ligne ; de même pour les 83 bataillons de volontaires nationaux qui ne montaient qu'à 564 hommes chacun, y compris les officiers ; de même encore pour l'artillerie et la cavalerie, qui auraient dû être portées au grand complet de guerre, réglé par les anciennes ordonnances. »

Il y avait alors 68 régiments de troupes à cheval qui, portés au complet de 800 hommes, auraient donné un résultat de 54,000 hommes au lieu qu'on n'en avait pas la moitié.

Tout cela fut mal pris : on l'accusa de faire une satyre amère contre son prédécesseur, on l'accusa aussi d'imprudence et presque de trahison, parce qu'il dévoilait la faiblesse des armées et des places. Du reste, il donna bientôt sa démission de ministre de la guerre, fut remplacé par Lajard et alla retrouver l'armée du Nord.

Dumouriez général

Dumouriez avait donc donné sa démission de ministre de la guerre le 18 juin 1792. Il se rendit à l'armée du Nord. Il semblait avoir encouru la disgrâce de tous les partis. Marie-Antoinette, ainsi que nous venons de le lire, le regardait comme un traître, dont les protestations ne méritaient nulle créance. Brissot disait hautement que son patriotisme n'était qu'hypocrisie et l'appelait « *le plus vil des intrigants, un saltimbanque en politique et en morale* ». La Fayette l'accusait de trahison et avait annoncé publiquement qu'il cimenterait en vain par le sacrifice de ses trois collègues son *équivoque et scandaleuse existence* dans le Conseil du Roi.

Mais Dumouriez savait prendre le vent. Mathieu Dumas le vit, au 30 juin, coiffé d'un chapeau à larges bords et enveloppé d'une longue redingote, se mêler à la foule qui remplissait le jardin des Tui-

leries et montrer le château d'un geste menaçant. Il était convaincu de la chute prochaine de la royauté. On lui avait donné le commandement du camp de Maulde, mais, en même temps qu'il aguerrissait ses troupes et gagnait leur affection en partageant leurs bivouacs, il faisait parade de son zèle révolutionnaire; il querellait Luckner et refusait de le suivre à Metz; il s'élevait contre le *fayettisme*.

« Otez Dumouriez d'où il est, écrivait Alexandre de Lameth au ministre d'Abancourt, car il est coalisé avec Lille, avec le département, les clubs et il vous jouera quelque mauvais tour. »

Il flattait les Jacobins et l'on sait que, dès son entrée au ministère, le 19 mars, il se présentait devant eux, coiffé du bonnet rouge, embrassait Robespierre et promettait à ses frères et amis de triompher ou de mourir avec eux. Il se rendit au club de Lille et proposa la déchéance de Louis XVI. Il alla voir Merlin de Douai et lui dit que les intrigues l'avaient dégoûté de la monarchie constitutionnelle. Il fit connaissance avec le paralytique Couthon qui prenait des bains de boue à Saint- Amand. Couthon, comme Gensonné, subit le charme de Dumouriez; il vit les soldats du camp de Maulde entourer leur général en poussant des vivats et l'appeler leur père; il écrivit à Paris qu'on pouvait compter sur Dumouriez. « J'ai été, disait-il, prévenu contre lui, comme tous les patriotes, mais sa conduite, depuis qu'il est à l'armée, m'a réconcilié avec lui et je crois qu'il nous est très essentiel; le camp de Maulde est le camp du patriotisme et de la liberté. » (1).

Dumouriez était donc sûr qu'il rentrerait en scène et que la Révolution, ayant besoin d'un capitaine, se tournerait vers lui (2). Il envoyait lettres sur lettres à la Commission des *Vingt et un*. Il demandait le commandement en chef des troupes du Nord, qu'on avait eu la sottise de confier à Dillon. Il répondait du salut de la France, si on lui donnait beaucoup d'argent et carte blanche. Tantôt il écrivait directement au président de l'Assemblée et faisait semblant de croire qu'il n'y avait plus de ministre; la nation, avouait-il plus tard, m'aurait confondu avec les autres et ignoré qu'il existait un général prêt à verser son sang pour soutenir la cause du peuple.

(1) *Dumouriez; son portrait, dans les guerres de la Révolution, par Arth. Chuquet.*

(2) N'est-il pas curieux que, le 16 septembre 1789, Dumouriez écrivait à M. de la Rozière : « Il se fera une coalition de Rois; c'est alors que les hommes comme vous et moi, qui ont percé par leurs talents, deviendront les chefs nécessaires de la nation pour défendre la liberté. » (*Bertrand de Molleville, II, 34.*)

Tantôt il prenait, dans ses dépêches au ministre de la guerre, le ton le plus insolent. D'Abancourt (1) lui reprochait de n'avoir pas rejoint à Metz le maréchal Luckner; Dumouriez répondait qu'il avait de puissants motifs pour rester en Flandre.

« Je reçois votre lettre, disait-il, dans un moment de crise qui n'admet pas le persiflage. Je suis aux ordres de Dillon, je l'estime et je l'aime, il est mon ancien, je lui obéirai sans répugnance. Mais la nation jugera un jour s'il est avantageux, dans cette circonstance, que je sois à ses ordres. Je suis, par contre-coup, aux ordres de Lafayette. Cette mesure ne peut pas tenir, et je vous prédis qu'elle sera détruite, ou par les circonstances ou par la prévoyance de l'Assemblée nationale. Au reste, j'ai eu lieu, dans ma carrière révolutionnaire, de juger que ce sont toujours de grands dangers ou de grandes fautes ou de grands malheurs qui sauvent la chose publique et la mènent à bien, contre tous les calculs de probabilités... Avec de la persévérance, j'aurai le bonheur d'être un des sauveurs de ma patrie, quelque obstacle qu'y apportent mes ennemis personnels. »

Cette lettre est datée du 5 août; cinq jours après, le trône s'écroulait et Lafayette exigeait de toutes les troupes du Nord le serment de fidélité à la Constitution renversée. Dumouriez écrivit aussitôt à l'Assemblée qu'il resterait fidèle à la nation, qu'il ne reconnaîtrait jamais d'autre souverain que le peuple français, qu'il approuvait « sans détours ni ménagements la terrible catastrophe du 10 août, à laquelle on devait s'attendre de la part d'une nation trompée, trahie et poussée à bout (2) ».

Le conseil exécutif provisoire lui donna le commandement en chef de l'armée du Nord. Roland, Clavière, Servan oubliaient dans le péril public leurs rancunes privées et ne se souvenaient plus que le général les avait chassés du ministère. Servan disait à Dumouriez qu'il s'efforcerait avec lui de sauver la patrie et lui parlerait toujours avec une

(1) Abancourt (Charles-Xavier-Joseph de Franqueville d'), né à Douai en 1758, était neveu de Calonne et occupait le ministère de la guerre sous Louis XVI, le 20 juin 1792.

Mis en accusation après le 10 août, il périt à Versailles dans le massacre du 9 septembre 1792.

(2) Nous lisons, dans ses premiers mémoires, une question et une réponse qu'il nous semble opportun de reproduire.

Demande : « Pourquoi ce général, lorsque le Roi a été arrêté, le 10 août, a-t-il refusé d'obéir à l'ordre qu'il a reçu d'un autre général, qui le commandait, de faire prêter de nouveau aux troupes le serment d'obéir au Roi ? »

Réponse : « Dumouriez commandait alors dix mille hommes dans le

loyale franchise. Roland lui mandait qu'ils devaient tous deux servir la France, chacun à sa manière. *Vous ressemblez un peu*, ajoutait-il, *à ces preux chevaliers qui faisaient parfois de petites scélératesses dont ils étaient les premiers à rire et qui ne savaient pas moins se battre en désespérés, quand il s'agissait de l'honneur*, et il assurait Dumouriez qu'il le seconderait toujours dans le Conseil.

Portrait de Dumouriez

Dumouriez avait alors cinquante-trois ans. Il était petit et laid, mais d'une laideur agréable. L'idée d'habileté politique et guerrière que rappelle son nom, paraissait dans toute sa personne. Il avait les traits nettement marqués, le teint brun, le front large, le nez aquilin, la bouche grande mais douce, souriante, parfois dédaigneuse, les yeux noirs et pleins de flammes. Sa figure expressive respirait à la fois la finesse et la résolution. Il s'habillait avec élégance et se poudrait à blanc. Il gesticulait vivement avec ses mains, qu'il avait petites et ridées. Ses manières aisées, courtoises, brusques par instants et néanmoins sans rudesse, faisaient un contraste piquant avec sa tournure militaire et son air martial. Il avait, en un mot, la mine d'un homme de guerre, mais personne n'aurait deviné en lui l'officier de fortune. *Le premier général de la Révolution* avait toute la politesse et la grâce de la *vieille monarchie.*

Aussi bien n'est-il qu'un parvenu dans le monde de la Révolution. Il eut l'instinct d'un nouveau système de guerre; il inventa ou du moins exécuta le premier une manœuvre qui transforma la tactique, l'*emploi des tirailleurs* en grandes bandes; il gagna sur les escarpements de Jemappes la première victoire qu'aient remportée les armées républicaines; il devina que la Prusse renoncerait à l'alliance de l'Autriche et ses négociations de 1792 ne sont que les préliminaires de la

camp de Maulde, vis-à-vis Tournay. Les Autrichiens, beaucoup plus nombreux, étaient continuellement aux mains avec lui. On venait d'envoyer le général Dillon pour lui ôter le commandement. La conduite des ministres d'alors était visiblement contre-révolutionnaire et ce sont eux qui ont perdu le Roi, comme on le verra dans le second volume des Mémoires. La scène affreuse du 10 août n'était point connue au camp dans tous les détails. Faire prêter le serment qu'ordonnait le général Dillon, c'était juger le procès et déployer l'étendard de la guerre civile contre la nation, pendant qu'on avait l'ennemi à combattre; c'était s'engager dans une querelle particulière; c'était enfin, livrer Louis XVI aux poignards de la vengeance populaire. » (*Préface des Mémoires de Dumouriez; Londres, 1794.*)

paix de Bâle, signée en 1795. Mais il appartient encore à l'ancien régime; il a tâté de la vie des cours; ses souvenirs et ses antécédents le poursuivent sur le nouveau théâtre qu'il aborde; *il n'est pas le produit de l'époque orageuse où il entre en scène.* C'est pourquoi la diplomatie fut le vrai talent de cet homme singulier élevé dans les traditions du XVIII[e] siècle et nourri des écrits de Favier. Il mêlait sans cesse la négociation à la stratégie, et même dans les marches et les combats de l'Argonne et de la Belgique, son génie diplomatique se dessinait toujours. Ne disait-il pas, en faisant un retour sur lui-même: *Il y a peu de nos héros en état de manier l'arme de la politique.* Que de combinaisons sensées il avait proposées pendant son ministère! Il voulait garantir la paix du continent par une alliance entre la France et l'Angleterre, ouvrir au commerce des deux nations de vastes débouchés, affranchir les colonies espagnoles, faire de la *Belgique un Etat fédératif et neutre,* n'annexer désormais un pays que sous la *réserve du consentement* des populations. Que de justes prophéties il répandit dans les écrits, qu'il publia durant son exil! Il prédit que la possession de la Vénitie serait pour l'Autriche une cause de grandes guerres, que la *Prusse serait inévitablement la tête du corps germanique,* que l'*Allemagne* ne se relèverait de sa honteuse décadence que par l'*union et un homme-roi.*

Il annonça dès 1809 *la chute de Napoléon* en exposant avec une merveilleuse sagacité que l'armée française n'était plus à ce moment la belle armée d'Austerlitz et d'Ulm. Il prophétisa la révolution d'Espagne de 1820 et l'indépendance de la Grèce. Il déclara que la Russie ne pouvait dominer sur le Bosphore parce qu'elle rencontrerait toujours l'*opposition de l'Autriche,* que l'une exercerait tôt ou tard son *influence* sur la *Moldo-Valachie* et la *Bulgarie,* et l'autre, sur la *Serbie* et la *Bosnie;* que, dans ce cas, l'Angleterre prendrait pied dans les îles de l'Asie mineure!

Ses talents militaires n'égalaient pas sa capacité diplomatique; il les estimait, dit Jomini, au-dessus de leur réalité. Il ne sut pas, lorsqu'il envahit la Belgique, au mois de novembre, concentrer son armée et, après la victoire de Jemappes, qu'il dut à la supériorité du nombre, il se contenta de suivre « à pas de loup » les traces des arrière-gardes ennemies. Il n'avait connu la grande guerre que dans ces désastreuses campagnes où, selon son expression, le maréchal de Broglie *jouait aux barres* avec Ferdinand de Brunswick. De même qu'il y avait de l'agent secret dans sa politique, de même il y avait du capitaine d'aventures, du chef de bandes corses ou d'insurgés polonais dans sa manière de faire la guerre. Il n'avait pris part qu'à des

housardailles commandées par Fischer (1) ou à des combats dans les maquis; il en retint toujours quelque chose.

Mais il possédait cette confiance en soi-même qui fait aussi la confiance publique, « *le plus fort des leviers dans les moments de révolution* ». Il savait comment on mène les Français et comment on gouverne l'homme soldat. Malgré ses cinquante-trois ans, il avait ce feu, cet éclat, cette verve militaire qui séduisent les troupes et les entraînent; il avait l'art de donner du cœur à son armée, de l'enflammer et, comme disait Servan (2), de *l'électriser*. Ses airs d'audace et parfois même de jactance, ses paroles où brillaient toujours la belle humeur et l'esprit gaulois, la tranquillité qu'il montrait au milieu de l'activité la plus grande et parmi les plus dangereuses agitations, égayaient tout son monde et inspiraient l'assurance. Il importait surtout, dans les premières guerres de la Révolution, de ne point paraître timide; « *si vous allez,* écrit Monluc, *ne parlant à personne, triste et pensif, quand tous les soldats auraient cœur de lion, vous le leur ferez venir de moutons* ».

Dumouriez s'entendait mieux qu'un autre général de son temps à dissiper les alarmes, à propager autour de lui par son attitude et son langage l'espérance et la joie, à relever le moral ébranlé, à mettre en jeu, selon sa propre expression, l'amour propre national!

Au demeurant, c'était, comme dit Mme Roland (3), un roué qui se moquait de tout, hormis de ses intérêts et de sa gloire. Mais il avait les plus brillantes qualités. Tous ceux qui l'approchent pendant son ministère, sont comme éblouis et fascinés. Danton avoue qu'il entraîne tout par son ascendant, et ses adversaires mêmes louent l'étendue de ses vues, sa promptitude de décision, son infatigable acti-

---

(1) *Fischer* (Jean-Chrétien), chef de partisans allemands, au service de la France, mort en 1762. Il se distingua dans la guerre de la succession d'Autriche. Dans la suite, le maréchal de Belle-Isle l'autorisa, en 1743, à lever une compagnie, qui prit le nom de *Chasseurs de Fischer* et fut l'origine des chasseurs français. Pendant la guerre de Sept Ans, il contribua, en 1759, à la victoire de Bergen et, en récompense, le Roi le nomma brigadier. Il se distingua encore à Clostercamp (1760).

(2) Servan à Dumouriez, 10 sept.; c'est aussi le mot de Mercy.

(3) Jeanne-Manon *Phlipon*, plus tard Mme *Roland*, née et morte à Paris (1754-1793), femme d'une haute intelligence et d'un grand cœur, passionnée pour la littérature et les arts. Républicaine et stoïcienne, elle eut à Paris un salon célèbre, dont l'infuence politique fut considérable et où fréquentaient surtout les Girondins. La haine des Montagnards l'envoya à l'échafaud, où elle monta en prononçant la phrase célèbre : « *O liberté, que de crimes on commet en ton nom.* » Elle a laissé d'intéressants mémoires.

vité (1). Il pétille d'esprit et on cite partout ses bons mots; il divertit Louis XVI dans le Conseil des ministres, déride le grave Roland (2) et mêle de justes vérités aux anecdotes amusantes. Il entendait, rapporte un de ses commensaux, tout ce qui se disait dans une compagnie et devinait ce qu'il n'entendait pas. Le style de ses dépêches et de ses mémoires, incorrect et négligé, a cependant de la vigueur et du nerf; on sent en le lisant, que ce général d'armée connaît les meilleurs écrivains de la littérature nationale.

« Quelle différence, s'écrie M[me] Roland, de cet homme tout vicieux qu'il est, avec Luckner qui fut quelque temps l'espoir de la France! »

Il n'avait pas malheureusement cette volonté forte et suivie, cette froide fermeté de la raison, cette mâle fierté de l'âme qui font les grands hommes (3). Il eut des éclairs de génie; il n'eut jamais ce que le génie a de mûr et d'achevé. Impatient et fougueux comme un jeune homme, semblable, dit un contemporain, à un peloton de salpêtre, il ruinait ses combinaisons par une parole indiscrète ou par une démarche précipitée. Il comptait trop sur la fortune et sur les ressources de son esprit. Hardi, avantageux, plein de lui-même, il voyait toujours et du premier coup d'œil les beaux côtés d'une situation : il oubliait ou méprisait les difficultés; il avait le vice français du XVIII[e] siècle: l'étourderie. « Je trouvai en lui, écrit Fersen (4) qui

---

(1) Il vit, dit Mallet du Pan (II, 490), avec trois cuillerées de soupe et dort trois heures sur vingt-quatre, couché sur un grabat; personne n'est laborieux comme lui et il lui arrive souvent de « *faire mettre à côté de lui une pièce de viande, du pain et de l'eau et de rester deux jours de suite à écrire sans débrider.* » Cf. Archenholz, Minerva, janvier 1793, p. 161.

(2) *Roland de la Platière* (Jean-Marie), homme politique français, né à Thizy (Rhône), mort à Bourg-Beaudouin (1734-1793); ministre de l'intérieur en 1792, ami des Girondins. Il s'efforça inutilement de sauver Louis XVI de la mort et, après avoir lutté contre l'influence grandissante de Robespierre, il se donna la mort en apprenant l'exécution de sa femme.

(3) « Dumouriez, dit Toulongeon, était le commencement d'un grand homme... Il fut en six mois, homme à projets, ministre, royaliste, constitutionnel, girondin, jacobin, républicain, général, vainqueur, fugitif, proscrit, sans trop se soucier du rôle de la veille, ni beaucoup s'occuper du rôle du lendemain. » Un vrai caméléon. (Tableau hist. II. 126).

(4) *Fersen* (Hans Axel, comte de), maréchal de Suède, né et mort à Stockholm (1755-1810).

Officier de dragons de la garde suédoise, il devint, en 1779, colonel du régiment français de *Royal-Bavière*, se distingua pendant la campagne d'Amérique, comme *aide de camp* du général *Rochambeau*, assista à la prise de Yorktown et reçut des mains de *Washington* le ruban de *Cincinnatus*. Colonel propriétaire du régiment de *Royal-Suédois* en France, il conquit tous

le vit après sa défection, un vrai Français, ayant de l'esprit et peu de jugement; tout son plan a manqué par son excès de confiance dans ses forces. »

Il eut un beau moment qui rachète peut-être ce qu'il y a de méprisable dans la fin de sa carrière. S'il a dicté des plans de campagne aux adversaires de Napoléon et fait cause commune avec l'étranger, s'il a mendié les subsides de Louis XVIII et vécu d'une pension de l'Angleterre, il repoussa l'invasion dans le mois de septembre 1792. Le souvenir de sa marche de Sedan sur Grandpré, de sa défense de l'Argonne, de son obstination au camp de Sainte-Ménehould, de ses négociations adroites avec les Prussiens doit nous rendre indulgents pour ses erreurs et *couvrir sa trahison, si grande qu'elle ait été.* Louis-Philippe proposa vainement en 1814 de le nommer maréchal de France (1); « Ne voyez-vous pas, lui dit Dumouriez, que j'ai sur le front écrit en lettres de feu ce qu'ils ne me pardonneront jamais? »

C'est le mot *Champagne!*

---

les grades en Suède, devint maréchal du royaume et membre du gouvernement. Très en faveur à la cour de Versailles où il séjourna longtemps, il avait voué une sorte de culte à Marie-Antoinette et s'était constitué son chevalier. Lors de la fuite de Varennes, ce fut lui qui procura une voiture à la famille royale (1791) et qui, déguisé en cocher, conduisit les fugitifs jusqu'à Bondy. Après l'arrestation du roi, il s'enfuit en Belgique, revint à Paris en 1792, fut chargé par Louis XVI de diverses missions auprès des souverains étrangers. Rentré en Suède, il demeura en grande faveur jusqu'en 1807, fut alors disgracié et n'en condamna pas moins la révolution de 1809. Très impopulaire, il fut accusé lors de la mort subite de l'héritier présomptif Christian-Auguste d'Augustenbourg, d'avoir empoisonné le prince et, comme il présidait aux funérailles en qualité de maréchal du royaume, le peuple se souleva et le massacra. Sa sœur, la comtesse Piper, poursuivie comme sa complice, réussit à grand'peine à s'enfuir sous un déguisement.

(1) Dès les premiers jours de son avènement au trône, le roi Louis-Philippe, plein de gratitude pour les soldats qui avaient brillé durant la grande Epopée, s'efforça de réparer, autant qu'il était en son pouvoir, les dédains et les injustices de la Restauration à l'égard des anciens généraux de la République et de l'Empire. Par une amère dérision du sort, le dernier maréchal de France, créé par Charles X, avait été de Bourmont, le triste transfuge de Waterloo!

La monarchie de juillet se ressouvint du marquis de Grouchy, dont le titre de maréchal, octroyé par Napoléon pendant les Cent jours, n'avait jamais été reconnu par Louis XVIII et par Charles X ; Louis-Philippe le nomma maréchal honoraire; Gérard, (en 1830), Clausel, le glorieux Lobau furent créés maréchaux de France en 1831; en 1837, ce fut au tour des généraux Valée et Sébastiani à le devenir; en 1841, le général Drouet comte d'Erlon; en 1843, le général Bugeaud; en 1847, Reille et Dode de la Brunerie reçurent du bon monarque constitutionnel Louis-Philippe, le bâton

Quelques anecdotes où Dumouriez joua un rôle avant d'être général en chef.

I. Mme Roland, jugée par Dumouriez

« Parmi toutes les femmes dont les noms seront inscrits dans l'histoire de cette révolution, aucune n'a joué un rôle plus noble et plus intéressant que Mme Roland. C'est une femme de trente a quarante ans, très fraîche, d'une figure très intéressante, toujours mise élégamment, parlant bien et peut-être avec trop de recherche d'esprit, vertueusement coquette, et s'étant fait le coryphée d'une société de métaphysiciens, de gens de lettres, de membres de la Convention et de ministres, qui, tous les jours, allaient prendre ses ordres, mais qui, particulièrement, s'assemblaient chez elle le vendredi.

C'est à ce dîner que se déployait la politique de toute la semaine, et qu'on arrangeait le plan de conduite de toute la semaine suivante. Aucune des femmes des autres ministres n'étaient admises à ces mystères politiques. Quoique avec beaucoup d'esprit, Mme Roland était imprudente et hautaine, elle était fort aise qu'on sût qu'elle dominait son mari et par là elle lui avait nui plus qu'elle n'a jamais pu lui être utile par ses conseils. . . . .

(Mém. de Dumouriez, p. 81, Londres 1794.)

II. Le Salon de Mme Roland

Roland adorait sa femme; il était vieux avant l'âge; il parlait d'un ton monotone et toujours de lui-même, raide et cassant. Négligé dans sa tenue, il se montrait par les rues, étant ministre, à pied, couvert d'une mauvaise redingote râpée et percée au coude, et avec des bas de laine... Mais combien ce mari vénérable dut paraître aimable et beau à l'ambitieuse fille du graveur Phlipon, lorsqu'un soir, à onze heures, au moment où les époux Roland allaient se coucher, on frappa à la porte de l'hôtel Britannique qu'ils habitaient rue Guénegaud. C'était Dumouriez qui, accompagné de Brissot, venait appren-

---

de maréchal, comme digne récompense de leur superbe carrière militaire et des services rendus.

Il est certain que si Dumouriez, qui mourut en Angleterre en 1824, eût vécu quelques années de plus, le roi des Français se serait ressouvenu de son vieux maître, du héros incontesté de Maulde, de Valmy, du champ de bataille en avant de Mons. Le premier d'entre tous, Dumouriez eût été élevé à la dignité de maréchal de France.

dre à Roland sa nomination au ministère de l'Intérieur et saluer son collègue. Quelle folle joie! Que d'illusion! Quel rêve!

» Si les salons de l'Intérieur sont fréquentés par tant de gens, c'est moins à la considération dont est entouré Roland qu'aux charmes de sa femme qu'ils sont redevables. Tout ce qui a un nom dans la politique accourt là, attiré par la grâce, l'esprit, la beauté, l'ardente conviction de celle que Hébert, haineux, appelle la femme de Coco Roland.

» C'est Danton, qui, avant septembre, ne laisse guère passer de jour sans venir chez elle, tantôt, pour le conseil, arrivant un peu avant l'heure, afin de s'arrêter quelques minutes dans son appartement, tantôt s'invitant, avec Fabre d'Eglantine, *à manger la soupe* au ministère.

» C'est Dumouriez, « galant auprès des femmes, mais nullement propre à réussir auprès de celles qu'un commerce tendre pourrait séduire ; » c'est Robespierre, auquel elle a peine à pardonner son mauvais langage et son ennuyeux débit, sa voix triviale, ses expressions incorrectes, sa manière vicieuse de prononcer; c'est Luckner, un vieux soldat demi-abruti, sans esprit, sans caractère, ayant le goût du vin, jurant, tutoyant, populaire; c'est Clootz, l'orateur du genre humain,... c'est Gorsas, c'est Barbaroux, c'est Brissot, c'est Lanthenas, Bancal des Essarts, Bosc, qui sont les amis personnels, et dont le dernier sera le fidèle des mauvais jours. » (1).

Dumouriez à l'armée du Nord

Dumouriez, sorti du ministère et nommé lieutenant général, vint rejoindre le maréchal Luckner à Valenciennes. L'état-major lui fit l'accueil le plus méprisant; on ne lui envoya ni ordonnance, ni garde d'honneur; on ne mit pas son arrivée à l'ordre du jour de l'armée, et pendant une semaine, l'ancien ministre des affaires étrangères se promena dans les rues de Valenciennes comme un simple particulier. Luckner le traitait à la hussarde; Dumouriez lui représenta qu'il valait mieux camper à Quiévrain; le maréchal s'emporta et déclara en jurant qu'il n'avait pas besoin de conseils et ferait mettre à la citadelle tout officier général qui raisonnerait. Lorsqu'il fallut donner un commandemant à Dumouriez, il lui confia le moins important, celui du camp de Maulde.

Dumouriez se plaignait de sa position subalterne. Lui, ancien

---

(1) *G. Lenôtre. — Paris révolutionnaire. — Le salon de Mme Roland. Ouvrage couronné par l'Académie française, p. 178, p. 187.*

ministre, se trouvait en troisième ou en quatrième dans l'armée de Luckner, au lieu d'être en chef ! Il demandait le commandement de toutes les troupes du Nord pour mieux servir et la nation et le roi, qu'il « identifiait dans son cœur et dans ses principes constitutionnels. » On ne lui répondit pas, mais Lajard venait d'approuver le mouvement singulier et dangereux que les contemporains nommèrent le *revirement* ou le *chassé-croisé* des armées.

Lafayette, alors à Metz, se rendait à Sedan pour défendre la frontière de Dunkerque à Montmédy, et en réalité pour se rapprocher de Paris et de ces Jacobins qu'il jurait d'anéantir ; Luckner allait s'établir à Metz pour protéger la frontière de Montmédy à Besançon ; tous deux étaient autorisés à garder les corps, les officiers généraux et les états-majors qu'ils désiraient avoir avec eux (1).

L'opération s'exécuta dans les dernières semaines de juillet. Mais elle alarma l'opinion. En pleine guerre, à la vue des Autrichiens, on découvrait la frontière pendant quelques jours. Dumouriez était compris dans ce mouvement. Il avait ordre de quitter le camp de Maulde et de rejoindre Luckner à Metz, le 20 juillet, avec l'arrière-garde composée de six bataillons et de cinq escadrons.

Mais il ne voulait pas quitter la Flandre ; il projetait l'invasion de la Belgique et il désirait, comme Lafayette, rester à portée de Paris. Il n'hésita pas à désobéir. Il objecta que les Impériaux avaient attaqué Orchies et pris Bavai ; sa présence était nécessaire dans le département du Nord, « elle y a fait du bien, disait-il, parce que j'y suis né et que mes compatriotes m'ont témoigné de la confiance (2).

Le combat d'Orchies (14 juillet)

Le duc de Saxe-Teschen, campé près de Mons avec environ 20,000 hommes, détache, dans la nuit du 13 au 14 juillet, 5,000 hommes

(1) Voici, d'après la Revue militaire, que nous avons citée, l'explication rationnelle et exclusivement militaire du fameux chassé-croisé que ne semblent pas avoir compris les contemporains. Luckner devait prendre le commandement des armées du Centre et du Rhin et Lafayette celui de l'armée du Nord. Luckner laissa à Maulde (6 bataillons et 2 escadrons) et à Maubeuge (8 bataillons et 7 escadrons) deux flancs-gardes fixes et se porta sur Metz avec Lafayette comme flanc-garde mobile. Mais comme à cette époque le commandement des armées comprenait aussi bien le territoire que les troupes mobiles, Lafayette commanda la frontière de Dunkerque à Montmédy. Le poste de Maulde devait rejoindre Luckner et celui de Maubeuge passer sous les ordres de Lafayette.

(2) *Cf. A. Chuquet. La première invasion prussienne et Jemappes. Op. cit.*

commandés par le général-major comte de Latour et le colonel Kleim, et les envoie s'emparer d'Orchies, localité située au sud-ouest de Tournai, à mi-chemin entre Lille et Valenciennes. Ces troupes marchent toute la nuit; et, à deux heures du matin, elles apparaissent à la vue de la ville.

Orchies se trouva ainsi investie avant même que Desmarets, qui y commandait, s'en fût aperçu. Il n'avait que 600 hommes de troupes, dont un bataillon de la Somme faisait partie, et deux pièces de canon pour tous moyens de défense. Attaqué à l'improviste dans une place qu'il n'avait pas encore eu le temps de fortifier, Desmarets oppose cependant une résistance opiniâtre aux assaillants.

Les Autrichiens s'élancent avec fureur contre les portes de Lille et de Douai. Le bataillon de la Somme accourt pour leur résister, et se signale par sa belle défense. Le capitaine Dutay combat glorieusement à la tête de ce bataillon et soutient longtemps tous les efforts de l'ennemi. L'obscurité de la nuit favorisait d'ailleurs les assiégés. Elle était telle que deux bataillons tirèrent l'un sur l'autre. Mais à la pointe du jour, au moment où l'ennemi voyait à diriger ses coups, il fallut céder, et les Autrichiens entrèrent dans la place qui, dès le lendemain, fut reprise par le général Marassé, accouru à la tête des troupes de la garnison de Douai, tandis que Beurnonville, avec la plus forte partie du camp de Maulde, se portait à Rumegies pour couper à l'ennemi sa retraite d'Orchies et que Dumouriez se portait de Saint-Amand sur ce dernier point avec neuf bataillons. L'ennemi se serait trouvé cerné s'il ne se fût dépêché de se replier dans la nuit du 14 au 15. (1).

* * *

A la suite du combat d'Orchies, Dumouriez écrivit aussitôt, non pas à Lafayette, ou à Luckner, non pas au ministre, mais à l'Assemblée Législative. Sa lettre fut lue dans la séance du 18 juillet. J'ignore, disait-il impertinemment, s'il existe un ministre de la guerre; de deux généraux d'armée, l'un est en route pour la Moselle ou à Paris, l'autre est presque sur la même route; on a l'air de regarder la frontière des Pays-Bas comme indifférente, et avec deux armées qui se croisent à une vingtaine de lieues d'ici, il ne se trouve même pas de quoi exercer une défensive honorable... les Autrichiens menacent le camp de Maulde...

---

(1) *Victoires et Conquêtes. T. I, p. 14-15. Ameil. Notes et Documents. Op. cit.*

Le lendemain, 19 juillet, nouvelle lettre de Dumouriez : J'ignore encore, écrit-il, s'il y a un ministre de la guerre, et je crois devoir m'adresser à l'Assemblée pour l'instruire des circonstances graves qu'a fait naître le départ de M. Luckner...

Il ajoutait que les Autrichiens s'étaient emparés de Bavai, qu'il ne pouvait quitter sans danger ce département du Nord où il était né et dont il avait la confiance; s'il emmenait à Metz, comme le voulait Luckner, l'arrière-garde de l'armée, il ne resterait plus en Flandre assez de troupes pour repousser l'invasion des Impériaux (1).

Le 20 juillet, le maréchal de camp Chazot arriva à Valenciennes avec 8 bataillons de l'armée de Lafayette; il commença par déclarer qu'il n'exécuterait aucun des ordres du général Dumouriez et qu'il attendrait le général Arthur Dillon, mais sur les instances qui lui furent faites, il se laissa cantonner entre Condé et Valenciennes, le long de l'Escaut.

Le 22 juillet, Dillon arriva de Sedan. Il amenait à Valenciennes 4 ou 5 bataillons qu'il avait ramassés en route, et il prit, dès son arrivée, le commandement.

Sa situation commençait à devenir dangereuse. L'offensive des Autrichiens rendait impraticable la communication directe entre Maubeuge et Valenciennes (2). C'est ainsi que le colonel Drouet, du régiment de Picardie (2e d'infanterie), tué plus tard à Jemappes, se disposait à quitter Sedan avec une colonne de 3,600 hommes pour se rendre au camp de Valenciennes, quand il apprit qu'à son passage à Landrecies, 10,000 Autrichiens, campés à Bavai, se proposaient de l'attendre et de lui « donner le bonjour à son passage ». Il prit une route de traverse et gagna le camp de Valenciennes, un peu tard, mais sans encombre, le 22 juillet (3).

Vainement, dans la séance du 20 juillet, Lacuée s'étonne que Dumouriez feigne d'ignorer l'existence du ministre. Vainement Mathieu Dumas accuse le général de désobéir au roi et au maréchal, son supérieur hiérarchique. Arthur Dillon (4), nommé commandant de

---

(1) *Cf. A. Chuquet. Op. cit.*

(2) *Cf. Ameil. Op. cit.*

(3) *Carnet de la Sabretache. 1906. L. Hennet. Le maréchal de camp Drouet.*

(4) *Arthur, comte Dillon*, né à Braywich, en Irlande, frère de Théobald Dillon, massacré en 1792, s'était signalé en Amérique. Maréchal de camp en 1783, député aux Etats-Généraux en 1789, il y défendit surtout les intérêts des colonies. Lieutenant général en 1792, il fut condamné à mort sous le prétexte qu'il correspondait avec l'ennemi. Camille Desmoulins, qui avait pris sa défense, ne put le sauver et Dillon fut exécuté le 13 avril 1794. En descendant

l'aile gauche de l'armée du Nord et de toutes les forces de Flandre, se laisse persuader par Dumouriez.

Un conseil de guerre s'assemble à Valenciennes. On y déclare que le département du Nord court le plus grand péril et qu'il faut y garder la 2e division, que commande Dumouriez, jusqu'à la retraite des Autrichiens. Dillon se chargera de la partie de Bavai et Dumouriez de celle de Tournai. En réalité, le danger n'était pas aussi grave qu'on le proclamait ; il ne faut en Flandre, disait justement La Fayette, qu'un très petit corps pour manœuvrer entre les places, et un mois plus tard, Dumouriez ne craignait pas d'appeler dans l'Argonne les troupes du camp de Maulde.

Dans l'entre-temps, le vieux Luckner ne décolérait pas, mais l'opinion était favorable à Dumouriez, et d'Abancourt, le ministre de la guerre, n'osait désapprouver la délibération du conseil de guerre de Valenciennes.

Dumouriez resta donc à Maulde, aux ordres d'Arthur Dillon, son ancien, et par contre-coup de Lafayette, son mortel ennemi qui l'avait publiquement accusé de folie et de trahison. « Cette mesure ne peut pas tenir, écrivait-il à d'Abancourt, et je vous prédis qu'elle sera détruite ou par les circonstances ou par la prévoyance de l'Assemblée nationale. » Les événements qui suivirent la célèbre journée du 10 août 1792 lui donnèrent raison.

L'insurrection du 10 Août (1)

L'entrée des Prussiens en France avait hâté le moment de la lutte suprême entre la royauté et la révolution. Elle se prépara, de part et d'autre, ouvertement, trois semaines à l'avance. La Constitution n'était plus invoquée. Lorsque Lafayette vint jurer de la défendre, dit Levasseur de la Sarthe dans ses mémoires, il fut regardé comme un ennemi dans les deux partis. La Cour refusa l'appui d'un guerrier constitutionnel, parce qu'elle ne voyait de triomphe possible que dans la destruction de la Constitution : et d'autre part les pa-

---

de la charrette fatale, Lucile Duplessis, veuve de Camille Desmoulins, appelée la première et saisie d'angoisse, le supplia de passer devant elle. « Il n'y a rien que je ne fasse pour une dame », répondit le comte d'une manière toute chevaleresque, et, montant rapidement les degrés de l'échelle, il livra sa tête au bourreau en criant « Vive le Roi ! » d'une voix aussi forte que s'il eût commandé une évolution militaire. Il était âgé de quarante-trois ans.

(1) *D'après F. Corréard. Histoire contemporaine. Paris, Masson et Cie, 1901.*

triotes conçurent contre lui la plus grande défiance, parce que, assurés qu'ils étaient que la Constitution n'était pas une garantie sûre contre le retour de l'ancien régime, ils sentaient bien que ce général s'opposerait à tout état de choses contraire à ce pacte, objet de son admiration. L'esprit qui animait Paris s'était également répandu dans les provinces. Les Constitutionnels y formaient une imperceptible minorité, et la masse des citoyens, divisée en patriotes et en aristocrates, désirait l'ancien régime pur ou la chute d'un trône avec l'existence duquel on croyait toute liberté incompatible. Ce qui donnait surtout une grande force à cette opinion, c'était le commencement de la guerre et la certitude qu'elle ne serait pas soutenue par la Cour avec une fermeté et une dignité convenables au peuple français. La présence des frères du roi et des émigrés dans les rangs de la coalition donnait un nouveau poids à ces conjectures déjà puissantes et l'on voyait qu'avec le maintien des formes constitutionnelles, qui confiaient au roi la direction suprême de l'armée, on risquait de perdre jusqu'à l'indépendance nationale. Aussi le vœu d'une nouvelle insurrection était-il unanime et l'on sentait que jusqu'au moment où un grand mouvement populaire aurait changé l'état des choses, les citoyens ne voleraient pas aux frontières avec confiance et nos armées ne pourraient attendre que des revers.

L'arrivée à Paris de 800 Fédérés de Brest et de Marseille, gens ardents et violents, fournit à l'insurrection la force armée dont elle avait besoin. Outre les Suisses et les anciens Gardes du corps, le roi comptait pour sa défense sur le maire de Paris, Pétion, sur la Commune, sur la Garde nationale et son commandant Mandat. Dans la nuit du 9 au 10 août, des démagogues, ayant à leur tête Huguenin, et Tallien, se disant délégué des sections de Paris, s'emparent de l'Hôtel de ville et s'y installent à la place de la Commune. Mandat, appelé à l'Hôtel de ville, est tué d'un coup de pistolet. Dès lors, la place était libre pour l'insurrection.

Le 10 août au matin, les bataillons des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marcel, les Brestois et les Marseillais se mettent en marche pour les Tuileries.

Louis XVI, pour se défendre, avait 950 Suisses (1) et 200 gen-

(1) Ils appartenaient au régiment des Gardes suisses, lequel avait été maintenu lors de la réforme de la Maison du Roy, en 1788, et se trouvait sous le commandement de Louis-Augustin comte d'Affry. Ce superbe corps, qui avait pour ancêtre le régiment de Pfeiffer, levé en 1567, dans les Petits Cantons, par Catherine de Médicis, se défendit avec vaillance, mais il fut abandonné par les gendarmes qu'on lui avait adjoints et qui étaient presque tous d'anciens Gardes-françaises.

tilshommes dans les Tuileries, et autour, 2 ou 3,000 gardes nationaux : les assaillants, à l'exception des Fédérés, étaient mal armés, la plupart de piques. Mais l'attitude de plusieurs bataillons de la Garde nationale, et l'horreur de la lutte qui s'apprêtait, déterminèrent Louis XVI à ne pas se défendre. Il quitta le château et se rendit avec sa famille au sein de l'Assemblée. Une partie des Suisses, des gentilshommes et des Gardes nationaux restait pour garder les Tuileries en face de la foule grossissante et menaçante. Un coup de pistolet partit, les Suisses ouvrirent le feu et la bataille s'engagea. L'avantage restait aux Suisses, habitués à la guerre et abrités par le château, lorsque le roi leur envoya l'ordre de cesser le feu et de se retirer. Ils obéirent. La foule alors se rua dans les Tuileries et sur les Suisses qui se retiraient : elle pilla et massacra sans pitié.

L'insurrection, maîtresse des Tuileries, exigeait de l'Assemblée qu'elle prononçât la déchéance du roi. L'Assemblée vota sa suspension et la réunion d'une *Convention nationale* qui statuerait sur le sort de la royauté. Elle sanctionna le résultat de l'insurrection en reconnaissant la Commune usurpatrice. Les ministres girondins furent remis en fonctions et on leur adjoignit Danton à la Justice.

Nous croyons être agréable aux lecteurs en complétant cet aperçu historique par le récit très émouvant que fait de cette terrible journée M. G. Lenôtre dans son Paris Révolutionnaire.

Au château agonise la royauté. La crise de sa destinée dura du 20 juin au 10 août 1792.

Ce jour-là, dès l'aube, la foule continuellement s'amasse, en un flux montant, irrésistible, qui vient battre les murs des Tuileries.

Entendant l'émeute gronder autour de son palais, Louis XVI avait fait ses prières, s'était confessé à l'abbé Hébert, et attendait résigné. La reine, ses enfants, la princesse Elisabeth, couraient d'appartement en appartement, tantôt chez le roi enfermé avec le prêtre, tantôt au cabinet du Conseil où les ministres rassemblés recevaient des avis et délibéraient avec Roederer sur les moyens de sauver la famille royale.

« A huit heures, un officier municipal entre dans la chambre du Conseil où était le roi avec sa famille et les ministres. Rolly, garde des sceaux, lui crie d'aussi loin qu'il l'aperçoit: Eh bien ! que demandent-ils? — La déchéance, répond le municipal. Rolly réplique: — Que l'Assemblée la prononce enfin ! — Mais que deviendra le Roi? dit alors la Reine au municipal. Celui-ci la salue profondément, sans répondre un seul mot. »

Ce fut là toute la résistance, et c'est alors qu'eut lieu ce triste

exode de la famille royale allant chercher auprès de l'Assemblée, asile et protection.....

Et au loin on entend de grandes clameurs du côté du Carrousel; c'est la colonne du faubourg Saint-Antoine qui arrive par la rue Saint-Honoré, traînant une voiture de poudre et une autre chargée de boulets.

Le départ du Roi rend l'audace aux assiégeants qui hésitaient, et tout de suite la porte royale est enfoncée; le peuple entre en foule dans la cour. A la vue de cette irruption, les défenseurs du château ne savent quel parti prendre; aucun chef ne les dirige. L'invasion de la populace durait depuis quinze minutes déjà sans que, de part et d'autre, on eût tiré un seul coup de fusil....

Quelques patriotes plus hardis que les autres s'avancent jusqu'au pied du grand escalier, sous l'arcade du grand péristyle. Ils y saisissent deux factionnaires suisses avec des piques à crochets, et les désarment en faisant de grands éclats de rire. Les Suisses de ce poste font feu sur les piques qui venaient d'accrocher deux de leurs camarades. Alors le canon et la mousqueterie jouent sur le château et l'action s'engage des deux parts.

« Pendant une heure de désordre et de confusion la victoire reste incertaine. Les Suisses étaient les seuls qui tenaient ferme; mais attaqués à la fois dans la cour et par le jardin, deux cents de ces braves militaires se retirent, se groupent sous le péristyle, y font un feu continu, jusqu'à l'épuisement total de leurs cartouches; ils y périssent tous, après avoir couché par terre plus de quatre cents patriotes. Le péristyle sans défense, la bataille était gagnée.

» Le peuple, maître du grand escalier, s'empare de l'intérieur du palais. En peu de minutes, il inonde tous les appartements et massacre tous les Suisses qu'il y trouve. On y égorge tous les malheureux cachés dans des coins et des détours; d'autres sont jetés vivants par les fenêtres, implorant en vain la grâce de la vie et sont percés de piques sur la terrasse et le pavé des cours. Une centaine d'entre eux se sauvent par la cour de Marsan; ils sont arrêtés rue de l'Echelle et tués à coups de sabre et de piques; leurs corps dépouillés, nus et mutilés pour la plupart dans les parties secrètes, sont empilés sur le pavé par couches mêlées de paille, et restent exposés à la vue de tous jusqu'au lendemain.

» Plus de cent domestiques de Louis et de sa famille, jusqu'aux huissiers et Suisses des portes, garçons de chambre, etc., éprouvent le même sort. Le sang coulait à grands flots dans les appartements et dans les cabinets les plus secrets. »

Alors seulement arrive — une heure trop tard hélas! — l'ordre du roi de cesser le feu. Le château est au pouvoir des insurgés: la populace, ivre de son triomphe, qu'elle attribue à sa seule valeur, et croyant avoir mis en fuite les derniers défenseurs du château, la populace se précipite dans l'escalier et envahit les salons du premier étage.

* * *

La bataille gagnée, le château devint complètement la proie de tous les voleurs accourus depuis plusieurs jours des différents départements, et ce fut naturellement les cuisines, situées dans les sous-sols du pavillon de Flore, qui reçurent leur première visite. Il s'y passa tout d'abord une scène horrible!.... Un malheureux aide, qui n'avait pas eu le temps de se sauver fut, par ces tigres, enfoncé, pétri dans une chaudière, et dans cet état, exposé au feu ardent des fourneaux. Puis, se précipitant sur les comestibles, chacun saisit ce qui se trouve sous ses mains. L'un emporte une broche garnie de volailles; un autre, un turbot; celui-là une carpe du Rhin qui l'égale par sa taille.

Les celliers ou étaient conservés les vins et les liqueurs offraient un indescriptible spectacle. On y marchait sur un lit de bouteilles et de flacons brisés, sur lesquels gisaient pêle-mêle les vainqueurs ivres-morts et les cadavres des vaincus. Hommes et femmes, dans une fureur de joie suffocante, se réunissaient par centaines sous le vestibule de l'escalier du midi (1), dansaient au milieu des flots de sang et de vin. Un bourreau jouait du violon à côté des cadavres; et des voleurs, les poches pleines d'or, pendaient d'autres voleurs aux rampes.

Et devant la porte, dans la cour, des mégères faisaient rôtir sur des brasiers arrachés à l'incendie des corps de garde, les membres détachés des Suisses morts dans le combat, et dansaient autour de ces sinistres foyers une sarabande échevelée. De grosses fumées montaient vers le ciel, et sous le chaud soleil d'août, une légère neige de duvet flottait au loin sur le Carrousel, s'échappant des édredons et des lits de plumes qu'on éventrait à grands coups de sabre aux fenêtres de la galerie.

L'incendie du palais de Priam ne présenta point un plus épouvantable désordre. Les escaliers résonnaient sous les pas précipités des filous, des escrocs qui montaient, qui descendaient, qui se heurtaient, qui couraient dans les corridors, pénétraient dans toutes les chambres; il avaient déjà fracturé les secrétaires du Roi, de la Reine, de Mme Elisabeth, des femmes de la cour. Assignats, or, argent mon-

---

(1) L'escalier de la Reine, tout contre le pavillon de Flore.

ayé, montres, bijoux, pierreries, diamants, écrins, tant d'objets pré-ieux leur étaient aussitôt tombés en partage.

Des manœuvres se promenaient dans la galerie avec des montres chaînes de brillants. D'autres, voleurs de profession, dégalon-aient les habits des gens du Roi, faisaient main basse sur la garde-obe, pillaient les étoffes, le linge, l'argenterie de table, les bougies, es livres des bibliothèques, en un mot tous les effets qui pouvaient 'emporter clandestinement; on brisa des vases de porcelaine du plus rand prix, pour en enlever les attaches.

* * *

Tandis que ces violences se commettaient, les héros en chef fai-aient porter avec ostentation, par leurs aides, les grands chandeliers l'argent de la chapelle, avec des plats d'argent et une bourse de 00 louis, à l'Assemblée, afin de faire disparaître jusqu'au moindre oupçon de spoliation.

Les glaces tintaient sous les coups des baïonnettes qui les bri-saient en éclats. On arrive au lit de la Reine. L'ivresse sans pudeur le end le théâtre des plus infâmes obscénités.

Des femmes faisaient la chasse à quelques malheureux Suisses et à des domestiques échappés au carnage, qui avaient espéré trouver un abri dans les cheminées ou dans quelque trou; aussitôt découverts, ils étaient massacrés.....

On se montrait, au pied de la terrasse du bord de l'eau, le cada-vre d'un des heiduques (fantassins hongrois) qu'on admirait autrefois derrière le carrosse de la Reine; il avait été dépouillé de ses vêtements, et d'horribles mégères se livraient sur son corps à de cyniques plaisan-teries.

Au Carrousel, devant la rue de l'Echelle, la vue d'un monceau de cadavres, entassés comme des bûches dans un chantier, retenait les curieux. Ils accouraient, du reste, en foule, de toutes les extrémités de Paris. Maintenant qu'on savait le combat terminé, les Parisiens voulaient *voir;* le patriotisme satisfait, la curiosité reprenait le des-sus. Et, dominant tous les bruits, on entendait mugir la lourde et lugu-bre voix des grandes orgues de la chapelle. Un jeune savoyard, debout au sommet de la tribune, soufflait dans un tuyau le *Dies iræ*: on eut dit l'ange exterminateur annonçant à son de trompe le jugement der-nier (1).

---

(1) G. *Lenôtre. — Paris révolutionnaire. Le 10 août. Ouvrage couronné par l'Académie française, pages 78 à 85.*

Défection de Lafayette
Situation des armées au 10 août

La Fayette avait voué une haine mortelle aux Jacobins. Quand il apprit la prise des Tuileries, il employa toute son autorité à faire respecter la Constitution que ses adversaires venaient de violer et il ordonna à tous les généraux sous ses ordres de faire prêter de nouveau le serment de fidélité à la Nation, à la Loi et au Roi. Il fit arrêter à Sedan les commissaires de la Législative qui lui apportaient le décret suspendant Louis XVI; mais l'Assemblée le mit hors de la loi et Dumouriez refusa de lui obéir; l'armée, retournée par mille émissaires, se déclara contre lui.

La Fayette se jugea perdu. Il prit les dispositions nécessaires à la sûreté de l'armée. Il écrivit une lettre antidatée du 13 août, dans laquelle il prenait sous sa responsabilité unique et personnelle toutes les mesures de résistance à l'Assemblée. Le 19, il passait la frontière avec son état-major. Il tomba dans les avant-postes autrichiens et fut arrêté. La nouvelle de son arrestation fut accueillie dans le camp des alliés avec les plus vifs transports; la justice de Dieu, disait-on, avait livré un homme abominable au destin qu'il méritait; on le regardait comme coupable du crime de lèse-majesté; on croyait qu'il prêcherait partout l'insurrection, s'il était remis en liberté; il fallait donc le tenir sous bonne garde et le mettre dans une forteresse jusqu'au jour où Louis XVI, restauré, voudrait bien décider de son sort. « Monsieur, lui écrivit le duc de Saxe-Teschen, on ne vous a point arrêté comme constitutionnel ni comme émigré; mais c'est vous qui avez été le fauteur de la Révolution, qui avez donné des fers à votre roi, qui avez été le principal instrument de toutes ses disgrâces; il n'est que trop juste qu'on vous retienne. »

* * *

A ce moment il y avait sur la frontière que menaçaient les Austro-Prussiens trois armées:

1° *L'armée du Nord*, commandée par La Fayette et répartie entre Dunkerque et Montmédy, dans les camps de Maulde, de Famars, de Pont-sur-Sambre et de Sedan; les trois premiers, sous les ordres du lieutenant général Arthur Dillon, contenaient 24,000 hommes environ; les troupes de Sedan, qu'on nommait plus spécialement l'armée

des Ardennes, ou de la Meuse, et qui devait être l'armée de l'Argonne, comptaient 19,000 hommes;

2° *L'armée du Centre ou de Metz*, de Montmédy à Bitche; elle avait à sa tête le maréchal Luckner et comprenait 17,000 soldats;

3° *L'armée du Rhin*, entre Landau et Porrentruy; elle était commandée par Biron, et forte de 22,000 hommes, mais 15,000 seulement, détachés en observation vers Lauterbourg, avaient une valeur sérieuse.

Il faut ajouter à ces trois armées, *l'armée du Midi*, sous les ordres de Montesquiou; il avait fallu la créer pour réprimer les troubles au sud de la France et se défendre contre la Sardaigne (1).

Le camp de Maulde

Si l'expression n'était un peu osée, nous dirions volontiers que le camp de Maulde fut le laboratoire des succès de Dumouriez.

Ce camp avait été établi pour couvrir la frontière entre Lille et Maubeuge et les riches plaines qui entourent Douai, Bouchain, Valenciennes et Condé. Ce canton, coupé de rivières et de canaux était très abondant en fourrages (2). Le camp était protégé par un fer à cheval composé de plusieurs monticules de sable; en avant du front se trouvait le village de Maulde; à droite celui de Mortagne, où il y avait un pont au confluent de la Scarpe et de l'Escaut; en arrière s'étendait jusqu'à proximité de Saint-Amand une plaine marécageuse, et tout le long de la gauche une plaine boisée, semée de fermes et de villages.

On avait couronné les hauteurs de sept redoutes et on avait construit quelques ouvrages en avant de Maulde. Quand Dumouriez vint en prendre le commandement, le camp de Maulde avait une garnison de 3 à 4,000 hommes (8 bataillons et 2 escadrons) commandés par

(1) *Cf. A. Chuquet. La première invasion prussienne. Op. cit.*

Anne-Pierre, marquis de Montesquiou-Fezensac, né en 1741; il fut accusé en 1792 de différents griefs et passa à l'étranger, en emportant avec lui la caisse de l'armée pour se dédommager des biens qu'il laissait en France. Il écrivit à la Convention en lui adressant son compte : « Je ne suis point un fripon, mais je ne serai point votre dupe. » Il revint en France en 1797 et mourut à Paris l'année suivante.

(2) Aujourd'hui, les *forts de Maulde et de Flines* sont situés, le premier sur la rive droite, le second sur la rive gauche de l'Escaut, à très faible distance de la frontière belge et à 12 kilomètres environ au S.-E. de Tournai. Ils forment avec le fort de Curgies et la place du Quesnoy les travaux de défense intermédiaires entre les deux villes fortifiées de Maubeuge et de Lille (Région du 1er corps d'armée.)

Beurnonville (1) (qui remplaçait La Noue), avec Berneron (2) comme chef d'état-major.

Dumouriez établit une communication réglée avec le général Marassé qui commandait à Douai et le général La Bourdonnaye qui commandait à Lille. Il fit élever des batteries à la tête de la ville de Saint-Amand; il reprit Orchies aux Autrichiens; il augmenta ses forces, qu'il porta à 15 bataillons et 5 escadrons, il combina un nouveau projet d'invasion dans les Pays-Bas, et rendu sur les lieux, il ne trouva rien à changer à celui que Biron avait si mal exécuté au commencement de la campagne (3).

Dans l'entre-temps il gagnait l'amitié des troupes qui voyaient avec plaisir un général partager leurs bivouacs et leurs fatigues. Il les disciplinait, les aguerrissait, élevait leur courage en toute occasion, soit en leur proposant pour exemple les demoiselles de Fernig qui suivaient les détachements français au combat, et dont nous aurons l'occasion de retracer l'extraordinaire odyssée, soit en punissant rigoureusement les actes de lâcheté et d'indiscipline (4).

Dumouriez visait à faire de ses troupes une division modèle, et il

---

(1) *Beurnonville* était né à Champignol près de Bar-sur-Aube, en 1752. Il n'appartient pas, comme on l'a dit, à une famille noble ou bourgeoise. Son vrai nom est Pierre Riel et son père était charron, mais Napoléon lui donna le titre de comte et Louis XVIII celui de marquis. Gendarme dans la compagnie de la Reine, en 1766, volontaire au régiment colonial de l'Isle-de-France en 1774, porte-drapeau en 1775, lieutenant aux gardes suisses du comte d'Artois en 1789, colonel d'infanterie à la fin de la même année, aide de camp de Luckner en 1792, il avait été nommé maréchal de camp le 13 mai. Il fut à Maulde le second de Dumouriez et l'aida à discipliner ses troupes. Il plaisait aux soldats par son attitude martiale et sa parole sonore; c'était un général d'avant-garde, incapable de diriger de grands mouvements et le plus hâbleur des généraux de la Révolution. Ses soldats « nageaient, volaient, franchissaient des Gibraltars de neige, avalaient 1,200 Autrichiens sans perdre un seul homme. Quelquefois, il avouait la perte d'un bras ou d'un petit doigt dans un combat où 3,000 Autrichiens avaient pris la fuite devant ses canons. Il signait « Ajax Beurnonville ». Nous le retrouverons ministre de la guerre et prisonnier de Dumouriez.

(2) *Le chevalier François de Berneron*, né en 1750, avait fait la campagne des Indes. Nommé maréchal de camp en 1793, il suivit Dumouriez dans sa défection. Arrêté à Bruxelles et relâché grâce à l'intervention de Clerfayt, il mourut à Londres.

(3) *D'après les Mémoires de Dumouriez. Op. cit.*

(4) Nous croyons avoir insisté suffisamment, dans un précédent chapitre, sur la fermeté dont fit preuve le général Dumouriez à l'égard des volontaires et nous aurons d'ailleurs l'occasion d'y revenir en parlant de la réunion des provinces belges à la France. On chassait impitoyablement du camp tous les indisciplinés après leur avoir rasé la tête et retourné la veste.

y parvint. Troupes de ligne, volontaires, officiers, soldats, tous étaient pleins de bonne volonté et de confiance, mais tous également neufs et inexpérimentés.

Le général commença par former deux corps de flanqueurs, de 4,500 hommes chacun, qui allaient tous les jours à la petite guerre. Ils étaient renouvelés tous les huit jours et pris à tour de rôle dans tous les bataillons. Chaque commandant de détachement recevait une instruction de la main du général, au dos de laquelle était tracée une carte du pays qu'il avait à parcourir, et où étaient marqués les chemins, les ponts, les villages, les censes, les moulins et les bois par où il devait passer en allant et en revenant, les lieux où il devait laisser des postes, les points d'attaque, etc. Ces détachements réussissaient presque toujours et ramenaient au camp des chevaux et des prisonniers. Ils avaient ordre de ménager les habitants, et le général faisait restituer les objets volés.

Dans un de ces combats, un parti de 30 chasseurs à cheval et de 30 chasseurs à pied réunis aux ordres du lieutenant-colonel *Richardot*, surprit, égorgea ou fit prisonnier un poste de 50 Autrichiens dans une redoute avancée du camp de Bavai près Valenciennes. Le sous-lieutenant *Ameil* qui devint un des plus brillants cavaliers de l'épopée impériale, commandait les chasseurs à pied. Dans les notes si intéressantes qu'il a laissées et qui ont été recueillies et commentées par M. Frédéric Masson, Ameil parle aussi d'un corps franc composé de Belges, qui acquit au camp de Maulde beaucoup d'honneur dans ce genre de service. Le lecteur a déjà reconnu dans ce corps franc, l'héroïque légion de Rosières (1).

Une autre fois, un simple brigadier français tombe dans une embuscade de Tyroliens, mais au lieu de s'émouvoir, il conserve son sang-froid, court droit aux « casquettes », les frappe de terreur par son audace et ramène treize prisonniers. Ce jeune sous-officier s'appelait *Alexandre Dumas*. Il était le fils naturel du marquis Alexandre Davy de la Pailleterie et d'une négresse du nom de Dumas (2).

---

(1) *Notes et documents du général baron Ameil, commentés par F. Masson, de l'Académie française, dans le Carnet de la Sabretache. 1906-1907.*

(2) *Alexandre Dumas*, né à Saint-Domingue en 1762, mort à Villers-Cotterets en 1807, fut, comme on sait, le père du célèbre auteur des « Trois Mousquetaires » et le grand-père de l'auteur de la « Dame aux Camélias ». En 1792, il faisait partie de la Légion des Américains, composée en grande partie d'hommes de couleur et commandée par le *chevalier de Saint-Georges*. Général de brigade le 30 juillet 1793 et divisionnaire le 13 septembre suivant, il combattit sous Bonaparte en Italie et en Egypte, mais fut disgracié à cause de ses opinions républicaines. On le citait pour sa force herculéenne et

Pendant que les corps de flanqueurs faisaient ce qu'on appellerait aujourd'hui du « scouting », les bataillons exerçaient tous les jours et travaillaient à palissader les redoutes, à jeter des ponts sur la Scarpe, à tirer des tranchées. Le service du camp et des gardes extérieures était très fort. Chacun avait son poste fixé en cas d'alerte. Il n'y avait au camp ni oisiveté ni cabales; on n'y était ni jacobin, ni feuillant, on y lisait peu de papiers et les 12 à 13,000 hommes s'aguerrissaient à vue d'œil. Couthon, le conventionnel cul-de-jatte, qui prenait alors des bains de boue à Saint-Amand, écrivait: « le camp de Maulde est le camp du patriotisme et de la liberté. » Il y avait vu Dumouriez entouré de soldats qui poussaient des vivats et l'appelaient leur père.

Parmi les troupes qui passèrent au camp de Maulde, on remarque entre autres les régiments de Bourbon et de Penthièvre (16e et 78e d'infanterie), les dragons de la Reine (6e), les 1er et 2e bataillons de Paris, le 1er de la Vendée, la Légion belge avec ses lieutenants-colonels *Lantremange*, *Dumonceau*, *de Bonne Dabonval*, *Osten* et *Collinet*.

Avec quelques autres corps tirés des garnisons du Nord, ces troupes formèrent les deux divisions amenées par Beurnonville à Dumouriez dans l'Argonne.

Dumouriez général en chef

Quelques jours après le 10 août, l'Assemblée tourna son regard vers Dumouriez. C'était désormais le seul général en chef possible : La Fayette refusait d'adhérer au 10 août, Luckner était incapable, La Bourdonnaye ne valait pas mieux, Grimoard s'était retiré (1), Dillon

---

pour la beauté de sa physionomie que semblait encore relever son teint de mulâtre. *Le chevalier de Saint-Georges* était également un mulâtre. Né à la Guadeloupe en 1745, il était le fils d'une négresse esclave, d'une grande beauté, et de Jean-Nicolas de Boulougne, conseiller au Parlement de Metz, intendant des finances et grand-trésorier de l'Ordre du Saint-Esprit. Amené en France par son père, il devint bientôt le favori du duc d'Orléans et le héros à la mode. Il rapporta d'un voyage en Angleterre, où il eut beaucoup de succès, comme le plus séduisant des « coloured gentlemen », les nouvelles modes. Il mourut en 1799.

(1) *Grimoard* (*Philippe-Henri, comte de*), né à Verdun en 1753, mort en 1815. Issu d'une ancienne famille d'Avignon qui comptait parmi ses membres le pape Urbain V. Au commencement de la Révolution, il travaillait dans le cabinet de Louis XVI pour la partie militaire. C'est lui, dit-on, qui prépara le plan de la campagne de 1792. Les cartons contenant ses notes et les documents qui lui avaient servi furent transportés plus tard au Comité de Salut Public, qui y trouva de précieux renseignements. Parmi les nombreux

passait pour un royaliste, Montesquiou était suspect, Biron était suspect, Custine brouillon et ambitieux; restait Kellermann, employé à l'armée du Centre à la place de Luckner. Dumouriez fut donc choisi pour remplacer La Fayette. Sa conduite lui ralliait d'ailleurs toutes les sympathies. Le 19 août, trois commissaires de l'Assemblée, Delmas, Dubois-Dubais et Bellegarde (1) s'étaient rendus au camp de Maulde. Dumouriez les reçut avec les plus grands honneurs. Leur arrivée fut annoncée par vingt et un coups de canon. Ils embrassèrent tous les colonels au nom de l'Assemblée en les priant de rendre ce baiser à leurs régiments. Un soldat qui s'esquiva aussitôt pour ne pas être reconnu, mit sa montre d'argent dans les mains de Bellegarde en lui demandant de la donner à l'Assemblée pour les frais de la guerre. On entendait de toutes parts les cris de: Vive la Liberté, vive l'Egalité, vivent nos représentants! » Les bonnets, écrit un témoin de cette scène, les chapeaux, les casques, les sabres, tout cela était en l'air; chacun s'embrassait, se serrait, pleurait, et jamais larmes n'eurent plus de douceur. Après la revue, les commissaires regagnèrent le quartier-général, au milieu d'une foule de soldats et au son de la musique militaire qui jouait le « *Ça ira* » et « *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille.* » A 9 heures du soir, arrivait le courrier, porteur du décret qui nommait Dumouriez général en chef (2).

En un moment la nouvelle se répandit dans tout le camp. Ce fut, dit Couthon, un nouveau sujet d'allégresse universelle.

Servan conseilla à Dumouriez de prendre aussitôt le chemin de

---

ouvrages publiés par Grimoard, nous citerons : Essai théorique sur les Batailles (1775, in-4°); Histoire des dernières Campagnes de Turenne (1780, deux in-f°), livre important et très curieux malgré les mutilations de la censure; Histoire des Conquêtes de Gustave-Adolphe (1782, in-f°); Collection de lettres et mémoires de Turenne (1782, deux in-f°); Correspondance de Dumouriez avec Pache (1793, in-8°); Collection de pièces originales sur l'Expédition de Minorque (1756-1768), ouvrage très rare; Tableau historique de la guerre de la Révolution de France (1808, trois in-4°), beau travail, mais dont le gouvernement impérial suspendit la publication à cause de certaines hardiesses. Grimoard a aussi publié les œuvres de Louis XIV et donné avec Grouvelle une édition des Lettres de Mme de Sévigné (huit in-8°).

(1) *Delmas (Jean-François-Bertrand)*, né près de Toulouse en 1754, mort en 1800, était député de la Haute-Garonne; il prit une part active au 9 Thermidor et siégea plus tard au Conseil des Anciens.

Dubois-Dubais (*comte Louis-Thibault*), né à Cambremer (Calvados), en 1743, mort en 1834, fut plus tard sénateur et comte de l'Empire.

Bellegarde (*Antoine*, *Dubois de*), né dans l'Angoûmois en 1740, mort en 1825, avait servi dans les gardes du corps. Il siégea jusqu'au 18 brumaire au Conseil des Cinq-Cents et aux Anciens et fut exilé en 1816 comme régicide.

(2) *Cf. A. Chuquet. (Op. cit.)*

Sedan et de se mettre à la tête de l'armée de La Fayette; mais Dumouriez ne voulait pas renoncer à l'expédition de Belgique. Pour organiser la défense entre la Sambre et la Meuse, il fit choix de Dillon, compromis avec La Fayette, mais dont les protestations de fidélité apaisèrent l'Assemblée (1).

Dumouriez crut avoir assez fait pour la défense de la frontière; le reste regardait Kellermann et Dillon; pendant que les armées de Sedan et de Metz arrêteraient les Prussiens, l'armée qu'il formait à Valenciennes envahirait la Belgique et « serait entraînée par la rapidité d'une guerre offensive. »

Les nominations de Dumouriez

Déjà, dit M. Chuquet, commencent les préparatifs de l'invasion. Il appelle à son quartier général et prend pour aide de camp un de ses agents diplomatiques les plus avisés, Fortair (2), qui suivra militairement la partie belgique qu'il a si bien suivie politiquement depuis un an. Il fixe à 6,000 hommes le nombre des volontaires belges destinés à former l'avant-garde de l'armée qu'il ne nomme plus que l'armée offensive. Il projette d'organiser avec les déserteurs autrichiens et les soldats des régiments suisses huit bataillons francs composés chacun de 800 hommes. Il prie le ministre de la marine Monge, de lui céder un officier d'artillerie, Thouvenot, qui dirige la fonderie d'Indret et dirigera celle de Malines. Il fait venir par Dunkerque des armes de la Hollande. Il nomme cinq lieutenants généraux:

Moreton, qui sera son chef d'état-major, et dont nous parlerons plus loin, Beurnonville, qui l'avait activement secondé au camp de Maulde, et les trois commandants de Lille, de Douai et de Condé, La Bourdonnaye, Marassé et O'Moran. Il fait des maréchaux de camp: Dampierre, colonel du 5ᵉ dragons, Duval, colonel du 6ᵉ dragons, La Marlière, colonel du 14ᵉ d'infanterie, Ruault, colonel du 56ᵉ,

---

(1) *Dillon* devait rendre compte de ses mouvements et se concerter avec Dumouriez sur les plans de défensive et d'offensive, mais il restait maître des moyens et des détails de l'exécution. Il avait pour chef d'état-major le maréchal de camp Vouilliers, pour lieutenants le brave Chazot, l'officier du génie Gobert, le Polonais Miaczynski et l'Anglais Money; pour escorte, le 6ᵉ chasseurs à cheval.

Il a le caractère ferme, écrivait Dumouriez, il viendra à bout de déraciner à Sedan l'esprit de rébellion; d'ailleurs, à son arrivée, il trouvera Lafayette mort ou émigré.

(2) *Fortair* (*Claude-Marie*), né le 2 février 1757, ancien élève du corps du génie, servait dans la Garde nationale parisienne depuis le 12 juillet 1789. Il fut nommé aide de camp de Dumouriez le 29 août.

Drouet, colonel du 2ᵉ, Flers, colonel du 3ᵉ régiment de cavalerie. Il donne à Duval le commandement du camp de Pont-sur-Sambre, vacant depuis le départ de Dillon.

***

Avant d'aller plus loin, il sera utile de parler un peu de ces officiers nommés par Dumouriez pour le seconder dans l'entreprise qu'il projetait:

Pierre Thouvenot, né à Toul en 1757, était le frère du futur chef d'état-major de Dumouriez. Il avait débuté comme ingénieur-géographe en 1774. Il sortait du régiment d'artillerie des colonies où il avait été nommé capitaine en 1788, quand il devint directeur de la fonderie d'Indret (1ᵉʳ août 1792). La fonderie de Malines était superbe et Dumouriez la regardait comme une ressource indispensable; il voulait y placer Pierre Thouvenot qui avait, dit-il, autant de mérite pour l'artillerie que son frère pour l'état-major, et qu'il avait connu lorsqu'il commandait à Nantes.

Jacques O'Moran, né en 1739 à Aphin (Irlande), était entré en 1752 au régiment de Dillon, comme cadet, et il y devint major. Il prit part à plusieurs campagnes d'outre-mer et eut la jambe fracassée par un coup de feu au siège de Savannah. Il devint colonel en 1791, maréchal de camp le 6 février 1792 et lieutenant général le 3 octobre. O'Moran périt en 1794 sur l'échafaud.

Auguste-Henri-Marie Picot comte de Dampierre, né à Paris en 1756, entra de bonne heure aux Gardes-françaises, où il commanda une compagnie du 5ᵉ bataillon qui porta son nom. Il demanda en vain la permission d'aller combattre en Amérique et en Espagne. En 1788, il monta, avec le duc d'Orléans, dans un des premiers ballons qui furent lancés par Montgolfier. Quelque temps après, Dampierre qui professait une haute admiration pour le grand Frédéric, et qui, depuis un voyage en Prusse, aimait à singer les modes et les usages de ce pays, parut à une revue avec une perruque accommodée « à la prussienne », c'est-à-dire avec une longue queue. Louis XVI l'ayant remarqué, dit au maréchal de Biron: « Avez-vous vu ce fou avec ses manières prussiennes? » Comprenant que ce mot, répété aux ministres, nuirait à son avancement, Dampierre quitta le service et se retira dans ses terres avec sa femme, arrière petite-fille de Lulli. Il avait servi aussi comme capitaine au régiment de Chartres (1784) et major aux Chasseurs de

Normandie (1788). La Révolution trouva en lui un de ses plus chauds partisans. Il protesta contre l'inscription de son nom sur la liste du club monarchique, fut élu, en 1790, président du directoire de l'administration du département de l'Aude, et reprit du service l'année suivante. D'abord aide de camp du maréchal de Rochambeau, il devint quelques mois plus tard colonel du 5e dragons (ex colonel-général). Il prit part à la campagne de l'Argonne avec le grade de maréchal de camp (7 septembre 1792). Intrépide, impétueux, téméraire, c'était, dit Dumouriez, un général de main.

Blaise Duval, dit Duval de Hautmarets, né à Abbeville en 1739, mort à Montreuil-sur-Mer en 1803, avait servi dans les gardes du corps (1785) puis dans les Volontaires de Soubise et enfin dans l'infanterie. En 1786, il était lieutenant de roi de la citadelle de Montreuil, et en 1792 colonel du 6e dragons.

« Le citoyen lieutenant général Duval, écrit-il le 6 janvier 1793, » dont le civisme bien connu et l'attachement bien prononcé pour la » liberté lui ont fait abandonner femme, enfants et fortune pour aller » former comme lieutenant-colonel un bataillon de volontaires, de là » il a été rétablir l'ordre dans le 6e dragons qu'il a fait servir au camp » de Maulde avec la plus grande distinction contre un ennemi nom- » breux qui l'a forcé d'être 23 nuits sans repos. Le général Dumouriez » l'a envoyé de ce camp pour commander et *défayetiser* (sic) l'armée » de Pont-sur-Sambre... »

Il devint lieutenant général le 3 février 1793. Il avait fait les campagnes de Hanovre et de Corse. Ses beaux cheveux blancs, dit Massenbach, sa taille imposante, sa mine martiale, toute sa personne inspirait l'estime et le respect. C'était, rapporte Dumouriez, un excellent officier et un homme d'un très grand mérite, d'un patriotisme très pur, d'une prudence consommée, qui joignait toutes les vertus civiles à de grandes qualités militaires (1).

Charles de la Mothe-Flers, né en 1756, périt sur l'échafaud pendant la Terreur (1794). Il s'était vu forcé de capituler après avoir vaillamment défendu Bréda. Il reçut peu de temps après le commandement de l'Armée des Pyrénées Orientales. Battu par les Espagnols qui s'emparèrent de Bellegarde et Villefranche, il fut accusé de trahison, destitué et condamné.

---

(1) *Cf. A. Chuquet, op. cit.* et *Arch. adm. de la Guerre. R. F.*

Citons encore parmi les nominations du camp de Maulde, celle d'Augustin-Daniel Belliard, au grade d'adjoint des adjudants généraux.

Départ de Dumouriez

Dumouriez, tout occupé à préparer la campagne des Pays-Bas, ne se rendit pas compte du danger que courait la frontière de l'Est.

Vainement, dit M. Chuquet, d'Hangest écrit de Sedan que les Alliés investissent Longwy. Tant mieux: que les ennemis perdent leur temps devant les forteresses, et Dumouriez conseille à d'Hangest d'assaillir leur flanc droit pendant que Kellermann attaquera leur flanc gauche. Vainement les commissaires de l'Assemblée annoncent que Sedan ne saurait faire une longue résistance, qu'ils trouvent des hommes, du courage, du patriotisme, mais qu'il manque un chef, une direction à tous ces moyens; Dumouriez répond que Dillon et Chazot sont en route. Vainement Servan représente qu'il faut renvoyer à l'hiver l'invasion de la Belgique, qu'il s'agit avant tout du salut de la capitale, qu'un patriote doit défendre sa propre liberté avant de conquérir celle des autres. Vainement il prie Dumouriez de se concerter avec Kellermann, de se mettre à la tête des troupes de Sedan et d'arrêter la marche des envahisseurs. Le général ne bouge pas et regarde toujours du côté de Bruxelles.

Mais les événements se déroulaient avec une rapidité imprévue. Longwy, qui devait tenir trois semaines, capitulait après trois jours de siége; l'Armée du Centre reculait sous les murs de Metz; Prussiens, Autrichiens, émigrés se précipitaient en Lorraine et marchaient sur Verdun en criant: « à Paris! » Dans la nuit du 24 au 25 août Westermann arrive de Sedan au camp de Valenciennes; il confirme la nouvelle de la reddition de Longwy; il annonce que d'Hangest ne sait que gémir, que l'armée réclame à grands cris un général, que Dillon n'ose se rendre au camp et attend à Givet les ordres de l'Assemblée; que Chazot commande provisoirement les troupes, mais n'inspire pas la confiance (1).Les lettres de Servan se succèdent,pressantes et anxieuses.

---

(1) *Chazot* (*Jean-Pierre-François de*), né à Caen en 1739, avait servi dans le régiment d'infanterie de la Reine (1753), puis aux dragons comme capitaine (1765), aux chasseurs à cheval comme lieutenant-colonel (1784), puis aux chasseurs à pied. Colonel en 1788, maréchal de camp le 26 mai 1790 et lieutenant général le 7 septembre 1792, il cessa d'être employé en 1793, fut emprisonné pendant deux mois et, à peine réintégré dans les cadres, il fut mis à la retraite. Il s'était fait remarquer pendant la guerre de Sept Ans.

« Il n'y a pas un moment à perdre pour vous rendre à Sedan, écrit-il à » Dumouriez ; c'est mon avis, l'opinion du Conseil et celle du public. » Si quelque officier général connu avait pu s'y rendre, on aurait vu » votre résistance avec moins de peine, mais nul de vos subordonnés » n'a jamais manié de troupes, et dans les circonstances où nous nous » trouvons, la plus petite faute peut déterminer ou précipiter la chute » de la liberté et même de la patrie. La sûreté de l'Empire est confiée » à votre zèle et à votre responsabilité. »

Dumouriez quitta la Flandre à contre-cœur, mais sans renoncer au dessein d'envahir la Belgique. Il fit venir de Lille à Valenciennes La Bourdonnaye qui devait commander en son absence toutes les troupes du Nord. Il nomma Ruault gouverneur de Lille. Il chargea Moreton et le commissaire des guerres Malus de presser l'exécution des mesures qu'il avait méditées pour hâter l'invasion du Brabant.

Le 27 août il partait en jurant à Moreton et aux commissaires de l'Assemblée qu'ils les reverraient bientôt et qu'avant la fin de l'année, la conquête des Pays-Bas autrichiens serait un fait accompli. Personne ne le crut, mais il tint parole. Il partait en poste, sans argent, sans chevaux de selle ; il n'emmenait que Westermann et son valet de chambre Baptiste (1).

A peine arrivé à Sedan, Dumouriez revint à son plan d'offensive en Belgique.

Il avait d'abord projeté d'opposer la défensive aux Prussiens qui menaçaient Paris, mais tout ce qu'il voyait et entendait autour de lui le convainquit bientôt que son armée ne pourrait soutenir le choc des Prussiens. Il espéra qu'en se portant vers les Pays-Bas, il détacherait

---

Chazot fut le seul général qui, après le 20 juin, demanda le gouvernement républicain. Malheureusement, il ne réussit pas dans l'Argonne et s'attira la haine féroce de Marat, lors de l'affaire du bataillon de Mauconseil.

(1) *Cf. A. Chuquet. Valmy.*

Servan, dit M. Chuquet, eut raison de s'opposer à cette invasion de la Belgique que Dumouriez médita jusqu'au 31 août. Il comprit l'importance des défilés de l'Argonne. Il ne craignit pas de diminuer les forces qui gardaient la frontière du Nord pour augmenter celles qui défendraient la frontière de l'Est. Il envoya résolument Duval, puis Beurnonville au secours de Dumouriez et tira des camps et des forteresses de la Flandre près de 14,000 hommes qui grossirent l'armée principale. C'est grâce à Servan, à sa vigoureuse impulsion, à ses recommandations réitérées et pressantes que s'accomplit la jonction de Dumouriez et de Kellermann. Il sentait qu'il fallait avant tout refouler, recogner la grande armée des Alliés au delà de la frontière. « Nous devons nous attacher fortement au tronc, écrivait-il au président de l'Assemblée ; si nous parvenons à le déraciner, nous serons aisément maîtres des branches. »

de l'armée des Alliés son contingent autrichien et qu'ainsi Luckner et Kellermann auraient facilement raison des seuls Prussiens. Et quoi qu'il ait raconté dans ses Mémoires, tous les généraux furent de son avis par déférence du moins. Il ne fallut pas moins que la nouvelle positive de l'investissement de Verdun, de la marche à sa rencontre des Autrichiens de Clerfayt qu'il comptait attirer à sa suite en Belgique, jointes aux instances pressantes du ministre Servan, pour le faire changer d'avis. Le 1er septembre sa résolution était prise: il allait barrer à l'envahisseur le chemin de Paris (1).

***

Il nous reste à dire un mot des tentatives faites par les émigrés auprès du général.

Breteuil tenta de négocier avec Dumouriez. Il lui dépêcha successivement deux émissaires, et de Moustier écrivit au général pour lui rappeler les conversations qu'il avait eues avec lui. Dumouriez déchira froidement la lettre du comte de Moustier en petits morceaux; je répondrai, dit-il, à coups de canon.

Il n'y a donc rien à faire avec ce drôle! s'écria Breteuil. En désespoir de cause, il imagina de s'adresser à la maîtresse de Dumouriez, la baronne de Barruel-Beauvert, dite la baronne d'Angel (2); c'était

---

(1) *Cf. A. Chuquet. Valmy.*

On a prétendu que Servan avait le premier imaginé d'arrêter les Prussiens dans l'Argonne; le ministre aurait conçu le plan et Dumouriez n'aurait fait que l'exécuter. Mais cette assertion est démentie par la *Critique des Mémoires de Dumouriez*, publiée en 1795 par Servan lui-même, et dans le *Tableau Historique des Premières Guerres de la Révolution*, qu'il composa en collaboration avec Grimoard. Il est vrai de dire que Dumouriez, abandonnant pour un temps ses projets sur la Belgique, devança les instructions du ministre et qu'à lui tout seul revient l'honneur d'avoir reconnu le vrai point stratégique qu'il fallait défendre : les Thermopyles de la France, la ligne de l'Argonne. Mais, comme le dit le biographe de Grimoard, celui-ci prépara le plan de défense avec Servan.

D'après le général baron Thiébault, qui le tenait de Pierre Thouvenot, ce fut Jacques Thouvenot qui eut cette grande pensée. Je partage cette opinion, ajoute dans ses mémoires le général : 1° parce qu'elle allait mieux à sa nature forte et réfléchie qu'à celle de Dumouriez, de même que l'audace de l'exécution appartenait au génie de Dumouriez plus qu'au caractère de Thouvenot; 2° parce qu'il fallut bien que la haute réputation que Thouvenot eut de cette campagne de 1792, et que Dumouriez ne chercha jamais à atténuer, reposât sur un grand service.

(2) Une des sœurs de Rivarol, vive Languedocienne, qui se faisait appeler la baronne d'Angel, était la maîtresse de Dumouriez. Elle avait suivi

la sœur de Rivarol qui se trouvait ainsi, selon le mot de Camille Desmoulins, le frère « in partibus » de Dumouriez. Déjà, lorsque le général commandait le camp de Maulde, Breteuil conseillait à Rivarol de donner rendez-vous à Dumouriez sur la frontière pour « bien l'endoctriner ». Cette fois Rivarol aurait écrit à sa sœur de se rendre au camp de Dumouriez ; elle aurait prié son amant de se retirer sous les murs de Paris, de soulever son armée en faveur du roi, de tirer du Temple Louis XVI et sa famille, de faire la paix avec les alliés; je ne sais point de bornes, disait Breteuil, à mettre aux grâces que Dumouriez pourrait demander pour lui et ses adjoints en pareille circonstance.

Le baron chargea Fersen de faire des ouvertures à Rivarol. La négociation n'eut pas lieu ou n'aboutit pas. Le brillant causeur répugnait-il au métier que lui proposait Breteuil et croyait-il se charger d'une vilaine besogne? Fersen ne voyait-il dans Rivarol qu'un homme de plume passablement sceptique et moins docile qu'un Limon? Quoi qu'il en soit, il déclara qu'il fallait se passer de Rivarol et recourir à Sainte-Foix, ancien agent de la cour, grand agioteur, lié avec tous les partis, ami de Danton et de Talleyrand. On aurait anvoyé à Sainte-Foix une lettre ostensible et conçue en termes très-vagues; entre les lignes, la nièce de Breteuil, Mme de Matignon, écrirait les propositions du parti.

---

le général dans son exil et elle écrivait à son frère aîné: « Tire donc D... de son tombeau; par ce qu'il a fait, on doit juger de ce qu'il fera encore. » La baronne d'Angel avait épousé le baron de Barruel-Beauvert (Antoine-Joseph), né en 1756 au château de Beauvert, près de Bagnols, mort en 1817. Parent de Rivarol, il s'affubla comme lui du titre de comte, obtint le commandement d'une compagnie de réforme des dragons de Belzunce, puis celui d'une compagnie de la milice de Bretagne et vécut à Paris dans l'intimité des gens de lettres. Lorsqu'éclata la Révolution, il devint un des plus ardents défenseurs de la noblesse. Après avoir habité quelque temps à Bagnols, où il devint commandant de la garde nationale, en 1790, il retourna à Paris. Il y publia quelque temps un journal intitulé « le Royaliste », s'offrit comme otage de Louis XVI après la fuite de Varennes, accourut près du Roi le 20 juin 1792, ce qui lui fit envoyer le lendemain la croix de Saint-Louis et, après le 10 août, vécut dans la plus profonde retraite, tant que dura la Terreur. En 1795, il devint le principal rédacteur des « *Actes des Apôtres* ». Condamné en 1797 à la déportation, il parvint à se soustraire à toutes les recherches. Quelques brochures qu'il publia contre le 18 brumaire le firent enfermer au Temple pendant deux ans. Il en sortit en 1802, grâce à l'intervention de Joséphine, qui lui fit obtenir, enfin, en 1808, une place d'inspecteur des poids et mesures à Besançon. Il fut, tout nous porte à le croire, le mari de la fameuse maîtresse de Dumouriez, qui s'efforça de faire rentrer en grâce le général en chef de l'armée du Nord, quelque temps après sa défection.

CHAPITRE V

La Campagne de l'Argonne et le Siège de Lille

Ire Partie. — La campagne de l'Argonne.
IIe Partie. — Le siège de Lille. — Offensive des Autrichiens. — Investissement de Lille. — Les premières opérations du siége. — Combat de Fives. — Combat de Quesnoy-sur-Deule. — Réponses des Lillois aux sommations. — Le bombardement. — Arrivée de secours. — Levée du siége.

La Campagne de l'Argonne

La Campagne de l'Argonne n'intéressant pas d'une façon immédiate le sujet que nous nous sommes proposé, nous passerons rapidement sur cet événement que couronne la victoire de Valmy.

Mais nous ne pouvons toutefois nous dispenser d'en parler.

Dumouriez y joua le premier rôle; de plus, on ne peut bien parler de l'armée de Jemappes sans toucher un mot des généraux et des soldats de Valmy, auxquels cette courte mais brillante campagne donna l'assurance qui leur manquait encore, en même temps qu'elle prouvait aux coalisés que les armées françaises étaient plus redoutables que jamais et qu'elles se battaient aussi bien au cri de « Vive la Nation » qu'au cri de « Vive le Roi ».

Nous ne pouvons mieux faire qu'en donnant ici le remarquable aperçu que nous empruntons à la Grande Encyclopédie, et en ren-

voyant le lecteur à la magistrale étude de M. A. Chuquet, qui fait revivre d'une façon étonnante les acteurs de cette campagne (1).

Aux 138,000 soldats de la coalition, qui s'avançaient en masses compactes pour envahir le territoire français par les Ardennes, et se porter sur Paris par Châlons, la France n'avait à opposer que 120,000 hommes disséminés sur une frontière immense, mal organisés, privés de leurs officiers, et n'ayant confiance ni en eux-mêmes, ni dans leurs généraux. Ils formaient trois armées qu'on appelait l'Armée du Nord, l'Armée du Centre et l'Armée d'Alsace. La première, sous les généraux Beurnonville, Moreton et Duval, comptait 30,000 hommes en trois camps séparés, à Maulde, Maubeuge et Lille; la seconde, désorganisée par le départ de La Fayette, son général, campait à Sedan, forte de 23,000 hommes; Dumouriez venait d'en prendre le commandement. La troisième, qui occupait Metz, se composait d'environ 20,000 soldats; elle avait vu également son chef, le vieux Luckner, se retirer devant un nouveau général, le brave Kellermann. Les soldats de la coalition marchaient à l'invasion du territoire français si animés par la certitude de la victoire que les deux souverains de Prusse et d'Autriche s'étaient avancés jusqu'à Mayence. Soixante mille Prussiens, héritiers de la gloire et des traditions du grand Frédéric, se dirigeaient sur notre centre par Luxembourg, en une seule colonne; ils étaient conduits par le duc de Brunswick l'auteur du fameux manifeste, qui passait pour le plus habile général de son temps. Vingt mille Autrichiens, sous le général Clerfayt, marchaient sur Stenay et les appuyaient à droite, tandis qu'ils étaient flanqués à gauche par 16,000 autres Autrichiens et 10,000 Hessois (2).

Dumouriez n'eut pas plus tôt pris en main le commandement, qu'il s'occupa de relever le moral des soldats, de ranimer leur activité, en leur donnant lui-même l'exemple de l'énergie et de la confiance dans le succès (3). Sa contenance ferme et tranquille, l'influence d'un com-

(1) M. A. Chuquet a consacré trois volumes de ses « Guerres de la Révolution » à la campagne de l'Argonne : La première invasion prusienne, Valmy, La retraite de Brunswick.

Jamais, pensons-nous, on n'a écrit l'histoire avec autant de documents et de relations « vécues ». La bataille de Valmy entre autres, où l'on se sent mêlé au combat, est un chef-d'œuvre.

(2) En réalité, l'armée d'invasion comptait 42,000 Prussiens, 14,000 Autrichiens commandés par Hohenlohe-Kirchberg, 15,000 Autrichiens dirigés par Clerfayt, 5,532 Hessois et 4,500 émigrés, en tout 81,000 hommes. C'était assez pour conquérir la ligne de la Meuse, mais non pour conquérir Paris et dompter la Révolution. (*A. Chuquet. La première invasion prussienne, p. 145.*)

(3) Dumouriez avait quitté la Flandre le 27 août, avec le général Westermann et son valet de chambre, Baptiste, pour Sedan.

mandement plus vigoureux, eurent bientôt produit les plus heureux résultats; mais le général français n'en restait pas moins avec 23,000 hommes devant 80,000 ennemis parfaitement disciplinés, qui, après s'être emparés de Longwy, avaient bloqué Thionville et marchaient sur Verdun avec l'assurance de la victoire. Déjà, dans leurs insultants calculs, ils ne divisaient plus que par journées d'étape la distance qui les séparait de Paris, ne supposant pas même la possibilité d'une résistance.

Arrivé à Sedan, Dumouriez assembla un Conseil de guerre où il exposa nettement la situation. Tous ses généraux furent d'avis de ne point attendre les Prussiens, mais de se retirer rapidement derrière la Marne, et de s'y retrancher jusqu'à ce qu'on fût rejoint par les deux autres armées, afin de couvrir la capitale. Dumouriez écouta en silence ces conseils dictés par la médiocrité, sans faire d'objections, sans que sa figure impassible trahit en rien le secret de sa pensée. C'est que sa résolution était irrévocablement arrêtée, et il faut reconnaître que c'était une véritable illumination de génie. Le soir, seul avec le colonel Thouvenot, son chef d'état-major, officier doué d'une rare intelligence des choses de la guerre, il parcourait attentivement la carte de la Champagne. Tout à coup, montrant à Thouvenot les défilés de l'Argonne : « *Voici les Thermopyles de la France*, lui dit-il; *si je puis y être avant les Prussiens, tout est sauvé* ». Cette forêt de l'Argonne couvre un espace de près de quinze lieues, et s'étend de Sedan à Passavant, ayant quelquefois une demi-lieue, quelquefois trois ou quatre lieues d'épaisseur. Sur son sol glaiseux et frappé de stérilité s'élèvent à peine quelques pauvres villages, et les montagnes, les rivières, les étangs, les ruisseaux dont il est sillonné le rendent impraticable pour une armée, excepté dans quelques passages principaux. L'Argonne formait donc une barrière infranchissable, se dressant devant l'armée prussienne. Elle devait nécessairement la percer pour se porter sur Paris, ou la tourner par ses extrémités en remontant par Sedan ou en descendant jusqu'à Sainte-Menehould. Mais, dans ces deux derniers cas, les coalisés se trouvaient obligés à un détour si considérable, que leur marche était manquée et la campagne perdue pour eux, car on approchait du mois de septembre, et, à cette époque, on faisait encore hiverner les armées. L'armée ennemie devait donc franchir l'Argonne, sous peine de n'avoir fait, aux yeux de l'Europe, qu'une ridicule promenade militaire. C'était cette situation que Dumouriez avait embrassée d'un coup d'œil aussi juste que rapide. C'était dans l'Argonne même, au milieu des gorges, des bois, des montagnes et des précipices qui forment sa nature sauvage, derniers débris de l'antique et sombre

forêt Hercynie, qu'il voulait disputer le passage aux Prussiens. Mais il fallait les prévenir ; il fallait s'emparer de cinq défilés, seules trouées par lesquelles on pût se frayer un chemin dans l'Argonne, et cela en présence même des bataillons ennemis, rangés le long de la forêt. Ces défilés, longs, étroits, profonds, d'un accès presque aussi difficile que les autres points de la forêt, sont ceux du Chêne-Populeux, de la Croix-aux-Bois, de Grand-Pré, de la Chalade et des Islettes. Les plus importants, ceux de Grand-Pré et des Islettes, étaient malheureusement les plus éloignés de Sedan et les plus rapprochés des Prussiens.

Deux routes s'offraient à Dumouriez pour s'y rendre : l'une, passant derrière la forêt, plus sûre mais beaucoup plus longue ; l'autre, plus courte, mais en face de l'ennemi, dont les Français n'étaient séparés que par la Meuse. Elle exposait notre marche aux coups d'une armée formidable, et néanmoins ce fut celle que préféra Dumouriez, espérant que, par la rapidité de sa manœuvre, il mettrait en défaut la science méthodique des généraux de la coalition. Le 30 août 1792 commença cette campagne mémorable qui fait époque dans les annales militaires de l'Europe. Ce jour-là même, le général Dillon commença la marche en se dirigeant sur Stenay, rencontra Clerfayt qui occupait les deux bords de la Meuse avec 25,000 hommes, et le força à repasser cette rivière. Pendant qu'il poursuit résolument sa route avec 8,000 hommes, Dumouriez le suit avec les 15,000 qui composaient son corps de bataille, et tous deux, passant fièrement devant l'ennemi qui assistait, pour ainsi dire, l'arme au bras, à cette marche incroyable, arrivent à temps pour occuper les Islettes, la Chalade et le Grand-Pré (3 et 4 septembre). Cette dernière position était formidable ; des hauteurs, rangées en amphitéâtre, forment le terrain sur lequel se trouvait l'armée ; à leur pied s'étendaient de vastes prairies devant lesquelles la rivière de l'Aire coulait en formant la tête du camp. Deux ponts y furent jetés, que l'ennemi ne pouvait franchir que sous le feu de 50 pièces d'artillerie disposées sur les hauteurs. C'était une position inexpugnable. Le général Dubouquet avait en même temps occupé le Chêne-Populeux avec 6,000 hommes, et la garde de la Croix-aux-Bois, le passage jugé le moins important, avait été confié à un colonel n'ayant avec lui que deux bataillons. Dumouriez, sentant que l'Argonne allait devenir le théâtre de la guerre, avait appelé vers lui toutes les troupes devenues inutiles dans les camps de la Flandre. Les généraux Beurnonville, Lanoue et Duval, venant de Maulde, d'Avesnes et de Pont-sur-Sambre lui amenèrent environ 15,000 hommes, tandis que d'autres renforts accouraient de toutes les parties de la France vers le camp de Grand-Pré, et que des approvisionnements s'amoncelaient à

Reims, Châlons, Réthel et Sainte-Menehould (1). Le général français pourvoyait à tout, tandis que le roi de Prusse, arrêté à Verdun, qui avait ouvert ses portes, consumait son temps dans de frivoles réjouissances. Lorsque ce prince arriva sur la limite de l'Argonne, et que, accompagné du duc de Brunswick, il voulut se rendre compte de la position, tous deux frémirent de colère en voyant qu'ils avaient été si bien prévenus.

Tandis que Kellermann partait du camp de Frescati,près de Metz, pour rejoindre Dumouriez avec ses 20,000 hommes, les Prussiens établissaient leur quartier général à Raucourt. Ils parcoururent tous les postes français, escarmouchèrent sur le front de tous les retranchements et se virent repoussés. Dumouriez avait préparé de secrètes communications dans l'intérieur de la forêt, au moyen desquelles il portait rapidement des forces inattendues sur tous les points menacés. L'ennemi trouvait ainsi, partout où il se présentait, des forces supérieures aux siennes, et il ne pouvait croire qu'il n'y eût que 23,000 hommes dans cette position. Quelques jours auparavant, Dumouriez avait appris la reddition de Verdun; il l'annonça lui-même en ces termes au ministre de la guerre : « Verdun est pris; j'attends les Prussiens. Le camp de Grand-Pré et celui des Islettes sont « les Thermopyles, mais je serai plus heureux que Léonidas. » Les événements commençaient à justifier cette fière, mais légitime confiance, et le succès était bien dû à l'héroïque fermeté que déploya Dumouriez dans ces circonstances mémorables. Les officiers supérieurs, rebutés par la disette, le malaise et la maladie qui venaient les assiéger dans ces lieux couverts et arides, le fatiguaient de leurs conseils et parlaient d'une retraite derrière la Marne. Dumouriez leur imposait silence en disant que, lorsqu'il voudrait des avis, il convoquerait un conseil de guerre. Accusé par les uns, en butte aux rivalités des autres, il se comparait à Phocion répétant aux Athéniens: « Vous êtes bien heureux d'avoir un capitaine qui vous connaît. » Il fut alors supérieur à lui-même, il eut trois mois de la vie d'un grand homme. Et cependant une simple négligence de sa part, un oubli peut-être, remit tout en question et faillit entraîner la perte d'une campagne si admirablement combinée.Accablé de soins immenses, Dumouriez n'avait pu juger

(1) Le comte de Rosières amenait du camp de Maulde 1,100 Belges, comprenant 1 bataillon de 4 compagnies de la Légion belge (350 h.) et la Légion liégeoise (9 compagnies). Le général Le Veneur, qui commandait l'aile droite de l'armée, avait, en outre, sous ses ordres la compagnie des Ransonnets, formée en majorité de gens du pays de Liége. *(A. Chuquet. Valmy. Arch. Guerre. R. F., etc.)*

par ses propres yeux de l'importance du passage de la Croix-aux-Bois, gardé par des forces insuffisantes, comme nous l'avons dit plus haut. Un espion à la solde des Prussiens vint tout-à-coup leur apprendre qu'un des cinq défilés était à peine occupé. Aussitôt la Croix-aux-Bois fut attaquée par des Autrichiens et des émigrés que commandait le prince de Ligne, et le passage fut conquis sans résitance. A cette fatale nouvelle, Dumouriez s'empressa d'envoyer le général Chazot avec deux brigades, six escadrons et quatre pièces de 8 pour occuper de nouveau le passage et en chasser les Autrichiens. Le 15 septembre, au matin, Chazot aborda l'ennemi avec un irrésistible élan et le chassa du défilé, en lui faisant perdre son général, le prince de Ligne (1); mais attaqué deux heures après lui-même par des forces dix fois supérieures, il fut forcé de se replier. En même temps le général Dubouquet, qui commandait au Chêne-Populeux, d'où il avait déjà repoussé le prince de Condé, décampait en toute hâte, en apprenant que le poste de la Croix-aux-Bois avait été forcé et que l'ennemi allait déboucher en masse dans la forêt.

Ainsi, le fruit de tant d'audace, de combinaisons heureuses et de génie était perdu; Dumouriez se trouvait coupé avec ses 15,000 hommes au camp de Grand Pré, car le passage de la Croix-aux-Bois formant le milieu entre les cinq défilés, les Prussiens étaient libres de se porter successivement sur les différents corps de l'armée française sans qu'on pût se réunir contre eux. Ils pouvaient enfermer Dumouriez entre 65,000 hommes, deux cours d'eau et la forêt de l'Argonne, et le forcer à déposer les armes ou à faire tuer, en pure perte, jusqu'au dernier de ses soldats. Mais Dumouriez n'était pas homme à attendre des fourches caudines. Sans rien perdre de son sang-froid, il résolut de se laisser déborder plutôt que d'abandonner ses défilés de l'Argonne, certain que les Prussiens n'oseraient jamais pénétrer en France

(1) Après une heure et demie de combat, les Autrichiens prirent la fuite. Ils laissaient au nombre des morts le prince Charles-Joseph-Emmanuel de Ligne. Il avait reçu deux balles en chargeant, lui neuvième, une batterie française de trois canons qui s'était portée en avant, sans être soutenue par l'infanterie. Il tomba de cheval et rendit l'âme presque aussitôt. On le fouilla; on trouva dans sa poche une lettre inachevée qui révélait la triste situation de l'armée des Alliés; elle fut publiée dans le « Moniteur ». Il avait au cou une chaîne d'or et un collier qui portait cette inscription : L'amour me l'a donné. C'était le fils de ce prince de Ligne, l'aimable gentilhomme et spirituel écrivain qui nous a laissé tant de jolies pages sur ses contemporains et sur lui-même. Le prince aimait tendrement son fils et le traitait en camarade et en ami; il le mena de bonne heure au feu et le jeune officier se signala dans la guerre contre les Turcs par une impétueuse bravoure. Nommé lieutenant-colonel après la prise de Sabacz et décoré de l'Ordre de Marie-

en laissant derrière eux des forces aussi considérables sans avoir remporté une victoire décisive. Aussitôt il ordonna aux généraux Beurnonville, Chazot et Dubouquet de se rendre à Sainte-Menehould, et il manda de nouveau à Kellermann de continuer sa marche, craignant que ce général ne voulût revenir sur Metz en apprenant la perte des défilés. Il prit ensuite ses dispositions pour quitter le Grand-Pré, qui n'était plus tenable pour lui, mais déguisa avec une incroyable habileté ses préparatifs de retraite. Dans la soirée même du 15 septembre, le prince de Hohenlohe se présenta aux avant-postes et demanda une entrevue à Dumouriez. Il fut reçu par le général Duval, et admira l'ordre qui régnait dans le camp, la tenue martiale des soldats, s'étonnant surtout de voir tant d'officiers décorés de la croix de Saint-Louis dans une armée que les émigrés avait représentée aux ennemis comme uniquement composée de la lie des artisans. Dumouriez fit lever le camp à minuit et marcher en silence vers les deux points qui servaient d'issues au camp du Grand-Pré. Un ciel sombre et orageux favorisait la retraite des Français. Le lendemain 16, à 8 heures du matin, les troupes avaient achevé de franchir l'Aisne, et Dumouriez s'arrêtait en bataille sur les hauteurs d'Autry, à quatre lieues de Grand-Pré. Il s'avança ensuite à Dammartin-sur-Hans, et croyait avoir échappé à tous les dangers, lorsqu'un incident malheureux faillit changer cette belle retraite en une déroute complète. La dernière division de l'armée, voyant subitement s'élancer sur ses traces un corps de 1,500 hussards prussiens et quelques pièces d'artillerie légère, se précipita à travers les colonnes en marche et y porta le désordre, criant que l'armée était trahie et que Dumouriez, ainsi que les autres généraux, avaient passé à l'ennemi. Quinze cents cavaliers prussiens jetè-

---

Thérèse, Charles de Ligne écrivait à son père : « Nous avons Sabacz, j'ai la croix; vous sentez bien, papa, que j'ai pensé à vous en montant à l'assaut. » Destitué de son grade parce qu'il avait pris part à l'insurrection brabançonne, il n'était plus que capitaine des hussards de Wurmser, mais il appartenait à l'état-major de Clerfayt et avait, devant Longwy, dirigé les travaux du siége. Sa mort brisa le cœur de son père et fut déplorée des Alliés. Il était, reconnaît Breteuil, le sujet le plus distingué de son âge parmi les Autrichiens et je l'aimais depuis son enfance. Les émigrés, traversant le défilé, rencontrèrent un convoi funèbre qui se dirigeait vers le Hainaut. « C'était, dit Villeneuve-Barnaud, le corps du prince de Ligne; on le portait au père dans sa terre de Belœil; avec quel intérêt j'ai lu plus tard dans les lettres et pensées du prince de Ligne tout ce qui concerne ce fils chéri, auquel il donne de si touchants regrets. » « Il était blessé au cœur et ses efforts pour le cacher rendaient plus déchirantes encore les larmes qui lui échappaient. » *(Préface de Mme de Staël, de l'édit. des Lettres du prince de Ligne.)*

rent dix mille hommes dans l'épouvante et la confusion (1). Aussitôt Dumouriez accourt à l'arrière-garde; il parle aux soldats, et bientôt, secondé par la fermeté des généraux Duval, Stengel et du Péruvien Miranda, il parvient à rétablir l'ordre et à faire renaître la confiance. C'est à cette occasion qu'il écrivit à l'Assemblée: « J'ai été obligé d'abandonner le camp de Grand-Pré. La retraite était faite, lorsqu'une terreur panique s'est mise dans l'armée..... Tout est réparé et je réponds de tout.....

Cependant les ordres de Dumouriez s'exécutaient. Dubouquet, Dillon, Chazot, puis Beurnonville, opéraient leur jonction avec lui près de Sainte-Menehould; il eut alors 35,000 hommes sous ses ordres, et, grâce à sa fermeté et à sa présence d'esprit, il se trouvait replacé dans une position redoutable. Sa droite était appuyée à l'Aisne, qui descend de Sainte-Menehould, et sa gauche couverte par un étang et des prairies marécageuses. Une vallée étroite séparait son camp des hauteurs de l'Hyron, de la Lune et de Gisaucourt. Ces dernières sont les plus élevées; au-dessous, sur un plateau inférieur, se trouve le moulin de Valmy. Le quartier général de Dumouriez, établi à Sainte-Menehould, se trouvait à une égale distance de l'armée et des Islettes, où commandait Dillon. Les deux armées françaises, dans cette position extraordinaire, se trouvaient adossées et faisaient face à l'ennemi, qui lui-même avait derrière lui le pays qu'il voulait envahir, tandis qu'il voyait l'armée de Dumouriez, qu'il avait débordée, faire face à la France. Cependant Kellermann n'avançait que lentement; malgré son impétueuse bravoure sur le champ de bataille, il était, hors de là, prudent et irrésolu, et il avait réglé sa marche sur celle des Prussiens; le 17 encore, en apprenant la perte des défilés, il avait opéré un mouvement en arrière. Néanmoins, le 19 au soir, il ne se trouvait plus qu'à deux lieues de Sainte-Menehould, et il fit prévenir Dumouriez de son arrivée (2).

---

(1) Après l'échec de la Croix-au-Bois, le lieutenant général Chazot s'était replié vers le gros du général Dumouriez. C'est au moment où il débouchait dans la plaine de Moncheutin qu'il fut assailli par les hussards de Wolfradt avec une batterie à cheval. Ces faibles troupes jetèrent la division Chazot dans le plus grand désordre et faillirent compromettre le sort de toute l'armée (15 septembre). Grimoard explique la déroute de Montcheutin, lorsqu'il dit dans ses considérations sur l'armée française que « la proportion des recrues était trop forte et pouvait énerver la qualité et la fermeté des troupes pendant les premières campagnes. » (*A. Chuquet. Op. cit.*)

(2) S'il faut en croire les *Victoires et Conquêtes*, la victoire de Valmy serait due au capitaine La Ribardière de Monestrier, du 7e régiment d'artillerie. Cet officier, présent à un conseil que tinrent les généraux la veille de la

Celui-ci lui assigna comme position les hauteurs de Gisaucourt, et lui manda en même temps que, dans le cas d'une bataille, il pourrait descendre jusqu'à Valmy, position moins élevée, et d'où il pourrait, par conséquent, faire plus de mal à l'ennemi. Mais Kellermann se trompa: il se porta directement au moulin de Valmy, qu'il ne devait occuper que par suite d'un engagement général, et négligea les hauteurs de Gisaucourt, placées à la gauche du camp de Sainte-Menehould, et qui commandaient celles de la Lune, où arrivaient les Prussiens, de sorte qu'au lieu de dominer l'ennemi, comme le portait le plan de Dumouriez, il était dominé lui-même par une position supérieure. Il ne fallut pas moins que l'admirable sang-froid et l'impétuosité qu'il déploya dans l'action pour réparer cette faute, qui faillit tout compromettre. Il ne tarda pas à s'apercevoir des conséquences de cette fausse manœuvre, et il s'empressa de demander des instructions à Dumouriez; mais alors le roi de Prusse, remarquant un grand mouvement dans cette partie de l'armée française, ordonna aussitôt l'attaque, croyant que le projet des généraux était d'achever leur jonction pour se porter sur Châlons. Des hauteurs de la Lune, une violente canonnade s'engagea avec le moulin de Valmy, et notre artillerie riposta vivement à celle des Prussiens. La bataille commençait vers midi (20 septembre 1792). La position de Kellermann était critique: les Prussiens, établis sur les hauteurs de la Lune et de Gisaucourt, qu'il avait négligées, le foudroyaient au milieu d'un brouillard épais qui, heureusement, nuisait à la sûreté de leur tir. Mais Kellermann n'en était pas moins menacé d'être rejeté dans les marécages de l'Auve, placés derrière le moulin de Valmy, et écrasé dans le fond de cet amphithéâtre avant d'avoir été rejoint par Dumouriez. Celui-ci se hâta de détacher les généraux Stengel, Beurnonville et Chazot, pour le flanquer à droite et à gauche; ces renforts auraient pu lui permettre de se soutenir au moulin de Valmy; malheureusement un obus, tombant sur un caisson, le fit sauter, et jeta le désordre dans l'infanterie. La première ligne commença à plier; mais aussitôt Kellermann s'élance dans les rangs, les rallie et les ramène dans leur position.

En ce moment le brouillard se dissipa, et les deux armées purent s'apercevoir distinctement; nos jeunes soldats virent alors les Prus-

---

bataille, ouvrit un avis qui assura le succès de la journée : « Vous croyez, leur dit-il, que les Prussiens occupent une meilleure position que la nôtre. Je pense comme vous, mais il ne tient qu'à vous de leur enlever cet avantage; portons-nous en arrière de notre camp; passons la petite rivière de Daure et occupons le coteau qui la domine. » Le conseil fut suivi et La Ribardière lui-même y fit des prodiges de valeur. Il fut tué à Valenciennes l'année suivante.

siens s'avancer sur trois colonnes, avec la calme assurance de troupes accoutumées au feu. C'était le moment décisif: nos soldats, conscrits ou volontaires, sans expérience de la guerre, commencent à se regarder avec inquiétude. Mais déjà Kellermann s'est jeté impétueusement au milieu d'eux; il les excite, les électrise, leur rappelle que le salut de la République dépend de leur courage; puis il les dispose par colonnes et leur commande, lorsque les Prussiens seront arrivés à une certaine distance, de se précipiter sur eux à la baïonnette. Mettant alors son chapeau à la pointe de son épée et l'élevant en l'air, il s'écrie: Vive la Nation! Ce cri patriotique trouve aussitôt vingt mille échos: Vive la Nation! répètent avec enthousiasme ces jeunes soldats, et les colonnes, jusque-là immobiles et silencieuses, s'élancent sur les Prussiens dans un choc irrésistible. Les soldats, jusque-là si vantés, du grand Frédéric, reculent en désordre devant des conscrits, des volontaires enrôlés aux accents de la *Marseillaise*, et qui connaissaient à peine le maniement des armes; ils fuient devant ceux qu'ils accablaient tout à l'heure encore de leurs mépris, et que les émigrés leur avaient représentés comme le rebut des tailleurs et des savetiers de la capitale. Brunswick, surpris, presque effrayé de cet élan terrible d'énergie, arrête ses colonnes, fait suspendre l'attaque. Mais l'épreuve avait été décisive; les soldats français avaient acquis la conscience de leur force, de leur valeur, et les Prussiens avaient appris à les connaître. A 4 heures, Brunswick fit renouveler l'attaque. Inutiles efforts! devant l'intrépide assurance des troupes, il dut avouer sa défaite et replier une seconde fois ses colonnes. Il ne restait plus qu'un parti à prendre, c'était celui de la retraite.

Telle fut cette fameuse bataille de Valmy, gagnée par Kellermann, mais préparée par les hardies et savantes manœuvres de Dumouriez. Plus de vingt mille coups de canon furent tirés dans cette journée célèbre, qui a été appelée pendant quelque temps la canonnade de Valmy (1).

La perte fut à peu près égale, et s'éleva à huit ou neuf cents hommes seulement pour chaque armée. Mais la confiance et la gaîté régnaient dans le camp français, tandis qu'au quartier général prussien les regrets et les reproches éclataient avec amertume. On assure que, le soir même, le roi de Prusse s'emporta vivement contre les émigrés, dont les rapports, pleins d'un ridicule et sot mépris pour les Français, avaient imprudemment exalté les espérances de la coali-

---

(1) La canonnade de Valmy commença le matin, vers 7 heures, se ralentit à 9 heures et reprit avec violence vers midi, pour cesser entre 5 et 6 heures (*A. Chuquet. Op. cit.*)

tion. Des pourparlers ne tardèrent pas à s'ouvrir, où le duc de Brunswick, quoique vaincu, crut devoir conserver le ton d'insolente fierté qui règne dans son manifeste.

« Apparemment, dit froidement Dumouriez en recevant ses propositions, le duc de Brunswick me prend pour un bourgmestre d'Anvers, » et il rompit sur-le-champ les négociations. L'orgueilleux Prussien, menacé de mourir de faim dans son camp, se vit bientôt forcé de les reprendre, et il commença enfin une humble retraite dont chaque étape avait été fixée d'avance.

* * *

Terminons cette étude en reproduisant une page du beau travail de M. A. Chuquet, Elle a trait à la bravoure des chefs pendant la canonnade de Valmy:

Les officiers prussiens allaient et venaient au milieu de leurs soldats et leur recommandaient le courage et le sang-froid. Le vieux colonel Paczynsky, qui souffrait de la goutte et se faisait traîner en voiture depuis quelques jours, parut à cheval devant son bataillon en disant qu'en un pareil moment il ne pouvait rester en arrière. Le roi de Prusse était le plus intrépide de tous. Il se promenait au petit pas, d'un air calme et assuré, sur le front de la première ligne et au milieu de l'avant-garde. Les soldats du régiment de Kleist baissaient la tête pour laisser passer les boulets: « Vous n'avez pas honte, cria Frédéric-Guillaume; regardez-moi, qui de vous donne autant de prise aux boulets? » et il vint se placer devant le premier rang, immobile sur son cheval, offrant sans crainte sa haute stature aux projectiles. « Voyez, disait un officier à ses hommes, voyez ce vieux soldat qui ne craint pas pour sa peau; nous serions de bien mauvais Prussiens si nous avions peur. »

Mais l'intrépidité des généraux français égalait celle du roi de Prusse. Kellermann était à cheval, près du moulin, dans l'endroit le plus dangereux, en avant des cuirassiers. A ses côtés se tenaient les deux fils du duc d'Orléans, le duc de Chartres qui commandait une brigade de cavalerie composée du 14e et du 17e dragons, et son jeune frère, le duc de Montpensier, qui servait d'aide de camp à son aîné; « les princes français ne m'ont pas quitté, écrivait Kellermann, et se sont montrés au mieux. Chartres a déployé un grand courage, et Montpensier, un sang-froid que son extrême jeunesse rend encore plus remarquable ». (Lettre du 21 septembre). Les deux chefs de l'artillerie de l'armée du centre, le lieutenant général d'Aboville et le maréchal de camp Sénarmont, dirigeaient le feu des batteries. Linck, Muratel,

Pully exhortaient l'infanterie et la cavalerie; la contenance des nôtres, dit Pully, était superbe et les rangs se serraient à mesure qu'ils étaient éclaircis par le canon.

Sénarmont eut son cheval tué sous lui; le lieutenant-colonel du 5e bataillon de grenadiers réunis, Lormier, fut mortellement blessé; ses soldats s'empressèrent autour de lui pour le relever et lui témoigner leur douleur : « Mes amis, leur répondit-il, demeurez à votre poste, je meurs content, la cause de la liberté triomphe ».

Kellermann faillit périr; son cheval fut atteint par un boulet qui perça sa schabraque et déchira le bas de sa capote. Une députation des régiments vint le prévenir de ne pas s'exposer davantage; mais il donnait l'exemple à ses troupes et il a remarqué lui-même que sa propre fermeté contribua plus que tout le reste à l'incroyable fermeté de son armée. « Nous avons tremblé plusieurs fois pour la vie de notre général, lisons-nous dans une lettre d'un de ses soldats, il a eu son cheval tué sous lui et, pendant huit minutes qu'il est resté à pied, quinze à dix-huit boulets sont tombés à ses côtés.

Dumouriez arrivait vers cet instant à la butte du moulin, « au fort de l'affaire et dans le feu le plus vif ». On le vit s'entretenir froidement avec son collègue, au milieu des projectiles qui pleuvaient autour de lui; vous connaissez sa valeur, mandait Kellermann à Servan, c'est tout dire (1).

---

(1) Dumouriez donna dans maintes occasions la preuve d'une froide intrépidité. A son arrivée au camp de Sedan (29 août), une grande partie de l'armée était prévenue contre le nouveau général; on le regardait comme un homme de plume dont la vie s'était passée dans les bureaux du ministère et dans de petits commandements; on l'accusait d'avoir perdu Lafayette par ses intrigues. Il ne vit partout que des visages sombres et irrités; pas de cris, pas de vivats, mais le silence d'une armée chagrine et méfiante. Un grenadier osa dire tout haut : « C'est ce b...là qui a fait déclarer la guerre. » Dumouriez entendit le mot. « Croyez-vous, répondit-il, gagner la liberté sans vous battre ? » Un autre cria : « A bas le général ! » Il courut au bataillon d'où partait ce cri, puis, tirant son épée : « Que ce mauvais soldat, dit-il, vienne se mesurer avec moi ! » Personne ne bougea. « Mes amis, reprit-il, cet homme est un lâche, indigne de demeurer parmi vous. » Le soldat fut maltraité par ses camarades et Dumouriez acclamé.

Depuis lors, Dumouriez fut chéri de la troupe comme un père de ses enfants. Dans une lettre datée de Paris (26 septembre) et non signée, mais qui est évidemment de la baronne d'Angel, on lit ceci : « Quant à l'amour que tes soldats ont pour toi, j'y ai toujours cru, aussi je n'en suis point étonnée; tu as tout ce qu'il faut pour te faire aimer d'eux et de beaucoup d'autres. » (*A. Chuquet. Op. cit.*)

Le Siège de Lille [1]

Offensive des Autrichiens

Pendant que le général de Clerfayt et les Prussiens tentaient de pénétrer dans la Champagne, le duc Albert de Saxe-Teschen, qui couvrait les Pays-Bas, avait pris l'offensive. Ses forces consistaient en 37 bataillons et 40 escadrons; un tiers de ces troupes était dispersé dans les garnisons; le surplus formait deux camps, l'un de 14 bataillons et 22 escadrons, se trouvait à Mons, l'autre, de 9 bataillons et 6 escadrons, était à Tournai..

Les Autrichiens firent d'abord de petites conquêtes. Le départ de Duval et de Beurnonville laissait la Flandre à leur discrétion. Il ne restait que très peu de troupes entre Lille et Maubeuge. La Bourdonnaye commandait en chef cette frontière. Moreton et Ferrand étaient à Valenciennes, La Noue à Maubeuge, mais Moreton s'établit bientôt à Saint-Amand pour être plus à portée du camp de Maulde, où il restait de 8 à 9,000 hommes (11 bataillons et 2 escadrons).

Le feld-maréchal lieutenant Latour franchit la frontière le 5 septembre; il enleva les postes de Lannoy et de Roubaix, sur la Lys, et la petite ville de Comines; il détruisit à coups d'obus quatorze bateaux chargés de vivres et de munitions.

Moreton jugea la position intenable, évacua le camp de Maulde et se retira le 7 septembre derrière la Scarpe, entre Bruille et Saint-Amand. Mais Latour attaqua son arrière-garde à Mortagne et à Château-l'Abbaye. Moreton se retira de nouveau sous les murs de

---

(1) Cf. pour le siège de Lille. *A. Chuquet. — Guillaume. — Ferrand. Relation. — Lahure. Souvenirs militaires. — La Jonquière. La bataille de Jemappes. — Les Victoires et Conquêtes. — Delhaize. — Arch. adm. de la Guerre. R. F., etc.*

Valenciennes, pendant que les Impériaux se rendaient maîtres de Maulde, de Bruille, de Saint-Amand et d'Orchies (8-10 septembre). Les avant-postes autrichiens poussaient jusqu'aux environs de Condé, dont le gouverneur ouvrait les écluses.

Ferrand ayant fait observer à Moreton qu'il était important de conserver la communication entre Valenciennes et Condé, Moreton fit occuper les villages de Bruay et Escampon, Freumes, le long de la rive gauche de l'Escaut, ainsi que les villages d'Hasnon sur la Scarpe, Waters et les bois adjacents.

Voici sur ces combats, qui précédèrent le siège de Lille, quelques renseignements tirés de l'Histoire des Régiments nationaux des Pays-Bas au service d'Autriche : Au commencement du mois de septembre, de grands détachements, tirés des deux camps de Mons et Tournai, avaient commencé une diversion en faveur des Prussiens. Une colonne, conduite par le baron de Beaulieu, marcha, le 3, sur Quiévrain, tandis qu'une seconde colonne se dirigeait par Beaumont sur Philippeville; d'un autre côté, le comte de Latour, qui campait à Tournai, dut menacer Lille à la faveur de cette démonstration.

Latour fit d'abord enlever la petite ville de Lannoy, le 4, par un détachement de troupes wallonnes. Le lieutenant-colonel Montigny (1), du régiment de Ligne, dirigea l'attaque contre la porte de Courtrai, obtint un plein succès, et mérita d'être cité honorablement pour sa belle conduite.

Quelques divisions du régiment de Murray combattirent, pendant les journées du 4 au 6, pour la possession des positions de Pont-Rouge, Warneton, Comines et Wervicq, sur la Lys; le major de Longpret (2), le capitaine Jean de Meys et le lieutenant Jamez, de ce corps, se firent remarquer par leur intrépidité; les deux premiers furent blessés. L'enseigne Dussignen, du régiment de Wurtemberg, se distingua également à Comines, dans les combats du 6.

Du côté des Français, le Bruxellois Charles-Joseph Evers, entré à Menin à la tête de l'avant-garde (Légion belge), se signala égale-

---

(1) Cet officier supérieur, ainsi que son frère, qui était major dans le même régiment, appartenait à une famille du Luxembourg qui a donné un grand nombre de vaillants officiers. (*Général baron Guillaume. Op. cit.*)

(2) *Elie-François-Joseph de Wolff de Longpret*, d'une famille noble de Mons, avait trois frères au service impérial, dans les régiments nationaux : *Jean-Alexis de Wolff, seigneur de Steenhuyze*, capitaine au régiment de Murray; *Louis-Dominique-Joseph-Régis de Wolff de la Marselle*, plus tard colonel de Clerfayt et général-major; entré au service à 14 ans, il avait fait la guerre de Sept Ans; et *Eugène-Joseph de Wolff de Cauderlier*, officier au régiment de Murray.

ment le 6, au combat sur la Lys, en se jetant à la nage, suivi d'un petit nombre de Liégeois et d'autres Belges, pour aller délivrer des prisonniers faits par les Autrichiens (1).

Le général de Latour attaqua bientôt après les troupes du camp de Maulde; il les atteignit précisément au moment où elles cherchaient à se replier derrière la Scarpe, les mit en fuite et s'établit à Orchies, Saint-Amand et Vieux-Condé (8 septembre). Cette pointe fournit aux troupes wallonnes une nouvelle occasion de montrer leur bravoure : un bataillon du régiment de Clerfayt, qui assista à la prise de Saint-Amand et de ses immenses magasins, se conduisit de manière à mériter les éloges les plus flatteurs; le lieutenant Horrion, des dragons de Latour, ayant été chargé de faire une reconnaissance des postes établis à Orchies, déploya dans cette mission une résolution et une énergie qui lui valurent une mention honorable dans le rapport officiel.

Après les succès que venait de remporter le comte de Latour, avec l'aile droite de l'armée autrichienne, le duc de Saxe résolut d'assiéger Lille, dès qu'on aurait pu tirer des arsenaux des Pays-Bas un matériel suffisant pour une aussi grande entreprise.

En poussant une reconnaissance vers cette forteresse, le 11 septembre, les Autrichiens se trouvèrent engagés dans une lutte opiniâtre avec un détachement ennemi, qui était en marche sur la route de Douai. Dans cette rencontre, les Français eurent le dessous. Le capitaine baron Vincent, des dragons de Latour, et son escadron, déployèrent une extrême bravoure. Cet officier, ainsi que les lieutenants de Saint-Quentin, Hanquez et Ducroizet (2), furent mentionnés par le général dans sa relation de la journée.

Peu de jours après, le lieutenant de Saint-Quentin se distingua de nouveau : ayant été chargé de faire une patrouille dans la direction de Lille, avec quelques cavaliers du régiment de Latour, et un détachement de chasseurs de Mahony (3), cet officier donna sur une colonne dix fois plus nombreuse que sa troupe. Après un combat très vif, dans lequel les Républicains perdirent beaucoup de monde, la colonne entière fut mise en fuite et poursuivie jusque sous les murs de Lille.

(1) *Général baron Guillaume. (Op. cit.)*

(2) *Jean-Baptiste Ducroizet* était un émigré français. Fait prisonnier au cours de la campagne, il fut condamné à mort et exécuté le 23 septembre 1794.

(3) Le corps franc de *Mahony* (Feldjäger) ne fut créé qu'en 1797; il s'agit ici des chasseurs allemands. (Par opposition aux Tyroliens. Voir chap. I. L'armée autrichienne.)

Presque en même temps (18 septembre), le major Clauwez (1), du régiment de Wurtemberg, se portait de Comines sur Pont-Rouge, avec un détachement composé de troupes de différentes armes, surprenait le blokhaus que les Républicains y avaient construit et faisait toute la garnison prisonnière. Indépendamment du major Clauwez, qui obtint des éloges mérités pour sa belle conduite, le sous-lieutenant Ferrare fut cité dans le rapport pour sa coopération distinguée à cette affaire; il servait dans la division du régiment de Wurtemberg qui faisait partie du détachement.

Le même jour où l'armée de Saxe-Teschen allait assiéger Lille, le capitaine Kettelbuttel, du régiment de Wurtemberg, soutenu par les ulans francs de Galicie, chassa les troupes françaises du village de Les Ecluses et les rejeta au delà de la Lys; le lendemain, le même officier attaqua impétueusement les Français dans leurs retranchements de Pont-Rouge, de l'autre côté de la rivière et s'empara de cette position, après avoir fait subir de grandes pertes aux défenseurs.

Investissement de Lille

Le duc Albert voulait prendre Lille (2) et non Condé, dit M. Chuquet; il lui semblait aisé de faire tomber la principale barrière du Nord de la France. Comme Brunswick à Verdun et à Longwy, il terrifierait la bourgeoisie de la ville et enlèverait la capitulation à force de bombes. Il oubliait qu'il ne disposait, comme le reste des Alliés, que de moyens insuffisants. Lorsque le corps de Beaulieu, qui venait de Mons eût fait sa jonction avec le corps de Latour, les forces autrichiennes comprenaient 11 bataillons, 4 compagnies légères et 12 escadrons, c'est-à-dire 11,000 fantassins et 1,840 cavaliers (3). Ce n'était pas assez pour investir une ville d'un périmètre très considérable

(1) *Charles comte de Clauwez-Briant* devint colonel du régiment de Wurtemberg, puis général-major en 1800.

(2) Lille n'était devenue définitivement française que par le traité d'Utrecht (1713), bien que les rois de France l'eussent prise et occupée plusieurs fois au moyen-âge. Charles V l'ayant cédée à Louis de Maele en 1369, elle passa par héritage aux ducs de Bourgogne, dont l'un, Philippe-le-Bon, en fit sa résidence, puis à l'Autriche et à l'Espagne. Louis XIV en fit le siège et s'en empara en 1667. Elle fut reprise par le prince Eugène et le duc de Marlborough en 1708 et rétrocédée à la France cinq ans plus tard.

(3) Les troupes nationales des Pays-Bas qui prirent part à l'investissement furent les régiments et les grenadiers de Wurtemberg, Murray, Ligne, un bataillon de Clerfayt, avec le colonel baron de Vogelsang et les dragons de Latour.

et pour vaincre une garnison qui recevait des renforts tous les jours. Le parc d'artillerie ne renfermait que 50 canons et 12 mortiers; encore était-ce de vieilles pièces ramassées de tous côtés dans le châteaux et les villes des Pays-Bas et mises tant bien que mal en état de servir; vingt sortaient de l'arsenal d'Anvers, six petits mortiers avaient été tirés de la citadelle de Namur.

L'armée du duc Albert se mit en marche le 24 septembre. Elle laissa 14 compagnies à Mons et entre Mons et Maubeuge la division du feld-maréchal lieutenant Lilien. Le colonel Keim demeurait à Saméon avec 2 bataillons, 3 compagnies légères et 6 escadrons pour observer les garnisons de Valenciennes, de Douai, de Condé.

Le corps d'émigrés du duc de Bourbon restait cantonné près de Namur. Ces 4,000 hommes avaient demandé, sans pouvoir l'obtenir, l'autorisation de se joindre aux troupes de Clerfayt en Champagne. Saxe-Teschen n'en voulait pas non plus. S'il faut en croire du reste les récits des témoins oculaires, « la noble armée française », commandée par Mgr le duc de Bourbon, comme elle s'intitulait elle-même, ne pouvait guère inspirer que la pitié et 1,200 hommes en auraient eu facilement raison.

* * *

Lille passait pour le chef d'œuvre de Vauban. Sa citadelle, entourée d'un double fossé et d'un double chemin couvert, formait un pentagone régulier, armé de cinq bastions et de courtines protégées par des tenailles en terre. Les angles rentrants de l'avant-fossé étaient garnis, du côté de la campagne, par sept demi-lunes. La ville elle-même avait une enceinte que défendaient quatre ouvrages à cornes et quatorze bastions couverts de demi-lunes et de tenailles (1).

Elle renfermait de grands approvisionnements. La garnison comptait de 7 à 8,000 soldats de ligne et volontaires, 1,200 cavaliers

---

(1) La citadelle et la partie de l'enceinte tournée vers le nord et l'est existent encore. La ville, qui comptait déjà 50,000 habitants en 1667, lors du siége entrepris par Vauban, s'est seulement étendue vers le Sud-Ouest. Elle a englobé le faubourg de Notre-Dame (à l'ouest), qui est aujourd'hui limité par une nouvelle enceinte fortifiée. Le village et le faubourg de Fives étaient situés à cheval sur le croisement des routes de Lannoy et de Tournai, à l'est de la place; le faubourg des Malades se trouvait au sud, au croisement des routes d'Arras et de Paris. Il y avait là une prodigieuse quantité de moulins à vent. La carte de Cassini en montre plus de soixante sur quelques centaines de mètres. Le faubourg de la Madeleine s'étendait au nord-est, celui de Saint-Maurice s'ouvrait entre Fives et la Madeleine.

et 132 canonniers (1). C'était peu pour servir l'artillerie, dont les pièces en bon état étaient assez nombreuses, mais les canonniers de Lille, formant deux compagnies aux ordres des capitaines Nicquet et d'Ovigneur, prouvèrent que la bravoure peut suppléer au nombre (2).

Dumouriez avait nommé pour commander à Lille le maréchal de camp comte Ruault de la Bonnerie, ancien lieutenant-colonel du 5e bataillon des Chasseurs Cantabres, puis colonel du régiment de Bourbon (56e) et celui-ci avait pris tous les moyens qui pouvaient contribuer à mettre la ville dans un bon état de défense. Il avait particulièrement donné tous ses soins pour conserver libres les communications avec Béthune, Dunkerque, et les autres places. Mais la conversation de Lille étant, dans les circonstances présentes, un objet de la plus haute importance, le lieutenant général Duhoux fut envoyé pour prendre le commandement supérieur de la place. Le 29 septembre, Duhoux fut appelé à Paris et Ruault dirigea dès lors la défense, dont il eut tout

---

(1) Au 23 septembre, la garnison de Lille se composait des troupes suivantes :

15e d'infanterie (ex-Béarn)	666 hommes.
24e d'infanterie (ex-Brie)	376 hommes
56e d'infanterie (ex-Bourbon)	645 hommes
90e d'infanterie (ex-Chartres)	513 hommes
Soit 2,400 fantassins.	
6e de cavalerie (ex-Roi)	356 hommes
13e de cavalerie (ex-Orléans)	450 hommes
3e hussards (ex-Estherazy) (1 esc.) .	322 hommes
Soit 1,128 cavaleries dont la moitié démontés.	
3e d'artillerie (ex-Besançon)	132 hommes
3e bataillon de la Légion belge . . .	425 hommes
1er bataillon de la Manche	522 hommes
1er bataillon de l'Oise	457 hommes
3e bataillon de l'Oise	457 hommes
4e bataillon de la Somme	576 hommes
Bataillon de l'Eure	467 hommes
Bataillon du Nord	368 hommes
2e bataillon de la Somme	660 hommes
Bataillon du Calvados	654 hommes
2e bataillon des Vol. nation.	745 hommes
Bataillon du Pas-de-Calais	482 hommes
Soit 5,378 volontaires.	
Canonniers	110 hommes

(*Général baron Lahure. Souvenirs militaires.*)

(2) La création de ce corps remonte au 2 mai 1483. Un règlement en date du 16 juin 1885, signé par le général Campenon, a abrogé celui du 23 juillet 1858 et régit aujourd'hui la constitution et le fonctionnement du

'honneur. Il avait pour aide de camp le capitaine Morand, qui devint énéral de division, comte de l'Empire et pair de France (1).

Parmi les défenseurs de Lille, nous avons retrouvé Jacques-Pierre-Iarie *Puthod*, alors officier subalterne d'infanterie, nommé adjoint ıx adjudants généraux après le siège, et qui fut, sous l'Empire, géiral de division et baron. Il était né à Bourg-en-Bresse en septembre 769.

Le génie était commandé par le maréchal de camp de Champmon (2), le lieutenant-colonel Garnier et le capitaine Marescot (3), lus tard général de division, comte de l'Empire et premier inspecteur énéral du génie sous les Bourbons. L'artillerie avait à sa tête le lieu-

---

ıtaillon de canonniers volontaires de Lille. Il est doté, en temps de paix, une organisation permanente et d'un conseil d'administration semblable à ılui des bataillons d'artillerie de forteresse, dont il reçoit l'instruction. Il ıit partie de la territoriale. En 1792, les canonniers de Lille portaient le ıng habit à la française, bleu foncé, à revers carrés de même; le collet ıtourné, les parements et leurs pattes, le passepoil, les retroussis et les ıaulettes à franges étaient rouges; les boutons jaunes; la culotte bleue se ırtait avec les longues guêtres blanches; la banderole de giberne et le ıudrier porte-sabre, en buffle blanchi, croisaient sur la poitrine; le chapeau ait noir avec la cocarde tricolore et le pompon rouge. Outre le sabre, les ınonniers étaient armés du fusil.

A part la grenade rouge du képi et du collet, l'uniforme est aujourd'hui même que celui de l'artillerie de l'armée, mais les boutons sont estampés ı deux canons croisés surmontés du mot Lille et portent le millésime 1483, ıte de la création du corps. (*Annuaire de l'armée française et documents de '. R. Humbert.*)

(1) *Louis-Charles-Antoine-Alexis Morand*, né à Pontarlier (Doubs), en '71, s'était engagé au début de la Révolution dans les volontaires de Doubs. commanda plus tard la 88e demi-brigade et devint général après la camıgne d'Egypte. Il se signala surtout après Austerlitz dans le commanıment d'une des trois divisions célèbres du corps de Davout. Aide de camp ı l'Empereur et colonel des chasseurs à pied de la Garde impériale, qu'il ımmandait à Waterloo, il mourut en 1835.

(2) *Marie-Pierre-Félix Chesnon de Champmorin*, né à Chinon, le r décembre 1736, d'abord lieutenant à la suite au régiment d'Artois-infanterie 26 mars 1755, entra dans le corps des ingénieurs l'année suivante et devint ıef de bataillon le 17 février 1788. Colonel directeur des fortifications le r avril 1791, maréchal de camp le 7 septembre 1792, il obtint le commanıment d'une division le 1er novembre, fut suspendu le 24 juillet 1793 et intégré le 13 juin 1795. Destitué le 2 novembre 1795, un arrêté du directoire ıutorisa le 9 février 1796 à prendre sa retraite. Il avait fait les campagnes ı 1759 (Côtes de Bretagne), de 1760 à 1762 en Allemagne, de 1792 à 1795 à ırmée du Nord. Il fut blessé d'un coup de canon à l'affaire de Pellenberg. *Arch. Guerre. R. F.*)

(3) *Armand-Samuel, comte Marescot*, né à Tours en 1758, mort en 1832.

tenant-colonel Georges de Guiscard de Bar, promu général le 8 mars, 1793 et blessé mortellement quelque temps après à Neerwinden (1).

Parmi les troupes qui formaient la garnison, on remarquait le 3e bataillon de la Légion belge sous les ordres de Pierre-Jacques Osten (encore un divisionnaire de l'Empire) avec François Leunckens, Lahure, Ghigny, Evers, Lambert Kreymans et Marchal comme capitaines, et la garde nationale lilloise, commandée par le brave Bryan.

Les premières opérations du siège

Le duc de Saxe-Teschen établit ses batteries le 23. Le centre de l'armée autrichienne était à Flers, l'aile droite s'appuyait à Mons-en-Barœul, l'aile gauche s'étendait au delà de Lezannes.

Le feldzeugmeister Browne avait été chargé de diriger l'attaque. Il fit ouvrir les tranchées par les ingénieurs marquis du Chasteler et Duhamel, lieutenants-colonels.

Les travaux furent menés avec la plus grande rapidité, malgré les sorties des assiégés. Le 25, à 6 heures du matin, ils étaient déjà fort avancés. La tranchée partait du village d'Hellemmes, sur la route de Tournai, à environ 900 toises de la place, et gagnait en quatre zigzags les derrières du village de Fives.

La parallèle courait dans la rue de ce faubourg, qui est perpendiculaire à la chaussée, et ne sortait pas encore dans la campagne. Mais continués les jours suivants, les travaux comprirent bientôt tout l'espace entre le faubourg de Fives et celui des Malades, jusqu'au prolongement de la branche gauche de l'ouvrage à corne de la Noble-Tour. Les travaux furent terminés le 28. Les batteries furent placées par échelons à 200 pas de distance (2). La ligne des retranchements

---

Il était fils d'un exempt aux Gardes du corps. Il manqua d'être massacré avec Dillon et Berthois en avril 1792. Il assista aux sièges de Toulon, de Charleroi, de Landrecies, du Quesnoy, de Valenciennes, de Condé, de Maestricht. Carnot le raya de la liste des émigrés, où figurait son nom, bien qu'il n'eût jamais quitté la France, mais, à Charleroi, Marescot avait osé résister au commissaire de la Convention Saint-Just. Divisionnaire le 8 novembre 1794, il reçut, après le 18 brumaire, le commandement du corps de génie et l'administration des fortifications, c'est-à-dire l'emploi qu'avait occupé Vauban. Compromis lors de la capitulation de Baylen, il fut disgracié, reparut un instant sous les Bourbons, puis se retira à Chalay (Vendômois).

(1) *Allent (Pierre-Alex.-Jos.)*, né à Saint-Omer en 1772, colonel du génie à qui l'on doit plusieurs ouvrages de valeur, débuta comme simple canonnier pendant le siège de Lille.

(2) Il y avait cinq batteries de 29 pièces. *(A. Chuquet.)*

se trouvait ainsi comprendre les villages de Roubaix, Lannoy, Tourcoing et leurs alentours. Le quartier général se transporta à Annapes.

De son côté, Duhoux assembla le Conseil de guerre et celui de la commune, déclara la place en état de siége, ordonna l'évacuation des magasins à poudre, dits de la vieille porte de Fives et de la Noble-Tour, situés sur le front d'attaque, et décida que les inondations dont Lille était susceptible, seraient tentées (1).

Combat de Fives

L'établissement des ouvrages autrichiens n'avait pas été sans de vifs combats, livrés principalement du côté de Fives. Ils donnèrent à nos Belges l'occasion de s'aguerrir et de récolter des lauriers.

Le 24, une sortie dirigée par les lieutenants-colonels Valhubert (2) et Depierre refoula d'abord les travailleurs ennemis, mais dut céder à son tour devant les renforts autrichiens.

Saxe-Teschen fit alors attaquer les faubourgs. Le 25, quelques détachements, commandés par le général Sztaray, se glissant dans les rues obligèrent les grands gardes à se replier sur la lunette de Fives et dans les chemins couverts. On dut se résoudre à livrer aux flammes le faubourg Saint-Maurice et celui de Fives où l'ennemi pouvait s'abriter. Mais les Belges ne parvinrent à détruire le faubourg de Fives qu'après un combat obstiné, qu'ils soutinrent dans les rues contre les chasseurs tyroliens. La compagnie du capitaine Ghigny, dont Evers était le capitaine en second, fut très fortement engagée.

D'après M. Chuquet, les Tyroliens occupèrent Hellemmes après avoir refoulé dans le faubourg de Fives un détachement des hussards d'Estherazy et repoussé sur le soir un bataillon de volontaires qui revenait à la charge. Voici d'ailleurs quelques détails sur ces combats qui se répétèrent tous les jours jusqu'au 28 septembre.

---

(1) Le général Duhoux commanda plus tard une colonne républicaine dans la Vendée (septembre 1793); accusé d'avoir été d'intelligence avec son neveu, le chevalier Duhoux, officier supérieur des Vendéens, pour faire écraser les troupes sous ses ordres, il fut mis en jugement, condamné à mort et exécuté.

(2) *Roger Valhubert*, né à Avranches en 1764, s'engagea dans le régiment de Soubise-Rohan; rentré chez lui à l'époque de la Révolution, il fut nommé chef du 1er bataillon de la Manche. Après s'être distingué dans plusieurs occasions, il reçut, le 30 décembre 1802, une arme d'honneur avec une lettre très flatteuse du premier consul, pour sa belle conduite à Marengo. Elevé en 1804 au grade de général de brigade, il fut employé à la grande armée et fut tué, comme on sait, à Austerlitz. Son nom a été donné à une place de Paris. Nous aurons l'occasion de reparler de cet héroïque soldat.

Le régiment de Wurtemberg et un bataillon de Clerfayt contribuèrent puissamment à repousser les défenseurs, dit le général Guillaume. Le bataillon de Clerfayt, animé par le courage de son major le chevalier de Ribaucourt, repoussa non sans éprouver de grandes pertes, le centre des Français lorsque ceux-ci tentèrent, vers une heure du matin, une grande sortie sur trois colonnes. (Attaque du 25).

Sztaray avait affaire à forte partie. Les légionnaires d'Osten, au nombre de 250, embusqués dans le faubourg, lui tuaient ses hommes comme des mouches et perdaient eux-mêmes peu de monde. Dans la sortie du 26, Osten eut deux blessés.

Un légionnaire belge, tapi derrière le pignon d'une maison, tira quarante coups de carabine et tua ou blessa quarante Casquettes (on appelait ainsi les Tyroliens). Un boulet de canon vint malheureusement emporter ce brave (1).

Il serait injuste de ne pas citer du côté des Autrichiens, outre le major de Ribaucourt, les capitaines Weser, Rabenel, de Jardin, Rayd, les lieutenants Strauch, Dermetz, Perremans, Schuster, Gallez, Bless, de Hérissem, Wassimont et Vogelsang, les enseignes Diemart, Wouwermans, Noel, le caporal Morelle et le soldat Anseau, appartenant aux régiments nationaux, et qui méritèrent les éloges du général Sztaray. Morelle et Anseau reçurent en récompense de leur conduite la médaille d'argent (2).

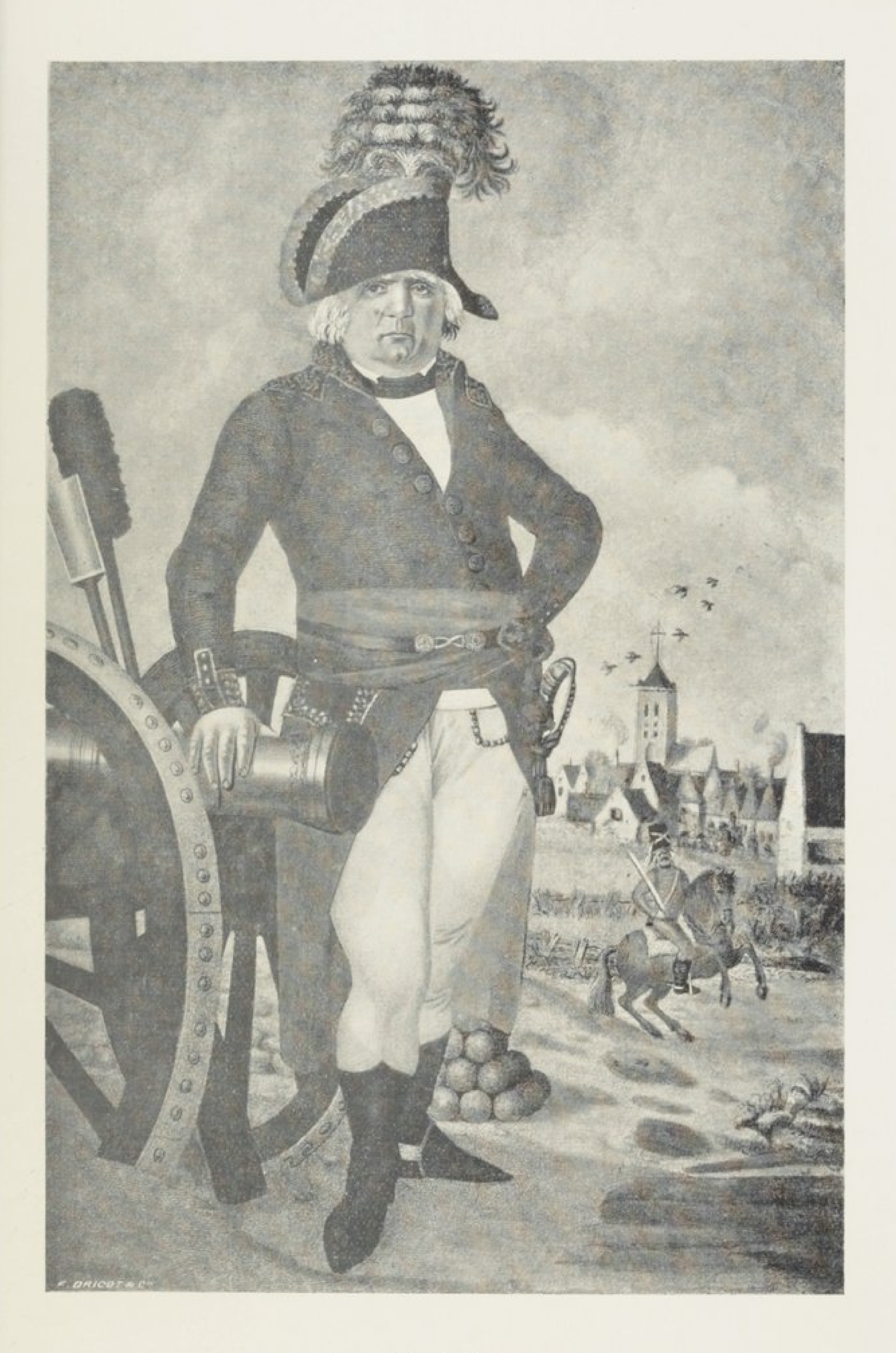
Combat de Quesnoy-sur-Deule

L'investissement de Lille n'était pas complet. Vainement, dit M. Chuquet, le colonel baron Mylius occupait Quesnoy-sur-Deule à l'aile droite des assiégeants et poussait des détachements de cavalerie sur la rive gauche de la rivière jusqu'au canal de Douai. Vainement le colonel Keim envoyait ses hussards et ses uhlans jusqu'à Haubourdin; faute de troupes (il eût fallu, reconnaît Schels, 40,000 hommes et l'on n'avait que 10,896 fantassins et 1,840 cavaliers), le duc de Saxe-Teschen n'avait pu former autour de la place une barrière continue et ses positions ne s'étendaient que de la basse Deule (le Trou, la Madeleine), jusqu'à l'embranchement des routes d'Arras et de Douai. Son aile gauche était si faiblement couverte que le 27 septembre, 5,000 hommes des garnisons du Quesnoy, de Bouchain, de Valenciennes, de Douai, de Condé, commandés par le maréchal de camp Ferrand et

---

(1) *Lettres citées par M. J. Delhaize. La Domination française en Belgique. Bruxelles, Lebègue et Cie, 1910.*

(2) *Général baron Guillaume.* (*Op. cit.*)



Le Général Osten

d'après une gravure coloriée de G. Koekers
au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Royale



traînant avec eux douze pièces de canon, s'emparèrent de Saint-Amand (1).

Cette expédition fut inutile. Les soldats se débandèrent, s'enivrèrent, pillèrent les maisons. Il fallut appeler en soutien une réserve de 1,200 hommes que dirigeait Lamarlière. On craignit d'être attaqué par les Autrichiens du camp de Maulde, et par ceux d'Orchies et de Marchiennes. Il fallut évacuer de nouveau Saint-Amand.

S'il faut en croire les états de services du général Osten, Quesnoy-sur-Deule fut repris par les Belges ainsi que Dellemont et Pont-Rouge, et l'attitude ferme des braves légionnaires de « Palouche » empêcha les Autrichiens de cerner complètement Lille (2).

Un déplorable accident priva la Légion belge d'un de ses bons officiers. Le capitaine Marchal et le lieutenant Raymackers (Jacques-Mathieu) de Tirlemont, appartenant à l'artillerie de ce corps, furent envoyés de Quesnoy-sur-Deule avec deux sous-officiers, pour aller prendre à Lille des armes et des munitions d'infanterie. Comme Raymackers revenait avec les fourgons, il reçut, par une fatale méprise, au travers du corps, une balle qui alla frapper également un des sous-officiers. Le malheureux lieutenant expira ainsi que le sergent, une demi-heure après avoir reçu le coup de feu qui fut tiré par un factionnaire d'un bataillon national arrivé le même jour au Quesnoy pour y relever le régiment de Dillon. Raymackers laissait une femme et trois enfants (3).

Réponses des Lillois aux sommations

Le 29 septembre, à 11 heures du matin, le major d'Asper, précédé d'un trompette, se présente à la porte de Saint-Maurice, est introduit, les yeux bandés, au Conseil de guerre, et remet au commandant et à la municipalité de Lille deux sommations (4).

---

(1) L'avant-garde de Ferrand était commandée par Jean-Nestor Chancel, adjudant général, qui s'empara de St-Amand après un combat de trois heures. (*Arch. Guerre. R. F.*)

(2) *Arch. Guerre. R. F.*

(3) *Arch. Guerre. R. F. Jacques-Mathieu Raymackers* avait trois frères, dont deux furent tués au service, le premier à Lagronegro (Naples), en 1806, le second en 1813.

(4) Ces sommations étaient ainsi conçues :

« M. le Commandant, l'armée de S. M. l'Empereur et Roi, que j'ai l'honneur de commander, est à vos portes; les batteries sont dressées; l'humanité m'engage, Monsieur, de vous sommer, vous et votre garnison, de me rendre la ville et la citadelle de Lille, pour prévenir l'effusion du sang. Si vous vous y refusez, Monsieur, vous me forcerez, malgré moi, de bombarder

Les assiégés répondent avec énergie. « La garnison que j'ai l'honneur de commander, et moi, disait Ruault, sommes résolus de nous ensevelir sous les ruines de cette place, plutôt que de la rendre à nos ennemis; et les citoyens, fidèles à leurs serments de vivre libres ou de mourir partagent nos sentiments, et nous seconderont de tous leurs efforts. » André, maire de Lille, fit cette réponse encore plus énergique par son laconisme: « Nous venons de renouveler notre serment d'être fidèles à la nation, de maintenir la liberté et l'égalité, ou de mourir à notre poste. Nous ne sommes pas des parjures. »

Ces deux réponses sont rendues publiques par la voie de l'impression. Elles raniment et électrisent le courage des habitants de Lille. Tous jurent de se défendre jusqu'à la dernière extrémité, plutôt que de subir le joug des étrangers. Ils reconduisent l'envoyé autrichien aux cris mille fois répétés de : Vive la nation! vive la liberté! et lui prouvent qu'il n'existe qu'un sentiment dans la ville, celui d'opposer une invincible résistance.

Le Bombardement

Le même jour, à 3 heures après-midi, 24 canons de gros calibre, chargés à boulets rouges, et 12 mortiers tirent sur la ville avec une extrême violence. Cette décharge est suivie de plusieurs autres, qui se succèdent avec rapidité : au bout de quelques heures, la ville est couverte d'une grêle de bombes, d'obus et de boulets rouges. A ce signal, l'artillerie de la place redouble d'ardeur et mêlant son fracas à celui de l'artillerie autrichienne, on n'entend plus, pendant le reste de la journée, qu'un feu roulant de canons, de mortiers, de bombes, qui se prolonge même pendant la nuit.

Les habitants effrayés, fuient de leurs maisons. Soudain, les rues,

---

une ville riche et peuplée que j'aurai désiré ménager. Je demande incessamment une réponse catégorique.

Fait au camp devant Lille, le 29 septembre 1792.

(Signé) ALBERT. »

« A la Municipalité de Lille. Etabli devant la ville, avec l'armée de S. M. l'Empereur et Roi, confiée à mes ordres, je viens en vous sommant de la rendre, ainsi que la citadelle, offrir à ses habitants sa puissante protection. Mais si, par une vaine résistance, on méconnaît les offres que je leur fais, les batteries étant dressées et prêtes à foudroyer la ville, la Municipalité sera responsable à ses concitoyens de tous les malheurs qui en seraient la suite nécessaire.

Fait au camp devant Lille, le 29 septembre 1792.

(Signé) ALBERT DE SAXE. »

les places publiques sont désertes. Les bombes et les boulets dispersent les groupes nombreux qu'une curiosité inquiète et la gravité des circonstances ont rassemblés çà et là. Bientôt le feu se manifeste aux casernes de Fives, à l'église de Saint-Etienne, à Saint-Sauveur, dont la flêche élancée s'écroule avec fracas, et dans les différents quartiers de la ville.

Des secours prompts et abondants, tantôt efficaces, tantôt inutiles, dirigés par les chefs militaires et les officiers municipaux, se portent sur tous les points avec rapidité. La mort vole sur cette cité populeuse, une terreur muette est peinte sur tous les visages. La nuit vient encore augmenter l'horreur de cette situation. Le quartier de Saint-Sauveur, plus immédiatement exposé aux coups, devient le foyer de l'incendie le plus violent.

Une grêle de bombes et de boulets le rend inaccessible aux secours les plus intrépides. Vainement, deux magistrats et l'adjudant du génie Flayelle y pénètrent momentanément : ils n'y peuvent tenir que quelques instants : ils n'en sortent qu'à travers mille périls. Ne pouvant éteindre les flammes, on se borne à mettre un terme à leurs progrès, et à les empêcher de franchir les rues qu'on leur laisse pour limites.

Plusieurs familles, qui s'étaient réfugiées pêle-mêle dans les caves, se croyant en sûreté sous de faibles voûtes, y trouvent une mort cruelle. Etouffées par le feu ou la fumée, elles périssent écrasées par les bombes ou par les débris de leurs maisons embrasées. L'incendie se déploie avec une telle activité, il s'élève à une si grande hauteur, que dans les quartiers les plus éloignés de la citadelle, on pouvait lire à la lueur des flammes, dont l'éclat semblait se répandre jusque dans les cieux. Pendant cinq jours, l'ennemi soutient ainsi la vivacité surprenante de son feu destructeur.

Les batteries autrichiennes, établies à la gauche, à la droite et vers le centre de leurs parallèles, produisaient incessamment, dans cette malheureuse ville, les mêmes ravages et les mêmes dévastations. Ces trois batteries étaient placées de manière à prendre la ville dans le sens de sa longueur, et à la couvrir de trois gerbes de feu, qui ne laissaient aucun quartier exempt de péril. Les canonniers autrichiens tiraient quelquefois sur un angle si élevé, que plusieurs de leurs boulets allèrent blesser des soldats dans l'intérieur de la citadelle et tombèrent même au delà.

Aux alarmes, aux inquiétudes, au sentiment même de terreur que durent maîtriser les Lillois le premier jour et la première nuit de ce terrible bombardement, succéda le sentiment de leurs propres forces. Leur

courage fut porté jusqu'à l'héroïsme (1); ils prirent la ferme résolution de résister à la fureur des Autrichiens. Un ordre parfait s'établit sur tous les points. Dans chaque rue, dans chaque quartier, les citoyens conviennent qu'un certain nombre d'entre eux resteront toujours sur pied, uniquement occupés à surveiller les endroits sur lesquels les bombes étaient dirigées. Des vases pleins d'eau furent placés à toutes les portes; les femmes, les enfants même se disputaient le plaisir d'arracher les mèches enflammées des obus. Un boulet rouge venait-il à pénétrer dans une maison, un cri indiquait la demeure en péril; à l'instant accouraient vingt citoyens, ils cherchaient avec soin le boulet destructeur, le saisissaient avec des tenailles ou de grandes cuillères de fer qu'ils avaient fait fabriquer et le jetaient dans les ruisseaux. Cette manœuvre ingénieuse contribua plus que toute autre à diminuer considérablement les ravages des boulets rouges (2). Lorsqu'une maison était devenue inhabitable, on s'empressait d'offrir l'hospitalité aux victimes de la barbarie autrichienne. « Buvez, mangez, leur disait-on, tant que ma provision durera; la Providence pourvoira à l'avenir. »

Cependant, les Autrichiens, après avoir ralenti leur feu dans la journée du 3 octobre, l'avaient recommencé le lendemain avec la même vivacité. Ce redoublement de fureur, de la part d'un ennemi qui semblait en vouloir aux habitants plus encore qu'aux remparts de la ville, fut, dans le temps, attribué à l'arrivée de l'*archiduchesse Marie-Christine*, gouvernante des Pays-Bas, au camp autrichien. Cette princesse fut même accusée d'avoir dirigé en personne les batteries et d'avoir pris plaisir à contempler les ravages causés dans Lille par cet effroyable bombardement. Mais ce fait, bien peu digne d'une femme, n'a été appuyé par aucun témoignage authentique.

Heureusement, les munitions commençaient à manquer aux assiégeants. Dès le 5 octobre, leur feu devint moins vif et ne fut bientôt plus entretenu que par un petit nombre de pièces qui tiraient encore à boulets rouges. Les bombes devinrent fort rares. A leur place, on vit tom-

---

(1) Le capitaine des canonniers lillois *Ovigneur*, voyant sa maison incendiée, disait tranquillement qu'il restait à son poste et rendait feu pour feu. *(Annales des Canonniers de Lille.)*

Le barbier Maes ramassa un éclat de bombe et en fit un plat à barbe pour raser ses clients à l'endroit même où le projectile était tombé : rue Vieux-Marché-aux-Moutons.

(2) La chambre et le lit du brave *Lahure* (heureusement commandé ce jour-là pour un service de nuit) furent traversés par un boulet rouge. Une autre fois, tandis qu'il était endormi, un boulet rouge entra par la cheminée et roula sur le plancher, qui prit feu. L'organisation des secours était si bien conçue que chaque fois l'incendie put être évité.

ber dans la ville des barres de fer, des chaînes, des pierres, etc., derniers indices d'une fureur qui n'a plus d'aliments (1).

Du 29 septembre au 3 octobre, c'est-à-dire sur un espace de cent vingt heures, 30,000 boulets rouges et 6,000 bombes tombèrent dans la ville; il tomba en moyenne un projectile toutes les douze secondes pendant cinq jours sans discontinuer.

Malgré cette pluie de fer et de feu, l'artillerie de la place conserva sur celle de l'assiégeant une supériorité marquée.

Arrivée de secours. — Levée du siège

En même temps que se ralentissait le feu des Autrichiens, les Lillois, dont les communications étaient toujours restées libres, recevaient des secours qui les mettaient à même de prolonger la résistance. Béthune, Aire, Saint-Omer, Dunkerque et d'autres villes voisines, touchées des malheurs de Lille et pleines d'admiration pour son héroïque dévouement, lui avaient envoyé leurs pompes et des vivres en abondance.

Le général Lamarlière (2) était parvenu à s'introduire dans la place avec dix bataillons de renfort (3) et les commissaires de la Convention Delmas, Duhem, Bellegarde, d'Aoust, Doulcet et Duquesnoy, entrés après lui dans Lille, venaient annoncer aux habitants que la Convention leur avançait un secours de deux millions et que le général La Bourdonnaye, à la tête de l'armée du Nord, accourait pour les délivrer.

---

(1) On dit même que les poids de l'horloge de Fives servirent de projectiles.

(2) *Antoine-Nicolas, comte Collier de La Marlière*, né à Crépy près de Meaux, en 1746, fit ses études à l'école militaire, prit part à la guerre de Sept Ans et devint major en 1769. Après avoir fait la campagne de Corse, il devint commandant de Montpellier. S'étant rallié à la Révolution, il fut nommé maréchal de camp en 1791. Le 18 novembre 1792, il s'empara de la citadelle d'Anvers, puis envahit la Gueldre prussienne, qu'il imposa d'une contribution de guerre de deux millions. Elevé en 1793 au grade de général de division, il servit sous les ordres de Dampierre et battit les Hollandais à Roubaix et à Tourcoing. La défection de Dumouriez le rendit suspect. Traduit devant le tribunal révolutionnaire, il fut condamné à mort le 25 novembre 1793.

(3) Les secours amenés par La Marlière se composaient du 74e d'infanterie (ex-Beaujolais), 524 hommes; du 84e (ex-Dillon), 424, qui arrivèrent avec les 6e, 8e, 14e, 15e, 16e et 17e bataillons de Fédérés, forts respectivement de 362, 400, 450, 540, 480 et 564 hommes; du 22e d'infanterie (ex-Viennois), 620 hommes, arrivé le 4 octobre; enfin, du 19e (ex-Flandre), 658 hommes, arrivé le 5.

Rebuté par la résistance de la place, informé des succès des Français en Champagne et menacé de se voir bientôt attaqué par les deux armées réunies des généraux La Bourdonnaye et Dumouriez, le duc de Saxe-Teschen se décida enfin à lever le siège et à opérer sa retraite. Dès le 6 octobre, il fit marcher sa grosse artillerie sur Tournai (1). Le lendemain, une partie de ses troupes avaient fait leur mouvement rétrograde à la droite de la rivière de Marque, sur Tressin.

Le 8, les retranchements étaient entièrement évacués.

Lille est libre et ses habitants sortent en foule, en poussant des cris de joie ; ils considèrent, avec une curiosité mêlée d'indignation, ces tranchées profondes d'où partaient naguère la dévastation et la mort. Dans plusieurs endroits, ces tranchées avaient douze pieds, du sommet du parapet jusqu'au fond, et on y voyait jusqu'à huit banquettes. Abrités derrière ces retranchements, les Autrichiens bravaient avec sécurité tout le feu de l'artillerie française, qui, quoique servie avec activité et ayant brûlé, du 26 septembre au 8 octobre, 200 milliers de poudre, avait, en effet, occasionné très peu de dommage à l'ennemi.

En ville, plus de 2,000 hommes de la garnison ou des habitants avaient péri victimes du bombardement. Le faubourg de Fives était entièrement incendié et rasé. Plus de 700 maisons avaient été la proie des flammes, un grand nombre d'autres étaient croulantes ; le quartier Saint-Sauveur n'était plus qu'un amas de décombres.

Les Lillois firent sceller et peindre en rouge sur la façade de leurs maisons, les boulets qui s'y étaient enfoncés. Longtemps après encore, ces souvenirs du siège étaient montrés avec fierté aux voyageurs.

La Convention décréta que la ville de Lille avait bien mérité de la patrie, et la Commune de Paris arrêta que la rue Bourbon prendrait le nom de rue de Lille, qu'elle a depuis conservé (2).

Quelques jours après le combat de Saint-Amand, dont nous avons parlé, le général Moreton, étant allé rejoindre Dumouriez en Champagne, Ferrand resta seul pour surveiller la frontière, depuis Orchies jusqu'à Bavai, aux ordres de La Bourdonnaye, qui réoccupa Lille le 11 octobre. Jusqu'à l'arrivée de Dumouriez, Ferrand conserva la communication entre Valenciennes et Condé, celle de Maubeuge, du Quesnoy et de Landrecies, et lorsque Dumouriez arriva, il trouva ces points intacts (3). L'adjudant général Chancel était parvenu à ravitailler Condé au moyen d'un convoi qu'il fît passer à la barbe de l'ennemi.

Il fut nommé maréchal de camp le 21 octobre.

---

(1) Le même jour, l'armée de Dumouriez quittait Saint-Menehould pour marcher sur les Pays-Bas.

(2) *Victoires et Conquêtes. Op. cit.* (3) *Relation de Ferrand.*

CHAPITRE VI

La Bataille de Jemappes et la Conquête de la Belgique

Projets de Dumouriez. — Dumouriez à Paris. — Dumouriez aux Jacobins. — Dumouriez et Marat. — Situation des Autrichiens en Belgique. — Quartiers d'hiver de l'armée autrichienne. — Combats de Mouveaux et Hasnon. — Dumouriez à la frontière. — Le plan d'invasion. — Dumouriez annonce son projet au ministre. — L'armée française. — Mouvements et prise du contact. — Combats de Croix, Bon-Secours, Péruwelz, Linselles, le Blaton, Baisieux, Blaton, Marquain, Quiévrain. — L'entrée en Belgique. — Combat de Bon-Secours. — Occupation de Lannoy. — Situation des Autrichiens à la veille de Jemappes. — Le champ de bataille de Jemappes. — Dispositions des Autrichiens. — Combats de Thulin et Boussu, Quaregnon et Frameries. — La bataille de Jemappes. — Entrée à Mons des Français. — Conclusion. — Les héros de Jemappes. — Suite des opérations de l'armée du Nord. — Combats de Rousbrugge. — Combat de Pont-Rouge-Comines-Warneton. — Retraite des Autrichiens. — La Bourdonnaye à Tournai. — La marche sur Bruxelles. — Combat d'Anderlecht. — L'entrée à Bruxelles. — Prise de Liége. — Conquête de la Flandre. — Prise d'Anvers. — Prise de Namur. — Conclusion. — L'occupation militaire de la Belgique. — Etat de l'armée. — Le ministère de Pache. — L'affaire Malus-Petitjean-d'Espagnac.

Projets de Dumouriez

Les succès remportés dans l'Argonne n'avaient pu faire oublier à Dumouriez son projet d'attaquer l'Autriche dans ses provinces wallonnes. Il avait, dit-il, dans ses Mémoires, débarrassé sa patrie des Prussiens ; il eut l'espoir, en portant un grand coup à la maison d'Autriche, de forcer ces deux puissances à désirer la paix. La France venait de

subir dans son intérieur le fléau de la guerre; il jugea qu'il était temps de la porter hors de ses frontières. Pendant toute la durée de la campagne dans l'Argonne, ses pensées avaient été pour les Pays-Bas. Même au camp de Grandpré, dit M. Chuquet, même à Sainte-Menehould, il portait ses regards vers le Brabant. Le 19 septembre, à la veille de Valmy, il envoyait des instructions à La Boudonnaye, lui recommandait de se tenir sur la défensive, de pousser la levée des corps francs, d'appeler l'agent diplomatique Maret et il s'engageait à lui mener 30 ou 40,000 hommes avant le 10 octobre. J'espère passer mon carnaval à Bruxelles, disait-il, c'est la seule récompense que je demande pour avoir sauvé la patrie.

Le 5 octobre, l'armée prussienne tout entière repassait l'Argonne. Le 6, Dumouriez donna ses dernières instructions à Kellermann; il devait poursuivre les Prussiens et les Austro-Hessois avec 28,000 hommes. Dumouriez lui-même dirigea son armée sur Vouziers et prit le chemin de Paris (1).

Les événements qui se déroulaient sur la frontière du nord justifiaient d'ailleurs et imposaient en quelque sorte la détermination du général.

A la suite du départ des troupes françaises pour l'Argonne, les Autrichiens avaient pris l'offensive et occupé Roubaix, Orchies et Saint-Amand. Le 26 septembre, le duc de Saxe-Teschen était venu mettre le siège devant Lille. Si cette ville succombait, il eût fallu plus de 100,000 hommes et six mois pour la reprendre. Moreton, laissé à Maulde avec 11 bataillons et 2 escadrons depuis le départ de Beurnonville, avait abandonné cette position et s'était replié sur Bruille.

Il était bien plus important pour la France de sauver Lille que de poursuivre les Prussiens, a dit Dumouriez dans ses Mémoires. C'est ce qui le détermina à confier cette poursuite à Kellermann et à prendre la direction des affaires en Flandre.

Dumouriez eut peut-être d'abord l'intention de se porter en Belgique par la vallée de la Meuse, car il prescrivit la réunion de grands approvisionnements à Mézières et à Sedan. Il eût ainsi compromis la

---

(1) *Cf. A. Chuquet. La retraite de Brunswick.*

Kellermann devait se contenter de pousser lentement les Alliés hors du territoire; il obtiendrait, sans verser une goutte de sang, la reddition de Verdun et de Longwy; il ménagerait l'alliance entre Frédéric-Guillaume et la République. Kellermann entra dans les vues de son collègue...; il avait compris le grand dessein de Dumouriez; on remanierait la carte de l'Europe, on donnerait au Roi de Prusse le reste de la Silésie, Dantzig et Thorn, on écraserait l'Empereur, on enverrait dans la Baltique une flotte chargée de soutenir les Prussiens contre les Russes.

retraite des Autrichiens. Il était plus aisé pour lui de porter ses troupes sur Namur ou même sur Liége que de leur faire décrire un long circuit pour les conduire devant le front ennemi.

D'un autre côté, il est permis de supposer qu'une considération purement morale le détermina à se porter plutôt sur Mons que sur Namur et Liége. C'est qu'il fallait éviter à tout prix l'envahissement de la France par le Nord, le renouvellement de l'émotion profonde causée par le mouvement offensif des Autrichiens en septembre et le siège de Lille. Mais, comme il n'est pas fait mention de ceci dans les Mémoires du général, on ne peut faire que des hypothèses au sujet de sa véritable pensée (1).

Dumouriez ne se borna point à proposer l'envahissement de la Belgique. Dès le mois de février, il exposait à Delessart, alors ministre des affaires étrangères, un projet qui comprenait la défensive des frontières garnies d'obstacles naturels comme les Pyrénées et le Rhin, et l'offensive sur les points découverts, dont faisaient parties les départements du nord (2).

Trois mois auparavant, Luckner et Lafayette, effrayés de la désorganisation de l'armée, écrivaient de concert qu'une paix prompte et honorable était le plus important service qu'on pût rendre à la nation.

---

(1) *Cf. Dumouriez, Mémoires; A. Chuquet, passim; La Bataille de Jemappes par le capitaine breveté d'artillerie C. de la Jonquière. Paris. R. Chapelot et Cie. 1902.*

(2) Voici les grandes lignes de ce plan : 1° Achever la conquête de la Savoie et du Comté de Nice pour atteindre les Alpes; 2° Conserver une attitude expectante sur les frontières de la Suisse et dans la Haute-Alsace; 3° Au moyen d'un corps de 12,000 hommes, soutenir Custine vers Francfort; 4° Porter Kellermann avec 25,000 hommes sur Coblentz, pour favoriser les opérations de Custine; 5° Diriger sur Givet, Namur et Liége l'aile droite de l'armée des Ardennes sous Valence, pour coopérer à l'invasion de la Belgique; 6° Envahir la Belgique. Ajoutons, pour mémoire, qu'une répartition nouvelle des armées avait été décrétée le 1er octobre. Il y avait huit armées :

Armée du Nord, formée des 1re et 16e divisions, La Bourdonnaye;
Armée des Ardennes, formée des 2e et 18e divisions, Dumouriez;
Armée de la Moselle, formée des 3e et 4e divisions, Kellermann;
Armée du Rhin, formée de la 5e division, Biron;
Armée des Vosges, formée de la 6e division, Custine;
Armée des Alpes, formée des 7e, 8e et 19e divisions, Montesquiou;
Armée des Pyrénées, formée des 9e, 10e et 11e divisions, Servan;
Armée de l'Intérieur, formée des 17e, 22e et 21e divisions, Berruyer.

Il y avait, en outre, un commandement particulier sur les côtes (12e, 13e, 14e et 15e divisions), confié à Wimpffen. La 20e division fut rattachée à l'armée des Pyrénées, la 23e fut laissée en Corse.

Mais en octobre, toutes les têtes avaient tourné à la nouvelle des succès remportés en Champagne et en Savoie.

Le projet d'invasion en Belgique fut sanctionné par le Conseil exécutif provisoire dans sa séance du 6 octobre. Le 24, il ordonna « que les armées françaises ne quitteraient point les armes et ne prendraient leurs quartiers d'hiver qu'après avoir repoussé l'ennemi jusqu'au-delà du Rhin ».

La guerre à l'extérieur devenait une nécessité; on manquait d'argent pour payer et pour nourrir les troupes, mais il y avait plus: toute armée non occupée au dehors devenait une menace pour la Convention. Cette crainte se trouve tout entière dans l'exclamation de Roland : « Il faut faire marcher les milliers d'hommes que nous avons sous les armes aussi loin que les porteront leurs jambes, ou bien ils reviendront nous couper la gorge. »

Dumouriez à Paris

Dumouriez était arrivé à Paris le 11 octobre pour se concerter avec le ministre de la Guerre sur le plan de campagne (1). Le lendemain, admis à la barre de la Convention, il y prononca une courte harangue, dans laquelle il fit l'éloge de l'armée. Il annonça que Kellermann poursuivait les Prussiens, tandis que lui-même allait marcher « au secours du département du Nord et des malheureux et estimables Belges et Liégeois ». Il déclarait qu'il n'était venu à Paris que pour arranger, avec le Conseil exécutif, les détails de cette campagne d'hiver.

Il obtint, grâce à Santerre, Danton et Westermann, qu'on cesserait les grands rassemblements qu'on avait faits à Paris en artillerie, en munitions et en troupe, pour les porter dans le département du Nord, qu'on avait entièrement dépourvus. Il obtint aussi du ministre des vêtements et deux millions en espèces, promettant de vivre désormais sur la Belgique même et de ne rien tirer du territoire français.

---

(1) Beaucoup lui firent un crime d'avoir quitté l'armée. On lui reprochait aussi l'affaire de Sedan : Beurnonville passant par Sedan pour revenir en Flandre avait été chargé de punir deux bataillons de volontaires qui avaient désobéi au général Chazot et avaient massacré quatre déserteurs du camp des émigrés. Il leur ordonna de déposer leurs armes et leurs drapeaux et de lui livrer 42 coupables, puis il leur pardonna, fit rentrer à Sedan le bataillon de Mauconseil et amena avec lui le bataillon « Le Républicain », qui devint par la suite une troupe de confiance. Trois commissaires, Marat, Bentabolle et Montaut furent chargés d'aller interroger Dumouriez qui, toisant Marat avec mépris, lui tourna le dos en lui répondant qu'il n'avait rien à lui dire. (Mémoires.)

« Tout marché, disait-il, qui nous donne les grains de l'étranger, » même à un prix élevé, est avantageux; il arrête les accaparements que » peut faire la Compagnie des vivres; il laisse en France les grains » nécessaires à la nourriture des habitants; il diminue les inquiétudes » des municipalités et des directoires et les empêche d'intercepter de » département à département et de ville à ville l'envoi des blés et des » farines. N'est-ce pas attacher les gens du pays à la Révolution par » leurs propres profits (1)? »

Dumouriez aux Jacobins, avant la bataille de Jemappes

Discours de *Collot d'Herbois* à *Dumouriez*, après la campagne de l'Argonne, extrait du « Journal des Jacobins ». (Séance du dimanche 14 octobre, l'an 1er de la République.)

« Je voulais parler de nos armées, et je me félicitais d'en parler en présence du soldat que vous venez d'entendre. Je voulais blâmer la réponse du président; j'ai déjà dit plusieurs fois que le président ne doit jamais répondre aux membres de la société, mais il a répondu à tous les soldats de l'armée. Cette réponse donne à tous un éclatant témoignage de votre satisfaction. Dumouriez la partagera avec tous ses frères d'armes, car il sait que, sans eux, sa gloire ne serait rien. Il faut nous accoutumer à ce langage. Dumouriez a fait son devoir, c'est là sa plus belle récompense.....

» Ce n'est pas parce qu'il est général que je le loue, mais parce qu'il est soldat français.

» N'est-il pas vrai, général, qu'il est beau de commander une armée républicaine? Que tu as trouvé une grande différence entre cette armée et celle du despotisme? Ils n'ont pas seulement de la bravoure, les Français; ils ne se contentent pas de mépriser la mort, car, qui est-ce qui craint la mort? Mais ces habitants de Lille et de Thionville, qui attendent de sang-froid les boulets rouges, qui restent immobiles au milieu des éclats des bombes et de la destruction de leurs maisons, n'est-ce pas là le développement de toutes les vertus? Ah! oui, ces vertus sont au-dessus de tous les triomphes... Une nouvelle manière de faire la guerre aujourd'hui est inventée et nos ennemis ne la trouveront pas; les tyrans ne pourront rien tant qu'il y aura des hommes libres qui voudront se défendre.

» Un grand nombre de confrères sont morts pour la défense de la liberté; ils sont morts, mais leur mémoire nous est chère, mais ils ont

---

(1) *Correspondance avec le ministre Pache.*

laissé des exemples qui vivent dans nos cœurs; mais vivent-ils ceux qui nous ont attaqués? Non; ils ont succombé, et leurs cohortes ne sont plus que des monceaux de cadavres qui pourrissent où ils ont combattu; elles ne sont plus qu'un fumier infect, que le soleil de la liberté ne purifiera qu'avec peine... Cette nuée de squelettes ambulants ressemble bien au squelette de la tyrannie; et, comme lui, ils ne tarderont pas à succomber... Que sont devenus ces anciens généraux à grande renommée? Leur ombre s'évanouit devant le génie tout puissant de la liberté; ils fuient et n'ont plus que des cachots pour retraite, car les cachots ne seront plus bientôt que les palais des despotes; ils fuient parce que les peuples se lèvent.

» Ce n'est pas un roi qui t'a nommé, Dumouriez, ce sont tes concitoyens; souviens-toi qu'un général de la République ne doit jamais transiger avec les tyrans; souviens-toi que les généraux comme toi ne doivent jamais servir que la liberté. Tu as entendu parler de Thémistocle; il venait de sauver les Grecs par la bataille de Salamine; il fut calomnié (tu as des ennemis, Dumouriez, tu as calomnié, c'est pourquoi je te parle); Thémistocle fut calomnié, il fut puni injustement par ses concitoyens, il trouva un asile chez les tyrans, mais il fut toujours Thémistocle. On lui proposa de porter les armes contre sa patrie: Mon épée ne servira jamais les tyrans, dit-il, et il se l'enfonça dans le cœur. Je te rappellerai aussi Scipion. Antiochus tenta de séduire ce grand homme en offrant de lui rendre un otage précieux, son propre fils. Scipion répondit: « Tu n'as pas assez de richesses pour acheter ma conscience et la nature n'a rien au-dessus de l'amour de la patrie. »

» Des peuples gémissent esclaves; bientôt tu les délivreras. Quelle glorieuse mission! Le succès n'est pas douteux; les citoyens qui t'attendent l'espèrent et ceux qui sont ici te poussent... Il faut cependant te reprocher quelques excès de générosité envers tes ennemis; tu as reconduit le Roi de Prusse un peu trop à la manière française, à l'ancienne manière française s'entend. *(Applaudissements.)* Mais, nous l'espérons, l'Autriche payera double, elle est en fonds, ne la ménage pas; tu ne peux trop lui faire payer les outrages que sa race a faits au genre humain.

» Tu vas à Bruxelles, Dumouriez. *(Applaudissements.)* Tu vas passer à Courtrai. Là le nom français a été profané, un général a abusé l'espoir des peuples; le traître Jarry a incendié les maisons. Je n'ai parlé jusqu'ici qu'à ton courage; je parle à ton cœur. Souviens-toi de ces malheureux habitants de Courtrai, ne trompe pas leur espoir cette fois-ci, promets-leur la justice de la nation, la nation ne te démentira pas.

» Quand tu seras à Bruxelles..., je n'ai rien à te dire sur la conduite que tu auras à tenir.... Si tu y trouves une femme exécrable qui, sous les murs de Lille, est venue repaître sa férocité du spectacle des boulets rouges... Mais cette femme ne t'attend pas... (1). Si tu la trouvais, elle serait ta prisonnière; nous en avons d'autres aussi qui sont de sa famille...; tu l'enverrais ici...; fais-la raser au moins, de manière qu'elle ne puisse porter perruque.

» A Bruxelles, la liberté va renaître sous tes auspices. Un peuple entier va se livrer à l'allégresse; tu rendras les enfants à leur père, les épouses à leurs époux; le spectacle de leur bonheur te délassera de tes travaux. Enfants, citoyens, filles, femmes, tous se presseront autour de toi.

» Tous t'embrasseront comme leur père... De quelle félicité tu vas jouir, Dumouriez!... Ma femme..., elle est de Bruxelles; elle t'embrassera aussi. »

Ce discours a été souvent interrompu par de vifs applaudissements.

Dumouriez et Marat, au retour de la campagne de l'Argonne

Récit de la visite que *Marat* fit à *Dumouriez* chez Mlle Candeille, extrait du *Journal de la République française*, et écrit par Marat lui-même dans son numéro du mercredi 17 octobre 1792.

Déclaration de l'Ami du Peuple

Moins étonné qu'indigné de voir d'anciens valets de la Cour, placés par suite des événements à la tête de nos armées, et depuis le 10 août maintenus en place par l'influence, l'intrigue et la sottise, pousser l'audace jusqu'à dégrader et traiter en criminels deux bataillons patriotes, sous le prétexte ridicule et très probablement faux que quelques individus avaient massacré quatre déserteurs prussiens, je me présentai à la tribune des Jacobins pour dévoiler cette trame honteuse et demander deux commissaires distingués par leur civisme pour m'accompagner chez Dumouriez et être témoins de ses réponses à mes interpellations. Je me rendis chez lui avec les citoyens Bentabole et Monteau, deux de

---

(1) « En ce moment, S. A. I. Marie-Thérèse, gouvernante du Brabant et des provinces qui formèrent plus tard la Belgique, séjournait à Sittard, où ses équipages étaient parqués sur la place; il y avait entre autres un fourgon attelé de quatre mulets, bêtes de somme peu connues dans nos contrées. A l'approche des Français, qui s'étaient emparés de la Belgique, la princesse partit pour Vienne. » (*Mémoires du lieutenant Henckens, préface par Frédéric Masson, de l'Académie française, 1910, La Haye, Martinus Wyhoff.*)

mes collègues à la Convention. On nous répondit qu'il était au spectacle et qu'il soupait en ville.

» Nous le savions de retour des Variétés; nous allâmes le chercher au club du docteur Cypher, où l'on dit qu'il devait se rendre; peine perdue. Enfin, nous apprîmes qu'il devait souper rue Chantereine, dans la petite maison de Talma. Une file de voitures et de brillantes illuminations nous indiquèrent le temple où le fils de Thalie fêtait un enfant de Mars. Nous sommes surpris de trouver de la garde nationale parisienne en dedans et en dehors. Après avoir traversé une antichambre pleine de domestiques mêlés à des heiduques, nous arrivâmes dans un salon rempli d'une nombreuse société.

» A la porte était Santerre, général de l'armée parisienne, faisant les fonctions de laquais ou d'introducteur. Il m'annonce tout haut dès qu'il m'aperçoit, indiscrétion que me déplut très fort, en ce qu'elle pouvait faire éclipser quelques masques intéressants à connaître. Cependant, j'en vis assez pour tenir le fil des intrigues. Je ne parlerai pas d'une dizaine de fées destinées à parer la fête. Probablement la politique n'était pas l'objet de leur réunion. Je ne dirai rien non plus des officiers nationaux qui faisaient leur cour au grand général, ni des anciens valets de la cour qui formaient son cortège, sous l'habit d'aide de camp. Enfin, je ne dirai rien du maître du logis, qui était au milieu d'eux en costume d'histrion. Mais je ne puis me dispenser de déclarer, pour l'intelligence des opérations de la Convention et la connaissance des escamoteurs de décrets, que dans l'auguste compagnie étaient Kersaint, le grand faiseur de Lebrun, et Roland, Lasource... Chénier, tous suppôts de la faction de la république fédérative; Dulaure et Gorsas, leurs galopins libellistes. Comme il y avait cohue, je n'ai distingué que ces conjurés; peut-être étaient-ils en plus grand nombre, et comme il était de bonne heure encore, il est probable qu'ils n'étaient pas tous rendus, car les Vergniaud, les Buzot, les Camus, les Rabaut, les Lacroix, les Guadet, les Barbaroux et autres meneurs, étaient sans doute de la fête, puisqu'ils sont du conciliabule.

» Avant de rendre compte de notre entretien avec Dumouriez, je m'arrête ici un instant pour faire, avec le lecteur judicieux, quelques observations qui ne seront pas déplacées. Conçoit-on que le généralissime de la République, qui a laissé échapper le roi de Prusse à Verdun et qui a capitulé avec l'ennemi qu'il pouvait forcer dans ses camps et réduire à mettre bas les armes, au lieu de favoriser sa retraite, ait choisi un moment aussi critique pour abandonner les armées sous ses ordres, courir les spectacles, s'y faire applaudir et se livrer à des orgies chez un acteur avec des nymphes de l'Opéra?

» Dumouriez a couvert les motifs secrets qui l'appellent à Paris du prétexte de concerter avec les ministres le plan des opérations de la campagne. Quoi ! avec un Roland, frère coupe-choux et petit intrigant qui ne connaît que les basses menées du mensonge et de l'astuce ! Avec un Lepage, digne acolyte de Roland, son protecteur ! Avec un Clavière, qui ne connaît que les rubriques de l'agiotage ! Avec un Garot, qui ne connaît que les phrases précieuses et le manège d'un flagorneur académique ! Je ne dirai rien de Monge ; on le croit patriote, mais il est aussi ignorant des opérations militaires que ses collègues qui n'y entendent rien. Dumouriez est venu se concerter avec les meneurs de la clique qui cabale pour établir la république fédérative ; voilà l'objet de son équipée.

» En entrant dans le salon où le festin était préparé, je m'aperçus très bien que ma présence troublait la gaieté ; ce qu'on n'a pas de peine à concevoir quand on considère que je suis l'épouvantail des ennemis de la patrie. Dumouriez surtout paraissait déconcerté : je le priai de passer avec nous dans une autre pièce pour l'entretenir quelques moments en particulier. Je portai la parole, et voici notre entretien mot pour mot :

« Nous sommes membres de la Convention nationale et nous venons, Monsieur, vous prier de nous donner des éclaircissements sur le fond de l'affaire des deux bataillons, le Mauconseil et le Républicain, accusés par vous d'avoir assassiné de sang-froid quatre déserteurs prussiens. Nous avons parcouru les bureaux du Comité militaire et ceux du Département de la guerre ; nous n'y avons pas trouvé la moindre preuve du délit et personne ne peut mieux nous instruire de toutes ces circonstances que vous. — Messieurs, j'ai envoyé toutes les pièces au ministère. — Nous vous assurons, Monsieur, que nous avons entre les mains un mémoire fait dans ses bureaux et en son nom, portant qu'il manque absolument de faits pour prononcer sur ce prétendu délit et qu'il faut s'adresser à vous pour en avoir. — Mais, Messieurs, j'ai informé la Convention et je me réfère à elle. — Permettez-nous, Monsieur, de vous observer que les informations données ne suffisent pas, puisque les comités de la Convention, auxquels cette affaire a été renvoyée, ont déclaré dans leur rapport qu'ils étaient dans l'impossibilité de se prononcer, faute de renseignements et de preuves du délit dénoncé. Nous vous prions de nous dire si vous êtes instruit du fond de l'affaire. — Certainement, par moi-même. — Et ce n'est pas une dénonciation de confiance faite par vous sur la foi de M. Duchaseau ? — Mais, Messieurs, quand je dis quelque chose, je crois devoir être cru. — Monsieur, si nous pensions là-dessus comme vous, nous ne

ferions pas la démarche qui nous amène. Nous avons de grandes raisons de douter ; plusieurs membres du Comité militaire nous annoncent que ces prétendus Prussiens sont quatre Français émigrés. — Eh ! bien, Messieurs, quand cela serait... — Monsieur, cela changerait absolument l'état de la chose, et, sans approuver d'avance la conduite des bataillons, peut-être sont-ils absolument innocents ; ce sont les circonstances qui ont provoqué le massacre qu'il importe de connaître ; or, des lettres venues de l'armée annoncent que ces émigrés ont été reconnus pour espions envoyés par l'ennemi, et qu'ils se sont même révoltés contre les gardes-nationaux. — Comment, Monsieur, vous approuvez donc l'insubordination des soldats ? — Non, Monsieur, je n'approuve point l'insubordination des soldats, mais je déteste la tyrannie des chefs ; j'ai trop lieu de croire que c'est ici une machination de Duchaseau contre les bataillons patriotes, et la manière dont vous les avez traités est révoltante. — Monsieur Marat, vous êtes trop vif ; je ne puis m'expliquer avec vous. » Ici Dumouriez, se sentant trop vivement pressé, s'est tiré d'embarras en nous quittant ; mes deux collègues l'ont suivi, et dans l'entretien qu'ils ont eu avec lui, il s'est borné à dire qu'il avait envoyé les pièces au Ministre. Pendant les entretiens, je me suis vu entouré par tous les aides de camp de Dumouriez et par les officiers de la garde parisienne. Santerre cherchait à m'apaiser ; il me parlait de la nécessité de la subordination dans les troupes.

« Je sais cela comme vous, lui répondis-je ; mais je suis révolté de la manière dont on traite les soldats de la patrie ; j'ai encore sur le cœur les massacres de Nancy et du Champ-de-Mars. » Ici quelques aides de camp se mirent à déclamer contre les agitateurs. « Cessez ces ridicules déclamations, m'écriai-je, il n'y a point d'agitateurs dans nos armées que les infâmes officiers, leurs mouchards et leurs perfides courtisans, que nous avons eu la sottise de laisser à la tête de nos troupes. »

Je parlai à Moreton de Chabrillant et à Bourdoin, dont l'un est un ancien valet de la cour, et l'autre un mouchard de Lafayette.

« J'étais indigné de tout ce que j'avais entendu, de tout ce que je pressentais d'atroce dans l'odieuse conduite de nos généraux. Ne pouvant plus y tenir, je quittai la partie et je vis avec étonnement dans la pièce voisine, dont les portes étaient béantes, plusieurs heiduques de Dumouriez, le sabre nu à l'épaule. J'ignore quel pouvait être le but de cette farce ridicule : si elle avait été imaginée pour m'intimider, il faut convenir que les valets de Dumouriez ont de grandes idées de liberté.

» Prenez patience, Messieurs, nous vous apprendrons à la connaître.

En attendant, croyez que votre maître redoute bien plus le bout de ma plume que je n'ai peur du sabre de ses chenapans (1). »

Situation des Autrichiens en Belgique

Dès le 10 octobre, une fois que son armée avait été entièrement dégagée des passages difficiles de l'Argonne, le duc de Brunswick avait donné l'ordre à *Clerfayt* de regagner les Pays-Bas avec le corps de 12,000 Autrichiens placés sous ses ordres (2). Ce mouvement fut d'une exécution assez lente. Clerfayt écrivait au duc de Saxe-Teschen : « J'ai passé de mauvaises routes, laissé en arrière des chariots dont les chevaux étaient crevés, et les soldats ont beaucoup souffert. » Il réclamait des souliers et des manteaux. Son armée comptait plus de 1,400 malades et les bataillons de Bender, Vierset et Clerfayt avaient perdu respectivement du 1er au 25 octobre par la désertion, 70, 130 et 200 hommes.

Les dernières colonnes, venant de Stenay, n'avaient pu quitter Arlon que le 27, et depuis le départ de cette localité, et bien qu'elle eût marché six jours sans repos, l'armée du feld-maréchal lieutenant ne put atteindre Fleurus avec sa tête de colonne que le 31 octobre, en passant par Emptinne et Namur (3).

Elle s'était encore affaiblie d'un détachement d'environ 1,000 hommes sous le lieutenant-colonel *de Lusignan*, pour assurer la liaison entre Namur et le Luxembourg (3e bataillon de Bender, 2 compagnies de Vierset, 2 compagnies des chasseurs Leloup, 2 escadrons des hussards d'Estherazy et 200 volontaires limbourgeois).

Malgré les circonstances défavorables, Clerfayt put échapper au général Valence chargé de l'arrêter.

En attendant son arrivée, le duc de Saxe-Teschen disposait de 30,000 hommes au plus pour s'opposer à l'invasion des Français, mais

(1) Au ton rageur de cette entrevue, nos lecteurs pourront aisément se rendre compte de la fureur et de la haine de certains démagogues contre les généraux les plus en vue de la jeune République.

La corde était tendue au possible; si elle venait à se rompre, on allait tomber dans la plus horrible des anarchies. Et c'est ce qui arriva.

(2) Seize bataillons de Bender, Stuart, Mathesen, Hohenlohe et Kinski (infanterie allemande), Clerfayt, Vierset et Murray (infanterie wallonne), Laudon-verts, grenadiers et chasseurs. Huit escadrons de dragons et hussards (Cobourg, Estherazy et Blankenstein).

(3) A l'exception du bataillon-colonel de Vierset, du Leib-bataillon de Murray et d'un faible détachement des Laudons-verts et des Blankenstein, qui arrivèrent à Mons le 30.

cette invasion lui paraissait peu probable. Les faibles troupes de La Bourdonnaye ne l'inquiétaient que médiocrement (1) et il jugeait que Dumouriez n'était pas à la tête de plus de 20,000 hommes.

Grâce aux places fortes du Nord, qui soutenaient un véritable réseau de postes, les mouvements des colonnes françaises échappèrent aux Autrichiens, et les renseignements que Saxe-Teschen reçut par le canal de ses émissaires ne l'éclairèrent que tardivement sur la situation et l'induisirent d'abord en erreur. Jusqu'au 29, il crut encore que sa droite seule était menacée.

Quartiers d'hiver de l'armée autrichienne

Rassuré, le général autrichien prit ses quartiers d'hiver le 16 octobre.

Le corps principal comptant, y compris la garnison de Tournai, 11 bataillons, 12 compagnies de chasseurs et 4 escadrons, avait ses cantonnements depuis l'embouchure de la Scarpe dans l'Escaut jusqu'à Lannoy. Plus loin, le long de la Lys, était un petit corps comptant, avec les garnisons de Courtrai, Menin et Ypres, 5 bataillons d'infanterie, 2 compagnies de chasseurs et 2 escadrons, commandé par le feld-maréchal lieutenant comte de Latour : il avait, à son extrême droite, un poste à Rousbrugge. A Mons se trouvaient, y compris la garnison, 5 bataillons de ligne, 2 bataillons légers, 4 compagnies de chasseurs et 9 escadrons, sous les ordres du feld-maréchal lieutenant baron de Lilien. De ce dernier corps dépendaient, d'une part, un bataillon franc et un escadron cantonnés à Saint-Ghislain et Leuze, pour observer Condé et protéger les communications entre Mons et Tournai ; d'autre part 2 escadrons et une compagnie légère établis à Charleroi pour observer Philippeville. A Namur et aux environs étaient un bataillon, 2 compagnies franches et 2 escadrons, observant Givet (2). Au total,

(1) Tandis que Saxe-Teschen bombardait Lille, La Bourdonnaye avait rassemblé au camp de Lens un petit corps de troupes qu'il conduisit le 11 octobre seulement vers la capitale de la Flandre française, d'où il se borna à observer les Autrichiens. Ce corps de troupes se renforçait de jour en jour et La Bourdonnaye avait l'intention de le mener par la Flandre maritime à la conquête des Pays-Bas, en passant par Dunkerque, Ostende et Bruges. Mais cette opération aurait exagéré la dispersion, déjà trop grande, des troupes qui garnissaient la frontière du Nord. Elle fut abandonnée, non sans avoir suscité de vives discussions entre Dumouriez et La Bourdonnaye.

(2) Il faudrait ajouter à ces troupes le corps d'émigrés du duc de Bourbon, établi près de Namur et fort d'environ 4,000 hommes dénués de

les forces autrichiennes comprenaient : 22 bataillons d'infanterie de ligne, 4 de corps francs, 18 compagnies de chasseurs et 32 escadrons représentant un effectif de 27,000 hommes.

L'infériorité numérique des Autrichiens, le mauvais état des rares places fortes qui subsistaient dans les Pays-Bas, les menaces d'insurrection populaire, toutes ces circonstances rendaient difficile la tâche du duc de Teschen. Après son échec devant Lille, il ne pouvait plus songer à tenter une nouvelle offensive. Il eut pendant quelques jours l'espoir que les hostilités seraient suspendues, ce qui lui eût permis d'attendre des renforts, mais dès le 20 octobre, il dut reconnaître que les Pays-Bas étaient, à leur tour, menacés d'une invasion prochaine. Il commit la faute de disperser ses troupes en un long cordon et d'attendre l'ennemi dans ses retranchements de Mons avec des forces trop faibles (1).

Combat de Mouveaux (16 octobre)

Le jour même où les Autrichiens prirent leurs quartiers d'hiver, une petite colonne française, partie du camp de la Madeleine (Lille), s'avança sur la route de Tourcoing pour détruire un abattis et une coupure de route large de 6 mètres, établis par les Autrichiens. Cette colonne, composée d'un millier de fantassins (dont un bataillon du 24e d'infanterie) de 50 cavaliers et de quelques pièces de canon (que l'état des chemins empêcha de manœuvrer) s'empara de Mouveaux, mais pendant qu'un détachement de tirailleurs détruisait les ouvrages, les Autrichiens envoyèrent de Tourcoing une colonne commandée par le général-major baron Wenkheim, comprenant deux bataillons (d'Alton et de Wurtemberg), une compagnie de chasseurs et un peloton de hussards de Wurmser. Ces renforts rejetèrent les Français sur Mouveaux. Les Autrichiens réparèrent ensuite et complétèrent leurs ouvrages.

Le général Wenkheim signala dans son rapport, avec les plus grands éloges, les enseignes Stark, Douay et Troyer du régiment wallon de Wurtemberg.

---

tout et peu propres à tenir la campagne. Ni Clerfayt, ni Saxe-Teschen ne voulaient de leur coopération et le duc Albert n'avait pas même autorisé les émigrés à tenir garnison à Namur. Le baron de Franclieu, qui fit partie de cette troupe misérable, écrivait, sans que cette coquille fût voulue, pensons-nous : « On a cantonné la plupart des compagnies à Marche-en-Famine *(sic)*. »

(1) *Cf. La Jonquière, op. cit., et Jomini.*

Combat de Hasnon (17 et 19 octobre)

Le poste français qui occupait Hasnon, village situé sur la Scarpe, au sud-ouest de Saint-Amand et sur la lisière des bois de Vicogne, fut attaqué par une forte colonne autrichienne dans la nuit du 16 au 17 octobre. Les Français au nombre de 250 étaient commandés par le lieutenant-colonel Muller. Aidés par les habitants, ils résistèrent vaillamment à une canonnade de plusieurs heures, repoussèrent l'ennemi et exécutèrent même, le 19, une sortie qui le refoula au delà de Brillon.

Le même jour, les Français occupèrent Hellemmes, Lezenne et Flers. D'autre part, comme les Autrichiens renforçaient leurs avant-postes, il se produisait tous les jours des prises de contact résultant en escarmouches sans importance au point de vue général des opérations (1).

Dumouriez à la frontière

En quittant Paris dans la nuit du 15 au 16, Dumouriez s'était arrêté quarante-huit heures à la campagne près de Péronne, pour méditer, dit-il, dans ses Mémoires, son plan particulier en se reposant de ses fatigues et des intrigues de la capitale. Ce fut là qu'il adressa à *Valence* et à *Kellermann* les ordres concernant le concours que l'aile droite de l'armée des Ardennes (2) devait prêter à l'invasion de la Belgique (17 octobre). Valence devait se rendre à Givet avec 20 bataillons et 13 escadrons, et s'emparer de Namur. Il demeurait subordonné à Kellermann et devait donner la main à *d'Harville* (3) débouchant de Maubeuge avec 15,000 hommes. Kellermann marcherait sur Trêves avec 30,000 hommes pour appuyer Custine.

Le vendredi 19 octobre, à deux heures de l'après-midi, Dumouriez

---

(1) *C. de la Jonquière, Guillaume, etc.* (Op. cit.)

(2) *L'armée des Ardennes* comprenait toutes les troupes de l'ancienne armée du Nord que Dumouriez avait emmenées derrière l'Argonne. Cette aile était précédemment commandée par Dillon, mais celui-ci ayant été dénoncé en raison d'une lettre écrite au landgrave de Hesse, le Conseil exécutif lui avait retiré son commandement et l'avait donné à Valence (13 octobre). Dumouriez écrivait au nouveau commandant de l'armée des Ardennes : « J'ai arrangé votre affaire pendant mon voyage à Paris, mon cher Valence. Votre grosse seigneurie va recevoir le brevet de général en chef de l'armée des Ardennes, dont je me dépouille pour vous; mais vous jugez, mon enfant, que c'est à condition que vous remplirez mieux que Lafayette la tâche que je vous donne de prendre Namur... »

(3) *Louis-Antoine-Juvénal des Ursins, comte d'Harville,* né à Paris en

entrait à Cambrai, escorté de la garde nationale et des troupes de ligne qui étaient allées à sa rencontre; salué par des salves d'artillerie, harangué par la municipalité, il se rendit au milieu d'une foule énorme qui criait à tue-tête : Vive Dumouriez! à l'hôtel de ville, où un trophée d'armes portait cette inscription : *La Commune de Cambrai s'applaudit d'avoir vu naître Dumouriez le 26 janvier 1739*. Dumouriez partit de Cambrai le 20 dans la matinée et reçut à Valenciennes le même accueil enthousiaste.

« Dumouriez est arrivé ici samedi à 2 heures, écrit l'*Argus du Département du Nord*... son entrée dans nos murs a été annoncée par douze coups de canon; il était accompagné du général La Bourdonnaye... Le concours des citoyens pour voir et admirer ce libérateur de la République, était partout prodigieux. Vers les 3 heures, le général Beurnonville est arrivé et ces généraux, véritablement défenseurs de la République, ont assisté ce jour même au spectacle. Les cris de : Vive l'Ajax français! Vive Beurnonville! Vive Dumouriez! retentissaient de toutes parts... » Ajax arrivait de l'Argonne par Mézières, et ses troupes avaient, disait-il, « nagé ou volé » (1).

Le plan d'invasion

A Valenciennes, Dumouriez fit part de son projet à La Bourdonnaye et à l'adjudant Vergnes qui se rendait à Paris pour diriger un des bureaux de la guerre. Dumouriez disposait en maître des quatre armées qu'il allait jeter sur la Belgique. La Bourdonnaye avec l'Armée du Nord (25,000 hommes) était libre d'agir comme il se l'était proposé; il entrerait donc en Belgique par le bord de la mer, en s'emparant de Nieuport et d'Ostende.

Le corps d'armée du lieutenant général d'Harville (12,000 hommes) marcherait sur Binche et de là sur Namur, puis sur Liége, pour seconder Valence et cerner entièrement Bruxelles.

Valence, avec l'armée des Ardennes (18,000 hommes) pénétrerait

1749, mort en 1815, entra de bonne heure au service et fut nommé maréchal de camp avant la Révolution. Traduit devant le tribunal révolutionnaire comme complice de Dumouriez, il fut absous. Il devint inspecteur général de la cavalerie en 1798, sénateur en 1801, écuyer de l'impératrice Joséphine, gouverneur des Tuileries et du Louvre et pair de France lors du retour des Bourbons.

(1) On se rappellera que le commandant du camp de Maulde avait rejoint en Champagne Dumouriez avec ses troupes. Il en était de même de Duval, commandant du camp de Pont-sur-Sambre.

par Givet, empêcherait la jonction de Clerfayt et de Saxe-Teschen et s'emparerait de Namur; Dumouriez, comptant sur le soulèvement de la plupart des provinces belges, s'était réservé l'armée de la Belgique (1) (40,000 hommes), que Beurnonville venait de lui amener de l'Argonne. Il se proposait de marcher sur Leuze et Ath et de choisir entre Mons et Tournai pour son attaque.

L'adjudant général Vergnes avait objecté à Dumouriez les difficultés qu'aurait à rencontrer Valence dans son trajet à travers un mauvais pays : « il est peu probable, disait-il, qu'il arrive à temps pour menacer Namur et arrêter Clerfayt. »

Ces craintes se réalisèrent : Valence trouva de mauvaises routes. Une pluie incessante, un vent furieux qui fouettait les visages, des boues tenaces, retardèrent les mouvements de son armée.

Clerfayt profita du retard des Français à Sedan (trois jours) et à Givet (six jours) pour échapper.

Les tentatives de Dumouriez pour l'arrêter étant restées sans succès, le général fut dès lors contraint de transformer son plan de campagne : Harville débouchant de Binche se rabattrait sur Mons pour aider à la capture de cette place, après quoi il se dirigerait sur Namur par Nivelles et Gembloux. La Bourdonnaye abandonnerait l'expédition de la Flandre maritime, se tiendrait à petite distance de Dumouriez et s'emparerait de Tournai, Courtrai et Gand (2).

Quant à l'attaque sur Mons, Dumouriez l'avait décidée pour plusieurs raisons : en faisant attaquer Tournai, il détournerait une partie des forces autrichiennes; il espérait aussi que les Montois se soulèveraient et chasseraient leur garnison. Mons et Tournai une fois enlevés, les deux colonnes opéreraient leur jonction et marcheraient sur Bruxelles.

Dumouriez annonce son projet au ministre

Le 24 octobre, Dumouriez écrivit au ministre : « Je me porterai le 27, avec environ 40,000 hommes, à Quarouble-sur-Quiévrain. J'envoie

(1) La dénomination d'*armée de Belgique* n'a jamais eu de caractère officiel; elle est assez souvent employée dans les documents de l'époque, mais il n'existe pas de décision instituant une armée de Belgique.

(2) Dumouriez écrivait à La Bourdonnaye : « Ne regrettez point pour le moment Ostende et Nieuport; vous serez chargé de les prendre, ainsi que la citadelle d'Anvers, dès que je serai à Bruxelles... Ne nous éloignons pas trop et ne faisons pas de petits paquets... »

Cf. La Jonquière et A. Chuquet. Op. cit.

ordre au général d'Harville de se porter avec 10,000 à 12,000 hommes, le 28, de Lille sur Tournai.

Le général ne veut pas de malentendus; il désire prendre sur lui la responsabilité tout entière de sa manœuvre : « J'espère que mes ordres seront exécutés avec précision, dit-il; s'ils ne l'étaient pas, j'aurais lieu de croire que le Pouvoir exécutif n'aurait pas expliqué correctement aux généraux en chef d'armée qu'étant responsable de cette guerre, je dois être obéi par eux, sans qu'ils puissent mettre leurs combinaisons ou leur amour-propre en opposition avec mes plans. »

Deux jours après, il sollicite une approbation formelle qui mette fin à toute manifestation de mauvais vouloir et ne laisse plus à La Bourdonnaye de prétexte de désobéissance (1). La réponse ne se fit pas attendre; dès le 27, le ministre de la guerre confirmait à Dumouriez l'autorité dont il était investi, plaçait nettement La Bourdonnaye sous ses ordres. Le 29 octobre, le Conseil exécutif provisoire délibérant sur ces points, donnait au général Dumouriez le titre de *lieutenant général des armées de la République, commandant en chef l'expédition de la Belgique*. Tous les lieutenants généraux employés dans cette expédition lui devaient obéissance (2). Mais, par contre, Dumouriez pouvait se plaindre amèrement d'un nouveau décret qui interdisait aux généraux de conférer des grades et des emplois dans l'armée, et de s'adresser directement à la Convention.

---

(1) « J'éprouve, écrit-il, de la part de ce général, des critiques assez amères et une opposition qui peut dégénérer en désobéissance, s'il substitue ses idées à mes plans. » Il faut croire, toutefois, que La Bourdonnaye revint à de meilleurs sentiments. Le 29, Dumouriez écrit, en effet, au ministre : « Je vous remercie d'avoir terminé les petites discussions naissantes entre La Bourdonnaye et moi; il s'était déjà rendu à une dernière lettre raisonnée que je lui ai écrite; mais, au moyen de votre décision, il n'y a plus à craindre ni humeur ni jalousie; c'est d'ailleurs un très bon citoyen et je rends justice à ses vues qui sont très droites. »

Ce n'était là qu'une accalmie et la querelle allait s'envenimer, nous le verrons, au point de provoquer le renvoi de La Bourdonnaye.

Anne-François-Auguste, comte de La Bourdonnaye, né à Guérande en 1747, était entré dans l'armée avec le grade d'enseigne. Il prit part aux dernières affaires de la guerre de Sept Ans, devint maréchal de camp en 1788 et lieutenant général le 22 mai 1792. Dumouriez a porté sur lui un jugement sévère : C'était, dit-il, un homme riche d'une bonne maison de Bretagne, qui avait été attaché à l'éducation des enfants du comte d'Artois. Pour sauver ses richesses et jouer un rôle, il avait fréquenté les clubs et ne jurait que par les Jacobins. Il n'avait que fort peu de talents et d'esprit.

(2) Dumouriez avait reçu carte blanche pour agir : le ministre de la guerre par intérim, Lebrun, lui écrivit : « Le Conseil exécutif n'entend pas que vous puissiez être gêné par aucune prétention, par aucun obstacle étran-

L'Armée française

Ce fut seulement le 12 novembre que le chef d'état-major général *Moreton* (1) put adresser au ministre l'ordre de bataille de l'armée, encore bien incomplet. Il n'existe donc aucune situation établie à une date suffisamment voisine de la bataille de Jemappes pour que l'on puisse en accepter les effectifs comme base d'une évaluation précise. Les bataillons de ligne n'avaient certainement pas plus de 600 hommes et ceux de volontaires 500; les escadrons de cavalerie à peine 120.

D'après ces données, les forces directement placées sous les ordres de *Dumouriez* ne dépassaient pas 30,000 hommes et une centaine de bouches à feu. Quant à la division *d'Harville*, elle s'élevait à 10,000 ou 12,000 hommes, mais elle comptait une forte proportion de bataillons de nouvelle levée qui n'avaient pas, comme ceux du corps principal, subi l'épreuve de la rude campagne de l'Argonne. L'ordre de bataille qui suit est daté du 24 octobre. Il dut subir des modifications importantes avant le 6 novembre, mais tel qu'il est, il permet de se rendre compte de ce qu'était une armée française au début de la révolution. On y trouve déjà des traces de l'amalgame, c'est-à-dire de la réunion de bataillons de ligne et de volontaires pour former ce qu'on appela en 1793 les demi-brigades. Sauf indication contraire les régiments de ligne (dont le nom est encore souvent employé dans les rapports de l'époque) n'étaient représentés que par un seul bataillon.

L'artillerie, fournie par les régiments de Besançon(3me), de la

---

ger; et, s'il a été nécessaire de donner des commandements en chef à La Bourdonnaye et autres, il est bien entendu que, lorsqu'ils seront réunis à vous, vous aurez la suprématie, le commandement général, carte blanche enfin, comme seul chargé de l'attaque et des plans généraux. Le Conseil vous abandonne tout le soin de cette importante expédition; il vous subordonne tous les généraux, officiers et soldats, à qui vous donnerez ordre d'y concourir. »

(1) *Moreton* fut remplacé dans ces fonctions, le 15 novembre, par *Jacques Thouvenot*, adjudant général colonel depuis le 15 octobre, et qui suivit plus tard Dumouriez, lors de sa défection.

Jacques-Henri-Sébastien-César de Moreton, comte de Chabrillan, né à Paris en 1752, prit part à la guerre pour l'indépendance de l'Amérique, au siége de Gibraltar (1783) et fut nommé en 1785 colonel du régiment de La Fère-infanterie (52e). Destitué pour acte de violence en 1788, il prit le parti de la Révolution et fut du Club des Jacobins. Nous le retrouverons au cours de ce récit.

Fère (1re), d'Auxonne (6e) et de Toul (7e) était commandée par le lieutenant général *d'Hangest* (1).

L'Armée comprenait *une avant-garde* sous *Beurnonville, deux corps de flanqueurs* sous *Stengel* et *Miaczynski*, une *division de droite* sous *le duc de Chartres*, une *division de gauche* sous *Miranda, deux brigades de dragons* et *une réserve* sous *de Flers.*

Ordre de bataille de l'Armée aux ordres du général Dumouriez le 24 octobre 1792

Avant-garde : lieutenant général *Beurnonville*, maréchaux du camp : *Dampierre, Eustace, Rosières et Berneron.*

Compagnies franches des Quatre-Nations et des Cambrelots; 1er et 3e corps francs; Légion Belgique (4 bataillons); 10e et 14e bataillons de chasseurs (ex-Gévaudan et Gardes-françaises), lieut.-col.: *Le Pescheux* et *Queissac*; 19e d'infanterie (ex-Flandre), colonel *Leyris des Ponchets;* 1er, 2e et 3e bataillons de Paris, lieut.-col. *Balland, Malbrancq* et *Laval;* 1er et 6e bataillons de grenadiers, lieut.-col. *N...* et *Whirl.*

Chasseurs à cheval de Flandre (3e), Languedoc (6e) et Champagne (12e), 9 esc., col. *Fournier, Lefort* et *N...*

Hussards de Bercheny (1er), Chamborant (2e) et Lauzun (6e), 9 esc., col. *Nordmann, Frégeville aîné* et *Kilmaine.*

3e et 6e compagnies d'artillerie légère, capit. *Hanicque* et *Barrois.*

Flanqueurs de droite : maréchal de camp *Stengel.*

3e bataillon des Ardennes; compagnie franche de Clémendot; chasseurs à cheval de Normandie (11e), col. *H. Frégeville.*

Flanqueurs de gauche : maréchal de camp *Miaczynski.*

99e d'infanterie (ex-Royal-Deux-Ponts), col. *Wisch;* chasseurs à cheval de Hainaut (5e).

---

(1) *Louis-Augustin Lamy d'Hangest*, né à Wissignicourt (Aisne), le 28 août 1731, entra en 1742 dans le corps de l'artillerie, devint officier pointeur en 1745 et capitaine en 1756. Il se distingua à Clostercamp. Colonel du régiment de Grenoble en 1780, brigadier d'infanterie en 1788 et maréchal de camp la même année, lieutenant général le 7 septembre 1792, il fut suspendu le 25 juillet 1793 et incarcéré à Chauny. D'après un rapport de Lille au Comité de Salut public, on voit que ces mesures de rigueur furent le fait d'une erreur du Conseil, qui croyait que cet officier général appartenait à une famille de « ci-devant ». Remis en liberté en avril 1794, puis admis à la retraite, il mourut à Wissignicourt, le 21 novembre 1819.

Division de droite : lieutenant général *Egalité* (le duc de Chartres, plus tard Louis-Philippe) ; maréchaux de camp : *Drouet, Ferrand* et *Blottefière.*

1re brigade : 5e d'infanterie (ex-Navarre), comm. *Blanchard*; 1er bataillon de la Charente et 7e des Fédérés.

9e brigade : 83e d'infanterie (ex-Foix), col. *de Champollon*; bataillon « Le Républicain ».

3e brigade : bataillon des Deux-Sèvres, lieut.-col. *Rouget de La Fosse*; 1er de la Meurthe et de la Vendée.

5e brigade : 29e d'infanterie (ex-Dauphin), col. *Laroque*; 1er bataillon des Côtes-du-Nord, lieut.-col. *Gelin*, et bataillon des Gravilliers, lieut.-col. *Gambin.*

7e brigade : 54e d'infanterie (ex-Royal-Roussillon), col. *Dumesnil*; bataillon des Lombards, lieut-col. *Lavalette* et *Valletaux*; 2e de la Marne.

11e brigade : 78e d'infanterie (ex-Penthièvre); 2e bataillon de la Meuse et 5e de la Meurthe.

13e brigade : 1er bataillon de la Marne; 2e de l'Eure, lieut.-col. *Delanney*; Mayence-et-Loire, lieut.-col. *Lemoine.*

15e brigade : 98e d'infanterie (ex-Bouillon), col. *Leclaire*; bataillon de la Seine-Inférieure et 1er de Seine-et-Oise.

Division de gauche : lieutenant général *Miranda;* maréchaux de camp *Desforets, Ihler et Stettenhoffen.*

2e brigade : 1er d'infanterie (ex-Colonel-Général); bataillon de Sainte-Marguerite et 1er de l'Aisne.

10e brigade : 72e d'infanterie (ex-Vexin) et bataillon de la Butte des Moulins.

4e brigade : 1er bataillon de la Côte-d'Or, lieut-col. *Delaborde* et *Pille*; 2e bataillon de la Vienne, lieut-col. *Jourdan*; 3e de l'Yonne, *Davout.*

6e brigade : 49e d'infanterie (ex-Vintimille); bataillon d'Eure-et-Loir, lieut.-col. *Huet* et *Marceau*; 9e de Fédérés.

8e brigade : 71e d'infanterie (ex-Vivarais), col. *de Bannes*; 1er bataillon de Saint-Denis et 3e de la Marne, lieut-col. *Baussencourt.*

12e brigade : 94e d'infanterie (ex-Royal-Hesse-Darmstadt), 9e bataillon de Paris et 1er du Pas-de-Calais.

14e brigade : bataillons de Seine-et-Marne, de l'Allier et de la Nièvre.

16e brigade : 104e d'infanterie, col. Dubouzet, bataillon des grenadiers de Paris et 3e de Seine-et-Oise.

1er brigade de cavalerie : Dragons de Bourbon (3e) et du Dauphin (7e) col. de *l'Isle* et N...

2e brigade de cavalerie : Dragons de colonel-général et Monsieur (5e et 13e) col. N. et *Murnand.*

Réserve : maréchal de camp *de Flers.*

2 esc. de gandermerie nationale.
4 bataillons de grenadiers de ligne (dont le 2e, lieut-col. *Biesquin*) (1).

Etat de l'armée

Le dénuement des troupes était extrême dit M. Arthur Chuquet ; il n'y avait pas assez de chevaux pour traîner l'artillerie de siège. La poudre manquait... tout faisait défaut à l'armée, excepté le courage et le patriotisme.

Les retards dans les expéditions de matériel, l'insuffisance des services administratifs étaient autant de causes d'immobilisation de l'armée qu'il y aurait eu intérêt, au point de vue militaire, à porter en avant le plus tôt possible.

A rebours des représentants de Raffet, les conventionnels en mission à l'armée parlent de chaussures... si mauvaises que les soldats ont usé au moins six paires de souliers par homme depuis le commencement de la campagne. Nous nous joignons, disent d'Aoust, Doulcet et Duquesnoy, à ceux que nous rencontrons, à chaque pas, couverts de gloire et de lambeaux, marchant dans la boue sans souliers et sans se plaindre, pour demander une punition exemplaire des principaux auteurs de ces funestes friponneries...

« Nous sommes sans le sol, écrit le 29 octobre Dumouriez au ministre... on manque absolument d'effets de campement, couvertures, bidons, marmites, gamelles, etc. Non seulement je ne peux pas marcher en avant, mais je suis obligé de recantonner plus de la moitié de l'armée jusqu'à ce que je sois pourvu de ces effets... Il me faut sur le champ deux millions en numéraire, 30,000 paires de souliers ; des tentes pour 10,000 hommes... » Tout cela (2) n'arriva qu'après Jemappes et

---

(1) Cf. *de la Jonquière, op. cit., et A. Chuquet, passim.*

Les 29e et 104e d'infanterie avaient chacun deux bataillons. Drouet commandait les 1re et 9e brigades et 1 brigade de dragons, Ferrand les 3e, 5e et 7e brigades, Blottefière les 11e, 13e et 15e, Desforest les 2e et 10e, Ihler les 4e, 6e et 8e, Stettenhoffen les 12e, 14e et 16e.

A cause de l'émigration, des changements subits et surtout de l'amalgame de 1793, il est très difficile de savoir les noms des chefs de corps. Du moins pouvons-nous répondre de ceux que nous donnons ici.

L'état-major de Dumouriez se composait des aides de camp suivants : le colonel *Mauban*, les lieutenants-colonels *de Larue* et *Philippe Devaux*, le capitaine *Macdonald* (plus tard maréchal duc de Tarente) ; les surnuméraires *Vialla*, *Rainville*, *Codron*, *Fortair*, *Théophile* et *Félicite de Fernig.*

(2) La lettre du général en chef était accompagnée d'un état à mi-marge détaillant tous les objets nécessaires à l'armée. Cet état éclaire quelque peu

encore ! Mais c'est surtout après Jemappes, par contre, que se fit sentir la désorganisation complète apportée à la guerre par le ministre Pache, successeur de Servan depuis le 19 octobre (1).

Malus, commissaire ordonnateur en chef de l'armée belgique, écrit à Pache : L'armée est nue, citoyen... l'armée est tous les jours aux prises avec l'ennemi et les hôpitaux sont encore sans fournitures, sans caissons, sans chirurgiens... Je ne puis vous rendre la douleur dont je suis pénétré de me voir à la tête d'une administration dénuée de tous les moyens propres à en assurer le succès.

De tous les généraux qui prirent part à l'expédition de Belgique, les plus remarquables étaient les maréchaux de camp *Stengel* (2), *Dampierre* (3) et *Jacques Thouvenot* (4). Eux seuls pouvaient diriger, tout

---

la question mal connue de l'équipement des armées de la première République. (*Cf. Le Bataille de Jemappes par le capitaine C. de la Jonquière.* Op. cit.)

(1) Il faut avoir sous les yeux toute la documentation fournie par *M. Chuquet* pour ne pas trouver invraisemblable sa description du ministère de la guerre sous le régime de Pache. (*Cf. Jemappes, p.134 et suiv.*) Voir aussi dans *G. Lenôtre, Vieux papiers, vieilles maisons : Papa Pache*, dont le passage au ministère de la guerre « fut plus fatal à la France qu'une armée ennemie. »

(2) *Stengel (Henri-Christian)*, né à Neustadt dans le Palatinat, en 1744, débuta dans l'armée de ce Cercle en 1758 et passa en 1760 comme sous-lieutenant au service de la France dans la régiment d'Alsace. Il fut ensuite capitaine aux hussards de Chamborant (1769), colonel du 9e dragons (en 1792), puis du 1er hussards. Nommé maréchal de camp le 13 septembre de cette année et désigné pour commander une brigade de l'armée du Nord, son état de santé le força de demeurer à Valenciennes pendant la bataille de Jemappes. Général de division en juin 1795, il fut blessé mortellement l'année suivante à la bataille de Mondovi.

Il était, dit Napoléon, adroit, intelligent, alerte; il réunissait les qualités de la jeunesse à celles de l'âge mûr. C'était un vrai général d'avant-postes; deux ou trois jours avant sa mort, lorsqu'il était entré le premier dans Lezegno, le général en chef y arriva peu d'heures après et, quelque chose dont il eût besoin, tout était prêt : les défilés, les gués avaient été reconnus, des guides étaient assurés, le curé et le maître de poste étaient interrogés, des intelligences étaient déjà liées avec les habitants, des espions étaient envoyés dans plusieurs directions, les lettres de la poste saisies et celles qui pouvaient donner des renseignements militaires traduites et analysées; toutes les mesures étaient prises pour former des magasins de subsistances, pour rafraîchir les troupes; malheureusement, Stengel avait la vue basse, défaut essentiel dans sa position et qui lui devint funeste.

(*R. Peyre Napoléon Ier et son temps. Paris. Firmin-Didot, 1888.*)

(3) *Dampierre*, dont nous avons déjà retracé la carrière militaire, avait été nommé maréchal de camp le 7 septembre 1792.

(4) *Thouvenot (Jacques)*, né à Toul en 1753, entra dans l'armée comme simple soldat au régiment de Picardie, mais son instruction lui permit bientôt

en l'entraînant, la tumultueuse armée qui s'acheminait vers les Pays-Bas. La cavalerie, disait pompeusement Dumouriez aux commissaires, était la meilleure de l'Europe. Mais elle valait surtout par ses colonels: *Aucun régiment*, dit A. Chuquet, *pas même Bercheny ou Chamborant, ne pouvait rivaliser de bravoure et de sang-froid avec le régiment autrichien des dragons de Latour.* Aucun n'avait le talent particulier que Dumouriez attribue aux Impériaux : de « se mouvoir et de se multiplier à l'œil ». Les officiers ne savaient pas encore « attaquer à propos de vedettes, prendre un air menaçant, faire une retraite hardie. » L'infanterie, composée de troupes régulières et de volontaires, avait plus de zèle et d'enthousiasme que d'expérience... L'armée était encore neuve, elle s'essayait à peine et n'avait pas assez de force et de solidité pour se mesurer, à nombre égal, avec les Impériaux. Elle n'avait vaincu dans l'Argonne que grâce aux circonstances... Elle manquait de discipline, encore que Dumouriez ait prêché la discipline « plus nécessaire aux Républicains qu'aux satellites des despotes. » Les soldats se méfiaient de leurs officiers. Ardente et pleine de courage français, mais impropre à la défensive, l'armée ne supporterait pas une guerre de sièges trop savante et trop méthodique pour un début militaire; il fallait la pousser en avant, l'entraîner par la rapidité de la guerre offensive, l'animer de cette vigueur entreprenante qu'a toujours l'assaillant; une fois qu'elle serait victorieuse et comme emportée par le succès, son élan, sa fougue

---

d'entrer dans le corps des ingénieurs-géographes. Il travailla pendant dix ans à lever la carte de France. Après avoir passé dans l'infanterie (il était capitaine au 44ᵉ en 1791), il fut adjoint à l'état-major et devint successivement lieutenant-colonel (29 août 1792), adjudant général avec le grade de colonel (15 octobre) et maréchal de camp à la suite de la bataille de Jemappes (19 novembre).

Dumouriez le connut à Sedan, l'apprécia du premier coup d'œil. On n'aimait pas Thouvenot; Miranda l'accusait d'être dur et jaloux; Dumouriez avoue qu'il avait parfois le caractère un peu impératif. Mais il était l'officier le plus instruit qu'on pût trouver. Nul ne savait mieux ordonner une armée, tracer les mouvements, choisir les positions, nul n'entendait comme lui la partie des campements et des reconnaissances. Dumouriez, qui en fit son chef d'état-major peu de temps après Jemappes, déclarait qu'il n'avait personne pour le remplacer. Il réunit au suprême degré, disait Lochelet, l'intelligence des détails militaires, la facilité du travail, l'ordre, la sévérité, la justice et jouerait partout le premier rôle au deuxième rang. Dampierre le proclame une des têtes les plus militaires du siècle. Le général autrichien Mack, au jugement duquel on peut se fier, vante son sang-froid et la profondeur de son esprit. (*Cf. A. Chuquet. Jemappes. Op. cit.*)

désordonnée, son impétuosité violente surmonterait bien des obstacles (1).

Mouvements de l'Armée autrichienne. — Prise du contact

Les mouvements des troupes françaises à la frontière n'étaient pas sans inquiéter beaucoup le duc de Saxe-Teschen. De quel côté viendrait l'attaque? Clerfayt rejoindrait-il à temps?

Vers le 20 octobre, le généralissime autrichien fit une nouvelle répartition de ses forces. Latour reçut l'ordre d'assurer la défense de Menin et d'Ypres; le prince de Wurtemberg dut couvrir Tournai; des postes plus ou moins importants furent chargés de surveiller la frontière à Bury, à Baudour, à Charleroi, à Namur, à Marche; les postes de Marchiennes, Saint-Amand et Orchies furent retirés vers Tournai et occupés presqu'aussitôt par les Français. Les Impériaux gardèrent seulement les hauteurs de Bléharies et de Maulde et le château de Mortagne, pour surveiller les directions de Douai, Valenciennes et Condé, ils évacuèrent aussi les abords de Maubeuge (23 octobre).

Combat de Croix (23 octobre)

Le 23 octobre, un détachement de l'armée de La Bourdonnaye (deux bataillons, deux escadrons, deux pièces) exécuta une reconnaissance de Lille sur Roubaix; il eut, près de Croix, une escarmouche avec les avant-postes autrichiens.

Combat de Bon-Secours-Péruwelz (24 octobre)

Bien que le mouvement général des Français ne dût commencer que le 28, Dumouriez fit exécuter, dès le 24, plusieurs pointes offensives pour détourner l'attention de Saxe-Teschen vers Tournai.

La première de ces opérations eut Condé pour point de départ et fut confiée au maréchal de camp O'Moran. Celui-ci lança sur Bon-Secours une colonne commandée par le colonel Dubouzet du 104e (150 hommes du 104e, 100 d'un bataillon de la Côte d'Or, 300 d'Indre-et-Loire, 300 des Côtes du Nord, précédés par la compagnie franche de Clémendot et 24 grenadiers); une seconde colonne commandée par le lieutenant-colonel du 1er d'infanterie se porta sur Péruwelz par le Mont-Copiémont (300 hommes du 1er d'infanterie et 300 d'un bataillon de

---

(1) *(A. Chuquet. Jemappes. Op. cit.)*

Seine-et-Oise) ; chacune de ces colonnes avait un ou deux canons ; 4 escadrons de dragons et un escadron combiné (dépôts du 1er de cavalerie et du 17e dragons) soutenaient la marche ; enfin une troisième colonne formée de 300 volontaires de l'Yonne devait se porter au château de l'Hermitage par le Chêne-Raoult et protéger la marche du gros. La colonne de gauche atteignit sans difficulté le Mont Copiémont, bouscula les avant-postes autrichiens, formés par un bataillon du corps franc de O'Donell, qui dut se retirer sur Péruwelz et Roucourt. Les hauteurs de Bon-Secours, au Sud de cette localité, furent solidement occupées, mais la droite du petit corps français, ayant cherché à s'étendre dans la direction de Blaton, échoua dans ses tentatives pour occuper ce village (1).

D'après les relations autrichiennes, le baron Beaulieu avait été poussé, le 23 octobre, de Tournai sur Bury, avec 2 bataillons (Bender), une compagnie de chasseurs, 2 escadrons de Latour et quelques canons, afin d'empêcher les Français d'intercepter les communications entre Mons et Tournai. Dans la nuit du 23 au 24, il avait envoyé la compagnie de chasseurs, une division (2 compagnies) du régiment de Bender et 100 cavaliers à Blaton, pour occuper ce point important et se lier vers Pommerœul, à l'extrême droite des avant-postes du baron Lilien. A peine ce détachement avait-il atteint sa position qu'il fut attaqué ; les Français n'engagèrent d'abord que peu de monde et ce fut d'abord, jusqu'à 9 heures du matin, un simple combat de tirailleurs. Les Français accentuèrent alors leur attaque, qui fut dirigée contre une hauteur au sud-est de Blaton ; ils commencèrent le feu avec leur artillerie. Le bruit du canon détermina Beaulieu à diriger sur Blaton une deuxième division du régiment de Bender, un demi-escadron et une pièce de 6, puis un second renfort de même force. Un bataillon de grenadiers, qui avait été détaché de Mons à Basècles pour couvrir le flanc droit du corps de Lilien, fut mis à la disposition de Beaulieu et resta en réserve avec deux escadrons, entre Basècles et Mons. A quatre reprises, les

(1) Condé était à cette époque entouré à une certaine distance de grands bois ; vers le nord-est, à quelques kilomètres de la ville, le village de Bernissart marquait l'entrée d'une trouée ou d'un défilé étroit au sortir duquel se trouvait Blaton. Le bois à l'ouest du défilé portait le nom de Forêt de Condé et entourait le château de l'Hermitage et plus au nord le hameau de Bon-Secours. Péruwelz se trouvait au nord de la forêt de Condé.

Une autre trouée située au nord-ouest de Condé entre la forêt de ce nom et la forêt de Raisme (bois de Doumet, de Saint-Amand, de Saint-Jean, du Roy, de Fresnes et de Vicogne), menait par la vallée de l'Escaut à Bruille et à Maulde, en passant au pied du Mont-Copiémont.

Français essayèrent d'enlever les hauteurs de Blaton; mais après être parvenus jusqu'au pied de la position ennemie, ils furent définitivement repoussés, après avoir perdu quelques hommes.

Combats de Linselles-le-Blaton (24 octobre) et de Baisieux

Tandis que la garnison de Condé effectuait l'opération qu'on vient de voir, Lille était le point de départ d'autres mouvements, qui tendaient également à menacer les troupes établies aux environs de Tournai. Le général La Bourdonnaye les fit simultanément exécuter dans plusieurs directions. L'action principale, confiée au maréchal de camp La Marlière, eut pour objet l'attaque des avant-postes autrichiens près de Tourcoing (sur le front jalonné par Lamponpont, Croix, Pont-à-Plume, Linselles et le Blaton) (1) L'ennemi fut délogé de tous ces points, sauf de Pont-à-Plume.

Le feld-maréchal lieutenant Latour, ayant alors envoyé de Tourcoing sur Roubaix, le colonel Desjardins avec une division de son régiment (Murray), et une trentaine de cavaliers, ce détachement fut repoussé par un feu très vif de l'artillerie française. Mais bientôt Linselles et le Blaton furent repris par des troupes autrichiennes venues de Werwick.

Une autre colonne fut dirigée de Lille sur Baisieux, et attaqua les postes autrichiens entre Hertain et Lamain. Mais l'ennemi reçut bientôt des renforts, qui arrêtèrent le mouvement offensif. Devant cette résistance, les Français reprirent la route de Lille sans être inquiétés.

A la suite de ces affaires, les postes avancés des deux partis se trouvèrent en contact sur un grand nombre de points; ce qui amena, les jours suivants, des engagements partiels de peu d'importance et quelques mouvements de troupes.

---

(1) Il s'agit du hameau du Blaton près de Wervick. Le général Guillaume fait donc erreur en disant : plusieurs divisions du régiment de Ligne, soutenues par quelques chasseurs, repoussèrent les Français de Bensselles et de Blaton (Linselles et le Blaton); le lieutenant de Senzeilles se fit remarquer en cette circonstance et, le lendemain, il se conduisit d'une manière brillante dans la défense du poste de Blaton. Deux jours après, continue l'historien des régiments nationaux, le 27, divers détachements du régiment de Latour combattirent sous le comte de Beaulieu dans le même village et, le 29, sous le comte Sztaray, à Baisieux.

Deuxième et troisième combats de Blaton (25 et 26 octobre)

Le 25, les Français installés sur les hauteurs de Bon-Secours, échangèrent des coups de canon avec le détachement de Beaulieu, vers Roucourt. Ils essayèrent encore d'enlever Blaton, mais sans succès.

Le 26, la canonnade reprit, et les Autrichiens tentèrent à leur tour une attaque qui fut repoussée aux cris de « Vive la nation ! »

En même temps les Autrichiens renforçaient la garnison de Bury, point qui était pour eux d'une haute importance, car, en s'avançant jusque-là, les Français eussent intercepté les communications entre Mons et Tournai.

Quatrième combat de Blaton (27 octobre)

L'intérêt qu'il y avait à progresser dans la direction de Bury, détermina, le 27 octobre, une nouvelle attaque des troupes françaises contre la position de Blaton. L'action commença de bonne heure et se prolongea, assez vive, une partie de la journée. Les Autrichiens, ayant reçu des renforts, purent résister aux quatre attaques dirigées successivement contre leurs positions ; ils purent installer leurs avant-postes sur la ligne Bon-Secours-Bernissart, tandis que les Français étaient obligés de se replier dans les bois de l'Hermitage (Forêt de Condé).

Combat de Croix (26 octobre)

Du côté de Lille, les Autrichiens purent, le 25, réoccuper Roubaix, Croix et Lamponpont, évacués par les Français. Ils poussèrent quelques renforts sur les points de Templeuve et de Maulde.

Le 26, Lamponpont et Croix furent de nouveau attaqués par les Français qui réussirent à s'emparer de ce dernier point et à s'y maintenir.

Combat de Marquain (26 octobre)

Le général La Marlière exécutait de son côté, en partant de Lille, un simulacre d'attaque sur Baisieux et Marquain.

Dans ce combat, le grenadier Michau, de Picardie, ayant reçu un coup de feu dans le corps, appelle un de ses camarades, nommé Cadet, qui avait la jambe cassée. « Je veux, disait-il, mourir auprès de lui. Ne te chagrines pas, Cadet, dit-il, nous mourons pour la nation. » Et à l'instant, une balle lui ôte la vie.

Combat de Quiévrain (26 octobre)

Dans une lettre datée du 26 octobre, Dumouriez dit : « J'arrive de Quiévrain où les ennemis sont venus pour nous tâter; j'ai eu de la peine à contenir les troupes; depuis hier, voilà plus de 160 hommes des leurs, tués, blessés ou prisonniers et au moins autant de déserteurs.

L'entrée en Belgique

Le 28 octobre, une partie de l'avant-garde de Dumouriez s'établit au delà de l'Hogneau, occupant Quiévrain et poussant des postes jusqu'à Montrœul et Pommerœul. Ce mouvement ne donna lieu qu'à des escarmouches dans lesquelles Beurnonville fit aux Autrichiens une trentaine de prisonniers. A 10 heures et demie du matin, le général en chef se portait de sa personne sur Onnaing, près Quiévrain, et y établissait son quartier général. Il écrivit au ministre : « Je ne peux vous exprimer à quel point les troupes sont remplies d'ardeur, de confiance et de gaieté ». En même temps, les représentants en mission rendaient hommage au bataillon liégeois, « *presque entièrement composé de ces hommes qui ont fait l'admiration des amis de la liberté dans la Révolution des Pays-Bas* », ainsi qu'aux chasseurs belges et *Montois* (sic), « *qui brûlent du désir d'arracher leur pays au despotisme et de venger leurs concitoyens.* » D'autres témoignages prouvent encore que le moral de l'armée était excellent « encore qu'il pleuve tous les jours et que le vent cingle au visage les soldats en marche pendant le jour, et emporte leurs tentes pendant la nuit ».

Dumouriez s'était fait précéder de deux proclamations. L'une, signée des membres du Comité des Belges et Liégeois-Unis qui suivaient l'armée — *Malou-Riga, F. J. Dieudonné* et *A. Van Overstraeten* — appelait les habitants des Pays-Bas à la révolte : « *Concitoyens belges, vos frères, armés pour vous délivrer d'un joug infâme, vous invitent à vous ranger sous d'aussi beaux drapeaux. Et vous, soldats wallons, aussi nos frères, nés au milieu de nous, rejoignez-nous, concourez avec nous à sauver notre patrie!* ». L'autre proclamation était un manifeste de Dumouriez, habilement rédigé et très propre à faire impression, car, dit un contemporain, il avait la prétention du style, et célébrait plus ses proclamations que ses victoires (1).

---

(1) Manifeste du général Dumouriez au peuple belge :

« Brave nation belge, vous avez levé avant nous l'étendard de la Liberté, mais, trompée par ceux de vos concitoyens en qui vous aviez placé votre

En même temps, le général adressait à ses lieutenants des instructions détaillées sur la politique à suivre dans les Pays-Bas (1).

Le duc de Saxe-Teschen ne se rendit compte de la situation que le 29 octobre, nous l'avons dit. Une lettre du baron de Lilien, arrivée à Tournai ce jour-là, annonçait le mouvement général des troupes fran-

---

confiance, abusée par les perfides insinuations des Cours auxquelles vous vous étiez adressée, ou qui s'étaient mêlées de vos affaires, uniquement pour vous agiter, pour embarrasser votre despote et pour vous livrer ensuite à sa vengeance; victime de la politique insidieuse et cruelle de toutes les Cours de l'Europe, principalement celle de France, qui regardait votre liberté comme le dernier coup porté au despotisme qu'elle voulait rétablir sur nous; non seulement vous n'avez reçu aucun secours efficace des Français, vos voisins, mais vous avez été abandonnée et trahie par les Français mêmes lorsqu'ils sont entrés dans vos provinces.

» Il fallait que la France eût triomphé du despotisme en abattant la royauté; il fallait, qu'établie en république, elle eût triomphé des satellites des despotes et que leurs nombreuses armées fussent venues se fondre devant les légions des hommes libres et qu'eux-mêmes les poursuivissent jusque dans leur propre territoire, pour que vous pussiez prendre une entière confiance dans la République française et dans les armées qu'elle envoie à votre secours.

» Nous entrons incessamment sur votre territoire; nous y entrons pour vous aider à planter l'arbre de la Liberté, sans nous mêler en rien à la Constitution que vous voudrez adopter. Pourvu que vous établissiez la souveraineté du peuple et que vous renonciez à vivre sous des despotes quelconques, nous serons vos frères, vos amis et vos soutiens. Nous respecterons vos propriétés et vos lois. La plus exacte discipline régnera dans les armées françaises.

» Nous entrons dans vos provinces pour y poursuivre les barbares Autrichiens qui ont commis dans le département du Nord les excès les plus atroces. Nos justes armes seront très sévères contre ces indignes soldats du despotisme. Vous avez aussi des injures, des violences et des crimes à venger. Joignez-vous à nous pour que nous ne confondions pas les Belges avec les Allemands, dans le cas où, par apathie, vous les laisseriez maîtres de vos villes que nous serions obligés de bombarder et de brûler pour détruire cette horde barbare, qu'il vous est facile de chasser à jamais si vous joignez vos armes aux nôtres.

» Belges, nous sommes frères, notre cause est la même. Vous avez donné trop de preuves de votre impatience à rejeter le joug pour que nous ayons à craindre d'être obligés de vous traiter en ennemis. »

(1) « Le général en chef, dès qu'il entrera sur le territoire de la Belgique, fera afficher le manifeste que je lui ai envoyé et il en donnera connaissance au peuple. Dès qu'il entrera dans l'une des villes de la Belgique, il assemblera sur la place publique tout le peuple. Il lui déclarera, de la part de la République française, que non seulement le peuple est libre et dégagé de l'esclavage de la Maison d'Autriche, mais que, par le droit imprescritible de la nature, c'est lui, peuple, qui est le souverain et que nulle personne n'a autorité sur lui, si ce n'est lui-même qui délègue une portion de sa souve-

çaises sur Quiévrain et ne permettait plus de douter que l'attaque principale était dirigée contre Mons.

Saxe-Teschen rappela à lui une partie des troupes de Beaulieu, des garnisons de Mons et de Tournai. Il transporta son quartier général à

---

raineté; en conséquence, il lui annoncera que, pour pouvoir traiter de ses intérêts avec les généraux de l'armée de la République française, il doit commencer par élire sur le champ ses magistrats et ses administrateurs par la voie du scrutin et envoyer les mêmes ordres à tous les bourgs et villages de son ressort. Le général annoncera en même temps au peuple que ni la République française ni les généraux qui commandent ses armées ne se mêleront en rien d'ordonner ni même d'influencer la forme de gouvernement, ni la Constitution politique que voudront adopter séparément ou ensemble les provinces belgiques, lorsque le peuple belge commencera à user de son droit souverain. En attendant que la Constitution politique et la forme du gouvernement soient fixées par la nation belgique, le général annoncera au peuple que les impositions et contributions continueront à être levées dans la même forme et sur les mêmes proportions, au nom du souverain, qui sera le peuple, pour qu'aucun service militaire et d'administration ne puisse manquer; mais, au lieu que ces fonds publics soient versés dans les mains des barbares et insatiables Autrichiens, le peuple tirera des administrateurs de son propre sein pour gérer ses fonds publics avec sagesse et économie et pour les appliquer surtout à la formation d'une armée nationale, en suivant à cet égard les conseils des généraux français qui ne veulent avoir aucun maniement de ces fonds, mais qui, d'après leurs expériences et d'après l'intérêt qu'ils ont à renforcer les corps qu'ils commandent avec des troupes belgiques, doivent mériter justement la confiance de la nation belge.

» Le général annoncera au peuple que les Français entrent dans la Belgique comme des alliés et des frères; qu'ainsi ils ne doutent pas que le peuple souverain ne s'empresse à fournir tout ce qui sera nécessaire aux armées, comme voitures et effets d'habillement ou de campement, comestibles, logement, chauffage, établissement d'hôpitaux et tous autres objets nécessaires, d'après la réquisition des généraux ou commissaires des guerres pour établir la comptabilité respective entre deux nations alliées.

» Si, malheureusement, quelques provinces, villes, bourgs ou villages sont assez avilis par l'esclavage pour ne pas saisir avec enthousiasme l'arbre de la liberté que les Français veulent établir chez leurs voisins, d'après leurs longues et vaines réclamations et d'après les efforts malheureux qu'ont faits les Belges pour conquérir la liberté; si quelque partie de la Belgique est assez abrutie pour ne pas sentir l'avantage et la majesté de sa souveraineté dans le moment où les Français emploient leurs armes, aussi victorieuses que justes, pour faire ce présent céleste aux Belges, le général annoncera à cette province, à cette ville, à ce bourg ou à ce village, qu'ils seront traités comme les vils esclaves de la Maison d'Autriche et que les armées de la République, pour se venger des atrocités commises par les féroces soldats de ce féroce despote, mettront les villes en cendres et lèveront des contributions qui feront souvenir longtemps de leur passage.

» Vraisemblablement, aucun général français ne sera dans le cas de menacer d'un pareille exécution et encore moins d'en venir à ces extrémités. Le

Mons, le reste suivait à grande distance et l'on peut dire que la réunion ne fut complète que le 4 novembre (1).

Dès le 29 octobre, Dumouriez se trouvait à une marche de Mons, avec une armée d'environ 30,000 hommes, toute concentrée, capable d'écraser aisément le petit détachement du baron de Lilien (2) avant l'arrivée des premiers renforts amenés par Clerfayt, mais, quels que pussent être les avantages d'une action immédiate, le général ne crut pas devoir brusquer les événements. Avec des troupes jeunes, dont l'organisation présentait encore tant de lacunes, il pouvait être dangereux de compromettre, par une tentative prématurée, la suite de la campagne.

Il semble aussi que Dumouriez ait cru la garnison de Mons plus forte qu'elle ne l'était réellement. Enfin, l'armée, nous l'avons dit, manquait d'une quantité d'objets de première nécessité.

Dumouriez n'avait donc qu'une ressource, c'était d'empêcher par des diversions la concentration des troupes autrichiennes ; de là le mouvement de d'Harville de Maubeuge sur Binche pour disputer la route à Clerfayt, de là aussi le mouvement de La Bourdonnaye sur Tournai.

Dès le 30 octobre, O'Moran, que son état de santé ne permettait pas de continuer la campagne, fut remplacé par Berneron (3). Celui-ci dut favoriser la feinte de La Bourdonnaye en partant de Condé avec 8,000 hommes et en débouchant entre Péruwelz et Blaton.

---

peuple belge a l'âme trop élevée et soupire depuis trop longtemps après sa liberté pour ne pas rentrer avec énergie et empressement dans tous les droits que la nature a donnés à tous les hommes réunis en société et dont l'ignorance seule leur a fait perdre l'usage.

» Quant aux troupes autrichiennes, chacun des généraux français les traitera avec humanité quand elles seront prisonnières de guerre; mais, s'il arrive qu'un corps d'armée ou un détachement prétende résister dans une ville ou dans un château, le général le fera sommer de se rendre dans un terme prescrit, sous peine d'être passé au fil de l'épée; s'il outrepasse ce terme, et en cas de résistance, il exécutera rigoureusement cette sommation.

» Quant aux émigrés pris les armes à la main, ils seront jugés dans les vingt-quatre heures, d'après le décret, et punis de mort par l'exécuteur des hautes œuvres de la ville la plus prochaine. »

(1) En dehors des bataillons de grenadiers, qui faisaient bonne contenance en arrivant à Mons, les autres unités étaient à bout de forces. (*De la Jonquière, op. cit.*)

(2) On se rappelle que le feld-maréchal lieutenant baron Lilien gardait Mons avec 5 bataillons de ligne, 2 bataillons légers, 4 compagnies de chasseurs et 9 escadrons, y compris la garnison, et qu'il avait des petits postes à Saint-Ghislain, Leuze et Charleroi.

(3) Le général Thiébault est mal servi par sa mémoire quand il avance que O'Moran s'empara de Blaton le 6 novembre.

Dès le 28, les Français s'étaient établis solidement au nord de Condé avec un détachement à Saméon ,en avant de la ligne Orchies-Saint-Amand.

Dans la pensée de Dumouriez, ces différentes actions combinées devaient amener la retraite de l'ennemi sans coup férir.

De son côté, le duc de Saxe-Teschen recevait des rapports alarmants pour sa droite : on signalait à Dunkerque et à Bergues des rassemblements français prêts à marcher sur Furnes, Nieuport, Ostende et Bruges. En conséquence, le mouvement de concentration sur Mons fut arrêté et ne fut pas repris : c'est là ce qui perdit les Autrichiens. Dumouriez avait donc bien jugé le caractère timoré du généralissime-duc.

Saxe-Teschen avait trois partis à prendre, fait remarquer Jomini : le premier, de renoncer à défendre le pays situé sur la rive gauche de la Meuse, afin de se concentrer entre Liége et Namur; le second, de risquer une bataille vers Charleroi; le troisième enfin, de couvrir entièrement les provinces confiées à sa garde, en s'étendant depuis la Sambre jusqu'à Tournai. Le dernier était le moins sûr, et le duc l'"adopta comme le plus conforme aux intentions de son cabinet.

Relation du combat de Blaton par le général baron Thiébault

A la suite d'une nuit passée dans un fossé sous la pluie, Thiébault, alors sergent de grenadiers au bataillon de la Butte des Moulins, avait été atteint d'une forte fièvre dont il était à peine convalescent quand on vint le prévenir que le bataillon allait marcher pour attaquer l'ennemi.

« Je me rappelle combien me fut cruelle la première impression que me fit ce mot; mais cette amertume fut courte, car de suite je pris la résolution de rejoindre ma compagnie, quoique l'on pût me dire et quoiqu'il en dût arriver. Toutefois je n'avais ni la force de faire à pied la bonne lieue qui séparait Condé de notre bivouac, ni celle de porter mon fourniment, mon uniforme et mes armes; je partis en veste à manches avec un fusil de chasse, que me prêta mon hôte, et dans une carriole où je montai avec Vigearde (un de ses camarades). Le feu commençait comme nous arrivions au bois et nous mîmes pied à terre. Nous n'avions pas fait 200 pas que nous vîmes venir à nous un pauvre diable blessé à la tête, tout couvert de sang et gémissant comme une Madeleine... « Je donnerais dix louis pour ne pas avoir rencontré ce coquin-là », me dit ce pauvre Vigearde, qui ne tarda pas cependant à rire lui-même de son exclamation et à convenir qu'il aurait fait un fort mauvais marché. Le canon ne tarda pas à se faire entendre, et, comme

il donne des jambes quand il n'en ôte pas, nous forçâmes la marche et fûmes bientôt dans nos rangs. Au moment où nous arrivions, une légion de tirailleurs, soutenue par quelques pelotons, chassait les tirailleurs ennemis des buissons qui se trouvaient entre leur position et la nôtre; elle s'y établit. L'ennemi ne pouvait nous laisser maîtres de ses approches et rester dans sa position; aussi forma-t-il trois colonnes, pour reprendre ces approches; mais le lieutenant général O'Moran, qui nous commandait en personne, avait prévu ce retour, et, aussitôt que le mouvement de l'ennemi fut assez avancé pour qu'il ne s'arrêtât plus, nous fûmes rapidement formés en colonnes d'attaque par bataillons et mis en mouvement au pas de charge, sous la protection du feu de toutes nos pièces. Les colonnes de l'ennemi, canonnées et peu après abordées à la baïonnette, furent bouleversées; c'est pour ainsi dire pêle-mêle avec les fuyards de ces colonnes que nous arrivâmes au village de Blaton que nous enlevâmes, et où la division prit position. Ce combat, qui ne nous coûta aucun de nos amis, nous parut superbe, de même que le métier des armes fut à nos yeux le premier du monde, et la guerre, la plus inspiratrice des conceptions de l'homme. Il eut pour objet d'empêcher le corps que nous avions en tête de renforcer les troupes que Dumouriez battait ce jour-là même à Jemappes, avec le restant de son armée dont nous formions la gauche (1).

Le combat terminé, le général O'Moran passa devant le front de bandière de ses troupes; surpris de voir dans un bataillon aussi bien tenu que le nôtre un grenadier en veste, il en demanda le motif, et ce que le chef de bataillon Le Brun lui répondit à ce sujet, contribua à me valoir les deux grades qu'il me donna quatre ou cinq mois après.

Combat de Bon-Secours (1er novembre)

Le 1er novembre, une partie des troupes aux ordres du général Berneron attaqua le détachement autrichien du colonel Hadik, près de Bon-Secours. La résistance du bataillon O'Donell fit échouer cette tentative. Sur ce point, la situation se prolongea pendant quelques jours, sans incidents notables. Toutefois, si les lacunes et les insuffi-

---

(1) Il y eut des escarmouches à Blaton les 25, 26 et 27 octobre, nous l'avons vu, mais sans grand résultat que de détourner l'attention des Autrichiens. Il s'agit ici d'une action plus sérieuse, mais eut-elle lieu le 6 novembre, comme le dit implicitement Thiébault? Les différents rapports que nous avons consultés prouvent qu'avant cette date, dès le 1er novembre, Berneron avait remplacé O'Moran, malade, et s'était déjà avancé au delà de Blaton, puisqu'il immobilisait le détachement autrichien posté à Bury??

sances de son organisation ne permirent pas au général Berneron de pousser activement l'opération offensive qui lui était confiée, il réussit, du moins, à immobiliser les 4,000 à 5,000 Autrichiens qui occupaient Bury et les positions au sud de cette localité. Berneron fut retardé malgré son zèle et son courage parce que tout lui manquait, dit Dumouriez; il n'avait ni effets de campement, ni vivres, ni chevaux pour le transport de son artillerie, ni argent.

Occupation de Lannoy (2 novembre)

Conformément aux ordres de Dumouriez, La Bourdonnaye était venu camper à Sainghin, détachant une partie de ses forces à Tressin, sous les ordres du général Duval. Il fit, le 2 novembre dans la matinée, occuper Lannoy que les Autrichiens évacuèrent presque sans combat; c'était, écrivit-il au ministre, « le seul poste fermé qu'ils occupassent encore sur le territoire de la République. » Le lieutenant-colonel Georges de Guiscard de Bar, tué à Neerwinden, commandait la colonne principale contre Lannoy.

Situation des Autrichiens à la veille de Jemappes

Ces mouvements attiraient vers Tournai et Bury de nouveaux détachements autrichiens, et l'on assiste ainsi, à la veille de Jemappes, à un va-et-vient de troupes, qui témoigne de l'incertitude de Saxe-Teschen et sans doute aussi de ses maigres qualités de chef d'armée.

Le 4 novembre seulement, c'est-à-dire l'avant-veille de la bataille, les combats livrés en avant de Mons lui montrent le danger qu'il y aurait à douter plus longtemps. Cerfayt arrive, mais ses troupes sont tellement harassées qu'elles ont besoin de quelques jours de repos. A Courtrai, à Tournai, à Bury, la situation est telle, en présence de l'offensive de La Bourdonnaye et de Berneron, que le duc ne peut même pas retirer de ces positions un seul bataillon. Le flanc de la position choisie en avant de Mons est découvert du côté de Hyon, Saxe-Teschen le fait garder par 2,000 hommes. Et c'est finalement avec un faible corps de 15,000 hommes qu'il va engager la lutte contre l'armée de Dumouriez, alors que plus de 45,000 hommes de troupes autrichiennes se trouvent disséminés dans les Pays-Bas! (1).

---

(1) Corps du feld-m.-lieut. *Latour* à Menin : 3.785.
Corps du feld-m.-lieut. prince *Frédéric de Wurtemberg* à Tournai : 9,617.
Détachement du col. *Hadik* à Bury : 4,263.
Détachement du col. *Bonyhady* à Baudour : 1,829.

Le champ de bataille de Jemappes

La première partie de la campagne d'invasion des Pays-Bas en 1792 se déroula tout entière le long de la grande chaussée qui relie Valenciennes et Mons par Quiévrain. C'est, en effet, sur cette chaussée, ou à faible distance de celle-ci que se trouvent toutes les localités dont nous allons rencontrer le nom : Onnaing et Quarouble où se concentrèrent les troupes françaises; Quiévrain, qui marque la frontière, puis, un peu à gauche, Thulin et, en face, les hauteurs boisées de Boussu, disputées dans les combats qui précédèrent la bataille, le village de Boussu lui-même, enfin, à une lieue environ de Mons, Quaregnon, l'entrée du champ de bataille, lequel s'étend au sud de la chaussée.

En 1792, nous avons eu l'occasion de le dire, la ville de Mons n'avait plus que des fortifications sans valeur, anciennes et fort mal entretenues. La véritable ligne de défense des Autrichiens était constituée par les hauteurs qui s'élèvent au sud-ouest de la place, dominant les vallées marécageuses de la Haine et de la Trouille. Jemappes, Cuesmes, Bertaimont, Hyon, jalonnent à peu près cette ligne, dont le développement est de six kilomètres environ (1).

Le Borinage, dit M. Louis Navez (2), était bien différent, à la fin du XVIII[e] siècle, de ce qu'il est aujourd'hui. Cuesmes, Jemappes et

---

Détachement à Binche : 255.
Détachement du col. *Knorr* à Charleroi : 1,471.
Corps du gén.-maj. *Moitelle* à Namur : 3,066.
Détachement du col. *Lusignan* à Marche : 1,109.
Garnison de Gand, capit. *de Lahamaide* : 345.
Garnison d'Anvers, col. *Molitor* : 780.
Garnison de Bruxelles, gén.-maj. *Diesback* : 1,562.
Garnison de Malines : 342.
Garnison de Louvain : 450.
Corps du gén.-maj. *Schrœder* à Luxembourg : 2,417.
Armée concentrée à Mons sous les feld-m.-lieut. *Beaulieu*, *Lilien* et *Clerfayt*, avec la garnison de Mons : 14,203.

Total : 45,494, non compris : 4 compagnies de garnison à Luxembourg, le 3[e] bataillon du régiment wallon de Vierset (situation inconnue), 7 compagnies d'artillerie, 1 de mineurs, 1 de sapeurs, 1 de pionniers et 1/2 de pontonniers, réparties. (Effectif inconnu.) (*Cf. La Jonquière. Op. cit.*)

(1) *De La Jonquière.* Mons était tout au plus à l'abri d'un coup de main grâce à ses fossés.

(2) *Les champs de bataille historiques de la Belgique, depuis la bataille de Courtrai jusqu'à la campagne de 1815. Bruxelles. J. Lebègue et C[ie], 1902.*

Quaregnon comptaient alors ensemble au plus 7,400 habitants et Flénu, dont la population s'élève actuellement à près de 5,000 âmes, n'existait pas. Le terrain choisi par le duc de Saxe-Teschen pour y attendre l'attaque de Dumouriez est limité : à l'ouest, par le vallon du Rieu de Wasmes qui coule près de Quaregnon; à l'est par le vallon de la Trouille, en amont de la ville de Mons. Entre ces deux vallons se trouvent, au sud de Jemappes, à l'est de Quaregnon, les hauteurs de Flénu (généralement désignées sous le nom de hauteurs de Jemappes) et, au sud du faubourg de Mons, appelé faubourg de Bertaimont, le mont Eribus. Les pentes méridionales des hauteurs de Flénu et celles du mont Eribus (1) sont fortement inclinées. Le terrain qui sépare ces hauteurs est dominé au sud par de larges croupes se prolongeant dans la direction de Frameries. Sur ce terrain, défavorable à la défense contre une attaque venant du sud, se groupent les maisons du village de Cuesmes. Jemappes est situé, comme Cuesmes, à la lisière de la vaste nappe de prairies qui s'étend au fond de la large vallée commune de la Haine et de la Trouille. Ces deux cours d'eau se réunissent à Jemappes.

Depuis un siècle, le développement de l'industrie minière a beaucoup modifié la physionomie de cette région. Non seulement il a déterminé la construction de nombreuses voies de communication (2) et l'accroissement des villages, mais les travaux des mines ont produit une dépression considérable des reliefs. C'est ainsi que du Point-du-Jour, entre Quaregnon et Paturâges, on ne voyait pas la tour de Mons, dont on voit actuellement la moitié (3).

Il est indispensable de tenir compte de ces variations pour apprécier la valeur défensive des positions que l'armée française avait à attaquer (4). Le terrain, quoique assez découvert dans ces contrées, dit Jomini, offrait des accidents susceptibles de chicane. Aujourd'hui le champ de bataille de Jemappes est sillonné dans tous les sens par les voies ferrées, parsemé de charbonnages et d'établissements indus-

---

(1) Altitude du plus haut des deux sommets du *mont Eribus :* 68 mètres. De ce sommet, d'où la vue porte au loin dans certaines directions, on découvre une grande partie du champ de bataille. La plupart des historiens de la bataille de Jemappes mentionnent les hauteurs que couronne le mont Eribus sous le nom de *hauteurs de Bertaimont*

(2) Sans parler des chemins de fer, la plus remarquable de ces voies de communication est le canal de Mons à Condé, construit de 1807 à 1814.

(3) Dans ces vingt dernières années, la dépression a été d'un mètre par an en moyenne. On peut l'évaluer à 40 mètres depuis 1792. (*A. Chuquet Jemappes.*)

(4) *Cf. De La Jonquière.*

triels (1) qui ont fait disparaître petit à petit les bouquets d'arbres dont la plaine était couverte en 1792 et dont le principal, situé entre Jemappes et Cuesmes, était le bois de Flénu.

Les moulins à vent, très nombreux à cette époque, ont fait place aux cheminées noircies, aux montagnes de scories et aux innombrables « ajusteurs » (2).

Dispositions des Autrichiens

De ce que la concentration à Mons n'était pas complète, il ne faudrait pas conclure que la position en avant de cette ville eût été négligée. Au contraire, les positions que nous venons de décrire, choisies depuis longtemps pour servir de champ de bataille, dit Jomini, avaient été retranchées avec un soin tout particulier.

Un ordre daté du 1er novembre montre que les Autrichiens eurent, dès le début, l'intention d'opposer une défensive passive à la faveur des obstacles naturels et de quelques travaux de fortification. L'aile droite devait être commandée par le feld-maréchal lieutenant baron Lilien; l'aile gauche par le feld-maréchal lieutenant baron Beaulieu. En cas d'alarme, le feu devrait être mis à des perches plantées en certains endroits, au signal donné par trois coups de canon et toutes les troupes devaient prendre des positions qui leur avaient été assignées (3).

Le général-major Boros avait son quartier général à Cuesmes et commandait tous les avant-postes, formés de faibles détachements dans la direction de Valenciennes.

Quant aux retranchements eux-mêmes, Dumouriez dit que la hauteur couvrant Cuesmes était garnie de cinq grosses redoutes. Plusieurs autres redoutes s'étendaient tout le long du front et jusqu'à la droite du village de Jemappes au-dessus de Quaregnon. Des arbres, des chemins creux avec les maisons formaient, dit le général, des retranche-

(1) Il y avait seize charbonnages en 1792 et ils étaient bien moins exploités qu'aujourd'hui. Actuellement, c'est par douzaines que l'on compte les puits du Couchant et du Levant de Flénu, de Belle et Bonne, de Rieu-du-Cœur, des Produits, etc., mais tous ces centres d'extraction sont compris entre le canal de Mons à Condé et la route qui va de Mons à Frameries par Cuesmes, c'est-à-dire précisément dans l'ancien champ de bataille.

(2) C'est ainsi qu'on désigne dans le pays de Jemappes la superstructure des puits de mine.

(3) Cet ordre fut trouvé par le duc de Chartres dans la chambre et sur la table de nuit du colonel baron de Fischer, commandant les dragons de Cobourg.

ments formidables. Les trois étages de redoutes étaient garnis, toujours d'après Dumouriez, de 20 canons de gros calibre et d'au moins autant d'obusiers, plus trois pièces de campagne par bataillon, ce qui fait près de cent bouches à feu. D'après Jomini, il y aurait eu 14 redoutes, armées de trente-six pièces; indépendamment de cette artillerie, 18 bouches à feu de gros calibre formaient la réserve et les pièces des régiments étaient distribuées sur le front.

En comparant avec les renseignements de source autrichienne et le « plan général de la bataille de Jemappes » dressé à Paris en 1793 et corrigé vers 1800 (1), les indications données par Jomini et Dumouriez, on constate qu'il y avait en réalité six grosses redoutes : trois entre Jemappes et le bois de Flénu, et trois au sud de Cuesmes, entre le bois de Flénu et le chemin de Frameries; de plus le village de Jemappes était couvert à l'ouest par un fort retranchement à cheval sur la route de Valenciennes, et à l'aile gauche, deux petits ouvrages commandaient les escarpements du Mont Eribus (hauteurs de Bertaimont) ; enfin il pouvait y avoir au centre quelques batteries fixes : ces batteries et les six grosses redoutes étaient armées, en réalité, au centre de huit canons de 12 et de quatre obusiers, à l'aile droite de six canons de 12 et de deux obusiers. Il y avait de plus trente-six pièces de campagne de 6 et de 3, au total cinquante-six bouches à feu (2).

L'avantage du terrain compensait l'infériorité du nombre, dit M. Chuquet, et le duc de Saxe-Teschen se rappelait avec orgueil qu'au pied de ces mêmes hauteurs de Jemappes et de Cuesmes, l'armée de Biron, éperdue de frayeur, s'était enfuie et dispersée dans la journée du 29 avril.

Toutefois, d'après le capitaine de Christen, la position présentait un certain nombre de graves défauts. Elle avait un développement trop considérable pour l'effectif chargé de la défense (6 kilomètres pour 15,000 hommes); elle était commandée par les hauteurs de Frameries; en maint endroit elle manquait de profondeur; les vallées de la Haine et de la Trouille, avec leurs prairies marécageuses, constituaient,

---

(1) *Cf. La Jonquière*. Sous ce rapport, le plan des « Victoires et Conquêtes » est parfaitement exact.

(2) von Christen. *Oesterreich im Kriege gegen die französische Revolution*. Ce travail, fort consciencieux et détaillé, dit le capitaine de La Jonquière, a été rédigé principalement d'après les archives de Vienne. Il a paru dans les *Mittheilungen des K. und K. Kriegs-Archivs* (*1898 à 1900*).

D'après *Macdonald*, des obstacles, tels que retranchements, épaulements, coupures, abatis, chevaux de frise, favorisaient la défense; ils étaient difficiles à surmonter, mais non impossibles. (*Cf. Souvenirs... etc.*)

en arrière, un obstacle difficile à franchir; les lignes de retraite se réduisaient à deux chaussées se dirigeant vers le nord et le nord-ouest.

On a dit quelquefois que le duc Albert devait attendre l'adversaire avec toutes ses forces en avant de Bruxelles. Mais, pouvait-il abandonner sans coup férir tant de lieues de pays? Se retirer à la vue de l'envahisseur, se dérober à la décision des armes, n'était-ce pas décourager l'armée? Une semblable retraite n'aurait-elle pas eu les mêmes suites qu'une défaite? Le duc préféra donner bataille dans la position de Jemappes. Il ne prévoyait pas la défaite : il connaissait la bravoure de ses troupes qui ne comptaient jamais les ennemis; il espérait que ses bons et vieux bataillons, résolus à tenir de pied ferme, triompheraient aisément d'une armée jeune, indisciplinée, encore incertaine dans ses mouvements (1).

Journée des 3 et 4 novembre. Le combat de Thulin

Dumouriez reproche au duc de Saxe-Teschen de n'avoir pas défendu à outrance la position située à mi-chemin entre Quiévrain et Quaregnon. Cette position très favorable est couronnée par la hauteur du Boussu, au sud de ce village; elle est jalonnée par les villages de Montrœul, Thulin, Elouges, Dour et Blaugies construits devant un rideau de bois long de plusieurs lieues qui s'étend depuis Boussu jusqu'au champ de bataille de Malplaquet et masque la plaine de Jemappes. Si on regardait la position de Jemappes comme la citadelle, dit-il, il fallait regarder le bois de Sars (près de Malplaquet) et le moulin de Boussu comme les ouvrages extérieurs. Dès qu'on avait laissé développer les Français dans la plaine entre les bois et Jemappes, la position ne valait plus rien, parce qu'elle n'avait ni développement ni profondeur, et que la rivière qui l'enveloppait par derrière était un danger de plus. Au contraire, en portant sa défense à Boussu, on avait trois positions à chicaner et les Français n'auraient pu arriver à la dernière qu'après avoir perdu beaucoup de monde aux deux premières attaques.

Mais les troupes dont disposait le général Boros, chef des avant-postes autrichiens, étaient trop faibles pour tenter une résistance sérieuse.

Dumouriez, dont le quartier général était à Onnaing, avait résolu de porter son avant-garde vers Elouges et Wiheries, villages situés à

(1) *A. Chuquet. Jemappes.*

peu de distance au sud de la grande route de Valenciennes. Pour pouvoir exécuter ce mouvement, il était nécessaire de s'assurer de la chaussée (1). En conséquence, Beurnonville passa l'Hogneau le 3 novembre dans la matinée à la tête de l'avant-garde (2) et fit attaquer vers onze heures le village de Thulin, occupé par quelques compagnies du corps franc d'O'Donell, une compagnie de chasseurs et deux escadrons du régiment de Blankenstein-hussards, renforcés dès le début de l'action par un bataillon de Wurtzbourg et un du régiment de Bender.

La Légion belge formait la tête de colonne avec les hussards de Chamborant. Elle se porta rapidement sur ce point et eut vite fait d'enlever le village, mais au débouché, comme les Belges s'avançaient imprudemment dans la direction du moulin de Boussu, ils furent chargés à l'improviste par les hussards de Blankenstein que le colonel Keim (du régiment de Bender) conduisait en personne, et refoulés en désordre. Deux compagnies furent taillées en pièce. Si les hussards de Chamborant, ayant à leur tête le brave Frégeville (3), ne l'eussent dégagée

---

(1) Il peut paraître étonnant que les Français n'aient pas immédiatement profité de la belle chaussée de Valenciennes, à Mons, mais Dumouriez avait tout intérêt à étendre son mouvement sur sa droite et à ne pas s'engager dans la vallée très difficile de la Haine. Toutefois, le duc de Saxe-Teschen paraît avoir redouté une tentative de ce genre en postant à Baudour, le 4 novembre, au soir, le lieutenant-colonel Bonyhady avec 1,800 hommes (un bataillon du régiment wallon de Murray et un du régiment hongrois Nicolas Estherazy avec deux escadrons des hussards de Wurmser.)

(2) Beurnonville avait sous ses ordres 18 bataillons, 3 compagnies franches, 2 batteries à cheval et quelques bouches à feu de gros calibre.

(3) *Charles-Louis-Joseph, marquis de Frégeville*, né à Frégeville près de Castres en 1765, mort à Paris en 1841, s'engagea dès l'âge de douze ans, voyagea en Allemagne, se battit vaillamment à la tête des hussards de Chamborant à Valmy, à Jemappes, à Anderlecht et à Tirlemont. Il entra dans la conspiration de Dumouriez, mais il sut détruire à temps les pièces qui pouvaient le compromettre. L'année suivante, il passa, avec le grade de général de brigade, dans l'Armée des Pyrénées Orientales et fut fait prisonnier. A son retour en France, il comprima l'insurrection royaliste de la Haute-Garonne (1799) et devint général de division en 1800. Il fut ensuite commandant en chef de la cavalerie du roi Joseph et gouverneur des Calabres. Pendant la campagne d'Allemagne, il séduisit par son esprit, sa vivacité, sa tournure, la baronne de Krudner, à laquelle il inspira une passion très vive, et entretint avec elle une correspondance suivie. En 1815, après une assez longue disgrâce, Napoléon lui confia un commandemant dans le 2e Corps d'observation. Sous la seconde Restauration, il fut nommé inspecteur général de l'Armée de la Loire, mais, bientôt après, mis en disponibilité, il passa le reste de se jours dans la retraite. Son frère aîné commandait à Jemappes le 11e chasseurs.

par une charge vigoureuse, la légion des réfugiés belges était entièrement détruite, à ses premiers pas sur le sol de la patrie (1).

Senault, adjudant au 1er bataillon de la Légion, ancien « volontaire d'honneur » dans la Marine, et qui avait eu le bras gauche emporté sur la frégate le Robecq en combattant les Anglais (24 avril 1782), avait été adjoint le 4 novembre (2) à l'état-major général; ce fut lui qui porta l'ordre aux troupes belges qui occupaient le moulin de Boussu, de se replier, vu leur situation très aventurée. Mais il était trop tard, la position était investie, enveloppée par les hussards de Blankenstein; la compagnie de Boubers, de la Légion belge, perdit son chef et la moitié de son monde après s'être défendue avec le courage du désespoir. Le Montois Senault fut sabré. Armand-Aimé de Boubers, âgé de 39 ans, fut percé de cinq coups de sabre. Transporté à Mons par les Autrichiens, il y mourut le 7 novembre.

Beurnonville, dit Dumouriez dans ses Mémoires, fâché de ce petit échec que son infanterie belge s'était attiré pour avoir combattu sans son ordre (?), en rendit compte et manda qu'il allait replier ses avant-postes et ne garder que Quiévrain. Il évacua effectivement Thulin et replia ses quatre brigades et son artillerie près de l'abbaye de Crespin, au sud de l'Hogneau. Mais Dumouriez ne voulait pas commencer la campagne par une reculade de sinistre augure. Les troupes en retraite reçurent l'ordre de repasser le soir même, par les ponts de Crespin et de Quiévrain, sur la rive qu'elles abandonnaient, et Dumouriez résolut de renouveler l'attaque dès le lendemain matin, en faisant appuyer l'avant-garde par le duc de Chartres à la tête de 3 brigades (9 bataillons).

Le général en chef venait d'ailleurs d'apprendre l'arrivée de la division d'Harville à Bavay et pour hâter la jonction, il devenait nécessire de chasser les Autrichiens de la longue bande de bois qui s'étendent depuis Sars jusqu'à Boussu. En conséquence, l'ordre fut donné à d'Harville de marcher, non plus sur Binche, mais sur Sars, où il empor-

---

(1) *Cf. A. Chuquet, Jemappes.*

Le capitaine *Schramm* se fit remarquer au combat du moulin de Boussu. Adam de Schramm, plus tard général de division, était né à Beinhem (Bas-Rhin) en 1760. Soldat au régiment de Diesbach, puis capitaine à l'armée du Nord, il s'empara, disent les Tables du Temple de la Gloire, du moulin de Boussu et des 50 hommes qui le gardaient avec 2 canons, mais bientôt cerné par 3,000 Autrichiens, il vit sa compagnie écharpée et fut laissé lui-même pour mort sur le champ de bataille.

(2) *Etats de services de Senault. Arch. Guerre. R. F.*

Selon nous, il y a là une erreur de date, et le combat au moulin de Boussu doit s'être livré le 3 novembre.

terait le château et par où il continuerait son mouvement sur Blaregnies, Genly, Noirchin et Ciply. Ainsi l'affaiblissement causé par le départ de Berneron était compensé. En même temps le colonel Henri Frégeville (1) déboucherait de Blaugies avec les chasseurs de Normandie et l'infanterie légère, et s'emparerait de Frameries.

Combat de Boussu

Le 4, à onze heures du matin, l'ordre fut donné aux Belges de renouveler l'attaque, mais ni Thulin, ni Montrœul, ni le moulin de Boussu ne furent très vigoureusement défendus. Les Autrichiens avaient pris position avec les mêmes troupes que la veille, près de Boussu, sur une hauteur qui domine toute la contrée. Les chasseurs à pied occupaient la lisière des bois et le corps franc d'O'Donell gardait le bois de Boussu. Boros avait retranché la position et l'avait garnie de chevaux de frise et d'obstacles de tous genres.

Tandis que Dampierre se portait au soutien des Belges avec le 71ᵉ d'infanterie (ex-Vivarais), les bataillons de Saint-Denis et de la Marne, quinze escadrons et la batterie légère Barrois, Dumouriez faisait battre les abords du moulin de Boussu par six pièces de 12 dont le feu eut vite fait d'éteindre celui de l'artillerie autrichienne, réduite aux pièces régimentaires de petit calibre (cinq pièces de 6 et deux de 3, d'après Dampierre).

Comme l'infanterie se formait pour l'attaque et que Frégeville débouchait de Blaugies, les Autrichiens se mirent en retraite sur tous les points à la fois et réussirent à gagner Warquignies et Paturages, non sans avoir subi des pertes assez importantes.

Tous les corps donnèrent les plus grandes preuves de courage, dit le général Dampierre dans sa relation; le bataillon de St-Denis, qui allait pour la première fois au feu, eut plusieurs hommes tués et ne fit que serrer ses rangs. Vivarais et le brave de Bannes (colonel du 71ᵉ) (2)

---

(1) *Henri, marquis de Frégeville*, né à Frégeville près de Castres, en 1762, mort en 1803, était capitaine de dragons au moment où éclata la Révolution. Il en adopta les idées, se battit sous Lafayette et Dumouriez, puis en Vendée avec le grade de général de brigade. Nommé en 1798 membre des Cinq-Cents, il favorisa le Coup d'Etat du 18 brumaire et devint membre du Corps législatif. Henri Frégeville reprit ensuite du service actif et devint général de division.

(2) *Louis-Régis Boissy de Bannes*, né le 19 avril 1744 à Montregard (Velay), avait servi pendant 35 ans au régiment de Lorraine, et devint, en 1791, colonel de Vivarais. Fait maréchal de camp pour sa belle conduite à Jemappes, il devint plus tard député du collège électoral de la Haute-Loire.

se conduisirent à leur ordinaire; La Marne et Baussencourt son chef, firent de même. La 6[e] compagnie d'artillerie légère travailla à merveille comme son chef, le citoyen Barrois. Mais l'homme qui a montré le courage le plus bouillant est le lieutenant-colonel Stephan, officier du génie belge (1). Nous avons poursuivi les ennemis jusqu'au défilé du pont de Quaregnon. Là enfin, j'arrêtai Stephan, qui allait être reçu par dix ou douze bouches à feu. Les généraux Dumouriez et Beurnonville se trouvèrent partout où le feu était le plus vif. Trois bataillons belges avaient arraché aux chasseurs d'O'Donell le bois de Boussu et leur avaient tué, au dire de Dumouriez, de 4 à 500 hommes (2).

Le capitaine Nagan (Jacques-Joseph), de la Légion belge, fut envoyé avec 4 compagnies vers le bois à gauche du moulin de Boussu, où, après un combat opiniâtre de trois heures, il mit en fuite les Autrichiens et leur fit de nombreux prisonniers. Il eut son cheval tué sous lui.

Il fallait à tout prix, dit La Jonquière, s'assurer la possession des bois et de la hauteur de Boussu. Quelques coups de canon accélérèrent la retraite des Impériaux.

L'avant-garde française s'avança jusque sur le plateau entre Hornu et Wasmes, où elle bivouaqua. Saint-Ghislain et les passages de la Haine furent abandonnés sans combat par les chasseurs autrichiens et occupés par les Français. Le détachement Frégeville bivouaqua près de Quainois entre Wasmes et Paturages. La division d'Harville s'établit aux environs de Noirchain, Eugies et Genly. Dumouriez passa la nuit « à la tête du bois de Boussu », ayant derrière lui le gros de l'armée à Elouges (3).

Nous avons de lui une lettre touchante, adressée en 1810 au ministre de la guerre, duc de Feltre. Il dit qu'ayant, à la suite de la défection de Dumouriez, perdu son grade et sa fortune, le seul bien qui lui restait était son fils, et cet enfant unique est mort glorieusement en combattant sous les drapeaux du grand Napoléon *(Arch. Guerre. R. F.)*

(2) *Louis de Stephan*, dont nous avons retracé les débuts en parlant des troupes de la Révolution brabançonne. Il servait à l'armée du Nord en qualité d'ingénieur militaire.

(3) Il y a là, faut-il le dire, une très forte exagération de la part de Dumouriez, mais cela n'enlève rien au courage des braves bataillons de la Légion belge. Dans ce combat, les Français n'eurent pas plus de vingt hommes tués ou blessés. D'après Dumouriez lui-même, les Autrichiens perdirent 350 hommes dont 200 prisonniers.

(4) *Lettre de Dumouriez au ministre de la Guerre. Mons, 7 novembre 1792.*

Journée du 15 novembre
(Combats de Quaregnon et de Frameries)

Il y a lieu de remarquer, dit le capitaine de La Jonquière, que Dumouriez n'obtenait ses renseignements sur l'ennemi qu'au moyen d'émissaires ou par l'intermédiaire de patriotes belges : sa cavalerie n'envoyait ni partis, ni reconnaissances en dehors des postes avancés de l'armée. Des retards, des incertitudes devaient nécessairement altérer la valeur des renseignements ainsi obtenus. Dumouriez ignorait la jonction de Clerfayt avec Saxe-Teschen ; il ne savait pas exactement non plus ce qu'était la position des Autrichiens, ni leurs forces véritables au sud-ouest de Mons (1).

Le 5 novembre, grâce au succès de la veille, l'armée pouvait se concentrer entre les bois et la position choisie par le prince Albert, position que Dumouriez alla reconnaître tandis que les Belges soutenus par trois bataillons francs enlevaient Quaregnon à la baïonnette et que l'avant-garde de Beurnonville (1[er] hussards, 11[e] chasseurs, 1[er] et 6[e] grenadiers, deux batteries à cheval) refoulait de Sars les tirailleurs ennemis et s'emparait de Frameries. Le général en chef fit canonner les Autrichiens, qu'il voulait à tout prix empêcher de battre en retraite, jusque passé 7 heures du soir, puis, comme il venait d'apprendre que la tête de colonne de d'Harville, commandée par le Belge Fyon, atteignait à peine à la hauteur de Frameries, il fit suspendre le combat et abandonner Quaregnon.

Dumouriez était décidé à livrer le lendemain une action décisive. Les troupes, dit Dampierre, étaient toutes prêtes à bien faire.

Le camp fut pris en face de Jemappes, la gauche à Hornu, la droite à Frameries. L'ordre fut donné au parc de grosse artillerie laissé à Boussu de rejoindre.

La position des Autrichiens, comme celle des Français qui lui faisait face, formait un demi-cercle, de sorte, dit un témoin de la bataille, le général Ferrand, que lorsque les feux de bivouac furent allumés, on aperçut un cercle parfait.

La bataille de Jemappes

Positions des Autrichiens. — L'extrême droite, destinée à la défense du village de Jemappes comprenait trois compagnies du corps franc du colonel comte O'Donell (305 hommes) et quatre compagnies

(1) Voir la *Correspondance* et les *Mémoires* du Général.

du régiment de grenadiers francs « Vert-Laudon » sous le colonel baron Mylius (478).

Le 5 novembre au soir, 6 de ces compagnies furent postées à Quaregnon. Elles avaient ordre de retarder la marche de l'ennemi, puis de se replier sur Jemappes, que le prince Albert considérait comme imprenable. Jemappes était en effet protégé au nord par la Haine, la Trouille et leurs vallées marécageuses, à l'ouest par de solides retranchements, et au sud par les redoutes construites entre ce village et le bois de Flénu.

C'est en arrière de ces redoutes et de ce bois, et par conséquent face à l'ouest et au sud, que s'établit l'aile droite, commandée par le feld-maréchal lieutenant baron Lilien; l'archiduc Charles commandait les bataillons de grenadiers de Morzin (568) et de Barthodeisky (604); le colonel Keim avait sous ses ordres 2 bataillons du régiment allemand de Bender n° 41 (1,838). Un détachement des hussards de Blankenstein (1 escadron et demi, soit 287 hommes) était en bataille derrière Bender, pour soutenir les batteries installées sur les hauteurs.

Le centre, aux ordres du feldzeugmeister comte Clerfayt, formait un angle rentrant sur les hauteurs à l'ouest de Cuesmes; son front était protégé par trois redoutes. Le général-major Mikovini commandait les bataillons de grenadiers de Leuwen (587) et de Puckler (418) et un bataillon de la principauté de Wurtzbourg (692); le général-major Boros et le colonel baron de Fischer étaient à la tête de 4 escadrons des dragons de Cobourg (604).

L'aile gauche occupait les pentes du mont Eribus. Elle était commandée par le feld-maréchal lieutenant baron Beaulieu et se trouvait réduite à la brigade du général-major Jordis, forte en vérité de près de 3,000 hommes : 2 bataillons du régiment allemand de Stuart n° 18 (2,055) et un du régiment allemand de Hohenlohe n° 17 (931). Le colonel Stephan Mihalowich flanquait l'extrême gauche près de Ciply avec ses 5 compagnies franches de Serbes-Esclavons (876) et un demi-escadron des Blankenstein (95).

Au débouché de Cuesmes, et prête à tomber sur le flanc des colonnes ennemies qui voudraient pénétrer dans la trouée qui séparait l'aile gauche du centre, se trouvait massée des deux côtés du chemin de Frameries, la brigade du général-major Lamberg, onze cents chevaux de la première cavalerie de l'Europe (4 escadrons des dragons de Cobourg: 604 hommes; 2 escadrons des dragons de Latour (1): 320 hommes et 2 escadrons des hussards d'Estherazy: 258 hommes).

(1) C'est là le seul détachement wallon qui prit part à l'action. A cette

Le bois de Flénu était gardé par 5 compagnies de Tyroliens (504 hommes). Le duc de Saxe-Teschen avait en outre quelques détachements, c'étaient : à Mons, un bataillon de Hohenlohe (930) qui fut appelé de bonne heure sur le champ de bataille; 2 compagnies du régiment allemand de Mathesen n° 42 (377), et une du régiment allemand d'Alton n° 15 (120); au Mont-Panisel, à l'est de Mons, deux compagnies de Mathesen (376), pour faire croire cette position fortement occupée; sur le mont Saint-Lazare, au nord de la ville, un détachement de même force et de même provenance.

En résumé le duc pouvait disposer des forces suivantes :

12 bataillons de ligne et de grenadiers:	9,872	hommes
12 compagnies franches :	1,659	»
5 compagnies de chasseurs :	504	»
14 escadrons de dragons et hussards	2,168	»
Artillerie: 56 bouches à feu	?	»

formant un total qui n'excédait pas 15,000 hommes, mais dont la valeur suppléait dans une certaine mesure à la faiblesse numérique (1).

Les bataillons de grenadiers, le régiment de Bender, les dragons de Cobourg et de Latour, les hussards Blankenstein étaient des troupes sans rivales au monde pour la discipline, le courage et le sang-froid.

---

date du 6 novembre, voici quel était l'emplacement de nos régiments nationaux :

Wurtemberg (col. comte Vinchant de Gontrœul) : 1 bataillon et 4 compagnies à Menin; 2 compagnies à Gand; 4 compagnies à Luxembourg;

Murray (col. Desjardins) : 1 bat. à Menin, 1 bat. à Baudour, 4 comp. à Luxembourg;

Ligne (col. baron de Renette) : 1 bat. à Menin, 1 bat. à Tournai, 2 comp. à Bruxelles et 2 comp. à Malines;

Clerfayt (col. baron de Vogelsang) : 1 bat. à Tournai, 1 bat. à Bury et 1 bat. à Luxembourg;

Vierset (col. de Reyniac) : 1 bat. à Namur, 2 comp. à Anvers, 4 comp. à Bruxelles;

Briey-grenadiers était à Bury; Rousseau-grenadiers à Tournai;

Latour-dragons (col. baron de Pfortzheim) : 2 escadrons à Tournai, 4 à Bury, 2 à Jemappes;

Leloup-chasseurs à Namur.

(1) 14,203 hommes, sans l'artillerie qu'on peut évaluer à un millier d'hommes à peine. Ces chiffres sont donnés par le capitaine de Christen.

D'après Dumouriez, les Impériaux avaient à Jemappes 20,000 hommes au moins, et peut-être même 28,000. Il parle aussi d'une estimation de source autrichienne donnant 19,000 hommes.

M. Chuquet donne 13,200 hommes (d'après Renouard et Schels).

En réalité, Saxe-Teschen ne disposait pour l'action proprement dite que

L'artillerie était répartie, nous l'avons dit, de la façon suivante :

Au centre : 8 canons de 12 et 4 obusiers, aux batteries et aux redoutes;

A l'aile droite: 6 canons de 12 et 2 obusiers aux batteries et aux redoutes;

Artillerie attelée : 36 canons de 6 et de 3 (3 par bataillon).

Le plan d'attaque de Dumouriez

Le 6 novembre à l'aube, dit A. Chuquet, Dumouriez régla les dernières dispositions de la bataille qui lui livra les Pays-Bas autrichiens. Le premier acte de la journée était la prise de Quaregnon. Toutes les attaques devaient se faire en colonnes par bataillon. La gauche, confiée en l'absence de Miranda (1) à Ferrand (2), le plus ancien des maréchaux de camp, et sous lui à Rosières et à Blottefière (3), eut ordre de prendre Quaregnon et de tourner les Impériaux en attaquant l'extrémité droite de Jemappes. Le centre, dirigé par le duc de Chartres, lieutenant général, et par les maréchaux de camp Stettenhoffen, Desforest et Drouet, avait mission d'enlever de front le village de Jemappes et de forcer la trouée qui séparait Jemappes de

---

de 12,954 hommes, car il ne pouvait guère faire entrer en ligne, la bataille une fois engagée, ni le détachement de Mons, ni ceux des monts Panisel et Saint-Lazare.

(1) *Miranda* était à Paris; on lui demandait des plans politiques et militaires relatifs à l'Amérique du Nord.

(2) *Jean-Henri Bécays-Ferrand de la Caussade* (1736-1805) se distingua comme lieutenant, au siège de Bergen-op-Zoom, à Lawfeld, Clostercamp (1760), devint général de brigade en 1792, divisionnaire en 1793 et commandant de Condé et de Valenciennes, dont il refusa d'ouvrir les portes à Dumouriez lors de sa défection. Quand Valenciennes fut investi par 150,000 coalisés, Ferrand y soutint avec 9,000 soldats un siège de trois mois et ne se rendit qu'à la dernière extrémité. Atteint par la loi contre les suspects (il était noble), il fut arrêté et ne dut son salut qu'à la révolution du 9 thermidor. Il reprit, de 1800 à 1801, les fonctions de préfet de la Meuse-Inférieure.

(3) *Pierre-Louis de Blottefière*, né le 16 novembre 1746 à Saint-Quentin (Aisne), fut nommé sous-lieutenant à Bourgogne-infanterie le 28 janvier 1764; il sortait de l'Ecole Royale Militaire; lieutenant le 23 février 1769, sous-aide major le 11 mars 1771 et aide-major le 15 juillet 1774, il obtint le rang de capitaine le 18 janvier 1775 et passa l'année suivante au 2e chasseurs; major à la Sarre-infanterie le 24 juin 1780; lieutenant-colonel d'Agenois (16e d'infanterie) le 1er mai 1788, puis colonel le 25 juillet 1791, il fut nommé provisoirement maréchal de camp par le général en chef de l'armée du Nord le 26 octobre 1792. Il était chevalier novice de Saint-Lazare de Jérusalem depuis 1764 et chevalier de Saint-Louis du 23 janvier 1785. *(Documents inédits tirés des Archives du Ministère de la Guerre.)*

Cuesmes. La droite, composée de l'avant-garde et commandée par le lieutenant général Beurnonville et le maréchal de camp Dampierre, devait emporter les redoutes de Cuesmes. Harville était trop loin pour secourir l'armée autrement que par son canon, mais il pouvait jouer un rôle décisif à la fin de l'action. Dumouriez lui prescrivit de suivre les mouvements de la droite en se tenant toujours à sa hauteur, de se porter sur Bertaimont, de déborder ainsi la gauche des Autrichiens : dès qu'ils auraient commencé leur retraite, d'Harville tournerait Mons par une marche rapide, gagnerait le Mont Panisel et la hauteur de Nimy, couperait ainsi le chemin de Bruxelles aux débris de l'armée vaincue.

La bataille de Jemappes fut toutefois précédée d'un épisode dont on ne paraît pas avoir compris jusqu'ici toute l'importance.

Beaulieu prend l'offensive.
Importance capitale de ce mouvement au point de vue final de l'action

De bonne heure (avant 10 heures), jugeant que les Français menaçaient principalement sa gauche et son centre, le duc de Saxe-Teschen avait appelé de Mons un bataillon du régiment de Hohenlohe avec ordre de s'établir sur la hauteur, au sud-ouest de Cuesmes, pour renforcer le centre; une division (2 compagnies) du régiment de Mathesen, avec 2 canons, dut occuper le mont Saint-Lazare pour protéger la ligne de retraite par Mons. Un peu plus tard, comme le mouvement des Français contre Bertaimont paraissait arrêté, le feld-maréchal lieutenant baron Beaulieu, commandant l'aile gauche autrichienne (3,971 hommes), songea à prendre à son tour l'offensive. Il obtint du général en chef l'envoi du bataillon de Hohenlohe comme renfort; 2 escadrons de Cobourg et toute la brigade Lamberg (8 escadrons) furent également envoyés à l'aile gauche. Cela lui mit en main six mille hommes, à peu près la moitié de l'armée (1). Beaulieu tenta, mais en vain, de rejeter sur le plateau de Frameries l'aile droite des Français; ceux-ci renforcèrent bientôt leurs troupes les plus avancées, qui d'abord avaient cédé; les Autrichiens durent se replier sur la hauteur de Bertaimont (Mont Eribus), poursuivis seulement à coups de canon (2) par

(1) 2 bataillons de Stuart (2,055), 2 bataillons de Hohenlohe (1,861), 2 escadrons de Cobourg (302), brigade Lamberg (1,152), Corps Mihalowich (près de Ciply) : 971. *Total 6,341.*

(2) Nous n'avons pu trouver nulle part la composition de cette division d'Harville. On sait seulement qu'il n'avait pas ramené ses troupes de l'Argonne (sauf quelques bataillons) et que ses deux divisions avaient été réparties. La nouvelle composition des troupes placées sous ses ordres comprenait en tous

le général Fyon qui s'était avancé vers Hyon avec quatre pièces de 8. Ainsi s'exprime la relation autrichienne, mais les relations françaises ne font pas mention de cette attaque, la jugeant probablement sans importance. Et cependant ce mouvement de Beaulieu, qui eut pour tout résultat de faire rentrer les tirailleurs de la division d'Harville, fut la cause première de la perte de la bataille pour les Autrichiens. Nous verrons en effet que lors de l'attaque de Beurnonville sur le centre des Impériaux, les Français trouvèrent devant eux une trouée de 1,500 mètres défendue seulement par 15 canons et 900 hommes! Quand Saxe-Teschen s'aperçut enfin de l'inutilité qu'il y avait à porter la moitié de son armée à Bertaimont et qu'il voulut rappeler les bataillons et les escadrons si généreusement prodigués au baron Beaulieu, il était trop tard!

Ceci dit, nous nous reporterons au début de la bataille proprement dite.

Début de l'action. — La canonnade. — Prise de Quaregnon.

Vers 7 heures du matin, l'artillerie française ouvrit le feu sur les positions autrichiennes (1). Au centre, 12 pièces de 16, 12 de 12 et 12 obusiers avaient pris position sur les hauteurs de Frameries, de Wasmes et de Ri du Cœur. A l'aile droite, le colonel de La Bayette de Galles avait réparti l'artillerie sur le front, de manière que chaque redoute ennemie fût battue en flanc par deux batteries de 2 pièces.

Mais les batteries étaient trop éloignées, les projectiles ne produisaient aucun effet : nos boulets, dit le général Belliard, s'enterraient dans les retranchements, tandis que ceux de l'ennemi nous arrivaient et tuaient du monde.

Sur l'ordre de Dumouriez, les pièces se rapprochèrent du but à atteindre, le feu s'accéléra, mais, malgré une énorme consommation, qu'on peut évaluer à deux cents coups par pièce, dit le capitaine La Jonquière, ce tir d'artillerie ne paraît pas avoir produit un grand effet matériel contre les redoutes et les troupes qui les garnissaient; en dehors de son action morale, son meilleur résultat fut de balayer le

---

cas le *18e d'infanterie (ex-Royal-Auvergne)*, le *14e (ex-Forez)*, le *45e (ex-La Couronne)*, le *1er bat. de Versailles*, le *bat. du Loiret, deux comp. de chasseurs à cheval volontaires de Versailles*, placés sous les ordres du lieutenant-colonel liégeois *Declaye* avec la *Légion liégeoise* (9 compagnies : Godenne, Bailly, Closse, Jardon, Lepus, Wilmotte, Beaudinet, Chapuis et Prévôt).

(1) Le maréchal *Macdonald* est mal servi par sa mémoire en disant que l'action s'engagea à midi.

(Cf. Souvenirs.. etc.)

terrain ondulé qui s'étendait en arrière des retranchements, de gêner la position et les mouvements des réserves ennemies. La canonnade a duré jusqu'à 10 heures, dit Dumouriez, sans que j'aie aperçu un succès assez décisif pour me borner à ce genre de combat.

Les soldats se montraient impatients ; ils désiraient se mesurer de près avec l'adversaire et les généraux, le duc de Chartres, Beurnonville, Dampierre, proposaient de marcher en avant et d'aborder les ennemis à la baïonnette. Mais Dumouriez contenait l'ardeur de ses bataillons pour la rendre plus vive encore, et il attendait la prise de Quaregnon.

L'attaque de Quaregnon devait comprendre les troupes qui avaient combattu la veille, c'est-à-dire la brigade Rosières soutenue par neuf bataillons de la division Chartres (1) ; mais Rosières avait bivouaqué en arrière de la ligne de bataille et Ferrand l'attendait suivant les ordres du général en chef. Vers 10 heures, comme il débouchait sur le champ de bataille avec ses Belges et ses « francs-tireurs », Dumouriez accourait au galop, impatient de voir sa gauche en mouvement pour permettre au centre d'attaquer. Sous ses yeux, Rosières forme en colonne ses cinq bataillons précédés d'une nuée de tirailleurs et déloge de Quaregnon les six compagnies de Laudon et d'O'Donell qui s'y étaient retranchées. Satisfait désormais, Dumouriez revient au centre en laissant auprès de Ferrand deux officiers de son état-major, Bourdois et Cezard, pour rendre compte du résultat de l'attaque (2).

Il est assez difficile de démêler la vérité dans les récits contradictoires de Dumouriez et de son lieutenant. D'après Dumouriez, l'ordre fut donné à Rosières, une fois Quaregnon pris, de marcher par la

(1) Voici la composition de *l'aile gauche* aux ordres des maréchaux de camp Ferrand, Rosières et Blottefière.

Brigade	*Rosières.*	Légion Belge (3 bataillons).
—	—	1er et 3e bataillons francs.
—	—	6e chasseurs à cheval (ex-Languedoc), colonel Lefort.
3e	*Brigade.*	Bataillon des Deux-Sèvres : lt.-col. Rouget de la Fosse.
—	—	Bataillon de la Vendée.
5e	*Brigade.*	29e d'infanterie (ex-Dauphin), 2 bat. : col. Laroque.
—	—	1er bat. des Côtes du Nord : lt-col. Gelin.
—	—	Bataillon des Gravilliers : lt-col. Gambin.
7e	*Brigade.*	54e d'infanterie (ex-Royal-Roussillon) 1 bat. : col. Dumesnil.
—	—	2e bataillon de la Marne.
—	—	Bataillon des Lombards : lt-col. Lavalette.

(2) Dans sa lettre au ministre, Dumouriez ne parle pas de tout cela. Il dit : J'ordonnai l'attaque de Quaregnon... j'envoyai le colonel Thouvenot... pour diriger cette attaque et se charger d'emporter Jemappes et tout le flanc droit de l'ennemi. Dans ses Mémoires seulement, Dumouriez crut devoir s'étendre sur cette attaque et donna les détails qu'on va lire.

grande route, d'y mettre en bataille ses huit escadrons (1) et d'attaquer avec l'infanterie le flanc droit de Jemappes. Ferrand devait attaquer l'angle et l'extrémité droite du front du village, dès qu'il verrait Rosières marcher sur son flanc droit. Ferrand reçut, dit-il, l'ordre de ne plus « s'amuser » à canonner et de marcher tête baissée, la baïonnette au bout du fusil.

Mais à onze heures, dit M. Chuquet, Dumouriez n'avait aucune nouvelle de Rosières et de Ferrand. Inquiet, il prie le colonel Thouvenot de courir à l'aile gauche et d'en prendre le commandement. Thouvenot voit Ferrand qui craint d'avancer sous le feu des redoutes autrichiennes et qui s'est engagé dans des prairies marécageuses et pleines de fossés. Il voit Rosières qui se cache derrière les maisons de Quaregnon et n'ose déboucher. Il voit des troupes qui murmurent et se rebutent, une artillerie qui se forme en ordre de bataille sur les derrières de l'infanterie sans autre instruction que de tirer à mitraille pour protéger la retraite.

Tel est le récit de Dumouriez, mais il est utile de rappeler que le général, aigri par le malheur, fut souvent injuste dans ses Mémoires, tout différents, soit dit en passant, de ses dépêches au ministre de la guerre. N'est-il pas allé jusqu'à accuser Dampierre de n'avoir pas assisté à l'action?

Ferrand raconte d'une façon toute différente l'attaque de l'aile gauche, et sans vouloir trancher, nous lui donnerons le bénéfice du doute.

D'après lui, Quaregnon fut attaqué vers 10 heures et enlevé de suite. Au sortir du village, Ferrand chercha à échapper au feu de l'artillerie ennemie qui lui avait déjà tué 200 hommes, laissa la chaussée sur sa droite et se jeta à gauche dans les prairies marécageuses pour gagner Jemappes. Il s'aperçut alors que son artillerie ne pourrait manœuvrer et qu'il n'était suivi que par six bataillons, le reste, avec les deux généraux (Rosières et Blottefière) s'étant porté au centre (2). Ferrand laissa son artillerie sur les derrières, rangée en ordre de bataille, chargée à mitraille, pour protéger, dit-il, dans le cas d'une retraite qui n'eut pas lieu.

---

(1) Il est assez malaisé de savoir la composition exacte de la cavalerie à l'aile gauche. La Légion belge n'avait pas de troupes montées.

En tous cas, le 6e chaseurs à cheval était présent. L'ancien Languedoc était commandé par *Charles-Auguste-Philippe Lefort*, qui fut nommé maréchal de camp le 8 mars 1793.

(2) Trois bataillons étaient restés à Quaregnon; huit bataillons et la cavalerie avaient quitté Ferrand, pour se porter vers le centre.

D'après Dumouriez, le colonel Thouvenot aurait alors emporté Jemappes à la tête de douze bataillons, malgré la résistance acharnée des Autrichiens. Ferrand affirme cependant à plusieurs reprises n'avoir pas vu le colonel Thouvenot, et il en appelle au souvenir de ses « camarades d'armes ».

Prise de Jemappes

La retraite étant plus que dangereuse, Ferrand prit le parti d'attaquer Jemappes. Il tourna le village, se porta à cent cinquante pas des retranchements ennemis, fit faire trois décharges en feu de file et parvint à éteindre le feu des batteries. Comme les Autrichiens faisaient mine de vouloir sortir des retranchements, il s'avança et fit encore exécuter deux décharges à cinquante pas. Les fantassins tirèrent tout au plus 5 cartouches chacun, dit-il dans sa relation. Les Autrichiens jetèrent leurs armes, abandonnèrent leurs positions et laissèrent aux mains des Français cent soixante prisonniers, quatre canons et quatre caissons.

L'attaque comprenait deux bataillons de ligne (un du 29e sous le colonel Laroque et un du 54e sous le colonel Dumesnil) et quatre bataillons de volontaires (Gravilliers, Lombards, 1er des Côtes du Nord et 2e de la Marne). Ferrand reçut une contusion au moment où il allait pénétrer dans Jemappes et son cheval fut tué d'un coup de canon. Le général continua de combattre à pied pendant toute l'affaire (1).

D'après les relations autrichiennes, dès qu'il avait vu se dessiner l'attaque contre la position de Jemappes, le comte de Clerfayt avait rapproché de l'aile droite les bataillons de grenadiers de Leuwen et de Puckler.

Les bataillons de grenadiers de Morzin et de Barthodeisky avaient jusqu'alors tenu, avec un inébranlable sang-froid, les pentes qui, du sommet de la hauteur, descendent au nord vers le village de Jemappes. Au quartier général autrichien, on considérait le flanc droit comme absolument protégé par le cours infranchissable à gué de la Haine, par les prairies marécageuses qui la bordaient, par les retranchements de Jemappes, enfin par la présence de sept compagnies franches. Grande fut la stupeur quand on apprit que trois bataillons français avaient tourné l'aile autrichienne; au moyen d'une grande barque, d'échelles, de planches, etc., ils avaient réussi, aidés par les habitants, à franchir la Haine et avaient pénétré dans Jemappes par le nord; les compagnies franches avaient dû abandonner le village; maintenant les bataillons

(1) *Relation de Ferrand.*

français en débouchaient pour attaquer la droite de la position des Autrichiens; la retraite de ceux-ci était menacée sinon coupée. Deux compagnies des grenadiers de Morzin s'élancèrent alors dans Jemappes avec beaucoup de vigueur et d'à-propos, s'établirent vis-à-vis des trois bataillons, malgré le feu violent de ceux-ci et les forcèrent de s'arrêter. Sous la protection de ces deux compagnies de grenadiers, la plus grande partie des troupes autrichiennes, avec l'artillerie, battit en retraite à travers le village et franchit la Trouille en suivant la chaussée de Mons (1).

Il ressort clairement de ces récits que Ferrand tourna Jemappes avec six bataillons et que Thouvenot conduisit contre le village les brigades Rosières et Blottefière, soit huit bataillons. Dans ce cas Thouvenot pouvait diriger le combat sans être aperçu de Ferrand.

L'attaque du colonel Thouvenot fut repoussée deux fois grâce à la ferme contenance du régiment de Bender, qui laissa sur place quatorze officiers dont le colonel de Keim et près de quatre cents hommes. Les escadrons de Blankenstein chargèrent à plusieurs reprises les troupes républicaines, mais les Autrichiens luttaient un contre dix et sans espoir de secours (2).

Mouvement offensif du Centre. — Il échoue.

Le centre de l'armée française, comprenant 18 bataillons (3), s'était mis en mouvement après la prise de Quaregnon. A midi, l'infanterie du duc de Chartres, de Stettenhoffen, de Desforest, de Drouet, se déploie en colonnes de bataillon, traverse rapidement la

---

(1) *Cf. Christen. Op. Cit.*

(2) *Cf. Christen. Op. Cit.*

(3) Parmi les troupes qui formaient l'attaque du centre se trouvaient les régiments suivants : *5e (ex-Navarre), 49e (ex-Vintimille), 78e (ex-Penthièvre), 94e (ex-Royal-Hesse-Darmstadt), 98e (ex-Bouillon), 104e*, et les bataillons de volontaires de *la Nièvre, d'Eure et Loire, 1er de la Marne, 1er de la Côte d'Or, 7e et 9e Fédérés*, etc., *une brigade de dragons* et la *brigade Kilmaine*, composée du *3e chasseurs à cheval (ex-Flandre) et du 6e hussards (ex-Lauzun).* (*)

Il est nécessaire de rappeler que le centre français attaquait, non pas le centre autrichien, mais l'aile droite, commandée par le baron de Lilien, et pour être plus précis encore, cette partie de l'aile droite qui faisait face au sud. Dans le même moment, Thouvenot attaquait la fraction de l'aile droite tournée vers l'ouest.

(*) Lire sur le 7e de fédérés les curieux mémoires de Jean-François Godard publiés par M. *Frédéric Masson*, de l'Académie Française, dans les *Aventures de Guerre, souvenirs et récits de soldats. Paris, Boussod, Valadon et Cie.*

plaine, reçoit sans broncher le feu de l'ennemi, et après n'avoir perdu que très peu de monde, approche du bois de Flénu. « Il est impossible, écrit le duc de Chartres, de se représenter ce moment ; la joie de tous les soldats et la vue de nos colonnes marchant avec un ordre admirable, formaient un spectacle superbe et imposant. Mais bientôt la scène change et, comme dit Dumouriez dans son rapport, les obstacles se multiplient et le centre court du danger. Les bataillons qui pénètrent dans le bois de Flénu sont chassés de buisson en buisson par la vive fusillade des chasseurs tyroliens. La brigade Drouet s'effraie à la vue de quelques escadrons impériaux qui se montrent dans la plaine, se blottit derrière un pâté de maisons et laisse un espace vide dans la ligne de bataille. La brigade Stettenhoffen, qui marche à la gauche de la brigade Drouet, s'arrête à demi-portée de fusil des redoutes autrichiennes, et les trois colonnes qui la composent, exposées à la mitraille, se pressent, se pelotonnent, s'entassent et n'avancent pas (1). Stettenhoffen s'évertue, pousse son monde en avant, mais il est repoussé. Son courage redouble alors que le feu terrible de l'ennemi disloque ses bataillons. Il court à un bataillon de fédérés, lui arrache son drapeau et rallie les volontaires (2).

Mais les troupes de ligne tiennent bon. Les régiments de Bouillon (98e) et de Vintimille (49e), les anciens gardes-françaises du 104e, soutiennent stoïquement la mitraille autrichienne (3). Les sept escadrons de dragons et de hussards que Dumouriez vient de porter au centre pour combler le vide formé par le départ de l'infanterie, font preuve d'autant de fermeté.

---

(1) *Cf. A. Chuquet, Jemappes. Op. Cit.*

(2) *Lettre du Ministre de la Guerre à la Convention, 1er mars 1793. Stettenhoffen*, né à Vienne, en 1740, avait servi successivement en Allemagne, en France et en Russie. Revenu en France, il fut nommé maréchal de camp le 12 octobre 1792, fut suspendu l'année suivante, mais obtint cependant le grade de général de divison avec lequel il fut retraité en 1794. Il mourut en 1809.

(3) *Relation de l'adjudant général César Berthier.* Le 104e formé de la Garde nationale soldée de Paris (ex-Gardes-Françaises, perdit là son colonel *Charles-François Dubouzet*, né à Gandoules (Cahors) le 19 mai 1747. Il avait fait la campagne en 1762 en qualité d'aide de camp du général commandant l'armée du Rhin; sous-lieutenant à Condé-cavalerie en 1764, capitaine en 1771, passé à Condé-Dragons en 1778, il fit partie de la Garde Nationale soldée en 1789 et devint lieutenant-colonel puis colonel du 104e. Atteint mortellement à la bataille de Jemappes, il succomba le 14 novembre 1792. *(Documents inédits tirés des Archives du Ministère de la Guerre).*

Rétablissement du combat. — La ligne autrichienne enfoncée.

Dumouriez, Moreton, les officiers de l'état-major, les aides de camp, le valet de chambre Baptiste Renard, courent de tous côtés dans la plaine et s'efforcent de rassembler, de remettre en ordre, de rappeler à la bataille les troupes qui se dispersent. Dufresse, aide de camp de Moreton et capitaine de la Garde nationale, se jette au milieu d'un bataillon de volontaires en déroute, leur crie de le suivre, leur chante « Amour sacré de la Patrie » et les volontaires, s'arrêtant et chantant avec lui, retournent vers Jemappes. Mais les premiers parmi ceux qui raffermissent le centre tout en désarroi, sont Baptiste Renard, Kilmaine et le duc de Chartres, envoyé par Dumouriez (1). Dès qu'il voit le désordre de la brigade Drouet, le brave et intelligent Baptiste part à bride abattue. Il aborde Drouet, lui fait honte de sa retraite. Drouet revient sur ses pas et tombe mortellement blessé (2). Mais Baptiste ramène la brigade, et bientôt l'arrivée de Kilmaine rétablit le combat (3).

---

(1) *Mémoires*. Op. cit.

(2) Transporté au Quesnoy, Drouet mourut quelques jours après. C'est le général que l'on voit transporté par des soldats au premier plan du tableau célèbre d'Horace Vernet représentant la victoire de Jemappes.

(3) *A. Chuquet*. Op. cit.

Il faudrait, dit M. Lenôtre, posséder d'autres documents que le compte rendu de Dumouriez lui-même pour apprécier à sa valeur l'exploit de Baptiste dans cette journée fameuse. Rien n'autorise à mettre en doute ce trait d'audace, puisque personne, sur ce point, n'a contredit Dumouriez dont le récit a pris, de ce fait, quelque autorité. La tradition, d'ailleurs, l'a accepté et Michelet, en la consacrant, fait remarquer que la bataille de Jemappes ressemble à celle de Waterloo, « avec cette différence que le rude escarpement de Jemappes offrait bien plus de difficulté que le petit raidillon où vint se briser l'Empire. C'est insinuer que Baptiste eut plus de génie que Napoléon. Soit; mais il faut pourtant reconnaître que Dumouriez, en ces pages comme en bien d'autres, est terriblement sujet à caution. Il y est d'une injustice cruelle pour ses lieutenants : Ferrand, dit-il, a manqué de présence d'esprit, Dampierre n'était pas à la tête de son corps, Beurnonville ne songeait qu'à la retraite. Or, Ferrand et Dampierre firent preuve d'une intrépidité qui décida de la victoire, si bien que, le lendemain, à l'entrée de nos troupes dans Mons, Dampierre partagea avec le général en chef la couronne qui fut décernée aux vainqueurs. Voilà ce que ne supportait pas l'orgueil aigri de Dumouriez et, plutôt que de citer, à côté du sien, les noms de ses généraux, préféra-t-il peut-être grossir un incident du combat et dire dédaigneusement . « C'est mon valet de chambre qui a gagné la bataille. » *Cf. G. Lenôtre. Paris Révolutionnaire. Vieux Papiers, Vieilles Maisons.*

Kilmaine, dit Dumouriez, est un des officiers les plus expérimentés de l'armée, et il a sauvé le centre de ma ligne d'infanterie (1).

Tandis que les chasseurs de Flandre et les hussards de Lauzun s'avancent inébranlables sous la tempête et viennent combler la trouée face aux escadrons impériaux, le jeune duc de Chartres rallie les soldats qui sortent du bois de Flénu et tous ceux qui s'écartent sous prétexte de chercher leur bataillon. Il les forme en une grosse colonne qu'il nomme gaiement le « *bataillon de Mons* ». Il donne à ce bataillon une pièce de canon, il lui donne des officiers et un commandant; il lui donne un drapeau, le premier qu'il rencontre, et toutes les fois qu'un homme se présente et demande son bataillon : « Votre bataillon, dit-il, le voilà, marchez! » Enfin, il fait battre la charge et, sous la mitraille, s'élance avec son bataillon de Mons vers les redoutes. Il entraîne toutes les troupes du centre.

Le chef de bataillon Blanchard qui commande un bataillon du 5e régiment, ci-devant Navarre, se tourne vers ses soldats, et se dressant sur son cheval, s'écrie, l'épée haute : « En avant, Navarre sans peur! » et le régiment répètè : « En avant, Navarre sans peur! » (2)

On se jette dans le bois de Flénu, on en chasse les tirailleurs ennemis, on s'élance sur les pentes de Jemappes. Les Autrichiens opposent à ce furieux assaut une résistance obstinée (3). Mais Jemappes vient d'être débordé par Ferrand, Thouvenot a pénétré dans le village; au centre, Clerfayt n'a pas assez de monde pour résister à Beurnonville. Il n'y a pas de réserves. Bientôt l'infanterie de Lilien reflue

---

(1) *Kilmaine (Charles-Edouard-Saül-Jennings)* né à Dublin en 1751, fut cavalier au régiment de Royal-Dragons en 1774, passa ensuite dans les Volontaires Etrangers de la Marine, et entra en 1780 comme sous-lieutenant aux hussards de Lauzun. Il en devint colonel en 1792. Général de brigade le 8 mars 1793, il était divisionnaire le 15 mai suivant. Il avait servi avec distinction au Sénégal et en Amérique sous les ordres de Rochambeau.

Employé plus tard à l'armée d'Italie, il en fut un des plus brillants généraux. Il eut ensuite le commandement de l'armée d'Helvétie qu'il céda à Masséna. Il mourut à Paris en 1799.

(2) D'après le duc d'Aumale (dans son *Histoire des Princes de Condé)*, le 17e (ci-devant Auvergne), qui marchait à quelque distance de Navarre, aurait répondu par son cri de guerre : « Toujours Auvergne sans tache! » C'est une erreur. Le 17e d'infanterie n'assista pas à la bataille de Jemappes. Le cri put être poussé par le 18e (Royal-Auvergne), mais ce régiment se trouvait à une grande distance du 5e, dans la division d'Harville. (Cf. *La Jonquière.)*

(3) *Cf. A. Chuquet.* C'est à l'endroit où se trouvait jadis le petit bois de Flénu, au lieu dit le Campiau, qu'on a élevé en 1911 le monument commémoratif de la bataille.

pêle-mêle avec les canonniers, les débris des escadrons de Blankenstein-hussards... Toute l'aile droite autrichienne, prise entre deux feux, bat en retraite sur Mons par la grand' route, sauf quelques fuyards qui ont voulu passer la Haine, s'y embourbent et se noient (1).

Premiers succès de Beurnonville à l'aile droite.

Par suite du départ vers l'aile gauche d'un bataillon du régiment d'Hohenlohe, venu de Mons dans la matinée et que Saxe-Teschen avait jugé bon de mettre à la disposition de Beaulieu, par suite du mouvement vers l'aile droite des grenadiers de Pückler et de Leuwen, le comte de Clerfayt ne conservait plus au centre que six cents Wurtzbourgeois et trois cents dragons masqués dans un pli de terrain au nord des redoutes pour échapper aux boulets. (La brigade de cavalerie Lamberg et deux escadrons de Cobourg avaient été appelés à l'aile gauche.)

Il n'y avait aux retranchements que l'artillerie et une seule redoute était occupée par un capitaine et quarante pionniers (2).

Beurnonville n'eut donc pas de peine à s'emparer des ouvrages autrichiens. Après avoir fait canonner sans grand effet les redoutes ennemies par vingt-six pièces de 12 et de 16 que dirigeait le brave colonel de la Bayette, il déboucha de Frameries vers midi avec sa première ligne d'infanterie (8 bataillons) (3), commandée par Dampierre qui chevauchait l'épée au clair à deux cents pas en avant du

---

(1) Plus de 400 Autrichiens se noyèrent au passage de la Haine. (*A. Chuquet.*)

(2) *Cf. Christen. Op. cit.*

(3) Voici la composition de *l'aile droite* aux ordres du lieutenant général *Beurnonville* et du maréchal de camp *Dampierre :*

Brigade de cavalerie : 1er hussards (ex-Bercheny), col. Nordmann; 2e hussards (ex-Chamborant), col. Frégeville l'aîné; 11e chasseurs (ex-Normandie), col. Henri Frégeville.

8e brigade : 71e d'infanterie (ex-Vivarais), col. de Bannes; 3e bat. de la Marne, lieut.-col. Baussencourt; 1er bat. de Saint-Denis.

Campagnies franches des Quatre-Nations, de l'Egalité et des Cambrelots.

2e et 6e bataillons de grenadiers, lieut-col. Biesquin et Whirl.

1er, 2e et 3e bataillons de Paris, lieut-col. Balland, Malbrancq et Laval.

10e et 14e bataillons d'inf. légère, lieut-col. Le Pescheux et Queissat.

19e d'infanterie (ex-Flandre), 1er bat., col. Leyris des Ponchets.

3e et 6e comp. d'artillerie à cheval, capit. Hanicque et Barrois.

Quant à la brigade Kilmaine : 3e chasseurs (ex-Flandre) et 6e hussards ex-Lauzun), colonels Fournier et Kilmaine, elle venait de passer au centre.

front (1). Dès que le déploiement fut achevé, dit M. Chuquet, Dampierre fit battre la charge et donna l'ordre de marcher en avant. Aussitôt les bataillons se précipitent, gravissent l'escarpement de Cuesmes et débordent la gauche des redoutes.

La redoute occupée par les pionniers tient bon, mais dans les autres, les canonniers autrichiens cessent de tirer et tentent de ratteler leurs pièces.

Il est trop tard. Les chasseurs de Normandie, les hussards de Chamborant et de Bercheny arrivent au galop sur leur flanc gauche et les mettent en désordre.

Le régiment de Flandre, conduit par le colonel Leyris des Ponchets, le 6e bataillon de grenadiers commandé par le lieutenant-colonel Whirl, et les trois bataillons parisiens pénètrent dans les redoutes. Dampierre dirige la droite, l'adjudant général Félix la gauche (2) et bientôt l'artillerie autrichienne est prise et les canons retournés contre les canonniers en retraite.

Charges de la cavalerie autrichienne. — Les Français sont culbutés.

Tout à coup les cavaliers français sont assaillis de front et de flanc par la cavalerie autrichienne. Sous le feu de l'artillerie, les trois cents dragons de Cobourg, que Clerfayt avait maintenus au centre, s'étaient repliés en désordre et avaient cherché refuge dans un pli de terrain. Voyant le danger, le prince d'Anhalt-Cöthen, qui commande

---

(1) Dumouriez dit dans ses *Mémoires* que Beurnonville avait en première ligne deux brigades dont une formée des bataillons de Paris, à cent pas derrière, 10 escadrons de dragons, chasseurs et hussards, écrasés entre le feu des redoutes et celui de la division d'Harville (???).

Il ajoute méchamment : Le fameux Dampierre ne s'y trouvait pas, quoique la veille il eût fait une algarade indécente à son général en chef, sur ce qu'il avait remis l'attaque au lendemain. Or, Dampierre se trouvait bien à l'aile droite. Il a laissé une relation intéressante de la bataille et avec une grande élévation de caractère il reconnait devoir beaucoup aux leçons de tactique de Dumouriez qu'il appelle « l'intrépide Dumouriez » et « le brave des braves ».

(2) *Relation de Dampierre :* L'adjudant général Félix conduisait la gauche de l'attaque que je commandais. Je menai la droite parce que j'attaquais en oblique les redoutes de la gauche des ennemis. Il n'est pas possible d'avoir déployé plus de talents que le citoyen Félix. Fermeté, intelligence et ce coup d'œil du maître, il réunit tout; je m'arrêtai quelquefois avec plaisir pour admirer son sang-froid au milieu du danger qui l'environnait.

Beurnonville fait aussi le plus grand éloge de Félix, qui devint baron de l'Empire et inspecteur en chef aux revues. Dumouriez l'oublia dans sa relation sur la bataille de Jemappes. *(Arch. de la Guerre. R. F.)*

ces dragons, parvient à les rallier, se jette avec eux sur les hussards français et les culbute. Mais la brigade Lamberg, rappelée de l'aile gauche, est trop loin pour soutenir ce mouvement. Seul un escadron des dragons de Latour arrive au galop sous la conduite de « l'intrépide brabançon Mesemacre », contourne par l'est la hauteur de Cuesmes, dévale par le grand chemin de Frameries, reprend les canons et achève de mettre en déroute les hussards et les chasseurs.

Les pièces sont reprises, les redoutes sont dégagées, plusieurs bouches à feu sont remises en position; le bataillon de Saint-Denis prend la fuite, Dampierre recule.

Mais devant les cavaliers blancs et verts d'Anhalt et de Mesemacre, le terrain est coupé de fossés, de haies, de flaques d'eau qui brisent tout élan. Accueillis par une pluie de mitraille, les dragons impériaux regagnent la position et demeurent en ligne derrière les redoutes (1).

Sans les embarras du terrain, cette charge eut peut-être décidé du gain de la bataille, dit M. Chuquet. Le capitaine de Christen estime aussi que cette cavalerie, arrivant au moment opportun, aurait pu rétablir le combat et peut-être mettre en déroute la droite française, mais son mouvement, ajoute-t-il, fut ralenti par les haies et les fossés; elle perdit beaucoup d'hommes et de chevaux par la mitraille française.

Dumouriez rétablit le combat.

Dumouriez arrivait à son aile droite au milieu de cette débandade. Il comptait l'enflammer par sa présence, l'électriser, comme on disait alors, ou bien, si le centre échouait, la ramener dans la plaine de Pâturages, et lui faire protéger la retraite de l'armée (2). Il passe devant les bataillons de Dampierre. C'étaient ses vieilles troupes du camp de Maulde. Il leur dit qu'elles n'ont rien à craindre et que leur « père » combat à leur tête. Elles lui répondent par les cris de : Vive Dumouriez! et se reforment.

C'est en vain que Clerfayt les fait attaquer par tout ce qu'il a

---

(1) *Cf. A. Chuquet; Dumouriez, Mémoires; La Jonquière; Christen; Guillaume.*

(2) *Cf. Chuquet.* Dumouriez, d'après ses Mémoires, était très inquiet de l'éventualité en question. Le mouvement de recul de la brigade Drouet au centre l'avait frappé. Il se rappelait, du reste, nous devons l'ajouter, d'autres paniques semblables, survenues au début de la campagne parmi ses troupes à peine faites au combat : celles d'avril 1792, celle de Moncheutin dans l'Argonne. Une panique de ce genre eut lieu à l'issue de la bataille de Jemappes.

d'escadrons disponibles. Les charges furieuses des dragons de Cobourg, de Latour, des hussards d'Estherazy qu'amène Lamberg, échouent contre la fusillade des bataillons de Dampierre désormais raffermis. Trois fois les cavaliers autrichiens fondent sur le 71e régiment; trois fois le 71e, l'ancien Vivarais, les repousse avec vigueur. Les Parisiens ont repris leurs rangs. Le 1er bataillon de Paris, dit Dampierre, s'est fait un rempart honorable d'hommes et de chevaux. Normandie, Bercheny, Chamborant se rallient à la voix de Dumouriez. Bercheny se jette sur les dragons de Cobourg et les enfonce (1); Beurnonville qui conduit les hussards est un instant enveloppé par la cavalerie ennemie. Il va périr, quand le lieutenant de gendarmerie Bertêche se jette devant lui et le sauve en tuant ou blessant plusieurs dragons autrichiens, mais lui-même est haché de quarante-deux coups de sabre.

La victoire.

Tous les bataillons se portent en avant. Dumouriez, qui conduit une partie de la cavalerie, entonne la Marseillaise que les soldats reprennent en chœur. De nouveau les redoutes sont conquises. Une contre-attaque du bataillon de Wurtzbourg, seule troupe d'infanterie que Clerfayt ait conservé au centre, ne réussit pas. Le bataillon de Hohenlohe, que le prince Albert a fait revenir de la gauche, celui de grenadiers de Leuwen rappelé de la droite, sont encore en marche. La cavalerie de Lamberg, abandonnée à ses seules forces, réduite de moitié par le violent combat qu'elle vient de soutenir, se replie en toute hâte vers la chaussée de Valenciennes (2). A 2 heures, Cuesmes est au pouvoir des Français.

Mais Dumouriez craignait encore pour son centre. Il emmène avec lui six escadrons de chasseurs et l'aîné des Frégeville; puis, prenant le grand trot, il longe le village de Cuesmes. A peine avait-il fait cinq cents pas qu'il vît arriver, ventre à terre, le jeune duc de Montpensier, frère et aide de camp du duc de Chartres. Montpensier

---

(1) *Le régiment de hussards de Bercheny* (1er de l'arme) était commandé par *Nordmann*, qui émigra à la suite de Dumouriez avec tous ses cavaliers et continua sa carrière en Autriche. Il devint feld-maréchal lieutenant et fut tué à Wagram.

(2) *Relation autrichienne.*

L'adjudant général César Berthier, frère d'Alexandre Berthier, plus tard prince de Neufchâtel et de Wagram, rapporte que lors de la dernière attaque contre les redoutes (à l'aile droite française), les grenadiers, impatients de rencontrer autant d'obstacles, donnèrent l'assaut le sabre à la main et que l'audace des troupes françaises porta l'épouvante et la consternation dans les rangs ennemis.

annonçait la prise de Jemappes. Bientôt accourait Thouvenot, vainqueur, lui aussi, à l'aile gauche.

Du haut de leurs remparts, les habitants de Mons voyaient l'armée française se répandre sur la ligne des hauteurs. On n'entendait plus que de rares coups de canon tirés de Ciply par d'Harville et de Cuesmes par le colonel belge Stephan (1). Les soldats s'embrassaient avec des larmes de joie; ils jetaient leurs chapeaux en l'air, ils chantaient le « Ça ira » et criaient « Vive la République! Vive la liberté des Belges! » Dumouriez passait devant le front des troupes et répondait à leurs exclamations en les félicitant de leur bravoure. Il pleurait d'émotion et on l'entendit répéter plusieurs fois avec attendrissement : « Quelle nation! Q'on est heureux de commander à de pareils hommes et de les conduire à la victoire! » (3).

Harville. — La panique de Bertaimont.

Les Autrichiens fuyaient consternés. Ils traversèrent Mons, sans s'arrêter ni à Bertaimont, ni sur le mont Panisel, ni même sur les hauteurs de Nimy. d'Harville aurait pu leur faire un grand mal en tournant Mons, selon les instructions qu'il avait reçues de Dumouriez. Mais il était timide, hésitant, et il avait, remarque Belliard, des troupes de nouvelle levée, difficiles à manier (3), tels ces chasseurs

---

(1) « J'établis plusieurs pièces de canon sur le défilé de Cuesmes; *Stephan*, le bouillant *Stephan*, fit avancer quelques pièces et nous leur fîmes perdre, dans cet endroit seul, près de 1,000 hommes », dit Dampierre, qui exagère.

(2) *Cf. A. Chuquet. — Dumouriez. Mémoires.*

(3) *Le général comte Belliard*, alors capitaine adjoint à l'état-major de Beurnonville, avait été chargé de porter un ordre à la division d'Harville. En allant porter cet ordre pressé, raconte-t-il dans ses Mémoires, je fus obligé de passer entre nos deux pièces de 16, qui firent feu dans ce moment; mon cheval se renversa et la commotion fut si forte que, pendant longtemps, j'ai entendu difficilement.

Nous ne retracerons pas ici la carrière du comte Belliard, colonel-général des cuirassiers à Smorgoni et ministre de la Monarchie de juillet à Bruxelles; elle est assez connue. Qu'il nous soit permis toutefois de parler des débuts de ce général. Nous nous servirons pour cela d'une lettre signée de sa main et intitulée : *Précis de la conduite du citoyen Belliard depuis le commencement de la Révolution.* Cette pièce intéressante est tirée des Archives de la Guerre : « Né à Fontenay-le-Comte le 27 mai 1769. En 1789, il a arboré un des premiers la cocarde nationale, a formé une compagnie de jeunes citoyens qui a rendu beaucoup de services à la Commune; a été fait caporal et ensuite a fait le service de tambour (sic) pendant 15 mois. En 1790, il est allé par pur zèle à la Fédération générale à Paris. Au mois d'avril 1791, la compagnie de volontaires fut incorporée dans la garde nationale, qui fut réorganisée et

à cheval volontaires de Versailles dont parle le lieutenant-colonel Declaye, de la Légion liégeoise : Ils étaient plus de 500 (?) derrière mon infanterie, dit-il, dans l'alignement général de la cavalerie. Ils murmuraient hautement et plusieurs voulaient quitter la ligne. Je fus obligé de leur dire quelque chose de dur et même d'employer la menace. Ils m'obéirent, mais me jurèrent une haine implacable, d'autant que l'un d'eux fut renvoyé du corps le lendemain par ordre du général en chef. En vain Dumouriez lui envoyait message sur message et lui commandait d'occuper en toute hâte le mont Panisel. Après avoir repoussé Beaulieu à coups de canon, d'Harville s'était borné à entretenir un combat d'artillerie sans utilité, dangereux même, car son tir mal dirigé jetait le désordre dans les rangs des régiments de Beurnonville. On eut même quelque peine à suspendre le feu qu'il avait ouvert sur les crêtes de Cuesmes.

L'armée française était harassée, dit A. Chuquet. Elle n'avait cessé depuis trois jours de bivouaquer et de se battre. Dumouriez lui donna deux heures de repos et lui fit une distribution de pain et d'eau-de-vie. Mais à 4 heures, il lui commandait de se porter en avant. Les soldats, oubliant leur fatigue, accueillirent cet ordre par des cris d'allégresse et, dans leur ardeur, prièrent le général de les mener aussitôt à Mons et de livrer l'assaut. Dumouriez leur promit cette satisfaction pour le lendemain. Il fit occuper le mont Panisel par d'Harville et le faubourg de Bertaimont par deux brigades. Mais, tout à coup, ces deux brigades prennent l'épouvante Elles s'imaginent que les Impé-

---

formée en bataillons. Au mois de mai, il fut choisi pour aller annoncer au curé de Fougères sa nomination à la place d'évêque constitutionnel de la Vendée. Au mois de novembre, il fut ouvert un registre pour inscrire les jeunes citoyens qui voudraient former un bataillon pour marcher à la frontière; il se présenta le premier et son nom est inscrit le premier sur le registre. Le 22 août 1792, il entra à l'état-major du camp de Maulde en qualité d'adjoint aux adjudants généraux, dont la commission temporaire lui a été expédiée sur la demande du général Moreton, le 31 octobre de la même année. Il a fait le service dans le Nord, ensuite dans la Champagne et a continué dans la Belgique et sur la frontière jusqu'au 8 avril 1793, où il a reçu des lettres de service d'adjudant général chef de bataillon, expédiés du 8 mars de la même année. Au mois de mai 1793, après avoir résisté aux sollicitations et aux menaces du scélérat Dumouriez (sic), après avoir échappé à la surveillance de ses satellites et avoir mis le sabre à la main pour se sauver, il fut inculpé et mandé au Comité de la Sûreté générale de la Convention. Le 23 du même mois, il fut interrogé; le Comité, après son interrogatoire, décida d'après un arrêté du même jour que n'existant aucun motif de soupçon sur son compte, il était libre de se retirer. Le 14 juin, il reçut ses lettres de service pour l'armée des côtes de La Rochelle.

(Signé) BELLIARD.

riaux ont miné la colline, et, malgré les remontrances de Stettenhoffen, cinq bataillons abandonnent Bertaimont et se rejettent sur Cuesmes (1).

La nuit vint et le gros de l'armée impériale eut le temps de faire sa retraite sans être inquiété. d'Harville avait enfin occupé le mont Panisel, mais il n'envoya que de légers détachements sur la hauteur de Nimy, et ne soutint nullement le corps de flanqueurs que Dumouriez avait dépêché sur la Chapelle Notre-Dame, de l'autre côté de Mons et de la Haine. Les Autrichiens passèrent donc sans obstacle entre les flanqueurs à gauche et la division d'Harville à droite (2).

Entrée à Mons des Français (7 novembre)

Quand les troupes autrichiennes eurent évacué leurs positions et se furent retirées au nord de Mons, le duc de Saxe-Teschen les porta sur la rive droite de la Haine qui fut franchie au pont de Nimy. Il les établit pour la nuit entre cette localité et Maisières, couvertes par des postes qui tenaient le passage de la rivière à Ghlin, Nimy et Obourg. Le duc se contenta de laisser à Mons un bataillon et deux escadrons sous les ordres du colonel Spiegel. Dès qu'il fut maître du champ de bataille, Dumouriez fit sommer la place de se rendre et renouvela cette sommation le soir même en l'accompagnant d'une menace de bombardement. Le colonel Spiegel avait ordre de gagner quelques heures, pour que l'armée autrichienne pût franchir la Haine sans être inquiétée. Il y réussit à merveille. A la seconde sommation, il répondit que la garnison était prête à faire son devoir, mais qu'il allait en déférer au général en chef.

Le lendemain matin, nouvelle sommation de Dumouriez, accompagnée cette fois de menaces terribles : le commandant de la place de Mons était invité à se rendre « sur le champ et sans aucune capitulation au lieutenant général Beurnonville, commandant l'avant-garde française ».

Il y avait menace de mort pour lui et tous les officiers de la garnison s'il forçait ce général de tirer un seul coup de canon. Il était chargé enfin, sous peine de mort, de transmettre aux magistrats de Mons un avis qui les rendaient responsables « sur leurs biens et leurs

(1) Panique d'autant plus étrange, dit Dumouriez, que ces deux brigades venaient de montrer un courage héroïque en attaquant les redoutes autrichiennes.

(2) *Cf. A. Chuquet. Op. cit.*

têtes » des malheurs que la ville pourrait s'attirer par suite de la résistance des Autrichiens. » Mais, à la même heure, un ordre exprès de Clerfayt enjoignait au colonel Spiegel d'évacuer Mons. Le petit détachement prit la route de Nimy avec la conscience d'avoir accompli son devoir. Il était 8 heures.

Deux heures plus tard, Beurnonville faisait son entrée dans Mons à la tête des hussards de Bercheny.

D'après certains récits, les derniers Impériaux quittèrent Mons à 9 heures, en fermant les portes derrière eux, et sans avoir fait réponse aux sommations de Dumouriez. A peine s'étaient-ils éloignés que les Montois brisaient les portes et se précipitaient hors des murs. Ils appelaient les Français, les embrassaient, les entraînaient dans la ville au milieu des acclamations. La cocarde tricolore fut arborée; l'aigle impérial, abattu et remplacé par le bonnet de la liberté.

Dumouriez entra vers midi et demi à la tête de son état-major (1).

Les troupes françaises ont été accueillies au milieu des cris d'allégresse, dit un témoin oculaire, et ceux d'entre les Montois qui souffraient impatiemment de la domination impérale les ont reçues en frères et amis. Les magistrats ont offert au général Dumouriez les clefs de la ville; mais il a voulu se conduire en libérateur et non en vainqueur. En posant seulement la main sur les clefs : « Les Français viennent ici, leur a-t-il dit, comme des frères et amis pour vous engager à tenir toujours vos portes fermées contre vos anciens oppresseurs et à défendre cette liberté qu'ils vous ont conquise. » Le général est monté ensuite dans la salle du Conseil; et là, il a répété au peuple : « que les Français ne venaient point pour le conquérir, mais pour le rendre libre. » Tout s'est passé dans le plus grand ordre; pas un seul excès, soit de la part du soldat, soit de la part du peuple, n'a été commis. Les travaux n'ont point été suspendus. Le soir et hier, il y a eu illumination générale et grand bal.

Au spectacle, lorsque Dumouriez parut dans sa loge, des Montois foulèrent aux pieds la couronne impériale en criant : « Vive la République française! Vive le brave Dumouriez! Vivent les sauveurs des Belges! (2).

D'après les « Victoires et Conquêtes », Dumouriez trouva dans la place, 130 pièces d'artillerie, 107 canons en fer, 3,000 bombes,

---

(1) Il était suivi du duc de Chartres (Louis-Philippe), de Beurnonville et de Walckiers. *(A. Chuquet. Jemappes. P. 101.)*

(2) *Cf. Ronsin. Détail circonstancié* et *Récit de la bataille de Jemappes, publié à Valenciennes le 9 novembre 1792.*

300,000 boulets de tous calibres, 2,635 caisses de mitraille et 1,437 fusils.

Conclusion. — A cause de la négligence d'Harville (1), dit le capitaine de La Jonquière, la bataille se réduisit à une attaque de front, préparée par une violente canonnade et exécutée avec la plus grande énergie.

Nous avons eu l'occasion d'examiner les fautes des Autrichiens, dont les principales furent d'accumuler la moitié de l'armée à l'aile gauche et de croire Jemappes imprenable. Mais les impériaux se battirent valeureusement et sauvèrent leur artillerie (2).

D'après Dumouriez, le succès de la bataille est dû principalement : 1° au colonel Thouvenot, qui a déterminé et conduit l'attaque de gauche; 2° à la valeur brillante avec laquelle le général de Chartres, tout jeune encore, a rallié la cavalerie, l'infanterie et la cavalerie du centre gauche, attaqué et emporté les positions de l'ennemi par l'endroit le plus formidable; 3° à l'impétuosité de l'attaque des redoutes de la droite par le général en chef ; 4° au valet de chambre du général, Baptiste Renard, qui, par une présence d'esprit et un courage étonnant, répara la faute du général Drouet et rallia la brigade de ce dernier, et la cavalerie qu'un moment d'hésitation avait arrêtées (3).

Il est regrettable que Dumouriez ait omis dans ses Mémoires les noms de Ferrand, de Dampierre et de Stettenhoffen. Tous trois coopérèrent, dans une large mesure, au gain de la bataille. Ferrand s'empara de Jemappes, Stettenhoffen rallia les troupes du centre. Quant au fougueux Dampierre, il entraîna l'aile droite et déploya tant de bra-

---

(1) Dans ses Mémoires, Dumouriez critique sévèrement d'Harville. Cependant, fait observer Jomini, les instructions qu'il lui donna n'étaient point en harmonie avec le but qu'il devait atteindre, car elles lui prescrivaient de se tenir à la hauteur de l'aile droite de Beurnonville. En voulant suivre littéralement cet ordre, d'Harville donna de front sur le corps de Beaulieu, qui même le déborda; s'il eût voulu gagner l'extrême gauche de ce corps, il n'aurait plus été à la hauteur de Beurnonville; ainsi un point essentiel de l'instruction était en contradiction avec l'autre et en détruisait l'effet. Sans doute un général plus consommé que d'Harville se fût attaché à gagner l'extrême gauche de Beaulieu, en se prolongeant à droite, mais cela ne disculpe pas le général en chef d'avoir fait un simple accessoire de l'objet principal. *Cf. Jomini, cité par le capitaine La Jonquière. Op. cit.*

(2) On a beaucoup exagéré les pertes des Autrichiens à Jemappes. Elles s'élèvent, d'après le *capitaine de Christen*, à 1,241 hommes, dont 423 prisonniers. De l'aveu de Dumouriez, huit canons seulement tombèrent aux mains des Français : cinq furent pris à l'aile droite par Beurnonville et trois à l'aile gauche par Thouvenot. Les Français perdirent 300 morts et 600 blessés.

(3) *Cf. Dumouriez. Mémoires.*

voure que les blessés demandaient, après la bataille, s'il avait survécu, et que les Montois lui offrirent une couronne de lauriers.

Dumouriez lui-même fit preuve d'une incontestable bravoure. On lui reprochera peut-être, dit M. Chuquet, d'avoir fait le soldat plus que le général. Au lieu d'embrasser l'ensemble de la bataille, il intervient dans le détail et se prodigue, courant partout, volant à sa gauche, et revolant à son centre puis à sa droite. Mais dans une armée novice et indisciplinée comme l'était l'armée qui vainquit à Jemappes, le général ne devait-il pas se montrer, se multiplier, payer de sa personne, enlever son monde par la parole et par l'exemple?

Cette armée était pourtant digne de la victoire. « Il n'y avait pas, dit Dumouriez, un corps qui n'eût joint l'ennemi à l'arme blanche, pas un escadron, pas un homme qui ne se fût battu de très près (1). »

Dampierre, admirant le courage de ces jeunes gens qui, depuis deux mois, supportaient tant de fatigues et passaient les nuits au bivouac, poussait dans le goût du temps cette lyrique exclamation : « Mères républicaines, élevez vos filles pour ces braves guerriers, à leur retour, courez au devant d'eux, le myrte à la main; que la joie du triomphe les console des fatigues de la guerre et que la plus belle soit destinée au plus brave! »

Comme en Champagne, et comme plus tard, dans presque toutes les batailles de la Révolution, l'artillerie avait le mieux mérité de la patrie, et Dumouriez rendit un éclatant hommage à son habileté. Elle disposait sans doute de cent bouches à feu, et les Autrichiens n'en avaient que cinquante. Mais elle s'avança jusqu'à la portée de fusil des retranchements. Les Impériaux éprouvèrent à Jemappes la même surprise que les Prussiens à Valmy, et les officiers tout chauds de la bataille, contaient qu'ils avaient trouvé un rempart de bronze, qu'en un moment les batteries françaises avaient rasé leurs redoutes.

Les conséquences de la bataille de Jemappes furent incalculables, ajoute M. Chuquet. Toute la Belgique jusqu'à la Meuse était perdue

---

(1) Seize régiments de l'armée française portent aujourd'hui sur leurs drapeaux et leurs étendards l'inscription « Jemappes 1792 ». Ce sont les : 19e d'infanterie (ex-Flandre); 38e (ex-Dauphiné); 49e (ex-Vintimille); 68e (ex-Beauce); 71e (ex-Vivarais); 73e (ex-Royal-Comtois); 74e (ex-Beaujolais) et 104e (ex-Gardes-françaises). Certains régiments portent cette inscription pour rappeler la belle conduite de leurs grenadiers, seuls présents à l'action.

Dans la cavalerie, le 1er cuirassiers (ex-Colonel-Général-cavalerie), le 12e dragons (Artois), le 3e (Flandre), 6e (Languedoc) et 11e (Normandie)-chasseurs, le 1er (Bercheny) et le 6e hussards (Lauzun). Enfin, le 7e d'artillerie (ex-Toul).

Historiques des Corps de Troupe de l'Armée française (1569-1900).

pour les Autrichiens, puisqu'aucune place ne pouvait arrêter les envahisseurs.

Dumouriez écrivait à Pache quatre jours après la bataille : « Un des frères de l'empereur, que je crois être l'archiduc Charles, a eu un un pouce emporté d'un coup de feu à la bataille de Jemappes et a dit à sa maîtresse, qu'un aide de camp a dépistée à Mons : « Ces b... de Français sont des diables; le feu leur sort par la bouche et par les yeux... l'armée est en déroute; tout est f... »

Conclusion

Critique. — « C'est aujourd'hui un lieu commun de critiquer la campagne de Belgique. Tout le monde sait que Dumouriez aurait dû suivre les Prussiens avec toutes ses forces, se joindre à Custine et redescendre le Rhin; il forçait ainsi les Autrichiens à quitter les Pays-Bas.

Tout le monde sait qu'il devait porter ses efforts sur l'extrême gauche des Impéraux. Le duc de Saxe-Teschen, étant posté entre Mons et Tournai, n'avait d'autre ligne de retraite que la vallée de la Meuse. Dumouriez devait donc marcher sur la Meuse, prendre le duc à revers et empêcher sa jonction avec Clerfayt. L'armée qu'il envoya de Champagne en Flandre, n'était-elle pas plus près de Namur que de Mons? Ne fit-elle pas un très long détour pour arriver en face de l'adversaire? Berneron qui marchait sur Ath, et Valence, qui se portait sur Namur, ne suffisaient-ils pas pour déborder les Impériaux, les tourner de loin sur les deux flancs et les déposter sans combat?

Les dispositions de Dumouriez à Jemappes offrent les mêmes gaucheries, les mêmes maladresses. Il avait raison d'envoyer Harville à Ciply, pour tourner la gauche des Autrichiens, mais il lui prescrivait à tort de se tenir à la hauteur de sa droite. d'Harville suivit littéralement ses instructions et resta inactif et inutile; il ne suivit pas les mouvements de Beurnonville; il alla donner contre Beaulieu qui le déborda; il ne put poursuivre les vaincus et achever le désastre.

On a même démontré comment Dumouriez aurait pu vaincre. Au lieu de prendre le taureau par les cornes et d'aborder la position autrichienne de front et sur le point le plus difficile, il laissait dans la plaine de Paturâges quelques bataillons chargés d'observer Quaregnon; puis, marchant par la droite et appuyant sa gauche à Frameries, il poussait son avant-garde au delà de Cuesmes et se liait au corps d'Harville qui se serait étendu jusqu'au mont Panisel; par cette manœuvre il écrasait la gauche des Impériaux et tournait les fameuses redoutes dont la prise coûta si cher.

Quoi qu'il en soit, Dumouriez atteignit son but. Il voulait remporter une de ces victoires retentissantes qui frappent l'imagination et, par un coup d'éclat, fixer sur lui les regards de la France, affermir la confiance qu'il inspirait à l'armée, s'ouvrir l'entrée des Pays-Bas et réveiller les dispositions favorables des Belges. Pourvu qu'il fût vainqueur, il ne s'inquiétait pas du nombre des morts... Le succès le justifia. Il fallait donner de la réputation aux troupes françaises. Valmy n'était qu'un combat de poste; Jemappes fut une affaire générale, la première bataille mémorable que la France eût livrée depuis longtemps, et comme le Rocroi de la République. L'Europe exalta la valeur française que Dumouriez nommait dans son rapport « opiniâtre et toujours croissante »... (1).

Les Héros de Jemappes

En France, dit M. A. Chuquet, Jemappes fit une impression profonde. Jamais, de mémoire d'homme, il n'y avait eu de bataille plus fameuse, plus glorieuse pour la nation (2). C'était une victoire unique, une merveille. On racontait que l'adversaire était posté sur des montagnes garnies de plus de quarante redoutes. On parlait de l'escalade d'un triple étage de retranchements défendu par cent bouches à feu. On célébrait avec Lebrun-Pindare les « orages brûlants de Jemappes » :

En vain cent tonnerres croisés
Grondant sur ces monts embrasés
Opposent trois remparts de flammes.

On exaltait les talents du général victorieux, on vendait son portrait dans les rues de Paris, et le ministre des Affaires Etrangères, Le Brun, donnait à la fille qui lui naissait, les prénoms de Jemappes-Dumouriez (3).

Tous les journaux louaient l'héroïsme des soldats...

Mais aux yeux du peuple, les héros de la journée étaient Baptiste Renard et Bertêche, le nouveau Dentatus.

Marat, bavant sur tous les triomphes, donna seul la note discordante : dans son numéro du 12 novembre *L'Ami du Peuple* attribua « l'affaire de Mons » à une nouvelle trahison de Dumouriez et surtout à l'intention d'exterminer les bataillons patriotes parisiens, dont il

---

(1) *A. Chuquet. — Jemappes et la Conquête de la Belgique. Op. cit.* p. 107.

(2) *de Vaux à Fortair, 9 novembre.*

(3) Civilis-Victoire-Jemappes-Dumouriez.

n'avait pu se défaire lors du massacre des quatre prétendus déserteurs prussiens.

Mais nous doutons fort que la prose de Marat ait attiédi l'enthousiasme. La bataille de Jemappes, dit encore M. Chuquet, a gardé dans la mémoire des Français le caractère épique et merveilleux que lui prêtaient les contemporains. Non seulement elle annonce et ouvre une série de brillants triomphes, mais elle n'a rien de savant ni de classique; gagnée pour ainsi dire d'élan et d'enthousiasme, par le nombre, par l'impétuosité d'une armée orageuse et ardente, elle est toute héroïque, toute populaire.

***

Dans le but de ne pas alourdir le récit de l'action, nous avons cru bien faire en reportant ici la plupart des faits d'armes et des épisodes qui se rattachent à la bataille de Jemappes. Il en est deux ou trois dont nous avons voulu fixer la valeur historique une fois pour toutes. Le lecteur nous excusera donc de nous être quelque peu étendu sur l'histoire de Baptiste Renard, de Bertêche, des demoiselles Fernig et de notre compatriote Marie-Jeanne Schellinck.

Les faits d'armes individuels sont nombreux; en voici quelques-uns : Le canonnier *Hazard*, du régiment de Besançon (3ᵉ d'artillerie) fut cité pour avoir été blessé et être resté à son poste sous le feu de l'ennemi, jusqu'à la fin de la bataille (1).

Cité de même à l'ordre du jour de l'armée le citoyen *Jean Bade*, soldat de la 5ᵉ compagnie du 1ᵉʳ bataillon d'Eure-et-Loir, pour avoir repris le drapeau d'un régiment d'infanterie (2).

Le capitaine *François Carry*, du 22ᵉ d'infanterie (ex-Royal) chargea, à la tête d'une vingtaine d'éclaireurs, sur deux pièces dont il s'empara, et fit huit prisonniers (3).

Le sous-lieutenant *Choquart*, du 6ᵉ de chasseurs (ex-Languedoc), s'empara d'une pièce de canon (4).

Le vétëran *Jolibois*, ayant appris quelques jours avant la bataille, que son fils avait déserté, vint prendre sa place et combattit avec le plus grand héroïsme. Le soir, comme le général Dampierre, qui avait servi jadis avec lui, l'embrassait devant ses camarades et lui témoignait son admiration, une larme s'échappa des yeux du brave Jolibois

---

(1) *Historiques des Corps. Op. cit.*

(2) *Cf. La Jonquière. Op. cit.*

(3) *Communiqué par M. Durieux, de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur.*

(4) *Historiques des Corps. Op. cit.*

qui s'écria : « O, mon fils, est-il possible qu'un si beau jour soit souillé par le souvenir de ta lâcheté (1) ! »

Le fusilier *Godière* (Louis), de Reims, appartenant au 66e d'infanterie (ex-Castella), était de garde aux équipages le 6 novembre. Impatient de voler au péril, il se fit relever par un de ses camarades, assista à la bataille, s'y fit remarquer par son courage et fut emporté par un coup de canon (2).

Nous avons parlé ailleurs du vieux général Ferrand, continuant de diriger le combat malgré sa blessure, de la bravoure de *Dampierre*, de *Thouvenot*, de *Stettenhoffen*, du colonel *Dubouzet*, tué, du maréchal de camp *Drouet*, blessé à mort, de l'Irlandais *Kilmaine*, du lieutenant-colonel *Blanchard*, du colonel *de Bannes*, de l'adjoint *Belliard*, des princes *d'Orléans* enfin et de *Dumouriez* lui-même. Tous firent plus que leur devoir.

Mais les veritables héros de la journée furent Baptiste Renard, Drouet, Bertêche et les quatre amazones dont nous allons retracer l'histoire.

Baptiste Renard (3).

C'était à l'époque où Dumouriez avait obtenu, avec le titre de colonel à la suite le gouvernement de Cherbourg, d'où il venait fréquemment à Pont-Audemer, se reposer dans la famille de sa femme. Il advint qu'un jour son valet de chambre le quitta et, comme il sollicitait sa belle-mère de lui procurer un domestique sûr qui pût le suivre dans ses déplacements, celle-ci lui recommanda un jeune homme de 17 ans qu'elle avait pris tout enfant à son service. Il était né au bourg voisin de Brestot, le 1er octobre 1768 et se nommait Jean-Pierre-Louis Renard; mais on l'appelait Baptiste comme tous les valets de chambre (4). C'était un serviteur rangé, propret, soigneux, parfaitement insignifiant d'ailleurs et qui n'avait des Frontins de l'ancienne comédie que le physique : le nez retroussé, les yeux clairs et le visage imberbe. Baptiste fut ravi d'endosser la livrée du colonel ; il ne se doutait pas, le pauvre garçon, que la fatalité venait de poser sur lui sa

---

(1) *Cf. La Jonquière. Op. cit.*

(2) *Victoires et Conquêtes. Tables du Temple de la Gloire.*

(3) *D'après G. Lenôtre. Paris Révolutionnaire. Vieilles Maisons, Vieux Papiers (2e série). Paris, Librairie académique Perrin et Cie. 1908. Ouvrage couronné par l'Académie française.*

(4) *Renard* était né le 17 octobre 1768 à Brestot, arrondissement de Pont-Audemer, de parents très pauvres; il fut envoyé de bonne heure à Pont-Audemer pour y chercher un emploi et y fit d'abord partie de la domesticité du président de l'élection de cette ville.

gr'ffe impitoyable et que de ce jour-là, son existence était vouée aux plus tragiques aventures. Baptiste accompagna à Cherbourg son maître qui y fut nommé, en 1787, au grade de brigadier et bientôt après, à celui de maréchal de camp; il vint avec lui à Paris où Dumouriez se fixa dès le commencement de la Révolution. Il le suivit à l'armée de Champagne et assista, en comparse infime, aux combats de l'Argonne.

Jusqu'alors Baptiste n'a pas d'histoire : ses attributions comprenaient le soin de la cage où vivaient deux serins jaunes que Dumouriez affectionnait et qu'il portait partout avec lui, même les jours de bataille. On peut supposer pourtant que les événements avaient promu Baptiste du rang de valet de chambre à celui de brosseur, titre qui lui permettait de quitter quelquefois les bagages et de se mêler à l'escorte du général; et, c'est ainsi qu'à Jemappes il prit par hasard une part à l'action.

Le lendemain de la victoire, 7 novembre, Baptiste quittait Mons en compagnie du lieutenant-colonel Larue et prenait en poste la route de Paris, porteur d'une adresse de Dumouriez à la Convention. Ils firent la route en trente-six heures.

Le 9, l'Assemblée avait ouvert sa séance à 10 heures du matin :

Hérault de Séchelles présidait : il procédait à l'interrogatoire de l'ancien ministre de la marine, Lacoste, décrété la veille d'accusation, quand on vit l'un des secrétaires, Jean Debry, traverser vivement la piste et monter à la tribune: il tenait à la main une lettre dont il fit la lecture, fréquemment interrompue par les applaudissements de toute la salle : c'était un court rapport de Dumouriez sur la victoire de Mons.

A peine Debry a-t-il terminé que Larue (1) paraît à la barre :

— Je ne suis qu'un soldat, dit-il, et non pas un orateur. Je vais vous raconter simplement un fait héroïque, car un soldat de l'armée républicaine ne doit ouvrir la bouche que pour déchirer sa cartouche *(sic)*. Je présente à la juste admiration de l'Assemblée, Baptiste Renard, valet de chambre du général Dumouriez, qui s'est élancé le sabre à la main, au milieu du combat, a rallié un régiment de dragons et quatre bataillons de volontaires, s'est mis à leur tête, s'est précipité sur l'ennemi, a sauté, le premier, avec Dumouriez, dans les retranchements et a décidé la prise d'un poste important. Le général lui

(1) Louis-Michel-Charles-Thomas *Delarue*, né à Caen, département du Calvados, le 26 mars 1756; général de brigade le 28 octobre 1795, décédé au Mans, commandant militaire du département de la Sarthe, le 9 mars 1807. (*Carnet de la Sabretache*, *1902*. *Un aide de camp de Dumouriez : Delarue.*)

ayant demandé ce qu'il voulait comme récompense: *L'honneur de porter l'uniforme national*, a répondu Baptiste. »

Cette courte harangue électrisa la Convention. Larue fait un signe, la portière se soulève et l'on voit entrer à la barre Baptiste en personne, vêtu de sa livrée, un peu gêné, sans doute, de sa contenance. Larue se jette dans ses bras et le serre plusieurs fois sur son cœur. Toute l'Assemblée debout pleure d'enthousiasme. Le président rétablit, tant bien que mal, le silence et le calme; il invite le héros à pénétrer « dans le temple des Lois ». La barre s'ouvre et Baptiste, son chapeau à la main, traverse la salle sous les acclamations. Philippeaux demande « que le président donne le baiser fraternel à ce brave homme »; Hérault de Séchelles s'exécute aux trépignements des tribunes. Le beau Barère, désireux de s'annexer une petite part de l'ovation, gasconne au milieu du tumulte : « qu'avec une feuille de chêne, les Romains commandèrent de grandes et belles actions » et que la monnaie de l'honneur fut le trésor des républiques anciennes ».

— « Eh bien! conclut-il, tirons de ce trésor un équipement militaire pour ce brave citoyen. » Sergent renchérit et propose qu'on décerne un grade à Baptiste ahuri, qui se voyait déjà sortant de là ministre de la guerre! La motion fut votée aussitôt, coupée de vifs applaudissements et d'acclamations réitérées; l'Assemblée décréta que Baptiste serait armé, équipé et monté aux frais de la République (1); le général Dumouriez était invité à lui donner une place dans son état-major. Baptiste salua et sortit, tandis qu'on applaudissait encore et la Convention remit sur la sellette le pauvre Lacoste (2) qu'on avait écarté pendant l'intermède.

Une heure à peine s'était écoulée depuis la première apparition de Baptiste quand Calon, l'un des commissaires inspecteurs de l'Assemblée, demanda la parole :

— La Convention, dit-il, a décrété que le citoyen Baptiste Renard recevrait un uniforme national : l'en voici revêtu.

---

(1) La Convention décréta que je serais employé en qualité de capitaine aide de camp près du général Dumoriez. Elle décréta également qu'il me serait remis une épée portant cette inscription : « *Donné par la Convention à Baptiste Renard, pour la récompense de la prise de Mons.* »

(2) Lacoste (Jean, baron de), né à Dax vers 1730 mort vers 1820. Commis-ordonnateur de la marine, envoyé à Saint-Domingue, au moment de la Révolution, pour y établir le nouveau régime colonial; rentre en France, s'affilie au Club de Jacobins; appelé le 16 mars 1792 au ministère de la marine par Louis XVI; quitte le portefeuille le 10 juillet 1792; est nommé ambassadeur en Toscane, mais ne peut se rendre à son poste, un décret de l'Assemblée législative lui ayant défendu de s'éloigner de Paris. Traduit au tribunal criminel, il fut absous en 1793.

Et Baptiste s'avance sous de nouveaux bravos; le président l'appelle, le presse sur son sein, lui remet une épée d'honneur et l'invite à prendre place parmi les législateurs. Larue, que son début oratoire avait mis en verve, ne cessait d'embrasser son compagnon et criait aux spectateurs des tribunes : « C'est ce brave homme qui, avec Dumouriez, a sauté le premier dans les retranchemnts de l'ennemi. » Ce qui mettait toute la salle en joie et réchauffait les applaudissements.

Baptiste, dans un fauteuil voisin de celui du président, assista à la fin de la séance, qui se prolongea jusqu'à quatre heures. Il sortit du manège le front dans les nues; jamais n'avait éclaté gloire plus soudaine; jamais Français n'avait été l'objet de tels honneurs....

Paris compléta la griserie par l'accueil qu'il ménagea au héros : on l'applaudissait dans les rues, la foule s'écrasait sur son passage, à la sortie du théâtre ou dans les galeries du Palais-Royal : Baptiste fut, pendant trois jours, l'homme à la mode, celui qu'il faut avoir vu, et dont toutes les femmes raffolent : même on grava son portrait faisant, dans le même ovale, pendant à celui de Dumouriez.

Lorsqu'il reprit, avec ses deux chevaux et « *son domestique* » la route du Nord, dans son pimpant costume de capitaine aide de camp, il pouvait se croire le filleul des fées et s'estimait l'homme le plus heureux de la terre.

Hélas! il n'eut même pas le temps d'user sa première tunique, ni l'occasion de sortir du fourreau l'épée dont la République l'avait gratifié : le pauvre garçon rentra au camp pour assister à la fin lamentable de son ancien maître; il fut témoin, au quartier général de Saint-Amand, de l'arrestation des commissaires de la Convention que Dumouriez livra à l'ennemi; il fit partie de ce petit groupe de fidèles qui accompagnèrent le général, hué par ses troupes, poursuivi par les balles françaises, jusqu'au camp autrichien; étrange escorte composée d'un prince, de deux amazones et de quelques officiers dont Baptiste, qui perdit ses deux chevaux dans la bagarre.

Récit de Baptiste. « Ce fut le 4 ou le 5 avril 1793 que commença la chaîne ininterrompue de mes malheurs. Mon général, alors abreuvé de dégoûts, forma, à mon insu, le projet de déserter la cause de la liberté. Une nombreuse escorte fut commandée pour accompagner le général; j'en faisais partie; tous ignoraient le projet. Tous, comme moi, ne connaissaient que l'obéissance. Toutefois nous accompagnons le général et nous dépassons bientôt toutes les lignes de l'armée, quand tout à coup un bataillon (celui des Deux-Sèvres), fit une décharge de mousqueterie sur nous. Alors nous ne doutâmes plus qu'on avait abusé de notre soumission aux ordres d'un chef supérieur; mais le moyen de

rétrograder? Il eût été difficile; notre perte était assurée et une seconde décharge de coups de fusils nous attendait encore; d'ailleurs, nous ne pouvions avoir, à cette époque, que des soupçons sur l'intention du général; mais, il ne nous fut bientôt plus permis d'en douter. Nous l'escortâmes jusqu'à Bruxelles. Là nous passâmes quelques jours. Chacun pensait à ce qu'il allait devenir. Des propositions de prendre du service nous furent faites; mais ces propositions ne furent reçues par la majorité de l'escorte qu'avec dédain. » *Tous les détails de cette odyssée sont extraits de la pétition adressée plus tard par Baptiste au ministre de la justice, ou des souvenirs recueillis par la* Revue de Normandie, *en 1869, Article de A. Cassel.*

« Dumouriez n'avait plus besoin d'aide de camp et ses ressources ne lui permettaient pas de conserver un valet de chambre; s'il faut en croire une lettre insérée au *Moniteur* du 17 mai 1793, il l'aurait cependant suivi jusqu'à Stuttgart. Il le quitta toutefois; Dumouriez en lui faisant ses adieux, avait partagé avec lui toute sa fortune : deux pièces d'or.

Baptiste partit à pied.... Il resta sept ans en route. Il voyageait sans passe-port, vivant d'aumônes; au moment où il allait passer le Rhin, il fit la rencontre d'un corps de troupe bavarois. Il fut arrêté comme espion, jeté dans une prison où il resta trois mois. Il songea à s'embarquer et entreprit de traverser toute l'Allemagne pour atteindre le port de Hambourg; il y arriva mourant de faim, exténué, sans autres ressources que quelques assignats qui n'avaient point cours. Un tapissier nommé Jaunelle l'accepta comme apprenti; Baptiste demeura là jusqu'à l'an VIII (1800). Le mal du pays le rongeait.

» Alors, écrit-il, le désir de revoir mon pays se manifesta à un tel point que je résolus d'affronter tous les dangers pour y parvenir. Je me présentai chez le citoyen Quiétrie, vice-commissaire de la République française à Hambourg... ; lui ayant déclaré que je voulais prendre du service dans l'armée qui se formait à Dijon, il se décida enfin à me délivrer un passe-port pour me rendre à ce poste....

Et je résolus de venir prendre, en passant, des nouvelles sur ma trop malheureuse famille..... »

Son voyage, cette fois, dura quatre mois. Enfin il a traversé Rouen; à Bourg-Achard il a fait sa dernière couchée; on est au 18 janvier 1800; il sera chez lui pour midi. Il marche, le cœur léger, retrouvant les chers horizons qui lui sont restés si familiers; encore une halte au hameau de la Chapelle; il n'est plus qu'à un quart d'heure de chez lui; dans un estaminet, pour les quelques sous qui lui restent, il s'est fait servir une bouteille de cidre et un morceau de pain : il sort......

Sur le seuil sont deux gendarmes qui lui mettent la main au collet : une bande de chauffeurs a pillé, l'avant-veille, tout près de là, une diligence qui portait des fonds publics, et l'ordre a été donné d'arrêter tous les voyageurs suspects. Or, Baptiste est éminemment suspect ; il balbutie, n'ose raconter son histoire, n'a pour toute référence qu'un passeport visé pour Dijon..... et les gendarmes l'emmenèrent au village de Rougemontiers, où il est mis au cachot.

Dans cette extrémité, il estima que toute réticence serait funeste, et le malheureux parvint à établir si victorieusement qu'il n'était pas un détrousseur de diligences, mais bien le fameux Baptiste, le vainqueur de Jemappes, l'aide de camp de Dumouriez, que les autorités locales, devant l'importance du prisonnier, se décidèrent à l'expédier, sous bonne escorte, à Paris. Le 26 février on l'écrouait à l'Abbaye.

Cette fois, sa détention fut courte. Mis en liberté sur l'ordre du Premier Consul, il reprit à petites journées le chemin de Brestot ; sa mère vivait encore et il se retira chez elle ; mais bientôt la vie commune lui devint insupportable ; il s'établit, en ermite, dans un vieux four abandonné, à la sortie du village de Cauverville...

Il végéta ainsi pendant plus de vingt ans : comme il n'avait ni pension ni ressources d'aucune sorte, il s'était improvisé *fratres*, c'est-à-dire barbier ; mais l'étrangeté de son allure, son air égaré inquiétaient et les clients se faisaient rares. Il choisit un autre gagne-pain et s'établit peintre de barrières ; ceux qui l'employaient, lui donnaient quelques sous par charité...... Bientôt il se fatigua de courir le pays, son pot de couleur sur le dos, et il essaya la profession de rempailleur de chaises. Assis sur une pierre, devant la porte de son fournil, on le voyait tresser la paille, de ses mains maladroites....

Un jour sa porte ne s'ouvrit pas : on pénétra dans son réduit, Baptiste avait disparu : on l'avait vu partir, la veille, vers la vallée de la Risle, dans la direction de Corneville. Le lendemain, c'était le 10 mai 1827, un couvreur en chaume de Mauneville, Louis Barbey, pêchant dans la rivière près du moulin de Roys, aperçut un corps arrêté dans les roseaux : il appela, on accourut et l'on tira de l'eau le cadavre du pauvre Baptiste qui s'était noyé pendant la nuit. J'ai sous les yeux l'acte qui fut dressé de la reconnaissance du corps : « Jean-Baptiste Renard, ancien militaire et dernièrement rempailleur de chaises, célibataire, décédé hier, en cette commune de Manneville, près le moulin de Roys ou l'Auberge des Bacquets. » On l'enfouit dans un coin du cimetière et personne ne songea à écrire un nom sur sa tombe. (Cf. *Paris Révolutionnaire, par G. Lenôtre,* 2e série, p. 71. *Vieilles Maisons, Vieux Papiers).*

Drouet

François Richer Drouet, né à Rouen, clos des Parcheminiers, sur la paroisse Saint-Maclou, le 17 janvier 1733, est une figure intéressante d'officier de l'ancien régime, qui fit sa première campagne à l'âge de soixante ans, après quarante années de service et succomba dans sa première bataille.

Fils d'un marchand toilier, admis dans les Gardes du Roi, compagnie de Noailles, le 8 avril 1753; lieutenant au régiment de la Fère le 25 décembre 1755, officier major l'année suivante, aide-major en titre le 27 avril 1761, capitaine aide-major le 28 avril 1763; capitaine en deuxième de chasseurs, à la nouvelle formation du 26 juin 1776; major au régiment de Beauvoisis le 29 décembre 1777, chevalier de Saint-Louis le 29 décembre 1777, pour être décoré le 8 avril 1778, jour auquel les vingt-cinq ans de services exigés pour les capitaines seraient révolus. En 1779, Drouet joint volontairement l'armée du maréchal de Vaux, aux côtes de Bretagne et de Normandie (1). Rentré au corps, en garnison à Caloi la même année, il est proposé pour une lieutenance-colonelle en 1781; lieutenant-colonel au régiment de Picardie en date du 28 août 1783; il obtient une pension de 600 livres sur l'ordre de Saint-Louis, le 24 juillet 1785, sur le compte rendu de ses services.

Le régiment de Picardie quitte le Havre le 24 mars 1788 et arrive à Metz le 17 avril suivant.

Le 25 juillet 1791, Drouet est nommé colonel du régiment de Picardie, devenu le 2e d'infanterie, en garnison à Sarrelouis puis à Thionville. Il quitte cette place le 30 avril 1792 avec 850 hommes choisis pour se rendre, le 4 mai, au camp de Sedan.

Nous avons dit comment il échappa aux Autrichiens qui l'attendaient à Bavai, et de quelle façon il arriva à Valenciennes le 22 juillet.

Commandant de la 1re brigade de la 1re division à Maulde le 2 août, Drouet fut nommé maréchal de camp par Dumouriez le 22 du même

---

(1) Deux des plus célèbres théoriciens de l'armée française faisaient partie de l'armée du maréchal de Vaux. C'étaient Guibert, major-général et Menil-Durand, aide-maréchal-des-logis. Le comte de Guibert, partisan des méthodes prussiennes, parvint à les faire adopter, mais, sur les champs de bataille de la Révolution, les généraux français appliquèrent les procédés de tactique préconisés par Menil-Durand (1729-1799). La première guerre que la France eût à soutenir fut menée par des partisans de l'école française : Dumouriez, Custine, Luckner, Rochambeau, etc. Petit à petit, la tactique prussienne fut abandonnée et 1806 lui porta un coup mortel. *(A. Dufour. Précis de tactique.)*

mois, et investi du commandement des trois places d'Avesnes, de Landrecies et du Quesnoy, avec résidence dans cette dernière. Beurnonville lui écrivait : « Je suis enchanté, Monsieur, de pouvoir vous annoncer cette nouvelle agréable; j'étais bien sûr qu'un général aussi juste (Dumouriez), n'avait pu oublier un aussi brave officier. »

Au 30 août, le maréchal de camp Drouet est en fonctions au Quesnoy. A cette date, il écrit à son neveu que la défense de trois places de guerre sur les frontières n'est pas une petite affaire, et qu'au Quesnoy on voit l'ennemi tous les jours.

Lors de la formation de l'armée de la Belgique, par ordre du général en chef, l'adjudant général Antoine Dupont-Chaumont demanda à Drouet s'il désirait être employé en ligne (26 octobre 1792). La réponse ne se fit pas attendre et fut affirmative. Aussi, dès le 27, le chef d'état-major général Moreton avisait Drouet que le général en chef lui confiait le commandement des 1re et 9e brigades et de la brigade de dragons et l'invitait à se rendre de suite, pour s'occuper de la formation de ses brigades, à Quarouble, lieu désigné pour le campement de l'armée et que les troupes devaient gagner le 28.

On sait le reste...

Evacué sur le Quesnoy, Drouet y arriva le 8 novembre, accompagné de Messin, son fidèle serviteur depuis quatorze ans. La blessure était grave, et le général se rendait compte de son état. Il fit demander son neveu Denuis et son notaire. L'homme de loi lui fut amené le 14 novembre au soir, mais Drouet ne se sentit pas la tête assez libre pour dicter ses dernières dispositions et il remit l'affaire au lendemain. Le 15, il déclinait encore d'avantage et le 16, à minuit un quart, il succombait. Dans la journée on l'inhuma au cimetière.

La tombe que le neveu affectionné avait fait élever de suite à son oncle : « Clarus armis, virtutibus impar » n'existe plus. Seule, la pierre tombale « hanc inter dolores et luctus posuit, gemendo nepos », demeurait encore, il y a quelques années, avant la transformation en jardin public, adossée aux murs de l'église, avec celles de quelques autres tombes relevées (1).

La Bretèche (1764-1841)

Le commandement de l'Ecole de Mars fut donné à un héros, Louis-Florentin Bertèche, dit la Bretèche, né à Sedan le 13 octobre

---

(1) *Carnet de la Sabretache, 1906. D'après les documents des Archives de la Guerre et les papiers personnels du général, commentés par son arrière-neveu, M. G. Dubosc, rédacteur au ministère de la guerre.*

1764. Enfant au cœur excellent, très droit, mais d'un caractère indomptable, Bertèche était entré à quinze ans dans les volontaires étrangers de la marine, de la Légion de Lauzun, et y avait été nommé sous-lieutenant en 1781 ; il fit ainsi les campagnes de 1780, 1781, 1782 et 1783 en Amérique, et passa, en 1784, avec son grade, au régiment de la Martinique. Démissionnaire en 1786 et rentré la même année en France, il devint gendarme dans la compagnie écossaise, fut réformé en 1788 avec le corps de la gendarmerie, et entra en 1789 dans la compagnie de gendarmerie des Ardennes, en qualité de lieutenant.

A la bataille de Jemappes, au moment où il venait de sauver la vie au général de Beurnonville, tous deux s'étaient vus tout à coup entourés par un gros de cavalerie ennemie. Ils firent des prodiges de valeur pour se dégager; Bertèche tua de sa main douze dragons autrichiens, mais il reçut quarante-deux coups de sabre et eut son cheval tué sous lui (1). Echappé à une mort presque certaine, il fut nommé capitaine par Dumouriez, sur le champ de bataille (2).

Dans sa séance du 5 mars 1793, la Convention nationale décerna à Bertèche une couronne de chêne et un sabre d'honneur, au nom de la

---

(1) Le certificat de visite délivré au colonel Bertèche, lors de sa demande de mise à la retraite, mentionne 42 cicatrices de coups de sabre, dont 1 dans la poitrine, ayant offensé le poumon; 5 qui ont mutilé les deux mains, ouvrant les articulations, tranchant les tendons et rendu les mouvements difficiles et douloureux; 9 sur la tête, ayant entamé le crâne et mis le cerveau à découvert; 22 coups dans le dos, etc. Le colonel a souvent raconté à son petit-neveu, M. A[te] Philippoteaux, de qui nous tenons ce détail, qu'à Jemappes, pour arrêter le sang qui s'écoulait de ses quarante-deux blessures, on l'avait roulé tout nu dans un drap recouvert d'une couche de sel; la douleur avait été tellement vive qu'il avait immédiatement repris connaissance; il dut subir l'opération du trépan. Peu de temps après sa présentation à la Convention, Bertèche alla un jour à l'Opéra; il était affublé d'un bonnet de coton, sa tête criblée de blessures ne pouvant supporter d'autre coiffure. Des huées l'accueillirent, mais, dès qu'on connut son nom, on le porta en triomphe sur la scène, où il fut acclamé par la salle entière, aux cris de : *Vive le brave Bertèche! Vive le héros de Jemappes!*

(2) Il existe une image populaire de l'époque représentant notre héros couronné de chêne; le colonel Titeux l'a reproduite dans son livre sur Saint-Cyr et l'école militaire; sous le dessin, on lisait :

LA BRETECHE

Blessé de 42 coups de sabre à la bataille de Jemappes
le 6 novembre 1792.

Citoyen valeureux, rien ne manque à ta gloire,
Il est beau de voler au champ de la victoire;
Mais porter la terreur, quoique criblé de coups...
Quel héros de ton sort ne serait pas jaloux.

Nation française; la lame du sabre portait cette inscription : *La République française à Bertèche.* Le lendemain, 6 mars, Bertèche fut amené à la Convention, couché de son long dans un char garni de matelas, avec lequel il avait fait le trajet de Sedan à Paris. Introduit dans la salle des séances, il fut accueilli par des applaudissements unanimes et prolongés; le ministre de la guerre Beurnonville le présenta à la Convention, en lui témoignant publiquement se reconnaissance et le président, Dubois-Crancé, lui dit : « Brave Bertèche, comme Lepelletier, tu as versé ton sang pour cimenter la liberté! Mais, grâce en soit rendue au génie de la France, ce n'est pas ta tombe que nous couvrirons de fleurs, c'est ton front sur lequel les représentants du peuple vont attacher la palme du civisme et de l'immortalité. Viens recevoir le prix de ton courage et de tes vertus , que ton exemple enflamme nos guerriers et qu'il apprenne aux despotes ce que trois millions de Français, prêts à t'imiter, peuvent cueillir de lauriers avant de succomber. » — Après avoir embrassé Bertèche, le Président lui posa la couronne sur la tête, lui donna un sabre et le fit asseoir près de lui, au milieu des applaudissements de toute l'assemblée et des spectateurs.

Le 7 mars 1793, Bertèche fut, dans la même journée, successivement nommé lieutenant-colonel à la 1re division de gendarmerie, puis colonel du 22e régiment de chasseurs à cheval (devenu 16e). Le 17 mai 1794, on lui donna le commandement de l'Ecole de Mars. Bertèche eut alors le titre de général, tout en restant effectivement colonel (1).

La chute de Robespierre, survenue le 9 thermidor (27 juillet) amena la disgrâce imméritée et l'arrestation du brave Bertèche. Il avait été transporté dans la prison du Luxembourg. Dans la séance de nuit du 9 thermidor, Elie Lacoste l'avait accusé d'être une créature de Dumouriez, Beurnonville, Custine et Wimpfen, et d'avoir conspiré pour renverser la République. Il fut maintenu en prison pendant la réaction thermidorienne; puis, accusé finalement d'avoir distribué de faux assignats, il fut conduit à Mézières, garrotté et attaché à la queue d'un cheval, et déféré au tribunal criminel du département des Ardennes, qui l'acquitta à l'unanimité, dans sa séance du 23 vendémiaire (14 octobre 1794). Un ordre particulier ayant prescrit de le maintenir en état d'arrestation, même dans le cas où il serait absous, Bertèche ne fut mis en liberté que le 20 frimaire (10 décembre 1794); pendant un mois les

---

(1) M. Marc Husson, auteur d'une biographie de Bertèche, cite une lettre d'Aubert Dubayet, commandant en chef des côtes de Cherbourg, en date du 20 messidor an III, adressée au *chef de brigade* (colonel) Bertèche, dans laquelle il le félicite de son intrépidité, l'appelle « brave soutien de la République », et le compare à Thésée.

Représentants du département des Ardennes avaient vainement réclamé son élargissement. Rendu à la liberté, il songea aussitôt à confondre ses accusateurs et demanda justice à la Convention.

Bertèche parut à la séance du 10 nivôse (1794), présidée par Bentabolle; il s'y présenta, non pas comme accusé, mais en qualité de pétitionnaire.

Le *Moniteur* du 12 nivôse relate ainsi l'incident : « La barre est ouverte aux pétitionnaires ». On introduit Bertèche, chef de brigade du 16e régiment de chasseurs à cheval, ci-devant général de l'Ecole de Mars. Il présente la pétition suivante : « Représentants du peuple, dans la nuit du 9 au 10 thermidor, on m'a dépeint à votre tribune comme le complice et la créature de Dumouriez, de Custine, de Beurnonville, de Wimpfen; la Convention pourrait-elle reconnaître à ce portrait ce même Bertèche qu'elle avait honoré d'une couronne civique et armé d'un sabre? On n'avait garde de vous lire la lettre des représentants du peuple Robert Lindet, Duroy et Boisset, qui, le 23 juin 1793, vous écrivaient du Calvados que j'avais préservé de la séduction de Wimpfen le corps dont le commandement m'était confié...

» Tiré de l'armée par un décret de la Convention nationale, je fus, contre mon attente, placé à la tête du camp des Sablons.

» Le traître Henriot m'adressa, dit-on, des ordres que je n'ai jamais vus, et qui furent interceptés. J'étais exposé, comme tout commandant de la force armée, à recevoir les messages du scélérat auquel les tyrans avaient remis le commandement général. Cependant mes persécuteurs désespérant de m'impliquer dans la conspiration, en furent réduits à forger la fable la plus atroce et la plus absurde; ils abandonnèrent l'accusation chimérique de contre-révolution, pour me travestir en distributeur de faux assignats.

» Ces mains que la Convention nationale avaient si glorieusement armées furent enchaînées; on m'attacha à la queue d'un cheval et, après avoir traversé Paris en plein jour dans cet état, on me traîna au tribunal criminel du département des Ardennes, à Mézières. où je fus acquitté par jugement rendu, le 23 vendémiaire, à l'unanimité du jury. Un ordre particulier prescrivait néanmoins de me retenir en arrestation, même dans le cas où je serais absous; ce n'est que le 24 frimaire que ma liberté m'a été rendue...»

Continuant sa harangue, Bertèche déclare que la cause de toutes les persécutions dirigées contre lui, a été son attitude au sujet de l'exécution des magistrats municipaux de Sedan, exécution qu'il n'hésita pas à qualifier d'assassinat. Lorsqu'il eut terminé, le représentant Peyssard certifia que, chargé de surveiller le camp de Mars à l'époque

du 9 thermidor, il avait constamment vu Bertèche donner des preuves de son zèle et de son dévouement à la République et que jamais il n'avait remarqué la moindre intelligence entre lui et les conspirateurs.

Justice fut immédiatement rendue à Bertèche, par un arrêté du 13 nivôse an III (2 janvier 1795), ainsi conçu : « Le comité de Salut Public arrête que Bertèche, qui a été employé en qualité de général à l'Ecole de Mars, retournera à ses fonctions de chef de brigade du 16ᵉ régiment de chasseurs à cheval et qu'il sera payé de ses appointements à compter du jour qu'il a cessé de l'être à la dite Ecole ».

Il résulte de tout ce qui précède, que Bertèche ne fut pas, comme on l'a généralement écrit, traduit à la barre de la Convention après le 9 thermidor; il s'y présenta, non pas en accusé, mais comme accusateur, après avoir subi une inique détention de près de cinq mois. La Convention n'hésita pas à lui donner gain de cause et le replaça à la tête du 16ᵉ chasseurs à cheval; il fit ainsi la campagne de 1795 en Vendée, et y fut grièvement blessé d'un coup de feu à l'épaule droite, à Craon. Mis par ses blessures dans l'impossibilité de continuer à exercer son commandement, le brave Bertèche dut se résigner à demander sa retraite; le 8 messidor an IV, le conseil d'administration du 16ᵉ chasseurs à cheval (alors à Maestricht), l'autorisa à se retirer dans ses foyers, à Sedan, pour y attendre sa pension de retraite (26 juin 1796). Ne pouvant s'astreindre au repos, Bertèche demanda au ministre de la Guerre à être employé dans les vétérans; il commanda ainsi la 186ᵉ compagnie en 1797, la 155ᵉ en 1798 et fut incorporé comme capitaine dans la 6ᵉ demi-brigade de vétérans le 22 novembre 1800. Le 4 frimaire en XIII (24 novembre 1804), il fut nommé membre de la Légion d'Honneur. Retraité finalement en 1805, il se retira à Sedan, puis à Bouillon. En 1814, il commanda la levée en masse dans l'arrondissement de Rethel et livra de nombreuses escarmouches aux Russes, qu'il tint longtemps en échec. Le 15 juin 1815, il fut nommé commandant en second de la place de Sedan. Après la rentrée des Bourbons, Bertèche se retira définitivement à Iges, auprès de Sedan, devint maire de ce village en 1831 et y mourut le 29 décembre 1841.

Cet intrépide soldat était aussi un excentrique dont les originalités sont restées proverbiales dans sa ville natale. « A la suite des blessures reçues à la bataille de Jemappes, écrit M. Marc Husson, il dut subir la douloureuse opération du trépan ; il exigea du chirurgien qui l'opéra, un certificat constatant qu'il avait autant de cervelle qu'un autre, voulant le produire, disait-il, pour confondre sa mère et ceux qui avaient toujours prétendu qu'il n'en avait pas. Il avait un chien qu'il aimait beaucoup; ce chien ne le quittait jamais. Bertèche eut, à une affaire,

l'orteil du pied droit à moitié enlevé par un biscaïen; il finit de le détacher de son pied, et le jeta à son chien en lui disant : « Tiens, tu m'en rendras compte au jugement dernier ». Il est à remarquer que dans les pièces officielles, Bertèche figure toujours sous son vrai nom, sans qu'il soit fait mention du surnom de *Labretèche. (Eugène Titeux, lieutenant-colonel, breveté de l'ex-corps d'état-major. « Saint-Cyr et l'école spéciale militaire de France ». Firmin Didot, 1898.)*

Les demoiselles Fernig (1)

Avec Beurnonville et les troupes du camp de Maulde, venaient en Champagne deux gracieuses et intrépides amazones, filles d'un secrétaire greffier de la municipalité de Mortagne, les demoiselles Théophile et Félicité Fernig. Elles étaient d'une taille assez petite et de constitution délicate. Elles avaient les yeux et les cheveux noirs, un nez bien formé, un teint frais, une physionomie à la fois douce et hardie, avec un air de noblesse qui inspirait le respect. Elles conservèrent dans les camps les vertus de leur sexe. Bien élevées et modestes, rapporte Dumouriez, elles se sont montrées encore plus extraordinaires par leur pudeur que par leur courage, et les commissaires de la Convention écrivaient qu'« au milieu de l'armée composées de jeunes citoyens, elles étaient respectées et honorées ». Ou c'est le libertinage qui nous a guidées, disait plus tard l'une des héroïnes, ou c'est l'amour de la liberté et de la patrie; nos camarades nous ont rendu justice quant à l'un de ces motifs; pour l'autre notre réponse se trouve dans le respect que notre conduite nous a toujours valu de la part de l'armée. Accoutumées dès leur enfance à monter à cheval, à faire de longues marches, à franchir de larges ruisseaux, à tirer à l'arc et à manier le fusil, les deux sœurs étaient préparées à supporter les fatigues de la guerre. Dès le 29 avril 1792, au bruit de la canonnade de Mons, elles se rendirent à Valenciennes sous un costume d'homme, pour recueillir des nouvelles. Au mois de mai, elles quittaient leurs habits de femme qu'elles ne devaient reprendre qu'au bout de deux ans, et revêtaient une sorte de caraco auquel pendaient cinq à six grosses houppes de laine aux couleurs nationales. Elles se joignirent d'abord aux paysans qui repoussaient les incursions des partis autrichiens. Un jour, au milieu d'un bal, sur la place de Flines, on apprit l'approche des maraudeurs ennemis; les danseurs s'armèrent aussitôt de fléaux, de pioches,

(1) *D'après A. Chuquet. Valmy et la Corespondance inédite de Mlle Théophile de Fernig, aide de camp du général Dumouriez, avec introduction et notes par H. Bonhomme. Paris. F. Didot. 1873.*

de fusils, et conduits par Théophile et Félicité, se mirent à la poursuite des Impériaux. Bientôt les demoiselles Fernig se mêlèrent, en volontaires et avec l'approbation des généraux, aux troupes du camp de Maulde situé à peu de distance de Mortagne. Elles étaient à l'embuscade du 26 août dressée par Beurnonville au village de Flines, et le général mandait à Couthon que « les demoiselles Fernig qui aimaient la danse aux baïonnettes, avaient tué ou blessé leur bonne part d'Autrichiens, et repoussé l'ennemi jusqu'à l'entrée des bois ». Dumouriez, toujours avisé, citait les deux sœurs à ses soldats comme un modèle de bravoure et les menait avec lui dans les circonstances les plus importantes. On vit, au camp de Maulde, Félicité revêtue de l'uniforme de garde national, tenir sur les fonts la fille d'un caporal de volontaires du Calvados. Dumouriez, parrain du nouveau-né, avait imaginé de le faire baptiser sur l'autel de la patrie par un curé constitutionnel au son de la musique militaire et en présence de toute l'armée. Il était suivi de Beurnonville et de Moreton qui signèrent avec lui l'acte de baptême; Félicité « volontaire faisant partie de l'armée », était accompagnée de son père et d'un capitaine du 2e bataillon de l'Eure. Après la cérémonie, Dumouriez donna le bras à sa commère pour traverser le camp. Lorsqu'il appela Beurnonville dans l'Argonne, il lui recommanda d'amener *ses enfants*, Théophile et Félicité. Elles vinrent à Sainte-Ménehould et furent présentées aux conventionnels Carra, Prieur et Sillery qui les comparèrent à Jeanne d'Arc. « Ces deux jeunes enfants, écrivaient les trois commissaires de l'Assemblée, sont sans cesse aux avant-gardes et dans les postes les plus périlleux; sous le règne de Charles VII une fillette célèbre contribua à replacer ce roi sur le trône; nous en avons maintenant deux qui combattent pour nous délivrer des tyrans qui nous ont opprimés tant de siècles. » Les demoiselles Fernig reçurent un brevet provisoire d'adjoints aux adjudants généraux. Elles devaient, après la première campagne de 1792, suivre Dumouriez en Belgique et combattre sous ses ordres à Jemappes, puis à Anderlecht où le général les nomma *d'intrépides guerrières*, à Maestricht, à Tongres (1). Elles rallièrent à la déroute

---

(1) A Jemappes, Théophile combattait à la gauche, aux côtés du général Ferrand, qui venait d'avoir son cheval tué sous lui. On la vit se précipiter avec quelques chasseurs à cheval sur un bataillon de Hongrois, renverser de deux coups de pistolet deux grenadiers, saisir le chef de bataillon, le désarmer et le conduire près du général français. Pendant ce temps, sa sœur aînée, la bride aux dents, le pistolet au poing, combattait en avant avec le duc de Chartres.

Après la prise de Bruxelles, Félicité, chargée de porter les ordres de

de Neerwinden les troupes commandées par Chancel et mirent le sabre au clair pour arrêter les fuyards; un d'eux, se retournant, menaçait Théophile de sa baïonnette; « frappe, lui dit-elle, frappe, si tu l'oses, une femme qui te rappelle à l'honneur (2) ». Chancel, les larmes aux yeux, remerciait les héroïques jeunes filles d'avoir ramené ses soldats à leurs rangs. Cependant la maison des Fernig à Mortagne avait été brûlée par les Autrichiens; la Convention décida qu'elle serait reconstruite aux frais du Trésor public; ce décret ne fut pas exécuté, mais le département du Nord donna à la famille Fernig une maison toute bâtie à Bruay, près de Valenciennes. Lorsqu'eût lieu la défection de Dumouriez, Théophile et Félicité ne se séparèrent pas du général. « Savions-nous, disaient-elles, ce que c'était qu'une faction? Dumouriez nous assurait qu'il voulait rendre la liberté à la France; accoutumés à lui obéir, à le respecter (il nous appelait ses enfants et nous avait adoptées), nous croyions à ses paroles. Ignorantes des manœuvres politiques, notre erreur était excusable ». Mais lorsqu'elles virent leurs camarades les regarder d'un œil sombre et méfiant, lorsqu'elles furent assaillies à coups de feu par leurs compagnons d'armes, elles devinèrent la vérité; elles remirent à Dumouriez leur démission. Leur vie d'exil fut admirable; elles reprirent les vêtements de leur sexe et gagnèrent courageusement leur vie; Félicité tint à Bruxelles un bureau de loterie; Théophile vendit des objets de toilette dans les foires de Belgique, mais son cœur battait encore à la nouvelle des prouesses françaises en Italie, et elle demandait à son cousin un portrait ressemblant de Bonaparte et de ses lieutenants.

Dumouriez au chef de l'avant-garde, se laisse emporter par son ardeur. Elle est bientôt enveloppée, ainsi qu'un petit groupe de hussards français, par un détachement de uhlans ennemis. Ils la menacent, ils vont l'atteindre; mais quelques-uns des hussards qui l'accompagnent préviennent les coups et réussissent à la dégager. Félicité peut sortir de ce cercle de fer et de feu et elle tourne bride pour rejoindre l'état-major, mais son cheval n'a pas fait cent pas qu'elle l'arrête brusquement à la vue d'un jeune officier de volontaires démonté, atteint d'un coup de feu et se débattant au milieu des uhlans qui cherchaient à l'achever. Ses forces l'abandonnent, il va succomber, quand Félicité se précipite vers les uhlans, en tue deux de deux coups de pistolet, disperse les autres et, mettant pied à terre, relève le blessé, le fait porter à l'ambulance, l'accompagne elle-même, le recommande et vient rejoindre son général. Ce jeune officier était un Belge, nommé Vanderwallen, qu'elle épousa plus tard. (*H. Bonhomme.*)

(2) A Neerwinden, Théophile et Félicité firent partie de la charge célèbre du 10e dragons contre la brigade autrichienne Hoditz. L'une eut son cheval blessé, l'autre tua de sa main un cuirassier de Nassau. (*A. Chuquet. La Trahison de Dumouriez.*)

Telle est, conclut M. A. Chuquet, débarrassée de tous les détails romanesques et légendaires, donnés par Lamartine (Hist. des Girondins) et même par Bonhomme et Duhem, la biographie exacte des demoiselles Fernig. Leur père, *Louis Fernig*, originaire d'Alsace, mourut en 1816. Il avait cinq enfants, un fils et quatre filles. Le fils, *Louis-Alexandre-Désiré*, né à Château l'Abbaye, le 12 juin 1772, ne fut, comme on l'a dit, ni comte ni baron de l'Empire; chef de bataillon au service de la République Helvétique, major au 112e de ligne (30 frimaire an XII), adjudant commandant (6 mars 1812), rappelé au service après la révolution de juillet, il ne reçut qu'en 1830 le grade de général de brigade et trois plus tard, la limite d'âge le forçait à faire valoir ses droits à la retraite. Il mourut en Egypte où il accompagnait M. de Rotschild, vers 1847 (1). Des quatre filles, l'aînée, *Louise*, se maria à un négociant d'Amsterdam, M. Nerenburger, français, né à Saint-Avold, dans la Moselle. *Aimée*, la cadette, épousa le chef de bataillon, plus tard général Guilleminot. Les deux autres sont les volontaires de 1792.

Marie-Félicité-Louise, née à Mortagne le 10 mai 1770, épousa le 18 août 1798 un officier belge, M. Vanderwallen, qu'elle avait sauvé, dit-on, à Anderlecht, en le dégageant des mains des uhlans, et mourut à Bruxelles, le 4 avril 1841.

Marie-Théophile-Françoise-Norbertine, née le 17 juillet 1775 à Château l'Abbaye, ne se maria pas et mourut près de sa sœur, à Bruxelles, le 2 avril 1819.

Sa correspondance avec son cousin, Isidore Audeval, officier au 18e dragons, est fort intéressante; je ne citerai que ce passage : « Je n'ai point un cœur de bronze, cher ami. Il fut sensible, mais stoïque dans sa fermeté; il fut victime de sa résolution. Je me suis tue. Une année de prières n'a rien obtenu de moi. J'avais fait le sacrifice de toutes mes affections à ma patrie, et telle était la rigidité de mon dévouement que je lui fis celui de mon cœur. J'ai quitté la France avec mes sentiments; je les conservai tant que l'espoir de la légitimer ne me fut point ravi. Depuis cinq ans, ils sont brisés. Depuis cinq ans j'ai juré de renoncer... que dis-je? renoncer?... J'ai juré de ne plus aimer ». *(Lettre du 3 août 1801, Bonhomme. Corresp. inéd. de Théophile Fernig, p. 149-150.)*

---

(1) Nous donnons ci-après les états de services de Louis-Alexandre-Désiré (?) Fernig, tels qu'ils nous ont été communiqués par le Ministère de la guerre à Paris.

Comte Fernig, Jean-Louis-Joseph, fils de François-Louis et de Marie-Adrienne-Joseph Bussey, né le 12 août 1772, à Mortagne (Nord).

Détail des services.

Volontaire dans la Garde nationale de Valenciennes en juillet 1789; major en second dans la Garde nationale de Mortagne le 8 mai 1790; sous-lieutenant le 18 janvier 1792 au régiment d'Anxerrois (devenu 12e d'infanterie); adjoint aux adjudants généraux de l'armée en Belgique le 13 octobre 1792; capitaine le 13 novembre 1792; nommé provisoirement adjudant général, lieutenant-colonel, le 18 mars 1793; émigré le 10 avril 1793.

Employé comme volontaire à l'état-major général de l'armée du Rhin, le 24 mars 1798; employé provisoirement comme chef de bataillon à l'état-major général de l'armée des Grisons par le général en chef Macdonald, le 2 janvier 1801; chef de bataillon à la suite de la 2e demi-brigade auxiliaire helvétique le 27 mai 1801; commandant la ville de Saint-Gall, le 7 septembre 1801; commandant la place de Bâle le 19 décembre 1801; commandant la place de Coire et l'arrondissement des Grisons le 4 janvier 1802; commandant la place et le canton de Saint-Gall le 24 janvier 1802; nommé provisoirement chef de bataillon au 112e régiment d'infanterie de ligne le 22 novembre 1803; major le 1er janvier 1804; à la 5e légion de réserve de l'intérieur le 5 mai 1807; rentré au 112e régiment de ligne le 1er août 1807; passé au 66e régiment le 21 février 1809; commandant le 1er régiment de marche en Espagne, le 22 janvier 1810; adjudant-commandant employé à l'état-major général de la Grande Armée, le 16 mars 1812; employé au 13e corps de la Grande Armée le 1er juillet 1813; en non-activité en juin 1814.

Maréchal de camp le 23 août 1814 (rang du 14 juin 1813); employé à l'état-major de l'armée commandée par le duc de Berry le 16 mars 1815; employé à l'organisation des gardes nationales de la 16e division militaire le 14 avril 1815; commandant une brigade de garde nationale à Lille le 16 juin 1815.

En non-activité en octobre 1815; commandant la 2e brigade de a 12e division au 2e corps de réserve de l'armée des Pyrénées le 25 juin 1823; gouverneur de la place et des forts de Barcelone, le 6 novembre 1823; disponible le 26 août 1824; en mission à Naples pour le compte du département des affaires étrangères le 16 avril 1829; disponible le 22 février 1831; retraité par ancienneté de service, par ordonnance du 11 juin 1835.

Campagnes.

1792 et 1793, Armée du Nord ; 1798 à 1800, Armée du Rhin ; 1801 et 1802, Helvétie ; 1809, Brabant ; 1810 et 1811, Espagne ; 1812, Grande-Armée ; 1813 et 1814, à Hambourg ; 1815, Nord de la France ; 1823 et 1824, Espagne.

Blessures.

Deux coups de baïonnette en avant de Menin le 16 juin 1792 ; trois coups de sabre à Neerwinden le 18 mars 1793 ; coup de lance à la bataille de Malojaroslavietz, le 24 octobre 1812 ; coup de feu au bras gauche devant Pampelune, le 3 septembre 1823.

Décorations.

Membre de la Légion d'honneur, le 25 mars 1804 ; officier, le 24 août 1814 ; commandeur, le 3 novembre 1823 ; grand-officier le 8 mai 1835 ; chevalier de Saint-Louis, le 24 octobre 1814 ; chevalier de la Couronne de Fer ; Grand Croix de l'Ordre Equestre de Saint-Joachim d'Allemagne ; Grand Croix de l'Ordre Autrichien des Quatre Empereurs ; Grand Croix de l'Ordre de Saint-Hubert de Bavière ; Grand Croix de l'Ordre du Lion de Holstein ; chevalier de 4e classe de l'Ordre de Saint-Ferdinand d'Espagne ; Grand Croix de l'Ordre de Saint-Stanislas ; chevalier du Saint-Sépulcre.

Titres.

Baron le 31 décembre 1814 ; comte (sans date) (1).

Services à l'étranger.

A servi en Danemark du 1er juillet 1793 au 23 mars 1798.

Marie-Jeanne-Schellinck, née à Gand, le 6 avril 1757, était la fille de Bartholomé Schellinck et de Caroline-Thérèse Van Calenberghe. A l'âge de trente-cinq ans, elle s'engagea au 2e bataillon de la Légion belge, que commandait le général Rosières (6 avril 1792) et c'est comme simple chasseur à pied qu'elle assista à la bataille de Jemappes où elle fut littéralement hachée de coups de sabre (2). Nommée sous-

(1) Nous avons reproduit dans l'Histoire de la 112e demi-brigade le portrait et la signature de Fernig. Le frère de Théophile et de Félicité signait comte de Fernig.

(2) Douze coups de sabre : à l'avant-bras droit, à la racine du nez, à l'oreille gauche, au coronal, à l'occiput et plusieurs autres parties du corps. De plus, un coup de feu à la jambe gauche.

lieutenant à la suite, quatre jours plus tard, par le général Rosières, elle passa le 23 janvier 1794, avec les débris de son bataillon, dans le 4e chasseurs-tirailleurs (lieutenant-colonel Gilles Collinet) formé le jour même par les représentants du peuple. Les états de service de Marie Schellinck portent qu'elle prit part aux campagnes du Nord et de Sambre-et-Meuse de 1792 à 1795, et c'est bien possible, mais dès le 12 décembre 1793 (22 frimaire an II) la Convention avait rendu un décret excluant définitivement les femmes des armées.

Ici on se perd en conjectures. Marie-Jeanne avait épousé un certain François-Emmanuel De Sagher qui lui donna une fille, Jeanne-Jacqueline, mariée elle-même en 1812, ce qui porte la date de sa naissance aux environs de 1793?

De Saegher était-il mort en 1795? Mais alors pourquoi Marie-Jeanne n'épousa-t-elle point celui qui fut pendant quarante-huit ans son ami fidèle, celui pour lequel il paraît certain qu'elle sollicita l'autorisation de suivre son bataillon : le lieutenant *Louis-Joseph Decarnin* (1), son compagnon d'armes depuis avril 1792?

En 1803 Marie-Jeanne réclama une pension du Premier Consul, et celui-ci donna l'ordre de faire le nécessaire, mais le dossier fut, paraît-il, assez long à établir, et ce fut seulement par un décret daté d'Osterode (Hanovre), le 25 mars 1807, que l'Empereur accorda à l'héroïne de Jemappes une pension de six cents francs.

Il est nécessaire d'ajouter — une fois pour toutes — que là se bornent les états de services de Marie-Jeanne. Elle n'assista pas, comme on l'a écrit, aux journées d'Austerlitz et d'Iéna, mais suivit la fortune de son ami Decarnin, lieutenant au 8e léger, jusqu'en 1808, année où ce brave fut mis à la retraite.

Marie-Jeanne ne fut pas non plus décorée par l'empereur. C'est là une autre légende, reposant uniquement sur un brevet fantaisiste

---

(1) *Louis-Joseph Decarnin*, né à Lille le 11 janvier 1767; enrôlé au régiment de Bourbonnais le 26 août 1784; congédié le 10 avril 1790. Volontaire dans la Légion belge le 22 avril 1792, sergent-major le 1er juillet et sous-lieutenant le 13 septembre 1792. Lieutenant au 4e bataillon de chasseurs d'Anvers le 1er janvier 1793, puis au 4e chasseurs-tirailleurs le 23 janvier 1794; passé à la 30e, devenue 8e demi-brigade légère le 12 octobre 1795 (8e léger en 1803); retraité pour blessures par décret du 7 janvier 1808.

La 8e légère, formée en 1796 et commandée successivement par Brun de 1796 à 1800 et par Bertrand de 1800 à 1809, assista de 1796 à 1797 à la campagne de Sambre-et-Meuse, de 1798 à 1800, en Italie, au siège d'Ancône. aux batailles de La Trebbia, Novi, Coni et au célèbre siège soutenu dans Gênes par Masséna, de 1805 à 1809 à La Piave, Raab et Wagram.

que lui décernèrent « Les Anciens Frères d'Armes de l'Empire » (1). (La première légionnaire fut la veuve Brulon, décorée en 1851 comme lieutenant invalide) (2).

Le dossier de la brave Schellinck nous donne son signalement; c'est hélas le seul portrait que nous ayons d'elle. Marie-Jeanne était une petite brune aux yeux bleus; son visage ovale au menton rond encadrait une bouche moyenne et un nez aquilin. Elle était absolument illettrée.

Elle vécut à Menin jusqu'à l'âge de quatre-vingt trois ans et mourut chez son ami Decarnin qui se chargea du triste soin de déclarer le décès, comme le montre l'acte suivant, tiré des archives de cette ville :

« L'an mil huit cent quarante, le trente-un août, est décédée à Menin Marie-Jeanne Schellinck, particulière, âgée de quatre-vingt trois ans quatre mois, née à Gand, demeurant à Menin, fille de Bartholomé et de Caroline-Thérèse Van Calenberghe, décédés, veuve de François-Emmanuel De Saegher. Déclarants : Louis Decarnin, capitaine pensionné, âgé de soixante-quatorze ans et Philippe Vanstaen, âgé de trente-huit ans, domiciliés à Menin, non parents de la défunte.

---

(1) Nous avons eu sous les yeux ce curieux document d'après lequel Marie-Jeanne se trouvait à Arcole, où elle fut mise à l'ordre de l'armée, à Austerlitz, « où, étant blessée par un coup de feu à la cuisse gauche, elle fut reconnue pour son sexe » (sic), à Iéna, où elle fut nommée sous-lieutenant. « Le 30 juin 1808, âgée de 52 ans, souffrant horriblement de ses blessures, » le sous-lieutenant femme Schellinck se fit présenter à l'Empereur qui la » nomma chevalier de la Légion d'honneur et lui accorda une pension. » Napoléon détacha aussitôt la croix qu'il portait sur sa poitrine et la présenta » à l'héroïque officier. — Madame, lui dit-il, je vous fais 700 francs de » pension et chevalier de la Légion d'honneur. Recevez de ma main l'étoile » des braves que vous avez si noblement conquise. — Puis, se tournant vers » ses officiers : — Messieurs, leur dit-il, inclinez-vous respectueusement » devant cette femme courageuse, c'est une gloire de l'Empire (sic). » Que d'imagination !

(2) On lit dans l'Historique du 42e régiment d'infanterie (ex-Limousin), 1792-1793. Expédition de Sardaigne et armée du Var : *Marie-Angélique Duchemin* (*veuve Brulon*) prit l'uniforme du régiment de Limousin en 1791, à la mort de son mari, qui y était soldat. Elle servit sans interruption jusqu'en 1799. Blessée deux fois au siège du fort de Pesco (Corse), elle réussit à y faire entrer des vivres qui permirent de prolonger la résistance jusqu'à la retraite de l'ennemi. Elle fut encore blessée à Calvi, d'un éclat de bombe, en manœuvrant une pièce de 16. Cette blessure l'obligea à quitter le service. Admise aux Invalides au titre de caporal, elle est décédée le 13 juillet 1859, sous-lieutenant au titre honorifique et chevalier de la Légion d'honneur. (Par le prince-président.)

L'article suivant retrouvé dans le *Journal du Département de l'Escaut* par notre ami feu M. Prosper Claeys, l'érudit historien gantois, s'il n'éclaircit pas l'histoire assez obscure de Marie Schellinck, nous donne du moins quelques détails intéressants. Il est daté du 27 novembre 1812. L'héroïne de tant de légendes venait donc de célébrer le vingtième anniversaire de Jemappes.

« L'Administration vient de faire choix d'une Rosière qui sera dotée le jour anniversaire de la bataille d'Austerlitz et du couronnement de Sa Majesté. Ce sera Mlle Jeanne-Jacqueline de Saeger-Schellynck (sic) née en cette commune. L'époux qu'elle s'est choisi est un jeune et brave militaire, couvert d'honorables cicatrices et naguère réformé. Il se nomme Pierre-Paul Steenbrugghe, aussi natif de cette ville. La Rosière, outre les vertus de son sexe et les qualités qui la distinguent, inspire en outre un intérêt non moins vif, en ce qu'elle est la fille de Mme Marie-Jeanne de Saegher, née Schellynck. Cette femme courageuse qui, émigrée en 1792 avec son mari, s'enrôla avec lui dans le 2e bataillon des Belges au service de la France, sous le commandement du général Dumonceau, et se trouva à Lille pendant le bombardement. A la bataille de Jemappes, elle fit des traits que ses chefs surent distinguer. Elle y reçut treize blessures dont plusieurs étaient dangereuses et fut nommée lieutenant sur le champ de bataille. Quelque temps après, le 2e bataillon des Belges fut incorporé dans le 8e d'infanterie légère. En qualité de lieutenant, Mme de Saegher-Schellynck fit six campagnes en Italie, et fut faite prisonnière de guerre à Rome, par l'armée napolitaine. Echangée au bout de deux mois et rentrée dans son bataillon, elle fit quatre campagnes en Dalmatie. Enfin, pensionnée en 1807, elle reçut à Venise, au nom de S. M. l'Empereur et Roi, le brevet de sa pension qui est de 667 francs, et dont elle jouit encore au milieu de ses concitoyens, non moins estimable dans la vie privée par sa conduite qu'elle ne l'était aux camps par sa bravoure et sa bonne tenue. »

N'est-ce pas exquis? Et notez que Marie-Jeanne, après avoir « fait des traits » à Jemappes, suivit simplement le sort de son ami Ducarnin dont le *Journal du Département de l'Escaut* lui attribue, dans un but facile à comprendre, les campagnes et les états de service!

Et M. Prosper Claeys fait suivre cet article des commentaires suivants : Si Marie Schellinck avait été décorée de l'étoile des braves, le *Journal de l'Escaut* n'aurait pas manqué de le rappeler.

D'autre part, M. Joseph Durieux, secrétaire de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur, a bien voulu nous faire part des recherches exécutées par lui et d'après lesquelles Marie-Jeanne Schel-

linck dite « le sergent de Jemappes » n'a jamais fait partie de la Légion d'honneur.

A côté des demoiselles de Fernig et de la Schellinck, citons encore :

Catherine Pochetat qui servit dans les rangs de l'armée française à Jemappes, et aida le 71[e] d'infanterie (ex-Vivarais) à repousser les dragons de Cobourg. Elle fut blessée et eut un cheval tué sous elle. Un décret du 26 juin 1793 déclara qu'elle avait bien mérité de la Patrie et lui accorda une pension de 300 livres.

Elle avait débuté comme canonnier dans la Légion des Ardennes, formée à Sedan par Miaczynski et devint sous-lieutenant (1).

* * *

L'imagination des historiens et des romanciers s'est donnée libre cours pour nous vanter les héroïnes de la Révolution. Il faut en rabattre : la dame de Saulanne, que Thiébault nous montre chargeant aux côtés de son mari, capitaine de hussards, Henriette de La Tour, Louise Bellet, Mathurine, Victoire Gémilhée, Marie Lefèvre, la veuve Fortemanne, Adélaïde Basset, Regula Engel, Catherine Claire, la femme Poncet, dite Breton-Double ne furent que des aventurières, tout comme la Schellinck, auxquelles, dit Léon Hennet, l'invraisemblance seule de leur carrière a pu faire croire.

Il est d'ailleurs permis de supposer que le nombre de cantinières et de filles suivant l'armée s'était accru dans de telles proportions, que les généraux y virent un danger pour la liberté et la santé de leurs troupes et dès le 12 décembre 1793 un arrêté de la Convention interdit formellement aux femmes le séjour des camps.

A côté des demoiselles Fernig et de la veuve Brulon, nous citerons deux notables exceptions: Alexandrine Barreau et Henriette Xaintrailles.

Alexandrine Barreau, épouse Layrac, grenadier au 2[e] bataillon du Tarn, combattit avec son mari et son frère à l'attaque de la redoute d'Elloque (Pyrénées Occidentales, 13 août 1793). Son frère fut tué et son mari dangereusement blessé. Alexandrine, pour les venger, s'élança la troisième dans la redoute, tua plusieurs Espagnols et ne revint panser les blessures de son mari que lorsque la victoire fut assurée (2).

---

(1) *A. Chuquet. Valmy. P. 98.*

(2) *Historiques des Corps de Troupe de l'Armée française. Op. cit.*

Henriette Xaintrailles était Berlinoise et s'appelait en réalité Marie-Henriette Heiniken. Elle fit la connaissance du capitaine Antoine-Charles-Dominique de Lauthier de Xaintrailles en 1790, et suivit celui-ci comme adjoint dès qu'il fut nommé adjudant général (1792) puis comme aide de camp lors de sa nomination au grade de général (1793). Elle reprit aux Prussiens un parc d'artillerie, arrêta la révolte de la 44e demi-brigade; elle sauva le 11e bataillon du Doubs et un gros détachement de gendarmerie, elle préserva des horreurs de la guerre les habitants d'Edenhoffen; en maintes circonstances, elle exposa sa vie sur les champs de bataille pour secourir les blessés.

Le 22 juillet 1793, elle avisa que l'ennemi commençait à tourner l'armée du Rhin et sauva celle-ci. Chargée de porter des dépêches au général en chef, poursuivie par plusieurs détachements ennemis, elle se jeta à la nage, traversa la rivière entre Kaiserslautern et Neustadt, et put remplir sa mission.

Abandonnée par le général Xaintrailles, elle fut chargée par le Premier Consul d'une mission confidentielle en Egypte, participa à un combat naval au large d'Aboukir et obtint plus tard une pension. Mais cette dernière cessa de lui être payée en 1814 et Henriette mourut dans la pauvreté en 1818 (1).

***

A ces amazones de la Révolution, il est curieux de comparer les représentants du sexe faible qui accompagnaient les armées coalisées :

Les oiseaux de proie les plus redoutables, dit M. Chuquet, en parlant de l'armée prussienne dans l'Argonne, étaient les vivandières et les filles de joie. La loi militaire les soumettait à la surveillance du prévôt de chaque régiment, mais les prévôts étaient méprisés de toute l'armée; personne ne buvait avec eux; ils n'osaient entrer dans les cantines et les auberges où s'attablaient les soldats. C'étaient de vieux invalides, mal payés, qui faisaient seuls leur difficile besogne; ils n'avaient pas, comme en Autriche, un licteur chargé de tenir leur baguette et de mettre les coupables en prison. Ils tentèrent vainement d'arrêter les pillages des vivandières; ces furies, écrit un officier, les insultèrent et menacèrent de leur arracher les yeux. On les laissa faire. Toutes celles que Gœthe rencontra, étaient chargées de gros paquets : celle-ci prenait les robes de soie et les portait sur elle en forme de châle ou de mantelet; celle-là aurait enlevé, près de Grandpré, à une

---

(1) *Mme Xaintrailles, chef d'escadron, aide de camp, par Léon Henned. Cf. Carnet de la Sabretache. 1906.*

enfant de douze ans, son tablier et son corset sans un officier du régiment de Thadden qui la roua de coups; une autre ,aussi résolue qu'un vieux soldat, entrait, avec une jeune femme qui venait d'accoucher, dans une maison de Sivry et, sans savoir un mot de français, par des gestes brusques et une mimique impérieuse, obtenait de ses hôtes du linge et de la bouillie pour le nouveau-né et un breuvage réchauffant pour la mère; il fallait la voir, dit Gœthe, se carrer sur son escabeau, personne ne s'entendait mieux qu'elle aux réquisitions. Un soir, le poète entendit une de ces vivandières se plaindre gravement de la conduite des opérations et comparer le duc de Brunswick au grand Frédéric; « sous le vieux Fritz, s'écriait-elle, la guerre donnait de plus gros profits et on ne vous menait pas dans un pays où la cantinière ne peut faire son métier. »

C'est sans doute à ces vivandières de 1792 que pensait le grand poète, lorsqu'il représentait dans Faust une cantinière qui s'attache au pas des compagnons de Méphisto en disant :

« Die Frau ist grimmig, wenn sie greift
Ist ohne Schonung, wenn sie raubt. »

Les héros de Jemappes (*suite*)

On a pu voir, en parcourant les chapitres précédents, combien les auteurs impartiaux, tels que A. Chuquet et J. Richard, sont durs pour les volontaires de 1792, dont ils comparent, non sans raison, l'indiscipline, le peu de fermeté et la turbulence, avec le courage, le bon ordre et la solidité des premières levées de 1791. Le mot de « Fédéré » était devenu une injure! Nous ne savons s'il faut chercher dans le mépris assez justifié qui accable les volontaires de 92 la raison du silence fait autour des débuts de beaucoup de généraux de l'Empire. Toujours est-il que les Archives de la République Française sont extrêmement pauvres au sujet des actions de guerre de l'An I et de l'An II. C'est à ce point que lorsque Napoléon voulut créer, vers 1809, l'Ordre des Trois Toisons (1), destiné à un petit nombre d'officiers qui se

---

(1) Voici, au sujet de cet ordre, quelques remarques tirées des *Mémoires du baron de Marbot.* (T. II, p. 319 et suiv.) :

L'Empereur voulut bien m'annoncer publiquement qu'il m'avait compris au nombre des officiers qui devaient recevoir l'ordre des Trois-Toisons. Vous serez sans doute bien aises d'avoir quelques renseignements sur cet ordre nouveau, dont la création, annoncée par le *Moniteur*, ne fut jamais mise à exécution. Vous savez qu'au XV[e] siècle Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne,

seraient distingués particulièrement, deux généraux seuls, Leval et Durutte se vantaient d'avoir assisté à la bataille de Jemappes, alors que nous en connaissons maintenant, grâce à de patientes recherches, plus de vingt, et que, sans doute, ce nombre est encore bien en-dessous de la vérité.

Ce que nous disons ici de Jemappes, on peut le dire de tous les combats qui eurent lieu pendant la campagne de 1792. Aussi nous saura-t-on gré, espérons-nous, d'avoir fait sur ce point, comme sur quelques autres, la lumière.

Voici la liste des officiers devenus généraux sous la République et l'Empire, qui assistèrent à la bataille de Jemappes. Nous y ajouterons ceux qui passent pour avoir fait la campagne de Belgique et quelques personnages marquants, soit dans l'armée par leur grade, soit par leur admission dans l'Ordre de la Légion d'honneur.

établit l'ordre de la Toison d'Or, qui, donné seulement à un petit nombre de grands personnages, devint célèbre dans la chrétienté et fut très recherché. A la mort de Charles-le-Téméraire, dernier duc de Bourgogne, sa fille ayant épousé l'hériter présomptif de la Maison d'Autriche, lui apporta en dot ce beau duché et, par conséquent, le droit de conférer la Toison d'Or. Dès la seconde génération, l'empereur Charles-Quint, après avoir réuni à la couronne d'Autriche la couronne d'Espagne, qu'il tenait de sa mère, jouit encore du même privilège. Mais après lui, nonobstant la séparation de ses Etats d'Espagne et d'Allemagne, des princes de la Maison d'Autriche ayant continué à régner sur ce dernier pays, ils conservèrent sans contestation la grande maîtrise de la Toison d'Or, quoiqu'ils ne comptassent plus le duché de Bourgogne au nombre de leurs possessions. Il n'en fut pas de même lorsque, sous Louis XIV, la branche autrichienne qui régnait en Espagne s'étant éteinte, un prince français monta sur le trône de ce beau pays. La Maison d'Autriche prétendit conserver le droit de conférer la Toison d'Or, tandis que les Rois espagnols élevaient la même prétention. Quelques bons esprits sont d'avis qu'ils n'en avaient le droit ni les uns ni les autres, puisque la Bourgogne faisait désormais partie de la France et qu'il paraissait naturel qu'un ordre d'origine bourguignonne fût donné par nos Rois. Néanmoins, il n'en fut pas ainsi; la France s'abstint, tandis que les Souverains d'Autriche et d'Espagne, ne pouvant se mettre d'accord, continuèrent, chacun de son côté, à distribuer des décorations de l'ordre en litige. Il y avait donc la Toison d'Or d'Espagne et celle d'Autriche. L'Empereur Napoléon, ayant à son avènement trouvé les choses en cet état, résolut, comme possesseur réel de l'ancienne Bourgogne, d'obscurcir l'éclat de ces deux ordres rivaux en créant l'ordre des Trois Toisons d'Or, auquel il donnerait une très grande illustration, en restreignant à un petit nombre les membres de ce nouvel ordre et en soumettant leur admission à des conditons basées sur de glorieux services, car la première exigeait que le récipiendaire eût au moins quatre blessures. De grands privilèges et une dotation considérable étaient attachés à cette décoration. Soit que Napoléon ait craint de diminuer le prestige de la Légion d'honneur, soit qu'il ait voulu être agréable à son futur beau-père, il renonça à son projet.

Macdonald (Etienne-Jacques-Joseph-Alexandre) duc de Tarente, maréchal d'Empire, pair de France, grand chancelier de la Légion d'honneur, major général de la Garde Royale, ministre d'Etat. Né à Sedan le 17 novembre 1765, il était le fils de Neil Mac Eachin, de la branche d'Uist (Hébrides) du clan Macdonald de Clanranald, un des sept-cents qui combattirent en 1745 pour le prétendant d'Ecosse (1). Après la chute de ce prince, Neil Mac Eachin prit du service en France, puis se retira à Sedan et mourut en 1788 à Sancerre. Macdonald passa sa jeunesse à Sancerre, qui fut sa patrie adoptive. Officier dans la Légion de Maillebois, puis au régiment de Dillon (87e d'infanterie), il passa ensuite au régiment de Hesse-Darmstadt (94e) dont il fut lieutenant-colonel. Sa conduite, dit Ph. de Ségur, son extérieur, son esprit plaisaient; il n'en fallait pas davantage, et il parvint sans difficulté jusqu'au grade de capitaine. Aide de camp de Beurnonville, puis de Dumouriez, il conquit sur le champ de bataille de Jemappes ses épaulettes de colonel du 2e d'infanterie (ex-Picardie), alors en garnison à Lille. Mis en suspicion, lors de la défection de Dumouriez, le colonel Macdonald, pour sauver sa tête de l'échafaud, fut obligé, dit-on, par le conventionnel Duquesnoy, à Lille, de lui livrer son collègue et ami Philippe de Vaux, dépositaire des ordres secrets de Dumouriez. Forcé en quelque sorte (2), d'accepter le grade de général de brigade à un moment où la moindre hésitation était punie de mort (26 août 1793), il n'échappa au tribunal révolutionnaire qu'en acceptant un emploi en Hollande, et fut élevé, en novembre 1794, au grade de général de division.

Beurnonville (Pierre Riel), dont nous avons déjà retracé la biographie, commandait l'aile droite à Jemappes. Lieutenant général en 1792, il devint ministre de la guerre et plus tard comte de l'Empire et marquis sous la Restauration.

Harville (Louis-Antoine-Juvénal des Ursins, comte d'), déjà cité, devint sénateur de l'Empire, écuyer de l'Impératrice Joséphine, gouverneur des Tuileries et du Louvre et pair de France sous Louis XVIII.

---

(1) *The Scottish Clans & their Tartans. Edinburg & London. 1907. 9th Edition.*

(2) Les « *Souvenirs du maréchal Macdonald duc de Tarente* », publiés en 1892 chez Plon et Nourrit, avec une introduction de M. Camille Rousset, de l'Académie française, passent sous silence ce douloureux épisode. De plus, d'après les notes de M. C. Rousset, Macdonald gagna à Jemappes ses épaulettes de lieutenant-colonel et fut fait colonel de Picardie l'année suivante.

Leval (Jean-François) né à Paris en 1761, s'enrôla en 1779 dans le régiment de Poitou (25e d'infanterie), fit comme simple soldat, sur un navire de guerre, les campagnes de 1781, 1782 et 1783. En septembre 1792, nommé capitaine au 1er bataillon de Paris, il mérita successivement les grades de lieutenant-colonel, de colonel, avec lequel il commanda le régiment Royal Deux-Ponts (99e), et enfin celui de général de brigade. Divisionnaire vers 1795, il devint plus tard comte de l'Empire, grand-officier de la Légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis.

Durutte (Jospeh-François) né à Douai le 14 juillet 1767, fit avec distinction les premières campagnes de la Révolution. Le général Dumouriez, qui le connaissait, l'appelait familièrement le petit brave. Il devint, en 1809, général de division et comte de l'Empire (1).

Belliard (Augustin-Daniel), déjà cité, fut plus tard général de division (1800), comte de l'Empire et colonel-général des cuirassiers et carabiniers. Ce serait faire injure aux lecteurs de leur rappeler la mission dont fut chargé en Belgique, sous Louis-Philippe, le comte Belliard.

Dupont-Chaumont (Antoine), né à Chabanais en Périgord (1759), était au comencement de la Révolution, aide de camp de La Fayette. Employé ensuite à l'armée du Nord, il se fit remarquer au combat de Marquain, où il fut blessé, et combattit à Jemappes où il eut le bras gauche traversé par une balle (2). Général de division, puis sous Louis XVIII, inspecteur général de l'infanterie, grand-cordon de la Légion d'honneur, commandeur de Saint-Louis et comte, il était, comme on sait, le frère du général *Pierre Dupont de l'Etang*, connu surtout pour sa capitulation de Baylen (3), et qui servit également sous les ordres de Dumouriez en 1792.

---

(1) Les petits-fils du comte Durutte occupent encore aujourd'hui un rang distingué dans l'armée belge.

(2) « Je certifie que l'adjudant général colonel Antoine *Dupont-Chau-*
» *mont*, employé en ce grade à l'état-major général de l'armée de Belgique, a
» été blessé d'une balle qui lui a traversé le bras gauche, à la bataille de
» Gemmappe (sic), où cet officier s'est conduit avec distinction.
» Le lieutenant général chef de l'état-major général de l'armée de Belgique,
» (Signé) *J.-M. Moreton.*
» Bruxelles, 20 novembre, l'an 1er de la République. »

(3) Voir à ce propos la belle plaidoirie de feu le colonel Titeux du corps d'état-major en faveur du général Dupont.

Dumonceau (Jean-Baptiste), de Bruxelles, dont nous avons retracé les débuts, devint comte de Bergendal, maréchal de Hollande et général de division en France. Il commandait à Jemappes un bataillon de la Légion belge.

Durosnel (Antoine-Jean-Auguste-Henri), né à Paris le 9 novembre 1771, débuta en 1792 comme aide de camp du général d'Harville. Il fut plus tard général de division, comte de l'Empire et aide de camp de Napoléon. Louis XVIII le nomma commandeur de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis et pair de France.

Félix. Cet officier, dont les généraux Dampierre et Beurnonville font le plus grand éloge, était à Jemappes adjudant général lieutenant-colonel; passé en 1793 comme chef de brigade en 22e d'infanterie, puis général de brigade, il devint baron de l'Empire, inspecteur en chef aux revues (c'est-à-dire intendant en chef avec le grade de général de division) et fut retraité en 1816.

Le 12 novembre 1792, Beurnonville écrivait au ministre de la Guerre : « Le général Dumouriez, citoyen ministre, m'a permis d'em-
» mener avec moi le sieur Félix, adjudant général lieutenant-colonel
» attaché à l'avant-garde que je commandais, la justice m'authorise
» (*sic*) à vous demander pour lui le grade de colonel, et je m'empresse
» de mettre sous vos yeux la nature de ses services. Il a servi pendant
» quinze ans avec distinction dans l'artillerie, depuis deux ans comme
» lieutenant-colonel commandant avec un rare mérite un bataillon de
» volontaires que j'ai vu au camp de Maulde. Il a été fait adjudant
» général lieutenant-colonel à l'armée du Nord.
» Je lui dois une partie du succès de l'avant-garde, la marche
» intrépide de l'armée depuis Sainte-Ménehould jusqu'à Valenciennes.
» Il a commandé toute mon infanterie ou du moins dirigé l'attaque
» sous mes ordres à la bataille de Jemappes, pendant que je chargeais
» à la tête de la cavalerie, et le général est assez juste pour savoir que
» c'est l'avant-garde qui tenait la droite qui a déterminé la victoire,
» la gauche était fatiguée (!); l'ennemi a craint d'être tourné par la
» droite qui s'était rendue maîtresse des redoutes et dans cette action,
» M. Félix a montré un courage qui lui mérite de nouveau la justice
» qui lui est due... etc. »

Dans une autre lettre, Beurnonville reproche à Dumouriez de n'avoir pas su apprécier, dans sa relation de la bataille de Jemappes, « l'homme qui a le plus contribué à son succès ».

Caulaincourt (Armand-Auguste-Louis marquis de). Ce brillant officier débuta comme sous-lieutenant au 7e régiment de cavalerie,

sous l'ancien régime; aide de camp de son père, qui était lieutenant général, le 25 décembre 1791, puis officier d'état-major de la division d'Harville, il fut licencié comme noble en juin 1793 et reprit du service en qualité de simple volontaire au 17e bataillon de Paris. Il devint aide de camp du premier Consul, puis général de division, duc de Vicence, grand-écuyer, ministre et ambassadeur.

Chastel (Louis-Claude), né en Savoie en 1772, assista comme simple volontaire au siège de Verdun et aux batailles de Valmy et de Jemappes, puis passa comme officier d'état-major à l'armée d'Italie, parcourut une brillante carrière et devint général de division.

Schramm (Adam de) dont nous avons parlé à propos du combat de Boussu (3 novembre 1792), devint général de division et baron de l'Emipre. Son fils, Jean-Paul-Adam Schramm (1789-1884), devint général de division sous Louis-Philippe, puis grand croix de la Légion d'honneur, gouverneur des Invalides et ministre de la Guerre sous Napoléon III.

Fernig (Jean-Louis-Joseph), dont on vient de lire les états de services, parvint au grade de maréchal de camp sous la première Restauration et fut employé en cette qualité pendant les Cent Jours.

Souham (Joseph), né à Lubersac (Corrège) en 1760, fut incorporé d'abord au Royal-Cravates, puis devint chef d'un bataillon de volontaires de la Corrèze et fit ses premières armes sous Lafayette et Dumouriez. L'intrépidité dont il fit preuve à Jemappes lui valut le titre de général de brigade. Il devint général de division, comte de l'Empire et grand-officier de la Légion d'honneur.

Ameil (Auguste-Jean-Joseph-Gilbert), né à Paris le 6 janvier 1775, entra à 14 ans comme grenadier dans la garde nationale parisienne, bataillon de la Jussienne, le 14 juillet 1789. Sous-lieutenant le 17 mai 1792 au 10e bataillon de chasseurs (ex-Gévaudan), il assista en cette qualité aux batailles de Valmy et de Jemappes.

Ameil, qui compte parmi les plus brillants officiers de la cavalerie légère de l'Empire, devint colonel en 1809, puis baron et officier de la Légion d'honneur et général de brigade. Il commanda l'Ecole militaire pendant la Première Restauration (1).

Senault (Jean-François-Albert-Ignace-Joseph) de Mons, déjà

(1) Les notes et souvenirs du général baron Ameil ont été recueillies et publiées par M. Frédéric Masson dans le Carnet de la Sabretache.

cité dans le cadre des officiers de la Légion belge, combattit à Jemappes.

Général de brigade, il fut admis à la solde de retraite le 24 décembre 1814. Cet officier avait eu le bras gauche emporté dans un combat naval en 1791, ce qui ne l'empêcha pas de se distinguer encore dans vingt actions.

Lemoine (Louis), né à Saumur en novembre 1764, débuta comme soldat au régiment de Brie, il était sergent au moment de la Révolution. Ayant quitté ce corps, il fut nommé chef de bataillon de la Garde nationale de Saumur, devint chef d'état-major de Miranda et général de division. Il assista à la bataille de Jemappes.

Puthod (Jacques-Pierre-Marie-Louis) né à Bourg-en-Bresse en 1769, entra au service en 1785 et devint sous-lieutenant dans le 1er régiment d'infanterie en 1791. Il prit part au siège de Lille et fut ensuite nommé adjoint aux adjudants généraux. Il fit en cette qualité la campagne de Belgique.

Il devint général de division et baron de l'Empire.

Rigaud (Antoine). Nous avons vu qu'il débuta au régiment de la Sarre (51e d'infanterie) et qu'il fit ensuite partie de l'armée brabançonne. Passé aux hussards noirs (plus tard 10e) en novembre 1792, avec le grade de capitaine, il combattit vaillamment à Jemappes où il reçut un coup de sabre à travers le corps. Il devint baron de l'Empire, général de brigade et commandant de la Légion d'honneur en 1807.

Devaux (Pierre), né à Vierzon (Cher) en 1762, capitaine au 1er bataillon de l'Inde, s'empara d'un retranchement autrichien à Jemappes. Il fut nommé adjudant général en 1794 et général de brigade en 1802. Retraité en 1815, il mourut en 1819. (Voir notre étude sur l'armée belge).

Rambourg (Gabriel-Pierre-Patrice), né à Troyes (Aube). Servit comme sous-lieutenant et lieutenant au Royal-Cravates (10e de cavalerie) pendant les premières armées de la Révolution, et assista à la bataille de Jemappes. Il devint général de brigade et baron, officier de la Légion d'honneur et commandeur de la Couronne de fer.

de Bannes (Louis Régis Boissy de) colonel du 71e d'infanterie (ex-Vivarais), mérita le grade de général de brigade pour sa belle conduite à Jemappes.

(Voyez notre relation du combat de Boussu).

Songis (Nicolas-Marie) né en 1771, fut nommé lieutenant-colonel d'artillerie par Dumouriez. Il assista à la bataille de Jemappes.

Mort en 1809, il était général de division et inspecteur-général de l'artillerie.

Muller (François), né à Sarrelouis en 1764, entra en 1792 comme sous-lieutenant dans un bataillon de Paris, et devint général de division en 1793. C'est avec ce grade qu'il commandait en 1813 la place de Sarrelouis. Il se distingua particulièrement à Jemappes.

Lorge (Jean-Thomas-Guillaume), baron de l'Empire, général de division, grand officier de la Légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis, né à Caen en 1768, s'enrôla à dix-sept ans dans les Dragons du Dauphin (7[e] régiment) et passa en 1790 comme volontaire au bataillon des Lombards où il devint capitaine en 1792. Il était général de brigade dès 1793.

Becker (Léonard-Nicolas), né à Obernheim en 1770, et plus tard général de division et grand officier de la Légion d'honneur, entra en 1790 au régiment de Languedoc, devenu 6[e] chasseurs à cheval, et fut nommé maréchal-des-logis en 1792. En juin 1815, il accompagna Napoléon à bord du Bellérophon, puis se retira dans ses propriétés en Auvergne.

Delanney (Adrien), né à Pont-Audemer, parti en 1791, comme capitaine, avec la compagnie de volontaires organisée dans sa ville natale, il servit à l'armée du Nord et se distingua à Jemappes où il commandait le 2[e] bataillon de l'Eure. Devenu général de brigade pour sa belle conduite pendant la campagne de 1794, il se distingua en Italie et fut tué le 13 mai 1799 au moment où il entrait à Mondovi dont il venait de s'emparer. Il avait été nommé général de division le jour-même.

Declaye (Nicolas), né à Liége en 1758, général de division en 1794, commandait à Jemappes la Légion liégeoise sous les ordres de Fyon.

Fyon (Jean-Lambert-Joseph), bourgmestre de Verviers et colonel de la Légion liégeoise, fut placé le 6 novembre 1792, à la tête de l'avant-garde de la division d'Harville. Il devint général de brigade en 1793.

Leclaire (Théodore-François-Joseph), né à Termonde, et qui avait débuté dans l'infanterie française en 1752, devint général de

division en 1793 et commandant de la Légion d'honneur en 1804. Il mourut en 1811.

Il commandait à Jemappes le régiment de Bouillon.

Boubers (Alexandre-François-Joseph), né en 1744. Enrôlé dans le corps des volontaires de Belle-Isle, il fit deux campagnes sur mer en 1757 et 1758 sur la frégate « Le maréchal de Belle-Isle », commandée par Thurot. Il passa ensuite dans l'artillerie, devint capitaine au régiment de la Fère, et obtint en 1786 la décoration militaire. Le 16 mai 1792, il fut nommé lieutenant-colonel. Employé à l'état-major de l'artillerie, il combattit à Jemappes.

Général de brigade en 1794 il fut mis à la retraite en 1796, et fut nommé officier de la Légion d'honneur à la création de l'ordre (25 prarial An XII : 14 juin 1804). Il mourut en 1819.

Rouvillois (Philippe-Auguste), né à Briquebeck (Manche) en mars 1756. Entré en juin 1774 comme dragon au régiment de colonel-général (5[e]), il passa à l'armée du Nord et fut nommé sous-lieutenant en mars 1792.

Il devint colonel du 1[er] hussards en 1803 et officier de la Légion d'honneur en 1805.

Gambin (Jean-Hugues), né à Paris. Après avoir servi comme bas-officier dans l'infanterie royale, il fut, au début de la Révolution, nommé adjudant-major et envoyé à l'armée du Nord. Gambin, accouru au bruit de l'explosion qui venait d'éclater dans un parc d'artillerie, aperçoit dans un caisson des obus prêts à s'enflammer, les jette au loin et préserve le reste du parc. Devenu chef du bataillon des Gravilliers, dans lequel il avait fait ses débuts comme officier, il combattit à Jemappes. Le reste de sa carrière fut des plus brillant. Colonel du 84[e] de ligne, il arrêta au combat de Saint-Léonard (1809) 12,000 Autrichiens avec onze cents fantassins. A Wagram, le 84[e] reçut 95 croix de la Légion d'honneur. L'Empereur ordonna que l'aigle du 84[e] porterait désormais la devise : *Un contre dix*, que le brave régiment avait bien mérité. Gambin fut créé comte de l'Empire et général de brigade.

Morard-La Bayette commandait à Jemappes le 3[e] régiment d'artillerie et devint général de brigade, suspendu de son grade sur une dénonciation en l'air, il fut réintégré dans les cadres de l'armée et devint général de division.

Il était le frère de l'amiral Morard de Galles.

Charbonnier (Louis), né dans la Nièvre en 1754, avait servi pen-

dant huit ans comme soldat dans le régiment de Vintimille; capitaine de la Garde nationale de Clamecy en 1789, chef de bataillon en 1792, il assista à la bataille de Jemappes et devint général de division en 1793.

Latour-Foissac (Philippe-François de), né en 1750, mort en 1804. Il avait fait comme capitaine la guerre de l'Indépendance américaine, lorsque la Révolution ayant éclaté, il accepta les idées nouvelles, et fut attaché comme adjudant général à l'armée du Nord. Après avoir pris part à la bataille de Jemappes, il devint général de brigade en 1793. Arrêté comme noble, il fut remis en liberté après le 9 Thermidor, et obtint sous le Directoire le grade de général de division avec le commandant militaire de Paris. Envoyé à l'armée d'Italie, il signa, le 27 juillet 1799, la capitulation de Mantoue, ce qui lui valut la disgrâce.

Les Belges à Jemappes.

Les troupes belges qui combattirent à Jemappes comprenaient trois bataillons (1) de la Légion belge sous les ordres du colonel *Jacques Leunckens* et des lieutenants-colonels *Dumonceau*, *Lantremange*, *Cuvelier*, *Collinet*, *Lejeune*, *François Leunckens*, *Dabonval* et *Rens*, et la Légion liégeoise, forte de 9 compagnies de chasseurs (capitaines *Godenne*, *Bailly*, *Closse*, *Jardon*, *Lepus*, *Wilmotte*, *Beaudinet*, *Chapuis* et *Prévot*) sous le commandement du colonel *Declaye*. La Légion belge combattit d'abord à l'aile gauche, elle formait brigade avec les 1[er] et 3[e] bataillons francs sous le comte de Rosières. Epuisée et décimée par les combats des jours précédents, elle déboucha vers 10 heures du matin sur le champ de bataille et tout aussitôt, sous les yeux de Dumouriez, elle se jeta sur le village de Quaregnon et en délogea du même élan les grenadiers hongrois de Laudon qui s'y étaient embusqués. Au delà, le terrain se trouvant balayé par le feu des redoutes et des retranchements, les troupes de Ferrand se partagèrent en deux colonnes et les brigades Rosières et Blottefière, conduites par le colonel Thouvenot, se rapprochèrent du centre et concoururent à l'enlèvement des ouvrages autrichiens après une série d'épisodes qui échappent à l'analyse mais dont on peut dire qu'ils furent des plus sanglants. Les Belges se trouvèrent en présence d'un vieil ennemi : le régiment de Bender, et de plusieurs compagnies des Blankenstein-

---

(1) Le 4[e] bataillon de la Légion belge, sous le lieutenant-colonel Osten, faisait partie de l'armée de La Bourdonnaye. Il comprenait entre autres les compagnies *Kreymans*, *Lahure*, *Evers* et *Ghigny*.

hussards. C'est dans une charge de ces derniers que le chasseur *Schellinck (Marie-Jeanne)* fut atteinte de douze coups de sabre ce qui lui valut l'épaulette de sous-lieutenant. Le capitaine *Senig*, de Wetzlar, qui commandait une compagnie de la Légion, fut sabré, l'adjudant *Senault*, déjà blessé au combat de Boussu et qui marchait aux premiers rangs bien qu'il fût privé du bras gauche, reçut un coup de baïonnette, *Jacques-Joseph Nagan*, encore un héros de Boussu, capitaine, fit mettre bas les armes à une compagnie ennemie; on cite encore les capitaines *Langlois*, blessé, *Léonard-Joseph de Reyniac*, *Jean-Baptiste-Arnould Fontès* et *Poul-Hyacinthe Sainglant* de la même Légion, pour leur belle conduite à Jemappes.

La Légion liégeoise fut moins bien partagée, non pas qu'elle fût moins brave, mais, comme elle formait la tête de colonne de la division d'Harville, elle ne prit point une part active à l'action. De plus, on l'avait réunie aux chasseurs à cheval de Versailles qui manquèrent de tenue au point d'exaspérer le brave colonel *Declaye* (1).

Parmi les Belges présents à Jemappes, on sait que *Dumonceau*, *Fyon*, *Declaye* et *Jardon* devinrent généraux, ainsi que le Termondois *Leclaire*, qui se fit remarquer à la tête du régiment de Bouillon (98ᵉ d'infanterie) lors de l'attaque du centre français sous le duc de Chartres (Egalité fils, plus tard Louis-Philippe, roi des Français).

Louis de Stephan, dont le brave Dampierre parle avec les plus grands éloges, ne put obtenir ce grade dont il avait cependant rempli les fonctions.

Cependant, s'il faut en croire son récit, il se battit « avec chaleur », il fit perdre plus de mille hommes à l'ennemi, s'empara lui troisième d'une pièce de 12 et de son caisson et rafla « plusieurs chariots de butin, n'ayant de même avec lui que deux ordonnances » (sic) (2).

Suite des opérations de l'armée du Nord

A la suite de la prise de Lannoy, et tandis que Duval occupait Tressin et que Berneron immobilisait les Autrichiens de Hadik à Bury, La Bourdonnaye était venu se retrancher dans son camp de Sainghin.

---

(1) Le capitaine *Boucher (Laurent-Joseph)*, de Namur, passe pour avoir fait à Jemappes 17 prisonniers, dont 1 officier, après avoir été blessé d'un coup de feu à la jambe gauche. Boucher avait servi d'abord dans la Légion liégeoise, puis il était passé dans la compagnie des Ransonnets, mais celle-ci n'assista point à la bataille de Jemappes?

(2) *Arch. Guerre. R. F.*

Il se plaignait au ministre d'être paralysé par l'absence de moyens et rejetait sur Dumouriez la responsabilité de cette situation (1).

Dumouriez attribue les lenteurs de ce général à sa mauvaise volonté. Avant son établissement à Sainghin, il avait même retardé son départ de Lille, écrivait que « Tournai était bien fortifié..., que sa position de Sainghin était trop dangereuse, et le général en chef avait dû lui expédier son aide de camp Philippe de Vaux, avec l'ordre impératif d'obéir. Tournai n'était pas suffisamment fort pour arrêter l'armée française et Berneron menaçait l'ennemi, qui ne s'attacherait pas à défendre cette ville.

Dumouriez fit même porter par de Vaux un duplicata de l'ordre au général Duval, qui devait prendre le commandement dans le cas où La Bourdonnaye persisterait à ne pas obéir.

Mais, quand bien même les causes matérielles du retard du commandant de l'armée du Nord ne seraient pas sans fondement, il y avait chez La Bourdonnaye une intention bien arrêtée d'éviter une action directe contre Tournai. Sa pensée était toujours attirée vers la Basse-Flandre; il était résolu à diriger son attaque prochaine contre les postes occupés par les Autrichiens le long de la Lys, en amont de Menin. Cette attaque pouvait être facilitée par un petit corps de 3,000 hommes, rassemblé à Armentières sous les ordres du maréchal de camp Tricotel (2) qui prendrait à revers les Autrichiens.

Combat de Halluin (4 novembre)

Le 4 novembre, La Bourdonnaye fit attaquer, par 1,500 hommes, les avant-postes autrichiens près d'Halluin. Cette attaque, qui fut repoussée, avait sans doute dans sa pensée un caractère de démonstration, pour favoriser une action plus générale projetée pour le lende-

---

(1) « Le général Dumouriez attire à Valenciennes les ressources et les moyens de tous les genres et, ensuite, il me mande d'agir. » (*Lettre de La Bourdonnaye au ministre de la guerre.*)

(2) *François-Laurent Tricotel* (*1727-1806*). Après avoir servi dans les milices de Lorraine depuis 1743, il avait été admis aux Invalides (1768). Lieutenant-colonel commandant le 3e bataillon de la Meurthe en 1791, il fut nommé, par les commissaires de l'Assemblée législative, maréchal de camp à titre provisoire (9 sept. 1792). Il commanda à Lille, puis à Arras. Il s'était porté de cette ville, avec 1,500 hommes, sur Armentières, où était déjà un rassemblement de force à peu près égale. Après des interruptions de service, motivées par raisons, tantôt de santé, tantôt de politique, Tricotel fut définitivement retraité en 1799.

main. Il s'était rendu personnellement au Quesnoy, où le général Champmorin commandait un rassemblement de troupes destinées à marcher contre Frelinghien, le Pont-Rouge et Warneton (1).

De son côté le général Latour fit renforcer la garnison de Menin et prescrivit d'y établir une tête de pont. Cet ouvrage complétait les travaux défensifs, déjà exécutés au Pont-Rouge, à Warneton et Wervicq pour tenir les passages de la Lys.

Combat de Rousbrugge (4 et 5 novembre)

A l'extrême gauche, les Français renouvelèrent, le 4 novembre, leur attaque contre Rousbrugge. Ils furent d'abord repoussés; mais le lendemain, ils réussirent à enlever ce poste et à refouler les Autrichiens sur Poperinghe. Le succès de l'attaque fut dû en particulier au général Pascal (2), gouverneur de Dunkerque, dont les dispositions habiles et la bravoure vinrent à bout de la position très forte de l'ennemi. Les rapports des commissaires Doulcet et Duhem signalent la bravoure des détachements du 14e d'infanterie (ex-Forez) et du 22e (ex-Viennois), du 3e dragons (ex-Bourbon), du 8e bataillon de volontaires de Soissons, et surtout des volontaires du district de Bergues. Ils déplorent aussi la mort du lieutenant-colonel du génie Rivier, commandant de Bergues, brave et excellent officier.

---

(1) *Cf. La Jonquière. Op. cit.*

(2) *Pascal de Kerenveyer (François-Nicolas)*, né à Roscoff (Bretagne), en 1729, entra comme enseigne au régiment de Limousin en 1745, servit ensuite au régiment de Bercy comme major et lieutenant-colonel et devint brigadier le 1er janvier 1784, maréchal de camp en 1788, général de division le 15 mai 1793, il mourut l'année suivante à Beauvais, après avoir été suspendu dans ses fonctions.

Quelque temps avant sa mort, il écrivit au ministre de la guerre Bouchotte : Le 5 novembre de l'année dernière, je suis entré triomphant dans Rousbrugge, après un combat de dix heures et en avoir été au moins huit en plastron à plus de 10,000 coups de fusil. Les jours subséquents du même mois, j'ai porté l'arbre de la liberté dans les villes de Furnes, Nieuport, Ostende, Blankenberghe, Bruges et Ypres; j'y serais peut-être encore, sans les événements qui ont suivi l'odieuse trahison de Dumouriez. Lorsque j'ai fait mon devoir, je n'ai pas cru devoir m'en faire un mérite...

(*Documents inédits extraits des Archives du Ministère de la Guerre. Rép. franç.*)

Combat de Pont-Rouge-Comines Warneton (5-6 septembre)

L'offensive résolue par La Bourdonnaye embrassait un front très étendu (12 kilomètres environ). Tandis que le colonel Brunières du 12e d'infanterie (ex-Auxerrois) dirigerait sur Roncq, Halluin et Menin une fausse attaque, trois autres colonnes se porteraient sur Pont-Rouge à gauche, Warneton au centre et Comines à droite. L'attaque principale devait être dirigée par le maréchal de camp de Champmorin à la tête de 6,000 hommes.

Le feld-maréchal lieutenant Latour, qui avait son quartier général à Menin, disposait de 4,000 hommes à peine : 4 bataillons wallons (2 de Wurtemberg, un de Murray et un de Ligne), 2 compagnies des Laudon-Verts, 2 compagnies de chasseurs, 2 escadrons de uhlans de Galicie et un faible détachement des hussards de Wurmser. Le combat fut précédé la veille au soir par une surprise de Comines, que dirigeait le brave colonel Osten à la tête des Belges. Après un combat de nuit qui dura deux heures, les Autrichiens, assaillis sur trois points, se replièrent en désordre et laissèrent aux mains de « Paloucne » plus de 40 prisonniers (1), mais Osten perdit un de ses braves officiers, le capitaine *Adrien-Augustin Defleur*, de la Légion belge. Il ne semble pas toutefois que les Français aient profité de ce succès.

La Bourdonnaye donna le signal de l'attaque le 6 novembre dans la matinée. Tandis que la colonne du centre abordait Warneton, la colonne de gauche (formée en majeure partie, comme la précédente, de divisions de gendarmerie à pied), franchissait la Lys sous la protection d'une violente canonnade, enlevait Pont-Rouge de vive force, puis se portait sur Warneton. Cette localité était occupée par deux compagnies du régiment de Ligne et un escadron des hussards de Würmser sous les ordres du major Wöstenraedt, qui se battit en désespéré et accablé par le nombre (4,000 hommes) parvint à se faire jour et se replia sur Wervicq par Comines, sous la protection du poste qui occupait cette localité.

Pendant que se livrait ce combat, le colonel de Brunières exécutait sa feinte vers Menin à la tête du 12e d'infanterie (2) et de deux

---

(1) *Rapport du maréchal de camp Chesnon de Champmorin et Dossier Osten. Archives adm. de la guerre. Documents inédits.*

(2) C'est dans les rangs du 12e d'infanterie (ex-Auxerrois) que servait alors comme sous-lieutenant le futur général Guilleminot.

Armand-Charles Guilleminot, né le 2 mars 1774, à Dunkerque, mais d'origine belge, s'il faut en croire Huybrecht (Histoire politique et militaire

bataillons de la Gironde, soutenus par le régiment de Penthièvre (81e) et enlevait à la baïonnette, sans tirer un coup de fusil, le poste d'Halluin.

L'attaque de Comines, dirigée par Champmorin, fut la plus meurtrière de toutes pour les Français, mais elle fut enfin couronnée de succès, et bientôt les Autrichiens battirent en retraite sur toute la ligne.

La Bourdonnaye serait arrivé au même résultat sans perdre un seul homme s'il s'était contenté d'observer les Impériaux en attendant des nouvelles de Dumouriez !

Retraite des Autrichiens. — La Bourdonnaye à Tournai

Le lendemain matin, comme le général La Marlière marchait sur Tournai avec l'avant-garde du camp de Sainghin, le comte de Latour et le prince de Wurtemberg reçurent la nouvelle de la défaite de Jemappes et de la prise de Mons par les Français.

Suivant les ordres reçus, toutes les colonnes autrichiennes battirent en retraite sur Hal, et le soir du 8, La Bourdonnaye entrait à Tournai (1).

A l'entendre, dit M.-A. Chuquet, il accomplissait des prodiges, et ses bulletins triomphants inondaient les gazettes. Mais les populations l'accueillaient partout avec enthousiasme... Il entrait à Tournai,

---

de la Belgique en 1830-1831), s'engagea comme volontaire au 9e bataillon de la garde nationale de Dunkerque, le 23 juillet 1789. Elu sous-lieutenant au 4e bataillon des volontaires du Nord le 23 juillet 1792, il passa au 12e d'infanterie le 9 août 1792. Adjoint à l'état-major de l'armée du Nord le 1er pluviôse an II (janvier 1794), on sait qu'il devint général de division et comte de l'Empire. Il avait épousé Marie-Adrienne-Elisabeth-Marie Fernig, sœur cadette des deux héroïnes de Jemappes. Il mourut à Bâde le 14 mars 1840. Guilleminot passe pour avoir fait dans nos rangs la Révolution brabançonne (?).

(1) A peu près en même temps, le général Pascal envoyait le colonel Mascheck, chef de la Légion franche étrangère, avec 500 hommes et deux pièces de canon, s'emparer d'Ypres, de Furnes, de Nieuport et de Bruges.

Voici la lettre que La Bourdonnaye écrivait au ministre de la guerre, du quartier général de Gand, le 14 novembre 1792 :

« Je vous adresse, citoyen, par l'adjudant Billon, l'Aigle impériale » abattue d'une des places publiques de Tournay, première ville de la Belgique » dans laquelle est entrée l'armée du Nord de la République française. Le » vœu le plus unanime a fait tomber l'emblème qui indiquait le régime tyran- » nique auquel était soumis ce beau pays. Il désire ardemment de le » remplacer par celle de la Liberté. »

remplaçait par un bonnet de la Liberté le grand aigle de bronze doré qui surmontait le beffroi... (1).

En réalité l'orgueil lui faisait perdre la tête : après son inutile combat du 6, il passait toute la journée du lendemain dans l'inaction, quoiqu'il eût appris dans la nuit la victoire de Jemappes, et que les habitants du pays lui eussent fait savoir que les Autrichiens battaient en retraite. Le 8 novembre au matin, l'aide de camp de Vaux, furieux, prit avec lui 4 hussards, entra dans Tournai, envoya dire à La Bourdonnaye qu'il était attendu par les bourgeois, et reprit le chemin de Mons.

Dès son arrivée à Tournai, dit Dumouriez, La Bourdonnaye fit publier une proclamation entièrement contraire à celle du général en chef ; il s'empara des caisses publiques et il établit des contributions. Ce système spoliateur, soutenu par des commissaires qu'il avait amenés avec lui de Lille, révolta les habitants de Tournai, de Courtrai, de Menin et de Bruges qui envoyèrent des députés au général en chef, aux ministres et à la Convention.

Dumouriez fut très irrité de la conduite de La Bourdonnaye. Il envoya afficher sa proclamation dans toutes les villes, cassa toutes les ordonnances de ce général, fit remettre toutes les caisses dans les mains des administrations du pays, leur défendit d'obéir aux ordres de La Bourdonnaye, lui écrivit de ne se mêler que des opérations militaires jusqu'à ce qu'il fût remplacé, lui annonçant qu'il portait plainte contre lui et demandait son renvoi.

La marche sur Bruxelles

Il y avait pour l'armée française, un intérêt capital à compléter par une poursuite active, immédiate, les résultats de la victoire de Jemappes. Dumouriez était le premier à en apprécier l'importance. Dès qu'il eût pris possession de la ville de Mons, il se proposa de continuer sa marche, de façon à empêcher la concentration des Autrichiens aux environs de Bruxelles ; mais les conditions matérielles où se trouvait

---

(1) Le 23 novembre, les représentants d'Aoust, Delmas et Duhem écrivent, de Lille, à la Convention, que les habitants de Lille ont célébré les victoires pour une fête civique. « Le grand aigle en bronze doré, qui était au haut du beffroi de Tournai... a été traîné dans les principales rues de la ville, à la suite du cortège formé par des hussards, ces braves canonniers qui ont si heureusement dirigé leurs bombes sur les barbares, le bataillon des enfants, celui des vieillards, vos commissaires, la municipalité, les corps administratifs et judiciaires de ce district. La joie éclatait sur tous les visages... »

l'armée lui paraissant rendre impossible ce mouvement immédiat, il crut devoir y renoncer (1). « Je ne connais point l'art de faire la guerre sans faire vivre le soldat, écrivait-il au ministre.

Sa position était beaucoup plus embarrassante qu'avant sa victoire. Ses commissaires des guerres, ses administrateurs des vivres étaient restés à Valenciennes. Il était sans vivres, sans argent, sans moyens pour marcher en avant. *D'Espagnac* (2), homme d'esprit et fertile en ressources, vint l'y trouver. Il avait l'entreprise des convois de l'armée. Il lui prêta 50,000 écus, et il fit, par ordre du général, avec le commissaire-ordonnateur *Malus*, différents marchés... Des capitalistes belges firent de même. Dumouriez fit un emprunt forcé au clergé, avec promesse de faire garantir cet emprunt par la nation belgique avec laquelle la nation française s'acquitterait par un solde de compte à la fin de la guerre. Ces détails d'administration l'occupèrent jusqu'au 11 novembre (3).

Dans l'entre-temps il avait appris l'arrivée à Givet de Valence avec l'aile droite de l'Armée des Ardennes. La ligne de retraite de l'ennemi par la vallée de la Meuse était compromise.

Mais Dumouriez croyait que le duc de Saxe-Teschen prendrait position derrière le canal de Vilvorde, pour y soutenir une nouvelle attaque. En conséquence il porta le gros de ses troupes sur Enghien qu'il atteignit le 12, et poussa son avant-garde sur Hal.

Valence devait se porter le 13 ou le 14 à Nivelles, afin de tourner la forêt de Soignes et d'inquiéter l'ennemi au passage de la Dyle. (Le 11 novembre, Valence avait atteint *Charleroi* que le peuple avait débaptisé en « *Charles-sur-Sambre* »).

D'Harville devait se porter le 11 sur Braine-le-Comte et Berneron sur Hérinnes.

La Bourdonnaye avait ordre de marcher de Tournai sur Gand et d'être le 13 avec son avant-garde à Termonde.

---

(1) *Cf. La Jonquière.*

(2) L'abbé *Marc-René Sahuguet d'Espagnac*, né en 1752, à Brives, avait débuté dans le monde par un *Eloge de Catinat* que l'Académie française honora d'un deuxième accessit et par un *Panégyrique de Saint-Louis*. De bonne heure, il se jeta dans les spéculations financières. En 1787, il réunit 45,000 actions des *Indes nouvelles*, ou plus d'actions que la Compagnie elle-même. On l'accusa de bouleverser la place; il dut, sur l'ordre du Roi, renoncer à son bénéfice et fut exilé par lettre de cachet à Montargis. Il appartenait au Club des Jacobins. D'Espagnac, que nous retrouverons au cours de ce récit, périt sur l'échafaud.

(3) *Dumouriez. Mémoires.*

Dumouriez avait vu arriver avec plaisir, à Mons, le général *Miranda* (1), qui revenait de Paris, et les maréchaux de camp *Stengel* et *Eustache*, qui étaient restés malades à Valenciennes. Il rendit au premier le commandement en second de l'avant-garde. Il donna au second (un Américain), le corps des flanqueurs de gauche.

Pendant que Dumouriez était arrêté à Mons, les Autrichiens avaient continué leur retraite et opéré la tardive concentration ordonnée après la défaite de Jemappes. Le 8 novembre, le comte de Latour atteignit Gand avec 4 bataillons et 2 escadrons; le même jour, le prince de Wurtemberg ralliait à Tubize 25,000 hommes (2).

Nous ne nous étendrons pas sur les raisons qui militaient en faveur d'une retraite des Autrichiens ou d'une nouvelle bataille. Le duc de Saxe-Teschen décida que l'armée se replierait sur Bruxelles et chercherait à tenir cette ville le plus longtemps possible, sans courir les risques d'une action décisive et en se ménageant une retraite sur la Meuse par Louvain, puis Namur et Liége. Latour reçut l'ordre de se rabattre sur la ligne Malines-Vilvorde-Bruxelles. Beaulieu fut envoyé à Namur

---

(1) *Miranda* (*don François*), général péruvien, né à Caracas (Venezuela), en 1750, mort à Cadix en 1816. Dès sa première jeunesse, il prit du service dans les troupes coloniales espagnoles, devint capitaine dans l'armée de Guatémala et fit avec les Français la guerre de l'Indépendance aux Etats-Unis (1779-1781). De retour dans sa patrie, après la paix de Paris (1783), il y rapporta des idées de liberté politique et d'émancipation nationale qui le rendaient l'adversaire déclaré de la domination espagnole. Il paraît que ses efforts en faveur de l'indépendance furent considérés comme des manœuvres factieuses; peut-être avait-il, en effet, ébauché quelque entreprise ressemblant à un complot. Toujours est-il qu'il fut obligé de s'expatrier pour éviter la prison et peut-être le supplice. Il vint en France, parcourut ensuite toutes les contrées de l'Europe, toujours et partout occupé de son projet d'émancipation du Pérou et de l'Amérique espagnole. Il en entretint Pitt, Catherine II, qui accueillirent ses communications avec un vif intérêt; mais, en somme, il ne recueillit que de stériles encouragements. Miranda revint à Paris pendant la session de l'Assemblée législative; il entra en relations avec les Girondins par l'intermédiaire de Pétion, fit goûter ses idées et, en attendant qu'il pût provoquer l'insurrection des colonies espagnoles, obtint d'être employé dans l'armée. Il avait de l'esprit, des connaissances, surtout dans la partie du génie. On lui donna le grade de général de division (1792).

(2) *Ce corps principal* se composait de 6 bataillons de grenadiers, 19 bataillons d'infanterie, 18 compagnies de chasseurs, 17 compagnies franches et 36 escadrons. C'étaient les troupes de Baudour, de Tournai, de Bury et les débris de Jemappes.

Les détachements de Binche et Charleroi s'étaient réunis, par ordre, à Nivelles (1 bataillon, 3 compagnies de chasseurs et 2 escadrons).

pour assurer les communications avec une grosse fraction du corps principal (1).

Le 12 novembre, ce corps s'établit près d'Anderlecht, sur la rive gauche de la Senne, avec l'arrière-garde à Leeuw-Saint-Pierre.

Le jour même Dumouriez arrivait à Hal avec son avant-garde (2).

Combat d'Anderlecht (13 novembre)

Le 13 au matin, Dumouriez donna un détachement de 200 chasseurs à pied (le bataillon belge Dumonceau) et 50 chasseurs à cheval au colonel de Vaux, son aide de camp, pour avoir des nouvelles précises de l'ennemi. Deux heures après, de Vaux lui manda qu'il était engagé avec l'arrière-garde des Impériaux qu'il avait trouvée à Leeuw-Saint-Pierre, qu'il les amusait et que, si on voulait lui envoyer du renfort, il les pousserait; que les paysans lui avaient dit que l'armée impériale était au delà de Bruxelles, et qu'une arrière-garde de 2,000 ou 3,000 hommes était en position sur les hauteurs d'Anderlecht. Le général prit 3,000 hommes de son avant-garde avec deux compagnies d'artillerie à cheval et se porta sur Leeuw-Saint-Pierre, après avoir donné l'ordre à Miranda de hâter la marche sur Hal. Il donna le même ordre au général d'Harville, ne voulant pas le porter de l'autre côté de la Senne, pour ne pas l'engager dans la forêt de Soignes (3).

Il lui manda de lui envoyer son avant-garde, qui se joindrait au corps des flanqueurs de droite et au reste de son avant-garde pour le soutenir.

Arrivé à Leeuw-Saint-Pierre, le général poussa facilement devant lui les troupes légères, mais, quand il fut devant Anderlecht, il se vit débordé sur sa gauche par un corps plus fort que le sien (5 ou 6,000 hommes). Ce n'était pas le cas de se faire battre à la tête d'une légère avant-garde; il ne voulait pas non plus reculer. Il s'étendit sur un très grand front et il établit une grande canonnade à la tête du grand chemin. L'ennemi, le croyant plus fort, ne voulut pas s'engager. Enfin, sur les 3 heures de l'après-midi, le reste de son avant-garde arriva; alors il attaqua vigoureusement le village, qui fut emporté. Les dragons de Latour et un corps de uhlans (les Galiciens de Degelmann) furent maltraités par sa cavalerie. Un major impérial, nommé

(1) 8 bataillons et 7 escadrons, bientôt renforcés de 2 bataillons, 4 es a-drons et 4 compagnies de chasseurs.

(2) *Cf. La Jonquière. Op. cit.*

(3) *Cf. Dumouriez, Mémoires; Archives de la Guerre, dossier Dumonceau*

Mahony, se distingua à cette retraite, qui coûta 500 à 600 hommes aux ennemis.

Miranda et d'Harville marchaient tous les deux sur Hal; en y arrivant, ils apprirent que Dumouriez était engagé contre des forces supérieures et demandait du secours. Les troupes entendaient un grand feu du côté de Bruxelles, on rapportait des blessés. L'armée s'inquiète, veut aller au secours de son général, de son père, jette sa soupe et se remet en marche en courant vers Anderlecht. C'est un des traits de ses soldats auquel Dumouriez a été le plus sensible. Il se dépêche de leur envoyer dire que l'ennemi est battu et en retraite. L'armée retourne prendre son camp à Hal, murmurant contre son général qui s'expose à l'avant-garde. Le lendemain, avant le jour, elle était en marche, et le général a le plaisir d'être bien grondé par ses soldats.

Ajoutons quelques détails à ce pittoresque récit de Dumouriez :

Le colonel *de Vaux*, auquel revient l'honneur d'avoir entamé et entretenu le combat, reçut deux blessures. Quant aux 2,000 hommes de *la Légion belge*, ils se distinguèrent particulièrement pendant le combat d'Anderlecht. Entrés en ligne vers deux heures et demie, ils ne cessèrent de se battre qu'à la nuit close, d'après le général *Rosières*. Comme toujours, le lieutenant-colonel *Dumonceau* s'exposa aux premiers rangs, bravant la mitraille et la fusillade; moins heureux que lui, le capitaine *Sainglant (Paul)* de Mons, fut blessé d'un coup de feu à la jambe droite, le lieutenant-colonel *Cuvelier* reçut huit coups de feu, le brave lieutenant-colonel *Lantremange*, grièvement atteint, fut laissé pour mort sur le champ de bataille et y passa toute la nuit; relevé au petit jour et transporté à Bruxelles, il y demeura longtemps entre la vie et la mort (1). Le lieutenant *Papaert* fut blessé de plusieurs coups de sabre. Il périt l'année suivante dans une action près de Tournai.

Le général Guillaume passe sous silence les événements qui ont terminé la campagne de 1792, et ne mentionne que le siége de Namur. Il est cependant certain que certains détachements des régiments nationaux étaient présents à l'affaire d'Anderlecht. Tel était le cas notamment pour plusieurs escadrons des dragons de Latour et pour les bataillons de grenadiers Rousseau et Briey.

Après le combat, les troupes s'arrêtèrent pour ne point compromettre le succès de la journée en entrant la nuit dans une aussi grande ville. Impatient d'entamer l'arrière-garde de l'ennemi, le général

---

(1) *Documents inédits tirés des archives admin. du ministère de la guerre à Paris.*

Stengel chercha quelqu'un de bonne volonté pour reconnaître sa force. Le sous-lieutenant Ameil, avec quatre habitants armés, pénétra dans la ville par une brêche, traversa la place Royale où étaient plus de 6,000 Autrichiens, et vint rendre compte de sa reconnaissance, du désordre de l'ennemi et des bonnes dispositions des habitants. Ce rapport, qui pouvait valoir la corde au sous-lieutenant *Ameil*, décida l'entrée dans la ville (1).

L'entrée à Bruxelles

Bruxelles est à quatre kilomètres d'Anderlecht, et dès le 13 novembre, dit A. Chuquet, les soldats voyaient devant eux ses remparts plantés de vieux arbres et couronnés de moulins, la masse lourde et noire de la porte de Hal, les tours de Sainte-Gudule, le clocher de l'Hôtel de Ville dont la pointe supportait un colossal saint Michel terrassant le dragon.

Dumouriez envoya Westermann (2) sommer le maréchal Bender, commandant de Bruxelles et le magistrat (14 novembre).

Mais déjà les Légionnaires belges avaient pénétré dans la ville. Depuis la veille au soir, le capitaine liégeois *Nagan* fouillait avec sa compagnie (Légion belge) les abords de la porte de Hal vers Forest. Ce détachement parvint à entrer dans Bruxelles vers 4 heures du matin (3).

La ville n'était pas en mesure de résister. Sa garnison, forte tout au plus de 1,500 hommes, tremblait devant la population (4).

Tous les prisonniers politiques étaient libres; la foule les por-

---

(1) *F. Masson, de l'Académie française. Notes et Souvenirs du général baron Ameil. Carnet de la Sabretache.*

(2) *François-Joseph Westermann*, né à Molsheim (Alsace), en 1751, guillotiné à Paris en 1794, était alors adjudant général de l'armée du Nord. Il avait servi avant la Révolution dans les hussards d'Estherazy, dans la gendarmerie, puis à Royal-Dragons. Greffier de la mairie de Haguenau en 1789, il devint commandant de la garde nationale, se rendit à Paris et fut l'un des principaux auteurs de l'insurrection du Dix-Août. Il fut ensuite colonel de la Légion du Nord, créée le 31 mai 1792, et qui porta son nom.

(3) *Archives de la Guerre. R. F. Documents inédits.*

(4) *La garnison de Bruxelles*, commandée par le général-major Diesback, comprenait 2 compagnies du régiment wallon de Ligne (245 hommes), 4 compagnies de Vierset (472), 1 bataillon de Bamberg (508), 1 compagnie de chacun des régiments allemands de Colloredo (115) et Franz Kinski (120) et 1 escadron des dragons de Wurtzbourg (102), au total 1,562 hommes. (*Situation au 6 novembre 1792.*)

tait en triomphe au cri de : Vive Van der Noot et obligeait les sentinelles à leur présenter les armes. Lorsque Westermann arriva par la porte d'Anderlecht, il fut salué par mille acclamations : Vivent les Français! On se pressait autour de lui, on lui serrait les mains, on l'embrassait. Bender consentit à rendre Bruxelles, et le 14 novembre Dumouriez entra dans la ville au bruit du canon des remparts et des cloches qui sonnaient à pleine volée. Une foule de déserteurs autrichiens formaient la haie (1), et le magistrat rendit hommage en un style pompeux au héros que « lui amenaient la Victoire et la Liberté ». Dumouriez mandait qu'on l'avait reçu comme le libérateur de la nation: « L'Armée de la République est plus animée que jamais, on peut lui donner pour épigraphe : « vires acquiret eundo ».

La défaite des Autrichiens avait jeté partout la consternation, dit A. Chuquet. Le corps des émigrés de Bourbon, campé comme on l'a vu à Marche-en-Famenne, courut à Bruxelles, bravement, à la française, sans attendre l'ordre de Saxe-Teschen; il ne fit que servir d'escorte à l'archiduchesse Marie-Christine.

Dès le 8 novembre, le gouvernement autrichien avait quitté la ville, et la suite des princes et des ministres avait réquisitionné tous les fiacres et tous les chevaux de louage (2).

Les troupes françaises se conduisirent parfaitement bien, dit Dumouriez; il n'y eut pas la moindre violence ni le moindre excès. Le général en chef installa à Bruxelles une garnison de six bataillons d'infanterie avec un régiment de dragons. Le reste de l'armée campa à Cortenberg. Moreton de Chabrillan fut nommé commandant de Bruxelles et remplacé à l'état-major par le colonel Thouvenot, pour lequel Dumouriez avait fait demander le brevet de maréchal de camp.

---

(1) On lit dans *E. Fieffé, Histoire des Troupes étrangères au service de la France* : « Il y eut un bataillon de Bavarois qui marcha toujours avec les corps d'infanterie belges et bataves. Il fut formé à Bruxelles le 14 novembre 1792 et commandé par Jean-Georges Merk. » Il faut en conclure que le bataillon de *Bamberg* (ancien évêché tributaire de la Bavière), qui tenait garnison à Bruxelles, passa dans les rangs français.

Merk devint chef de bataillon adjoint au 5[e] bataillon de tirailleurs dans lequel furent versés en 1794 les débris de son bataillon bavarois.

(2) Par dépêche du 8 novembre, les archiducs annoncèrent aux Etats de Brabant et au magistrat « que les circonstances impérieuses du moment exigeaient, comme mesure de précaution, que le gouvernement se retirât à Ruremonde. » Le même jour, entre onze heures et minuit, ils sortirent du palais par une porte de derrière donnant sur la petite rue des Aveugles et quittèrent la ville.

Dans le même temps, on répandait à profusion un manifeste par lequel Dumouriez annonçait aux Belges que les Français arrivaient comme frères et

Prise de Liége (1)

Entrée à Malines. — Dumouriez se trouva encore immobilisé pendant six jours à Bruxelles par ces difficultés politiques, administratives et financières qui lui avaient déjà fait perdre à Mons un temps si précieux. Au moment de l'entrée à Bruxelles, il ne restait que 14,000 francs dans la caisse de l'armée; le prêt était arriéré de trois jours et la troupe commençait à murmurer. Les officiers furent obligés de se cotiser pour réaliser le prêt des troupes.

Cependant, dès le 16 novembre, l'avant-garde commandée par Strengel occupa Malines et mit la main sur l'importante fonderie, l'arsenal et les magasins, dont les Autrichiens n'avaient pas eu le temps d'évacuer le matériel ni les approvisionnements. On y trouva treize cent mille livres de poudre, un million de cartouches, des canons et des fusils en grand nombre. Dumouriez nomma pour diriger la fonderie le lieutenant-colonel Pierre Thouvenot qu'il avait connu lorsqu'il commandait à Nantes.

Entrée à Louvain. — Le 19, Dumouriez put enfin quitter Bruxelles avec le gros de l'armée et se diriger sur Louvain, qu'il atteignit le lendemain. Découragé et malade, le duc de Saxe-Teschen venait de remettre le commandement au comte de Clerfayt (15 novembre), après avoir en vain demandé une trêve au général français.

Clerfayt ne disposait que d'un effectif trop faible pour barrer la route à Dumouriez (18,000 hommes environ); il prit le parti de se replier lentement sur Liége, en faisant bonne contenance et sans se laisser entamer. Le 20 novembre, il campa près de Tirlemont, sur la rive gauche de la Grande-Geete, couvert par une forte arrière-garde établie sur les hauteurs de Cumptich (2).

---

alliés et promettait de respecter les propriétés, les personnes et l'indépendance nationale. La trésorerie fit remettre des fusils aux doyens des serments pour qu'ils pussent en faire usage si la bourgeoisie se montrait disposée à défendre Bruxelles, et un corps de grenadiers (?) fut laissé dans le parc pour l'appuyer au besoin; mais, loin de songer à épouser la querelle de leur Souverain, les patriotes, le clergé lui-même manifestaient ouvertement leur sympathie pour les Français, dans lesquels les Belges voyaient des libérateurs.

Cf. Histoire de la Ville de Bruxelles par A. Henne et A. Wauters. Dédié à S. A. le prince de Ligne. Bruxelles. Librairie encyl. de Perrichon. 1845. T. II.

(1) *Cf. La Jonquière A. Chuquet. Les Victoires et Conquêtes. (Op. Cit.)*

(2) Tous ces mouvements paraîtront bien lents, mais il faut se rappeler que l'exécrable arrière-saison de 1792 avait été suivie par un hiver des plus

Combat de Tirlemont (21 novembre). — Le 21 novembre, l'avant-garde française se heurta à cette position. Comme elle comprenait principalement de la cavalerie et de l'artillerie, la rencontre donna lieu à une longue et vive canonnade. Dumouriez se proposait de prononcer l'attaque le lendemain avec le gros de ses forces, en même temps qu'il chargeait la division d'Harville de tourner la gauche de l'ennemi par Meldert et Hougaerde et menaçait son flanc droit par un second détachement dirigé sur Oplinter. Mais les Autrichiens se dérobèrent dès le matin du 22, et se retirèrent sur Saint-Trond, sans être poursuivis. Les régiments wallons fondaient à vue d'œil, la plupart des garçons du pays abandonnant leurs drapeaux (1).

Le général Fyon, chef de la Légion liégeoise raconte ainsi le combat de Tirlemont : A la tête des hussards du 1er régiment commandés par Nordmann et des chasseurs du 6e commandés par le brave lieutenant-colonel d'Hautpoul (2), j'ai soutenu l'attaque de plus de 4 000 hommes tant d'infanterie que de cavalerie. J'en vins à l'arme blanche ; soutenu par les chasseurs belges et liégeois que j'avais fait avancer, nous repoussâmes l'ennemi en lui tuant beaucoup de monde (3).

Combat de Waroux (27 novembre). — De Saint-Trond, les Autrichiens continuèrent leur marche sur Liége, qu'ils atteignirent le 26. Le passage de la Meuse fut couvert par une forte arrière-garde, établie sur les hauteurs de Waroux, au nord-ouest de Liége. Le général-major Sztaray (4), qui la commandait, soutint avec beaucoup d'énergie l'attaque de l'avant-garde française ; il conserva ses positions toute la journée du 27, puis, à l'entrée de la nuit, passa la Meuse pour rallier le gros de l'armée.

L'attaque des Français fut d'abord menée par le général Fyon. Joint par le général Dampierre, raconte-t-il, nous allâmes constamment au pas de charge, à la tête des bataillons belges et liégois et de

---

rigoureux. Les troupes et les charrois, très nombreux à cette époque, cheminaient par des ravins de boue ou bien par des sillons gelés remplis de neige. *(A. Chuquet. Op. Cit. et Lettres de combattants : 2 Cf. La Jonquière et F. Masson).*

(1) *Cf. A. Chuquet. Op. Cit.*

(2) Le lieutenant-colonel d'Hautpoul, dont parle Fyon, n'est autre que le célèbre général des cuirassiers, tué à Eylau, *Jean-Joseph d'Hautpoul*, né en 1754, au château de Salette en Languedoc, devint colonel du 6e chasseurs, puis général de brigade en 1794.

(3) *Arch. Guerre R. F. Mémoires du gén. Fyon.*

(4) *id. id. id.*

quatre bataillons de grenadiers, poussant en avant l'artillerie volante (1).

Le général Sztaray, avec très peu de troupes, dit Dumouriez dans ses Mémoires, a déployé une grande défensive sur un front très étendu, et il a resserré sa défensive peu à peu, sans se presser avec beaucoup d'habileté et de sang-froid. (Il avait élevé près de Waroux de bonnes redoutes garnies de canons). Les mouvements des ailes des Français, vers Herstal à gauche et vers Flémalle à droite, ont été lents, ce qui a rendu l'attaque du front molle et circonspecte. D'ailleurs le général Sztaray avait des batteries de grosses pièces, très bien disposées et parfaitement servies, qui ont eu, ce jour-là, une grande supériorité sur l'artillerie française, qui n'a pas déployé sa vivacité ordinaire. Le général Dumouriez, dit-il encore, a observé à ce combat que le soldat français compte infiniment sur la supériorité de son artillerie, que du succès de cette arme dépend le plus ou moins de confiance et d'impétuosité des troupes, et que son courage se refroidit sensiblement s'il voit son artillerie recevoir un échec ou se rebuter.

Entrée à Liége. Retraite des Autrichiens — Le 28 novembre, Dumouriez entra dans Liége et substitua un gouvernement démocratique à celui du prince-évêque. Il alla loger au palais d'Antoine de Méan, qui avait fui la veille. « Il m'est impossible, mandait-il, de dépeindre l'ivresse de ce brave peuple et les délicieuses émotions qu'il nous a fait éprouver. Il comparait Liége à la France; c'était une seconde nation française; les idées républicaines y avaient « le même caractère d'énergie et de raison. »

Le général Fyon, ancien bourgmestre de Verviers, fut nommé commandant militaire du pays.

L'occupation de Liége fut suivie d'un nouvel arrêt, qui devait être à peu près définitif, car les difficultés s'aggravaient, depuis quelques jours, par une inquiétante diminution des effectifs. Maintenant que l'ennemi était rejeté loin de la frontière, beaucoup de volontaires refusaient de poursuivre la campagne; ils déclaraient n'avoir pris les armes que pour défendre la patrie en danger; et, le péril étant conjuré, ils prétendaient être libres de rentrer dans leurs foyers.

« L'armée, écrit Dumouriez, diminue de jour en jour d'une manière effrayante. Je n'ai pas plus de 21,000 hommes à mes ordres. Il y a fort peu de bataillons qui s'élèvent à 300 hommes... Le décret qui a déclaré la patrie hors de danger fait croire à la plupart des

(1) Le général *Antoine Sztaray* fut blessé au combat de Waroux.

volontaires qu'ils sont libres de s'en aller. Un très grand nombre est parti sans demander de congés... Si la Convention ne prend pas des mesures très promptes, je ne pourrai en retenir aucun. (Liége, 30 novembre (1).

Après avoir évacué Liége, les Autrichiens s'étaient retirés en bon ordre sur Herve et Henri-Capelle. Ils se maintinrent pendant une quinzaine de jours à l'extrême limite des Pays-Bas, tandis que l'armée française demeurait immobile à Liége et aux environs Cette période fut marquée par de petites affaires d'avant-postes, à la suite desquelles Clerfayt se décida à passer sur la rive droite de la Roer, évacuant Aix-la-Chapelle, où le général Desforest fit son entrée le 15 décembre (2).

Conquête de la Flandre. — Prise d'Anvers (3)

Pendant que Dumouriez refoulait les Autrichiens jusqu'à la frontière orientale des Pays-Bas, La Bourdonnaye achevait, presque sans combat, la conquête de la Flandre. Tandis que Maschek, envoyé de Dunkerque par Pascal de Kerenveyer « promenait l'Arbre de la Liberté » à Ypres, Furnes et Bruges, La Bourdonnaye entrait le 12 novembre à Gand (4), et, pendant une représentation de *Paul et Virginie*, il recevait du peuple une couronne de laurier. Pour témoigner sa reconnaissance aux Gantois, il donnait à leur club un abonnement d'un an à la *Feuille villageoise* et cinq cents exemplaires d'un ouvrage qu'il proclamait classique, le *Droit des nations*, de *Payne*.

Le 18, il entrait à Anvers. La garnison de cette ville (5) s'étant

---

(1) Le 13 décembre, la Convention rendit un décret invitant, au nom de la patrie, les volontaires à ne pas quitter leurs drapeaux, et déterminant les formalités à remplir pour obtenir des congés. Tous les volontaires devaient rejoindre leurs corps dans le délai d'un mois.

(2) Le régiment de Vierset, deux bataillons de Ligne et Wurtemberg, un bataillon de Murray, les deux bataillons de grenadiers, et six escadrons de Latour avaient accompagné le corps de Clerfayt; ils furent cantonnés derrière l'Erft. *(Guillaume. Op. Cit.)*

(3) Pour le siège d'Anvers, *Cf. A. Chuquet, Jemappes; La Jonquière, La bataille de Jemappes;* les « *Victoires et Conquêtes* », Tome I.; les *Souvenirs Militaires du baron Lahure;*

(4) *Garnison de Gand :* Capitaine de Lahamaide : 2 comp. du régiment de Wurtemberg : 345 hommes.

(5) *Garnison d'Anvers :* Colonel Molitor : 4 comp. de la principauté de Wurtzbourg : 492; 2 comp. de Vierset : 238; un demi-escadron des dragons de Wurtzbourg : 50. Total : 780 hommes.

réfugiée dans la citadelle, il fallut entreprendre des travaux de siége qui, au bout de quatre jours, la forcèrent à capituler (28 novembre). Ce fut au cours de ces opérations que, faisant droit aux plaintes réitérées de Dumouriez, le Conseil exécutif prononça le rappel de La Bourdonnaye (1). Miranda vint le remplacer dans le commandement de l'armée du Nord (26 novembre).

Voici quelques détails concernant le siège de la citadelle d'Anvers :

La Bourdonnaye, en marche sur Anvers, envoya d'abord en avant les généraux Lamarlière, qu'accompagnait le brave colonel Osten, à la tête d'un bataillon de la Légion belge, et Champmorin, à la tête de l'avant-garde et de 3,000 gendarmes dont la plupart étaient des ci-devant gardes-françaises. Ces deux généraux arrivèrent le 28 novembre, à quelques heures de distance; le premier par la rive droite, et le second, par la rive gauche de l'Escaut. Le général Lamarlière, qui se trouva le premier au rendez-vous, fit prévenir de suite les magistrats d'Anvers de la présence des Français devant leur ville. A cette époque, la presque totalité des Belges, fatigués du joug autrichien, regardaient les Français comme les libérateurs et les habitants d'Anvers le prouvèrent dans cette circonstance, en ouvrant leurs portes au général Lamarlière, et le recevant avec empressement dans leur ville. Les Autrichiens s'étaient déjà renfermés dans la citadelle, et paraissaient décidés à opposer une forte résistance. Le général La Bourdonnaye arriva bientôt lui-même avec le reste de ses troupes, formant à peu près 12,000 hommes, mais sur la demande expresse de Dumouriez il fut remplacé dans son commandement par le général Miranda. Les tra-

(1) La Bourdonnaye reçut le commandement de l'armée des Côtes de l'Ouest qui n'était pas encore organisée. Il s'agissait d'étouffer, dès le principe, la révolte des Bretons et des Vendéens, parmi lesquels se trouvaient plusieurs parents de La Bourdonnaye.

Nantes, réduite au seul courage de ses habitants, était cernée par les rebelles; La Bourdonnaye, dès son arrivée, informa la Convention nationale qu'il n'y avait pas de forces disponibles à opposer à l'ennemi. Quelques jours après, cependant, il fit connaître un avantage remporté par Beysser, commandant de Nantes. Accusé par Bourdon de l'Oise d'avoir, sans motifs, fait rebrousser chemin à 5,000 hommes de nouvelle levée que les Commissaires du département de la Manche lui avaient envoyés, il parvint à justifier ses intentions, non ses manœuvres militaires et fut remplacé à la fin d'avril 1793 par le général Canclaux. Investi du commandement de la droite à l'armée des Pyrénées occidentales, La Bourdonnaye y arriva malade, au mois de juin et n'assista qu'à l'affaire d'Urrughe. Les souffrances occasionnées par une ancienne blessure le contraignirent à quitter l'armée et il alla mourir aux eaux de Dax.

vaux de siège devaient être dirigés par les officiers du génie Dejean et Marescot. L'artillerie était commandée par le capitaine Sénarmont, sous les ordres du général Guiscard (1). Après avoir tenu un conseil de guerre pour aviser aux moyens de faire promptement réussir les efforts des assiégeants, on somma le général autrichien de se rendre. Sur sa réponse qu'il voulait défendre en homme d'honneur la place qui lui était confiée, les travaux furent aussitôt commencés, et les parallèles furent tirées depuis le bastion de Pachioto jusqu'à la porte Saint-Georges. Les travaux offraient de grandes difficultés. L'armée de siège n'était pas familiarisée avec ce genre d'exercice. La pénurie des ingénieurs était telle, qu'on fut obligé de prendre des officiers d'infanterie pour diriger les travailleurs. Le sol, d'ailleurs, se refusait à ce qu'on donnât aux tranchées la profondeur nécessaire; on ne pouvait creuser à plus de deux pieds sans trouver l'eau, et on fut obligé de racheter sur la largeur le déblai destiné à former les parapets. Cependant l'ardeur des soldats français surmonta ces obstacles; les ouvrages se trouvèrent terminés le 28 novembre.

Dans l'après-midi, quatre canons de 24, quatre mortiers et quatre obusiers dirigèrent leur feu sur tous les points de la citadelle. Par un hasard singulier, le premier boulet lancé emporta la table du gouverneur, au moment où ce dernier allait commencer son dîner. Les assiégés inquiétaient et troublaient les travailleurs par un feu bien dirigé, assez vif, mais souvent interrompu. Le tir des pièces françaises fut plus prompt et plus précis : à 4 heures l'ennemi cessait de riposter, à 5 ses casernes et ses magasins de vivres étaient en flammes, à 6 un officier (2) venait traiter de la capitulation. La défense des assiégés, dit Marescot, avait été si faible que beaucoup ont cru que le colonel Molitor avait vendu la place. Cependant la citadelle d'Anvers renfermait 102 canons, 67 obusiers, 1,300 fusils, des munitions et des provisions suffisantes pour tenir plus de 15 jours. Il est vrai de dire que la résistance n'eût servi à rien. La capitulation fut conclue le lendemain 29, et le même jour, la garnison autrichienne sortit avec les honneurs de la guerre, mais elle déposa les armes sur le glacis devant l'armée française et demeura prisonnière (3).

---

(1) D'après *M. A. Chuquet*, les opérations furent conduites, pour le génie, par le maréchal de camp *Guiscard*, par les capitaines *Marescot*, *Dejean*, *Senarmont*, et le lieutenant *Flayelle;* pour l'artillerie, par le maréchal de camp *d'Orbay (?)*

(2) Le capitaine *Devaux*, d'après les *Victoires et Conquêtes*.

(3) Tel est du moins le récit donné par M. Chuquet, mais d'après les *Victoires et Conquêtes* et les *Souvenirs militaires du baron Lahure*, la garnison fut autorisée à rejoindre le duc de Saxe-Teschen.

Miranda fit effacer partout les emblèmes du « despotisme » et remplacer les noms espagnols des bastions par les noms des héros de la France : Albe par Dumouriez, Fernando par Pétion, le Duc par Mirabeau, Toledo par Rousseau, Pachioto par Helvétius (1).

Quelques jours plus tard, Miranda se dirigea vers la Gueldre autrichienne en longeant la frontière hollandaise et en cheminant dans les landes de la Campine qu'il déclarait presque impraticables. Le 11 décembre, il occupa sans coup férir la ville de Ruremonde, important point de passage sur la Meuse inférieure.

Prise de Namur

Aussitôt entré à Bruxelles, Dumouriez avait prescrit à Valence de rétrograder de Nivelles sur Namur, pour en assiéger le château. Le 16 novembre, Valence se mit en route et, le 17 il atteignit Mazy. Depuis le 15, le corps de Beaulieu (envoyé vers Namur pour assurer les communications) (2) était cantonné dans la vallée de la Méhaigne, à une quinzaine de kilomètres au nord de Namur, couvert par des avant-postes à Leuze, Upigny et Aische-en-Réfail. En même temps, les corps de Schrœder et de Lusignan, qui occupaient respectivement Luxembourg et Marche depuis le début de la campagne, s'étaient réunis entre Assesse et Andoy, sur la rive droite de la Meuse pour défendre l'approche de Namur sur ce point et opérer une diversion (3).

---

(1) Voici le discours que prononça le général de Champmorin aux troupes lors de l'inauguration de l'arbre de la Liberté élevé au milieu de la place d'armes de la citadelle d'Anvers, le 1er décembre 1792 : « Soldats de la Patrie, chaque pas que nous faisons dans la Belgique ajoute à nos succès. C'est sur le lieu même d'un monument consacré au despotisme que nous élevons l'arbre de la Liberté. La citadelle d'Anvers, toute formidable qu'elle est, n'a point résisté aux efforts courageux d'un peuple libre. Soldats citoyens, soyons toujours unis, soyons constamment soumis aux lois et à la discipline militaire, elle est le plus ferme appui de la bravoure des nations. En vain serions-nous menacés de la coalition des despotes, elle se brisera contre le rempart des défenseurs de la Liberté et de l'Egalité. Faisons donc en ce jour mémorable de triomphe, retentir les cris de « Vive la Liberté », « Vive la République française ». *(Arch. Guerre. R. F.)*

(2) *Corps de Beaulieu :* 10 bataillons, 4 compagnies de chasseurs et 11 escadrons. (Effectif inconnu.)

(3) *Corps du général-major Schrœder :* 4 comp. des régiments wallons de Wurtemberg (725), Murray (692), Clerfayt (612), 2 comp. d'Anhalt (308) et un demi-escadron d'Anhalt (80). Total : 2,417.

Corps du lieutenant-colonel de Lusignan : 1 bat. de Bender (615), 2 comp. de chasseurs (238) et 2 escadrons des hussards Estherazy (256). Total : 1,109.

Valence fit attaquer les deux côtés à la fois. Le 18, à 7 heures du matin, il marche en avant pour enlever les retranchements de la Méhaigne, tandis que ses lieutenants, Lamarche et Neuilly, attaquent les troupes du général-major Schrœder.

Protégé par ses batteries, l'ennemi oppose à l'impétuosité française une longue résistance. Deux fois les assaillants sont repoussés, et deux fois ils reviennent à la charge avec une nouvelle ardeur. Enfin après un combat meurtrier qui s'était soutenu toute la journée avec une valeur égale de la part des deux partis, les Autrichiens, prêts à être forcés dans leurs retranchements, se décident à les évacuer et se replient au delà d'Eghezée. Pendant ce temps Lamarche et Neuilly avaient repoussé dans les bois les troupes de Schrœder et fait prisonnier le colonel de Lusignan. Ces avantages, qui avaient coûté beaucoup de monde aux Français, leur valurent la dispersion des deux corps autrichiens, destinés à couvrir Namur.

Beaulieu prit le 19, le parti de se porter à Huy, important point de passage sur la Meuse, à mi-chemin entre Namur et Liége. Il se maintint aux environs de cette ville pendant une dizaine de jours, qui furent à peine signalés par quelques escarmouches.

A la nouvelle de l'occupation de Liége, il se mit en retraite dans la direction de Luxembourg, ralliant les détachements établis en surveillance vers la frontière française. Il atteignit Arlon le 9 décembre.

Pendant cette marche sur Arlon, dit le général Guilaume, les avant-postes de Beaulieu se trouvèrent engagés avec l'ennemi dans un combat désavantageux, près de Corioule, le 30 novembre : deux compagnies des chasseurs Leloup se firent remarquer dans cette rencontre, à la suite de laquelle le régiment de Clerfayt déplora la perte du major chevalier de Ribaucourt, qui, la cuisse fracassée par un boulet de canon, succomba peu de temps après.

Les chasseurs Leloup continuèrent de faire partie du corps de Beaulieu établi entre Arlon et Luxembourg, et, pendant tout l'hiver, ils furent employés aux avant-postes, sur la ligne qui s'étend depuis Clémancy jusqu'à Heinstert et Schindermanscheid-über-Wiltz.

Le régiment de Clerfayt, 2 bataillons de Murray, les 3e bataillons de Wurtemberg et de Ligne et 2 escadrons de Latour, restèrent également dans le Luxembourg, tant au corps de Beaulieu que pour former la garnison de la forteresse de Luxembourg.

L'effectif de tous les régiments nationaux, continue le baron Guillaume, se trouvait, à cette époque, extrêmement réduit; les circonstances du temps avaient nécessairement amené un grand nombre de désertions. Ces pertes, jointes à celles résultant des nombreux com-

bats auxquels ces corps avaient pris part, laissaient des vides, d'autant plus sensibles que les moyens de recrutement étaient devenus, sinon nuls, du moins très limités.

Dès le 19 novembre, Valence se porta sur Namur. Quelques volées de coups de canon suffirent pour engager les habitants à ouvrir leurs portes. La garnison se jeta dans la citadelle, décidée à s'y défendre courageusement. Elle était commandée par le général-major *Moitelle* et comprenait deux superbes bataillons du régiment d'infanterie allemande *Ulrich Kinski n° 36*, un bataillon du régiment wallon de *Vierset*, deux compagnies des *chasseurs Leloup*, un détachement de 30 hussards *d'Estherazy* et 99 artilleurs, formant un total de près de 3,000 hommes d'élite.

Le 20 novembre, *Valence* fit sommer la place de se rendre, mais son commandant répondit qu'il connaissait son devoir et qu'il saurait garder la forteresse qui lui était confiée. Valence n'avait point avec lui l'artillerie de siège. Il fut obligé d'en faire venir, car la citadelle était suffisamment armée pour imposer à l'attaque l'exécution de travaux assez importants. Le 21, Valence reçut ses équipages de siège. Le 24, il fut renforcé par la division *d'Harville*, que Dumouriez avait détachée du gros de l'armée, après l'occupation de Tirlemont (1). Les travaux furent activement poussés, sous la direction de l'ingénieur *Gobert* et du lieutenant général *Bouchet*, qui avait pris part au siège de la place en 1746. Valence donna plusieurs assauts, et parvint à s'emparer des forts le Camus et de la Cassote. De leur côté, les Autrichiens faisaient un feu terrible; mais, malgré les décharges multipliées de la redoutable artillerie qui garnissait les remparts, les travaux de siége furent poussés avec tant de vigueur que, le 29 novembre, la tranchée était ouverte, et déjà les boulets et les bombes écrasaient la citadelle.

Les Français avaient établi au fort Coquelet une batterie de 24, et sur la basse Meuse une batterie de 16 qui prenaient le château à revers.

On savait que le fort Villate, qui défend la citadelle, avait sous ses glacis des fourneaux préparés, en cas d'attaque de vive force, pour faire sauter les assiégeants. Le général *Le Veneur*, qui commandait sous les ordres de Valence, conçoit le projet hardi de s'en emparer, en surprenant la garnison et tournant le fort par sa gorge. Entre cette

(1) Voici, d'après les *Histoires des Corps de Troupe de l'Armée française*, les régiments qui prirent part au siège de Namur : 6e d'infanterie (ex-Armagnac), 16e (Agenois), 25e (Poitou), 47e (Lorraine), 15e de cavalerie (ex-Royal-Lorraine). Cette liste est loin d'être complète.

gorge et la citadelle, il y avait une caponnière, au chemin de communication, garnie de palissades et de parapets, à travers lesquels on arrive au fort par deux voûtes, dont une seule était gardée. A minuit, le 30 novembre, le général Le Veneur sort de la tranchée, à la tête de 1,200 hommes déterminés. Conduits par un déserteur autrichien, les Français franchissent les palissades dans le plus grand silence. Ils marchent à la première voûte qui se trouve en effet déserte. A la seconde, les sentinelles crient et font feu. Au même instant Le Veneur, qui ne pouvait pas franchir la palissade, dit à un officier très grand et très fort, qui se trouvait à côté de lui : « Jetez-moi par-dessus. » L'officier le lance de l'autre côté de la barrière, et s'y précipite après lui. Plusieurs grenadiers s'empressent d'imiter leur général. Le Veneur atteint le commandant du poste, qui cherchait à rassembler son monde : « Conduis-moi à tes mines », lui crie-t-il d'une voix terrible et en lui appuyant son épée sur la poitrine. L'Autrichien hésite, et balbutie quelques mots. Le Veneur lui répète son ordre en le pressant d'avantage. L'officier qu'agite la crainte d'une mort certaine, se décide à marcher. Le général arrache lui-même les mèches, les éteint et s'empare du fort. Ce fut, dit A. Chuquet, une des actions les plus belles et les plus glorieuses de la campagne (1).

Pendant ce temps, le feu des assiégeants redoublait. Vingt-quatre canons, placés en batteries, produisaient un effet si meurtrier, que le général Moitelle, désespérant de pouvoir se défendre plus longtemps, capitula. Le 2 décembre, la garnison sortit de la citadelle avec les honneurs de la guerre, mais resta prisonnière et fut dirigée dans l'intérieur de la France. Valence envoya à la Convention les drapeaux de Kinski et de Vierset, les premiers et les seuls qui furent pris pendant la campagne de 1792.

Le général Guillaume donne quelques détails sur la participation des Belges au siège de Namur : le sous-lieutenant chevalier Schmitt, du régiment de Vierset, à la tête d'un détachement mixte où se trouvaient beaucoup de volontaires du régiment, exécuta une sortie, le 13 novembre, et revint avec des provisions et des vivres, à la vue de l'ennemi et sous le feu le plus meurtrier. Deux compagnies des chasseurs Leloup coopérèrent également à la belle défense de Namur. Le 11 novembre, le capitaine Luts attaqua énergiquement le poste établi près de Bouillon, le défit et causa aux Français une perte assez notable. Lors d'une

(1) *Le Veneur de Tillières (Alexis-Paul-Michel-Tanneguy)*, né à Paris, le 28 septembre 1746, débuta comme lieutenant au régiment du Roi-infanterie en 1763, devint général de division à l'armée des Ardennes, le 9 juillet 1792, et fut retraité le 16 mars 1810.

attaque infructueuse que firent les assiégeants, le 19 novembre, les cadets vicomte Daun et comte de Limoges se signalèrent glorieusement, à la défense du fort Camus. Le 23 novembre, le lieutenant Burke fit une sortie avec un détachement de diverses troupes et, malgré un feu très vif de l'ennemi, parvint à introduire dans la place une abondante quantité de vivres.

A la suite de la reddition de Namur, le lieutenant général d'Harville fut nommé commandant de cette place.

Conclusion

Ainsi, conclut le capitaine de La Jonquière, était achevée, en un mois, la conquête des Pays-Bas autrichiens. Toutefois, l'armée ennemie avait échappé à la destruction que l'on aurait pu espérer à la suite de la bataille de Jemappes. Nous voyons, au milieu de décembre, Clerfayt et Beaulieu conserver derrière la Roer, et dans le Luxembourg, des troupes éprouvées sans doute par le feu, la maladie et la désertion, mais ne présentant aucun symptôme de désorganisation.

La cause est très simple, s'il faut en croire M. Chuquet : La marche de Dumouriez, qui parut aux contemporains extraordinairement rapide, avait manqué de hardiesse et de fermeté. Les hommes du métier lui reprochent avec raison d'avoir suivi les Autrichiens sans ardeur et comme à pas de loup, au lieu de se porter audacieusement sur leurs flancs. S'il n'avait envoyé contre Namur et Anvers que de simples détachements et s'il avait marché sur la Meuse avec toutes ses forces, il eût ruiné les Impériaux.

Mais Dumouriez était alors en lutte ouverte avec le ministre désorganisateur Pache. Son armée, disait-il, devait s'arrêter souvent « faute de moyens. » Il s'était morfondu six jours à Mons, six jours à Bruxelles, deux jours à Tirlemont, quatorze jours dans le pays de Liége. « J'ai beau battre les Autrichiens, écrivait-il à Le Brun, cette superbe expédition se terminera mal parce qu'on contrarie tous mes plans, parce qu'on tyrannise le pays, parce que des spéculateurs avides, soutenus par les bureaux de la guerre, accaparent toutes les subsistances, sous prétexte de nourrir l'armée, et la laissent manquer de tout. » Il offrit sa démission. *(Cf. A. Chuquet. Jemappes).*

Voici du reste quelques réflexions du général lui-même sur cette célèbre campagne. Le public, dit-il, a fort vanté la rapide invasion du général Dumouriez, tandis que lui-même se désolait de ses retards. Il a perdu cinq jours après la bataille de Jemappes parce qu'il n'avait ni vivres ni fourrages et qu'il ne pouvait pas avancer, et il en a été de

même après l'entrée à Bruxelles, après le combat de Tirlemont et après l'entrée à Liége.

Les quatre combats d'arrière-garde d'Anderlecht,. de Cumptich ou Tirlemont, de Waroux et de Herve ont été beaucoup plus beaux de la part des Impériaux que de celle des Français. A Anderlecht, Dumouriez, impatient des retards qu'il éprouvait, s'est aventuré assez mal à propos à la tête d'une légère avant-garde, mais comme les Impériaux n'ont pas pu soupçonner cette imprudence, ils n'ont pas été à portée d'en profiter.

A Cumptich, la défense du général Sztaray a été très savante et très hardie. A Waroux, avec très peu de troupes, il a déployé une grande défensive sur un point très étendu, a resserré sa défensive peu à peu, sans se presser, avec beaucoup d'habileté et de sang-froid ; son artillerie, très bien disposée et parfaitement servie, a eu ce jour-là une grande supériorité sur l'artillerie française.

Le duc de Saxe-Teschen avait trop peu de troupes pour défendre les Pays-Bas, n'ayant pas pour lui les habitants. Sa retraite jusqu'à Liége a été fière et parfaitement conduite. Les Impériaux ont un talent particulier pour le développement et l'emploi des troupes légères ; il en a tiré tout le parti possible. Il est étonnant qu'il ne se soit pas mis de lui-même en déroute et qu'il ait conservé un si bon ordre jusqu'à la fin, étant indignement abandonné par ses troupes qui se livraient à une coupable désertion (1).

La retraite de Clerfayt derrière l'Erft, sa constance à tenir cette position avec une poignée de troupes désorganisées et manquant de tout, son habileté à leur rendre de l'ensemble et du courage, lui font beaucoup d'honneur et ont préparé les succès de la campagne suivante.

L'occupation militaire de la Belgique

Loin d'accepter la démission du général Dumouriez, le Conseil exécutif lui avait proposé une entreprise nouvelle : il fallait attaquer la Hollande et renverser le gouvernement du Stathouder, détesté par une partie de la nation. Dumouriez accepta. Il avait depuis longtemps noué des relations avec les réfugiés hollandais qui formaient à Paris le Comité batave. D'ailleurs en proclamant la liberté de l'Escaut et

---

(1) Dumouriez fait allusion à la désertion qui décimait alors nos cinq régiments d'infanterie nationale, désertion qui avait été provoquée en grande partie, nous avons eu l'occasion de le dire, par les proclamations et les appels du gouvernement français.

en ordonnant de poursuivre les Autrichiens jusque sur le territoire hollandais, le Conseil exécutif n'avait point caché ses intentions hostiles au Stathouder qui de son côté accueillait les émigrés à Maestricht (1) et défendait de livrer aucune subsistance aux Français.

Dumouriez reçut toutefois l'ordre d'attendre, car on redoutait un conflit avec l'Angleterre. C'est en vain qu'il envoya Thouvenot à Paris pour exposer les avantages d'une offensive immédiate. Le ministre Pache et ses collègues décidèrent de respecter la neutralité des Provinces-Unies. On devait, deux mois plus tard, regretter cette décision qui donnait le temps à la Hollande de se reconnaître « après la léthargie d'une longue paix. »

On se souvient que dans les derniers jours du mois d'octobre, Dumouriez priait Kellermann de marcher sur Trêves et Coblenz. Il devait aider ainsi Custine, maître de Mayence et de Francfort, à conquérir l'Allemagne. Mais Kellermann ayant déclaré que ses troupes n'étaient plus en état de tenir la campagne, Custine le dénonça comme incapable et Beurnonville fut nommé pour le remplacer à la tête de l'armée de la Moselle. Sur l'ordre de Pache, tous les généraux durent seconder Custine : Beurnonville en s'avançant sur Trêves et Coblenz, Valence en bloquant Luxembourg, Dumouriez en refoulant Clerfayt sur le Rhin et en s'emparant de Cologne.

Dumouriez, nous l'avons dit, ne croyait pas prudent de porter la guerre au centre de l'Allemagne. En ce qui concerne sa propre armée, il lui était trop difficile, dit-il, dans ses Mémoires, de remonter, en plein décembre, avec des troupes désorganisées, la rive gauche du Rhin par Cologne et Bonn, au risque d'être attaqué sur son front par les Autrichiens de Clerfayt, sur son flanc droit par les Autrichiens de Beaulieu et de Hohenlohe-Kirchberg, sur son flanc gauche par les Hollandais? Comment parcourir une telle étendue de terrain et traîner sa grosse artillerie par cette rigoureuse saison en un pays où les subsistances étaient rares et les charrois difficiles? Comment gagner Luxembourg au milieu de l'hiver, à travers l'Ardenne belge, sur un territoire où l'armée ne trouverait ni vivres, ni fourrages, ni abri? Comment assiéger une place qu'on ne prendrait sûrement qu'en lui coupant tous les secours du dehors et après s'être emparé de tout le cours du Rhin. Du reste, les troupes avaient tant souffert qu'elles devaient

(1) On avait deux moyens de s'emparer de Maestricht sans déclarer la guerre, ou bien en faisant revivre les droits du prince-évêque de Liége sur le quartier de Wicq ou bien en déclarant qu'on voulait assurer la neutralité.
(Cf. Chuquet. Jemappes et Dumouriez. Mémoires.)

cantonner sur le champ. Toutefois, disait encore Dumouriez, s'il fallait faire un mouvement, l'agression de la Hollande était le seul possible, et il offrait des avantages incalculables. L'armée, si délabrée qu'elle fût, prendrait aisément Maestricht par un coup de main, peut-être une simple sommation, et s'emparer de Maestricht, c'était assurer la conservation des Pays-Bas : sans Maestricht, on ne pouvait défendre la Meuse ni s'avancer jusqu'au Rhin.

Ces raisons excellentes ne furent pas admises.

Le Conseil exécutif prescrivit donc à Dumouriez de se porter sur Dusseldorf, mais Valence ne marcha pas sur Arlon et Luxembourg à cause des mauvais chemins et du défaut des subsistances. Il eut ordre de se rendre à Cologne pour remonter ensuite à Bonn et Andernach. Miranda devait se diriger sur Clèves par Ruremonde, d'Harville devait menacer Luxembourg.

* * *

La défaite de Beurnonville sur la Moselle et de Custine à Francfort arrêta Dumouriez dont les troupes avaient déjà enlevé Verviers, Herve et Aix-la-Chapelle, tandis que La Marlière envahissait la Gueldre prussienne et le duché de Clèves.

Episode. Combat de Verviers. — Le 11 décembre, les colonels Henry Frégeville et Fournier, partis de Theux et de Spa, chassaient les Impériaux de Verviers après un combat acharné. Fournier trouva les Autrichiens postés en assez grand nombre dans le faubourg dit d'Espagne. Défendus par les difficultés naturelles du terrain, ils étaient inattaquables de front. Fournier les fait tourner par trois bataillons de grenadiers, sous les ordres du colonel Hahn, tandis que lui-même marche contre eux par la ville de Verviers. Cette manœuvre a tout le succès désiré. Attaqués de flanc, les Autrichiens sont obligés d'abandonner leur position, malgré la plus vigoureuse résistance. Une partie de l'artillerie impériale est prise par les grenadiers, et les Autrichiens se retirent en désordre sur le village de Chêneux. Le lendemain, Stengel occupait Herve, et le 15, tandis que Clerfayt se retirait derrière la Rœr, Desforest entrait à Aix-la-Chapelle et faisait coiffer d'un bonnet rouge la statue de Charlemagne (1).

* * *

(1) *Cf. Chuquet. Jemappes. — Dumouriez. Mémoires. — Victoires et Conquêtes. T. I.*

Dumouriez établit ses quartiers d'hiver en Belgique dans des cantonnements très resserrés, vers Liége, Robermont, Herve et Huy, avec l'avant-garde sur la Rœr; Stengel à Aldenhoven, Miaczynski à Rolduc, jusqu'au ruisseau de Foron et dans le pays de Dalhem avec les flanqueurs de gauche; Frégeville l'aîné à Stolberg et à Cornelimünster avec les flanqueurs de droite; derrière eux Dampierre, avec seize bataillons (qui ne formaient pas 3,500 hommes) à Aix-la-Chapelle.

L'armée du Nord, ou de Miranda prit position entre Ruremonde et Tongres avec les divisions La Marlière, Champmorin et Duval.

L'armée des Ardennes, ou de Valence (15,000 hommes sous Diettmann et Le Veneur) entre Huy et Saint-Trond. L'avant-garde sous Lamarche et Neuilly, à la frontière du pays de Liége à Eupen, Limbourg, Verviers, Herve, Spa, Stavelot, Malmédy, etc.

La division d'Harville demeura dans la province de Namur.

Des bataillons tirés des garnisons françaises et de l'armée occupèrent les principales villes. Des maréchaux de camp, colonels ou lieutenants-colonels, commandaient les places : Goguet (1) à Bruxelles, d'Averton à Malines, Balland (2) à Louvain, Ferrand à Gand (c'était un lieutenant-colonel du 3e bataillon de l'Oise) (3), son homonyme le général Ferrand de la Caussade à Mons, Ihler à Liége.

Des lieutenants généraux gouvernaient les provinces : Moreton, le Brabant et le Hainaut; Marassé, Anvers; O'Moran, le Tournaisis et les deux Flandres.

Etat de l'armée

Nous avons dit plus haut quels ravages effrayants la désertion ou plutôt l'abandon des drapeaux avaient faits dans l'armée.

Les volontaires disaient hautement qu'ils s'étaient enrôlés pour défendre la patrie et non pour suivre les ennemis au delà de la fron-

---

(1) *Goguet*, lieutenant-colonel du 9e bataillon des Fédérés, devint général et fut tué en 1795. Il ne faut pas le confondre avec *Louis-Antoine-Vast-Vite Goguet*, dont nous parlerons plus loin. *(Arch. Guerre. R. F.)*

(2) *Balland (Antoine)*, né à Pont-Beauvoisin en 1751 et engagé dès l'âge de 15 ans, était encore en 1790, tambour dans le bataillon des Feuillants et dans la compagnie où le futur général baron Thiébault était sergent; il franchit très rapidement les grades d'officier, fut fait colonel à Jemappes où il commandait le 1er bataillon de Paris, et général de brigade par Bonaparte en Italie. Il prit ensuite sa retraite et mourut à Guise en 1823.

(3) *Jacques Ferrand* (1746-1804) participa au siège de Lille.

tière. Dès le 5 décembre, à Liége, Dumouriez recevait la lettre suivante, signée par « les soldats de la République, volontaires et autres de la première ligne » et qui contenait une sommation menaçante, impérieuse, de s'arrêter :

« Mon général,

» Les dispositions que vous faites, ne nous annoncent que » trop que ce n'est point ici le terme de nos travaux pour cette cam- » pagne. Si vous aviez consulté votre armée, votre esprit n'aurait pas » enfanté le vaste projet de faire périr la moitié de vos soldats qui » sont presque tous malades. Nous ne sommes plus les dupes de votre » ambition. Nous saurons déchirer le voile qui vous entoure, et nous » ferons connaître à l'Assemblée nationale que personne n'aime moins » que vous l'égalité dont vous avez l'air de vous parer. »

Les décrets de la Convention concernant les déserteurs restaient lettre morte : il y avait en Belgique, à la fin d'octobre, 100,000 Français; à la fin de décembre, ils n'étaient plus, garnisons comprises, que 45,000 (1).

Voici, d'après les *Mémoires de Dumouriez*, le tableau de l'armée de la Belgique dans le mois de décembre, tel que l'ont vue eux-mêmes, au camp de Liége, les commissaires de la Convention, Camus, Gossuin, Danton et Lacroix, et dont ils ont rendu compte, mais sans rien faire pour y remédier.

Cette armée était composée de 48 bataillons, dont le plus fort était de 350 à 400 hommes, et beaucoup environ à 200, ce qui faisait 14 ou 15,000 hommes d'infanterie. La cavalerie montait à environ 3,200 hommes. Les soldats étaient sans souliers : la plupart, campés dans la boue, avaient leurs pieds entortillés dans du foin. Le reste de l'habillement était dans le même état. On avait distribué des capotes ou redingotes; mais ceux auxquels on les avait données, avaient déserté pour s'en retourner chez eux, au nombre de plus de 1,500; à peu près pareil nombre remplissait les hôpitaux, où tout manquait. Tel était l'état de l'armée victorieuse de Jemappes après la conquête de la Belgique. Cette armée avait été arrêtée sur les bords de la Meuse, faute de subsistances; et si le général Clerfayt avait connu sa détresse, il aurait pu l'attaquer avec avantage; car l'équipage d'artillerie était presque détruit; et dans ce même mois de décembre, il était mort 6,000 chevaux d'artillerie à Tongres et à Liége, manquant de fourrages.

(1) *A. Chuquet. Jemappes.*

Il n'y avait pas 10,000 fusils en état de servir. La cavalerie était sans bottes, sans selles, sans manteaux, sans carabines, sans pistolets, sans sabres. L'argent manquait absolument et souvent l'état-major se cotisait pour fournir la solde d'un jour (1).

Malgré des dépenses énormes de 180, de 200 millions par mois, toutes les armées des Pyrénées, des Alpes, de la Moselle, étaient dans la même détresse, par la désorganisation des services, et par la confusion qui régnait au ministère de la guerre.

Au milieu de cette misère, dit Thiers, nous n'en avions pas moins l'ivresse et l'orgueil de la victoire. Dans ce moment, les esprits exaltés par Jemappes, par la prise de Francfort, par l'occupation de la Savoie et de Nice, par le subit retour de l'opinion européenne en notre faveur, crurent entendre s'ébranler les monarchies, et s'imaginèrent un instant que les peuples allaient renverser les trônes et se former en républiques.

« Ah ! s'il était vrai, s'écriait un membre des Jacobins, à propos de la réunion de la Savoie à la France, s'il était vrai que le réveil des peuples fût arrivé, s'il était vrai que le renversement de tous les trônes dût être la suite prochaine du succès de nos armées et du volcan révolutionnaire ; s'il était vrai que les vertus républicaines vengeassent enfin le monde de tous les crimes couronnés ; que chaque région, devenue libre, forme alors un gouvernement conforme à l'étendue plus ou moins grande que la nature lui a fixée, et que de toutes les Conventions nationales, un certain nombre de députés extraordinaires forment au centre du globe une Convention universelle, qui veille sans cesse au maintien des droits de l'homme, à la liberté générale du commerce et à la paix du genre humain ! »

Le lecteur sera quelque peu étonné d'apprendre que l'auteur de cette harangue « pacifiste » n'était autre que Milhau, le légendaire Milhau des cuirassiers de Waterloo, alors député du Cantal ! Nul n'échappe à sa destinée ! (2)

---

(1) *Mémoires de Dumouriez. Edit. de 1794.* Le témoignage de Dumouriez est confirmé entre autres, par le baron Lahure dans ses *Souvenirs Militaires* publiés en 1895 par son petit-fils.

(2) *Edouard-Jean-Baptiste Milhau*, né à Arpajon (Cantal) en 1768, mort à Aurillac en 1833, fit d'abord partie en 1788 du corps du génie de la Marine. Député en 1792, il reprit ensuite du service comme chef d'escadrons. Colonel en 1796, général de brigade après le 18 Brumaire (auquel il prit une part active), divisionnaire en1806, il devint comte de l'Empire. Il avait voté la mort du roi en l'accentuant de ces mots restés célèbres : « Aujourd'hui, si la mort n'existait pas, il faudrait l'inventer ! » Après Waterloo, pressentant la réaction politique et se sentant comme régicide, encore plus exposé aux vengeances que ses camarades, dit H. Houssaye, il avait pensé se couvrir en

Le Ministère Pache. — L'affaire Malus-Petitjean-d'Espagnac

La cause première de ce désastreux état de choses était le ministre de la guerre, Jean-Nicolas Pache, élu grâce à Roland et à Buzot à ce poste qui exigeait dans les circonstances présentes un homme remarquable, qualité qu'on avait cru démêler dans ce Suisse vindicatif, avide de pouvoir, bon commis et travailleur mais en somme bien médiocre et dont l'élévation soudaine révéla, comme il arrive, la médiocrité. Une fois ministre, Pache fit parade du jacobinisme le plus outré et bouleversa les bureaux, nommant à tort et à travers des « commis qui embrouillaient leur besogne plus qu'ils ne l'expédiaient. » En quelques semaines, il fit des bureaux de la guerre, selon l'expression de Dumouriez, une caverne indécente. On y voyait quatre cents commis, parmi lesquels plusieurs femmes, affectant la toilette la plus sale et le cynisme le plus impudent ; on n'y travaillait qu'en bonnet rouge, on y tutoyait tout le monde. Pache ne se contentait pas de bouleverser ses bureaux. Avec ses créatures Hassenfratz, Audouin, Vincent, Ronsin, Hébert et tous ceux qui désiraient pousser la Révolution à ses extrêmes conséquences, il voulait bouleverser l'armée ou, comme on disait, la patriotiser en chassant les officiers nobles et en épurant les états-majors. Il était persuadé que les commissaires-ordonnateurs et les commissaires des guerres avaient « la tête contre-révolutionnaire. »

Les coups de Pache, de Hassenfratz et de leurs amis devaient porter surtout contre le premier général de la République, contre celui qui, par ses exploits, effaçait les autres citoyens. Déjà le vainqueur des Prussiens donnait de l'ombrage. Lorsqu'il venait aux Jacobins, on l'accueillait « sans enthousiasme, avec une reconnaissance raisonnée qui n'accorde au mérite que des hommages sévères » et Collot d'Herbois lui disait rudement que, sans ses soldats, sa gloire ne serait rien. Après Jemappes, la Sentinelle se bornait à rendre grâce aux Dieux, en ajoutant que « les monarchies ne se soutenaient que par la flatterie, et les républiques que par la sévérité. » Après la prise de Liége, Kersaint priait inutilement la Convention de témoigner à Dumouriez cette gratitude qui n'est pas la vertu des républicains ; l'Assemblée félicitait l'armée. On jalousait ce général victorieux. On redoutait son ambition, on le soupçonnait d'affecter la tyrannie. Les

---

faisant, avant quiconque dans l'armée, acte d'adhésion pleine et entière à l'autorité royale. Aussi fut-il du très petit nombre de régicides ayant servi Napoléon pendant les Cent-Jours qui obtinrent de rester en France nonobstant la loi de proscription.

ministres refusaient de mettre Kellermann sous ses ordres et Roland lui disait tout net qu'il ne devait pas conduire toute la guerre (1). On ne perdait aucune occasion de le chapitrer, de l'humilier, de lui rappeler que le pouvoir militaire doit toujours obéir et céder au pouvoir civil. « Le Conseil exécutif, écrivait Dumouriez à Miranda, me regarde comme un ennemi qu'il faut abattre. » De fougueux Montagnards parlaient déjà de rappel, de remplacement, d'arrestation. Ils auraient voulu compromettre le général, le pousser à quelque démarche de désespoir qui pût effacer l'éclat de ses succès. D'aucuns, chez qui l'intérêt de parti l'emportait sur le patriotisme, lui souhaitaient une défaite. Un jour que plusieurs conventionnels, des plus marquants, s'entretenaient de Dumouriez dans le cabinet de Le Brun, l'un d'eux s'écria : « Vous ne pourrez l'arrêter qu'après l'avoir fait battre ! »

Le 29 octobre, le Conseil, entendant « maintenir dans toute son intégrité la hiérarchie des autorités constituées, enjoignit aux généraux d'armée et à tous ses agents de ne plus écrire directement à la Convention, mais de s'adresser au pouvoir exécutif. » Dumouriez répondit à Pache qu'il s'inclinait. Mais cette décision ne portait-elle pas atteinte à la liberté individuelle? Un général ne pouvait-il enfreindre pour sa propre sûreté, lorsqu'il était en désaccord avec son ministre? Il alléguait son propre exemple. N'avait-il pas raison, avant le 10 août, d'écrire au président de l'Assemblée législative, et de montrer à la nation qu'elle avait encore un général et une armée? Puis vint l'arrêté du 23 novembre. Les généraux eurent ordre de n'ouvrir aucune négociation sur les intérêts politiques et de n'entretenir avec l'ennemi que les communications nécessitées par les capitulations, par les cartels d'échange, par les détails purement militaires. Dumouriez répondit avec ironie que cette nouvelle décision était très sage : « Il y a peu de nos héros en état de manier l'arme de la politique », mais, ajoutait-il, « des exceptions pouvaient se produire, et lui-même avait fait en Champagne un usage très utile des pourparlers. »

Pache avait dicté ces arrêtés. Il y joignit d'autres mesures désagréables et blessantes. Il voulait, sans consulter Dumouriez, ôter Kilmaine au 6e hussards et Laroque au 29e d'infanterie, envoyer en Corse le commissaire-ordonnateur Soliva, grand ami du général, et aux îles Sous-le-Vent les deux frères Thouvenot.

Il projetait, contre l'avis de Dumouriez, de transférer à Douai la grande fonderie de Malines (2). Il nommait adjoint à l'état-major

---

(1) *Cf. A. Chuquet. Jemappes.*

(2) Dumouriez donna défense d'exécuter cet ordre et le Ministre n'osa pas insister *(Mémoires).*

un nommé Moras, ci-devant danseur chez Nicolet. « Mais, demandait Dumouriez, ce Moras a-t-il autant de talent que de souplesse dans les reins? »

Enfin, Pache frappa Dumouriez dans ses commissaires-ordonnateurs Malus et Petitjean. Ce fut le grand épisode de la querelle entre le ministre et le général. Il montre à nu l'ineptie de Pache et son mauvais vouloir.

Le service de « l'intendance », comme on dirait aujourd'hui, était alors assuré par trois compagnies : Masson-d'Espagnac pour le charroi, Julliot pour la viande et Doumerc pour le pain et les fourrages. Ces compagnies fonctionnèrent de leur mieux pendant la campagne de l'Argonne et Dumouriez déclara même qu'on devait à la compagnie Doumerc la bonne santé du soldat.

A l'entrée en Belgique, alors que Pache laissait l'armée dans son complet état d'abandon, c'est encore à d'Espagnac, le principal intéressé de la Compagnie des charrois, que Dumouriez dut de pouvoir subsister.

Malgré ce prêt, le général s'était vu contraint d'avoir recours à de nouveaux emprunts qu'il fît exécuter par Malus et Petitjean, commissaires-ordonnateurs, le premier de l'armée de Belgique, le second de l'armée de La Bourdonnaye.

Pache refusa d'abord de ratifier certains marchés conclus par ces commissaires, puis il créa le « Directoire des Achats » qui devait remplacer les commissaires-ordonnateurs et entrerait en fonctions le 1er janvier 1793 (1).

Ce Directoire était représenté par un banquier genévois : Bidermann, et par un juif de Strasbourg : Marx Berr. Dumouriez protesta : « Vous livrez la Belgique, écrivait-il à Pache, aux accapareurs et aux » avides spéculateurs d'une compagnie exclusive arrangée par vos

(1) D'après Thiers, les fournisseurs avaient surtout un adversaire inexorable dans le député *Cambon de Montpellier*. Passionné pour les matières de finances et d'économie publique, ce député s'était acquis un grand ascendant dans les discussions de ce genre, et jouissait de toute la confiance de l'assemblée. Quoique démocrate prononcé, il n'avait cessé de tonner contre les exactions de la Commune, et il surprenait ceux qui ne comprenaient pas qu'il poursuivît comme financier les désordres qu'il aurait peut-être excusés comme Jacobin. Il se déchaînait avec une plus grande énergie encore contre les fournisseurs, et les poursuivait avec toute la fougue de son caractère. Chaque jour, il dénonçait de nouvelles fraudes, en réclamant la répression, et tout le monde, à cet égard, était d'accord avec lui. Les hommes honnêtes voulaient punir des fripons, les jacobins voulaient persécuter des aristocrates, et les intrigants rendre des places vacantes. (*A. Thiers. La Révolution française.*)

» bureaux. Comment empêcherez-vous qu'un aussi habile négociant » que Bidermann ne spécule pas pour son compte... Vous êtes entouré » de gens qui ne pensent qu'à leur profit personnel; ils vous font pro- » duire des états faux qui nous représentent dans l'abondance lorsque » nous sommes réduits à un état misérable. »

Dumouriez ajouta qu'il voulait être seul maître des subsistances et passer seul, par le ministère de Malus, tous les marchés qu'il jugerait nécessaires.

Pache se plaignit à la Convention, qui, sur d'absurdes accusations, manda à sa barre Malus, Petitjean et d'Espagnac. Cambon tonna contre Malus, d'Espagnac et Petitjean, dit *Thiers;* il cita les prix de leurs marchés qui étaient excessifs, peignit le luxe désordonné de d'Espagnac, les anciennes malversations de Petitjean.... Il prétendit que Dumouriez était entouré d'intrigants dont il fallait le délivrer; il soutint que le Comité des achats était une excellente institution : que prendre les objets de consommation sur le théâtre de la guerre, c'était priver les ouvriers français de travail, et les exposer aux mutineries de l'oisiveté. Mais en même temps, Dumouriez envoyait à Paris Westermann qu'il chargeait de faire connaître l'état de l'armée.

La Convention s'émut, et sur la proposition de Cambon, quatre commissaires, Camus, Gossuin, Delacroix et Danton furent envoyés en Belgique. Leur rapport témoigna de leur affliction et de leur indignation. « Le système d'approvisionnement et d'équipement expose l'armée à périr », disait Camus.

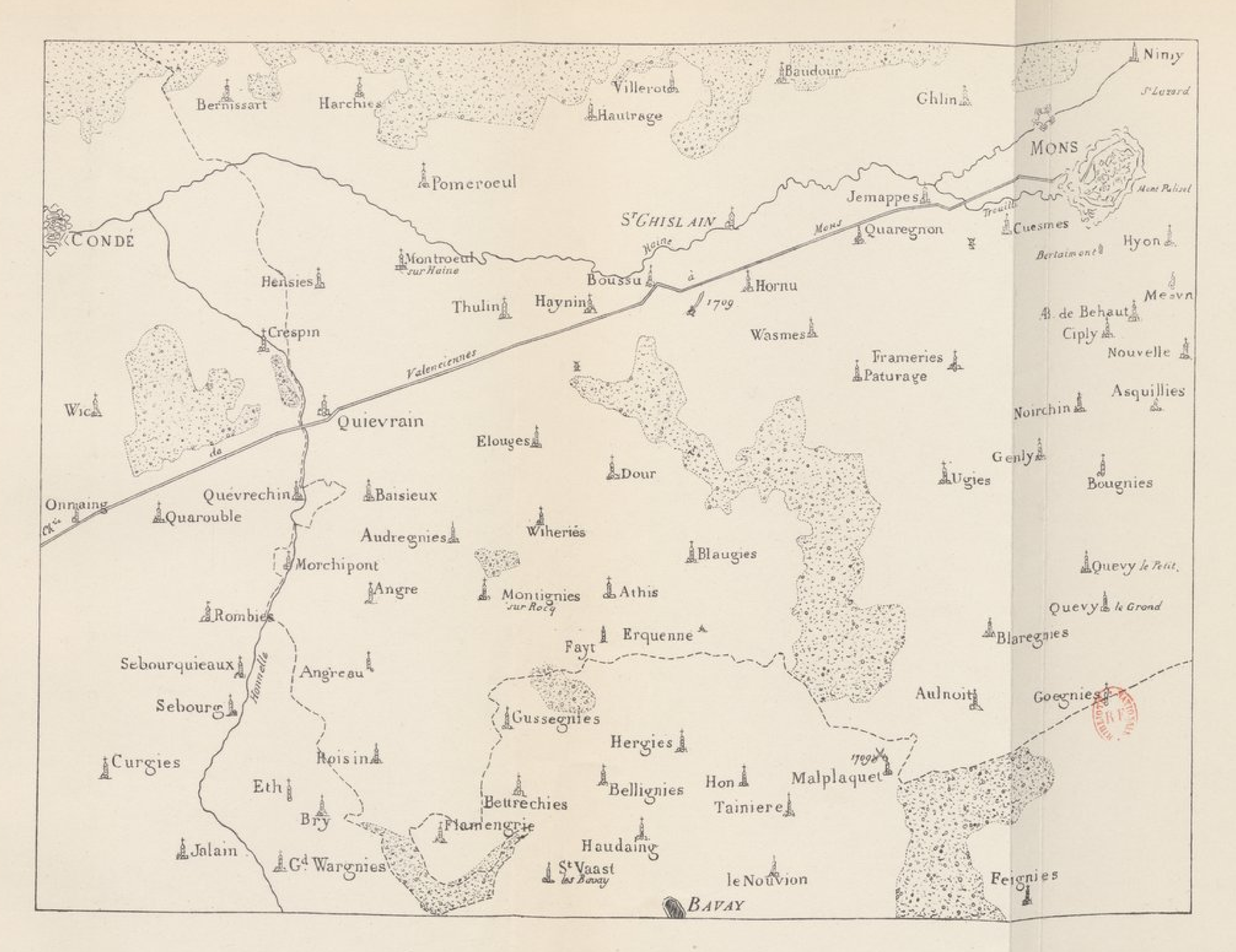
Les accusés n'eurent pas de peine à établir leur innocence, mais l'absence de Malus avait eu les plus fâcheuses conséquences pour l'armée. On l'avait remplacé par des commissaires incapables : Ronsin, Pick, Mosselman, Cerfberr, Sallambier, dont l'administration immobilisait les troupes et arrêtait tous les plans de campagne.

Quant au Directoire des achats, il ne put pourvoir en aucune façon à la subsistance de l'armée. Dumouriez, décidé d'en finir, demanda un congé. Il l'obtint difficilement. Pache craignait sa présence à Paris et, selon le mot de Marat, ses mémoires fulminants. La querelle entre le ministre et le général était devenue si vive qu'ils n'échangeaient plus que des billets d'un impertinent laconisme. « Le ministre de la guerre, écrivait Pache, a reçu votre lettre; il fera droit à votre demande. » Dumouriez le paya de même monnaie; il lui mandait la prise de Herve et ajoutait sèchement : « Il m'est impossible de poursuivre ces succès par la désorganisation que vous avez mise dans mon armée. » Il allégua que sa santé était entièrement perdue et menaça

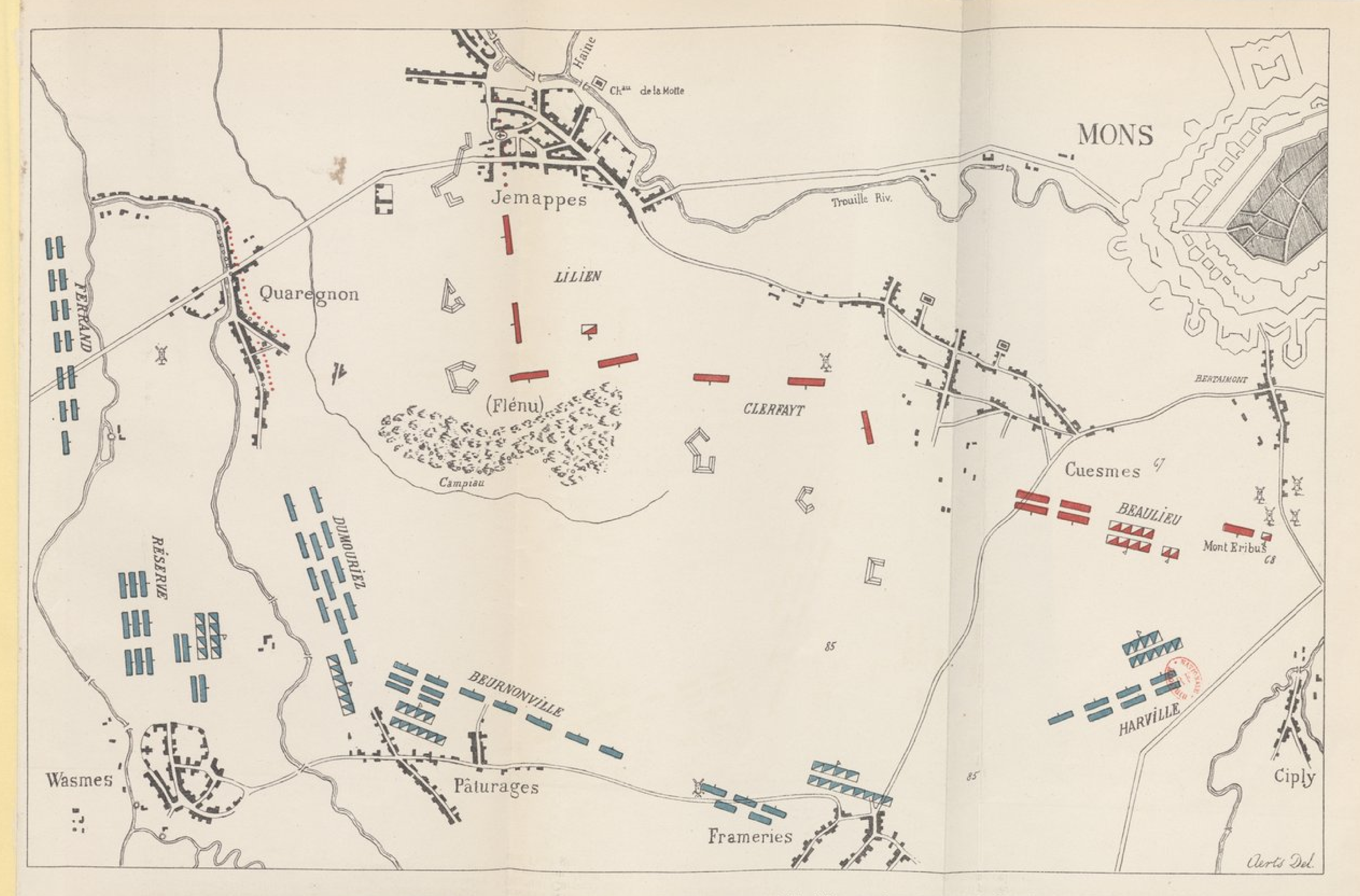
de donner sa démission. Le congé arriva, et le 1er janvier 1793 le général était à Paris. « Personne, lui disait Thouvenot, ne tiendra contre l'évidence des raisons que vous allez donner. » Mais Dumouriez ne venait pas seulement renverser Pache et le Comité des achats ; il venait plaider la cause de la Belgique (1).

(1) *A. Chuquet. Jemappes.*

Un simple détail montrera ce que fut l'administration de Pache. Malus avait trouvé en Belgique une étoffe solide et chaude pour les capotes qui auraient coûté chacune de 25 à 30 francs; Pache envoyait des capotes d'un drap mince qui revenaient entre 50 et 60 francs et ne duraient pas deux mois. Il promettait 130,000 paires de bas de laine; mais, lui disait Dumouriez, l'armée est donc entrée dans une colonie déserte ? Il n'y a donc ici ni cordonniers, ni tisserands, ni métiers à faire les bas ? N'avez-vous pas dans ce pays le meilleur marché ? Et quand les prix seraient plus élevés, n'est-il pas d'une bonne politique d'attacher les capitalistes belges au succès de la Révolution française ? Le général faisait faire à Liége d'excellents souliers pour 3 livres 15 sols la paire; Pache envoyait des chaussures détestables qui coûtaient 7 à 8 francs et qu'il fallait réformer. Le dessus, disaient les Commissaires, est d'un cuir qui se déchire comme du papier. Toutes les fournitures offraient les mêmes abus.



Croquis, d'après les cartes de Cassini et de Ferraris, pour les opérations entre Valenciennes et Mons en novembre 1792.

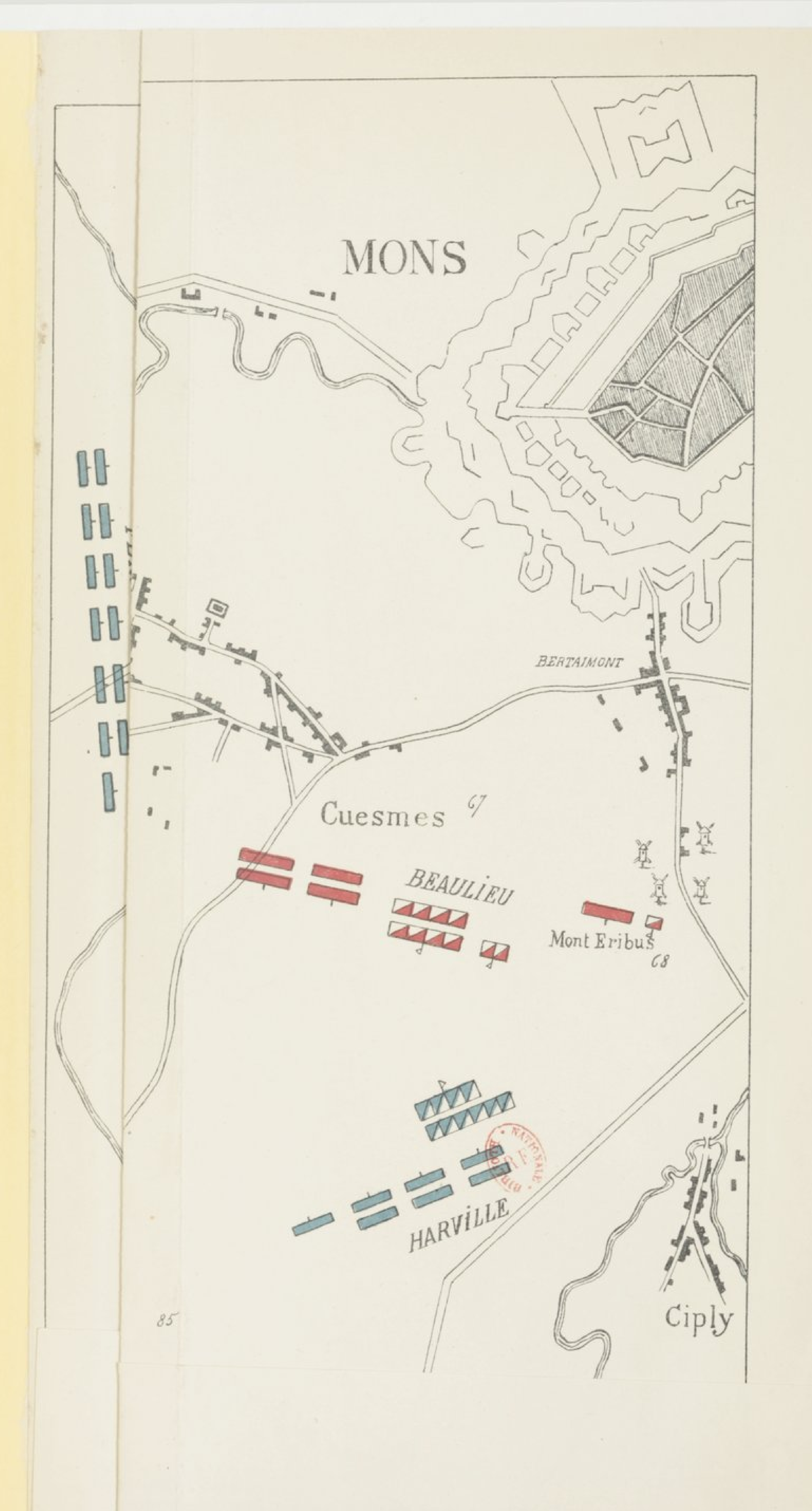


Le champ de bataille de Jemappes. — *Croquis au 1/20,000e, d'après la carte jointe à l'ouvrage du capitaine de La Jonquière*

Le plan de la bataille de Jemappes qui accompagne la présente étude, dit le capitaine de La Jonquière, est la réduction ... d'un plan en couleurs établi au Dépôt de la Guerre vers 1800. Ce dernier document avait été lui-même exécuté (moyennant quelques corrections) d'après un plan édité en 1793, levé par Alexandre M. Q., capitaine au 1er bataillon de la Nièvre, présent à cette bataille.

Nous avons nous-mêmes modifié le plan reproduit par La Jonquière, surtout en ce qui concerne la position des troupes autrichiennes et l'orthographe des noms géographiques. Nous nous sommes servis pour cela de la carte au 1/40,000e de Belgique (Institut Cartographique Militaire) et des rapports autrichiens. La position des troupes est prise au moment de l'action, alors que l'aile gauche autrichienne, sous Beaulieu, vient d'être renforcée par des troupes venues de Mons et du centre de Saxe-Teschen, qui se trouve ainsi dégarni.

Par suite de l'extension considérable de l'exploitation minière et des centres habités, nos cartes au 1/40.000 ne donnent plus une idée exacte de ce que fut jadis le champ de bataille de Jemappes, aussi est-il préférable d'avoir sous les yeux un croquis sans prétention comme celui-ci.


MONS
BERTAIMONT
Cuesmes
67
BEAULIEU
Mont Eribus
68
HARVILLE
Ciply
85





